



STORAGE-ITEM
MAIN LIBRARY

LPA-A92C

U.B.C. LIBRARY



Library
of the University of
British Columbia

Accession No. 30370

Call No. HN 425.W5.1911

THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF
COMPARATIVE ZOOLOGY
AND ANATOMY
HARVARD UNIVERSITY
CAMBRIDGE, MASS.

Georges Weill

Professeur à l'Université de Caen.

Histoire
du Mouvement social
en France

(1852-1910)

DEUXIÈME ÉDITION REFONDUE



Paris, FÉLIX ALCAN, éditeur.

HISTOIRE
DU
MOUVEMENT SOCIAL EN FRANCE
1852 - 1910

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion. 1892, in 8°.

De G. Postelli vita et indole. 1892, in-8°.

Un précurseur du socialisme. Saint-Simon et son œuvre. Perrin, 1894, in-12.

L'École Saint-Simonienne. *Son histoire, son influence jusqu'à nos jours*, 1896. Un volume in-12 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (Paris, F. Alcan). 3 fr. 50

Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870. 1900, un volume in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (Paris, F. Alcan). 10 fr.

La France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848). Société française d'éditions d'art. 1902, in-8°.

Histoire du catholicisme libéral en France. 1909 (Paris, Félix Alcan). 3 fr. 50

HISTOIRE

DU

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE

1852-1910

PAR

GEORGES WEILL

Professeur à l'Université de Caen

DEUXIÈME ÉDITION REFONDUE

PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—
1911

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

L'expression « mouvement social » et surtout l'adjectif « social » sont pris dans des sens très divers. J'entends ici par mouvement social l'ensemble des efforts tentés pour améliorer la condition économique de la classe ouvrière. Ces améliorations peuvent se produire par l'action de la classe riche, par celle des prolétaires, par celle de l'État; autrement dit, par le patronage, l'association ouvrière et la loi. Il est question dans ce livre du patronage considéré comme système général, tel que l'entend l'école de Le Play; mais je laisse de côté les œuvres charitables, qui s'adressent aux individus isolés. Il y est question plus encore du groupement ouvrier sous ses deux formes habituelles, la coopérative et le syndicat. Enfin j'insiste surtout sur les rapports entre le gouvernement et la classe ouvrière : l'action de l'État n'a cessé de grandir depuis cinquante ans, elle est devenue le principal objet du prolétariat depuis que le suffrage universel a donné à celui-ci l'instrument nécessaire pour agir sur les pouvoirs publics.

Cette histoire du mouvement social est donc avant tout une histoire politique, destinée à montrer comment les questions ouvrières ont été posées ou résolues par les divers gouvernements et les divers partis. Le rôle le plus considérable y revient au parti socialiste, puisqu'il s'est occupé spécialement de grouper les travailleurs manuels et de faire

aboutir leurs revendications. J'ai insisté sur ce parti, sur ses vicissitudes, sur les raisons qui l'ont fait grandir ou sur les divisions qui ont paralysé ses efforts; mais je n'ai pas voulu faire l'histoire détaillée du parti socialiste, et je n'ai pas abordé l'étude régionale qui en serait la base nécessaire. D'ailleurs il n'est pas seul en cause; j'ai cherché à déterminer quelle attitude chacun des autres partis a prise devant les problèmes sociaux.

L'étude des idées se trouve unie dans ce livre à celle des faits. Les théories politiques et sociales ne peuvent pas être, comme les spéculations métaphysiques ou psychologiques, l'œuvre de penseurs qui s'isolent du monde; elles portent toujours la marque des circonstances extérieures, et à leur tour elles influent sur les événements et les modifient. Doctrines sociales, agitations populaires, lois votées par les Chambres, ce mélange d'éléments si différents donne parfois une impression de désordre; mais c'est le désordre de la vie.

Le récit commence après le coup d'État du 2 décembre; il finit, pour les événements politiques, aux élections législatives d'avril-mai 1902; pour quelques faits se rapportant au mouvement syndical ou coopératif, il va jusqu'à la fin de 1902. J'ai suivi l'ordre chronologique autant que j'ai pu. Le mouvement ouvrier a commencé récemment et ne s'est développé que peu à peu; il n'y a là rien de stable, de fixé; l'ordre chronologique est nécessaire pour qui veut en essayer l'exposé fidèle et scientifique.

AVERTISSEMENT

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Pour mettre cette édition nouvelle au courant des travaux parus depuis 1904, j'ai fait un grand nombre de corrections de détail dans toutes les parties du livre. Quant aux sept derniers chapitres, ils sont complètement refondus : l'exposé, au lieu de s'arrêter en 1902, continue jusqu'aux élections législatives de 1910; j'ai dû ainsi, non seulement ajouter beaucoup, mais présenter d'une manière nouvelle des questions dont l'importance ne pouvait encore être prévue, il y a quelques années.

HISTOIRE DU MOUVEMENT SOCIAL EN FRANCE

1852-1910

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS DU SECOND EMPIRE

I

La France pendant la première période du XIX^e siècle avait été la terre d'élection des systèmes sociaux, depuis ceux de Saint-Simon et de Fourier jusqu'à ceux de Louis Blanc et de Cabet. Le public instruit avait prêté à ces apôtres une oreille distraite, riant de leurs excentricités ou bien se contentant de la sympathie banale qu'on accorde volontiers à des utopies généreuses : quel danger pouvait-il y avoir à louer l'Harmonie du phalanstère ou l'Icarie communiste ? Ces théories pénétrèrent aussi chez les ouvriers, juste au moment où ils étaient exaspérés par la misère ; la transformation industrielle à ses débuts causait chez eux cette crise effroyable qui a été décrite par Sismondi, Villermé, l'économiste Blanqui, et tant d'autres témoins autorisés. En 1848, le moment parut venu aux vainqueurs de février d'améliorer leur sort en appliquant les nouvelles idées ; le suffrage universel, conquis en quelques jours contre toute vraisemblance, faisait croire d'autres innovations possibles. Grande fut la stupeur du pays devant les revendications ouvrières. La démocratie socialiste, presque entièrement concentrée à Paris, fut écrasée aux journées de juin. Alors ceux qui la guidaient commencèrent une propagande active

par la plume et la parole : les élections générales de 1849, les élections partielles de 1850 montrèrent le succès de leurs efforts. Il en résulta une terreur véritable dans la bourgeoisie, qui redoutait le communisme, et chez les paysans, qui détestaient les *partageux*. Les folies débitées dans les clubs, les menaces des socialistes exaspérés par la persécution, les sinistres prophéties des conservateurs qui criaient au spectre rouge contribuèrent à augmenter ce sentiment d'effroi ; on s'attendait à un cataclysme pour 1852, pour l'époque de l'élection du Président et de l'Assemblée. Ce fut la cause principale de l'accueil favorable que rencontra le coup d'État de Louis Bonaparte. Le socialisme fut écrasé, ses adhérents pourchassés partout ; les violations du droit, depuis les bannissements de décembre 1851 jusqu'aux jugements sommaires des commissions mixtes, furent acceptées sans répugnance par la masse qui se vengeait ainsi de la peur que lui avaient faite les révolutionnaires. On entretint habilement un effroi rétrospectif en racontant les complots préparés par les sociétés secrètes, les excès commis par les adversaires du Président, les « jacqueries » du Midi ou de la Nièvre. Le coup d'État, pour employer un mot connu, apparaissait comme « une opération de police un peu rude », mais nécessaire. Les conservateurs les plus hostiles au bonapartisme trouvèrent qu'on avait fait œuvre utile : ainsi l'*Assemblée nationale*, journal fondé pour réconcilier les deux branches des Bourbons, se plaignit dès le 8 avril 1852 de voir la rigueur faire place à « un excès de clémence », et bientôt elle put louer le rapport du colonel Espinasse, qui engageait le gouvernement à ne pas abuser des grâces¹.

Mais les Bonaparte se sont toujours présentés à la France avec une double face ; Napoléon I^{er} et Napoléon III sont apparus à la fois comme les héritiers de 1789 et les partisans de la conservation sociale, comme les fils de la Révolution et les adversaires de la démagogie. Le coup d'État participa de ce double caractère : c'était la ruine du socialisme, c'était aussi le rétablissement du suffrage universel. Au plébiscite du 20 décembre, les paysans votèrent pour celui qui les délivrait des « rouges », et les ouvriers pour celui qui leur avait rendu le droit de vote et chassé l'Assem-

1. 28 avril 1852.

blée réactionnaire « des vingt-cinq francs¹ ». La presse officieuse insista sur ce mélange de conservation et de démocratie, en faisant la leçon à la bourgeoisie libérale qui témoignait trop peu d'enthousiasme. Quand Hippolyte Carnot fut élu à Paris en 1852, le *Constitutionnel* déplora le succès de cette candidature « socialiste »². Dans le même numéro, le docteur Véron donnait de graves conseils à la bourgeoisie : elle a gâté, disait-il, sa victoire « par ces licences d'une fausse philosophie qui ne respecte ni Dieu dans le ciel, ni les rois sur la terre » ; il est temps pour elle d'abjurer ses erreurs et d'éduquer les classes ouvrières : « que la bourgeoisie honore, respecte le pouvoir, et elle entrainera la classe ouvrière à honorer, à respecter les lois morales de la société, à apprécier les bienfaits d'une civilisation bienveillante et juste pour tous. » Un autre journal officieux, le *Pays*, constata le 9 octobre 1852 que le Prince-Président venait d'être acclamé par les masses dans les villes les plus socialistes, Nevers, Moulins, Roanne, Lyon : « ce n'est pas seulement, disait-il, parce qu'elles se repentent et qu'elles se convertissent, c'est aussi parce qu'elles croient en lui... Elles croient qu'il est appelé à étouffer tout ce que le mot de socialisme cache de faux et de vide, d'immoral et de sanguinaire, de terrible et d'infâme, pour favoriser tout ce que le mot de progrès peut recouvrir de légitimes aspirations du peuple vers un sort meilleur donné par la charité, la raison et l'équité. »

Ce langage répondait aux vues du nouvel empereur. Il avait dit depuis longtemps que l'idée napoléonienne concilie l'ordre et la liberté, les droits du peuple et le principe d'autorité. « Les gouvernements, écrivait-il en 1839, ont été établis pour aider la société à vaincre les obstacles qui entravaient sa marche... Un gouvernement n'est donc pas, comme l'a dit un économiste distingué, un ulcère nécessaire, mais c'est plutôt le moteur bien-faisant de tout organisme social³ ». *L'Extinction du paupérisme*,

1. Proudhon écrit à Louis Blanc, le 23 février 1852, que le peuple dit : « Barbès a demandé pour nous un milliard aux riches, Bonaparte nous le donnera. » (*Correspondance*, IV, p. 212.)

2. « Nous y reconnaissons, écrivait Cucheval-Clarigny, l'esprit de taquinerie et d'opposition de cette bourgeoisie qui ne tient compte d'aucun conseil pas même de ceux de l'expérience... » (16 mars 1852.)

3. *Œuvres de Napoléon III*, 1856-69, I, p. 20 et 21.

écrite pendant la captivité de Ham, présentait un grand projet de colonisation agricole. L'auteur y pose en principe que l'impôt est bon quand on l'emploie bien : « c'est donc dans le budget qu'il faut trouver le premier point d'appui de tout système qui a pour but le soulagement de la classe ouvrière ». L'État devra créer une grande association ouvrière, et lui donner à exploiter les vastes espaces incultes qui se trouvent en France, plus de six millions d'hectares utilisables; ces terres qui chôment iront aux bras qui chôment. Les colonies agricoles seront organisées militairement, avec une discipline sévère, mais avec des sous-officiers, des prud'hommes élus. Ce curieux projet, inspiré peut-être à Louis-Napoléon par divers plans de colonies agricoles publiés en France, aboutissait à une sorte de collectivisme césarien et militaire¹.

Élu président de la République par une majorité antisocialiste, Louis Bonaparte insista dans ses messages et ses discours sur les périls d'une intervention excessive de l'État : « le plus grand danger peut-être des temps modernes, disait-il en 1849, vient de cette fausse opinion, inculquée dans les esprits, qu'un gouvernement peut tout et qu'il est de l'essence d'un système quelconque de répondre à toutes les exigences, de remédier à tous les maux. » Mais ce n'est pas un motif pour lui d'abandonner les projets de réforme. A Lyon, il écrit en 1850 : « plus de pauvreté pour l'ouvrier malade ni pour celui que l'âge a condamné au repos². » A Dijon il se plaint, en 1851, d'être secondé par l'Assemblée pour la compression, mais non pour le progrès des classes populaires³. Son langage demeura le même après le coup d'État. Plus tard, à l'inauguration du boulevard Malesherbes en 1861 il félicita la Ville de Paris de ce qu'elle avait fait pour la classe la plus nombreuse, et lui recommanda de réduire les droits qui pesaient sur les denrées de première nécessité⁴.

1. Sur ces plans, v. G. Cahen, dans la *Revue d'économie politique*, juin 1903. — Sur les questions douanières, le prétendant avant 1848 demeure encore fidèle au protectionnisme; le futur auteur des traités de commerce combat les « funestes théories » de la liberté du commerce. (*Œuvres*, II, p. 235.)

2. *Œuvres*, III, p. 145.

3. *Œuvres*, III, p. 211. Le message du 4 novembre 1851, qui dénonce un grand complot démagogique pour 1852, réclame aussi le développement du crédit et des institutions de bienfaisance.

4. *Œuvres*, V, p. 143.

Napoléon III, qui manquait de connaissances précises, avait besoin qu'on lui apportât des projets économiques longuement élaborés; ils furent préparés par ses conseillers, dont beaucoup étaient ou avaient été saint-simoniens¹. Le saint-simonisme de 1852 abdiquait les audaces et les chimères de 1830; la plupart de ses adeptes ne demandaient à l'État que l'instruction populaire, les institutions de crédit, et de grands travaux publics. Ces trois instruments de progrès, ils étaient prêts à les accepter de n'importe quel gouvernement; ralliés d'abord à Louis-Philippe, ralliés en 1848 à la République, ils se rallièrent en 1852 à l'Empire; Napoléon III fut pour eux le monarque attendu, le souverain entreprenant et novateur qui n'était point gêné par les entraves du parlementarisme. Les uns, comme Michel Chevalier, prirent place parmi ses principaux conseillers; les autres, sous l'impulsion des frères Pereire, se lancèrent dans les affaires industrielles. Ces hommes pratiques n'avaient pas entièrement renoncé aux généreuses aspirations d'autrefois; plus d'un répéta souvent la formule de l'école sur l'amélioration physique, morale et intellectuelle de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre: mais tandis que certains d'entre eux entendaient par là, pour un avenir éloigné, une réforme complète de la société, les autres ne songeaient qu'au développement toujours plus grand de la circulation et de la production. Ils se rapprochaient donc de l'école économique libérale, mais sans partager son horreur pour l'intervention de l'État. L'inspiration saint-simonienne apparaît souvent dans les actes du second Empire, à ses débuts surtout.

Gagner la sympathie des ouvriers par de grands travaux publics était dans la tradition impériale. « L'ouvrier manque de travail, disait Napoléon I^{er}, il est alors à la merci de tous les intrigants; on peut le soulever: je crains des insurrections fondées sur un manque de pain; je craindrais moins une bataille contre 200.000 hommes². » Son héritier dès 1852 s'efforça de donner l'essor au mouvement économique.

1. Maxime Du Camp raconte (*Souvenirs littéraires*, II, ch. xix) qu'un jour, à la table de l'Empereur, un convive proclama hautement sa foi saint-simonienne; il y avait là un sénateur et trois ministres également issus de l'école.

2. Chaptal, *Mes souvenirs sur Napoléon*, 1893, p. 285.

La concession du chemin de fer de Lyon fut immédiatement accordée, la voie de Paris à Marseille achevée en trois ans; partout les lignes se multiplièrent, si bien qu'il y eut 6.500 kilomètres exploités à la fin de 1856, au lieu de 3.000 en 1852. On fit aussi rapidement les télégraphes; les travaux destinés à transformer Paris commencèrent; Marseille, Lyon, Bordeaux, le Havre, d'autres villes encore suivirent l'exemple de la capitale. Tous les bras disponibles se trouvèrent ainsi employés.

Le gouvernement s'occupa aussi de diverses institutions destinées aux classes laborieuses, avec un double but : les rendre meilleures, plus utiles, et en même temps les mettre dans la main de l'État. Un décret de 1852 réforma et réglementa les Monts-de-Piété. D'autres décrets de la même année affectèrent dix millions à l'amélioration des logements d'ouvriers dans les grandes villes; plus tard une subvention impériale encouragea l'œuvre des cités ouvrières de Mulhouse. Beaucoup d'institutions de bienfaisance furent secourues et confiées à la haute direction de l'Impératrice, par exemple les sociétés de charité maternelle (1853), les salles d'asile (1854), les crèches (1862). Des dons personnels de l'Empereur venaient souvent manifester au peuple sa munificence ¹.

L'attention du pouvoir se porta en particulier sur les sociétés de secours mutuels. A côté des sociétés reconnues d'utilité publique, pour lesquelles la loi prescrivait des formalités compliquées, il y avait des sociétés libres; le décret organique du 26 mars 1852 créa les sociétés « approuvées ». Celles-ci pouvaient être établies dans les communes par les soins du maire et du curé, quand l'utilité en aurait été constatée par le préfet, après avis du conseil municipal. Le chef de l'État nommait le président de la société; les statuts étaient approuvés dans la Seine par le ministre de l'intérieur, ailleurs par le préfet. La société approuvée pouvait acquérir des objets mobiliers, prendre à bail des immeubles; divers avantages lui étaient accordés. Peu auparavant un décret avait attribué, sur les biens de la famille d'Or-

1. V. Charles Robert, *Les améliorations sociales du second Empire* (1868). Les petits façonniers furent exonérés de la patente, surtout par la loi du 4 juin 1858.

léans, une dotation de dix millions aux sociétés de secours mutuels. Celles-ci ne tardèrent point à se multiplier : au lieu de 2.400 à la fin de 1852, il y en avait 3.100 à la fin de 1855.

Deux lois importantes, sur les prud'hommes et sur les livrets d'ouvriers, nous montrent le caractère à la fois progressif et policier des actes de l'Empire. On reprochait depuis longtemps aux conseils de prud'hommes de renfermer seulement, à côté des délégués patrons, des ouvriers patentés et des contremaitres, c'est-à-dire des hommes pris en dehors de la masse ouvrière; le journal *L'Atelier* avait pendant dix ans réclamé une réforme de cette juridiction. La loi du 1^{er} juin 1853 satisfit ce désir et plaça dans les conseils des délégués vraiment ouvriers; mais elle remit au gouvernement le choix des présidents et des fonctionnaires de ces conseils. Quant au livret, les travailleurs demandaient qu'il restât entre leurs mains et ne pût être gardé par un patron qui faisait parfois des difficultés pour le restituer; la loi du 22 juin 1854 contenait une disposition conforme à ce vœu, mais elle rendit l'obligation du livret plus rigoureuse que jamais, de façon à renforcer le pouvoir de sa police¹.

La surveillance exercée par le pouvoir était donc continuelle; plusieurs fois il fut question de la compléter par des grandes enquêtes. En 1856 on parla d'une étude officielle sur le paupérisme en France²; en 1858 le gouvernement ouvrit sur la situation des classes laborieuses une enquête confidentielle qui n'aboutit à rien³. On voyait dans l'ouvrier un mineur qui doit toujours demeurer en tutelle : pour peu qu'il voulût s'émanciper, on le frappait sans merci. Tout prolétaire soupçonné de participer aux sociétés secrètes était sous le coup de perquisitions continuelles, de détentions préventives souvent prolongées; il trouvait difficilement du travail chez les patrons; certaines administrations exigeaient même un certificat prouvant que l'ouvrier n'avait jamais fait de politique⁴. On punissait non seulement les actes,

1. Voici l'article qui institue cette obligation : « Les ouvriers de l'un ou de l'autre sexe attachés aux manufactures, fabriques, usines, mines, minières, carrières, chantiers, ateliers et autres établissements industriels, ou travaillant pour un ou plusieurs patrons, sont tenus de se munir d'un livret. »

2. *L'Indépendance belge* (juillet 1856) l'annonce d'après *l'Indépendance belge*.

3. Audouin, *Mémoires d'un ouvrier de Paris*, 1872, p. 50.

4. On exigeait ce certificat dans certaines compagnies de chemins de fer (Proudhon, *La justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, 2^e édition, 6^e étude, note 1).

mais les paroles. En 1856, par exemple, un ouvrier, apprenant par le concierge de sa maison qu'on allait augmenter son loyer, s'emporta et parla d'un nouveau 93 où l'on pendrait tous les propriétaires. Le concierge le dénonça : l'ouvrier eut beau nier, puis se rétracter humblement ; son patron se présenta en vain pour affirmer que c'était un travailleur sérieux et un bon père de famille ; le tribunal lui infligea quatre mois de prison¹.

Les gouvernements autoritaires ont presque toujours essayé de joindre à la compression matérielle la discipline religieuse. « Il faut une religion pour le peuple » ; cette formule d'une franchise brutale est appliquée aux époques de réaction. Les efforts dans ce sens avaient commencé depuis 1848, au moment où la crainte de la révolution sociale multipliait, selon le mot d'Ernest Renan, « les chrétiens de la peur² ». Le coup d'État, loué par les catholiques libéraux comme Montalembert et par les ultramontains comme Louis Veillot, manifesta l'alliance du futur empereur avec l'Église. Le Président disait à Bordeaux, le 9 octobre 1852 : « je veux conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance cette partie encore si nombreuse de la population qui, au milieu d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ ; qui, au sein de la terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits de première nécessité. » Le clergé fut comblé de faveurs et son intervention sollicitée partout. S'agissait-il des sociétés de secours mutuels ? Le ministre de l'intérieur écrivait dans une circulaire de 1852 : « le concours du curé sera d'un grand secours pour arriver à un bon résultat. Sa parole est puissante pour réunir, pour concilier, pour inspirer aux uns l'obligation de l'économie, aux autres le devoir du sacrifice... Placer l'association sous la protection de la religion, c'est emprunter ce qu'il y a de bon, d'élevé, de généreux, dans ces vieilles corporations qui marchaient sous la bannière et portaient le nom d'un saint³. » Les congrégations religieuses se multiplièrent avec une rapidité considérable. La rumeur populaire exagéra encore les tendances du gouvernement : dans les fau-

1. *Presse*, 28 décembre 1856. Le procureur général Rouland défendait au *Siècle* de continuer un feuilleton qui, par des descriptions d'orgies, pouvait exciter les pauvres contre les riches (*Journal* du Dr Ménière, 1903, p. 170).

2. Article de 1849, réimprimé dans les *Questions contemporaines*, 1868.

3. Cité par Ameline, *Des institutions ouvrières au XIX^e siècle*, 1866, p. 43.

bourgs on disait que Napoléon III était affilié aux Jésuites comme Charles X; dans certaines provinces on parlait d'une nouvelle révocation de l'édit de Nantes¹.

Cette faveur témoignée au clergé allait de pair avec une indifférence voulue pour l'instruction populaire. Les cours d'adultes, si nécessaires pour compléter l'instruction médiocre des enfants du peuple, avaient été prospères sous Louis-Philippe : ils tombèrent en décadence, car la subvention de l'État, qui entre 1839 et 1850 avait été en moyenne de 4.780 francs par an, descendit au chiffre annuel de 2.812 francs entre 1851 et 1863². Quant à la situation des écoles, trente ans après la loi de 1833, voici comment un historien la décrit : « des milliers de communes sans école de filles; tous les hameaux sans école d'aucune sorte; un grand nombre d'enfants écartés de l'enseignement par l'établissement d'un chiffre maximum d'admissibilités gratuites; d'autres abrégant l'écolage, au risque de ne rien apprendre d'utile; point d'école d'adultes; pas une bibliothèque de village; au contingent annuel, plus de 27 pour 100 de totalement illettrés; misérable condition des maîtres et des maîtresses; 5.000 institutrices recevaient moins de 400 francs par an : il y en avait dont le traitement était de 75 francs; pas une n'avait droit à la retraite, pas un instituteur n'était assuré d'une retraite qui lui donnât un franc par jour³. »

II

Après avoir vu le gouvernement à l'œuvre, examinons l'état de ces classes laborieuses pour lesquelles il témoignait tant de sollicitude. Il y a peu de choses à dire des campagnes, car elles ne faisaient guère de bruit : laborieux, ignorants, attachés à l'Empire, les paysans ressemblaient à ces peuples heureux qui n'ont pas d'histoire. Leurs souffrances, quoique souvent très grandes,

1. Proudhon, *Correspondance*, V. p. 86 et 160.

2. *Exposition de 1867. Considérations générales sur le groupe X*, par Charles Robert, p. 211 et suiv.

3. Lavisse, *Victor Duruy*, 1895, p. 61-2.

attiraient peu l'attention; il ne s'était pas produit dans l'agriculture une révolution pareille à celle qui bouleversait l'industrie; la plupart des campagnards possédaient un lopin de terre, et les pauvres n'étant pas groupés et organisés ne cherchaient point à faire prévaloir leur volonté. La représentation des intérêts agricoles n'existait pas; la loi du 20 mars 1851 avait créé des chambres consultatives d'agriculture, en partie électives, mais le décret du 25 mars 1852 modifia ce régime en instituant une chambre consultative dans chaque arrondissement, avec autant de membres que de cantons, nommés tous par le préfet; ces chambres ne firent jamais rien. Quatre mauvaises récoltes, entre 1853 et 1857, eurent de fâcheux résultats, mais la hausse continue des denrées alimentaires permit aux petits propriétaires de bien vendre leurs produits. Quant aux ouvriers agricoles, le déplacement de la population vers les centres urbains les rendait peu nombreux et les mettait en état d'exiger des salaires meilleurs: de 1856 à 1859, dans certaines contrées, la journée d'hiver des manouvriers passa d'un franc vingt-cinq à deux francs; et la diminution de la population rurale leur évita une hausse du loyer. Certains économistes, effrayés par cet accroissement du prix de la main-d'œuvre, appelaient de leurs vœux le développement des machines agricoles, très peu employées encore, pour sauver les revenus de la propriété rurale¹.

C'était vers les ouvriers de l'industrie que se portait l'attention publique. La transformation industrielle, plus rapide que sous Louis-Philippe, ne se faisait pourtant que peu à peu; patrons et ouvriers français résistaient de leur mieux à l'introduction des machines. Les fabricants agissaient ainsi par esprit d'économie, pour éviter l'achat d'un matériel coûteux; les ouvriers les secondaient par esprit d'indépendance, pour éviter le grand atelier avec sa discipline sévère: partout le travail à domicile subsistait, pour les tisserands principalement. L'industrie se réfugiait souvent à la campagne, pour lutter contre les machines par le bon marché de la main-d'œuvre; mais elle ne trouvait là que des ouvriers grossiers, malhabiles, incapables de soutenir la lutte avec les salaires dérisoires qu'on leur donnait; certaines

1. Villermé, dans *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juillet 1860.

femmes, qui avaient laissé baisser leur rémunération jusqu'à un sou par jour, durent à la fin abandonner le travail¹.

Malgré toutes les entraves, la grande industrie se développait d'une façon continue². Si la Normandie et le Centre s'efforçaient d'échapper au changement, le Nord et l'Alsace acceptaient résolument le progrès et multipliaient les grands ateliers. L'industrie profita du mouvement de capitaux provoqué par les sociétés de crédit, surtout par le Crédit Mobilier. Les sociétés en commandite remplacèrent les petits ateliers; jusqu'en 1848 on n'avait guère connu que la commandite commerciale, qui subventionnait seulement les maisons consacrées à la circulation des produits; désormais la commandite industrielle vint s'y joindre et favoriser la production. Ces changements amenèrent des perturbations profondes, et privèrent des foules nombreuses de leurs outils devenus inutiles. Quant aux ateliers nouveaux, ils offraient parfois une bonne installation matérielle; les patrons s'inquiétaient plus de leurs ouvriers qu'avant 1848. « Ce qui frappait dans une manufacture, il y a trente ans, dit Jules Simon, c'était le mépris de l'homme; ce qui frappe aujourd'hui, c'est la préoccupation constante de l'hygiène³. » Les grandes manufactures étaient ordinairement plus saines que les petits ateliers domestiques. Des fondations remarquables, comme les cités ouvrières de Mulhouse, montrèrent ce que pouvait l'intelligente initiative des industriels. Mais ces efforts isolés ne procuraient qu'une somme d'améliorations assez restreinte. Les patrons philanthropes étaient souvent arrêtés par la crainte de la concurrence. Le plus grave, c'est que la transformation industrielle, en attirant à l'usine les femmes et les enfants, détruisait la famille : « j'avoue avec tristesse, écrivait à ce propos Jules Simon, que mes craintes les plus vives ont été partout dépassées⁴. »

Il existait des lois destinées à protéger les ouvriers. Celle de

1. Audiganne, *Les populations ouvrières et les industries de la France*, 2^e édit., 1860, t. II, p. 55.

2. Sur l'essor industriel, v. Thomas, *Le second Empire*, p. 167 sqq.

3. Jules Simon, *L'Ouvrière*, 1861, préface. Audiganne (*ouvr. cité*, II, p. 292) constate aussi les progrès de la salubrité dans les grandes manufactures, mais ajoute qu'on a beaucoup moins fait pour la sûreté.

4. *Ibid.*, préface.

1841, fermant l'atelier aux enfants au-dessous de huit ans, avait donné l'exemple sous Louis-Philippe; la République y avait ajouté les lois sur l'apprentissage, sur le tissage et le bobinage, et surtout la fixation à douze heures du maximum de la journée pour les adultes. Mais les lois, surtout celles de ce genre, n'ont de valeur que si l'on en surveille l'application; or, cette surveillance n'existait pas. Les commissions locales, instituées sur le papier après la loi de 1841, n'étaient même pas formées dans plusieurs départements; dans les autres, elles ne fonctionnaient jamais. On avait essayé, sans plus de succès, de faire intervenir les vérificateurs des poids et mesures et les inspecteurs de l'enseignement primaire. Une minorité violant la loi finissait bien souvent par entraîner la majorité¹. Le Conseil d'État en 1860 montra que la création d'inspecteurs salariés serait seule efficace. Quelques années plus tard, le cardinal de Bonnechose et Charles Dupin signalaient tous les deux au Sénat le mépris des intéressés pour la loi de 1841².

Si les industriels s'inquiétaient peu des lois, ils savaient faire respecter leurs règlements; défiants envers ces masses d'ouvriers inconnus qui arrivaient des campagnes, ils exagérèrent la rigueur et multiplièrent les prescriptions draconiennes, avec l'appui du gouvernement qui voulait partout la discipline. Les Compagnies de chemins de fer se distinguèrent par leur sévérité. Voici un de leurs ordres de service, que Proudhon a cité avec indignation : les poseurs seront sur les rails d'une manière continue, du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, de cinq heures du matin à sept heures du soir; les repas, pour lesquels on a deux heures (trois pendant les grandes chaleurs), se feront aux moments fixés par un ordre spécial; les ouvriers seront toujours présents sur la voie, même pendant les repas ou malgré le mauvais temps. — La surveillance était d'une rigoureuse minutie : tel atelier comptait dix-sept surveillants pour une centaine d'ouvriers. «Ce régime, décoré du nom d'*administratif*, s'écriait Proudhon, gagne partout, dans les manufactures, dans les forges, jusque dans les imprimeries. La police est organisée dans les ateliers comme dans les villes : plus de confiance entre les salariés, plus de communications. Les

1. Audiganne, II, p. 293-6.

2. Séance du 29 mars 1867.

murs ont des oreilles¹ ! » La sanction à ces règlements était dans des amendes, qui diminuaient le salaire; contre l'abus de ces peines, aucun recours. En 1864, une ouvrière fut punie de dix francs d'amende pour être entrée dans l'usine en sabots, malgré le règlement; les prud'hommes d'Aubusson réduisirent l'amende, mais la Cour de cassation annula leur décision².

Ce qui aggravait la situation matérielle des ouvriers, c'était la hausse formidable des prix survenue dans les premières années de l'Empire. Nous en avons la preuve dans les statistiques officielles, qui évitent ordinairement les exagérations pessimistes. Elles notent l'accroissement considérable du prix de toutes les denrées alimentaires, surtout de la viande, sans que la réduction du droit sur le bétail étranger en 1853 ait arrêté ce mouvement. Résumant l'enquête faite par les établissements hospitaliers sur une période de trente-deux ans, le rédacteur conclut : « tandis que le prix des subsistances s'est élevé de 45 pour 100, les salaires (au moins pour les ouvriers du bâtiment, le plus régulièrement et le plus activement occupés, il est vrai), n'ont augmenté que de 17 pour 100. » Dans la période quinquennale de 1853 à 1857, si l'on considère l'état des ouvriers de cinquante-neuf corporations dans les chefs-lieux d'arrondissements, on constate que pour eux la viande de bœuf a augmenté de 25 pour 100, le salaire de 14 pour 100; il est vrai que les produits industriels, surtout le vêtement et le meuble, sont devenus moins chers, mais c'est compensé dans les grands centres par la hausse des loyers³.

Ce qui vient d'être dit s'applique surtout aux ouvriers vivant en province. A Paris, le développement industriel devint prodigieux après 1852. Le gouvernement de Napoléon III, fidèle aux traditions césariennes, s'efforça de satisfaire le peuple pa-

1. *De la justice*, 6^e étude, note 1.

2. Cailleux, *La question des règlements d'atelier en France* (*Revue d'économie politique*, 1901). Cf le règlement d'une usine de Roubaix, cité par Thomas, p. 174.

3. *Statistique de la France*, 2^e série, t. XII. *Prix et salaires à diverses époques*, 1863 (p. XXI v sq.). La hausse des prix commença en 1853, juste au moment où beaucoup d'industriels, à cause du bas prix des objets utiles, commençaient à réduire les salaires; quelques années se passèrent avant qu'on eût vu la nécessité de renoncer à de pareilles réductions, et cette période transitoire fut très pénible pour les salariés (Audiganne, II, p. 380).

risien en lui assurant de l'ouvrage; les travaux publics furent pour la capitale ce qu'avaient été les distributions de blé pour la Rome impériale. La reconstruction de Paris, dirigée par Haussmann, devait donner à la ville de l'air pur et de la beauté, faire disparaître les petites rues propices aux barricades, et supprimer pour la classe ouvrière le fléau du chômage. En même temps le développement des fêtes et du luxe, encouragé par l'exemple des Tuileries, entassait dans Paris tous les genres d'industries d'art. Un économiste partisan de la vie agricole se plaignait qu'en 1855, sur 2.579 millions de paiements faits par le Trésor, le département de la Seine à lui seul en eût absorbé 877¹. L'extension considérable que prit l'industrie parisienne apparaît dans l'enquête faite par la Chambre de commerce en 1860. Elle compte 101.171 patrons, 416.811 ouvriers, et un chiffre d'affaires de 3.369 millions. Si l'on tient compte aussi des ouvriers des chemins de fer et de la Ville, c'étaient les deux tiers de la population parisienne qui vivaient de l'industrie. Ajoutons qu'avant l'annexion de la banlieue en 1860 de nombreuses usines s'étaient fondées autour des barrières, pour éviter l'octroi et les gros impôts de la capitale. L'enquête énumère 7.492 fabricants employant plus de dix ouvriers, 31.480 qui en ont de deux à dix, 62.199 travaillant avec un ouvrier ou seuls; c'est donc la petite industrie qui dominait. Sur les 416.000 ouvriers il y avait 286.000 hommes et 105.000 femmes; ce dernier chiffre, si considérable, s'explique par l'importance des industries de l'aiguille; sur 25.000 enfants, dont 20.000 apprentis des deux sexes, 4.000 à peine avaient passé des contrats d'apprentissage réguliers. La journée de travail, d'après l'enquête, est de moins de douze heures dans 7.000 maisons; de douze heures dans 37.000 maisons; de plus de douze heures dans 37.000 autres; pour 20.000 la durée du travail n'est pas déterminée. Ce temps de présence comprend ordinairement deux heures pour les deux repas. Relativement au salaire, les chiffres donnés par la Chambre de commerce ne peuvent être acceptés qu'avec des réserves, puisqu'ils donnent seulement le témoignage des patrons, con-

1. Léonce de Lavergne, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1857.

credit plus d'une fois par celui des salariés. L'enquête, pour nous en tenir aux indications les plus générales, distingue trois sections : la première avec 64.000 ouvriers gagnant 50 cent. à 3 francs par jour; la seconde avec 211.000 travailleurs, qui touchent de 3 fr. 25 à 6 francs; la troisième avec 15.000 ouvriers des métiers supérieurs, qui reçoivent de 6 fr. 50 à 20 francs¹.

Les ouvriers appelés à exposer leur situation la présentent sous un jour beaucoup moins brillant. Nous parlerons plus tard des rapports faits par les délégués envoyés à Londres en 1862; ces rapports donnent plusieurs budgets de recettes et de dépenses pour des ouvriers célibataires ou mariés et pères de famille; leur situation paraît des plus précaires². Quelques rares corporations parlent même d'une baisse du salaire : les gantiers, victimes de l'emploi des femmes et de l'introduction du travail par spécialités, affirment que leur salaire moyen, de 4 francs en 1840, est descendu à 3 fr. 25 ou 3 fr. 50. La plupart des rapports constatent

1. Un résumé très précis de l'enquête est fait par Lavollée, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 février 1865). Il y a plusieurs études fort détaillées dans *Les ouvriers de Paris*, par Pierre Vinçard, 1863.

2. *Rapports des délégués des ouvriers parisiens à l'Exposition de Londres en 1862, 1862-64*. Les rapports sont classés par professions. Voici deux budgets. Le premier est emprunté au rapport des menuisiers en voitures : dans la carrosserie, l'ouvrier travaille environ 278 jours, à 4 fr. 50, gagne donc 1,251 fr.; marié, avec deux enfants, il doit payer 250 francs de loyer, 1,095 francs de nourriture (3 francs par jour), 273 fr. 75 d'entretien (75 centimes par jour), 50 francs de chauffage et d'éclairage, 30 francs de frais d'école pour les enfants (livres et papier). Total, 1698 fr. 75.—Le rapport des tabletiers en peigne indique les dépenses nécessaires, par semaine, pour un ouvrier célibataire : nourriture 13 francs; loyer, 4 francs; blanchissage, 1 franc; entretien, 4 francs. Cela fait 22 francs, et le salaire quotidien est de 3 à 5 francs par jour, de 18 à 25 francs pour six jours; la situation devient bien plus pénible pour l'ouvrier père de famille. — Les délégués ouvriers de 1867 ont donné aussi dans leurs rapports de nombreux types de budgets (*Exposition de 1867. Rapports des délégations ouvrières*, 1869). Ainsi le rapport des facteurs de pianos indique les dépenses suivantes pour un ouvrier marié avec deux enfants :

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Logement. | 300 francs. |
| Entretien. | 300 — |
| Chauffage et éclairage. | 75 — |
| Blanchissage. | 100 — |
| Société de secours. | 36 — |
| École pour un enfant. | 70 — |
| Nourriture (sans vin). | 1 100 — |
| TOTAL. | 1 981 francs. |

Le salaire maximum est de 6 francs, donc 1.800 francs pour 300 jours. Cp. les indications données par Bienaymé dans l'*Annuaire statistique de la Ville de Paris*, 1893.

une augmentation du salaire, mais nullement proportionnée à la hausse des prix. Les typographes, par exemple, affirment que, depuis douze ans, le prix des logements et des denrées a augmenté de 50 pour 100, la salaire de 9 à 10 pour 100. La caisse de la boulangerie modérait un peu la cherté du pain, mais la taxe de la boucherie ne put empêcher l'augmentation de la viande. La hausse formidable des loyers surtout força les ouvriers parisiens à se contenter d'un logis modeste et peu confortable. Ceux qui étaient obligés de rester à portée de leurs ateliers, près du centre, s'entassaient dans les vieilles maisons qui reçurent un nombre disproportionné de locataires; pour ceux qui pouvaient s'éloigner, on construisit de médiocres maisons où le locataire principal tâcha de faire fortune en multipliant le nombre des logements et en subdivisant les chambres¹.

En somme, quoiqu'il y eût des progrès accomplis, quelques-unes des tristes constatations faites par Villermé dans son enquête de 1840 demeureraient toujours vraies. Que l'on réunisse les témoignages fournis par des écrivains modérés, à tendances conservatrices, tels que Jules Simon, Compagnon, Audiganne, et l'on sera obligé de reconnaître avec Augustin Cochin qu'il s'en dégage une impression fort triste².

La misère devait leur peser d'autant plus que la richesse publique ne cessait d'augmenter. Le développement des affaires, des établissements financiers, des chemins de fer, créait un grand nombre de fortunes nouvelles et considérables, constituait d'une façon définitive cette féodalité financière stigmatisée à ses débuts, en 1845, par le vigoureux pamphlet de Toussenel³. La

1. Raffalovich, *Le logement de l'ouvrier et du pauvre*, 1887, p. 262 sqq. — Le rapport des ouvriers des cuirs et peaux en 1867 indique la différence des loyers en 1846 et en 1866 :

| | 1846. | 1866. |
|---|-------|-------|
| Une chambre et un cabinet, rue Grégoire-de-Tours. . . | 100 | 260 |
| Un cabinet, rue de la Grande-Truanderie. | 80 | 260 |
| Une chambre, rue Saint-Martin. | 160 | 400 |
| Une chambre, rue Poliveau. | 90 | 180 |

Ce rapport indique aussi des budgets comparés, dont voici le résumé : en 1846, 1.105 francs de recettes et 1.568 fr. 25 de dépenses (pour quatre personnes); en 1866, 1.300 francs de recettes et 2.092 fr. 60 de dépenses.

2. Compagnon, *Les classes laborieuses*, 1858. — Cochin, *De la condition des ouvriers français*, 1862.

3. *Les Juifs rois de l'époque. Histoire de la féodalité financière.*

Bourse de Paris était devenue la seconde de l'Europe, et la concentration des capitaux s'y manifestait chaque jour davantage. La Banque de France avait absorbé toutes les banques départementales; en 1857 le renouvellement de son privilège, obtenu sans aucune charge accessoire, amena une hausse considérable des actions. Les trois établissements de crédit foncier, à Nevers, Marseille et Paris étaient ramenés à un seul : au lieu de quarante-deux compagnies de chemins de fer, il n'y en eut plus que six, auxquelles on livra les canaux concurrents. Quelques financiers renommés avaient la main partout : un écrivain socialiste montra que toutes les grandes compagnies et sociétés financières prises ensemble étaient dominées par 183 personnes, qui disposaient d'environ vingt milliards d'actions et d'obligations¹. Ces financiers, qui remplissaient des fonctions d'administrateurs, savaient réduire au minimum le contrôle des actionnaires; ils tenaient les journaux, soit en les achetant, soit en faisant agir le gouvernement, qui invitait la presse par des avertissements officieux à ne porter aucune atteinte au crédit. Plusieurs sociétés créées en vue de l'intérêt généraux'adonnaient à la spéculation. Le Comptoir d'escompte, fondé en 1848 pour amortir les effets de la crise financière causée par le 24 février, se mettait à lancer des emprunts douteux. Le Crédit foncier, trompant les espérances qu'il avait fait naître, ne rendait aucun service aux travailleurs. Le Crédit mobilier mérita d'être appelé par Berryer la plus grande maison de jeu de l'Europe. Des scandales nombreux, des procès retentissants vinrent dévoiler au public les dessous de l'agiotage financier, les conséquences fâcheuses de la fièvre industrielle². Concentration des capitaux entre les mains de quelques banquiers, concentration des ouvriers dans les grandes usines et à Paris, ces deux phénomènes simultanés imprimèrent bientôt une impulsion nouvelle au mouvement socialiste, qui semblait arrêté d'une façon définitive par le coup d'État.

1. Georges Duchêne, *L'Empire industriel*, 1869, p. 52.

2. V. Georges Duchêne, *Etudes sur la féodalité financière. La spéculation devant les tribunaux*, 1867, in-8.

CHAPITRE II

LES THÉORICIENS SOUS L'EMPIRE

I

Pendant que le gouvernement essayait d'unir le progrès matériel à l'ordre moral, quelques théoriciens des classes lettrées s'occupaient de ces masses la veille si menaçantes, maintenant silencieuses et soumises. La plupart semblèrent s'être donné le mot pour aider à l'œuvre de pacification, pour réagir contre les doctrines dangereuses de 1848. Presque tous combattent le socialisme; quelques-uns, qui se croient très audacieux, distinguent le bon et le mauvais socialisme, et vantent le premier, c'est-à-dire un ensemble d'améliorations pratiques, depuis les sociétés de secours mutuels jusqu'aux écoles professionnelles; mais le socialisme d'État ou celui qui aboutit à une organisation communiste sont généralement abandonnés. Ce n'est pas seulement par tactique ou par frayeur; les événements auxquels on vient d'assister ont ébranlé bien des convictions. Avant 1848 beaucoup de gens sincères croyaient que des lois bien faites amèneraient une transformation heureuse et immédiate. Mais en 1848 deux socialistes, Louis Blanc et Albert, avaient figuré dans le gouvernement provisoire; une commission avait longuement délibéré au Luxembourg; les principaux chefs d'école, nommés à l'Assemblée Constituante, y avaient exposé leurs doctrines; et de tout cela, de tant de promesses avortées, de tant de projets reconnus utopiques, il était résulté une désillusion très grande; on ne comptait plus sur les institutions, mais seulement sur les mœurs. Partout on prêcha l'apaisement, l'ordre, l'union du capital et du travail; ceux qui paraissaient les ennemis de la société, comme Proudhon, arrivaient à des conclusions

semblables. Cependant il y avait encore, nous le verrons, des écrivains de talent qui demandaient l'intervention de l'État en faveur des travailleurs; mais c'était à leurs adversaires qu'appartenait la faveur publique, au moins dans la bourgeoisie.

A la tête de ces prédicateurs de soumission et de paix se plaçait l'école peu nombreuse, mais très active, des économistes libéraux. Ces hommes unis sous la bannière d'Adam Smith et de Jean-Baptiste Say, recommandant l'obéissance aux lois naturelles et aux harmonies économiques, forts de l'exemple donné par l'Angleterre, exerçaient chaque jour plus d'influence. Avant 1848 les agrariens et les industriels protectionnistes les avaient considérés comme des révolutionnaires, à cause de leur campagne contre le système douanier; mais l'énergie qu'ils venaient de montrer contre le socialisme leur concilia la bourgeoisie : à ces champions de la liberté du travail on pardonna l'ardeur pour la liberté du commerce. Ils avaient une véritable foi dans leurs idées, la conviction d'hommes qui possèdent la science et qui n'ont plus qu'à l'enseigner; leurs articles, publiés surtout dans le *Journal des Économistes*, laissent paraître tantôt la satisfaction du croyant qui est sûr de tenir le vrai, tantôt la colère du fidèle qui voit sa religion méconnue par des hérétiques ou des païens. Qu'on lise la leçon d'ouverture faite par Baudrillard à son cours du Collège de France¹. Il célèbre la propriété, l'hérédité, l'inégalité, « conditions absolues de l'association humaine, colonnes du temple plus fortes que ceux qui tenteront jamais de les ébranler »; il affirme que, dans le développement de la richesse, la part relative du capital diminue, que la concurrence des ouvriers a pour contrepois efficace la concurrence des capitaux, et que la liberté de l'industrie guérira tous les maux. Joseph Garnier, dressant le tableau détaillé des causes de la misère, conclut qu'elles peuvent se ramener à trois causes primordiales, l'ignorance, le vice et le malheur; les deux dernières viennent en partie de l'ignorance; donc le meilleur remède sera d'enseigner à tous les vérités économiques, puis de les appliquer².

1. *Des rapports du capital et du travail* (*Journal des Economistes*, t. XXXIV, 1853).

2. *Tableau des causes de la misère* (*Journal des Economistes*, 2^e série, t. XIV, 1857).

Du haut de leur doctrine, les économistes condamnent et flétrissent le socialisme. Certains ne lui opposent que le mépris; « le socialisme, dit l'un d'eux, envisagé comme théorie abstraite, ne mérite vraiment pas l'honneur que lui ont fait un peu trop souvent ses adversaires de le prendre au sérieux; le succès passager qu'il a obtenu parmi vous ne peut s'expliquer que par l'ignorance générale où l'on est en France de la vraie nature des phénomènes économiques, et paraîtra probablement bien ridicule à nos neveux plus éclairés¹. » D'autres écrivains rappellent en passant les arguments qu'on a opposés à la doctrine communiste après 1848. Mais ils préfèrent éviter ce sujet, par crainte de ranimer un incendie mal éteint. Joseph Garnier posa en 1856 cette question à la Société d'économie politique : « serait-il opportun de convoquer quelque part, en Europe, un Congrès d'économistes et de publicistes pour traiter scientifiquement du socialisme? » Presque tous les membres de la Société furent d'avis que c'était inopportun ou dangereux².

Pour ces optimistes fervents, toute affirmation suspecte de servir le socialisme est par cela même condamnable. Courcelle-Seneuil soulève leurs craintes, parce qu'il prétend fonder la propriété individuelle sur l'utilité sociale, et non sur le droit de l'individu³. Dans un livre dont nous reparlerons, Villiaumé assignait pour but à l'économie politique « le plus grand bien possible du plus grand nombre »; Hippolyte Passy ne manque pas de déclarer cette formule dangereuse : « du moment où l'on admet, dit-il, qu'il y a à agir particulièrement en faveur d'une fraction quelconque de la société, fût-ce de la plus nombreuse, on ne fait plus de l'économie politique, on fait du socialisme⁴. » En toute occasion l'école demande la liberté, l'abstention du gouvernement; elle critique plus d'une fois les initiatives et les interventions trop hardies de l'Empire, mais lui rend hommage, non sans quelques remords, le jour où Napoléon III, par un coup d'autorité, supprime les anciens tarifs douaniers et signe le traité de commerce avec l'Angleterre. La constance avec laquelle ces doc-

1. Cerfberr, *L'économie politique et la charité* (*Journal des Economistes*, 2^e série, t. XVII, 1858).

2. *Ibid.*, 2^e série, XII, p. 309.

3. *Ibid.*, 2^e série, V, p. 141 sqq.

4. *Ibid.*, 2^e série, XV, p. 275.

trinaires vantaient l'état social existant soulevait de vives colères chez les écrivains moins optimistes; et Georges Duchêne de s'écrier : « les Smith, les Say, les Rossi, les Blanqui, les Dunoyer, les Bastiat, s'ils avaient écrit depuis la constitution de la féodalité financière, c'est-à-dire depuis 1852, auraient été avec nous contre les Horn, les Bathie, les Bénard, les Baudrillart, les Garnier¹. »

Les économistes orthodoxes furent attaqués par deux autres théoriciens qui leur reprochaient, non pas de trop négliger le rôle de l'État, mais de demeurer trop indifférents à la morale. Ces deux écrivains, à peu près inconnus du public vers 1855, devinrent assez vite influents et célèbres; quoique séparés par des divergences profondes, ils aboutirent à des solutions presque identiques de la question sociale, puisque tous les deux prêchaient aux classes inférieures l'obéissance et aux classes dirigeantes le patronage. Ce furent Auguste Comte et Le Play. Comte avait abordé en 1848 la sociologie et la politique pratique, en y introduisant la distinction fondamentale du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel : le premier devait rester aux mains des riches, devenus les patriciens des temps nouveaux; le second suffirait pour faire donner aux prolétaires les garanties matérielles et morales qui leur étaient dues. Le philosophe accueillit avec joie le 2 décembre, qui faisait passer la République « à la phase dictatoriale, seule vraiment française² ». Voici comment il entend régler le sort des ouvriers dans la société future. Le salariat subsistera; il devra permettre à chaque prolétaire de posséder « tout ce qui est à son usage continu et exclusif »; chacun doit aussi avoir la pleine possession de son domicile, un appartement dans les villes, une maison dans les campagnes³. A part ces règles générales, « la rétribution du service des travailleurs restera livrée aux décisions privées des entrepreneurs »; le sacerdoce, parlant au nom de la morale, saura imposer à ceux-ci le respect de leurs obligations envers les prolétaires. L'éducation les y préparera; puis le sacerdoce emploiera contre les entrepreneurs injustes le blâme, l'excommunication sociale, la réproba-

1. *L'Empire industriel*, p. 18.

2. *Système de politique positive*, t. II, préface.

3. *Ibid.*, II, p. 411 et IV, p. 339.

tion publique. Quelquefois même on ne reculera pas devant les sanctions temporelles, devant la confiscation temporaire ou définitive, mais ce sera exceptionnel¹. Les moyens spirituels seront suffisants pour assurer au prolétariat le sort qui lui convient : « purifié de toute disposition anarchique par une sage éducation, où dominera la vraie connaissance de notre nature individuelle et collective, il respectera et fera respecter un classement social dont il sentira les bienfaits continus. Assez rassuré contre les principales nécessités matérielles, il chérira la concentration des capitaux humains comme la condition fondamentale de leur efficacité civique. Éclairé, de cœur et d'esprit, sur la véritable félicité, il s'y sentira mieux appelé que ses chefs spirituels et temporels, puisqu'il la placera surtout dans le libre essor des affections domestiques et des relations sociales que son heureuse irresponsabilité le destine à goûter davantage². » D'ailleurs la liberté d'esprit que posséderont ainsi les prolétaires leur permettra de contrôler, d'apprécier les abus commis par le patriciat³ ; mais cela n'ira jamais jusqu'à la révolte : « une soumission habituelle, toujours ennoblie par le respect et souvent émanée de l'attachement, constitue la condition fondamentale de leur office social et de leur dignité personnelle⁴. » La suspension concertée du travail restera seule aux prolétaires comme une suprême ressource contre les violations graves et prolongées de l'ordre « sôciocratique ».

Ces tendances conservatrices et pacifiques, cet idéal de patronage et de soumission expliquent l'horreur croissante que le philosophe témoigne pour les révolutionnaires. Une préface de 1853 contient ces mots : « il faut désormais regarder les meneurs révolutionnaires comme les principaux ennemis de la foi nouvelle⁵... » Plus tard, adressant un appel aux conservateurs pour leur proposer une alliance religieuse, Auguste Comte écrit : « les révolutionnaires sont finalement devenus les plus arriérés de tous les Occidentaux, sans cesser d'être les plus perturba-

1. « Il vaut mieux construire artificiellement des riches que des pauvres. » *Ibid.*, II, p. 419.

2. *Ibid.*, II, p. 415.

3. *Ibid.*, IV, p. 65.

4. *Ibid.*, IV, p. 333.

5. *Ibid.*, III, préface.

teurs. » S'il propose une alliance politique aux prolétaires révolutionnaires, c'est à la condition que le positivisme corrige leurs erreurs et les sépare de chefs pernecieux¹. Ainsi la philosophie positive espérait améliorer le sort des ouvriers en perfectionnant l'esprit des patrons, et substituer, comme le disait encore Auguste Comte, à la revendication révolutionnaire des droits la pacifique détermination des devoirs.

Le Play, sorti comme lui de l'École polytechnique, avait gardé cette foi théologique où le fondateur du positivisme ne voyait plus qu'une tradition surannée; à part cela, nombreuses sont les ressemblances entre ses idées et celles que nous venons d'exposer. Son premier ouvrage parut en 1855; ce n'était pas un livre de circonstance, puisque Le Play travaillait à ses enquêtes et à son système depuis de longues années; mais une coïncidence heureuse pour lui fit publier cet ouvrage pendant le triomphe de la réaction religieuse qui avait commencé au 2 décembre. Dans cette réaction Le Play allait beaucoup plus loin que l'Empire; il s'attaquait à l'œuvre entière de la Révolution, tandis que le gouvernement nouveau déclarait prendre pour fondement les principes de 1789. Son livre sur *Les ouvriers européens* ne présente encore la doctrine que d'une façon timide et fragmentaire; c'est un grand atlas, un recueil d'observations, de monographies avec des tableaux budgétaires détaillés, portant sur trente-six types de familles différentes; onze de ces monographies concernent la France. Les théories sont exposées sous forme de commentaires et de notes, avec une grande modération: Le Play reconnaît que les pays occidentaux sont plus avancés, plus civilisés que les États calmes et despotiques de l'Orient. Mais les affirmations essentielles de sa théorie apparaissent maintes fois. Aux « engagements momentanés », qui ont produit en Occident la décadence morale et un besoin aveugle de changement, l'auteur oppose les « engagements volontaires permanents » assurés par la tradition et les mœurs, qui rendent le progrès social possible, en favorisant l'essor des familles les plus distinguées. Aux droits de l'individu, étudiés presque seuls par les économistes et les juristes, Le Play oppose les droits de la

1. *Appel aux conservateurs*, 1855, p. 85 sqq.

famille, élément essentiel de la nation; « tout système nouveau d'organisation, dit-il, qui compromettrait la sécurité de la famille, ou qui tendrait à affaiblir ces vertus acquises, sera considéré comme défectueux, alors même que, sous d'autres rapports, il se montrerait conforme aux tendances générales de la civilisation¹ ». Sans aller encore jusqu'à blâmer franchement les résultats de la Révolution, Le Play glorifie sans cesse le passé, montre que les hommes de 1789 ont fait trop de bouleversements, et critique les vices des institutions nouvelles, le manque de stabilité, la centralisation excessive, surtout le régime égalitaire des successions; ici encore il se rencontre avec Auguste Comte qui établissait la liberté entière du testament. Le Play constate enfin que, les ouvriers ne profitant pas de l'association, le patronage offre le seul moyen de les rendre prospères; il termine en recommandant la prévoyance à la base, la religion au sommet, en montrant que les conclusions de l'économie sociale s'accordent avec celles de la morale.

Le livre de Le Play, couronné par l'Académie des Sciences, provoqua les réunions régulières d'un groupe de travailleurs qui employèrent la méthode monographique et poursuivirent les observations sur les ouvriers des deux mondes. Plus tard l'auteur, encouragé par des adhésions nombreuses, indifférent aux critiques du dehors, entreprit un ouvrage dogmatique donnant l'ensemble de son système, *La réforme sociale en France*. On aurait tort, dit-il dans l'introduction, de se laisser éblouir par la prospérité matérielle, de ne pas réagir contre une imprudente quiétude, contre l'insouciance qui a repris le dessus depuis 1852; cette prospérité même est peu durable, car le développement insensé du luxe appauvrit déjà les familles enrichies par la création des chemins de fer. Puis l'auteur développe ses théories fondamentales. La religion est la base nécessaire de la société. La propriété, pour être bien organisée, a besoin de la liberté du testament. La famille se présente sous trois formes principales : la famille patriarcale n'étant plus possible, et la famille instable (qui existe aujourd'hui)

1. *Les ouvriers européens*, introduction. Auguste Comte dit : « l'Humanité se décompose d'abord en Cités, puis en Familles, mais jamais en individus. » (*Système de politique positive*, IV, p. 31.)

n'engendrant que désordre, c'est la famille souche qui demeure l'idéal. Le travail est louable sous toutes ses formes : cependant les professions utiles, agriculture, industrie et commerce, rendent plus de services à la société ou aux individus que les professions libérales. Le gouvernement doit réduire ses attributions et ses prétentions, réagir contre les deux fléaux de la France actuelle, l'intolérance et la bureaucratie, laisser libre jeu à la renaissance de la vie provinciale et communale. Le Play réclame donc une réforme complète de la société; il attend peu de l'État, qui réduit trop les libertés individuelles et veut se mêler de tout¹; il attend peu des classes ouvrières, qui sont incapables de s'organiser par l'association². Le patronage des classes élevées lui paraît le seul instrument possible de la réforme sociale; Le Play se montre aussi dur que le fondateur du positivisme pour la médiocrité intellectuelle et la dépravation morale de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie; mais, comme Auguste Comte, il attend de ces classes supérieures, épurées par la religion et par la morale, une direction efficace, qui assurera l'ordre, la prospérité, la paix sociale.

Le goût de l'ordre, la défiance contre le socialisme apparaissent également chez les théoriciens du parti républicain, chez ces hommes que l'on confondait volontiers avec les ennemis de la propriété. Même chez les proscrits, le langage était bien différent des discours passionnés de 1848. Beaucoup reprochaient au socialisme d'avoir amené la réaction : Mazzini le disait dans une attaque virulente contre les socialistes français; Ledru-Rollin signait avec lui et Kossuth un appel à tous les démocrates d'Europe, en les invitant à laisser de côté les utopies dangereuses

1. « Les hommes ont plus à souffrir de la perte des croyances religieuses que de l'invasion de la pauvreté; et cependant on a toujours aggravé le mal en essayant de propager la pratique de la religion par une coercition matérielle ou morale. Il en a été de même chaque fois que l'autorité a voulu ramener, par la contrainte, les classes inférieures ou dégradées à la vertu et à la prévoyance. » (*La Réforme sociale en France*, 2^e édit., 1866, t. II, p. 146.)

2. « Il faut que les ouvriers puissent expérimenter librement toutes les théories qui proclament l'égalité des intelligences ou des aptitudes, et tous les mécanismes sociaux au moyen desquels on prétend rendre libres et prospères des populations adonnées au vice et à l'imprévoyance. A une époque où les bons principes ont été discrédités par la corruption des classes dirigeantes, la dure expérience de l'erreur peut seule ramener les hommes au sentiment de la vérité. » (*Ibid.*, II, p. 164.)

propres à semer la division parmi eux¹. Un des plus intelligents et des plus réfléchis parmi les exilés, Pascal Duprat, dans son livre sur l'État, chercha un juste milieu entre les économistes et les socialistes. Pour la propriété, dit-il, l'État, dans nos sociétés déjà vieilles, doit respecter les formes qu'elle a prises; il combattra seulement le droit d'ainesse, empêchera les richesses de s'immobiliser entre les mains des congrégations, et fera quelques sacrifices afin de rendre accessible à tous l'acquisition des instruments de travail. Pour le travail, l'État ne saurait guère le diriger lui-même; il a pourtant le droit de faire des travaux publics, surtout les besognes improductives qui ne s'accompliraient pas autrement; il peut quelquefois ouvrir des chantiers pour remédier au chômage, mais cet expédient ne convient que dans les cas d'extrême nécessité. Pour le crédit, l'État possède le droit d'en fixer les conditions, mais toujours avec une certaine mesure. Pascal Duprat conclut qu'on ne pourra jamais se passer de l'État; mais plus la civilisation progresse, plus le rôle de l'État doit se restreindre. « La tutelle ne cesse-t-elle pas, quand le pupille est parvenu à l'âge de la majorité? »

Les républicains de l'intérieur montrent la même prudence et n'ont guère plus de sympathie pour le socialisme. Leur principal journal, le *Siècle*, combat les systèmes absolus et tranchants, les théories aussi brillantes que peu fondées, et demande l'accord de l'esprit de conservation avec l'esprit d'amélioration; pour résoudre le problème de la misère, il recommande une série de mesures pratiques, surtout des méthodes agricoles nouvelles, de bonnes institutions de crédit agricole, des réductions d'impôts, un développement général de l'industrie². Le *Siècle* d'ailleurs prend volontiers la défense de la bourgeoisie contre les publicistes officieux³, et parfois laisse échapper un mot sévère pour ces classes ouvrières « qui, après tout, n'ont encore fait dans notre histoire autre chose que saluer tous les soleils levants⁴ ». Celui qui passa bientôt pour le plus compétent parmi les écrivains ré-

1. *Aux républicains, Appel de Kossuth, Ledru-Rollin et Mazzini*, 1855, in-8.

2. *De l'Etat*. Bruxelles, 1852, in-8, p. 64.

3. V. les articles de Léon Plée, 10, 15, 20 et 30 janvier, 12, 17 et 28 juillet 1852.

4. 28 avril, 26 juillet 1852.

5. 23 janvier 1855.

publicains sur les questions ouvrières, Jules Simon, est animé du même esprit. Son livre sur *La liberté* (1857) porte une condamnation sans réserve contre le communisme. « L'autorité, dit-il, ne doit s'ingérer de régler l'activité individuelle que quand cette activité est notoirement incapable de se diriger elle-même, sans produire dans la société un trouble profond, et elle ne doit se charger d'une fonction, que quand cette fonction est indispensable, et ne peut être exercée ni par les individus, ni par l'association libre et volontaire. Pour quiconque est convaincu de l'identité de la politique et de la morale, ou, pour parler plus généralement, de l'universalité et de la légitimité de la loi morale, ces principes ont la même évidence que les axiomes géométriques¹. » De ces principes l'auteur déduit comme des conséquences nécessaires la liberté de la propriété, celle de l'héritage, en n'admettant que certaines restrictions indispensables. Ainsi la loi qui impose le partage égal des successions a été nécessaire pour fonder le régime démocratique : « il faut que l'intérêt politique, l'intérêt de la communauté soit bien pressant et bien ardent pour que la société restreigne à ce point dans la main du citoyen le double droit du père et du propriétaire². » La liberté du travail et de l'atelier n'est pas moins indispensable que celle du capital : au lieu de multiplier les règlements d'État, il faut les réduire, supprimer bon nombre de monopoles, renoncer à tout ce qui restreindrait la libre concurrence : « ils veulent enchaîner le travail ; émancipez-le. » — Plus tard Jules Simon publia, sur l'emploi des femmes et des enfants dans l'industrie, des livres qui eurent un retentissement considérable. Ces études pleines d'émotion et de pitié montrent là un mal qui va croissant, et qui mène à la destruction de la famille. L'avilissement des salaires en est une autre conséquence : *L'Ouvrière* expose l'effrayante condition des travailleuses parisiennes, écrasées par la concurrence des prisons, des couvents et des femmes du monde, sans compter la concurrence nouvelle des machines à coudre. Cependant Jules Simon ne demande pas de lois pour remédier à ces maux, par exemple pour limiter la journée de travail des femmes ; il insiste seulement sur les débouchés nouveaux à leur

1. *La liberté*, 2^e édit., 1859, p. 204.

2. *Ibid.*, p. 345.

ouvrir, sur les institutions de prévoyance, sur l'instruction du peuple, sur les cités ouvrières analogues à celles de Mulhouse. C'est surtout la réforme des mœurs, le relèvement de l'esprit de famille qui lui paraît, comme à Auguste Comte ou Le Play, présenter le seul moyen réel de salut.

II

Cependant quelques républicains, sans être socialistes, réagirent contre cette passion exclusive pour le libéralisme économique, et rendirent à l'État un rôle considérable en en faisant le défenseur de la justice sociale. Cette hardiesse caractérise le livre de Vacherot, *La démocratie*, et ne fut pas étrangère à la condamnation qui le frappa. Vacherot, préoccupé surtout du progrès moral, affirme qu'un état de pauvreté trop grande empêche les hommes du peuple de se faire leur destinée, à moins qu'ils ne soient des héros ou des saints; la misère cause chez eux une véritable dégradation. « Il n'y a qu'un moyen de faire aimer au peuple le droit, la morale, la liberté, c'est de lui donner les loisirs et les moyens de comprendre le droit, de connaître la morale, de jouir de la liberté¹. » Le salut de la civilisation est à ce prix. On cherche à justifier la tyrannie du capital en disant qu'il court tous les risques d'une entreprise : comme si l'ouvrier était assuré contre le chômage et la faim ! Le régime de l'association ouvrière, substitué au patronat, serait déjà un immense progrès ; mais la faible valeur morale des ouvriers, l'exclusivisme jaloux des paysans le rendent bien difficile à pratiquer : d'ailleurs, l'association, même si elle était née viable, demeurerait toujours à la merci du capital. Celui-ci doit être surveillé par l'État : « si le propriétaire a son droit de propriété, l'ouvrier a son droit de vivre, qui n'est pas moins sacré que l'autre sans doute. » Les mesures de salut public prises contre le capital ne méritent pas toujours le reproche d'injustice ; mais dans la pratique elles sont mauvaises parce que, mettant en péril de nombreux intérêts, elles provoquent des réactions formidables. Le remède se trou-

1. *La démocratie*, 1860, p. 173. V. tout le chapitre VIII du livre I^{er}.

vera plutôt dans l'organisation du crédit; que l'État ou les individus en prennent l'initiative, peu importe; banques populaires privées ou grande banque d'État prêtant à 2 ou 3 pour 100, il faut trouver l'instrument d'émancipation pour le travail. « Que les moyens soient pacifiques ou violents, le but sera atteint. Le mot des croisades est vrai ici : Dieu le veut ! » S'il se forme, ainsi qu'on peut le craindre, une féodalité financière, industrielle, commerciale, agricole, dépouillant partout les petits propriétaires et ruinant la bourgeoisie comme le peuple, cela ne fera que hâter la révolution démocratique.

Vacherot était alors, parmi les théoriciens renommés du parti républicain, le seul qui osât tenir un langage si bardi; mais on pouvait le récuser comme incompetent sur les questions de finances et de crédit. Il n'en était pas de même de deux économistes aux tendances républicaines, Dupont-White et Villiaumé, qui soutinrent des idées semblables avec quelque succès. Villiaumé, après s'être mêlé d'une façon active au mouvement républicain de 1848, publia en 1857 un *Nouveau traité d'économie politique*. L'auteur n'approuve complètement ni l'économie libérale, ni le socialisme; son intention est de les concilier. Avec les économistes il vante la propriété individuelle, combat le communisme et pose dès le début ce principe : « Chez un vieux peuple, dès longtemps civilisé, la première maxime de l'homme d'État est celle-ci : Pas trop gouverner¹. » Comme les économistes, il loue la division du travail, l'emploi des machines, la liberté du commerce. Mais l'économie politique a tort, selon lui, de tout sacrifier à la production; le sort des hommes est plus important. La France renferme trois millions d'indigents et six millions d'individus qui manquent souvent de l'indispensable. Cela n'est pas étonnant quand on considère les parts respectives du travail, du capital et du gouvernement. Sur 100 il revient :

| | AU TRAVAIL. | AU CAPITAL. | AU TRÉSOR. |
|-------------------------|-------------|-------------|------------|
| Aux États-Unis. | 73 | 25 | 2 |
| En Angleterre. | 56 | 21 | 23 |
| En France. | 47 | 36 | 17 |

1. T. I, p. 15.

Comme de 47 il faut encore ôter 17 pour le salaire de l'entrepreneur, on voit que le travail en France est réduit à la portion congrue¹. Si la propriété, la liberté méritent le respect, cela n'empêche pas que l'État ait le droit d'intervenir : « Pour que la liberté soit générale, complète et favorable aux masses, il faut préalablement réparer les iniquités commises, les positions formidables prises par des riches cupides, rusés ou violents². » Quelles sont donc les mesures possibles ? D'abord tous ont droit à une bonne éducation ; puis il y a des moyens matériels à employer, surtout le défrichement des terres incultes, la colonisation en France même, et l'association ouvrière. Mais qu'on les emploie sur une grande échelle : « Les petits moyens ne produisent pas même de petits effets. » Cela ne suffit pas ; rien de plus juste qu'un impôt progressif sur le revenu, complété par un droit progressif sur les successions ; l'État doit aussi exploiter les chemins de fer, et il ferait œuvre utile en se chargeant également des assurances. La liberté consacre le pouvoir individuel, l'égalité réclame l'intervention de l'État ; il s'agit de concilier ces deux principes, sans sacrifier entièrement aucun des deux.

Dupont-White avait, dès 1846, indiqué la mission qui revient à l'État pour prévenir ou apaiser les querelles entre le capital et le travail. Il reprit la question dans un nouvel ouvrage, *L'individu et l'Etat*, qui parvint rapidement à une troisième édition ; comme l'a montré son disciple Émile de Laveleye, ses livres contiennent le programme du socialisme d'État et du socialisme de la chaire contemporain. C'est un esprit modéré, qui refuse de tout sacrifier à l'autorité gouvernementale. L'État, d'après lui, n'est pas toujours l'auteur du progrès, mais il peut l'être dans certains cas ; il peut travailler à l'amélioration de l'individu en le protégeant contre les castes, contre les classes privilégiées : « La dépouille des castes est assez riche pour faire l'individu plus

1. Cette situation nuit à la production elle-même, dit Villiaumé : « Dans les années où le salaire est le plus élevé, on remarque plus d'activité que dans les années où il est insuffisant... C'est la misère et non le bien-être qui déprave l'ouvrier. » (I, p. 264.)

2. I, p. 70. Villiaumé indique aussi les deux principes supérieurs à ceux de l'économie politique, c'est-à-dire la fraternité et le salut public ; tous deux prescrivent « l'assistance sociale » (II, p. 34).

libre en même temps que l'État plus puissant¹. » Il y a trois agents de la production, la terre, le capital et le travail; le capital a grandi et s'est multiplié par le crédit et l'association; le travail a déchu, par l'agglomération et le machinisme, tandis que le travailleur prenait une idée plus haute de sa personne. De là des conflits nombreux, dont l'État est le juge naturel : « Plus il y a d'industrie dans un pays, et moins il peut y avoir là de cette liberté stérile, qui n'est pas le gouvernement d'une nation par elle-même, mais la négation et la défaillance du gouvernement². » On nous conseille de laisser agir le libre jeu des lois économiques, l'harmonie des intérêts; pure duperie que tout cela. « Il faut avoir une grande foi dans la simplicité du public, pour l'entretenir gravement d'une intime et constante solidarité entre le travailleur et le capitaliste. Est-ce que le capitaliste souffre en cette qualité des souffrances du travailleur? Pas le moins du monde. Il en a le travailleur à meilleur marché. Est-ce qu'il est intéressé au bien-être du travailleur? Mais le bien-être de celui-ci le ferait indépendant et renchéri³. »

L'école libérale et doctrinaire, dit encore Dupont-White, a combattu avec raison l'erreur du XVIII^e siècle qui, satisfait d'avoir placé le principe du pouvoir dans la nation, oubliait de limiter ce pouvoir; mais en défendant les droits de l'individu elle a trop négligé les devoirs des gouvernements; les écoles socialistes ont réparé cet oubli. Le rôle de l'État varie d'ailleurs selon les pays, d'après le caractère de chaque peuple. Ce rôle en France doit être plus grand qu'ailleurs; la production même en a besoin, car le Français, plus avide de places et de distinctions que d'argent, n'est point poussé par la cupidité à créer des richesses nouvelles. Pour la répartition, le devoir de l'État est plus impérieux encore : « Il faut se souvenir que la France d'autrefois était un régime de castes. D'un côté l'exemption des charges publiques, le privilège des honneurs et des emplois; de

1. *L'individu et l'Etat*, 3^e édit., 1865, p. 50. « Quand nous invoquons l'État comme un agent de progrès, dit-il encore, ce que nous estimons en lui, c'est l'instrument capable entre tous d'améliorer et d'exalter l'Individu, c'est la force ajoutée aux forces individuelles pour atteindre le bien, le vrai, le beau l'utile, à travers les infirmités de notre nature et de notre condition. » (Préface p. LX.)

2. P. 60.

3. P. 89.

l'autre tout le poids de l'impôt et des incapacités légales. De là aujourd'hui des misères imméritées, héréditaires, transmises à l'homme du peuple par un père ou un grand-père misérable lui-même parce qu'il portait le poids d'institutions mauvaises, parce qu'il était seul à payer l'impôt au roi, la redevance aux nobles, la dime aux prêtres. Chez un peuple qui a de tels antécédents, la puissance publique a un principe tout spécial d'action et de devoirs. Les institutions vicieuses d'autrefois ont créé dans ce pays une profondeur de mal qui ne permet ni l'indifférence, ni la sympathie inerte. L'État, en France, dùt-il à l'avenir et en principe s'effacer, se neutraliser, cette condition lui serait défendu à cette heure¹. » Les conclusions de Dupont-White sont d'ailleurs juste à l'opposé du communisme, puisqu'il a pour idéal le retour à la petite industrie et le morcellement de la propriété foncière.

Parmi les écrivains qui prenaient une position intermédiaire entre le socialisme et l'économie libérale, se plaça un théoricien alors à ses débuts, Léon Walras. Son premier ouvrage paru en 1860 renferme le souhait « de voir enfin le socialisme, pour rendre à un mot que l'empirisme a compromis et déshonoré sa signification scientifique, étayé sur l'économie politique, les réformes pratiques déduites de théories méthodiques, enfin le caprice des opinions irréfléchies céder devant l'empire des convictions raisonnées². » Il y a dans le monde social des faits naturels, dominés par la fatalité, puis des faits moraux, qui relèvent du droit naturel. L'étude des lois naturelles de l'échange doit être *vraie*; l'examen des conditions sociales de la propriété doit assurer une distribution *juste*; l'art social doit faciliter une production abondante et viser *l'utile*. C'est à ce triple point de vue qu'il faut ramener tous les faits économiques. Les socialistes empiriques, préoccupés du juste, furent sincères, mais dépourvus de connaissances scientifiques et de méthode; les économistes avaient pour eux le vrai, mais leur timidité les fit trembler devant le problème social. Walras est impitoyable pour Proudhon, pour ses formules retentissantes et vides, pour

1. P. 106.

2. *L'économie politique et la justice*, 1860, in-8, introduction, p. VIII. Walras est très sévère pour le « socialisme sentimental ».

ses observations superficielles; mais il montre la même sévérité pour Thiers, le champion de l'égoïsme capitaliste, ou pour Bastiat, l'économiste à la philosophie mesquine et à la science fausse¹.

Ces écrivains sérieux et austères étaient beaucoup moins connus sous l'Empire que le bruyant polémiste qui donnait le ton à la presse française. Émile de Girardin n'oubliait aucune des questions qui intéressent l'opinion publique, et ses articles ne laissaient personne indifférent. Mais comment trouver des opinions arrêtées, un système économique chez ce publiciste changeant, conservateur en 1840, révolutionnaire et socialiste en 1850, chez qui trois idées seulement demeuraient constantes, l'indifférence pour la forme du gouvernement, la passion pour la liberté de la presse et le désir de s'enrichir? Depuis le coup d'État il avait renoncé aux audaces des années précédentes; son scepticisme se cachait derrière des formules sonores, bien garnies d'antithèses, qui se prêtaient à de multiples interprétations. Il écrivait, par exemple, le 6 septembre 1852, cette phrase énigmatique sous son apparente clarté : « La solidarité est à la liberté ce que l'immobilité est au mouvement, ce que l'ombre est à la lumière, ce que la communauté est à la réciprocité, ce que l'ancienne formule *association* est à la formule nouvelle *assurance*. — La solidarité, élevée à sa plus haute puissance, c'est le Communisme. — La liberté, réduite à sa plus simple expression, c'est le Mutualisme... Le Mutualisme, c'est le Socialisme ayant trouvé son véritable nom, comme le vrai nom de Communisme est Despotisme². » Le plus souvent Girardin poussait le gouvernement à multiplier les travaux publics, les entreprises financières, à continuer partout ce qu'il avait commencé à Paris, à « haussmaniser la France³ »; d'autre part il voulait un grand système d'assurances au profit des ouvriers contre la misère et les accidents. Pour imposer aux gouvernants la création de ce budget du travail, le hardi journaliste n'hésitait point à suggérer aux ouvriers

1. Cournot, dans les *Principes de la théorie des richesses*, montra aussi que l'intérêt privé s'oppose souvent à l'intérêt général, et précisa les cas où l'État doit intervenir.

2. *Questions de mon temps*, t. VIII.

3. *Pouvoir et impuissance. Questions de l'année 1865, 1867*, p. 212.

une idée qui devait reparaitre plus tard, celle de la grève générale internationale¹.

III

Le socialisme sous sa forme révolutionnaire n'était pas tout à fait sans représentants. Chez quelques proscrits, exaspérés par la souffrance et la misère, on vit apparaître l'idée de la révolution sociale sous son aspect le plus menaçant. Ainsi Déjacque, jeune socialiste exilé à Londres, avait commencé par y mener rude guerre contre les rois de la proscription, les Ledru-Rollin et les Victor Hugo; puis il publia un livre qui contient la théorie de la propagande par le fait avec ses conséquences les plus extrêmes; personne n'y fit attention². Parmi les anciens chefs d'école, les saint-simoniens ne montraient d'audace que dans les questions morales ou religieuses; Considérant demeurait absorbé par ses essais de phalanstère, Cabet par la fondation de l'Icarie aux États-Unis. Pierre Leroux prenait encore la parole; mais son grand ouvrage, *La grève de Samarez*, était si confus, si incohérent, qu'on n'y vit qu'une fantaisie d'utopiste. Louis Blanc, tout en demeurant fidèle à ses idées, les défendait seulement dans le passé, dans l'histoire de la Révolution, et ne revenait au système du Luxembourg que pour réfuter les attaques de ses compagnons d'exil³. Au contraire, un système socialiste complet fut exposé par un écrivain belge établi à Paris, Colins. Ce vieux colonel qui avait jadis rêvé d'aller tirer Napoléon de Sainte-Hélène en ballon pour en faire l'instrument de l'émancipation

1. Ce serait une « grève universelle, grève de toutes les professions manuelles dans tous les pays civilisés, à l'effet d'assurer la reconnaissance et la consécration des droits du travail par l'établissement du budget du travailleur... » (*Ibid.*, p. 364.) Girardin avait déjà proposé le 3 décembre 1851, dans une réunion républicaine, de résister au coup d'État par la grève générale.

2. *La question révolutionnaire*. New-York, 1854. Il veut abolir la religion, la propriété, la famille; en attendant, on doit, par groupes de trois ou de quatre, égorger, voler, incendier, empoisonner. Sur son attitude en face des proscrits de Londres, v. les *Souvenirs* de Lefrançais, pp. 191 et 204. Les idées anarchistes furent soutenues par un autre proscrit, Cœurderoy (*Jours d'exil*, 1854).

3. Il répondit à l'attaque de Mazzini (*Questions d'aujourd'hui et de demain*, t. V), puis publia des *Observations sur une récente brochure de Kossuth, Ledru-Rollin et Mazzini*, 1856.

humaine, composa une série d'ouvrages longs, mal faits, où la théologie est mêlée à l'économie politique, l'histoire à la philosophie. Colins est pénétré de la grandeur de l'espèce humaine et la sépare entièrement des animaux dans lesquels il ne voit, comme Descartes, que des machines. A cette humanité convient une religion rationnelle, qui a été découverte par lui. Comme tant d'utopistes, il veut l'établir par l'autocratie et réclame, comme préface de l'ordre futur, la suppression de la liberté de conscience : « L'intolérance, dit-il, est la vertu de tout être fort destiné à vivre avec des êtres faibles ; et tout cela afin d'avoir une règle et une sanction communes, hors desquelles toute société est impossible¹. » L'éducation qu'il propose habituera les élèves à ne pas discuter. Au point de vue économique, le système de Colins repose sur l'établissement du collectivisme foncier : cette idée qui devait trouver plus tard de nombreux partisans passa inaperçue en France au moment où son auteur l'exposa.

En somme, quand on parlait du socialisme au début de l'Empire, un seul nom, celui de Proudhon, venait aussitôt à l'esprit ; lui seul parmi les théoriciens célèbres de 1848 restait sur la brèche, toujours prêt à écrire et à combattre. Aussi pouvait-il dire fièrement : « je me regarde comme l'expression la plus complète de la Révolution². » Les livres publiés par lui après 1852 contiennent toujours des formules violentes et des malédictions contre le régime capitaliste ; mais sous ce langage révolutionnaire le grand critique présenta des théories pacifiques, modérées, qui ne pouvaient guère plus effrayer les défenseurs de la société que celles d'un Auguste Comte. Le langage lui-même s'était un peu — très peu — adouci chez lui : le mot « an-archie » employé dans ses livres antérieurs pour frapper l'attention fait place à « fédéralisme », à peu près dans le même sens. « La propriété, c'est le vol », disait-il autrefois, en désignant sous le mot de propriété le droit d'user et d'abuser ; après 1852 ce droit lui paraît toujours aussi condamnable, mais il déclare conser-

1. *De la justice dans la science*, 1860, t. II, p. 405. Son principal ouvrage est la *Science sociale* (1857, 5 vol. in-8).

2. *Correspondance*, VII, p. 36. Tous les théoriciens de gauche signalent son influence. Vacherot le cite avec éloges. Villiaumé l'appelle « le premier des journalistes, le plus puissant et le plus courageux critique de notre époque ». (*Nouveau traité d'économie politique*, I, p. 60.)

ver la propriété, entendant par ce terme la part de biens dont chacun pourra disposer en vertu des contrats fondés sur la mutualité¹.

Dès 1852 Proudhon, à peine sorti de prison, eut l'idée audacieuse de publier une brochure qui, selon son expression, n'était ni pour ni contre, mais sur le coup d'État. Un sort est jeté, dit-il, à tous les gouvernements de notre pays : « ce *sort*, c'est le problème du prolétariat, la substitution de l'économie à la politique, des intérêts à l'autorité, en un mot, l'idée sociale. » Louis-Napoléon doit le comprendre, lui qui hésite aujourd'hui entre la Révolution et l'Église. Napoléon I^{er} n'a partout abouti qu'à des échecs; son neveu fera bien d'éviter « la triste parodie de l'époque impériale », de comprendre qu'il y a pour le problème économique deux solutions seulement, l'utopie communiste, ou l'établissement de la liberté économique progressive, basée sur un nouveau système de crédit².

Après 1852 Proudhon fit quelques travaux de librairie pour gagner sa vie; même dans ces besognes subalternes, sa puissante personnalité apparaissait bien vite. La première édition, d'ailleurs anonyme, du *Manuel du spéculateur à la Bourse* est un simple catalogue des valeurs cotées rue Vivienne; dans la cinquième édition l'ouvrage est devenu un livre de combat. La morale publique est ruinée par la Bourse, dit Proudhon; « l'improbité règne dans les mœurs, la piraterie dans les affaires »; le respect du travail a disparu. La féodalité industrielle se trouve à son apogée; propriétaire d'un capital de 30 milliards, elle prélève un tribut de 4 milliards par an sur les 9 que produit la nation. Voilà l'origine de la crise économique et financière qui vient de sévir en 1856 et 1857. Les causes accidentelles, comme la dépréciation de l'or et les mauvaises récoltes, ne comptent guère à côté des causes organiques; l'énormité du capital engagé dans les entreprises industrielles et surtout dans les chemins de fer, le retour de la bourgeoisie industrielle au salariat, l'abandon des campagnes, la défaite de la propriété immobilière par la propriété mobilière, l'appauvrissement con-

1. V. Eltzbacher, *l'Anarchisme*, traduction française, 1902, p. 105 sqq.

2. *La Révolution sociale démontrée par le coup d'Etat du 2 décembre*, 2^e édit., 1852, p. 11 et 231 sqq.

tinu de la terre, la hausse des loyers urbains, l'accroissement régulier de l'impôt, le besoin de plus en plus grand de numéraire pour l'agiotage, voilà les phénomènes chaque jour plus accentués qui bouleversent toute la France. Les classes moyennes et inférieures sont ainsi rendues forcément révolutionnaires; leurs intérêts deviennent communs et leur alliance naturelle. Pour le moment, l'instinct populaire les pousse à réclamer un empire industriel, une sorte de communisme gouvernemental : à Paris les ouvriers demandent que Napoléon III construise des maisons pour trancher la question des loyers. Mais après cette période communiste, qui se produira peut-être, les hommes reviendront à la solution naturelle, qui se trouve dans la république industrielle.

Le germe de celle-ci, continue Proudhon, apparaît dans quelques associations ouvrières qui se sont formées depuis peu. Les sociétés constituées en 1848 ont pour la plupart échoué; mais celles qui subsistent abordent franchement le problème social, composées d'ouvriers d'élite « ayant un pied dans la civilisation et l'autre dans la barbarie ». Elles sont utiles pour former « non pas une masse de capitaux, mais un fonds d'hommes ». Dans ces associations se développe tout un ensemble de pratiques nouvelles : ainsi la faculté illimitée d'admettre de nouveaux associés, la formation progressive du capital par le travail, la participation de tous à la direction et aux bénéfices, le travail aux pièces avec salaire proportionnel, le recrutement régulier des sociétaires parmi les auxiliaires, l'existence d'une caisse de retraite et de secours assurée par une retenue. Plus tard on ajoutera d'autres améliorations. Certaines de ces sociétés, qui ont commencé avec 0, possèdent aujourd'hui 20, 30, 50 et même 80.000 francs; et leurs membres comprennent la nécessité d'une éducation spéciale : « on ne naît point associé, disait l'un d'eux, on le devient. » Ces associations ouvrières fondées sur la mutualité; les sociétés de consommation créées par l'initiative bourgeoise; les sociétés de logements, réduisant les loyers au prix de revient; les sociétés d'échange qui commencent à peine; voilà les germes encore faibles, mais vivaces, de la république industrielle. Aujourd'hui l'État ou même des Compagnies privées emploient continuellement sous nos yeux l'expropriation avec

indemnité; le peuple aussi pourra s'en servir, et, par ce procédé, faire pacifiquement sa révolution¹.

Proudhon publia peu après *La justice dans la Révolution et dans l'Église*, grand ouvrage qui renferme une philosophie générale de la société, de la famille, de l'éducation, du travail. Cet ouvrage, dit-il, est destiné au peuple avant tout; le peuple prie et paie depuis les débuts de l'histoire, le temps est venu de le faire philosopher. L'homme du peuple, la praticien, accoutumé à l'observation et à l'expérience, possède ainsi la saine méthode philosophique; ses connaissances ne diffèrent de celles du théoricien que par la quantité, non par la qualité. A ces masses qui ont perdu les croyances religieuses, la philosophie nouvelle offre pour les remplacer la justice, dont le peuple a conservé le sentiment. C'est cette idée qu'il s'agit d'expliquer et de développer : « la Révolution est le nom français de l'idée nouvelle; la Philosophie est son nom germanique; que la Justice devienne son nom cosmopolite. » Cette idée, Proudhon l'applique tour à tour à la situation des personnes et des biens, au gouvernement et à l'éducation, au régime de la famille et du travail; sans cesse il l'oppose à l'idée religieuse. La justice doit se réaliser partout par l'égal échange, par la mutualité : mutualité entre les ouvriers et les maîtres, par l'égalité du produit et du salaire; entre les vendeurs et les acheteurs, par l'égale valeur des produits échangés; entre les prêteurs et les emprunteurs, par l'organisation du crédit gratuit; entre les propriétaires et les locataires, par la réduction des loyers.

Le travail, dont la religion fait une peine et une infériorité, doit devenir un honneur et une joie. Mais l'évolution économique du temps actuel ne permet pas de réaliser les espérances formulées par tous les réformateurs, l'augmentation des salaires jointe à la réduction des heures de travail². Puisqu'on ne peut aller contre ces faits, le mieux est de relever la valeur de l'ouvrier en lui assurant deux garanties, l'enseignement professionnel et

1. *Manuel du spéculateur à la Bourse*, 5^e édit., 1857, p. 451 sqq.

2. « Plus le travail se divise et les machines se perfectionnent, moins l'ouvrier vaut, conséquemment moins il est payé; partant, plus, pour un même salaire, sa tâche augmente. Cela est d'une logique fatale, dont aucune législation, aucune dictature ne saurait empêcher l'effet. » (*Justice*, 2^e édit., 1860, 6^e étude, p. 94.)

une bonne organisation des fonctions dans l'atelier. Actuellement on n'enseigne pendant l'apprentissage qu'une parcelle du travail; on abrutit ainsi l'ouvrier qui se voit fermer la porte des autres professions et qui prend la sienne en dégoût; on le rend « manchot et méchant ». La véritable instruction fera parcourir au jeune ouvrier la série tout entière des exercices industriels, en dégagant de chacun d'eux l'idée qui s'y trouve contenue. Le travail ainsi compris devient profitable, intéressant, passionnant. « C'est une volupté intime à laquelle le recueillement de la solitude n'est pas moins favorable que les excitations de l'atelier, et qui résulte, pour l'homme de travail, du plein exercice de ses facultés : force du corps, adresse des mains, prestesse de l'esprit, puissance de l'idée, orgueil de l'âme par le sentiment de la difficulté vaincue, de la nature asservie, de la science acquise, de l'indépendance assurée, communion avec le genre humain par le souvenir des anciennes luttes, la solidarité de l'œuvre et la participation égale au bien-être¹. » Dans l'agriculture il sera facile d'assurer au prolétaire les moyens de s'intéresser à son travail; c'est dans la grande industrie que le problème est le plus difficile.

La pensée dernière de Proudhon se trouve dans le livre qu'il venait d'achever à la veille de sa mort, *De la capacité politique des classes ouvrières*. Il démontre d'abord que la société actuelle renferme, quoi qu'on dise, deux classes distinctes et opposées, la classe bourgeoise et la classe ouvrière, uniquement liées par les quelques articles du Code civil sur le contrat de louage d'ouvrage et d'industrie. « Toute notre politique, notre économie publique, notre organisation industrielle, notre histoire contemporaine, notre littérature elle-même reposent sur cette distinction inéluctable, que la mauvaise foi et une sotte hypocrisie peuvent seules nier². » Les ouvriers ont d'abord prêté l'oreille aux théories présentées par des novateurs venus de l'autre classe; ils ont cherché, sans se laisser affilier aux sectes socialistes, à utiliser les maximes qu'elles répandaient. De là est venue la popularité du système du Luxembourg, qui repose sur les vieilles idées autoritaires, qui va même plus loin puisque le communisme détruit la famille,

1. 6^e étude, p. 100.

2. P. 63.

dernière forteresse de la liberté individuelle. L'idée mutualiste n'a conquis d'influence que depuis 1848. D'après elle, l'homme étant l'incarnation de la Justice tient son droit de la dignité de sa nature, et non de l'État; il demande légitimement service pour service, garantie pour garantie : « c'est l'antique talion, *œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie*, en quelque sorte retourné, transporté du droit criminel et des atroces pratiques de la *vendetta* dans le droit économique, les œuvres du travail et les bons offices de la libre fraternité. » Ce principe doit prévaloir désormais en économie politique; « l'utilité vaut l'utilité; la fonction vaut la fonction; le service paie le service; la journée de travail balance la journée de travail; et tout produit sera payé par le produit qui aura coûté même somme de peines et de frais ¹ ». Une exception ne serait à faire qu'en faveur des fonctions pénibles et répugnantes. Tous les hommes sont égaux en dignité; ils ont des facultés inégales, mais cette inégalité demeure dans des limites restreintes. « C'est comme une moisson dont tous les épis sont inégaux, et qui n'en est pas moins comme une plaine unie, étendue à l'horizon. » Étant donné le salaire d'une journée de travail normale, l'enfant, le vieillard, le travailleur parcellaire n'en toucheront qu'une partie; l'ouvrier d'élite ou l'homme qui sait diriger pourront gagner chaque jour le prix d'une, deux, trois journées ou davantage. Ce sera facile à mesurer, pourvu que la bonne foi domine et que la société se soumette à la justice. « L'évaluation des travaux, la mesure des valeurs, sans cesse renouvelée, est le problème fondamental de la société, problème que la volonté sociale et la puissance de collectivité peuvent seules résoudre ². » C'est à la démocratie ouvrière d'imposer ce travail à l'État. Les mutuellistes veulent que celui-ci remédie aux excès actuels de la spéculation et de l'agiotage ³. La mutualité doit également transformer le régime des loyers, dans lequel tout

1. P. 92 et 119.

2. P. 125.

3. « Des statistiques détaillées et souvent renouvelées; des informations précises sur les besoins et les existences; une décomposition loyale des prix de revient; la prévision de toutes les éventualités, la fixation entre producteurs, commerçants et consommateurs après discussion amiable, d'un taux de bénéfice en *maximum et minimum*, selon les difficultés et les risques; l'organisation de sociétés régulatrices : tel est à peu près l'ensemble des mesures au moyen desquelles ils songent à discipliner le marché. » (P. 131-2.)

est combiné aujourd'hui à l'avantage du propriétaire. Le régime du crédit se modifiera aussi; le crédit impliquera toujours le dépôt d'un gage, mais on pourra beaucoup réduire la commission prélevée par le prêteur. Puis la mutualité pénétrera dans l'association : les grandes sociétés capitalistes actuelles sont des groupements d'hommes unis contre tout le monde, et cherchant à écraser les petits producteurs; l'association mutuelliste, largement ouverte, reçoit même des gens dépourvus de capitaux. Enfin, la mutualité transportée dans le gouvernement deviendra le fédéralisme.

Ainsi le système de Proudhon assigne au gouvernement un rôle tout nouveau. C'est un lieu commun de répéter que le théoricien du mutuellisme a réduit à rien le rôle de l'État; il y a là une erreur complète. Contre la centralisation, Proudhon a prononcé les paroles les plus sévères; mais les gouvernements décentralisés et simplifiés de l'avenir posséderont un rôle économique très important¹. Proudhon flétrit souvent les fausses théories libérales qui ont engendré les « bacchanales du mercantilisme ». La liberté pour la liberté ne vaut pas mieux que l'art pour l'art ou la guerre pour la guerre. « J'affirme, autant qu'homme du monde, la liberté; je la veux et la revendique; mais elle ne me suffit pas². » Le grand écrivain révolutionnaire et anarchiste n'était au fond ni un révolutionnaire, ni un anarchiste, mais un réformateur pratique et modéré, qui a fait illusion par le ton vibrant de ses pamphlets contre la société capitaliste.

L'œuvre de Proudhon était si variée, si complexe, que toutes les idées, fort différentes et parfois contradictoires, soutenues par lui trouvèrent des partisans. De là tant de divergences parmi les hommes qui se sont déclarés ses disciples. Les jeunes républicains à tendances modérées apprirent chez lui à se défier de l'intransigeance, du jacobinisme : tel fut Gambetta, —

1. Proudhon confie à l'État, par exemple, l'organisation du crédit mutuel, et s'empresse d'ajouter en note : « Est-il besoin de rappeler au lecteur que tout service public, organisé de manière à ne coûter rien ou presque rien aux consommateurs, est un travail de collectivité agissant par elle-même ou pour elle-même, travail par conséquent autant en dehors de la communauté que de la centralisation?... Ce que nous venons de dire du crédit, nous le répéterons de l'assurance publique, des travaux publics, etc. » (P. 161.)

2. P. 378.

lecteur passionné de la *Justice*¹. Les jeunes révolutionnaires préféraient ne voir en lui que le critique redoutable de la société bourgeoise². D'autres écrivains étudièrent avec soin son œuvre économique. Darimon, esprit médiocre, mais habile vulgarisateur, prêcha dans la *Presse* la réforme des banques; Georges Duchêne publia contre la haute finance les livres les plus documentés, les plus scientifiquement passionnés qui aient paru sous le second Empire; Langlois crut avoir trouvé dans la doctrine mutualiste la base de toutes les sciences sociales³. D'autres encore cherchèrent à vulgariser à la fois sa politique et ses conceptions sociologiques : parmi les nombreux journaux fondés par la jeunesse républicaine, la *Rive gauche* fut celui où divers rélacteurs, surtout Longuet, surent le mieux défendre les théories du maître. Mais ce fut la classe ouvrière surtout qui reconnut en lui un des siens; nous retrouverons bientôt la trace de l'influence profonde exercée sur elle par le grand polémiste.

En somme, réformes économiques et progrès pacifique, voilà ce que recommandent presque tous les théoriciens dans les premières années de l'Empire. L'idée révolutionnaire ou communiste semblait avoir disparu, et Louis Reybaud ne choquait personne lorsqu'il écrivait en 1854 : « le socialisme est mort; parler de lui, c'est faire son oraison funèbre. »

1. V. Deluns-Montaud, *La philosophie de Gambetta (Revue politique et parlementaire, février 1897)*.

2. Tridon a montré en lui deux hommes qui se combattent, le Français, qui est un vrai révolutionnaire, et l'hégélien allemand, craintif et brumeux (Tridon, *Œuvres diverses, 1891, p. 136*). Cf. Tchernoff, *Le parti républicain, p. 184 sqq.*

3. V. son livre, *L'homme et la Révolution, 1867*.

CHAPITRE III

LE RÉVEIL DE LA CLASSE OUVRIÈRE

I

La grande nouveauté du mouvement social sous le second Empire, c'est que les ouvriers commencent à parler et agir par eux-mêmes. Jusque-là ils avaient suivi presque toujours l'impulsion de théoriciens ou d'hommes politiques sortis de la bourgeoisie; mais les théoriciens venaient de montrer leur impuissance, les hommes politiques avaient dirigé la répression des journées de juin; les classes élevées faisaient bon accueil au coup d'État parce que c'était l'écrasement du socialisme. Les prolétaires en vinrent à se persuader que, selon la formule de l'Internationale, l'émancipation des travailleurs devait être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Pareille chose paraissait invraisemblable au commencement de l'Empire; après le 2 décembre, après la ruine de tous les groupes révolutionnaires, il n'y avait dans les villes ouvrières que silence, travail et soumission; toutefois quelques observateurs perspicaces ne s'y laissèrent pas tromper. Un des plus sérieux, Audiganne, constate en 1860 que les relations entre industriels et ouvriers ne se sont point améliorées, surtout dans les grands ateliers récemment fondés; partout le salarié se défie du maître. Dans les ateliers de la petite industrie, ceux de Normandie, par exemple, les travailleurs sont calmes, obéissants, craintifs; mais leur ignorance fait que, s'ils se laissaient aller à la révolte, ces natures incultes commettraient des excès plus graves que des hommes d'une éducation supérieure¹. Louis Reybaud

1. Audiganne, II, p. 395 sqq.

avoue que l'esprit de rébellion est fort développé dans les manufactures, malgré les règlements et les amendes, ou plutôt à cause de ces règlements et de ces amendes¹.

La résistance économique des ouvriers aux patrons s'est toujours traduite par le même moyen, le refus du travail; aussi voit-on des grèves éclater même aux époques de compression politique, sans aucune arrière-pensée chez ceux qui défendent ainsi leur salaire. En pleine dictature, pendant l'année 1852, il y en eut un grand nombre². Conformément à la loi, les tribunaux condamnaient les principaux meneurs de la coalition, les journaux signalaient cela en passant, et l'on n'en parlait plus³. Ce genre d'agitation ne suffisait point à certains membres de la classe ouvrière. Celle-ci renferme toujours une minorité d'hommes actifs, de « militants », comme ils s'appellent aujourd'hui,

1. « Plus j'étudie les faits, plus je demeure convaincu qu'à côté des passions de circonstance que les ouvriers puisaient dans les livres ou dans les clubs, il en est de permanentes, très réfléchies et très profondes, où ils ne s'inspirent que d'eux-mêmes. A mesure que la trace des premières s'efface, les secondes prennent plus d'empire sur eux, et autant les unes appartenaient à un monde chimérique, autant les autres appartiennent au monde positif. C'est dans le régime même de la manufacture que ces passions ont pris naissance et s'alimentent, malgré les règlements, malgré les amendes, malgré le silence imposé et les servitudes multipliées jusqu'à la minutie, ou plutôt à raison de ces servitudes, de ce silence, de ces amendes et de ces règlements. » (Reybaud, *Condition des ouvriers en soie*, 1859, introduction, p. VIII.) — Un homme en relations avec les ouvriers écrivait en 1857 : « Quand on y regarde de près et qu'on recherche si les erreurs qui agitaient alors (en 1848) les esprits sont redressées ou détruites, on reconnaît avec tristesse que, dans le monde des idées, aucun progrès ne s'est accompli. » (*Journal des Economistes*, 2^e série, t. XV, p. 143.)

2. V. le journal *L'Union*, du 5 au 17 juillet 1852.

3. Voici le relevé, fait par l'Office du Travail, des poursuites dirigées sous l'Empire contre les coalitions jusqu'à la loi de 1864 :

| | |
|----------|---------------------------|
| En 1852, | 86 poursuites. |
| 1853, | 109 |
| 1854, | 68 |
| 1855, | 168 (année d'Exposition). |
| 1856, | 73 |
| 1857, | 55 |
| 1858, | 53 |
| 1859, | 58 |
| 1860, | 58 |
| 1861, | 63 |
| 1862, | 44 |
| 1863, | 29 |
| 1864, | 21 |

(*Les associations professionnelles ouvrières*, t. I, p. 40.)

qui prennent l'initiative des revendications prolétariennes, excités les uns par la sensation de la misère matérielle, les autres par le sentiment de leur dignité offensée.

Leur action ne pouvait s'exercer, à cette époque de surveillance rigoureuse, que dans quelques grandes villes. Les ouvriers lyonnais, par exemple, offraient à ceux qui les observaient un mélange de sentiments nobles et fâcheux, l'envie à l'égard des riches, la dignité dans la misère, le respect pour la science, l'amour de l'abstraction souvent mal comprise, la coutume de rêver pendant que les bras travaillaient. Mais au début c'était à Paris seulement qu'on pouvait agir et s'entendre, avec quelques chances d'échapper à l'attention de la police. Un ancien ouvrier, entré depuis 1848 dans la vie politique, a fait une étude intéressante sur les ouvriers parisiens à cette époque¹. On doit distinguer parmi eux, dit Corbon, une classe inférieure, une classe moyenne et une classe supérieure. La première est ou inoffensive, ou vicieuse (sujette à l'ivrognerie et la mendicité), ou offensive (c'est le groupe des voleurs et des criminels). La seconde a peu d'initiative et peu d'exigences : elle comprend des ouvriers de province, laborieux et tempérés, des passagers qui épargnent pour retourner au pays, enfin des Parisiens honnêtes, laborieux, égoïstes, qui rêvent d'amasser un petit pécule pour vivre un jour sans rien faire. La classe supérieure aime le progrès sous toutes ses formes; elle saisit très bien le côté général des questions sociales ou politiques. L'idée qui lui est la plus chère est celle du groupement collectif, de la corporation; l'association ouvrière de production lui paraît trop absorbante, car le Parisien veut pouvoir consacrer quelques heures à autre chose qu'à son travail.

Le nombre des ouvriers à Paris s'accrut, nous l'avons vu, d'une façon considérable. Au début, le gouvernement avait cherché, dans un but de sécurité, à diminuer cet afflux; le ministre de la police avait prescrit aux préfets de ne délivrer de passeports aux ouvriers pour la capitale que s'ils avaient de quoi y vivre un mois². Cela changea bientôt, et les travaux com-

1. Corbon, *Le secret du peuple de Paris*, 1863.

2. *Siècle*, 20 mars 1852.

mencés par Haussmann amenèrent à Paris une quantité de provinciaux. L'ouvrier parisien de 1848 y perdit quelque chose de ses traits caractéristiques; mais de leur côté les immigrés subirent l'influence de l'atmosphère ambiante, de sorte que cette population se trouva représenter toutes les parties de la France, tout en conservant l'ancien esprit parisien d'indépendance et le goût des idées générales. C'est à Paris surtout que la loi de 1833 sur l'instruction publique avait porté ses fruits; les résultats en étaient encore insuffisants, puisque l'enquête de la Chambre de commerce en 1860 compte 50.000 ouvriers, c'est-à-dire 13 p. 100, ne sachant ni lire ni écrire; mais du moins la grande majorité avait reçu quelques rudiments d'instruction. Des idées n'auraient pourtant pas suffi à l'émouvoir; mais son état matériel, la hausse des prix et des loyers devaient la préparer à écouter les hommes qui recherchaient l'amélioration de son sort.

A côté des souffrances matérielles venaient les souffrances morales. Les ouvriers avaient à supporter l'oppression du gouvernement et celle des patrons; ils se plaignaient aussi que la conquête de l'égalité politique ne répondit à aucun progrès dans les relations sociales, dans le rapprochement des classes. Au contraire, la transformation de Paris séparait de plus en plus les diverses catégories d'habitants. Auparavant bourgeois et ouvriers se trouvaient réunis dans la plupart des maisons; ils occupaient des étages différents, mais le voisinage faisait quelquefois naître des relations passagères¹. Sous l'Empire, les quartiers somptueux du centre n'eurent plus aucune ressemblance avec les quartiers extérieurs où se confinèrent les ouvriers. On avait bien essayé, sur l'initiative de l'Empereur, d'améliorer le logement dans les faubourgs en y faisant des cités ouvrières; mais les minutieux règlements imposés aux locataires firent délaisser par les travailleurs ces « casernes » où ils perdaient encore quelque chose de leur liberté.

1. Un ancien ouvrier rappelait avec regret en 1874 « ces maisons hospitalières où se confondaient, il y a seulement quelques années, les pauvres et les riches, où, par une sorte de solidarité tacite, les locataires des différents étages se prêtaient une assistance réciproque, où la faillite du commerçant d'en bas n'attirait dans toute la maison que des marques de sympathie, où la charité du premier ne tardait pas à réparer le désastre survenu dans la mansarde. » (Fribourg, dans *Bulletin de la société Le Play*, IV, p. 475.)

Les prolétaires à l'esprit élevé souffraient aussi de leur misère intellectuelle. Il leur était pénible de savoir que beaucoup d'entre eux n'avaient jamais appris à lire, que d'autres avaient oublié les faibles notions acquises à l'école ; de là une aspiration ardente vers l'instruction. Nous sommes habitués aujourd'hui, quand on parle de réformes sociales, à désigner sous ce nom les réformes économiques ; mais jusqu'en 1882, l'établissement de l'enseignement primaire gratuit et laïque pour tous, complété par l'enseignement professionnel, a été la première et la plus constamment renouvelée des revendications ouvrières. Les adultes se plaignaient également de n'avoir pas de lectures faites pour eux, sauf d'insipides conseils de morale ; pas de journaux à bon marché qui pussent leur offrir de l'intérêt. On essaya de changer cela ; quelques ouvriers eurent, les premiers, la pensée de fonder à Paris des bibliothèques municipales et créèrent celle du III^e arrondissement¹. Un éditeur voulut aussi leur donner à lire un périodique hebdomadaire non politique ; le *Panthéon des ouvriers*, qui parut le 13 novembre 1858, contenait des romans, des récits de belles actions, des renseignements sur les inventions nouvelles. Une partie de chaque numéro était consacrée au « gymnase intellectuel », c'est-à-dire à des questions posées aux lecteurs, aux ouvriers seuls ; on insérait les principales réponses, afin de les exciter à penser et à écrire. Voici quelques-unes des questions posées, qui suscitèrent de nombreuses études : « quel est l'homme le plus estimable, celui qui fait des choses qui méritent d'être écrites, ou celui qui écrit des choses qui méritent d'être lues ? — Quel est le meilleur plan à adopter pour écrire une histoire de France à l'usage des classes ouvrières ? — Faut-il ou non encourager la tendance du siècle pour les romans, comme on les conçoit généralement aujourd'hui ? » Mais bientôt ce recueil, qui vendait 4.000 numéros seulement, fut menacé de succomber ; en supprimant les illustrations, en mettant le numéro à dix centimes au lieu de cinq, puis en rendant le journal politique, on ne fit que retarder quelque peu la chute ; les lettres d'adhésion et d'encouragement de bon nombre d'ouvriers ne purent l'empêcher. Dans une de ces lettres, un typo-

1. Tolain, *Quelques vérités sur les élections de Paris*, 1863, p. 27.

graphe adresse de sages conseils aux autres travailleurs : instruisez-vous, dit-il, si vous voulez sortir de votre abaissement; « formez sur tous les points de la France de petites réunions de dix à vingt personnes, sur le pied d'une égalité parfaite, pour y discuter et étudier des ouvrages qui traitent d'économie politique et sociale, de chimie, d'histoire et de sciences, et pour y faire des lectures instructives à la portée de toutes les intelligences. « Ce sera le moyen d'acquérir la considération ¹.

Un recueil de ce genre contenait trop de littérature pour la majorité des ouvriers; pour les militants, il ne répondait pas à l'impérieux désir d'action qui les animait. Dans leur bouche, action voulait dire surtout groupement, droit de se réunir et de s'associer. Ce besoin d'association a toujours existé dans les classes pauvres, où l'individu réduit à ses propres ressources est faible et désarmé; en France il est fortifié par l'instinct de sociabilité. La classe ouvrière avait depuis 1848 le goût de l'union, de la solidarité. Auparavant elle était divisée, surtout par le régime du compagnonnage, en groupes fermés, rivaux et presque ennemis; on connaît les longs conflits entre Gavots et Devoirants, ces batailles d'homme contre homme ou de bande contre bande qui ensanglantaient souvent les villes et les routes. La révolution de 1848 avait fait tomber ces préventions, abaissé les barrières entre groupes ouvriers, pour leur faire sentir à tous les besoins communs et les espérances communes.

Quels étaient, au début de l'Empire, les groupements qui pouvaient offrir quelque intérêt aux prolétaires militants? Il y avait d'abord la grande association que nous venons de nommer, le compagnonnage, toujours illégal et toujours toléré; mais il tombait en décadence, ruiné par la transformation économique. Le développement du machinisme bouleversa les métiers de charpentier et de menuisier, deux des plus puissants dans le compagnonnage; les chemins de fer, en facilitant les voyages, rendirent inutiles en partie les institutions fondées par cette société pour rendre possible à ses membres le tour de France. Le changement

1. Cette lettre parut dans la *Nation*, nom que prit le *Panthéon des ouvriers* quand il devint politique en 1859. — Un ouvrier, Six, fonda un peu plus tard l'*Ecole du peuple*, journal hebdomadaire non politique, où furent insérées beaucoup de leçons faites par l'Association polytechnique et l'Association philotechnique; mais cela ne dura pas longtemps.

des idées lui nuisait aussi : l'ouvrier, abandonnant de plus en plus la religion et les anciennes coutumes, dédaigna cette association vieillie, au caractère mystique, aux cérémonies surannées. On se plut à la ridiculiser dans les ateliers; les divisions intestines et l'esprit de corps des Devoirs différents apparaissaient aux jeunes gens comme un legs peu recommandable du passé. Certains novateurs cherchèrent à ressusciter le compagnonnage en lui insufflant un esprit plus fraternel et plus démocratique; Agricol Perdiguier, représentant du peuple en 1848, qui s'était voué depuis longtemps à cette réforme, se remit à la tâche dès qu'il revint d'exil; un compagnon menuisier, Chovin, fit des tentatives semblables. Ils se heurtèrent à la routine, à l'esprit de corps étroit des vieux compagnons; d'autres se convertirent à leurs idées et préparèrent le groupement duquel est sortie l'Union compagnonnique, mais sans pouvoir empêcher la décadence du compagnonnage¹.

Il existait des groupements plus récents, mais aussi peu prospères; c'étaient les associations ouvrières de production. Elles avaient surgi de tous côtés en 1848, encouragées par les théories de Buchez et de Louis Blanc, par la propagande du journal *L'Atelier*, surtout par la subvention de trois millions que leur alloua l'Assemblée nationale. Mais l'inquiétude générale, si peu favorable aux affaires, et puis les défiances des capitalistes, l'inexpérience et les chimères des fondateurs, l'hostilité du pouvoir et de l'Assemblée législative, tout se réunissait contre elles. Le 2 décembre leur porta le coup mortel, car ces associations furent suspectes à double titre, comme républicaines et comme socialistes. Dans plusieurs régions les autorités les supprimèrent purement et simplement; à Lyon, le général Castellane les obligea toutes à liquider, même celles qui se trouvaient en pleine prospérité; à Saint-Étienne, la Société populaire, créée dans un esprit à la fois démocratique et mutualiste, fut dissoute en janvier 1852; à Lille, l'Humanité, société coopérative de consommation qui rendait les plus grands services, eut le même sort².

1. V. Martin-Saint-Léon, *Le compagnonnage*, 1901, livre II, chap. vi. — Dans une brochure ouvrière de 1861 (*A l'Empereur. Les cahiers populaires*, II), on se plaint des difficultés que suscite le gouvernement à la Société compagnonnique l'Union.

2. Audiganne, II, p. 123; I, p. 20.

Quant au conseil d'encouragement fondé en 1848 pour surveiller et conseiller les associations qui avaient reçu des avances de l'État, il ne se réunit plus après le 2 décembre. Les sociétés que le gouvernement épargnait furent saisies d'une telle frayeur que beaucoup liquidèrent spontanément. A Paris, l'association des corroyeurs, qui faisait de bonnes affaires, décida sa dissolution dès la fin de décembre 1851; l'association fraternelle des tailleurs, issue de la grande société formée à Clichy sous les auspices de Louis Blanc, se fractionna en plusieurs sections pour attirer moins les regards, et ne tarda pas à disparaître. D'après le ministère du commerce, en décembre 1855, des cinquante-six associations qui avaient reçu des prêts de l'État, il en restait neuf à Paris et cinq dans les départements; deux seulement de ces cinq dernières étaient purement ouvrières. Mêmes catastrophes chez les associations non subventionnées¹.

Chez celles qui échappèrent à cette crise, l'esprit commercial chassa de plus en plus l'esprit de solidarité. Les gérants acquirent une autorité presque absolue, d'autant plus que la société en nom collectif était souvent remplacée par la société en commandite. L'un d'eux, peu après le 2 décembre, établit son pouvoir sans contrôle, et il disait plus tard avec satisfaction : « j'ai fait mon petit coup d'État tout comme un autre². » Les sociétés qui réussissaient employaient des auxiliaires salariés en les traitant sans ménagement. Certes les membres de ces associations avaient donné de beaux exemples de patience, de persévérance, d'abnégation, renonçant parfois à une partie du salaire pour sauver leur œuvre. Mais les promoteurs et les apôtres de l'association ouvrière avant 1852 avaient rêvé autre chose. Le fonds social indivisible, destiné par Buechez et ses élèves à préparer l'affranchissement de la classe ouvrière, était aboli ou

1. Lemerrier, *Études sur les associations ouvrières*, 1857, p. 124 sqq. « Qu'on ne s'y trompe pas, dit pourtant l'auteur; si les ouvriers ne parlent plus de l'association, ils y pensent toujours. » (p. 8). Le gouvernement frappa aussi les sociétés de secours mutuels corporatives qui lui paraissaient, non sans raison, déguiser des sociétés de résistance, par exemple, la société Saint-Augustin formée par les typographes marseillais. La société fraternelle des ouvriers fondateurs à Paris, invitée en 1852 à supprimer ses secours de chômage, préféra se dissoudre (*Les Associations professionnelles ouvrières*, I, p. 218-19). Cf. *ibid.*, I, p. 721; II, p. 489.

2. Villetard, *Histoire de l'Internationale*, 1872, p. 33.

conservé à regret. Quelques sociétés gardaient cependant les vieilles tendances généreuses, et Proudhon, nous l'avons vu, glorifiait en elles les devancières du mutualisme; elles étaient de moins en moins nombreuses¹.

Quant à former des sociétés nouvelles, c'était rendu fort difficile par la surveillance de la police. Quelques-unes seulement naquirent çà et là jusqu'en 1853, par exemple une à Villefranche en 1856, trois à Taras, Toulouse et Paris en 1858, une à Paris en 1859, une à Marseille en 1860. Mais on craignait de s'attirer ainsi l'hostilité du gouvernement; crainte fondée puisqu'un ouvrier très paisible fut arrêté, après l'attentat d'Orsini, sans autre motif que son titre de gérant d'une association ouvrière en 1848. En 1857 un travailleur voulut fonder avec quelques amis une petite société de crédit mutuel; pour délibérer là-dessus et rédiger les statuts, ils allaient se réunir le dimanche au bois de Vincennes ou à Montreuil; leurs femmes faisaient le guet pour qu'on cessât la discussion dès qu'un étranger suspect s'approchait d'eux². Les associations ouvrières ne pouvaient donc pas grandir librement; loin de servir la cause du prolétariat, elles écartaient de la propagande sociale et absorbaient dans les soucis de la lutte quotidienne pour l'existence quelques-uns des hommes les plus actifs et les plus intelligents de la classe ouvrière.

Les ouvriers firent d'autres essais de groupements; ce furent les sociétés d'atelier, dont les membres, se retrouvant chaque jour, pouvaient se concerter en dépit de la police. Dans certaines maisons les travailleurs faisaient le samedi soir, après la paye, une collecte pour un camarade malade; ce fut souvent l'origine d'une société permanente, qui remettait ses fonds à un receveur d'atelier. Si plusieurs usines de la même profession désiraient

1. Proudhon, à qui les contradictions ne coûtaient guère, ne tarda point à revenir de son enthousiasme. « Quant à l'association ouvrière, écrit-il dans la *Justice*, elle n'a guère été autre chose jusqu'ici, et sauf de bien rares exceptions, qu'une imitation de la commandite bourgeoise ou de la communauté morale : pauvre ressource dont la pratique a bientôt démontré l'impuissance. » (6^e étude, p. 94.)

2. Hubert-Valleroux, *Les Associations coopératives en France et à l'étranger, passim*. La Société ainsi fondée, qu'on a appelée la Société-mère du crédit mutuel, eut des imitatrices. Le manifeste des Soixante (*Opinion nationale*, 17 février 1864), dont il sera question plus tard, dit que trente-cinq sociétés de crédit populaire fonctionnent obscurément dans Paris.

s'entendre, les receveurs d'ateliers se réunissaient pour cela. Un comité dirigeant voulait-il transmettre un avis à tous? les receveurs, qui passaient chaque matin chez un marchand de vin ami, trouvaient des lettres à eux adressées; chacun emportait sa lettre à l'atelier où elle était communiquée aux camarades. Ces groupes devinrent plus d'une fois des sociétés de secours mutuels régulières, approuvées, par l'intervention amicale ou autoritaire du patron, que le gouvernement s'empressait de choisir comme président; mais beaucoup d'autres sociétés demeurèrent cachées et indépendantes¹.

Les autres, ceux qui voulaient se mêler à la vie générale et participer au gouvernement de la nation, étaient presque tous dominés par une idée politique, une idée religieuse et une idée sociale. L'idée politique, c'était le dévouement à la République; celle-ci demeurait pour eux le gouvernement regretté, attendu, le seul qui pût réaliser les vœux populaires; une propagande orale, faite sans cesse dans les ateliers, entretenait le souvenir des grandes journées de la première République, des beaux projets de la seconde². L'idée religieuse, c'était l'antipathie contre l'Église. Il y avait longtemps que les ouvriers se défiaient du clergé, mais cet anticléricalisme n'était pas antireligieux; ainsi chez les rédacteurs ouvriers de l'*Atelier* il s'unissait à un profond sentiment catholique; en 1848, les républicains des faubourgs parisiens appelèrent les prêtres à bénir les arbres de la liberté. Mais depuis lors l'Église avait favorisé la réaction, glorifié le 2 décembre, aidé à la compression gouvernementale. Cette conduite inquiétait plus d'un catholique: « on se figure, écrivait Augustin Cochin, que prêcher la religion, c'est prêcher la patience. La religion plaît comme une police dans l'âme des petits. Cette voie est

1. F. France, *La formation de la conscience de classe...*, d'après les renseignements oraux fournis par M. Camelinat. Sur les sociétés corporatives de secours mutuels, v. Thomas, p. 188 sqq.

2. Cette propagande orale n'avait jamais cessé. « C'est par ces conversations au sein des familles, dit l'ouvrier positiviste Fabien Magnin, que s'est faite la vraie propagande républicaine pendant la première moitié du XIX^e siècle. C'est par ce moyen que les souvenirs et les traditions de la grande Révolution se sont conservés et transmis aux générations nouvelles, et cela aussi bien à la ville qu'aux champs. » (*Revue Occidentale*, t. VI, p. 374.) — Un ami de Proudhon, Beslay, disait à des conservateurs que le peuple, sûr de voir revenir la République, pouvait s'occuper de réformes sociales (Beslay, *Mes souvenirs*, 1873, p. 274, sqq.).

étroite, cette entreprise est stérile, elle conduit à faire détester Dieu et ceux qui le prêchent¹. » Ces paroles furent confirmées par les faits; Montalembert, l'ancien partisan du coup d'État, ne se trompait point en affirmant plus tard que le clergé avait fait haïr non seulement l'Église, mais la religion, par son adhésion au 2 décembre². Pendant ces dix années de compression, entre 1851 et 1861, une tendance anticatholique obstinée, implacable, se développa silencieusement chez les ouvriers des grandes villes; les patrons qui obligeaient leurs ouvriers à s'acquiescer des pratiques religieuses ne firent que la rendre plus accentuée. Proudhon, qui a si bien compris et rendu les sentiments de la classe dont il était issu, écrivait à un ami en 1855 : « la tyrannie des prêtres est pire aujourd'hui qu'en 1815-1825; leur plan avoué est de tuer la science, d'étouffer toute liberté et toute lumière. Aussi la colère grandit avec leur pouvoir, et, je ne puis te le cacher, il est des retours aux choses d'ici-bas³! » Cet esprit se manifestait en province comme à Paris; les associations religieuses renfermaient très peu de prolétaires⁴. A Lyon, ville catholique, la foi religieuse était en baisse⁵; un visiteur, demandant à un ouvrier si ses compagnons allaient beaucoup à l'église, l'entendit avec surprise répondre : « Non, Monsieur, nous sommes positivistes⁶. »

L'idée sociale demeurait toujours vivace. Non pas qu'il n'y eût eu beaucoup de découragement et de désillusion après les grands espoirs de 1848⁷; mais, dans les grandes villes industrielles, les ouvriers restaient indomptables. On le voit en lisant les rapports des procureurs généraux, conservés aujourd'hui aux Archives Nationales. La plupart constatent que les ouvriers sont républicains, sont socialistes; les deux mots pour eux deviennent synonymes. Le procureur général de Lyon trouve dans

1. Cochin, *De la condition des ouvriers français*, p. 29.

2. Senior, *Conversations with M. Thiers...*, 1878, t. II, p. 137.

3. *Correspondance*, VI, p. 110.

4. Audiganne le constate en particulier pour Lille (I, p. 11).

5. *Id.*, II, p. 16.

6. *Journal des Économistes*, 15 mai 1858, p. 209.

7. « De tout le mouvement ouvrier, après 1851, il ne restait plus rien que des ruines individuelles, un dégoût général et le marasme le plus complet. » (Héligon, *Le mouvement ouvrier de 1848 à 1870* (discours à la loge des Trinités de Bercy), 1880.

cette ville « une religion politique dont les ateliers sont les catacombes ». Celui de Colmar affirme qu'en Alsace la population est « gangrenée de socialisme ». Celui de Douai constate en 1856 la persistance du parti républicain « devenu socialiste en pénétrant les masses ». Nombreuses sont les poursuites pour outrages envers l'Empereur, pour des paroles séditieuses, pour des acclamations à la « République démocratique et sociale¹ ».

Certains de ces ouvriers demeuraient fidèles aux vieilles écoles qui leur avaient enseigné le socialisme. Quelques fouriéristes continuaient la propagande et recrutaient des émigrants pour le phalanstère inauguré au Texas par Considérant. Plus nombreux étaient les groupements icariens, qui s'intéressaient à la colonie fondée par Cabet en Amérique; diverses enquêtes eurent lieu en 1856 pour les découvrir. D'autres prolétaires militants répétaient les formules de Blanqui ou de Louis Blanc². Mais les plus intelligents, laissant de côté les doctrines vieilles, s'occupaient des réalités concrètes; ils élaboraient un programme de revendications modestes, mais précises. Un d'entre eux a bien décrit cette évolution: « pendant ces dix années de silence, dit Tolain, pendant le calme profond (à peine troublé par la guerre d'Italie) qui avait succédé aux mouvements tumultueux de la place publique, un lent travail d'assimilation s'était fait dans la partie la plus active et la plus intelligente de la population ouvrière. Pour ne plus s'épancher bruyamment au dehors, les idées n'étaient pas mortes, les esprits triturèrent les théories. Élaguant les exagérations, les utopies impraticables, ils dégagèrent les réformes pratiques, en les contrôlant rigoureusement par les faits. Comprenant qu'on ne change point en un jour les conditions économiques d'une société, que le principe de l'association s'était heurté devant l'ignorance et l'impatience des masses, on changea de route et, peu à peu, on entendit proposer par les classes ouvrières quelques réformes nettes et précises, abrogation de l'article 1781 de la loi sur les coalitions; création de chambres syndicales, d'agences professionnelles, de sociétés de crédit mutuel, et, par-dessus tout, l'instruction primaire gratuite et professionnelle. Travail sourd, ignoré de tout

1. Thomas, p. 94 sqq.

2. Thomas, p. 162 sqq.

ce qui n'était pas mêlé à la vie intime de l'ouvrier, mais qui n'en a pas moins jeté de profondes racines¹. »

II

Pendant quelques années, il fut impossible de prendre aucune initiative. Les quelques hommes qui s'étaient groupés après le 2 décembre pour continuer la propagande sociale dans les faubourgs furent bientôt arrêtés ou définitivement découragés par le procès de la *Marianne* en 1855². A peine trouvait-on parfois l'occasion de manifester en silence : quand Raspail perdit sa femme, vingt-cinq mille ouvriers, voulant rendre hommage à leur bienfaiteur, vinrent suivre le convoi sans proférer un mot, parce qu'ils se sentaient guettés par la police³; même empressement du faubourg Saint-Antoine aux funérailles de Lamennais. Leurs sentiments d'opposition se manifestèrent aussi aux élections législatives de 1857 et 1858; il s'agissait de voter, dans une circonscription, pour Darimon, le disciple de leur bien-aimé Proudhon, et dans les autres pour des républicains. On votait alors le dimanche et le lundi, et les opposants, se méfiant de certaines manipulations possibles dans les urnes pendant la nuit qui séparait ces deux journées, avaient soin de voter le second jour. Le dimanche il vint peu d'électeurs, parce que la bourgeoisie se montrait indifférente; le lundi les ouvriers arrivèrent en foule : « ce fut alors, dit un témoin, comme une marée qui rompait ses digues⁴. »

Cependant beaucoup d'ouvriers, indifférents à la politique, éprouvaient de la sympathie pour le souverain qui leur assurait si largement du travail; et même parmi les hommes d'avant-garde,

1. *Quelques vérités sur les élections de Paris*, p. 27. Comme la requête d'abroger l'art. 1781 va reparaitre souvent, rappelons le texte de cet article du Code civil : « Le maître est cru sur son affirmation : pour la quotité des gages; pour le paiement des salaires de l'année échue; et pour les à-comptes donnés pour l'année courante. »

2. Héligon, *ouvr. cité*. Sur les procès de 1853 à 1855, v. Tchernoff, *Le parti républicain au coup d'État*, p. 233 sqq.

3. Senior, I, p. 169.

4. Reybaud, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1868.

quelques-uns montraient des dispositions moins hostiles à l'Empereur depuis la guerre d'Italie. Cette guerre marqua une évolution de l'Empire vers la gauche, un commencement de rupture avec l'Église et les partis conservateurs; très mal vue dans les salons, elle était populaire dans les ateliers. Napoléon III, quand il se rendit à la gare de Lyon pour aller en Italie, reçut une ovation prodigieuse dans ce faubourg Saint-Antoine où l'Empire avait tant d'ennemis; Magenta et Solferino satisfirent le sentiment français et la fierté patriotique. Puis l'amnistie de 1859, qui rouvrait sans conditions les portes de la France aux proscrits, causa une grande joie; l'année suivante, deux décrets libéraux firent espérer un changement de la politique intérieure. Au même instant s'accomplissait une grave transformation économique, l'avènement du libre-échange par le traité de commerce avec l'Angleterre. Ce traité, préparé en secret comme un complot, puis annoncé brusquement par le maître, émut beaucoup tous ceux qui vivaient de l'industrie. Bien des ouvriers l'approuvèrent parce que les journaux républicains vantaient le libre-échange, et que leurs idées humanitaires étaient favorables au rapprochement des peuples; mais en même temps ils voyaient apparaître le danger d'une concurrence étrangère qui pouvait tuer des industries nationales et réduire au chômage un personnel nombreux. Il y avait là bien des motifs pour demander l'intervention du gouvernement. C'est d'ailleurs un instinct naturel aux classes pauvres d'invoquer l'appui de l'État contre ceux qui les dominent¹. Elles voyaient l'Empire se mêler de tout, faire de grands travaux, susciter et commanditer les grandes entreprises financières; pourquoi ne se seraient-elles point adressées à lui?

Quelques militants vinrent donc à penser qu'on pourrait rechercher l'appui du souverain qui avait écrit *l'Extinction du paupérisme* et qui venait de délivrer l'Italie; d'autres, tout en restant républicains au fond du cœur, ajournèrent à des temps meilleurs la réalisation de leurs vœux politiques et recherchèrent la bienveillance d'un gouvernement qui paraissait plus fort que jamais. Ces impérialistes d'opinion ou de résignation furent

1. Jules Simon reproche aux ouvriers de vouloir toujours la réglementation (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1859).

d'abord les seuls ouvriers à prendre la parole, parce qu'eux seuls pouvaient le faire sans encourir une répression immédiate. Le gouvernement leur fit les premières avances par l'intermédiaire du prince Napoléon. Ce cousin de l'Empereur, chef du bonapartisme anticléricale, ami de tous les réfugiés politiques étrangers, représentant de l'alliance franco-italienne, poussait Napoléon III à devenir le protecteur des ouvriers. Un de ses familiers, autrefois mêlé aux agitations des clubs de 1848, Armand Lévy, fut le premier à se faire l'interprète de ces idées. Précepteur des enfants d'Adam Mickiewicz, il put, avec l'appui des réfugiés polonais, italiens et hongrois, fonder à Genève en 1860 *L'Espérance*, journal qui défendait le principe des nationalités et la démocratie. C'est là qu'il préconisa l'alliance entre l'empire et les classes ouvrières, et qu'il ouvrit une « tribune des travailleurs » pour laisser la parole aux prolétaires¹. Presque en même temps un grand journal nouveau, *l'Opinion nationale*, était fondé à Paris, avec l'appui du prince Napoléon, par Adolphe Guérault, saint-simonien toujours fidèle au Père Enfantin; ce journal, destiné surtout à défendre la cause italienne au dehors, soutint bientôt à l'intérieur la politique des réformes sociales et prit Armand Lévy parmi ses collaborateurs.

Les prolétaires parisiens répondirent à ces avances. Le duc d'Aumale venait de lancer contre le prince Napoléon sa virulente brochure intitulée *Une page d'histoire*; ses amis l'avaient fait répandre dans les ateliers. On publia en 1861, pour y répondre, une des premières « brochures ouvrières » (c'est l'en-tête qu'elles avaient toutes), sous ce titre : *Le Peuple, l'Empereur et les anciens partis*. Elle commence par une protestation contre l'écrit orléaniste; parmi les signataires figurent des hommes dont nous verrons l'influence très grande chez les ouvriers, comme Vasseur, Davaud, Perrachon; ils applaudissent au discours prononcé par le prince Napoléon pour l'Italie et contre les traités de 1815. Cette déclaration collective est suivie d'articles portant une seule signature. Le gouvernement de Louis-Philippe, dit un des écrivains, fut nuisible aux ouvriers, car son économie

1. Lefrançais, *Souvenirs (Cri du peuple, 16 février 1867)*. — Plusieurs articles de *L'Espérance* ont été reproduits dans une brochure ouvrière, *L'Organisation des travailleurs par les corporations nouvelles, 1861*.

politique se résuma dans le « laissez faire, laisser passer » : « c'est là notre pierre de touche, à nous autres travailleurs, pour juger les hommes politiques ; nous avons assez de déclamations, il faut que nous sachions aussi comment nous aurons du pain. » Le régime censitaire méprisait les classes laborieuses ; le régime démocratique, restauré par Napoléon III, fait de tous des citoyens. La bourgeoisie orléaniste, restée maîtresse des hautes fonctions publiques, sème la défiance entre le peuple et l'Empereur ; mais cette défiance disparaîtra, quand le souverain abolira l'article 1781 du Code civil et les articles 414 à 416 du Code pénal. — Ne soyons pas dupes des vieux partis réactionnaires, écrit le ferblantier Chabaud ; demandons à l'Empereur avant tout l'instruction, mais non celle que donnent les jésuites. — Un typographe rappelle les répressions de 1832, de 1834, la guillotine de Buzançais ; un autre expose que le peuple, souffrant et opprimé, appuiera le gouvernement qui lui fera du bien : ce gouvernement sera celui qui existe si l'Empereur le veut. Qu'il donne aux ouvriers le droit de se grouper : « ce siècle, qui voit se relever les nations, est également destiné à voir se relever les corporations. Mais de même que les nations ne seront point rétablies avec les vieux abus, ainsi les corporations ne seront point rétablies non plus avec leurs principes exclusifs. » — Enfin la brochure se termine par un appel collectif aux travailleurs : rallions-nous autour de l'Empereur, dit ce manifeste, au moment où les privilégiés s'éloignent de son trône. Il a refait la Roumanie, l'Italie ; bientôt il affranchira la Pologne, la Hongrie, puis tous les peuples opprimés. Il a encouragé les sociétés de secours mutuels, autorisé plusieurs associations corporatives, signé de bons traités de commerce, commencé de grands travaux publics ; bientôt il abordera les réformes sollicitées par les ouvriers.

Diverses brochures ouvrières parurent encore, développant les mêmes opinions. Citons, par exemple, *L'Organisation des travailleurs par les corporations nouvelles*, où l'on retrouve les mêmes signatures que dans le premier écrit. La comparaison y revient sans cesse entre le régime politique inauguré par la renaissance de l'Italie et le régime social demandé par les ouvriers. Les petits États se groupent en nations, pour être plus libres et plus forts ; les travailleurs aspirent à se grouper en corporations.

Le plébiscite a pénétré dans la vie politique, en Italie comme en France; il doit pénétrer dans la vie ouvrière, par la création de syndicats corporatifs. Ces corporations, très différentes des anciennes, seront « basées sur le suffrage de tous ceux qui en font partie ». Au début, elles auront besoin de l'intervention de l'État; « mais cette intervention doit être bornée au temps strictement indispensable à l'affranchissement. Une fois libres et laissées à la plénitude de leur action, les corporations jouiront d'une prospérité, d'un crédit qui n'étonnera pas moins que celui de l'Italie n'a surpris les hommes du passé¹. » Cette brochure, et les autres du même groupe, laissent voir aussi par endroits l'esprit anticlérical des ouvriers : l'une d'elles se plaint qu'on ne laisse de liberté pour l'enseignement qu'aux « sociétés de Saint-Vincent-de Paul et autres sociétés antidémocratiques qui, sous prétexte d'enseigner ce qu'il y a de grand, de beau et de noble dans la chrétienté, cette doctrine d'union, de paix, d'amour et de fraternité universelle, n'enseignent qu'à maudire et mépriser nos principes de 89³... » Mais ce qui domine chez tous ces écrivains prolétaires, c'est le goût de l'association, du groupement professionnel.

Ces projets d'alliance entre l'Empire et les ouvriers se manifestèrent d'une façon pratique par l'envoi de délégués à l'Exposition universelle de Londres. C'était là une des nombreuses idées nouvelles issues du mouvement de 1848. En 1849, pour la première fois, la Chambre de commerce de Lyon avait envoyé à l'Exposition industrielle nationale de Paris douze chefs d'atelier, contremaitres et ouvriers. Lors de l'Exposition de Londres en 1851, le conseil municipal de Paris résolut d'y envoyer à ses frais quatre-vingts travailleurs et s'adressa pour cela aux prud'hommes patrons qui choisirent les délégués surtout dans leurs

1. Une autre brochure explique aussi qu'il faudra au début l'intervention de l'État : « Puisque nous n'avons pu jusqu'ici parvenir à former assez d'hommes capables de marcher sans brassières, ayons au moins le courage d'accepter une tutelle devenue nécessaire, sinon indispensable. » *A l'Empereur, les cahiers populaires*, II, 1861.

2. *Ibid.* On y recommande aussi au gouvernement d'arrêter les progrès abusifs des congrégations. — D'après Fribourg (*L'Association internationale des travailleurs*, 1871, p. 8), plusieurs brochures auraient été écrites par des rédacteurs aux gages du gouvernement, et signées seulement par les ouvriers favorables; mais tous les autres témoignages les donnent comme faites par les ouvriers eux-mêmes.

ateliers; d'autres partirent grâce à une souscription ouverte par Émile de Girardin; mais ceux-ci et ceux-là ne firent qu'un petit nombre de rapports demeurés inédits. En 1855 les idées avaient changé, on ne voulait plus laisser aux ouvriers aucun genre d'initiative. Mais en 1861 quelques-uns de ceux qui faisaient des brochures ouvrières envoyèrent une adresse à l'Empereur, pour lui demander les moyens de visiter l'Exposition de Florence; ils proposaient que les délégués devant faire ce voyage fussent élus dans les ateliers; on leur opposa un refus, parce que cette Exposition était purement nationale. Cependant une nouvelle Exposition internationale devait s'ouvrir à Londres en 1862; le *Progrès* de Lyon publia une lettre d'Arlès-Dufour, industriel philanthrope d'éducation saint-simonienne, qui déclarait l'envoi d'ouvriers à Londres utile pour développer leurs connaissances et leur goût¹. L'*Opinion nationale* approuva cette pensée; Guérout conseilla aux ouvriers français d'imiter leurs collègues anglais, de se cotiser pour aller visiter l'Exposition. L'article valut à l'*Opinion* des lettres d'ouvriers qui promettaient de suivre le conseil, mais plus encore des lettres d'abonnés qui offraient une souscription; et Guérout de se plaindre que les travailleurs missent trop peu d'empressement à s'aider eux-mêmes. Un ouvrier lui répondit par une lettre fort remarquable. On accuse à tort les ouvriers d'inertie, dit-il; en réalité, l'initiative d'en haut ne leur inspire pas confiance : « Ils se sentent ou se croient dirigés, conduits, absorbés. » L'initiative d'en bas est rendue impossible : « qu'un comité, exclusivement composé d'ouvriers, se forme en dehors du patronage de l'autorité ou des fabricants; qu'il essaie de former un centre, de grouper autour de lui des adhérents, de réunir des souscriptions; si inoffensif que soit son but, soyez certain qu'on ne lui permettra pas de l'atteindre... Un ouvrier qui s'occupe de questions politiques, dans le pays du suffrage universel, est considéré comme un homme dangereux; c'est pis encore s'il s'agit de questions sociales. » Veut-on que les ouvriers s'intéressent à des œuvres utiles?

1. Sur les délégués de 1849 et de 1851, sur les pourparlers de 1861, v. une brochure ouvrière, *Les délégations ouvrières à l'Exposition de Londres en 1862* (1862) et le *Rapport d'ensemble* de la délégation ouvrière envoyée à Vienne en 1873 (1876).

qu'on les laisse libres de s'organiser, de faire leurs affaires eux-mêmes : « toute autre combinaison avortera, il n'en sortira rien de sérieux¹. »

Cette lettre, insérée par l'*Opinion nationale*, fit grand effet ; le prince Napoléon voulut en connaître l'auteur ; c'était un ouvrier ciseleur en bronze, appelé Tolain, et dont nous retrouverons souvent le nom désormais. Au physique c'était un personnage grêle, pâle, chauve, à la figure mince et longue, à l'œil vif, à la bouche fine, au beau front, distingué sous ses habits vulgaires. Il avait consacré de longues veillées à s'instruire, à étudier quelques livres d'Adam Smith, de Jean-Baptiste Say, de Proudhon surtout ; à ces connaissances il joignait un esprit pratique, un bon sens, une fermeté qui allaient faire de lui à Paris, selon le mot d'un témoin peu suspect de sympathie, le chef moral de la classe ouvrière². Après un entretien avec le prince Napoléon, il fut un des dix ouvriers qui préparèrent un projet précis pour l'envoi en Angleterre d'une délégation élue par les divers corps de métiers parisiens. Le prince, qui avait la haute main sur l'organisation de la section française, adopta ces vues et forma une Commission ouvrière, composée des dix rédacteurs, pour préparer les élections.

Pendant ce temps, Paris s'intéressait, pour la première fois depuis 1852, à une grève, celle des typographes. Comme la question avait pour la presse une importance professionnelle, aucun journal n'y resta indifférent ; d'ailleurs, les typographes ont toujours constitué une des corporations ouvrières les plus remarquables par leur intelligence, leur esprit de conduite, leur sens de l'organisation³. Les imprimeurs parisiens avaient les premiers, peut-être les seuls en France, obtenu de leurs patrons dès 1840 la fixation d'un tarif des salaires ; possédant ainsi la sécu-

1. *Opinion*, 17 octobre 1861 ; pour les articles précédents, 2, 4 et 14 octobre.

2. Jules Vallès, *L'Insurgé*, p. 95 ; Lefrançais, *Souvenirs*, p. 267. Lefrançais a constaté aussi l'influence acquise par Tolain (*Temps nouveaux*, 22-28 mai 1897). Thomas (p. 200) a recueilli des témoignages de vieux ouvriers affirmant la sincérité de Tolain.

3. L'un d'eux, Vasseur, nommé secrétaire de la commission ouvrière pour Londres, déclare fièrement qu'on a choisi un typographe parce que c'est « la corporation la plus développée, celle qui marche à la tête du progrès parmi les travailleurs ». *Les délégations ouvrières à l'Exposition de Londres*, préface.

rité qui faisait défaut à la plupart des ouvriers, ils étaient demeurés tranquilles aux jours orageux de 1848. Mais les loyers comme les denrées, tout augmentait depuis vingt ans, et le tarif ne changeait pas. Les divers ateliers s'entendirent, et le 14 mai 1851 une pétition qui portait plus de 2.600 signatures fut soumise aux patrons; conçue en termes corrects et polis, elle proposait une révision du tarif par une commission mixte de maîtres et de salariés, pareille à celle qui avait dressé le tarif de 1840. Les patrons, après sept mois d'hésitation, demandèrent aux ouvriers de désigner neuf membres pour discuter le tarif avec leurs délégués. La commission ainsi formée se mit à délibérer; les ouvriers avaient bon espoir et croyaient à l'appui du gouvernement puisque le rapport du directeur de l'Imprimerie Nationale, publié sur ces entrelaites, concluait à une élévation des salaires. La presse leur était assez généralement favorable : dans l'*Opinion nationale*, Armand Lévy entama une active campagne pour les soutenir.

Mais dans l'intervalle une autre question était venue compliquer les choses et gêner les rapports entre patrons et ouvriers : c'était celle du travail des femmes. L'emploi des femmes comme compositrices a depuis longtemps séduit les patrons, car il est plus facile que dans les industries exigeant une grande force physique; il a toujours épouvanté les ouvriers, persuadés que le salaire moins élevé des femmes avilira celui des hommes, et que ce serait la ruine de l'œuvre d'organisation lentement accomplie par les typographes. Certains maîtres imprimeurs, peu satisfaits de la pétition relative au tarif, ne voyaient plus de raison pour ménager leurs ouvriers; l'un d'eux, l'imprimeur de l'archevêché, fut le premier à prendre des femmes dans ses ateliers; son personnel le quitta, fut inquiété par la police, mais non poursuivi judiciairement. Peu après, l'imprimeur Paul Dupont annonça qu'il allait aussi employer des femmes; c'était un des premiers imprimeurs de Paris, un personnage important, député, décoré, d'ailleurs connu comme généreux et ami du progrès, puisqu'il avait, chose rare à cette époque, organisé chez lui la participation aux bénéfices : lui-même déclarait agir dans un but philanthropique, pour fournir du travail aux femmes. Là-dessus départ général des ouvriers (25 mars 1862), et par suite procès

contre plusieurs d'entre eux en première instance (7 mai), puis en appel (4 juin)¹.

Cependant les délégués des patrons à la commission du tarif avaient assez brusquement annoncé aux délégués ouvriers la cessation des pourparlers; puis la réponse définitive des maîtres, qui était négative sauf quelques concessions insignifiantes, amena de nouvelles grèves suivies d'un nouveau procès. Les typographes cette fois prirent Berryer comme avocat. L'éloquent orateur, qui avait déjà défendu les charpentiers grévistes en 1845, ne se borna point à raconter le différend, il fit l'éloge du tarif collectif : « le traité de gré à gré, c'est le marché de la faim; c'est la faim laissée à la discrétion de la spéculation industrielle... Ce qui est la vérité, Messieurs, ce que les ouvriers ont demandé, ce qu'il faut maintenir en l'améliorant, c'est le principe du tarif uniforme. » Berryer montra aussi comment la loi de 1791, qui détruisait toutes les collectivités pour développer les forces des individus, avait été peu à peu supprimée ou tout au moins tournée par la bourgeoisie : « nous ne voyons autour de nous que chambres syndicales : agents de change, notaires, avoués, huissiers, avocats, entrepreneurs de tous les corps d'état, tous ont leur chambre; tout le monde est en corporation, à une condition cependant : c'est qu'on soit maître. » Dans le procès en appel, Berryer tint le même langage. Ses clients furent condamnés; mais ils invoquèrent Napoléon III. Déjà ils lui avaient adressé diverses requêtes, puis sollicité l'intervention du ministre du Commerce, et même obtenu la fin de la détention préventive pour leurs camarades. Après la condamnation définitive, deux d'entre eux allèrent à Compiègne demander la grâce impériale; dix jours après, les condamnés furent informés que cette grâce

1. Sur toute l'affaire des typographes, v. surtout *Les ouvriers typographes* (1862, in-4°), brochure contenant les mémoires d'Armand Lévy pour les ouvriers et ses articles de l'*Opinion nationale*, le compte rendu des procès et les plaidoyers, y compris celui de Berryer; enfin les requêtes des ouvriers à l'Empereur. — Plusieurs des « brochures ouvrières » sont également consacrées à cette affaire : *Du salaire des ouvriers compositeurs*, par Coutant; *Patrons et ouvriers typographes*, 1862. A la Société d'économie politique, tous les membres furent d'accord pour condamner le tarif et justifier l'emploi des femmes; Jules Simon seul prit la défense des ouvriers, parce que l'imprimerie n'était pas une industrie libre (*Journal des Economistes*, 2^e série, t. XXXIV, p. 303 sqq.).

leur était accordée sans restriction. Ce long débat manifestait l'alliance conclue entre l'Empire et une partie de la classe ouvrière; il avait aussi préparé la fin de la loi sur les coalitions, puisque les jugements rendus conformément à cette loi étaient aussitôt annulés par la volonté impériale¹. La presse, qui s'était divisée sur la question du travail des femmes, remarqua le vœu général des travailleurs en faveur des corporations. A ce propos quelques journaux firent observer combien serait utile une organisation régulière, permettant aux salariés de discuter pacifiquement avec les patrons. *L'Opinion nationale* surtout signala les avantages que présenteraient les chambres corporatives ayant leurs délégués, leur syndicat, leurs caisses de secours mutuels et de prêts; l'ouvrier encadré, protégé de cette manière ne songerait plus à la violence. « Le gouvernement impérial, concluait Guérout, est assez fort pour se prêter à des tentatives d'organisation dont la seule pensée aurait fait frémir des gouvernements assis sur de moins larges bases². »

Pendant ce temps la commission ouvrière formée par le prince Napoléon préparait l'élection des délégués pour Londres; besogne difficile au milieu des calomnies répandues dans les ateliers sur son attitude en face du pouvoir³. Elle adressa un appel à tous les prolétaires parisiens pour les engager à souscrire, à voter, à faire preuve d'initiative; en même temps elle demandait aux journaux d'ouvrir une souscription, et tous accédèrent à cette requête, le *Siècle* comme le *Pays*. Mais les ouvriers sortiraient-ils de leur apathie pour nommer les délégués? On fut vite fixé là-dessus : ils vinrent en si grand nombre aux locaux désignés pour le vote que la préfecture de police, peu accoutumée à tolérer les réunions populaires, voulut s'y opposer; le préfet Boitelle disait qu'il aimerait mieux voir abolir la loi sur les asso-

1. Dans les rapports des délégués ouvriers à Londres, celui des charpentiers signale aussi une intervention favorable de l'Empereur, à la suite d'une grève qui avait amené près de 2.000 arrestations.

2. 2 février 1862.

3. Un ouvrier au courant de ces faits, le typographe J.-J. Blanc, écrivait plus tard : « Ce qu'il fallut de persévérance à ces ouvriers de la première heure pour mener à bonne fin l'œuvre qu'ils avaient entreprise, on ne le sait guère; ce qu'on sait mieux, ce sont les calomnies dont on les couvrit, ce sont les raileries qu'ils eurent à supporter. » (*Commission ouvrière de 1867. Recueil des procès-verbaux...*, 1868, p. vii.)

ciations que laisser faire le voyage de Londres¹; il fallut un ordre personnel de Napoléon III pour triompher de ce mauvais vouloir². Cinquante bureaux électoraux, constitués dans cinquante professions qui occupaient ensemble près de 200.000 travailleurs, nommèrent deux cents délégués, qui partirent successivement du 19 juillet au 15 octobre 1862. A leur retour ils firent des rapports qui ont été publiés. Tous ces rapports contiennent une longue partie économique et technique, intéressante pour les spécialistes; presque tous contiennent aussi quelques pages consacrées à exposer l'état et les vœux de la corporation. Si le caractère quasi-officiel des délégués leur fait éviter les formules violentes, les cris de colère contre le capital ou contre la société, il ne les a pas empêchés de formuler franchement leurs réclamations³. Nous avons donc là de véritables cahiers de doléances de la classe ouvrière parisienne, dressés après réflexion par les plus intelligents de ses membres; c'est le premier document de ce genre que nous fournisse l'histoire ouvrière du XIX^e siècle en France.

Ce qui domine dans ces rapports, c'est l'expression très vive d'un mécontentement général; tous déplorent le salaire insuffisant, le prix excessif des subsistances, les journées de travail trop longues. Il faut faire la part de l'exagération naturelle à ceux qui exposent publiquement leurs plaintes; mais on ne saurait méconnaître la sincérité de ce mécontentement. D'ailleurs les délégués viennent de comparer leur situation à celle des travailleurs anglais; ils ont vu ces derniers jouir de salaires plus élevés pour des journées moins longues. Cherchant la cause de cette différence, partout la même réponse leur vient sous la plume : c'est que les Anglais possèdent la liberté de se réunir, de s'associer, de discuter leurs intérêts d'égal à égal avec les patrons. En France, rien de pareil : « l'isolement nous tue », répètent les rapporteurs; il engendre l'infériorité industrielle et aussi

1. Fribourg, p. 149.

2. *Rapports des délégués en 1862*, introduction. — Lexis, *Gewerkvereine und Unternehmerverbände in Frankreich*, 1879, p. 151.

3. Les délégués ouvriers envoyés à Vienne en 1873, très chatouilleux sur la question d'indépendance, blâment ce qui s'est passé en 1862, mais reconnaissent que les rédacteurs des rapports « ont écarté tout esprit de bassesse ». (*Rapport d'ensemble*, p. 20.)

l'infériorité morale, c'est-à-dire l'individualisme, l'égoïsme, rui-
neux pour les intérêts particuliers des manufactures comme pour
les intérêts généraux de la nation¹. Presque tous réclament donc
la liberté d'association la plus entière; tous, en attendant, veu-
lent voir disparaître la loi sur les coalitions. Beaucoup affirment
d'ailleurs que la grève ne sera pas pour eux un procédé habituel;
la discussion des tarifs de salaires par des commissions mixtes, à
la manière anglaise, leur paraît bien préférable². A côté de cette
réforme fondamentale, beaucoup demandent la journée de
dix heures, sans dire nettement si l'État doit l'imposer; au fond
c'est leur désir, peut-être inconscient, car ils parlent si souvent
de la dureté des fabricants, de leur concurrence effrénée, de leurs
rabais sur le salaire, que visiblement la classe ouvrière ne peut
rien attendre de la bonne volonté patronale. Si l'on n'accorde pas
les réformes et les améliorations nécessaires, ils prédisent l'émi-
gration de tous les bons ouvriers vers l'étranger. — En vrais Pa-
risiens, les délégués sont artistes; ils aiment le beau travail, bien
fini, et signalent avec colère l'envahissement croissant de la
« confection », de la camelotte³. Ils sont fiers et très soucieux de
leur dignité : « le gouvernement, dit un rapport, ne doit prendre
parti ni pour les ouvriers contre les patrons, ni pour les patrons
contre les ouvriers. La seule chose qu'il puisse nous donner, la
seule que nous devons lui demander, c'est la liberté. » « C'est la
première fois, disent les mécaniciens, que le gouvernement de-
mande l'avis des ouvriers; c'est bien, la voie est bonne, qu'il la
suive. Nous avons fait nos observations; espérons qu'elles seront
écoutées, parce qu'elles portent avec elles toute l'autorité du
suffrage universel⁴. » Ils sont humanitaires, et beaucoup, au len-
demain des guerres de Crimée et d'Italie, proclament leur amour
pour la paix : « si tous les milliards, dit l'un d'eux, que l'on a dé-
pensés et que l'on dépense encore journellement à faire la guerre
étaient appliqués à l'industrie, que de choses utiles on pourrait

1. « Perpétuez cet esprit d'égoïsme, de mercantilisme, de concurrence, et non seulement toute industrie périclité, mais encore l'individualité honorable disparaît, le chaos social se fait, la nation s'avilit. » (P. 28.)

2. « Les grèves, qui sont un fléau pour tous, sont une tache pour la civilisation; il faut trouver quelques moyens pour les supprimer. » (P. 113.)

3. V. les rapports des gantiers, des ébénistes, des fondeurs en cuivre, des tailleurs.

4. P. 204 et 354

faire pour le bonheur de l'humanité¹ ! » En même temps ils sont patriotes et même chauvins; plus d'un se plaît à nommer la France la première des nations². Souvent on remarque chez eux l'emphase naturelle à l'homme peu instruit, qui se laisse charmer par les grands mots : « on prétend, dit un rapport, que nous avons le droit de discuter notre salaire; c'est une dérision. Oui, nous l'avons, mais comme Esaü quand il vendit son droit d'aïnesse. » « La libre concurrence, dit un autre, semblable au vieux Saturne de la Mythologie, dévore ses propres enfants. » En somme, les rapporteurs nous ont laissé une œuvre singulièrement vivante, propre à nous faire connaître avec précision les tendances et les vœux de la classe ouvrière.

III

Voilà comment s'exprimaient les ouvriers bonapartistes, ou du moins disposés à demander quelques réformes au gouvernement existant. Une séparation d'ailleurs se fit bientôt parmi eux : les uns, comme Tolain, ne voulaient pas se laisser entraîner trop loin dans les compromissions avec l'Empire; les autres, comme Chabaud, comptaient profiter de la bienveillance officielle pour obtenir des résultats pratiques. Les deux groupes adressèrent séparément des appels au prolétariat en faveur des ouvriers normands condamnés au chômage par la guerre de Sécession⁴.

D'ailleurs la majorité des ouvriers parisiens, bientôt revenue de sa première impression favorable au nouveau Napoléon, était obstinément républicaine. On le vit en 1863 lors des élections législatives. Désireux d'obtenir une éclatante manifestation contre l'Empire, les républicains virent qu'il fallait faire appel aux ouvriers; mais ils hésitaient à les laisser entrer dans les comités dirigeants, ce qui provoqua les vives réclamations de

1. P. 181. « Bientôt la charrue, le marteau, l'équerre et le compas remplaceront les engins de guerre. » (P. 32.) — « Notre séjour à Londres, disent les bijoutiers, est un démenti formel au principe funeste des nationalités. » (P. 453.)

2. P. 223 et 551.

3. P. 113 et 292.

4. *Opinion nationale*, 11, 18, 20, 23, 26 janvier 1863. Sur ces querelles, v. le journal *la Cloche* (9 octobre 1871), et Thomas, p. 209.

quelques démocrates à l'esprit plus large. Ainsi Beslay, ami de Proudhon, qui était arrivé récemment au socialisme par une évolution naturelle de ses idées, demanda l'entrée de nombreux ouvriers dans le comité républicain formé par Carnot; il obtint gain de cause¹. Les faubourgs parisiens avaient pourtant à choisir entre divers conseils. Les républicains parlementaires les engageaient à voter pour des candidats bourgeois, qui se joindraient aux Cinq et formeraient dans le Corps législatif une opposition régulière. D'autres membres du parti préconisaient l'abstention : les « vieilles barbes » la recommandaient parce qu'il serait déshonorant de prêter serment de fidélité à l'auteur du coup d'État; Proudhon la voulait aussi, pour que la classe ouvrière affirmât sa rupture avec les politiciens bourgeois, si indifférents aux questions sociales. Quelques militants du prolétariat, favorables aux vues de Proudhon, mais sachant que leurs camarades n'aimaient pas l'abstention, songèrent à lancer des candidatures ouvrières, posées en dehors de tous les partis politiques; c'est ce qu'on a appelé de nos jours les candidatures de classe. Mais l'ouvrier français, l'ouvrier parisien surtout, considère le suffrage universel comme sa plus précieuse conquête, le droit de vote comme le symbole de sa dignité; il aime trop la politique pour se désintéresser des luttes quotidiennes, des conflits entre l'idée républicaine et l'idée monarchique. Ce n'est que sous un gouvernement républicain, bien assis et accepté, qu'il consent à former un parti de classe; la République doit-elle être conquise par l'opposition ou défendue quand elle a été proclamée, aussitôt il vient à son aide en ajournant les revendications particulières du prolétariat. La question se posait en 1863 comme elle s'est posée en 1889 ou en 1902, et la réponse des ouvriers n'a jamais varié.

Il y eut pourtant quelques essais de candidatures ouvrières; Tolain, par exemple, avait posé la sienne; mais elles ne recueillirent qu'un nombre de voix dérisoire². Les ouvriers votèrent

1. Beslay, *Mes souvenirs*, 1873, p. 280 sqq.

2. J.-J. Blanc, candidat contre Havin, directeur du *Siècle*, eut 332 voix; Coutant, concurrent de M. Émile Ollivier, en eut 11. Un ouvrier, devant qui on critiquait un des candidats choisis par l'opposition, répondit : « Trognon de pomme ou trognon de chou, je m'en fiche, pourvu que le projectile que je flanquerais dans la boîte dise opposition. » (Tolain, *Quelques vérités sur les élections*, p. 24.) Le *Temps* soutint la candidature de Blanc et publia ses circulaires.

pour les candidats choisis par l'Opposition tout entière, et assurèrent ainsi le grand succès du libéralisme; le soir des élections, bourgeois et prolétaires fraternisaient dans la joie d'avoir vaincu la candidature officielle. Ce vote fit grand effet dans tous les partis, en prouvant que la masse ouvrière écartait les avancées de l'Empire. Émile de Girardin félicita les travailleurs de n'avoir pas fait bande à part en nommant des candidats de classe, et déclara que ce désintéressement devait obtenir sa récompense, que la bourgeoisie saurait défendre les intérêts de ses alliés. Quelques-uns d'entre eux, le prenant au mot, proposèrent aux députés de Paris de constituer une commission ouvrière qui les renseignerait sur les vœux de la classe inférieure, et sollicitèrent l'appui des principaux journaux libéraux. Les réponses furent généralement favorables, mais empreintes d'une sympathie banale et peu agissante. Le représentant du *Siècle*, Léon Plée, reconnut la nécessité de certaines réformes, comportant la liberté d'association, la prévoyance appliquée au chômage et à la vieillesse; mais il s'éleva contre l'idée de considérer les ouvriers comme formant une classe à part. « Je me révolte, disait-il, contre la faute que l'on fait quand on parle de logements d'ouvriers, de cités ouvrières, d'écoles d'ouvriers, de représentants des ouvriers, de défenseurs des ouvriers. Pourquoi parquer ainsi les ouvriers? Est-ce que nous ne vivons pas sous le suffrage universel? Est-ce que nous ne sommes pas tous citoyens au même titre¹? »

Ces paroles allaient recevoir le démenti cinglant de Proudhon. Elles furent également contestées par son disciple Tolain; dans une brochure sur les élections de 1863, il montra l'utilité pour les ouvriers d'avoir des députés pris parmi eux et connaissant leurs intérêts particuliers. Aussi les candidatures ouvrières furent-elles de nouveau proposées l'année suivante, lorsque Paris eut à faire deux élections complémentaires. Le 17 février 1864 *l'Opinion nationale* publia le « manifeste des Soixante »; e'était une lettre signée par soixante ouvriers de divers métiers, entre autres Coutant, Chardon, Murat, Tolain. On répète, disent les rédacteurs, qu'il n'y a plus de classes; « mais nous qui n'avons

1. Six, *Annales du travail. Le peuple au peuple*, 1864. Nefftzer, dans sa réponse au nom du *Temps*, dit aussi : « Je ne connais pas plus, dans notre France moderne, de classe ouvrière que de classe bourgeoise. »

d'autre propriété que nos bras ; nous qui subissons tous les jours les conditions légitimes ou arbitraires du capital ; nous qui vivons sous des lois exceptionnelles, telles que la loi sur les coalitions et l'article 1781, qui porte atteinte à nos intérêts en même temps qu'à notre dignité, il nous est bien difficile de croire à cette affirmation ». L'instruction est souvent inaccessible aux ouvriers, faute de loisir et d'argent. Leurs enfants sont pris à la fabrique ou passent par l'apprentissage, qui est une vraie domesticité ; leurs femmes doivent travailler, ce qui ruine le foyer. Pour les hommes, point de défense possible : « ceux qui, dépourvus d'instruction et de capital, ne peuvent résister par la liberté et la solidarité à des exigences égoïstes et oppressives, ceux-là subissent fatalement la domination du capital. » Les prolétaires ne demandent, pour changer ce régime, ni lois agraires, ni partage des biens ; ils veulent la liberté, le crédit, le droit de s'unir. Mais ils n'ont personne à la Chambre pour faire entendre leur voix ; aucun député n'a su dire que l'esprit d'antagonisme s'affaiblit dans le peuple, que la loi sur les coalitions le perpétue, que la classe ouvrière désire former des chambres syndicales élues au suffrage universel. Or le Corps législatif est le seul endroit où ces vœux puissent être exprimés ; voilà pourquoi il faut des députés ouvriers¹.

Le manifeste des Soixante fut très commenté, avant même que Proudhon le prit pour thème de son dernier livre. Les journaux catholiques et légitimistes crièrent au socialisme ; Guérault l'approuva sans réserve ; les journaux libéraux trouvèrent les demandes ouvrières légitimes, tout en répétant qu'il n'y avait plus de classes². Mais les prolétaires étaient divisés : au manifeste des Soixante le *Siècle* opposa le manifeste des Quatre-Vingts, qui repoussaient les candidatures ouvrières. « Les castes, disaient-ils, doivent s'effacer devant les principes » ; l'important est de choisir comme député l'homme qui sait ; que bourgeois et tra-

1. Le manifeste des Soixante est reproduit en entier par Thomas (p. 216). D'après Henri Lefort, ce manifeste aurait été rédigé par lui, Lefort, et par des républicains bourgeois (Tchernoff, p. 407). Mais cette affirmation, peu vraisemblable, est contredite par Camelinat : le manifeste, dit-il, fut rédigé, chez Lefort, par les ouvriers, surtout par Tolain (France, ouvr. cité).

2. V. le résumé de ces appréciations dans l'*Opinion nationale*, 22 et 25 février 1864. Cf. Corbon dans le *Siècle*, 21 avril, 5 et 30 mai 1864.

vailleurs demeurent unis pour conquérir la liberté, puis il sera temps d'aborder les problèmes sociaux¹. Cette opinion prévalut, et le suffrage universel écarta encore une fois les candidatures ouvrières.

Pendant le gouvernement, ému par les élections de Paris, avait entrepris de regagner la classe ouvrière en lui accordant une des réformes qu'elle réclamait le plus souvent; il résolut d'abroger la loi sur les coalitions. Les ministres s'étaient ralliés à cette idée, à cause des grâces obstinément accordées par l'Empereur aux grévistes; avec ce régime, disaient-ils, on ne possède « ni les avantages d'une législation pénale empreinte de sévérité, ni l'honneur et le bénéfice d'une législation libérale² ». Le projet eut comme rapporteur M. Émile Ollivier, qui à cette occasion se sépara définitivement de la gauche; il affirma dans son rapport que la réforme proposée n'amènerait ni la ruine de l'industrie, comme l'affirmaient les uns, ni la solution du problème social, comme l'espéraient les autres; c'était seulement un progrès fait dans la voie de la liberté³. Le projet rencontra au Corps législatif une double opposition, celle des industriels conservateurs et de la gauche libérale. Parmi les premiers, trois grands patrons, Seydoux, Kolb-Bernard et Pouyer-Quertier, firent entendre leurs plaintes. On a eu tort, dit Seydoux, de présenter un pareil projet sans consulter les conseils de prud'hommes et les chambres de commerce; l'industrie française va souffrir des grèves, qui n'ont profité en Angleterre ni aux salariés ni aux maîtres; les grèves nuiront à ceux qui les feront, car elles vont hâter la substitution des machines au travail manuel, que plusieurs fabricants retardent pour ne pas mettre leur personnel sur le pavé. Kolb-Bernard, dans un discours inspiré des doctrines de Le Play, affirma que les salariés, dépourvus de bonnes traditions morales et religieuses, feraient de la liberté un usage dangereux; l'essentiel était de rétablir les relations de patronage

1. *Siècle*, 29 février 1864.

2. Rapport confidentiel cité par Villetard, *Histoire de l'Internationale*, 1872, p. 41. — Un ministre, Billault, célèbre par son discours sur le droit au travail en 1848, disait en 1862 à un député que, loin d'en retrancher rien, il y ajouterait plutôt (*Pays*, 5 septembre 1865). Les procureurs généraux avaient parfois reconnu que certaines grèves étaient justifiées (Thomas, p. 193).

3. Ce rapport est au *Moniteur universel*, 13, 15 et 29 mai 1864; pour les débats au Corps législatif, v. les séances du 27 avril au 2 mai.

entre les maîtres et eux. Pouyer-Quertier montra surtout que la loi, réalisable à Paris, serait presque impraticable dans le reste de la France. Du côté de la gauche, Jules Simon déclara la loi captieuse et dangereuse pour ceux qui en useraient, puisqu'elle leur donnait le droit de coalition sans leur accorder le droit de réunion : ils ne pourront donc se concerter pour décider ou repousser la grève : « on leur donne une permission qui équivaut à celle qu'on pourrait donner à un aveugle de sortir d'une chambre par une porte unique, sans lui dire où elle est. » L'orateur demandait pour eux le droit commun, c'est-à-dire l'abolition pure et simple des articles 414, 415 et 416 du Code pénal. Jules Favre parla dans le même sens¹. M. Émile Ollivier invoqua les rapports des délégués ouvriers de 1862 pour montrer combien cette loi était désirée dans les ateliers; aux opposants de droite il montra que le libre échange empêcherait les grèves de nuire à la consommation; à ceux de gauche il reprocha de ne pas savoir se contenter d'un premier pas en avant. La loi, soutenue par les ministres, fut adoptée. Au Sénat elle rencontra peu de sympathie; le procureur général Dupin proposa même de la déclarer contraire à la Constitution, parce qu'elle portait une véritable atteinte à la propriété; mais la haute Assemblée n'osa pas le suivre. La promulgation de la loi (25 mai 1864) marquait une date importante dans l'histoire du mouvement ouvrier français².

1. Beaucoup d'ouvriers partageaient ces craintes. V. Armand Lévy, *La loi contre les coalitions et la liberté des travailleurs*, 1864.

2. Voici le texte des nouveaux articles du Code pénal :

« ART. 414. — Sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois ans, et d'une amende de 16 à 3.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir une cessation concertée de travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires, ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.

« ART. 415. — Lorsque les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis, par l'arrêt ou le jugement, sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins et cinq ans au plus.

« ART. 416. — Seront punis d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 16 à 300 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, tous ouvriers, patrons et entrepreneurs d'ouvrage qui, à l'aide d'amendes, défenses, proscriptions, interdictions prononcées par suite d'un plan concerté, auront porté atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail. »

CHAPITRE IV

LE MOUVEMENT D'ASSOCIATION

I

Le rapporteur de la loi de 1864 disait qu'il y aurait au début certains moments difficiles à passer. En effet, les ouvriers si longtemps punis de prison ou d'amende pour la moindre grève se précipitèrent sur la liberté nouvelle qu'on leur accordait. L'esprit d'imitation y contribua ; plus d'un corps de métier s'agitait pour ne pas rester en arrière des autres. Parmi les vœux présentés aux patrons figura souvent l'augmentation du salaire nominal, qu'on justifiait en invoquant la hausse des prix ; mais la demande générale, à Paris surtout, fut une diminution de la journée de travail sans réduction du salaire existant. La journée de dix heures, voilà quelle fut la revendication essentielle des ouvriers parisiens de 1864 à 1866. Quelques patrons cédèrent assez vite, effrayés de voir le mouvement se propager dans les ateliers ; beaucoup refusèrent, et l'on se mit en grève. L'inexpérience des prolétaires était grande : on commençait le refus de travail à la légère, sans préparation, sans fonds de résistance, avec l'espoir que ce procédé nouveau donnerait sûrement la victoire ; ces premières grèves aboutirent le plus souvent à des échecs. D'ailleurs la loi de 1864 justifiait dans l'application les critiques des Jules Favre et des Jules Simon ; la liberté de coalition, donnée à des hommes qui ne pouvaient ni s'associer ni se réunir, devint souvent périlleuse pour ceux qui en usaient. Les tribunaux, toujours disposés à la sévérité pour une classe qu'ils considéraient comme inférieure, profitèrent des dispositions contradictoires de la loi pour frapper les grévistes. Ainsi en 1865 le tribunal de Saint-

Étienne, puis la Cour d'appel de Lyon, condamnèrent des ouvriers pour association illicite; la Cour disait dans son arrêt que « l'association suppose nécessairement une organisation, tandis que la coalition n'exige qu'une entente fortuite et momentanée¹ ». C'était obliger la grève à être impuissante ou aveuglément violente. Quelquefois les ouvriers demandèrent à l'autorité la permission de se réunir pour s'entendre; mais la réponse variait selon les caprices administratifs. Dans une ville de province une autorisation de ce genre fut accordée, puis retirée le lendemain; ailleurs ils voulurent se réunir dans une plaine loin de la ville et furent dispersés. A Paris, les demandes de ce genre étaient généralement repoussées². Les relieurs, par exemple, s'entendirent pour nommer un comité qui délibérerait avec les patrons, et ils en informèrent le préfet de police; puis, après la réponse négative des patrons, ils voulurent se réunir pour examiner la situation; deux fois la police les dispersa, et là-dessus ils décidèrent brusquement la grève, qu'on aurait peut-être pu éviter³. Le gouvernement, sollicité de se montrer plus tolérant, déclara que la loi refusait aux ouvriers le droit de réunion⁴.

Guérault, dans l'*Opinion nationale*, recommanda le calme aux prolétaires, en leur disant de ne pas compromettre « une liberté nouvelle, contestée, suspecte⁵ ». En effet, le monde politique et industriel s'en plaignait beaucoup. Toute grève amène des discussions, parfois des batailles entre ceux qui veulent cesser le travail et ceux qui désirent le continuer : les premiers, voyant l'échec certain si la grève n'entraîne pas tout l'atelier, s'efforcent, par des menaces et des violences, d'entraîner les timides et de soumettre les récalcitrants; ces faits, auxquels sont accoutumés aujourd'hui tous les pays industriels, apparaissaient alors comme des nouveautés redoutables. L'écho de ces craintes et de ce mé-

1. V. le journal *L'Association*, 14 janvier 1866. Une autre condamnation, prononcée en 1867, après une grève, contre la Société de crédit mutuel, de solidarité et de prévoyance des ouvriers tailleurs, fit scandale parmi les militants parisiens. (V. dans *Commission ouvrière de 1867*, p. 41, le réquisitoire de l'avocat impérial.)

2. *Opinion nationale*, 16 juillet 1864; cf. 28 septembre.

3. *Ibid.*, 29 septembre 1864.

4. *Opinion nationale*, 19 novembre 1864.

5. *Ibid.*, 28 novembre 1864.

contentement retentit presque le même jour, en 1865, à la tribune du Sénat et du Corps législatif. Au Sénat, le 20 juin, Charles Dupin déclara que la dépopulation des campagnes avait pour causes les « salaires exorbitants » payés à Paris et la loi des coalitions. « De tous côtés, dit-il, on nous rapporte que les auteurs de grèves se permettent des menaces, des menaces très graves contre les travailleurs qui voudraient tout uniment avoir la bonté d'être satisfaits de leur sort, parce que ce sort est excellent. » Il réclamait une loi pénale ou, ce qui vaudrait mieux, « le retrait de la fâcheuse loi si favorable aux coalitions ». Au Corps législatif, le 22 juin, Martel énuméra les conditions imposées par les ouvriers chapeliers à leurs patrons : augmentation de salaire de 25 pour 100, défense aux maîtres de former et de recevoir des apprentis, défense d'introduire de nouvelles machines, obligation de prendre pour contremaître dans chaque atelier un ouvrier de la corporation, soumis à l'autorité mystérieuse de ses compagnons. Les patrons avaient dû se soumettre, et l'orateur s'indignait que l'industrie fût à la merci de pareilles revendications. M. Émile Ollivier lui répondit que la plupart des grèves avaient été calmes, que les ouvriers commençaient à revenir de leur engouement pour ce moyen d'action, et que la liberté ferait peu à peu son effet.

Les premières grèves furent souvent agitées et violentes. Du 25 mai 1864 au 1^{er} janvier 1866, les tribunaux correctionnels jugèrent 93 délits d'atteinte à la liberté du travail ; sur 209 prévenus, 36 furent acquittés, 147 condamnés à moins d'un an de prison, 26 à l'amende. En outre, 166 procédures furent classées, faute de gravité dans le délit ou de preuve suffisante¹. Mais ensuite les ouvriers s'apaisèrent et se disciplinèrent ; on essaya de créer une « caisse du sou » pour soutenir les grévistes² ; les coalitions de 1866 et de 1867, plus étendues et mieux organisées que les précédentes, furent aussi plus pacifiques. On le vit, par exemple, dans la grève des bronziers, dont nous aurons à reparler à cause de l'intervention de l'Internationale. Cet ordre, cette discipline que s'imposaient les hommes du peuple, effrayèrent beaucoup d'industriels : « plus d'un capitaliste, écrivait Bathie, voit

1. Bathie, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1867.

2. Lexis, *Gewerkvereine...*, p. 160.

dans cette apparente tranquillité un symptôme plus redoutable que ne le serait un désordre violent¹. »

Les militants de la classe ouvrière n'avaient vu dans la loi de 1864 qu'un début; et ils songeaient à obtenir d'autres réformes, surtout l'instruction gratuite et la liberté d'association. L'instruction primaire était à l'ordre du jour; dans tous les partis on sentait le besoin de l'organiser et de l'étendre; mais les ouvriers tenaient à ce qu'elle fût laïque, et voulaient la compléter par l'enseignement professionnel². Quant aux associations réclamées par eux, elles devinrent populaires sous le nom de « chambres syndicales », qui remplaça celui de « corporations ». Ce terme nouveau avait été mis à la mode par les patrons, qui en 1859 créèrent l'Union nationale, bureau de renseignements et de défense contre la contrefaçon; le directeur de l'Union, Pascal Bonnin, la développa en réunissant les membres de chaque profession affiliée en groupes distincts, sous le nom de chambres syndicales. Tolain fut un des premiers à réclamer pour les ouvriers des assemblées du même genre : « La chambre syndicale ouvrière, disait-il, serait, dans l'ordre économique et industriel, l'institution mère de tous les progrès futurs³. » Bientôt lui et d'autres hommes actifs songèrent à reprendre la parole pour faire connaître au public leurs nouvelles demandes. N'étaient-ce pas les brochures ouvrières et les rapports des délégués de Londres qui avaient préparé le vote de la loi de 1864? Ne fallait-il pas justifier devant les classes dirigeantes les grèves sans cesse répétées, et leur dire que les ouvriers ne se tenaient point pour satisfaits par une première concession? Les travailleurs s'adressèrent donc de nouveau à la presse. L'*Opinion nationale* publiait souvent des articles faits par eux : Coutant et J.-J. Blanc y suivirent le mouvement des grèves et signalèrent la tendance invincible

1. *Revue des Deux Mondes*, article cité. — Un autre écrivain disait aussi : « on a été frappé de l'esprit d'ensemble et de la calme fermeté avec laquelle les ouvriers réclament ce qu'ils croient être leur droit; des émeutes auraient moins surpris l'opinion que cette attitude modérée... » (Bourgeois, *Le catholicisme et les questions sociales*, 1867, p. 5.)

2. Dans le « discours d'inauguration » de la *Tribune ouvrière*, Limousin parle de cette soif d'instruction qui augmente chez les ouvriers. — Les ouvriers papetiers, demandant à leurs patrons la journée de dix heures, déclarent que c'est pour « se délasser le corps par une récréation d'esprit ». (*Opinion nationale*, 24 décembre 1864.)

3. *Quelques vérités sur les élections*, p. 31.

qui entraînait leurs camarades vers l'association professionnelle. Puis un groupe de militants fonda un journal exclusivement composé par des prolétaires : la *Tribune ouvrière* parut le 4 juin 1865, en s'interdisant la politique pour éviter les frais de cautionnement. Dans le premier numéro, l'imprimeur Charles Limousin annonce que cette feuille essayera de devenir « une sorte de thermomètre du développement intellectuel des classes laborieuses »; elle exercera aussi les lecteurs à écrire, à parler, à exprimer leurs idées, faculté qui est encore un privilège, grâce à la complication barbare de la langue française et au défaut d'exercice des prolétaires. Dans les quatre numéros parus, les rédacteurs essayent de présenter leurs vues sur les différentes parties de l'art et de la science. Très hostiles à l'Église, tous réclament un art social et moral; le relieur Clémence vante l'utilité de l'histoire, qui doit être un sacerdoce; Tolain se plaint des romanciers populaires et flétrit « ces empoisonneurs publics dont le langage, orné de barbarismes, agrémenté d'argot, suinte le caboulot, le lupanar et le baigne ». Mais le nouveau journal fut supprimé par le gouvernement après le quatrième numéro; les rédacteurs obtinrent alors d'un organe politique républicain, *l'Avenir national*, la promesse d'insérer leurs articles.

La presse officieuse voulait aussi gagner les prolétaires et renouer la tradition des brochures ouvrières. Un typographe qui avait collaboré à ces dernières, Bazin, fit en 1865 un écrit qui eut l'honneur d'être inséré tout entier dans le *Pays*¹. L'opposition parlementaire, dit Bazin, avec son caractère systématique et purement politique, ne s'inquiète pas des ouvriers; ils peuvent attendre beaucoup plus de l'Empereur, qui a besoin de satisfaire toutes les classes. On méconnaît leur misère, parce qu'on ne consulte à ce propos que les patrons; ceux-ci indiquent un salaire moyen de 4 fr. 50, alors que la moyenne véritable est de 3 francs ou 3 fr. 50 au maximum. Dans l'enquête ouverte récemment sur la boulangerie par le Conseil d'État, on a pour la première fois consulté des délégués ouvriers; c'est un exemple qu'il faudra toujours suivre désormais. Les bonnes intentions du souverain sont malheureusement méconnues par ses subordonnés;

1. 30 mai 1865.

pendant ce temps les progrès des machines, les changements perpétuels de la technique font augmenter le malaise général : « la richesse s'accroît en haut, l'aisance disparaît en bas. » — En insérant cette brochure, le directeur du *Pays* annonça qu'il allait ouvrir ses colonnes, deux fois par semaine, à une enquête faite par les ouvriers eux-mêmes. Ainsi pendant quelques mois deux grands journaux politiques reçurent simultanément des communications émanant de la classe ouvrière. L'un était bonapartiste et l'autre républicain; il en résulte certaines différences dans le ton et l'esprit des articles qu'ils insèrent; mais au fond les rédacteurs ouvriers s'accordent souvent, parce qu'ils appartiennent à la même classe et ressentent les mêmes souffrances¹.

Dans les deux journaux les ouvriers s'efforcent, comme le demandaient les directeurs, d'apporter surtout des faits; mais une tendance naturelle les ramène presque toujours aux théories générales. Les proudhoniens qui écrivent à l'*Avenir national* se défient du gouvernement, que ce soit l'Empire ou tout autre : « nous repoussons complètement, disent-ils, l'intervention du pouvoir de l'État, quel qu'il soit, dans tous les cas où la collectivité entière n'est pas directement intéressée. La solidarité, telle que nous la comprenons, c'est la justice réglant les rapports sociaux. Au lieu d'arriver à l'absorption de l'individu par le grand tout, elle doit aboutir au contraire à l'accord de tous pour assurer à chacun les garanties générales et mutuelles qui permettront à l'individu de développer son initiative et d'exercer librement ses facultés². » L'association ouvrière, le crédit mutuel, voilà ce que ces correspondants réclament le plus souvent. L'un d'eux veut l'institution de retraites ouvrières, préférables à un hôtel des Invalides du travail, qui enlèverait à la vie de famille le prolétaire âgé; les millions inutiles accumulés par les sociétés de secours mutuels, et une cotisation hebdomadaire de dix centimes versée par chaque travailleur, fourniront ce qu'il faut sans con-

1. V. l'*Avenir national*, du 27 juin au 15 août 1865; le *Pays*, du 13 juin au 24 octobre 1856. Les correspondants ouvriers s'adressèrent parfois quelques pointes, d'un journal à l'autre; ainsi Coutant fut attaqué dans l'*Avenir national*, visiblement à cause de son attitude impérialiste (25 juillet, 15 août).

2. 27 juin.

cours pécuniaire du gouvernement¹. Les correspondants du *Pays* ont moins de défiance à l'égard de l'État : « Nous sommes profondément convaincu, écrit Bazin, que, dans la situation où elle se trouve aujourd'hui, la classe ouvrière est impuissante à améliorer son sort sans l'appui et l'aide de l'État². » Mais ces prolétaires aussi mettent au premier plan la liberté : Chabaud, ancien président de la commission ouvrière de 1862, montre que ses camarades réclament avant tout des chambres syndicales : celles-ci, formées par les corporations en temps de paix, seront plus conciliantes et mieux choisies que les délégués désignés par les grévistes en pleine guerre³. Bientôt une lettre annonce que les ouvriers robinetiers en grève ont organisé la première Chambre syndicale⁴. Un ouvrier tapissier, Six, recommande les enquêtes sérieuses faites par les ouvriers eux-mêmes, et s'engage à donner l'exemple, aidé par une commission dite des Annales du travail⁵. Sur les grèves il y a désaccord : certains correspondants, fidèles aux conseils de Proudhon, les croient toujours funestes ; d'autres affirment que les grèves, comme les guerres, sont indispensables malgré leurs maux, et qu'elles ont rendu plus de services jusqu'à présent que les associations⁶. Certains ouvriers ne craignent point, dans ce journal officieux, de dénoncer la mauvaise administration de la Société du prince impérial⁷ ; ils expriment leur aversion pour la loi de l'offre et de la demande ; ils veulent un enseignement primaire obligatoire et purement laïque⁸. Enfin, sur des questions particulières, comme celle du travail des femmes dans l'imprimerie, tous reviennent à la solution prohibitive souvent blâmée par les écrivains et les économistes libéraux⁹. Ces lettres durent choquer et ennuyer les lec-

1. 4 juillet. Toutes ces lettres d'ouvriers sont appréciées et commentées par Horn, l'économiste rédacteur de l'*Avenir national*.

2. 13 juin.

3. 13 et 27 juin. Chabaud raconte que 130 ouvriers avaient écrit à l'Empereur en 1864 pour le remercier de la loi sur les coalitions et réclamer des chambres syndicales ; invités par le gouvernement à rédiger un projet dans ce sens, ils le firent, mais ne reçurent plus de réponse.

4. 27 juin.

5. 27 juin, 4 juillet, 1^{er} août.

6. 18 et 25 juillet, 22 août.

7. 5 et 19 septembre.

8. Le *Pays* protesta vivement contre cette idée (19 septembre).

9. 15 août, 5 et 19 septembre.

teurs habituels de l'*Avenir* et du *Pays*; les deux journaux cessèrent bientôt, sans aucun avertissement, d'ouvrir aux prolétaires cette tribune dont ils faisaient usage contre les dogmes chers à la bourgeoisie.

II

Une partie de cette bourgeoisie pourtant s'intéressait au sort des ouvriers; les libéraux et les républicains surtout jugeaient nécessaire de travailler en leur faveur. « Ce qui grandit en ce moment, écrivait Charles de Rémusat, ce sont les classes ouvrières. Sans qu'il soit aisé d'en assigner la cause, car les institutions ont peu fait pour cela, un progrès intellectuel et moral se manifeste dans leur sein, et frappe les observateurs les plus clairvoyants et les moins suspects¹. » De l'instruction et des associations, voilà ce que demandaient les prolétaires; de l'instruction et des associations, voilà ce que leur offrit la bourgeoisie, mais eux préféraient les chambres syndicales, les sociétés de résistance, tandis qu'elle songeait davantage aux coopératives de production et de crédit. Pour l'instruction, tout le monde y travaillait. Des écrivains d'inspiration républicaine s'unirent pour instruire les adultes par des livres à bon marché; ils fondèrent deux collections, la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque utile, la première destinée à faire connaître les chefs-d'œuvre littéraires de tous les pays, la seconde à vulgariser des notions pratiques et des éléments d'histoire, de philosophie, de sciences. De tous côtés on établissait des bibliothèques communales; le principal initiateur en ce genre fut un instituteur républicain fixé en Alsace, Jean Macé, qui créa dès 1862 la bibliothèque de Beblenheim. Ce fut lui également qui voulut fonder une société analogue à la Ligue belge de l'enseignement. Il exposa son projet dans l'*Opinion nationale* le 25 octobre 1866; deux jours après, une lettre lui apportait trois souscriptions, données par un sergent de ville, un tailleur de pierre et un conducteur au chemin

1. *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1863. Rémusat donne des exemples comme celui d'ouvriers parisiens fondant une bibliothèque populaire, et appelant à la présider un professeur, qui fut émerveillé de leur sagesse : « leur raison allait au-devant de ses conseils ».

de fer; c'était le peuple qui lui répondait et l'encourageait à l'action. Bientôt les cercles de la Ligue nouvelle se fondèrent dans plusieurs départements, puis à Paris. D'autre part, une femme intelligente qui avait passé par le saint-simonisme, Élisabeth Lemonnier, ouvrait à Paris les premières écoles professionnelles pour les filles et satisfaisait ainsi un vœu de la classe ouvrière.

Le mouvement coopératif reprit en même temps une activité soudaine. L'absence de crédit avait contribué, entre autres causes, à l'échec des associations ouvrières de 48; aussi les nouveaux coopérateurs jugèrent-ils indispensable de faire une grande place aux banques populaires qui fourniraient aux sociétés de production les capitaux nécessaires. Les efforts dans ce sens n'avaient jamais complètement cessé, puisqu'on signalait dans les faubourgs de Paris trente-cinq sociétés de crédit mutuel. Mais la plupart ne comptaient qu'un nombre infime de membres. La plus célèbre, que nous avons vue si difficilement fondée par Davaud en 1857, groupa d'abord neuf ouvriers, versant un franc par semaine; quand ils eurent 100 francs, ils commencèrent des prêts. Avec un capital de 12 à 1.500 francs, ils rendirent en trois ans pour 20.000 francs de services mutuels; mais ce fut possible parce qu'ils n'invitaient ou n'acceptaient dans leur société que des gens sûrs, dont le nombre ne dépassa jamais trente¹. Dans le Sud-Est, où l'esprit coopératif a toujours été fort développé, plusieurs sociétés de consommation avaient timidement reparu après 1852². Mais la propagande active ne commença qu'en 1863 quand Beluze, gendre de Cabet, publia *Les associations, conséquence du progrès*. Cet écrit contenait un exposé théorique et une partie pratique. La théorie oppose le socialisme, c'est-à-dire le principe d'association, à l'individualisme avec ses dangers; l'auteur accepte et approuve la liberté du travail, pourvu qu'elle soit complétée par l'association. Les sociétés commerciales par actions associent des capitaux; les sociétés en nom collectif et en participation associent des hommes; les associations ouvrières, qui réuniront ces deux modes, présenteront une

1. V. l'exposé de Davaud dans Six, *Annales du travail. Le peuple au peuple*, 1864.

2. Flotard, *Le mouvement coopératif à Lyon et dans le Midi de la France*, 1867. Cf. Justin Godart, *Travailleurs et métiers lyonnais*, 1909.

double garantie. La partie pratique renferme un projet détaillé de statuts pour une banque populaire, et un appel aux souscripteurs. Tout cela, dit l'auteur, doit se faire sans recours à l'État, sans même qu'on attende une réforme de la loi : « en vérité, quand nous considérons toutes les libertés que nous avons et dont nous ne faisons pas usage, nous sommes tenté de croire que nous avons moins besoin de liberté que de raison pour nous en servir¹. »

En même temps l'Association internationale pour l'avancement des sciences sociales, qui avait tenu son premier congrès en 1862, étudiait dans le second, à Gand, la question des sociétés coopératives et les glorifiait comme un instrument d'émancipation; elle aussi, malgré les discours de Villiaumé, repoussa le concours financier de l'État. Les élections de 1863 attiraient l'attention bienveillante des libéraux sur les ouvriers parisiens; l'initiative prise par Beluze obtint donc un succès rapide. Quelques hommes dévoués à l'association, les uns vétérans de 1848, les autres plus jeunes, fondèrent une banque populaire, le Crédit au travail, avec Beluze comme gérant; un comité d'avocats se forma pour fournir, à elle et aux institutions similaires, les renseignements juridiques utiles. Des hommes appartenant aux opinions les plus diverses encourageaient la tentative; parmi les sociétaires du Crédit au travail, des royalistes libéraux comme Casimir-Périer, des catholiques conservateurs comme Augustin Cochin ou démocrates comme Arnaud de l'Ariège figurent à côté de Louis Blanc, de jeunes révolutionnaires comme MM. Clemenceau et Naquet, de radicaux étrangers comme Bakounine. A cette première banque Léon Say et Walras ajoutèrent bientôt la Caisse d'escompte des associations populaires. Les départements ne demeurèrent pas en arrière : Valence commença, puis Lyon, Lille, Saint-Étienne suivirent l'exemple. Des économistes étrangers fixés à Paris, comme Huber et Horn, donnèrent des renseignements sur ce qui s'était déjà fait de pareil en Angleterre ou en Allemagne. La coopération, comme on l'appela pour effacer le souvenir des anciens échecs de l'association, fut prônée sous ses diverses formes, coopération de consommation, de

1. *Les associations...*, 2^e livraison, p. 72.

crédit et surtout de production. Il se fonda plusieurs journaux spéciaux pour la soutenir et la répandre. En 1864 parut l'*Association*, journal mensuel, puis hebdomadaire, écrit à Paris, mais imprimé à Bruxelles pour demeurer plus libre; cette feuille, où n'écrivaient que des républicains, obtint de Ledru-Rollin une lettre d'encouragement qui fit grand bruit. L'*Association* devint plus tard la *Coopération*, puis la *Réforme*; un autre journal fondé par Vinçard, la *Mutualité*, soutint les mêmes doctrines sociales, mais sans témoigner d'hostilité à l'Empire¹. Les ouvriers, toujours prompts à l'enthousiasme, glorifiaient ce nouveau mode de travail. L'un d'eux écrivait : « Leurs ressources personnelles, isolées, sont minimes, insignifiantes... Ils les groupent, ils les concentrent, ils les font fructifier par l'effort et par la prévoyance, en vue de les faire servir directement à leur émancipation morale et matérielle, à l'aide du nouveau et puissant levier : la mutualité, la solidarité, la coopération². » La bourgeoisie partagea cet engouement pendant deux ou trois ans; puis vinrent les réflexions et les réserves de quelques économistes qui trouvaient ces espérances excessives et dangereuses³.

Ces tentatives d'association ouvrière devaient plaire aux disciples de Proudhon, si influents dans l'élite de la classe ouvrière. Beluze reprenait, sous une forme plus modeste et plus pratique, la Banque du peuple essayée par le maître en 1848; le crédit à bon marché pouvait conduire au crédit gratuit. Enfin dans son dernier livre Proudhon avait sévèrement condamné la grève⁴; or les coopérateurs espéraient que l'association ferait disparaître la grève. Les proudhoniens voulurent donc seconder le mouvement

1. Il disait, en débutant, que le sentiment de la mutualité « peut se manifester sous quelque forme de gouvernement que ce soit ». L'*Association* releva ces paroles, « que nous ne signerions jamais », disait-elle (décembre 1865). La *Réforme* déclara vouloir associer le progrès politique au progrès social, parce qu'on avait tort de séparer l'un de l'autre. Sur la presse coopérative, v. le *Courrier français*, 18 novembre 1866. L'*Association* est sans doute le journal dont Napoléon III faisait chercher toujours un numéro à l'imprimerie même (Kropotkine, *Autour d'une vie*, p. 502).

2. *Annales du travail* (recueil fondé par la commission des Annales du travail), février 1867.

3. V. surtout Cernuschi, *Illusions des sociétés coopératives*, 1866.

4. « Il n'y a pas plus de droit de coalition, qu'il n'y a un droit du chantage, de l'escroquerie et du vol, pas plus qu'il n'y a un droit de l'inceste ou de l'adultère. » (*De la capacité politique des classes ouvrières*, p. 421.)

coopératif en y faisant prévaloir partout l'idée mutualiste ; ils le tentèrent dans un journal qui dura peu de temps, qui n'eut jamais un fort tirage, mais qui fut lu et médité par tous les hommes intelligents de la classe ouvrière à Paris ; ce journal, le *Courrier français*, eut Vermorel comme rédacteur en chef. Vermorel était un personnage actif, ambitieux, de caractère difficile ; républicain de même que tous les jeunes gens de sa génération, il était beaucoup plus préoccupé des questions sociales, nourri de la lecture de Proudhon, et voulait défendre une politique très différente de celle du *Siècle* ou de l'*Avenir national*. On put s'en convaincre par le manifeste qu'il publia le 20 mai 1866. « Il faut en finir une bonne fois, disait Vermorel, avec les rabâchages parlementaires et avec toutes ces rengaines soi-disant libérales, qui peuvent servir l'ambition de quelques hommes et flatter les instincts aristocratiques d'une élite de badauds, mais qui seront toujours pour le peuple une immense duperie. Toute politique qui n'a pas pour objet direct et immédiat l'éducation morale et l'amélioration du sort du plus grand nombre est nécessairement stérile et ne saurait en aucune façon convenir à une démocratie... C'est sur les bases larges et solides de l'instruction universelle et du bien-être universel que nous voulons fonder la liberté. » Le nouveau journal demeura donc isolé dans la presse indépendante. Quand éclata la guerre de 1866, tous les grands journaux de gauche se passionnèrent pour l'Italie, et presque tous prirent parti pour la Prusse contre l'Autriche ; le *Courrier français* pendant ce temps flétrissait la guerre, quel qu'en fût l'auteur, dénonçait les brutalités prussiennes et demandait que la France demeurât en paix. Des écrivains de toute opinion réclamaient la rive gauche du Rhin. « Les frontières du Rhin ! leur répondit le *Courrier français* ; qui donc en a jamais senti la nécessité ? Elles ne manquent ni à notre prospérité ni à notre repos. Leur annexion nous procurerait-elle une liberté de plus ? Aurions-nous avec elle un pauvre, un ignorant, un impôt ou un conserit de moins¹ ? » Jules Vallès fulminait contre les admirateurs et les hérauts de la gloire militaire². Fermé condamnait la vieille idée de patrie, tant que celle-ci ne serait point consti-

1. 15 juillet 1866.

2. *Ibid.*

tuée par des groupes communaux se fédérant librement¹. Après le triomphe de la Prusse, Vermorel écrivit : « La France a une revanche à prendre en Europe. Qu'elle mette son honneur à la prendre sur le terrain de la liberté large et des applications sociales² ».

Le journal se sépare également de la gauche dans sa politique intérieure. Vermorel reproche au *Siècle* et à l'*Opinion nationale* de défendre la démocratie autoritaire; chez les députés de l'Opposition il dénonce la phraséologie vide et l'ignorance des questions ouvrières; Jules Favre surtout, l'ennemi du socialisme, est sans cesse en butte à ses critiques. Dans les premiers temps le journal se montrait neutre à l'égard du gouvernement; plus tard, voulant échapper aux suspicions et aux défiances des républicains, il accentua son hostilité à l'Empire. Mais l'essentiel à ses yeux est de répandre les idées de Proudhon, « qui sera pour la postérité la plus grande gloire du XIX^e siècle³ ». Plus tard le journal devenant quotidien rappelle l'idée fondamentale de sa politique : « nous avons relevé, dit Vermorel, le drapeau socialiste, affirmant les grands principes dont Proudhon a été le dernier confesseur, et qui, depuis la suppression du *Peuple*, n'ont plus eu d'organe avoué⁴. » Ce socialisme ne demande rien à l'État, il vit de liberté, de mutualité; toute initiative, pour être utile, doit venir d'en bas. Napoléon III a eu tort de fonder une société de crédit populaire, ce n'est pas l'affaire du gouvernement⁵; le Crédit au travail a tort aussi d'exercer une tutelle trop étroite sur les sociétés qui se forment, et qui doivent voler de leurs propres ailes⁶. Les sociétés coopératives sont le véritable avenir du pays; seulement elles feront bien de fuir le mercantilisme, de ne pas transformer les ouvriers en patrons. Elles n'y arriveront qu'en adoptant rigoureusement le principe de la mutualité.

Ce journal avait donc une originalité véritable dans la presse parisienne. A côté de Vermorel, Georges Duchêne frappait de

1. 10 juin 1866.

2. 9 septembre 1866.

3. 19 août 1866.

4. 18 juin 1867.

5. 24 juin 1866.

6. 2 décembre 1866.

rudes coups sur les financiers, racontait les escroqueries de la Bourse, les procès scandaleux, s'acharnant surtout contre les grandes Compagnies de chemins de fer. Tolain décrivait le mouvement ouvrier, les premières démarches et réunions de l'Internationale. De jeunes rédacteurs venaient y faire leurs débuts, par exemple MM. Yves Guyot¹ et Jules Guesde². Un étudiant déjà connu comme révolutionnaire, M. Paul Lafargue, disait : « c'est le seul journal politique de France où un socialiste qui se respecte puisse écrire³. » Mais cette feuille qui voulait demeurer étrangère à tous les anciens partis fut combattue par tous : le gouvernement la fit cribler de condamnations, les journaux bonapartistes l'insultèrent, Guérout la poursuivit pour diffamation, les organes de la gauche organisèrent contre elle la conspiration du silence, ou laissèrent entendre que le ministère de l'Intérieur la subventionnait pour diviser l'opposition. Le *Courrier français*, déchiré par des querelles intestines, peu lu parce qu'il mettait au second rang les questions alors les plus passionnantes pour le public, finit pas succomber en 1868.

Le gouvernement impérial, en présence des problèmes sociaux, se montrait comme toujours plein de bonnes intentions, hésitant et maladroit. Les aspirations vaguement progressives de Napoléon III étaient souvent contrariées par ses conseillers ; certaines tolérances nouvelles effrayaient la police, qui saisissait la première occasion pour les supprimer ; aucun régime ne fit preuve de plus d'irrésolution que ce gouvernement prétendu fort. Il voulait favoriser les ouvriers, mais dès que ces derniers se permettaient d'exposer leurs doléances en termes un peu trop vifs, c'était la prison ou l'amende assurée⁴. L'indifférence pour l'instruction populaire, que nous avons vue si grande jusque vers 1860, fit place bientôt à un intérêt sérieux pour cette grande

1. 21 mai 1868.

2. 22 juin 1868.

3. Lafargue, *La lutte sociale*, s. d. (1867 ou 1868). Benoît Malon également l'a appelé le premier journal socialiste (*Revue socialiste*, V. p. 226).

4. Bazin, l'ouvrier impérialiste, avait été condamné en 1862 pour une brochure sur la grève des typographes (*Opinion nationale*, 28 février 1862). La *Tribune ouvrière* fut supprimée et condamnée. La *Presse ouvrière* qui lui succéda, imprimée à Bruxelles, eut son premier numéro saisi à la douane en 1865. Puis vint la *Fourmi* ; on laissa passer le premier numéro, mais un avis menaçant força les fondateurs à s'en tenir là. (Héligon, *Le mouvement ouvrier...*)

cause. Rouland, dans une circulaire du 31 mai 1860, parla de créer partout des bibliothèques populaires communales. Bien plus grande fut l'activité réformatrice lorsque Victor Duruy arriva au pouvoir. Il expliqua en termes élevés la nécessité de l'instruction populaire : « le jour où l'on a mis le suffrage universel dans la Constitution et la souveraineté dans le peuple, la libre concurrence dans l'industrie, les machines dans l'atelier et les problèmes sociaux dans les discussions journalières des ouvriers, on s'est imposé le devoir, pour sauver le travail national, l'ordre et la liberté, d'étendre par tous les moyens l'instruction et l'intelligence des classes laborieuses¹. » Avec lui les progrès furent rapides. De 1864 à 1867, le nombre des établissements primaires s'accrut de 2.167, celui des élèves de 227.884; la propagande ministérielle décida 6.098 communes à voter la gratuité absolue de l'enseignement dans 8.400 écoles; les cours d'adultes, encouragés, ressuscitèrent partout, et l'on put en compter 33.638 dans l'hiver de 1868-69; les bibliothèques scolaires, au nombre de 4.833 en 1865, atteignirent le chiffre de 12.713 en 1869². Le ministre fit faire une grande enquête sur l'enseignement professionnel, introduisit des notions industrielles dans les écoles des villes, des notions agricoles dans celles des campagnes. Enfin Duruy, devançant les mesures prises de nos jours par les municipalités socialistes, recommanda ou prescrivit la distribution d'aliments chauds et de vêtements dans les salles d'asile aux enfants pauvres : il faut, disait-il, « par une charité préventive qui augmente les dépenses à l'école mais les diminue d'avance à l'hôpital, refaire à temps des constitutions capables de supporter le travail de la vie³ ».

L'œuvre était belle, mais demeura partout incomplète. Le ministre défendait le principe de l'instruction populaire gratuite et obligatoire; le gouvernement l'écarta. Pour faire ces réformes il fallait beaucoup d'argent, et Duruy n'en obtint que très peu; quant à la laïcité de l'enseignement, tant désirée par les ouvriers, il ne pouvait songer à la faire prévaloir. La mauvaise

1. Cité par Lavisce, *Victor Duruy*, p. 77-78.

2. *Ibid.*, p. 75 sqq. Cf. les chiffres donnés par Charles Robert (*Exposition de 1867, Groupe X, considérations générales*).

3. *Ibid.*, p. 77.

volonté, la lenteur administrative paralysaient souvent les intentions généreuses d'en haut. De nombreuses conférences, bourgeoises ou populaires, avaient commencé dans tout Paris, et quelques-unes étaient faites uniquement dans un but d'opposition politique; cela suffit pour que le gouvernement voulût imposer à toutes une surveillance tracassière et prononçât fréquemment des interdictions puérides. Mêmes difficultés pour les bibliothèques populaires : au commencement de 1864 les ouvriers d'une grande usine voulurent fonder une bibliothèque en s'imposant une cotisation mensuelle; un comité d'hommes instruits et paisibles se forma pour les aider et présenta au ministre de l'Intérieur une demande d'autorisation; plus d'un an après, on n'avait pas encore de réponse¹. Un ouvrier avide d'instruction, Six, voulut fonder un journal intitulé *Le Livre d'or du peuple*; en février 1864, on l'avertit que c'était défendu par mesure générale, sans aucune explication².

Vis-à-vis du mouvement coopératif, mêmes alternatives de faveur et de brutalité. Ainsi la police défendit aux ouvriers d'une usine de Saint-Denis de se réunir pour fonder une société de consommation³. Si des conférences favorables à la coopération furent faites sous le patronage de l'Empereur et de l'Impératrice, on interdit à des écrivains indépendants, Horn, Clamagran, Jules Simon, d'entretenir le public du même sujet⁴. L'Empereur cependant voulut une loi nouvelle qui faciliterait la formation des coopératives, et l'annonça dans le discours impérial du 15 février 1865. Mais l'esprit d'opposition animait les sociétés populaires : en mars 1865 l'*Association* publia une lettre signée par quarante-huit gérants de coopératives parisiennes, qui repoussaient toute loi spéciale et demandaient seulement le droit commun. Là-dessus commencèrent une enquête officielle, confiée au Conseil d'État, et une enquête libre, faite par la Chambre de commerce de Lyon. La loi du 24 juillet 1867, qui sortit de ces

1. Lavollée, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1865.

2. Six, *Annales du travail*, 1864.

3. Des ouvriers boulangers adressèrent une pétition à l'Empereur, parce qu'ils avaient demandé depuis plusieurs années à fonder une société de placement gratuit, et que le ministre de l'intérieur répondait à toutes leurs lettres : « la question est à l'étude. » (*Siècle*, 27 février 1865.)

4. *Courrier français*, 10 juin 1866.

délibérations, fut une des meilleures de l'Empire. Napoléon III aimait aussi les actes d'initiative personnelle, les générosités éclatantes ; en janvier 1866 il avait annoncé la fondation d'une Caisse des sociétés coopératives, banque populaire pour laquelle la liste civile donnait 500.000 francs. Mais l'année suivante l'autorité impériale interdit au dernier moment le congrès coopératif international convoqué depuis longtemps pour le mois d'août 1867.

III

L'Exposition universelle de 1867 fournit l'occasion de nouvelles enquêtes sur la situation des classes ouvrières. On proposait alors deux moyens pour améliorer cette situation, le patronage des classes dirigeantes ou l'association des travailleurs : l'Exposition fit connaître et les résultats du patronage et les vœux des prolétaires en faveur de l'association. On consacra aux institutions patronales un groupe spécial. A l'Exposition de 1855 il y avait eu un essai timide en ce sens, la galerie de l'économie domestique ; mais en 1867 les questions ouvrières tenaient dans les préoccupations publiques une place beaucoup plus grande, et l'Exposition avait pour commissaire général Le Play, l'apôtre du patronage. Le groupe X fut donc réservé aux « objets spécialement exposés en vue d'améliorer la condition physique et morale des populations ». Un jury, qui renfermait d'ailleurs bon nombre de personnages incompetents, fut chargé de décerner les prix¹. Le groupe X comprit surtout les œuvres d'enseignement, les produits à bon marché, les habitations ouvrières, enfin les objets inventés par les ouvriers ; mais il mettait principalement en relief les œuvres sociales fondées par les grands industriels. Un rapport intéressant fut présenté sur ce sujet par M. Lefébure à la Société d'économie sociale qu'avait fondée Le Play. Disciple de ce dernier, il s'applique à montrer que le patronage seul a fait œuvre utile, que l'association ouvrière ne peut lui opposer aucun résultat sérieux. Bon nombre d'institutions louables ont été fondées par des fabricants français ;

1. V. Reybaud, dans *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1867.

mais si l'on examine les autres pays, l'avantage ne reste pas à la France. « Nous avons tout essayé, dit-il, tout pratiqué; on est frappé du nombre et de la diversité de nos efforts. Mais j'ajoute que si, par contre, vous entrez dans le détail, vous constaterez aussitôt que nous n'avons su aller jusqu'au bout d'aucune des institutions, d'aucune des réformes que nous avons adoptées¹. » En somme, le patronage apparaît au rapporteur comme remarquable par ses bienfaits possibles, mais pratiqué seulement par une élite. Le patronage avait d'ailleurs un inconvénient très grave, c'est que les ouvriers n'en voulaient pas. Il est difficile de faire le bonheur des gens malgré eux; or les prolétaires actifs et intelligents repoussaient de la façon la plus absolue tout ce qui pouvait ressembler à une charité des patrons. Un disciple de Le Play se trouva obligé de l'avouer : « ils s'évertuent, disait Ameline, de se débarrasser de ce qui ressemble à une influence, et de secouer les jougs, quels qu'ils soient. L'idée d'aumône les humilie². » Le manifeste des Soixante avait déjà exprimé ce sentiment d'une manière énergique; il reparut souvent dans les rapports des délégués ouvriers de 1867.

Les délégations de 1862 furent, en effet, imitées en 1867 avec un développement plus grand. Dès le mois de novembre 1866 on institua une Commission d'encouragement pour les études des ouvriers, sous la présidence d'un industriel député, Devinck. 105 professions à Paris furent autorisées à élire 315 délégués; sur l'ordre formel de Napoléon III, le préfet de police permit aux ouvriers de constituer eux-mêmes les bureaux préparatoires et les bureaux définitifs des réunions électorales³. La souscription ouverte pour ces délégations produisit près de 140.000 francs, dont 15.000 donnés par l'Empereur et l'Impératrice. Les rapports des délégués furent publiés parmi les rapports officiels de l'Exposition. Nous pouvons répéter pour eux ce que nous avons dit de ceux de 1862 : si le caractère de ces documents oblige les auteurs à modérer le ton, à laisser de côté la politique, ils ont quand même exposé franchement les plaintes et les vœux sociaux de

¹ 1. *Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, t. II, p. 596. ||

² 2. Ameline, *Des institutions ouvrières au XIX^e siècle*, 1866, p. 5.

³ 3. V. *Exposition de 1867. Rapports des délégations ouvrières* (1869), 2 vol. in-4. Introduction.

leur classe. Les principaux de ces vœux sont ainsi résumés dans le rapport de Devinck à l'Empereur : 1^o la formation des chambres syndicales, qui aura d'ailleurs ce résultat de remplacer les grèves par les discussions pacifiques ; 2^o l'autorisation de faire et de suivre des conférences professionnelles ; 3^o l'extension des conseils de prud'hommes, avec une indemnité pour les conseillers ; 4^o la suppression de l'article 1781 du Code civil ; 5^o la suppression du livret obligatoire ; 6^o l'instruction gratuite et obligatoire pour les enfants jusqu'à douze ans¹.

Dans tous les rapports des délégués le mécontentement prévaut et s'exprime avec plus de vivacité qu'en 1862. Un délégué rappelle que la population décroît en France : « pourquoi donc avoir des enfants ? pour qu'ils connaissent un jour les angoisses du déménagement, du terme qui n'est pas prêt, d'une existence sans lendemain, supportable encore dans la jeunesse, mais qui fait monter la haine au cœur dans l'âge mûr² ? » Les peintres en bâtiments s'écrient : « Alighieri, vous auriez mis un de nous dans votre enfer. » Beaucoup donnent des budgets détaillés pour montrer que, même sans maladie ni chômage, les dépenses restent forcément supérieures aux recettes. La transformation de Paris leur apparaît comme une des causes principales de leurs maux ; ils signalent le prix exorbitant des logements, la hausse de toutes les denrées, la nécessité de fuir la ville. Ce Paris cosmopolite et luxueux n'est pas le leur ; bientôt, disent les facteurs de pianos, « Paris le grand, Paris historique n'existera plus ». A peine trouve-t-on une corporation, celle des doreurs sur bois, qui déclare son état meilleur qu'autrefois. A propos des coalitions, tous reconnaissent que la loi de 1864 est un progrès sur le régime antérieur ; mais tous ajoutent que cette loi est incomplète, que la coalition sans le droit de réunion est un leurre et souvent un piège. Quant aux grèves, tout en désirant conserver le droit de les faire, ils en sont visiblement revenus ; les grèves, même heureuses, ne leur semblent produire que des améliorations peu durables. L'association ouvrière les attire et les effraye ;

1. Ce rapport se trouve en tête du recueil. — D'après le Rapport d'ensemble des délégués de Vienne en 1873 (p. 30), la commission officielle supprima en 1867 un long passage du rapport des facteurs de pianos et d'orgues. Mais en général ces rapports témoignent d'une liberté complète.

2. Rapport des menuisiers carrossiers.

tous en glorifient le principe, mais beaucoup reconnaissent les obstacles pratiques, les dangers de ces entreprises, la difficulté d'avoir des gérants compétents et du capital à bon compte. Enfin la plupart des rapports souhaitent la journée de dix heures, mais ordinairement sans invoquer une limitation légale. Sur quelques questions seulement il y a des divergences. Le travail aux pièces, loué par les uns comme une garantie d'indépendance et de dignité, déplaît aux autres, les plus nombreux, parce qu'il favorise la concurrence entre les ouvriers, l'écrasement des faibles, l'exploitation des salariés par les patrons. Le travail des femmes est généralement condamné, comme désastreux pour les salaires des hommes et ruineux pour la famille; quelques-uns l'acceptent, en invoquant les droits de l'individu, mais à la condition formelle que la femme sera payée le même prix que l'homme.

Dans tous ces rapports domine le ton rude et fier d'hommes qui, jusque-là traités en inférieurs, se réveillent et prennent conscience de leur valeur. Les ouvriers des cuirs et peaux s'écrient : « nous ne demandons de protection à personne, de sacrifice à personne. Nous demandons l'égalité, la liberté; nous sommes les pionniers de la coopération; part égale au soleil, la justice le veut. » Les mécaniciens repoussent les cités ouvrières : « ce que nous n'admettrons jamais, disent-ils, c'est cette existence en dehors du droit commun, ce casernement dans un quartier spécial, qui ferait de nous une classe à part dans la société. Nous sommes dans un pays où l'égalité est trop enracinée dans les mœurs pour jamais consentir à accepter même un don dans les conditions que nous venons d'indiquer, et à plus forte raison en payant de nos deniers¹. » Les facteurs de pianos résumant leurs griefs dans ce mot emprunté à *l'Extinction du paupérisme* : « nous ne voulons plus être un peuple d'ilotes au milieu d'une société de sybarites ». Les cloutiers constatent que, dans les rapports entre maîtres et ouvriers, la sympathie a fait place à l'inimitié, « par suite de ce désir que les patrons d'aujourd'hui

1. Les mécaniciens sont très sévères pour les bienfaiteurs bourgeois. « Un homme riche qui se respecte un peu doit être membre honoraire ou président de quelque société; cela lui donne un certain cachet de philanthropie qui lui sied à merveille. »

ont de vouloir posséder en quelques années ce que nos vieux patrons mettaient une grande partie de leur existence à amasser ». Quelques corporations n'hésitent pas, dans ces rapports quasi-officiels, à laisser percer leur hostilité contre le gouvernement. Plusieurs maudissent l'œuvre accomplie par Haussmann. Les tailleurs se moquent de « la défroque du vieil Empire »; les tabletiers « regrettent amèrement qu'un régime de discussion complet et libre, par la voie de la presse, ne leur permette pas de s'instruire, de connaître les affaires publiques ». D'autres se plaignent des charges croissantes imposées par le service militaire, ou, comme le disent les marbriers, le servage militaire. Les mécaniciens déclarent qu'ils ne décriront pas les engins de guerre, à cause de leur destination mauvaise; les cordonniers souhaitent un tribunal international des peuples civilisés. Enfin les peintres sur céramique ne cachent par leur sympathie pour une association internationale des travailleurs : « l'utilité, la beauté et la grandeur de nos œuvres, écrivent-ils, nous font dire avec un légitime orgueil : voilà ce que nous pouvons. En nous unissant dans une aspiration commune, sans distinction de nationalité, nous formerons le faisceau sacré de la vraie force, et alors, mais seulement alors, nous pourrons dire : voilà ce que nous voulons. »

Ces rapports furent publiés seulement en 1869; leurs auteurs avaient pu mettre à profit les réunions ouvrières qui suivirent l'Exposition¹. Les délégués, en effet, aussitôt après les élections, commencèrent à délibérer ensemble, formant ainsi un parlement au petit pied qui put faire beaucoup de besogne, grâce à l'action prudente et résolue à la fois d'un de ses membres, Tartaret, délégué des ébénistes. Il avait à louvoyer entre des difficultés nombreuses. Quelques délégués voulaient une entente complète avec l'Empire : ainsi Chabaud, ancien président de la commission ouvrière de 1862, vint offrir au nom de Napoléon III des maisons ouvrières². Quelques autres manifestaient, au contraire, un désir

1. Sur ces réunions, v. *Commission ouvrière de 1867. Recueil des procès-verbaux des assemblées générales des délégués et des membres des bureaux électoraux...*, recueillis et mis en ordre par Eugène Tartaret, 1868-69. Cf. les articles de J. Bourgeois dans l'*Association catholique* en 1877.

2. « Une personne que vous connaissez, dit Chabaud, et qui est constamment occupée du sort des ouvriers, veut vous venir en aide »; elle offre 41 maisons ouvrières, c'est-à-dire un capital de 500.000 francs. (*Commission ouvrière...*, I, p. 107.)

farouche d'indépendance : Varlin, délégué des relieurs, avait décidé sa corporation à refuser tout patronage, toute subvention. Mais la plupart se résignaient à subir l'appui du gouvernement, sans lui en savoir aucun gré ; Tartaret prit soin de ménager leurs susceptibilités sans offenser l'autorité impériale. Le 21 juillet 1867 fut tenue la première réunion générale, convoquée par les promoteurs « dans le but d'établir entre tous les membres de la délégation du département de la Seine et tous les délégués présents à Paris qui voudraient y assister, des relations directes devant aider à l'étude et à la solution des questions générales intéressant exclusivement les travailleurs et l'industrie, et surtout de faciliter et d'activer la confection des rapports des différentes délégations ». 168 délégués se trouvèrent présents et approuvèrent le programme d'études présenté par Tartaret ; dans la seconde séance on nomma un bureau ; les réunions désormais se tinrent d'une façon régulière au passage Raoul, du 1^{er} septembre 1867 au 14 juillet 1869. Les discussions furent sérieuses et la liberté de parole entière ; des patrons vinrent quelquefois exposer leurs vues ; d'autres fois ce furent des écrivains invités par la commission, comme Jules Simon. Les premiers débats roulèrent sur l'enseignement professionnel, les associations coopératives, le travail des femmes, le crédit mutuel, les sociétés de secours mutuels.

La grande masse des ouvriers demeurait indifférente ; elle l'avait prouvé par sa tiédeur à souscrire pour les frais des délégations ; elle le prouva par le peu d'intérêt qu'elle mit à suivre ces débats. Les militants s'en indignaient : « voilà 800.000 travailleurs à Paris, écrivait Davaud, qui chaque jour se plaignent de l'absorption par le capital, de l'exploitation dont ils sont victimes, de la mauvaise répartition des charges sociales, et qui vont demander aux capitalistes l'argent nécessaire pour plaider la cause du travail ! » Et Tartaret déplorait « leur apathique indifférence, devenue proverbiale en matière de manifestations collectives touchant leurs intérêts les plus directs¹ ». Mais le gouvernement du moins s'intéressait aux débats du passage Raoul ; Tartaret communiquait les votes à Devinck, et celui-ci en infor-

1. *Commission ouvrière...*, p. 13 et 17.

mais les ministres compétents. On décerna même, sans que la commission l'eût demandé, trois décorations de la Légion d'honneur à des ouvriers; le ministre accorda, le 12 janvier 1868, une audience aux trois décorés, accompagnés par la commission ouvrière. Tartaret, avec un tact remarquable, avait refusé la décoration; il s'abstint aussi d'assister à l'audience, pour ne pas perdre la confiance de l'assemblée ouvrière. Enfin le gouvernement promit des réformes; le 19 janvier Forcade de la Roquette, ministre de l'agriculture et du commerce, reçut un groupe d'environ cent délégués; Devinck les lui présenta, puis le président de la commission ouvrière, Henry, le vice-président Parent, le secrétaire Tartaret lui exposèrent tour à tour les principaux vœux de leurs collègues¹. La réponse ministérielle fut un rapport de Forcade à l'Empereur, inséré au *Moniteur* du 31 mars 1868 et approuvé par Napoléon III. Pour les chambres syndicales, disait le ministre, l'administration a résolu d'accorder aux ouvriers la tolérance déjà pratiquée à l'égard des patrons, sans se mêler de la formation de ces chambres². Pour la réforme des conseils de prud'hommes et la suppression du livret, une commission spéciale entendra tous les intéressés, comme on l'a fait dans l'enquête sur les coopératives. L'article 1781 établit une inégalité que rien ne justifie plus et devra disparaître. — Le gouvernement faisait donc là d'importantes concessions, au risque de mécontenter bon nombre d'industriels³. L'article 1781 disparut la même année. Cinquante ou cinquante-cinq chambres syndicales, qui s'étaient formées en secret, s'organisèrent ouvertement. Les réunions du passage Raoul continuaient cependant, mais de plus en plus désertées par les ouvriers, qui allaient aux révolutionnaires, aux ennemis de l'Empire.

Cette hostilité contre Napoléon III explique l'échec de la pro-

1. Bourgeois, articles cités.

2. « En adoptant, disait le rapport, les mêmes règles pour les ouvriers que pour les patrons, l'Administration n'aura pas à intervenir dans la formation des chambres syndicales. Elle ne serait amenée à les interdire que si, contrairement aux principes posés par l'Assemblée constituante dans la loi du 17 juin 1791, les chambres syndicales venaient à porter atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie, ou si elles s'éloignaient de leur but pour devenir, à un degré quelconque, des réunions politiques non autorisées par la loi. »

3. Un grand industriel alsacien, Thierry-Mieg, se plaignait que le pouvoir fit trop de concessions à un petit nombre d'ouvriers parisiens turbulents. (*Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, III, p. 75.)

pagande faite à la même époque par un groupement bonapartiste, la Société nationale pour l'extinction du paupérisme¹. Elle s'était formée pour étudier les questions ouvrières et préparer des réformes pratiques; mais elle ne put apaiser les défiances que soulevait le rôle prédominant de Hugelmann, spéculateur mêlé à diverses affaires financières. En voulant trop tôt s'attribuer le protectorat de Napoléon III, elle s'attira un désaveu officiel du *Moniteur*; Jules Favre la flétrit à la tribune du Corps législatif. La présence de plusieurs ouvriers connus, la résolution qu'elle prit de renoncer à tout patronage gouvernemental, ses études sur la création d'une caisse des retraites, ne purent jamais lui donner d'influence; la force et la popularité allaient à une société dont nous parlerons bientôt, l'Internationale.

En somme, on s'occupait beaucoup des ouvriers; chambres syndicales ou coopératives, les divers partis encourageaient chez eux toutes les formes d'association. Cet engouement était si général que les prétendants au trône avaient soin, eux aussi, d'approuver les groupements de prolétaires. Le comte de Chambord, dans une lettre du 20 avril 1865, vanta les anciennes corporations, en reprochant à la Constituante de les avoir abolies au lieu d'en corriger les abus; l'individualisme, disait-il, a été funeste aux ouvriers, qui sont malheureux malgré les bienfaits des patrons chrétiens; il leur faut donc « la liberté d'association sagement réglée », comme l'ont demandé les délégués de Londres. Les associations ouvrières nommeront des délégations, qui pourront avoir des entretiens réguliers et pacifiques avec les patrons; le tout sera ennobli par la générosité et la charité chrétiennes. — Le comte de Paris, avec un ton plus moderne, exposa l'histoire et la situation des Trade Unions en Angleterre. Aux crimes commis à Sheffield par les prolétaires désorganisés et brutaux il opposa la conduite pacifique des grandes Unions. Mais ces institutions, ajoutait-il, ne sont bonnes que grâce à la liberté politique; unie à celle-ci, la liberté d'association « contribuera à montrer tout ce qu'il y a de spécieux et de funeste dans la prétendue opposition d'intérêts entre le capital et le travail² ».

1. Un rapport de cette association, et un discours justificatif d'un de ses délégués au passage Raoul, ont été insérés dans le tome I des *Rapports des délégations ouvrières* de 1867.

2. *Les Associations ouvrières en Angleterre*, 1869. Avant-propos, p. vi.

CHAPITRE V

L'INTERNATIONALE

L'idée de créer un lien entre les hommes de nationalités diverses est fort ancienne; sans remonter jusqu'à l'antiquité, on peut dire que l'Église catholique fut la première Internationale. Dans le camp rationaliste, les philosophes du XVIII^e siècle enseignèrent les droits de l'homme, quelle que fût sa patrie, et leurs élèves, les hommes de la Révolution, parlèrent de délivrer tous les peuples. Quant au socialisme, c'est un de ses caractères essentiels de vouloir émanciper l'humanité entière : Fourier présentait un plan de rénovation applicable dans tous les pays; les saint-simoniens prêchaient la fin des guerres et l'association universelle; Owen organisa dès 1836 un groupe qui s'appelait Société de toutes les classes et de toutes les nations; une fouriériste, Flora Tristan, reprit un projet semblable. Mais ces idées, propagées dans une petite portion de la bourgeoisie, n'atteignaient pas les ouvriers. Quand Marx et Engels lancèrent en 1847 l'appel fameux : « prolétaires de tous les pays, unissez-vous », ils ne rencontrèrent pas d'écho. Un essai, fort modeste encore, d'Internationale socialiste fut fait par les proscrits de tous pays que la réaction de 1849-1850 avait fait fuir à Londres. Pendant que Ledru-Rollin, Mazzini et Kossuth essayaient d'unir les forces révolutionnaires dans un but politique, de jeunes militants peu connus fondèrent une association qui se proposait la réforme sociale; dépourvue de toute ressource, elle se bornait à célébrer chaque année, à Londres et à New-York, l'anniversaire des journées de juin. En 1859 les anarchistes y firent sup-

primer le comité central permanent, ce qui amena bientôt la ruine de ce groupement d'ailleurs insignifiant¹.

Cependant les manifestations internationales se multipliaient, grâce au développement des chemins de fer. L'internationalisme grandissait dans les idées et dans les faits. Entre 1860 et 1870 commença la coutume des congrès scientifiques ouverts aux hommes des différents pays; puis vinrent les réunions philanthropiques d'où sortit la convention de Genève, les réunions politiques où se forma la Ligue de la paix et de la liberté. La vie économique multipliait les rapports entre nations : le capital chercha partout des affaires fructueuses et des placements variés. Les économistes libéraux applaudissaient à ce rapprochement des peuples; la suppression des douanes, la réduction des dépenses militaires, l'accroissement de la production dans tous les pays à la fois étaient sans cesse réclamés par les Joseph Garnier ou les Michel Chevalier². Depuis 1851 avaient commencé les Expositions universelles, brillants témoignages des rapports croissants qui s'établissaient entre les divers pays; c'est précisément d'une Exposition universelle que sortit l'Internationale.

En 1860 le premier traité de commerce fut signé; les industriels français, mécontents de ce changement, soutinrent que la concurrence extérieure les obligerait à réduire les salaires; d'où l'idée chez quelques ouvriers de s'entendre avec leurs camarades étrangers pour prévenir cette baisse³. Un peu plus tard le terrible chômage produit dans l'industrie cotonnière par la guerre de Sécession allait mettre en relief pour les plus indifférents des travailleurs la solidarité économique des diverses nations. Et puis l'idéalisme habituel des Français, leurs tendances humanitaires devaient les pousser à inaugurer l'alliance universelle des prolétaires. C'est avec l'Angleterre qu'on entra en rapports. En 1861 déjà le grand festival du Palais de Cristal, où vinrent 5.000 orphéonistes français, avait désarmé les défiances

1. Malon, dans *Revue socialiste*, t. V (1887), p. 221 sqq. Cf. Puech, *Le proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs*, p. 43 sqq.

2. L'article de Michel Chevalier dans la *Revue des Deux Mondes* (1^{er} juin 1866) est presque un appel au soulèvement des peuples contre la guerre.

3. Tolain a insisté là-dessus dans son discours à l'Assemblée nationale, le 4 mars 1872. Sur les origines de l'Internationale en France, l'ouvrage essentiel est celui de Fribourg, *L'Association internationale des travailleurs* (1871), que nous résumons dans ce qui suit.

des ouvriers anglais; en 1852 ils reçurent bien les délégués envoyés à Londres. Quand ceux-ci revinrent à Paris, les uns demandèrent à l'Empire de réaliser leurs vœux; les autres songèrent à unir les salariés des deux pays. Quelques délégués, qui avaient trouvé à se placer avantageusement dans les ateliers de Londres, aidèrent à la réalisation de ce projet par leurs correspondances¹. Une question politique retarda cette organisation; la Pologne, qui avait si souvent excité l'intérêt de la France, qui avait provoqué tant de pétitions en 1832, en 1846, en 1848, recommençait à s'agiter; on prépara une pétition nouvelle en sa faveur, adressée à Napoléon III. Les ouvriers influents de Paris, Tolain entre autres, furent absorbés par ce projet, puis par la campagne électorale de 1863. Cependant Tolain avait dans l'intervalle assisté au meeting de Saint-James en faveur de la Pologne, et profité de ce rendez-vous pour exposer ses plans à des militants de nationalités différentes. Les élections finies, ses démarches recommencèrent; les réunions électorales avaient mis en relations avec lui divers ouvriers connus dans les cercles parisiens, Fribourg entre autres; ils devinrent ses confidents et ses alliés, ainsi que plusieurs étudiants. Le premier groupement parisien une fois organisé, Tolain, son ami et admirateur Perrachon² et Limousin partirent pour Londres, où le meeting de Saint-Martin's Hall jeta les bases de l'Association internationale des travailleurs, le 28 septembre 1864. Le « pacte inaugural » renfermait les considérants suivants, qui sont demeurés populaires dans le prolétariat de tous les pays :

« Considérant que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous des droits et des devoirs égaux, et anéantir la domination de toute classe;

« Quel'assujettissement économique du travailleur aux détenteurs des moyens de travail, c'est-à-dire des sources de la vie, est la cause première de sa servitude politique, morale et matérielle;

1. *Troisième procès de l'Internationale*, 1870, déposition de Murat.

2. Jules Vallès (*L'Insurgé*, p. 96) montre Perrachon vénérant et singeant Tolain. Henri Lefort aussi prit part aux négociations avec les Anglais. (Tchernoff, p. 447.)

« Que l'émancipation économique des travailleurs est par conséquent le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ;

« Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

« Que l'émancipation du travail, n'étant un problème ni local, ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe, et nécessite pour sa solution leur concours théorique et pratique ;

« Que le mouvement, qui reparaît parmi les ouvriers des pays les plus industriels de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs, et les pousse à combiner immédiatement leurs efforts encore isolés ;

« Par ces raisons :

« Les soussignés, membres du conseil élu par l'Assemblée tenue le 28 septembre 1864 à Saint-Martin's Hall, à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder l'*Association internationale des travailleurs*. Ils déclarent que cette Association internationale, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes, la Vérité, la Morale, la Justice, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

« Ils considèrent comme un devoir de réclamer pour tous les droits d'homme et de citoyen. Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs¹. »

On reconnaît dans cette profession de foi les idées de Karl Marx, qui allait exercer bientôt sur la nouvelle association une influence prépondérante. Comme l'Angleterre avait une liberté dont la France ne jouissait pas, la résidence du Conseil général de l'Internationale fut établie à Londres ; selon le mot qui fut dit alors, l'enfant né dans les ateliers de Paris était mis en nourrice à Londres². Karl Marx put ainsi entrer dans le Conseil général

1. V. le texte complet, avec l'étude des variantes, dans James Guillaume, *L'Internationale*, I, p. 11 sqq.

2. Fribourg, p. 151.

où il tint bientôt la première place. Mais il ne s'agit point ici de faire l'histoire générale de la célèbre association; nous nous bornerons à suivre son développement en France.

Tolain, Fribourg et Limousin, nommés correspondants pour la France, revinrent aussitôt à Paris pour se mettre à l'œuvre. Ils voulaient agir publiquement et au grand jour; dès le 2 octobre 1864 l'*Opinion nationale* avait publié une lettre de Tolain racontant le meeting de Saint-Martin's Hall, annonçant la nomination d'une commission et la décision prise de convoquer l'année suivante un congrès ouvrier à Bruxelles. Les trois correspondants ouvrirent leur bureau, le 8 juillet 1865, dans la rue des Gravilliers; c'était un petit appartement où l'un apporta un poêle de fonte cassé, l'autre une table en bois blanc et deux tabourets; quatre sièges de fantaisie complétèrent l'ameublement¹. Le jour même de l'ouverture, ils envoyèrent deux exemplaires des statuts imprimés au préfet de police et au ministre de l'intérieur; c'était dire qu'ils répudiaient tout caractère clandestin et révolutionnaire. Ce fut précisément ce qui excita aussitôt les défiances des ouvriers républicains; Tolain surtout, qui avait participé aux brochures ouvrières, qui avait eu en 1862 plusieurs entrevues avec le prince Napoléon, qui avait osé se présenter aux élections contre les candidats choisis par le parti républicain, était considéré à peu près comme un agent de l'Empire. Fribourg qui, au début, le connaissait peu, se fit nommer correspondant pour voir si la société n'était pas impérialiste. Cependant Tolain et ses amis faisaient de leur mieux pour désarmer toute suspicion; n'ayant pu continuer leur journal, la *Tribune ouvrière*, c'est à l'*Avenir national* et non au *Pays* qu'ils adressèrent des articles. Le *Siècle*, organe quasi-officiel du parti républicain, leur témoignait de la sympathie; Chaudey, l'exécuteur testamentaire de Proudhon, aimé des républicains et des mutuellistes, leur donnait son appui. Enfin, comme les révolutionnaires, les blanquistes, les dénonçaient dans le faubourg Saint-Antoine, les correspondants envoyèrent des lettres à tous les militants notables de Paris, les convoquant pour un entretien sérieux; chacun vint croyant être seul, et ils se trouvèrent

1. Pour tout ce qui suit, v. Fribourg, p. 21 sqq.

cent cinquante réunis. Après quelques moments de surprise et d'hésitation, un des plus intelligents, Héliçon, questionna les auteurs de la convocation sur leurs rapports avec l'Empire, en particulier avec le cousin de l'Empereur. Tolain s'expliqua là-dessus de manière à dissiper les soupçons des auditeurs; Fribourg, insistant sur le caractère ouvrier de la nouvelle association, déclara qu'elle devait se recruter de préférence parmi les républicains, mais sans faire de politique : « c'est, dit-il, une société d'études, non une nouvelle Charbonnerie¹. »

Les correspondants profitèrent de cette réunion pour constituer une commission qui comprenait avec eux dix-sept membres adjoints, entre autres Héliçon, Murat, Varlin, Camelinat, plus tard Benoit Malon et Chemalé. En rassurant les républicains, il fallut aussi prendre garde aux bonapartistes, qui venaient de fonder la Société pour l'extinction du paupérisme; un agent de celle-ci vint proposer à l'Internationale une alliance, en la menaçant des colères gouvernementales si elle refusait; les « gravilliers », comme on les appelait, répondirent en décidant qu'aucun adhérent de leur association ne pourrait faire partie d'une société placée sous un protectorat politique d'aucune nature. Ils s'efforçaient en même temps d'organiser l'Internationale dans toute la France; des bureaux de correspondance furent établis à Rouen, Le Havre, Caen, Condé, Lille, Amiens, Lyon, Nantes, Pocé, Lisieux, Roubaix, Saint-Étienne, Liancourt, Libourne². C'était beaucoup avec les faibles moyens dont la commission parisienne disposait. Partout où se formait une société ouvrière, à Paris ou aux environs, l'Internationale y déléguait un membre pour l'inviter à s'unir au groupement général et pour la détourner de toute affiliation politique. Quant aux grèves, elle s'y montra peu favorable au début; ses apologistes affirment qu'elle les combattit longtemps et que dans le bâtiment elle réussit à les prévenir de 1865 à 1872³.

1. Fribourg, p. 33.

2. Sur Lyon, v. Puech, *Le proudhonisme...*, p. 90. Ces groupes étaient parfois purement nominaux; M. Nauroy m'a écrit que l'Internationale à Libourne, c'était lui seul.

3. Fribourg, qui a insisté sur ce point (p. 35 sqq.), peut être suspect de partialité, parce qu'il écrivait en 1871 et voulait répondre aux détracteurs de l'Internationale. Mais Héliçon parle de même en 1880 : « jamais, dit-il, jamais elle ne conseilla aux ouvriers de se mettre en grève. » (*Le mouvement ouvrier...*)

Les correspondants et la commission française étudiaient avec soin les questions portées à l'ordre du jour du futur congrès. Bientôt une circulaire, signée par Fribourg et Limousin, annonça aux adhérents la prochaine réunion de ce congrès¹. Ce sera, disaient-ils, la première réunion de ce genre, « mais, espérons-le, la première d'une grande série ». Les bourgeois, si dévoués qu'ils soient, ne peuvent bien connaître les maux de la classe ouvrière, puisqu'ils n'en souffrent pas. « Jamais ils n'ont pu connaître la vérité sur ce cancer gigantesque qui dévore l'humanité; jamais ils n'ont eu de renseignements complets sur nos souffrances, et nous voulons, dans cette réunion solennelle, étaler à ciel ouvert nos plaies béantes, écartant courageusement les émoullients de toutes sortes qu'on nous applique, et dussent-ils reculer d'effroi à la vue de l'étendue du mal, le leur montrer dans toute sa laideur. »

Le programme du congrès était gigantesque, selon l'usage de toutes les associations naissantes qui ne savent pas encore préciser leur tâche; mais la pauvreté des adhérents, surtout l'hostilité du gouvernement belge, rendirent la réunion de Bruxelles impossible. On voulut du moins célébrer à Londres l'anniversaire de la fondation; les trois correspondants et Varlin s'y rencontrèrent, le 23 septembre 1865, avec les représentants du Conseil général et divers membres étrangers. Les Parisiens sentirent qu'ils étaient là dans un milieu peu favorable: Karl Marx ne cacha pas à Fribourg et à Tolain son antipathie vis-à-vis de leur maître Proudhon; Vésinier et Lelubez, deux proscrits français absorbés par la lutte contre l'Empire, traitèrent mal les « gravilliers », qu'ils haïssaient pour leur abstentionnisme politique. Les Parisiens ne purent ni faire décider que l'association serait ouverte aux seuls travailleurs manuels, ni faire écarter la question politique comme étrangère au but de l'Internationale. La

1. Cette circulaire parut dans l'*Avenir national*, le 18 juillet 1865. Déjà Blanc, dans l'*Opinion nationale* (2 décembre 1864), et Corbon, dans le *Siècle* (4 février 1865) avaient fait d'avance l'éloge de ce congrès. Voici quel en était le programme, d'après la circulaire: 1° but et moyens d'actions de l'Internationale; 2° le travail en général; 3° le travail des femmes et des enfants; 4° le chômage; 5° les grèves; 6° l'association; 7° l'enseignement primaire et professionnel; 8° relations du capital et du travail; 9° les traités de commerce; 10° les armées permanentes au point de vue de la production; 11° « la morale est-elle distincte de la religion? » V. la circulaire dans Puech, p. 94.

conférence leur prouva, du moins que leur œuvre commençait à se développer dans les divers pays¹.

En France le progrès était très lent, les adhérents ne venaient pas; les soupçons contre les fondateurs subsistaient, entretenus par les attaques et les insultes de Vésinier. Par contre, l'entrée de Vermorel au *Courrier français* leur donna un organe; Tolain traita dans le journal les questions ouvrières et parla tout particulièrement de l'Internationale. Le 10 juin 1866, tandis que le commencement de la guerre austro-prussienne passionnait toute l'Europe, le *Courrier français* publia un appel des ouvriers aux étudiants de Paris, pour les intéresser au congrès qui allait se tenir à Genève². Ce congrès s'ouvrit en septembre 1866; il ne renfermait pas de Belges, et seulement trois Allemands; les Suisses, les Français et les Anglais y dominaient. Le groupe de Paris, en quête partout des fonds, avait pu envoyer onze délégués, munis de cent vingt francs chacun³. Ils trouvèrent à Genève leurs adversaires habituels, des étudiants blanquistes, bientôt rejoints par Blanqui lui-même et son fidèle disciple Tridon; ces révolutionnaires, aussi mal reçus par les Anglais que par les Parisiens, durent quitter le congrès et partirent en le couvrant d'injures. Puis les débats sérieux commencèrent, et les délégués parisiens lurent un mémoire longuement préparé, qui mérite d'être analysé en détail.

I. La démocratie, disent-ils, a toujours été vaincue dans ses tentatives d'émancipation. La bourgeoisie, aujourd'hui régnante, avait subi des échecs semblables pendant des siècles; pourquoi? « Elle n'était pas digne. » Au XVIII^e siècle elle acquit la capacité intellectuelle et politique, ce qui lui assura la victoire en 1789. Les travailleurs, comprenant cet exemple, ont fondé l'Internationale pour « amener, par les voies scientifiques — et pacifiquement, s'il est possible, — le prolétariat à l'émancipation... »

¹ Henri Martin, à propos de cette conférence, vanta la nouvelle association dans le *Siècle* (14 octobre 1865).

² Le 17 juin, le journal, sur la demande de Fribourg, publia de nouveau cet appel, avec une réponse signée par Raoul Rigault, Breuillé, Dacosta et autres étudiants révolutionnaires. Le 24 juin, il inséra le programme du congrès de Genève. Sur ce congrès, v. les numéros depuis le 9 septembre.

³ C'étaient Bourdon, Camélinat, Chemalé, Cultin, Fribourg, Guiard, Malon, Murat, Perrachon, Tolain, Varlin. V., sur le congrès de Genève, James Guillaume, I, 5 sqq., et deux chapitres de Puech.

II. Le travail est grand et noble, c'est la source de toute richesse et de toute moralité; le capital est du travail accumulé. Donc la plus parfaite égalité doit présider à l'échange entre capitalistes et travailleurs. L'intérêt du capital n'a pas d'existence légitime : « quoi! un individu peut-il avoir en dix, vingt, cinquante, cent ans même, rendu à la société assez de services pour pouvoir faire vivre dans l'oisiveté toutes les générations qui sortiront de sa souche? »

III. L'instruction gratuite et obligatoire n'est pas bonne, d'après l'opinion de la majorité. L'État impose partout l'uniformité, l'immobilisme; la vraie instruction, celle que donne la famille, développe l'individu; sans la famille, l'humanité n'est qu'un ramassis d'êtres ennemis. Cette instruction devant être donnée par la mère, la question du travail se trouve résolue; la femme aura trop à faire chez elle pour aller travailler à l'atelier. « Au nom de la liberté de conscience, au nom de l'initiative individuelle, au nom de la liberté de la mère, laissez-nous arracher à l'atelier, qui la démoralise et la tue, cette femme que vous rêvez libre, cette femme que vous n'émancipez qu'en en faisant un être bâtard, fatalement condamné par l'abus du travail pour lequel il n'était point constitué, à une existence sans joie et sans but¹. »

IV. L'association est bonne, à condition d'être faite sous la forme coopérative, qui respecte les droits de l'individu. « Dans l'Association, l'intérêt général était le principe supérieur devant lequel s'inclinait l'individu; dans la Coopération, c'est la collectivité qui s'organise, en vue de fournir à l'individu tous les moyens d'augmenter sa liberté d'action, de développer son initiative individuelle. »

V. Les grèves sont mauvaises. Que les capitalistes suspendent le travail pour faire hausser les produits, que les ouvriers suspendent le travail pour faire hausser les salaires, le résultat est toujours une diminution de consommation, donc un nouveau chômage. Au lieu de faire des grèves, mieux vaut poser le principe de l'égal échange, instituer l'apprentissage polytechnique pour

¹ La minorité de la délégation, formée par Bourdon et Varlin, déclare, au contraire, que la société seule pourra se charger de l'instruction, et demande qu'elle soit gratuite et obligatoire.

qu'on puisse changer de profession, et obtenir des statistiques exactes pour qu'on évite l'encombrement dans certains métiers.

VI. L'impôt est détestable aujourd'hui, parce qu'il retombe tout entier sur les travailleurs et sert à entretenir des institutions dirigées contre eux. En attendant une réforme radicale qui est actuellement impossible, on doit augmenter beaucoup la proportion des impôts directs.

VII. Les armées permanentes sont nuisibles à la production, exigent une discipline passive, habituent les soldats à l'oisiveté; leur disparition sera un bienfait.

VIII. Sur la question douanière, les travailleurs n'ont pas à prendre parti; protectionnistes et libre-échangistes ne sont guidés que par des intérêts particuliers; c'est une querelle entre capitalistes.

IX. « La religion est une des manifestations de la conscience humaine, respectable comme toutes les autres, tant qu'elle reste chose intérieure, individuelle, intime; nous considérons les idées religieuses et toutes les idées *à priori* comme ne pouvant être l'objet d'une discussion utile. »

X. De la question polonaise il n'y a rien à dire dans un congrès économique¹.

Dans ce Mémoire d'inspiration si haute, à la fois révolutionnaire et modéré, il est facile de reconnaître l'influence de Proudhon, qui est d'ailleurs cité à plusieurs reprises; on voit là combien le grand publiciste avait alors conquis l'élite des ouvriers français. Il fut accueilli avec sympathie par le congrès. Les Anglais, toujours pratiques, proposèrent de donner pour but à l'association la conquête de la journée de huit heures avec refus systématique de faire des heures supplémentaires; les Français, tout en approuvant la journée de huit heures, ne voulaient pas que l'Internationale intervint dans les rapports entre patrons et ouvriers. Ils proposaient de créer une société coopérative universelle, assurant à ses membres le placement et le crédit mutuel; dès que ce serait possible, elle ouvrirait des magasins où l'on pratiquerait l'échange des marchandises ou des services

1. Ce Mémoire, qui fut publié à part en 1866, a été reproduit dans le livre de Fribourg. Marx le critiqua vivement dans une lettre. (V. deux traductions de cette lettre dans James Guillaume, I, 26, et Puech, p. 151.)

contre des marchandises ou des services équivalents; plus tard elle commanditerait les associations coopératives basées sur des principes de justice et de solidarité. Ce projet monumental et chimérique fut mis à l'étude. En somme, les Anglais songeaient à la grève, les Français à la coopération.

Ce congrès, convoqué deux mois après Sadowa, ne pouvait produire grand effet. L'impression de la presse française fut assez vive, mais bientôt oubliée. Plusieurs journaux reprochèrent au congrès l'abus des formules vagues et générales; quelques-uns s'effrayèrent de voir les travailleurs des divers pays délibérer ensemble. Les organes libéraux, par exemple le *Temps*, avec M. Henri Brisson, la *Liberté*, avec H. Pessard, signalèrent le progrès accompli par ces ouvriers qui, au lieu d'invoquer sans cesse l'État, revendiquaient leur indépendance et leur responsabilité. Ces louanges éveillèrent la susceptibilité de Louis Blanc, qui vanta l'œuvre du Luxembourg en l'opposant à celle de Proudhon¹. Pendant ce temps Louis Reybaud constatait avec émotion que le socialisme, enterré par lui en 1854, était encore vivant : « socialiste, disait-il, mais le retour de ce mot n'est-il pas à lui seul un signe de l'état des esprits ? » Et il accusait la compression gouvernementale d'avoir conservé la vie aux vieux systèmes : « ils n'eussent pas résisté, ces systèmes, à quinze ans de libre discussion; un régime de silence les a conservés à peu près intacts²... »

II

Revenus de Genève, les délégués se remirent au travail. Le bureau de Paris établit un règlement sévère pour les nouveaux membres : quiconque voulait entrer dans l'association devait prouver qu'il était travailleur manuel, payer cinquante centimes de droit d'entrée et dix centimes par semaine; deux mois de retard dans les paiements l'exposaient à être rayé. La commission élut correspondants Varlin, Fribourg et Tolain, auxquels furent adjoints deux mutuellistes, Héliçon comme caissier,

1. *Courrier français*, 16 et 23 septembre, 7 et 14 octobre. V. la liste de ces articles dans Puech, p. 187.

2. *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1866.

Chemalé comme secrétaire général¹. On mena de front des études pratiques et des projets quelque peu ridicules par leur ambition. Le gouvernement, tout en laissant faire, commençait à inquiéter l'association; d'abord on arrêta les délégués anglais revenant de Genève par la France, et l'on saisit leurs papiers, qui furent restitués après intervention de l'ambassade d'Angleterre; puis on interdit l'entrée en France du Mémoire des délégués français à Genève, défense bizarre qui empêchait les ouvriers de lire un écrit pacifique et modéré. Les représentants de l'Internationale demandèrent une audience à Rouher, pour solliciter le retrait de cette mesure; il promit de leur accorder satisfaction si l'on insérait dans le Mémoire quelques mots d'éloge pour l'Empereur, « qui avait tant fait pour la classe ouvrière ». Cette invitation ne fut pas accueillie, et l'autorité maintint l'interdiction. Les correspondants songeaient aussi à fonder un journal; le chef de cabinet du ministre de l'intérieur le leur défendit, ajoutant qu'on ne mettait pas en doute la loyauté de leurs intentions actuelles, mais qu'on prévenait ainsi les délits de presse futurs².

Très surveillés par le gouvernement, les *gravilliers* demeureraient suspects aux révolutionnaires. Les blanquistes revenus de Genève montraient plus d'acharnement que jamais; un arbitrage projeté devant un jury mixte fut retardé par le procès que le gouvernement fit aux blanquistes à la fin de 1866. Dans cette affaire, le ministère public opposa l'esprit pacifique des internationaux à la violence des inculpés blanquistes, qui accusèrent ceux-ci de les avoir dénoncés³. Néanmoins l'association eut en 1867 un moment de succès à Paris. L'interdiction du Mémoire fait par les délégués de Genève lui gagna les sympathies de plusieurs ouvriers républicains : « jusqu'alors elle n'avait pas franchi nos frontières. Dès qu'on mit la douane à sa recherche, elle se glissa subrepticement dans toutes les poches sous forme de libelles sortis des presses belges et anglaises⁴. » Puis la popularité lui

1. V. Fribourg, et *Courrier français*, 17 février 1867. Cf. Puech, p. 201.

2. Fribourg. Cf. *Courrier français*, 30 décembre 1866. On saisit aussi les correspondances échangées entre le Conseil général de Londres et les correspondants parisiens (*Courrier français*, 20 janvier 1867).

3. V. le réquisitoire de l'avocat impérial dans *Gazette des Tribunaux*, 7 et 8 janvier 1867.

4. Barberet, *Le travail en France. Monographies professionnelles*, 1886, t. I, p. 11.

vint pendant la grève des bronziers. Ces ouvriers avaient fondé une société corporative de crédit mutuel; les patrons, qui la soupçonnaient d'être avant tout une société de résistance, voulurent la détruire et s'entendirent pour obliger leur personnel à rompre avec elle sous peine de renvoi immédiat. Devant cet abus de pouvoir les bronziers s'unirent pour cesser le travail, et nommèrent une commission composée d'hommes intelligents et résolus, qui tinrent un langage calme et ferme. Toute la classe ouvrière à Paris s'intéressa aux bronziers. Les correspondants parisiens de l'Internationale décidèrent de les soutenir et l'annoncèrent par un manifeste : « il ne s'agit plus, disaient Tolain, Fribourg et Varlin, d'une question de salaire, mais aujourd'hui les patrons, en exigeant des ouvriers l'abandon de la Société qu'ils ont formée pour le maintien de leurs droits, ont soulevé une question de principe, et porté ainsi atteinte à la liberté du travail et à la dignité des travailleurs »; les adhérents de l'Internationale doivent donc fournir l'appui dû « à tous ceux qui reconnaissent comme base de leur conduite la Vérité, la Justice et la Morale¹ ». Tolain et Fribourg menèrent à Londres trois délégués des grévistes et obtinrent des sociétaires anglais l'envoi de quelques milliers de francs. Les patrons crurent que leurs ouvriers pouvaient disposer des millions contenus, disait-on, dans la caisse de l'Internationale, et ils capitulèrent. C'était une grande victoire pour l'association. D'ailleurs le titre qu'elle portait faisait illusion sur sa force; les adhésions collectives des sociétés anglaises étaient considérées comme assurant l'affiliation effective de tous leurs membres, ce qui faisait croire à des millions de sociétaires. Les correspondants parisiens laissaient dire, sachant que rien ne réussit comme le succès.

Le bureau de Paris, ainsi encouragé, prétendait remplir une mission éducative à l'égard des ouvriers français; il refusa d'appuyer, comme injuste, la grève des ouvriers tailleurs à Paris. Quand les tisserands de Roubaix se soulevèrent contre l'introduction de machines nouvelles, une lettre fort remarquée des trois correspondants blâma les patrons roubaisiens de ne rien faire pour adoucir les conséquences de la transformation indus-

1. V. ce manifeste et toute l'histoire de la grève, dans Barberet, *ibid.*, article *Bronziers*. Cf. *Courrier français*, 19 mars 1867.

trielle, mais blâma aussi les ouvriers d'avoir brisé des machines¹. Ils soutinrent la grève de Fuveau, provoquée par les règlements draconiens de la compagnie. En même temps, fidèles à la cause de la paix, ils envoyèrent, tandis que la question du Luxembourg soulevait des craintes de guerre avec la Prusse, une adresse amicale aux ouvriers de Berlin, et promirent leur adhésion à ceux qui voulaient fonder une Ligue internationale du désarmement.

L'Exposition de 1867 s'ouvrait à ce moment. Les délégués ouvriers, au caractère officiel, représentaient le patronage impérial; ceux qui refusèrent le patronage, par exemple les relieurs dirigés par Varlin, ne tardèrent point à entrer dans l'Internationale, qui prenait ainsi par la force des choses un caractère d'opposition. Elle profita d'ailleurs de l'Exposition pour faire une propagande active parmi les sociétés ouvrières qui devenaient chaque jour plus nombreuses. En même temps on préparait le deuxième congrès, qui eut lieu à Lausanne en septembre 1867. Les cinquante membres qui vinrent siéger ne rencontrèrent qu'indifférence; le public n'assista presque point à leurs débats. Le rapport de Murat au nom de la section parisienne constata qu'elle avait six cents membres, et qu'elle devait une somme de 460 francs; ce n'était pas un résultat brillant². Ailleurs cela ne marchait guère mieux. Aussi le congrès chercha-t-il les moyens de développer la propagande; on parla de communiquer aux journaux une sorte de bulletin trimestriel; afin d'avoir des ressources, on exigea de chaque adhérent, outre sa cotisation de section, dix centimes par an pour le siège central. L'idée coopérative était encore dominante : le congrès invita les sections à créer des sociétés de production, mais en y faisant prévaloir le principe de mutualité; autrement ces sociétés, en élevant un certain nombre d'hommes au-dessus de la masse du quatrième état, feraient naître un cinquième état plus misérable encore. L'idée collectiviste fut pour la première fois soutenue avec force

1. Le *Journal des Débats*, entre autres, commenta cette lettre avec un mélange d'éloges et de critiques (5 avril 1867). Les correspondants répondirent par une lettre qu'il inséra le 18 avril. Pour les circulaires des correspondants en 1867, v. *Courrier français*, 21 et 28 avril.

2. Les rapports présentés aux congrès ont été publiés par Testut, *Le livre bleu de l'Internationale*, 1871. Sur ce congrès, v. *Courrier français*, 20 juillet, 2 août, 5, 20 et 30 septembre 1867; James Guillaume, I, 30; Puech, p. 210.

par un des principaux adhérents belges, César de Paepe; conformément aux doctrines de Colins, il proposait le collectivisme foncier, en y joignant l'abolition de l'héritage à partir d'un certain degré. La propriété collective, repoussée par les délégués français, fut approuvée par les Allemands, les Belges et même les Anglais; on ajourna la question, mais ce congrès montrait le communisme venant de nouveau disputer le monde ouvrier aux conceptions proudhoniennes. Toutefois celles-ci régnaient encore : ainsi on n'admit l'enseignement d'État que si le père était impuissant à remplir son devoir; on réserva la justice pénale tout entière aux jurés, à l'exclusion des juges; on ne voulut voir dans l'État que le simple exécuteur des lois, en le chargeant toutefois de la propriété des moyens de transport et de circulation.

Ce congrès était demeuré, comme le désiraient les délégués de Paris, une assemblée purement ouvrière, occupée de problèmes économiques. Mais à Genève siégeait en même temps un autre congrès, celui de la Ligue de la paix et de la liberté; cette Ligue, internationale aussi, était bourgeoise et politique, préoccupée surtout d'affirmer la République et de combattre le gouvernement impérial français. On se demanda, au congrès de Lausanne, si l'on entrerait en rapports avec la Ligue; les Parisiens auraient été conséquents avec eux-mêmes en répondant par un refus, mais on les avait tellement calomniés, tellement accusés d'accointances avec l'Empire qu'ils voulurent donner un témoignage de leurs véritables sentiments. Tolain, de Paepe et Guillaume vinrent à Genève, où ils demandèrent énergiquement aux républicains de ne plus négliger les réformes sociales. Chaudey parla au nom de la Ligue; l'ami de Proudhon, l'éditeur de son dernier livre, était bien qualifié pour proposer une alliance; il déclara que les travailleurs devaient aider la bourgeoisie à conquérir la liberté politique, et la bourgeoisie seconder les prolétaires poursuivant leur affranchissement économique. Les internationaux français prenaient ainsi position contre l'Empire. Quelques semaines plus tard, le 2 novembre, ils participèrent aux manifestations faites à Paris, sur la tombe de Manin, contre l'expédition qui allait sauver le pouvoir temporel de Pie IX à Mentana. L'Internationale envoya même une délégation aux députés de la gauche; Jules Favre fut raide et

cassant, d'autres la reçurent avec des phrases polies et vagues.

Le gouvernement impérial résolut de sévir contre l'association tolérée jusque-là. C'était chez lui une règle constante de « rassurer les bons et de faire trembler les méchants ». Il comblait de prévenances et de bonnes paroles les délégués à l'Exposition, mais sa colère s'éveillait contre les rebelles qui avaient décliné tout patronage; se préparant à satisfaire les vœux des ouvriers obéissants, il voulait punir les ouvriers indociles; puisque les « gravilliers » marchaient sur les traces des blanquistes, à leur tour d'être frappés. A la fin de décembre 1867 les perquisitions commencèrent, et l'arrêt fut rendu le 20 mars 1868¹. L'avocat impérial signala les prévenus comme « des ouvriers laborieux, intelligents et sobres ». Abandonnant l'inculpation de société secrète, il soutint qu'on devait les punir pour association non autorisée. Le gouvernement, dit-il s'est montré longanime : « sans rien défendre, mais sans rien autoriser, il tolérait, réservant après l'expérience ses résolutions définitives »; l'association, en se lançant dans la politique pure, a enlevé toute raison d'être à cette tolérance. Tolain, chargé de la défense générale, exposa qu'il est presque impossible de préciser la frontière entre la politique et l'économie sociale; mais la politique militante, selon lui, avait été laissée entièrement de côté; les ouvriers avaient seulement voulu étudier leur sort eux-mêmes, en dehors des économistes officiels. Le tribunal prononça une peine modérée, la dissolution de la société avec cent francs d'amende pour chacun.

Les condamnés allèrent en appel et furent jugés le 22 avril. Murat fit un historique détaillé de l'association, prouvant que la longue tolérance du gouvernement équivalait à une autorisation, et que le ministre, en fermant la France au Mémoire de Genève, n'avait jamais parlé d'interdire l'Internationale; un procès de ce genre était donc un guet-apens². Glorifiant ensuite

1. *Gazette des tribunaux*, 7 et 21 mars 1868. Il y avait quinze prévenus, faisant partie de la commission parisienne. Citons, parmi les plus connus, Chemalé alors âgé de 29 ans, Tolain (39 ans), Héliçon (34 ans), Camelinat (27 ans), Murat (35 ans), Perrachon (39 ans), Dauthier (33 ans), Delahaye (48 ans). Pour le procès en appel, v. *Courrier français*, 1^{er}, 2 et 3 mai.

2. C'est bien ce que disaient, plus ou moins énergiquement, tous les organes indépendants. Louis Reybaud, fort peu sympathique à l'Internationale, montrait dans cette affaire un fâcheux exemple de la « liberté sous conditions », accordée maintes fois par l'Empire (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1868).

l'association, Murat montrait ses efforts pour détruire les haines stupides entre les peuples et la représentait comme « une garantie d'ordre social autrement puissante que les fusils Chassepot ». L'avocat général, dans un langage assez embarrassé, déclara qu'il y avait une « convention morale » entre les *gravilliers* et le gouvernement, et qu'ils l'avaient rompue en abordant les questions irritantes et la politique extérieure. Tolain lui fit une réplique très vive, contraire à ses habitudes, qui montrait la colère causée par ces poursuites. On a fait, dit-il, des perquisitions répétées au domicile des chefs de l'Internationale, « comme si nous, nous avions des chefs » ; on nous persécute sans cesse, « nous autres socialistes qui avons été mitraillés en juin et transportés au 2 décembre... ». Les classes dirigeantes sont en décadence : « Les vieilles vertus de la bourgeoisie s'en vont ; l'ordre, l'économie, le travail qui firent jadis sa force, c'est le peuple aujourd'hui qui est en train de les acquérir. Nos associations que la loi condamne seront les seuls éléments d'ordre et de reconstruction que trouvera la société alors que sera venue la catastrophe. » — Le jugement fut confirmé en appel.

Pendant la longue instruction antérieure au premier procès, les inculpés, voulant sauvegarder leur œuvre, avaient fait élire le 8 mars une nouvelle commission par les sociétaires parisiens. Celle-ci, où les fondateurs proudhoniens ne pouvaient plus figurer, se trouva composée d'hommes plus disposés à la lutte politique ; plusieurs étaient communistes comme Varlin, Combault, Malon. Sans reculer devant des poursuites certaines, elle annonça publiquement sa constitution ; comme il y avait une grève générale du bâtiment à Genève, elle chargea Varlin d'ouvrir pour les grévistes une souscription qui produisit près de dix mille francs. Le gouvernement bravé en face engagea un nouveau procès. Le 22 mai Varlin présenta, au nom des neuf prévenus, la défense commune qui était un véritable manifeste socialiste¹. Après avoir revendiqué les droits de réunion et d'association comme des droits naturels, l'orateur indiqua l'atti-

1. Sur la formation de la nouvelle commission et les poursuites qui suivirent, v. *Courrier français*, 1^{er} et 10 mars, 2 et 9 mai. Pour le procès, v. *Gazette des tribunaux*, 22-23 mai. La défense lue par Varlin était, en partie au moins, composée par Malon ; ce furent les premières lignes écrites par lui (*Revue socialiste*, t. V, p. 227).

tude prise par l'Internationale vis-à-vis des grèves, procédé barbare que les ouvriers n'emploient qu'à regret. Il compara la vie du riche, comblé de tous les biens, à celle du pauvre, naissant et grandissant dans la misère, enfermé à l'atelier depuis huit ans, à la caserne depuis vingt ans, et toujours exposé à finir ses jours dans un dépôt de mendicité. Il dénonça « une haine sourde entre la classe qui veut conserver et la classe qui veut reconquérir » ; on ferait donc bien de laisser un vent de liberté « épurer cette atmosphère chargée d'iniquités et si grosse d'orages pour l'avenir ». — Un tel plaidoyer n'était pas fait pour obtenir la clémence des juges. Cette fois on condamna les prévenus à trois mois de prison et cent francs d'amende. L'association ainsi décapitée perdit bientôt beaucoup d'adhérents, ceux qui avaient peur du gouvernement ; « nous n'avons pas, écrivait l'un d'eux, les moyens de passer six mois en prison, parce qu'il faut que nos enfants vivent en notre absence ». Les seuls qui restèrent fidèles furent les violents, les révolutionnaires.

La section parisienne était donc réduite à rien ; les conséquences de ce fait apparurent au troisième congrès de l'Internationale, tenu en septembre 1868 à Bruxelles. Tolain s'y trouvait, mais il déclara que l'association était morte en France ; ses adhérents tâcheraient désormais de servir la cause commune par des efforts individuels¹. Une lettre écrite de Sainte-Pélagie par les membres de la seconde commission promit aussi qu'on ne se découragerait pas. Le rapport du conseil général de Londres, lu par Eugène Dupont, raconta les persécutions du gouvernement et conclut que les tracasseries avaient été utiles « en coupant court aux coquetteries malsaines de l'Empire avec la classe ouvrière ». L'homme, qui avait cherché à tirer le mieux parti de ces « coquetteries », Tartaret, se trouvait au congrès avec le président de la commission ouvrière de l'Exposition ; tous deux étaient venus pour justifier leur conduite, mais l'accueil glacial qu'on leur fit prouva combien toute accointance avec le gouvernement de Napoléon III était impopulaire².

Le congrès discuta plusieurs questions importantes. Pour les

1. V. *Troisième Congrès de l'Association internationale des travailleurs. Compte rendu officiel* (Supplément au *Peuple belge*), 1868.

2. J. Bourgeois, *Le mouvement ouvrier* (Association catholique, t. III, p. 193).

grèves, ceux mêmes qui les désapprouvaient reconnurent qu'elles étaient parfois nécessaires et utiles. Quant à l'instruction, les relieurs de Paris demandèrent qu'elle fût gratuite pour tous, et non pas seulement pour les nécessiteux, comme l'avait proposé le congrès de Lausanne; le groupe de Rouen désirait une instruction donnée dans la famille jusqu'à huit ans, puis un enseignement commun à tous de huit à quatorze ans, suivi de deux années d'études spéciales selon les capacités. Ces rapports montraient que les idées « étatistes » faisaient des progrès chez les ouvriers français. Les idées proudhoniennes avaient d'ailleurs encore de notables défenseurs : Tolain et Tartaret montrèrent l'importance de l'enseignement professionnel, qu'on leur paraissait un peu négliger au profit de l'enseignement primaire proprement dit; tous deux présentèrent aussi l'apologie du crédit mutuel. Mais parmi les délégués étrangers ils rencontraient beaucoup de contradicteurs : un de ceux-ci, Hess, rappela que Marx avait réfuté leur maître Proudhon. C'est sur la propriété que porta le grand débat demeuré en suspens depuis le congrès de Lausanne; de Paepe, au nom de la section bruxelloise, présenta un rapport très logiquement construit, d'après lequel la propriété foncière, la seule dont il s'occupât, devait être collective; mêmes conclusions dans un rapport de la section rouennaise. Tolain fut le plus ardent à combattre cette doctrine, parce qu'elle asservissait l'individu à l'État. Il reconnaissait à la collectivité le droit d'administrer les chemins de fer, les mines, les canaux, mais il lui refusait la possession du sol. La petite propriété, disait l'orateur proudhonien, n'exclut pas les avantages de la grande culture, si l'on sait mettre à profit la coopération, et chacun travaillant sur le coin de terre qui lui appartient fournira un résultat meilleur; avec un système d'échange bien compris et un emploi rationnel de l'impôt foncier, la formation d'immenses propriétés deviendra impossible, et une fédération des intérêts pourra s'établir. Après un long débat les collectivistes l'emportèrent, et quand Tolain voulut lire la déclaration de la minorité contre les conclusions de la commission, la parole lui fut refusée par 31 voix contre 18. Ce congrès marquait donc la victoire du collectivisme sur le mutuellisme. Une nouvelle période allait commencer pour l'Internationale; bientôt elle allait perdre son caractère de

société d'études purement ouvrière, ouverte aux systèmes les plus divers de réformes sociales, étrangère à tous les partis politiques. Mais en même temps cette association, qui n'avait été jusque-là en France qu'un état-major sans armée, allait commencer à conquérir de nombreux suffrages dans les masses ouvrières.

CHAPITRE VI

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

I

De 1864 à 1867 les ouvriers mutuellistes et modérés avaient tenu la tête du mouvement dans leur classe. Depuis 1868 un changement s'accomplit : tandis que le mutuellisme recule devant le communisme, la méthode révolutionnaire, qui semblait oubliée depuis quinze ans, est remise en honneur. Le réveil du communisme n'était pas une surprise pour les hommes clairvoyants. « Le mutuellisme, écrivait un publiciste en 1867, n'est le drapeau que d'une minime fraction de la démocratie française ; le succès apparent et momentané des hommes de cette opinion vient de ce qu'ils parlent seuls au milieu du silence des autres sectes, silence troublé de temps à autre par quelques protestations... Mais qu'il survienne une révolution, la faiblesse de ce parti se manifesterait aussitôt, et les masses socialistes, obéissant à ce qui est devenu malheureusement une tradition et une tendance de notre race, se précipiteront dans la centralisation communiste, seul système d'ailleurs qui puisse permettre quelque tentative d'organisation au lendemain d'une révolution¹. » Le mutuellisme, avec ses prédications morales, ses lents essais de groupement corporatif, sa théorie subtile de l'échange, ne pouvait convenir qu'à une élite peu nombreuse d'ouvriers ; la plupart conservaient le souvenir du « père Cabet », de Louis Blanc, et préféraient le système communiste, facile à comprendre par sa simplicité. Quant à l'esprit révolutionnaire, les habitants des faubourgs parisiens le respiraient dans l'air ambiant ; nourris dès l'enfance des souvenirs de 1848, ils attendaient toujours le

1. J. Bourgeois, *Le catholicisme et les questions sociales*, p. 60-61.

progrès d'une émeute victorieuse, et plus d'un partageait l'opinion de ce prolétaire disant en confidence à Jules Vallès : « il faut encore du sang, voyez-vous¹. »

Mais c'est dans la bourgeoisie d'extrême gauche surtout que le dogme révolutionnaire subsistait, chez les vieux comme chez les jeunes. Les vieux se souvenaient des batailles livrées pour la démocratie entre 1830 et 1848. Parmi eux le plus actif était Blanqui. L'obstiné conspirateur, emprisonné tour à tour par la monarchie de Juillet, par la seconde République et l'Empire, avait proclamé dès 1831 que la révolution sociale était son but; mais ses idées à ce sujet se précisèrent dans les dernières années de l'Empire. Un calme relatif lui permit d'écrire des études où il réfutait les économistes malthusiens, montrait que le capital est formé par l'usure, et saluait dans le communisme le régime de l'avenir²; en attendant il réclamait, pour émanciper les esprits, l'instruction gratuite, obligatoire, et surtout laïque³. Or, l'influence de Blanqui ne fut jamais plus grande que pendant sa captivité de Sainte-Pélagie entre 1861 et 1865; bientôt se forma autour de lui, dans la jeunesse des écoles, un groupe de disciples peu nombreux, mais entièrement dévoués au maître⁴. Blanqui mettait grand espoir dans les jeunes gens de la bourgeoisie pauvre, dans les « déclassés »; tandis que l'Internationale parisienne à ses débuts s'était adressée aux ouvriers seuls, le « Vieux » réclamait l'union de tous les mécontents pour faire aboutir les revendications communes⁵.

1. « Chose terrible! au bout de leurs calculs, à l'extrémité de leurs théories, c'est toujours une sentinelle d'émeute qui se tient debout! » Vallès, *L'Insurgé*, p. 104.

2. Blanqui, *Critique sociale*, 1885. L'étude intitulée *Capital et travail*, datée de 1870, annonce que l'humanité doit aboutir à la communauté; le régime définitif sera précédé par une dictature révolutionnaire: « Affaire réglée. Le jour où le bâillon sortira de la bouche du travail, ce sera pour entrer dans celle du capital. » (I, p. 208.)

3. « Ignorance et communauté sont incompatibles... L'homme de la communauté, c'est celui qu'on ne trompe ni ne mène. » (*Ibid.*, I, p. 178.)

4. Geffroy, *L'Enfermé*, p. 240 sqq.

5. « Ces déclassés, arme invisible du progrès, sont aujourd'hui le ferment secret qui gonfle sourdement la masse et l'empêche de s'affaisser dans le marasme. Demain, ils seront la réserve de la Révolution. » Blanqui, *ibid.*, I, p. 220. — La proposition de T... (probablement Tolain), de n'admettre dans l'Internationale que les ouvriers, lui apparaît comme une cause de dégradation intellectuelle et morale pour eux (II, p. 348). Blanqui n'avait d'ailleurs pas un programme socialiste arrêté. (V. Tchernoff, p. 579.)

D'ailleurs la jeunesse des écoles était animée, entre 1860 et 1870, d'une sorte de fièvre révolutionnaire. Ce sentiment avait pour principale cause l'antipathie contre l'Empire, antipathie affichée dans les manifestations de l'École polytechnique, de l'École normale, de l'École de médecine, et de quelques lycées. Il était développé aussi par une admiration passionnée pour les hommes de 1793 : Hamel exaltait Robespierre, Tridon réhabilitait les Hébertistes, Bougeart vantait Marat. Certains d'entre eux prenaient comme modèle un héros de la grande époque : si Charles Longuet, en bon proudhonien, s'attachait à imiter Brissot, Raoul Rigault prétendait faire revivre en lui Fouquier-Tinville¹. Ces jeunes gens ne pouvaient guère attaquer directement l'Empire dans leurs petits journaux, sous peine de répression immédiate ; ils se dédommagèrent en s'acharnant contre l'Église et le capital. Le catholicisme, repoussé par la classe ouvrière au nom de la démocratie, fut combattu par eux au nom de la science ; ils invoquèrent Darwin, Littré, Buchner pour le détruire. En même temps ils demandaient un bouleversement complet de l'état social. Aussi Dupanloup disait-il aux gouvernants : « vous avez voulu défendre, et c'était votre droit, la dynastie, la constitution, les formes politiques, et vous avez livré aux disputes les questions économiques, qui mènent droit à la discussion du prolétariat, et les questions religieuses, qui mènent droit à la discussion de l'Église et de Dieu². »

L'adhésion de ces jeunes gens au socialisme ne reposait pas sur de solides études économiques ; ceux-là mêmes que la pauvreté poussait vers le prolétariat connaissaient peu les questions sociales³. Tout au plus avaient-ils lu Proudhon, mais sans se laisser détourner par lui de l'insurrection à la manière de 1793. Cette insurrection, il s'agissait de la préparer en s'alliant avec les ouvriers. Les frères Reclus s'appliquaient à développer chez ceux-ci l'organisation corporative, comme préface de l'action révolutionnaire : « il faut, disait l'un d'eux, avoir l'air d'organiser les classes ouvrières au point de vue industriel et écono-

1. « Imbus de l'histoire de la Révolution française, les révolutionnaires de 1869 y avaient élu leur opinion, leur coterie et leur prototype. » (Baüer, *Mémoires d'un jeune homme*, 1895, p. 82 et p. 87 sqq.)

2. *L'athéisme et le péril social*, p. 178.

3. Vallès avoue son ignorance (*L'Insurgé*, p. 276).

mique, ce sera pour nous le moyen de les organiser plus tard au point de vue politique, nous aurons un instrument prêt et une armée constituée¹. » Les blanquistes, plus pressés, voulurent, quand ils entrèrent dans l'Internationale, en grouper les adhérents parisiens par quartier, pour les réunir facilement un jour de combat². Tridon, lors du procès de la Renaissance, affirma son intention de rapprocher les étudiants des ouvriers. Dans un écrit composé vers la même époque, le fidèle disciple de Blanqui rappelait au peuple qu'il faut écraser sans merci les castes, ne jamais s'arrêter à moitié chemin, toujours se servir de la force. « O force ! criait le jeune fanatique, reine des barricades, espoir des potentats et des peuples, tranchant de la parole et de l'acier, toi qui brilles dans l'éclair et dans l'émeute, toi qui fais pousser la sève au cœur des arbres et des peuples, soc profond qui retournes les champs du monde, c'est vers toi que les prisonniers tendent leurs mains enchaînées, à toi qu'en appelle l'opprimé³. »

Des influences étrangères vinrent aussi pousser à la révolution sociale une partie de la jeunesse républicaine. Celle de Karl Marx ne s'exerçait pas encore en France⁴; mais celle de Bakounine commença. Les relations du réfugié russe avec la France dataient de loin : dès 1844 il était venu à Paris, avait fréquenté les républicains et publié quelques articles dans un de leurs journaux, la *Réforme*. Proudhon et lui passèrent quelquefois des nuits entières à causer ensemble, et désormais il garda toujours au grand polémiste un souvenir amical. Expulsé en décembre 1847 par Guizot, il revint à Paris après le 24 février; on le vit essayant de gagner au communisme les Montagnards de Causidière; puis arrivèrent les échecs en Allemagne, les années d'emprisonnement, l'exil en Sibérie. Bakounine évadé fonda vers 1864 la Fraternité internationale, société révolutionnaire qui prit naissance en Italie et qui recruta bientôt quelques adhérents français; la même année un voyage à Paris lui fit connaître les

1. Déposition du policier Marseille (*Enquête sur le 18 mars*, II, p. 192).

2. Discours de Tolain à l'Assemblée nationale, 4 mars 1872.

3. Tridon, *Œuvres diverses*, 1891, p. 114.

4. *La lutte sociale*, par Paul Lafargue, qui paraît écrite en 1867 ou 1868, contient une longue citation du « D^r Karl Marx ». C'est la seule fois que j'aie trouvé le nom du célèbre théoricien dans un écrit français avant 1870.

frères Reclus, surtout Élisée qui se trouva en pleine communion d'idées avec lui¹. Cependant les partis démocratiques et révolutionnaires ne connurent point le nom de Bakounine avant 1867, où il prononça un discours à Genève, au congrès convoqué par la Ligue de la paix et de la liberté. En 1868, la Ligue tint son deuxième congrès à Berne, quelques jours après l'ouverture de la troisième réunion de l'Internationale à Bruxelles. L'Assemblée, à sa première séance, fut surprise de recevoir une adresse du congrès de Bruxelles, bien autrement hautaine que le discours des internationaux à Genève en 1867; elle invitait la Ligue à se dissoudre, à se fondre dans l'Internationale. Tous écartèrent la proposition, Bakounine comme les autres : dans sa pensée, l'Internationale devait s'en tenir aux questions économiques, et la Ligue aborder l'action politique². Mais encore fallait-il que la Ligue eût fait nettement adhésion au socialisme. Bakounine proposa donc l'adoption d'un programme social, l'égalité économique des classes et des individus devant être affirmée comme la condition nécessaire de la paix et de la liberté. Il soutint sa proposition avec beaucoup de force : ennemi de l'État, et voulant bien se distinguer des anciens socialistes autoritaires combattus par Proudhon, il employa un terme destiné depuis à une singulière fortune, celui de *collectivisme*. « Je ne suis pas un communiste, disait-il, je suis un collectiviste... Je déteste le communisme, parce qu'il est la négation de la liberté, et que je ne puis concevoir rien d'humain sans liberté. » Son collectivisme, peu précis encore, allait de pair avec une déclaration formelle d'athéisme. La Ligue, d'après lui, devait adopter les deux ensemble, condamner à la fois la religion et la propriété individuelle. « Dieu et l'indignité de l'homme, ou bien la liberté de l'homme et l'immolation du fantôme divin. Voilà le dilemme, il n'est point de milieu, choisissons³. » La proposition fut rejetée, grâce aux arguments de Chaudey que Bakounine, plein de mépris pour son modérantisme, appelait « l'ensevelisseur éloquent des idées de Proudhon⁴ ». Bakounine rédigea aussitôt une

1. V. Nettlau, *Michel Bakounin* (en allemand), I, p. 65-78, 81, 199 sqq., 207.

2. Lettre de Bakounine, citée par James Guillaume, I, p. 72.

3. Nettlau, II, p. 256 sqq. V. un discours, remanié par lui, dans ses *Œuvres* (1895), publiées par Nettlau.

4. Le Congrès adopta une résolution dilatoire : « Le mouvement politique

déclaration qui annonçait la rupture avec la Ligue et l'adhésion aux votes du Congrès internationaliste de Bruxelles. Parmi les dix-huit signataires de cette déclaration figuraient cinq Français, Bedouch, Aristide Rey, Jaclard, Élisée Reclus et Albert Richard.

A ce moment Paris voyait s'élever quantité de tribunes où de nombreux orateurs discutèrent les titres de la propriété. Le gouvernement impérial, entre autres concessions libérales, venait de faire voter une loi qui autorisait les réunions publiques, pourvu qu'on n'y abordât point la politique proprement dite. Les orateurs se rejetèrent sur les questions économiques; grande fut donc l'importance de ces réunions où le prolétariat parisien refit son éducation socialiste¹. La première eut lieu au Tivoli-Vauxhall le 18 juin 1868 : devant un public peu nombreux et fort calme on traita la question de l'enseignement coopératif. Pendant l'hiver de 1868-69 les réunions se multiplièrent et devinrent très animées. Toutes les doctrines économiques trouvèrent des défenseurs. Horn, l'économiste hongrois fort populaire chez les républicains et les ouvriers, tenta une conciliation entre économistes et socialistes, ceux-ci devant reconnaître la légitimité de l'intérêt, ceux-là devant accepter l'impôt progressif sur les successions. Les disciples de l'école orthodoxe, Bernard, Courcelle-Seneuil, Clamageran, M. Frédéric Passy, vinrent à la salle de la Redoute, sous la présidence de Joseph Garnier, justifier la propriété individuelle ainsi que l'intérêt; ils purent se faire écouter et quelques-uns, comme Cernuschi avec son éloquence méridionale, obtinrent de véritables succès. Mais on vit surtout reparaitre toutes les variétés et toutes les formules du socialisme. Aucun orateur ne se donnait comme le disciple des théoriciens de 1848, mais c'étaient les anciens systèmes, un peu rajeunis, qui revenaient en scène. Cantagrel exposa les vues de Fourier. Celles de Proudhon furent brillamment présentées par Langlois, personnage bruyant, théâtral et très intelligent. Les fondateurs de l'Internationale soutinrent la

européen qui se prépare doit être en même temps essentiellement social... La mission du Congrès n'est pas encore de faire des propositions ni de prendre des résolutions définitives à ce sujet. » V. *Ligue internationale de la paix et de la liberté. Résolutions votées par les vingt et un premiers Congrès, 1888.*

(1) V. Thomas, p. 327.

même cause : Tolain et Fribourg prirent quelquefois la parole, sans réussir à vaincre les défiances toujours éveillées contre eux ; Murat, dans des discours pleins de passion, et Chemalé, dialecticien habile, aux phrases de gavroche, plaidaient aussi en faveur du mutuellisme. En face d'eux apparaissaient de nombreux communistes : Lefrançais, ancien instituteur, à la parole chaude et vibrante, au raisonnement vigoureux, se révéla comme un orateur de marque ; Millière exposa une sorte de communisme mystique. Un babouviste, le vieux cordonnier Gaillard, vint pleurer sur le sort d'Agis massacré par les capitalistes de Sparte. Les blanquistes, comme Jaclard et Moreau, annoncèrent l'avènement de la société communiste comme devant résulter d'une conspiration victorieuse. Enfin le plus remarquable de tous ces parleurs, un ouvrier feuillagiste, Briosne, quoique malade et faible, se faisait écouter de tous avec sa voix bien timbrée, sa diction claire et savamment scandée ; partisan d'un communisme individualiste, qui unissait l'égalité sociale avec le respect de la responsabilité individuelle, il réfutait impartialement tous les socialistes qui tous l'aimaient. Mais ces discussions sérieuses dégénérent de plus en plus en déclamations vaines ou furent troublées par les insultes et les gamineries des révolutionnaires à l'égard des commissaires de police¹. La liberté de réunion, séparée de toute liberté d'action, devait encourager le verbiage prétentieux et vide². Du moins la bourgeoisie put constater combien les idées socialistes conservaient d'empire ; un écrivain très hostile à ces idées avoua l'impression profonde que lui avaient laissée les réunions publiques de Belleville : « trois mille personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes avec de tout jeunes enfants sur les bras, cette foule réunie dans un même sentiment de fraternité et d'espérance, ce calme plein de sérénité, tout cet aspect extérieur démontre combien le socialisme s'est

1. Sur ces orateurs et ces réunions, v. Vallès, *L'Insurgé* ; Lefrançais, *Souvenirs* ; Faure et Fontaine, *Le peuple et la place publique*, 1869 ; G. de Molinari, *Le mouvement socialiste et les réunions publiques avant le 4 septembre 1872*.

2. Le comte de Paris montrait le danger de « la demi-liberté, qui ne permet de répondre à des théories que par des théories, à des rêves chimériques que par des dissertations inopportunes sur des droits abstraits, qui, en ne laissant à tous un droit inutile de parole que pour leur refuser la pratique journalière de leurs affaires, empêche ce contact incessant où toutes les idées s'adouçissent et s'épurent. » (*Les Associations ouvrières en Angleterre*, p. 315.)

emparé des imaginations et des cœurs parmi les classes laborieuses¹. »

Ce qui aida encore aux progrès du socialisme révolutionnaire, ce fut l'échec du système qu'on lui opposait, la coopération. Celle-ci, par les espérances qu'elle excitait chez bon nombre de travailleurs, inquiétait les ardents qui flairaient là une ruse bourgeoise, un expédient destiné à retarder la révolution. Blanqui, par exemple, signalait souvent ce péril, et s'indignait qu'on voulût attribuer à Proudhon ces mesquines idées de réforme². Or, en 1868 la coopération reçut un coup terrible par la débâcle du Crédit au travail. Cette grande banque, la première en date, la plus active et la plus connue des institutions de crédit populaire, tombait victime de ses ambitions excessives; désirant étendre son action sur la France entière, elle avait eu l'imprudence de multiplier les prêts sans vérifier suffisamment la solvabilité des sociétés qui lui empruntaient de l'argent. Elle dut liquider à perte, bientôt suivie par la Caisse d'escompte des associations populaires. Les beaux espoirs fondés sur la coopération en 1864 étaient évanouis pour longtemps³. D'ailleurs certaines sociétés ouvrières, créées dans un but corporatif, devenaient des foyers de propagande socialiste : telles étaient la Marmite (restaurant coopératif créé par Varlin), la société des bronziers sortie victorieuse de la grève de 1867, la société des relieurs formée par Varlin; mêmes tendances à la Revendication que Benoît Malon fondait à Puteaux, et à l'Ouvrière, syndicat féminin créé par Paule Minck⁴.

II

Les socialistes, quelle que fût leur nuance, voyaient avec colère les chefs officiels du parti républicain, les députés au Corps

1. Paul Leroy-Beaulieu, dans *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1870.

2. « Pauvre Proudhon! Eût-il jamais soupçonné qu'un enfant, son fils putatif, emmailloté dans ses doctrines, serait tenu au baptême, choyé, baisé, éduqué et prôné par l'économie politique de Malthus et Cie? » (*Critique sociale*, II, p. 148.)

3. V. Hubert-Valleroux, *Les Associations coopératives*. Sur l'utilité du Crédit au travail, les opinions étaient partagées parmi les ouvriers; les uns le déclaraient très utile, les autres lui reprochaient de prêter à 12 et 14 % (*Commission ouvrière de 1867...*, I, p. 125 et 138.)

4. Malon, dans *Revue socialiste*, XIII, 1891, p. 48.

législatif, demeurer indifférents à leurs idées et à leurs passions. Ils finirent par envoyer aux élus de Paris une lettre collective, pour les sommer d'ouvrir un grand débat contradictoire sur la question sociale. La peur du socialisme, disaient-ils, a tué la République; pour dissiper cette peur qu'on cherche à ranimer aujourd'hui, convoquons une réunion de 2.000 personnes, pour laquelle on donnera 500 cartes à la Chambre de commerce, 500 au gré des députés, 500 au gré des socialistes, 100 à la magistrature, 100 aux ministères, 50 au Corps législatif, 25 au Sénat, et ainsi de suite. Les débats seront sténographiés; les orateurs socialistes promettent d'exposer, « avec précision et sans réticence aucune », non pas des idées vagues, sur l'avenir de l'humanité, mais « les mesures législatives qui leur paraissent nécessaires et suffisantes pour accomplir ce qu'ils appellent la révolution sociale¹ ». Les députés ne répondirent point à cette mise en demeure ou ne voulurent pas accepter la discussion; Jules Simon seul consentit au débat et vint prendre part à une réunion contradictoire plus restreinte où Lefrançais et Briosne se mesurèrent avec lui.

Les socialistes essayèrent de punir les députés lors des élections législatives de 1869. La période électorale à Paris fut dominée par un long cri de haine contre l'Empire; en même temps on attaquait avec violence les députés sortants. Comme en 1863, il y eut des essais de candidatures ouvrières. Vermorel les avait réclamées dès 1868 dans le *Courrier français* : les élections de 1863 ayant affirmé la liberté, celles de 1869 devaient, selon lui, affirmer le socialisme². En 1869, à l'approche des élections, il combattit les hommes de la gauche dans de longs pamphlets, où il les dénonçait comme les pires des réactionnaires. Dans les réunions électorales, les orateurs du parti révolutionnaire leur reprochèrent sans relâche de mépriser les ouvriers, de méconnaître les questions les plus importantes pour le peuple. Le gouvernement impérial essaya d'exploiter ces violences pour amener

1. C'était signé par Chemalé, Murat, Lefrançais, Briosne, Tolain, Demay, Bibal, Combes, Longuet, Pierre Denis, Langlois. (Faure et Fontaine, *Le peuple et la place publique*, p. 198.) Les communistes révolutionnaires blâmèrent cette lettre dans une déclaration très hostile aux proudhoniens. (V. James Guillaume, I, p. 154.)

2. 29 avril et 5 mai 1868.

une réaction; le réveil du spectre rouge provoquerait peut-être un de ces frissons d'épouvante qui avaient été si opportuns pour assurer des votes favorables en 1849, en 1851, en 1852. Il fit répandre simultanément deux brochures : l'une répétait soigneusement toutes les énormités proférées dans les réunions publiques; l'autre énumérait les améliorations de tout genre dont la classe ouvrière était redevable à Napoléon III. Les ministres subventionnèrent aussi des candidatures d'extrême gauche : on paya, par exemple, les frais du comité électoral de Jules Vallès, qui s'était porté contre Jules Simon¹. Mais le résultat des élections montra combien étaient vaines les espérances des socialistes et les craintes affectées du pouvoir. Le grand public se demandait qui l'emporterait de Jules Favre ou de M. Rochefort, de Bancel ou de M. Émile Ollivier, des libéraux modérés ou des irréconciliables; le reste ne l'intéressait point. Même à Belleville, Gambetta n'hésitait pas à déclarer que les questions politiques doivent passer avant les questions sociales. Les révolutionnaires furent battus à Paris. La candidature ouvrière, celle de Briosne, échoua d'une manière aussi complète qu'en 1863. En province, même indifférence pour les demandes ouvrières : le seul député socialiste fut Raspail, nommé à Lyon, mais on vota pour sa personne plus que pour ses idées. Les socialistes lyonnais, après avoir songé à présenter une candidature ouvrière, puis à s'abstenir, votèrent en masse pour Bancel, bien qu'il eût écarté ou mal compris le programme qu'ils lui proposaient².

Toutefois, si la classe ouvrière donnait ses voix aux républicains bourgeois pour battre en brèche l'Empire, elle ne perdait pas de vue son action particulière. Les coalitions étaient plus nombreuses que jamais. Les grèves calmes et bien ordonnées de 1866 et 1867 firent place à des mouvements plus violents, qui

1. Vallès, *L'Insurgé*, p. 119 et 246. Jules Ferry, dans un discours à la Chambre, le 14 novembre 1877, racontait les découvertes faites après le 4 septembre à la préfecture de police : « nous les avons retrouvés là, tous ces épouvantails socialistes que cette triste police impériale... jetai au travers de nos élections libérales et républicaines de Paris sous l'Empire. Tous ces faux candidats étaient des agents de police; tous émargeaient, nous l'avons vu. »

2. *L'Opinion nationale* (1^{er} janvier 1869) publia une déclaration d'ouvriers lyonnais, annonçant qu'ils n'étaient que des prolétaires. (V. Albert Richard, *Le socialisme à propos des élections législatives de 1869, 1869.*)

prouvaient les progrès de l'esprit révolutionnaire. Cela veut-il dire qu'elles eurent lieu sur le mot d'ordre d'un mystérieux comité travaillant à la chute du régime impérial? On le crut alors, on le répéta souvent, mais rien ne confirma ces bruits¹; que les révolutionnaires aient fait de leur mieux pour utiliser ces agitations, c'est possible, mais elles résultèrent de la lutte chaque jour plus aiguë entre le capital et le travail; si les prolétaires s'y montrèrent plus violents, c'est que l'Empire était en décadence et que la haine contre lui augmentait dans toutes les grandes villes. En 1869 le bassin de la Loire fut agité par une grève de mineurs qui prit un caractère à la fois politique et social; les fusillades de la Ricamarie (juin 1869) et d'Aubin (octobre 1869) eurent un retentissement douloureux. Mais aucune grève ne fit plus d'impression que celle du Creuzot en 1870: survenue dans la première usine métallurgique de France, dans les ateliers du président du Corps législatif, elle fut approuvée par toute la presse d'opposition, et menacée par une véritable armée qu'on mobilisa contre elle. Le conflit économique avait été, au moins au début, la seule cause de la grève; l'agitation politique la fit durer jusqu'à la défaite complète des ouvriers.

A Paris, l'organisation ouvrière avait fait des progrès; on profitait de la tolérance annoncée officiellement par le ministère en 1868. Les chambres syndicales songèrent bientôt à s'unir, à se prêter un mutuel appui. Ainsi fut créée la Fédération des chambres syndicales ouvrières; au début sa destination était purement économique, les uns désirant l'entraîner vers la grève, les autres vers la coopération. Les proudhoniens, débordés par les communistes révolutionnaires dans l'Internationale, encourageaient cette nouvelle organisation afin de recouvrer leur influence². Mais les patrons s'unissaient de leur côté; beaucoup se ralliaient à l'Union nationale et s'entendaient pour résister aux exigences

1. V. par exemple, Le Nordez, *La vérité sur la grève des mineurs du bassin houiller de la Loire*, 1869.

2. Tolain, discours à l'Assemblée nationale, 4 mars 1872. — Les ambitions des ouvriers étaient grandes; on le voit par un manifeste anonyme qu'ils publièrent vers ce moment: « Tous les ouvriers de Paris tendent de plus en plus à former une vaste fédération de travailleurs, organisée hiérarchiquement et ayant à sa tête un véritable ministère responsable, chargé de résister au capital et de lui faire concurrence... » (Cité par Paul Leroy-Beaulieu, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1870.)

de leur personnel. Les grèves devinrent ainsi plus longues, s'étendirent à un plus grand nombre d'ateliers, et vinrent se heurter contre des ligues patronales plus fortes. Le succès remporté en 1867 par les ouvriers bronziers ne se renouvela guère; seuls les marbriers obtinrent une victoire complète en 1868, parce qu'ils inaugurèrent à Paris la grève par échelons. Ce fut surtout la grève des mégissiers, en 1869, qui mit aux prises toutes les organisations rivales de Paris. Les chambres syndicales ouvrières leur prêtèrent beaucoup d'argent; à eux seuls, les typographes donnèrent 28.000 francs. Ce mouvement de solidarité permit de prolonger la suspension du travail pendant six mois; puis en décembre 1869 la Chambre fédérale, qui dirigeait la Fédération, résolut de les aider à se constituer en société coopérative de production: elle ouvrit pour cela un emprunt de 40.000 francs, en émettant 40.000 obligations d'un franc, qui ne devaient rapporter ni intérêt ni dividende. Il était trop tard; le peu d'argent qu'on recueillit ne servit qu'à faire durer encore un mois la résistance, et les mégissiers durent se soumettre, après une lutte qui avait réduit pour longtemps à l'impuissance les chambres syndicales parisiennes. Cette longue grève leur fit plus de mal que la guerre de 1870¹. Les coalitions qui la suivirent ne furent pas plus heureuses; les patrons, encouragés par le succès, leur tenaient tête avec énergie, en invoquant la liberté du travail. Ainsi un syndicat patronal opposait à ses ouvriers un refus qu'il motivait ainsi: « considérant que les immortels principes de 1789, conquis et proclamés par nos pères, ont pour base la liberté de tous et pour tous, qu'en conséquence les droits et les devoirs de chaque citoyen ont pour limite les droits et les devoirs de ses concitoyens, que c'est faire acte de justice que de résister aux exigences qui tendent à priver une partie des citoyens de la liberté des transactions qui dans un pays libre ne doit être autre que celle de l'offre et de la demande, base de l'organisation du travail dans un pays civilisé²... »

A côté du mouvement gréviste, le mouvement internationa-

1. Barberet, *Les grèves et la loi sur les coalitions*, 1873. Ce livre donne la liste des principales grèves survenues en 1869 et 1870.

2. *Union nationale* (organe de l'Association portant le même nom), 4 juin 1870, cité par Lexis, *Gewerkvereine...*, p. 103 sqq.

liste progressait dans les grandes villes. L'Internationale mutualiste, nous l'avons vu, était complètement désorganisée en France vers le milieu de 1868; cependant il y avait là des cadres constitués dont on pouvait tirer parti. Au congrès de l'association à Bruxelles, un délégué de Lyon, M. Albert Richard, s'entendit à ce sujet avec Aubry, délégué de Rouen. Le premier, actif, ambitieux, remuant, plein de lui-même, était depuis longtemps un des meneurs du mouvement ouvrier lyonnais; le second, personnage calme, froid, pratique, à la parole douce, au caractère indomptable, avait créé tous les groupements de la région rouennaise. Ces deux hommes se lièrent d'amitié pendant le congrès, s'y convertirent décidément aux idées communistes qui les séduisaient depuis longtemps, et bientôt commencèrent des relations avec un militant de Marseille, Bastelica, jeune Corse ardent, à la parole entraînant, dévoré du besoin d'agir¹. Ils ne pouvaient se passer du concours de Paris; à la fin de 1868 Benoit Malon vit Albert Richard à Lyon et convint avec lui de travailler à la restauration de l'Internationale en France. Malon, de retour à Paris, se mit à l'œuvre avec l'aide de Varlin; tous les deux jouissaient d'une influence réelle dans les faubourgs. Varlin, ouvrier relieur, s'était instruit seul pendant ses heures de loisir; commissaire au moment de l'élection des délégués en 1862, signataire du manifeste des Soixante, il avait après 1864 préparé la grève heureuse des relieurs, ce qui le fit exclure des ateliers. Se décidant alors à travailler dans sa mansarde, il gagna la nuit de quoi se suffire; les journées étaient employées à recruter des adhérents pour la cause socialiste. En 1867 il décida les relieurs, presque seuls parmi les corporations parisiennes, à refuser les offres du gouvernement lors de l'Exposition; la Marmite, restaurant coopératif établi par lui, donna la preuve de son esprit organisateur². Même activité chez Benoit Malon, ouvrier provincial de très humble origine, mais qui avait su, lui aussi, acquérir l'instruction par ses seules forces; bien qu'il eût fondé une importante société coopérative à Puteaux, ses tendances le por-

1. Sur cette renaissance de l'Internationale, V. Albert Richard, dans *Revue socialiste*, 15 juin 1896. Sur Richard, v. Nettelau, *Bakunin*, t. II, remarque 2054.

2. Faillet, *Biographie de Varlin*, s. d.

taient plutôt vers l'étude théorique du socialisme¹. Mis en relief par le second procès de l'Internationale, tous les deux s'appliquèrent, avec Bastelica, Richard et Aubry, à créer en France l'Internationale communiste, héritière de l'Internationale proudhonienne. Cependant aucun d'eux ne voulait y faire prévaloir une doctrine exclusive; l'essentiel était de grouper toutes les forces ouvrières, en vue de la « liquidation sociale », selon l'expression fréquemment employée à cette époque. Varlin s'appliqua particulièrement à unir, à confondre les chambres syndicales de la Fédération avec les sections de l'Internationale.

Celle-ci d'ailleurs, sous l'influence des membres étrangers, avançait de plus en plus dans sa voie nouvelle; on le vit à son quatrième congrès, qui se réunit à Bâle en 1869. Ce congrès fut le plus nombreux qu'elle eût convoqué depuis l'origine; il est vrai que beaucoup de délégués français y vinrent envoyés par des groupes qui n'adhéraient pas à l'association, et furent acceptés par le congrès en promettant de faire affilier leurs électeurs². Les idées avaient tellement changé que la délégation française comprenait à peine quelques mutuellistes; Tolain, n'ayant pu obtenir un mandat d'une corporation parisienne, s'était fait élire par les boulangers de Marseille. La question de la propriété collective, comprenant à la fois le sol et tous les instruments de travail, fut examinée dans son ensemble, et les collectivistes présentèrent à ce propos un texte qui ne contenait plus les mêmes atténuations que celui de Bruxelles. Les partisans de Karl Marx se trouvaient là-dessus d'accord avec Bakounine et ses amis; aussi Tolain et Langlois, malgré leurs efforts dans la discussion, ne trouvèrent-ils que deux délégués, Murat et Chemalé, pour voter avec eux contre les résolutions collectivistes, qui furent adoptées par 54 voix (il y eut 13 abstentions). Après un pareil vote on fut quelque peu surpris de voir l'abolition de l'héritage repoussée par 32 voix contre 23, avec 17 abstentions. Le collectivisme était quand même vainqueur. La même année, au congrès de Lausanne, la Ligue de la paix et de la liberté s'abs-

1. Sur les origines de Malon, v. des fragments de ses Mémoires dans *Revue socialiste*, janvier-juillet 1907.

2. Lettre de Tartaret, dans Guérault, *Les théories de l'Internationale*, 1872, p. 125 sqq. Fribourg, dit aussi (p. 136 sqq.) que les délégations à ce congrès furent assez peu régulières. V. James Guillaume, I, p. 190 sqq.

tenait encore de prendre parti pour ou contre lui; mais Victor Hugo, président du congrès, célébra l'embrassement de la République et du socialisme¹.

La défaite des mutuellistes semblait assurer à l'Internationale une complète unité de vues et d'action; le congrès de Bâle avait confirmé à l'unanimité les pouvoirs du conseil général de Londres. Mais déjà Bakounine songeait à former un groupe moins nombreux, plus secret, qui serait distinct de la grande association; ressuscitant la Fraternité internationale qui avait abouti à des résultats médiocres, il s'occupa, aussitôt après sa rupture avec la Ligue de la paix, d'organiser l'Alliance de la Démocratie socialiste. Elle devait compléter, diriger l'Internationale: « l'une, écrivait-il plus tard, a pour mission de réunir les masses ouvrières, les millions de travailleurs, à travers les frontières de tous les États, en un seul corps immense et compact; l'autre, l'Alliance, a pour mission de donner à ces masses une direction réellement révolutionnaire². » L'Alliance, qui publia une déclaration d'adhésion aux doctrines de l'Internationale, comprit parmi ses premiers membres plusieurs Français; quelques-uns des militants les plus influents étaient en rapports avec Bakounine, par exemple Varlin et Malon. Celui-ci fut un des promoteurs de la nouvelle société, avant de se brouiller avec Bakounine pour une querelle privée³; Albert Richard, demeuré l'ami de l'anarchiste russe depuis le congrès de Berne en 1868, s'efforça de faire connaître l'Alliance dans la région lyonnaise. Bientôt l'Alliance finit par se dissoudre, au moins en apparence, pour se fondre dans les sections de l'Internationale.

A Paris, elle-ci était venue s'installer rue de la Corderie, dans la même maison que la Fédération des chambressyndicales; dans ce contact quotidien, les internationaux gagnèrent peu à peu les syndicaux à leurs idées, et bientôt les entraînent dans la lutte contre l'Empire. L'association, en effet, se mêlait de plus en plus au mouvement politique depuis 1869; les socialistes se joignaient aux révolutionnaires. Avant les élections législatives, Malon

1. Sur ce congrès, v. Tchernoff, p. 483.

2. Manuscrit de Bakounine en 1872, cité par Nettlau, II, p. 286.

3. Nettlau, II, p. 271 et 276. Bakounine, dans une lettre de 1870, racontait sa brouille avec Malon en ajoutant: « je n'ai jamais mis en doute ni son talent, ni la pureté ni l'ardeur de son dévouement. » (P. 276.)

avait parlé de recommander l'abstention; quand elles furent faites, il se félicita du triomphe de la gauche. Bastelica écrivait de Marseille qu'il voterait pour Gambetta : « nous ne devons point, disait-il, nous montrer indifférents à la solution politique du problème social. Nous devons tendre, au contraire, à en saisir la direction¹. » Aubry qui, en homme pratique, désapprouvait cet entraînement, était débordé; Varlin, au contraire, poussait à la lutte politique, et nouait avec les anarchistes jurassiens des relations de plus en plus étroites. On annonçait de tous côtés un prochain bouleversement; Langlois et Cantagrel exposaient en détail dans les journaux ce qu'il faudrait faire pour les classes laborieuses le lendemain d'une révolution triomphante, et l'*Opinion nationale* discutait gravement leurs systèmes². Des feuilles éphémères tentaient de fournir au socialisme un journal qui remplacerait le *Courrier français* : tels furent la *Tribune populaire* et le *Travail*, qui réunissaient des rédacteurs bourgeois et ouvriers.

Le ministère Ollivier, formé le 2 janvier 1870, inaugura l'Empire libéral; le mouvement révolutionnaire ne fut point arrêté par les concessions du nouveau gouvernement. Il avait depuis un mois son organe dans la *Marseillaise*, fondée par une entente de M. Rochefort avec l'Internationale parisienne. Celle-ci promit de contribuer pécuniairement à la création du journal, pourvu que ce fût une tribune ouverte aux prolétaires et aux socialistes. Du reste Rochefort déclarait, dans le premier numéro, que le nouveau journal était fait pour le peuple : « on saura de quoi déjeune un souverain et de quoi dine un ouvrier mineur. Nous comparerons les deux genres de cassettes où l'un et l'autre fouillent tour à tour. Et s'il se trouve parmi nos lecteurs des hommes ou même des femmes qui jusqu'ici se sont effarouchés à l'idée

1. Lettres citées par Albert Richard (*Revue socialiste*, 15 juin 1896). Richard, dans un article du journal genevois *l'Égalité* (23 janvier 1870), déplorait cette tendance politique des ouvriers parisiens : « il est de toute évidence, écrivait-il, que le peuple parisien pris en masse n'a pas le sens de la révolution nouvelle. Son esprit n'est point dominé par l'idée féconde et régénératrice qui doit être l'âme de cette révolution. Le peuple parisien est républicain, et voilà tout. » (Cité par Testut, *L'Internationale*, 1871, p. 229.) V. d'autres lettres dans Thomas, p. 342 sqq.

2. V. cette discussion dans Georges Guérout, *Les théories de l'Internationale*.

des réformes profondes que réclame la société moderne, nous espérons faire avant peu de tous des socialistes malgré eux ». La *Marseillaise* eut une rubrique spéciale pour les communications ouvrières. Quant à la théorie socialiste, elle fut exposée par Millière dans une série d'articles assez nuageux. Le capital, dit-il, commande aujourd'hui au travail, ce qui fait de la société actuelle une pyramide renversée; c'est le régime contraire qui doit se réaliser. Chacun « a droit aux produits selon ses besoins. Quant à la détermination de cette part de devoirs proportionnelle aux facultés et de cette part de droits proportionnelle aux besoins, elle ne peut être faite que par l'individu lui-même ». L'égalité demeure le principe essentiel, mais on ne saurait lui sacrifier la liberté. Celle-ci est nécessairement limitée aujourd'hui, parce que les droits et les intérêts se trouvent dans un continuel antagonisme; le jour où les intérêts seront tous solidaires, on n'aura plus besoin des lois civiles. L'homme, qui éprouve le besoin d'exercer librement son activité, pourra dans un milieu social nouveau choisir le travail qui lui convient; alors il n'y aura plus de paresseux. Le travail deviendra ainsi un exercice naturel, nullement méritoire; « il n'y aura plus de corrélation nécessaire entre les œuvres et la rémunération »; ce sont les besoins de chaque individu qu'il faudra considérer¹.

Pour réaliser son utopie communiste et anarchiste, Millière compte sur la Révolution. Le peuple, c'est-à-dire « la partie active, militante, révolutionnaire de la population », prendra le pouvoir et le gardera : « une révolution est essentiellement une dictature ». Celle-ci devra être exercée à Paris par les délégués de chaque quartier, plus une commission centrale en permanence à l'Hôtel-de-Ville. Cette dictature populaire supprimera l'impôt personnel, les patentes, les impôts de consommation, les octrois, et gagnera ainsi l'adhésion des campagnes. Les ateliers fermés par les patrons seront expropriés, de grands travaux publics immédiatement entrepris : on satisfera ainsi les ouvriers des villes. Les communes seront les agents principaux de la révolution, puis du nouveau régime; aussi faut-il maintenant travailler à les fortifier, à les enrichir. — On aperçoit dans ce pro-

1. *Marseillaise*, 19, 21, 26 décembre 1869; 5, 6, 7 janvier 1870.

gramme, exposé en 1870, plusieurs des idées qui inspirèrent l'année suivante la Commune de Paris¹. Ces articles, comme l'écrivit publié à la même époque par Vermorel, prouvent combien Proudhon avait inculqué aux socialistes français le goût de la liberté individuelle et l'antipathie contre l'État autoritaire et centralisé.

Tandis que ses théoriciens étudiaient le régime de l'avenir, l'Internationale se mêlait de plus en plus à la lutte présente. Lors des funérailles de Victor Noir, le conseil fédéral parisien de l'association publia, d'accord avec Rochefort, un manifeste pour conseiller le calme; lors de la grève du Creusot, les sections parisiennes firent un appel en faveur des ouvriers, qui renfermait aussi des déclarations politiques. Le nombre des membres augmenta rapidement, puisque tout le monde maintenant connaissait l'Internationale, et que personne ne la soupçonnait plus de sympathie pour l'Empire. Certaines corporations adhérèrent en masse à la suite d'une grève : les fondeurs en fer s'inscrivirent ainsi, au nombre de douze cents, le 23 avril 1870². A Lyon, les ovalistes, ouvrières qui vivaient dans une misère profonde et qui ne connaissaient rien des théories sociales, entrèrent toutes ensemble dans l'association, publièrent un manifeste communiste et correspondirent avec Bakounine. Les adhésions individuelles marchaient aussi vite : il n'était plus question de l'enquête rigoureuse que faisait en 1866 le bureau parisien sur chaque postulant : « dans les ateliers on se recrute et on adhère à l'Internationale comme on s'offre et on accepte un verre de vin³ ». Cela donnait à la société une vie un peu factice; mais son prestige grandissait d'autant plus que ses meneurs la mêlaient aux manifestations de tout genre⁴. S'il faut en croire certains témoignages difficiles à vérifier, il y aurait eu vers la fin de l'Empire 70.000 internationaux à Paris et 200.000 dans toute la France⁵. La sc-

1. *Marseillaise*, 8-24 janvier 1870. — Cf. Vermorel, *Le parti socialiste*, 1870.

2. Villetard, *Histoire de l'Internationale*, p. 156.

3. Fribourg, p. 142.

4. Lettre citée de Tartaret, dans Guérault, *Les théories de l'Internationale*.

5. *Enquête sur le 18 mars*, t. II; témoignages de Mouton (p. 230) et Fribourg (p. 573). D'après un militant ouvrier de cette époque, l'Internationale à Paris ne comptait pas plus de 10.000 membres (Tchernoff, p. 488).

ciété annonçait publiquement qu'elle allait tenir en septembre 1870 son cinquième congrès à Paris¹.

Le gouvernement voyait avec inquiétude grandir cette association deux fois condamnée; une assemblée générale des sections françaises, tenue à Lyon sous la présidence de Varlin, acheva de l'émouvoir². M. Émile Ollivier, encouragé par le succès du plébiscite, espéra peut-être satisfaire la bourgeoisie par sa fermeté vis-à-vis des socialistes; un télégramme du président du conseil prescrivit dans toute la France des poursuites contre l'Internationale. Le troisième procès qu'on lui intentait s'ouvrit le 22 juin : trente-neuf prévenus comparurent devant le tribunal correctionnel, soit comme fondateurs, soit comme membres d'une société secrète. L'avocat impérial raconta les actes de l'association depuis les procès de 1868; son récit était semé de grosses erreurs, puisqu'il citait Mazzini parmi les fondateurs et Blanqui parmi les adhérents notables. Les prévenus, dans leur défense, eurent beau jeu pour montrer combien cette prétendue société secrète avait donné de publicité à tous ses actes. Quant à leurs idées, on put voir combien elles étaient divergentes et parfois peu arrêtées; la défense commune, présentée par un des prévenus, Chalain, au nom de ses amis, ne contenait que des formules vagues sur « cette forme définitive des sociétés humaines, la république sociale et universelle ». Héligon et Murat proclamèrent leurs convictions mutuellistes, Combault se déclara collectiviste, Malon communiste. Le jugement, tout en reconnaissant que l'Internationale n'était pas une société secrète, affirma que les prévenus y avaient formé un groupe secret; les uns furent condamnés pour ce motif, les autres pour société illicite³.

En somme, le mouvement socialiste en 1870 était confondu avec le mouvement révolutionnaire; les républicains modérés lui demeuraient hostiles, mais tous les groupes d'extrême

1. Voici le programme du congrès: 1^o nécessité d'abolir la dette publique; 2^o rapports entre l'action politique et l'action sociale; 3^o moyens pratiques pour socialiser la propriété foncière; 4^o nationalisation des banques; 5^o conditions de la production coopérative sur une échelle nationale; 6^o statistique générale du travail; 7^o moyens de supprimer la guerre. (Villetard, *ibid.*, p. 309.)

2. V. James Guillaume, II, p. 29.

3. *Troisième procès de l'Association internationale des travailleurs*, 1870.

gauche étaient associés pour hâter la chute de l'Empire quand la guerre survint, troublant un moment toutes les combinaisons des partis et réveillant de leur rêve ceux qui avaient cru pouvoir travailler sans crainte à la fraternité internationale des peuples.

CHAPITRE VII

LA COMMUNE

I

La guerre contre la Prusse arrêta brusquement la propagande socialiste. Si quelques ouvriers envoyaient une adresse pacifique aux prolétaires allemands, si quelques autres, à la suite de Langlois, parcouraient les rues de Paris en criant : « vive la paix ! », la majorité ne protesta point ou même se laissa entraîner par la fièvre belliqueuse. Mais après les premières défaites la haine se réveilla contre le gouvernement détesté qui laissait envahir la France. Blanqui voulut trop tôt mettre ce sentiment à profit ; son coup de main à La Villette, le 14 août, parut une folie ou même une trahison ; mais trois semaines plus tard l'Empire vaincu à Sedan s'écroura sans que personne se levât pour le défendre. Le gouvernement nouveau, composé de députés modérés, devait déplaire aux socialistes et aux révolutionnaires ; cependant ils avaient là un ami, Rochefort, et puisque la République était enfin conquise, tous pensèrent d'abord qu'on devait s'unir pour défendre la France républicaine ; la défiance vis-à-vis des hommes au pouvoir était tempérée par la sympathie pour le mot et le principe qu'ils représentaient. Le Conseil fédéral de l'Internationale parisienne envoya dès le 5 septembre à l'Hôtel de Ville une adresse qui renfermait à la fois une adhésion et un avertissement ; les journaux rouges recommandèrent l'union pour la défense nationale. La plupart des meneurs parisiens étaient, en effet, résolument patriotes ; Blanqui, par exemple, fonda un journal, *la Patrie en danger*, qui réclama sans relâche l'offensive à Paris, la levée en masse dans toute la France. Les

ouvriers de la capitale manifestèrent des sentiments où la fierté développée par les victoires de l'Empire s'alliait à l'exaltation causée par les souvenirs de 1793 et à la méconnaissance des réalités; pour eux, la République ne pouvait cesser la guerre qu'après la victoire. Un journal satirique montrait le Bellevillois demandant, non seulement qu'on ne livrât aux ennemis pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses, pas un écu de notre trésor, mais aussi qu'on lui fit payer une indemnité¹. Il y avait là beaucoup de puérité vantarde et ignorante; mais ces sentiments prouvaient aussi une énergie populaire, une force morale dont un personnage plus entreprenant que le général Trochu aurait pu tirer parti. Le 31 octobre, causé par les défaites françaises, fut un essai de révolution nationaliste, sans trace de socialisme : les envahisseurs de l'Hôtel de Ville espéraient, en substituant les radicaux aux modérés, préparer la victoire comme l'avaient fait les Montagnards chassant les Girondins le 2 juin 1793.

Cette chaleur patriotique surprenait, mécontentait les révolutionnaires étrangers ou les Français chez qui le socialisme cosmopolite avait entièrement fait disparaître le sentiment national. M. Albert Richard écrivit dans le *Progrès* de Lyon « qu'en présence de cette grande guerre... il sentait encore vibrer dans son cœur la fibre patriotique »; M. Paul Robin, le 29 juillet 1870, rapportait ces paroles à Bakounine avec une ironie dédaigneuse². A Londres, le secrétaire correspondant du Conseil général de l'Internationale pour la France, Eugène Dupont, écrivit dès le 7 septembre 1870 que les ouvriers devaient laisser la « vermine bourgeoise » faire la paix avec la Prusse, et songer uniquement à leur organisation; un mois plus tard, il se plaignait que beaucoup de socialistes fissent chorus avec les bourgeois, ne songeant qu'à la patrie³. Ses conseils, en effet, n'étaient pas suivis. La seule arrière-pensée qui existât chez quelques ouvriers militants, c'est qu'après avoir travaillé à la défense nationale on pourrait poursuivre la lutte contre les capitalistes; plus d'un

1. Sarcey, *Le siège de Paris*, 1871, p. 36.

2. Nettlau, II, p. 414.

3. Lettres citées par Testut, *L'Internationale*, 3^e édit., p. XII et XIII, et par Guillaume, II, p. 100.

partageait le sentiment d'Aubry, le chef de la section rouennaise, déclarant qu'on devrait s'armer d'abord contre les Prussiens, ensuite contre la bourgeoisie¹. Mais on songeait avant tout au péril pressant.

Toutefois le personnel révolutionnaire, bruyant, impatient, accoutumé à critiquer sans merci le gouvernement, ne renonçait pas sous la République aux habitudes contractées sous l'Empire; dans les clubs de Paris ou des grandes villes, dans les journaux, c'étaient les mêmes déclamations, les mêmes menaces, les mêmes violences. Quant aux militants parisiens, beaucoup d'entre eux occupaient une place dans les comités de vigilance qui s'étaient formés spontanément auprès de chaque mairie, ou dans les administrations qu'avait dû improviser le nouveau gouvernement. Faut-il dire, comme on l'a fait, que l'Internationale plaçait ainsi partout des espions afin de surveiller les hommes de la Défense nationale? Ce serait exagérer son pouvoir et ses ambitions; mais il en résultait pour elle une influence croissante. Après le 31 octobre, quand le gouvernement fit faire les élections dans les arrondissements, il y eut onze socialistes qui devinrent maires ou adjoints. Ce parti si puissant accusa bientôt l'Hôtel de Ville d'avoir causé par son incapacité les défaites qui se succédaient. Le 6 janvier, une affiche rouge signée par Tridon et Vallès flétrit les hommes au pouvoir. Puis la garde nationale, qui se plaignait depuis trois mois d'être systématiquement tenue à l'écart, crut qu'on l'avait non moins systématiquement sacrifiée à Buzenval; ce fut un des motifs de l'émeute qui éclata le 22 janvier. Paris capitulait quelques jours après.

Aussitôt la bourgeoisie aisée s'empessa de quitter la ville si longtemps assiégée; la masse ouvrière et pauvre dut rester, nerveuse, exaspérée, humiliée, souffrant de toutes les misères physiques et morales, et condamnée à l'oisiveté. Chaque jour une mauvaise nouvelle venait la surexciter: d'abord ce fut le triomphe d'une majorité monarchiste aux élections de février²; puis le vote, par la nouvelle Assemblée, des préliminaires de paix. Dès

1. *Enquête sur le 18 mars*, I, rapport du premier président de Rouen.

2. Les élections de Paris n'indiquèrent aucune tendance politique marquée. Les trois premiers élus, Louis Blanc, Victor Hugo, Rochefort, devaient le succès à une popularité personnelle; parmi les autres élus, on trouvait Thiers, Jules Favre, Léon Say avec Félix Pyat, Malon, Millière.

la séance du 3 mars, on lut à Bordeaux une lettre de démission signée par Rochefort, Ranc, Malon et Tridon : « Nos électeurs, disaient-ils, nous ont donné mandat de représenter la France républicaine, une, indivisible. Par son vote du 1^{er} mars, l'Assemblée a livré deux provinces, démembré la France, ruiné la patrie. Elle n'est donc plus l'expression du pays, et ses délibérations sont désormais frappées de nullité. » Cette lettre exprimait les sentiments des faubourgs parisiens, pleins de rage contre les « capitulards » ; on eut peine à les empêcher de livrer bataille aux Allemands quand ceux-ci firent leur entrée à Paris¹.

L'Assemblée des « ruraux » sembla prendre plaisir à exaspérer la population parisienne. Elle l'offensa dans sa dignité en contestant le courage déployé par les habitants pendant le siège ; elle blessa dans leurs intérêts les petits bourgeois comme les ouvriers. Ajournant la loi sur les loyers, qui donnait aux locataires un délai indispensable, elle vota le 10 mars la loi sur les échéances : les effets échus depuis le 13 août 1870 étaient exigibles sept mois après, c'est-à-dire depuis le 13 mars ; en quatre jours, 150.000 protêts furent signifiés dans Paris, tout le petit commerce vit la faillite menaçante. D'autre part, on avait frappé les ouvriers en restreignant la solde quotidienne de 1 fr. 50 aux gardes nationaux qui justifieraient du défaut de travail. Ce décret fut appliqué rigoureusement : beaucoup d'honnêtes ouvriers déplorèrent la perte de cette solde, en l'absence d'occupations qui pussent les rémunérer suffisamment, tandis que les paresseux et les vauriens, toujours nombreux dans une grande ville, regrettaient le régime si doux sous lequel on était payé pour ne rien faire. La suppression des « trente sous » produisit sur les ouvriers de 1871 le même effet que la fermeture des ateliers nationaux sur ceux de 1848. Ajoutons enfin que la garde nationale, qui avait pris l'habitude de jouer au soldat, voulait garder ses armes pour faire sentir sa force au gouvernement. Ainsi les motifs les plus divers,

1. Varlin écrivait à un ami, le 20 février : « Nous avons fait notre devoir à toutes les occasions, et si les traîtres Trochu, Favre et consorts ont réussi à nous livrer après nous avoir vendus depuis longtemps, ce n'est certes pas notre faute, mais bien celle des Parisiens qui ont persisté aveuglément jusqu'au dernier jour à croire en la parole de ces avocats qui, dans toutes leurs proclamations, jusqu'à l'avant-veille de la capitulation, affirmaient constamment qu'ils voulaient *combattre et vaincre ou mourir*, tandis que dès le premier jour ils n'avaient songé qu'à capituler. » (Guillaume, II, p. 129.)

depuis les plus nobles jusqu'aux plus bas, excitaient les Parisiens à l'émeute : « ôtés à l'atelier par la guerre, par l'incorporation dans la garde nationale, ils avaient été emportés... dans une sorte de tourbillon vertigineux, grisés de mots, désorbités, exaspérés, affolés de privations et d'excès, l'amour-propre surexcité et sans cesse humilié, poussés logiquement, après les défaites et la capitulation, à se servir contre quelqu'un des armes inutiles qu'on leur avait mises en main¹ ».

Quel rôle joua le socialisme dans cette insurrection ? Plus tard, apologistes et adversaires de la Commune sont tombés d'accord pour juger ce rôle considérable et pour faire du 18 mars un essai de révolution sociale. C'est là une explication découverte après coup, et qui ne répond guère à la réalité. Au lendemain de cette journée, plus d'un socialiste hésita sur le parti à prendre ; le patriarche du socialisme, Louis Blanc, des mutuellistes comme Tolain et Langlois, se prononcèrent presque aussitôt contre le Comité central. Jules Favre qui, dans le premier effarement, avait accusé l'Internationale de tout le mal, revint dans la suite à une juste appréciation des choses quand il disait à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale : « Les idées socialistes et l'action de l'Internationale, relativement au 18 mars, ont été comme un petit paquet de poudre qu'on jette dans un incendie ; l'incendie était allumé, le petit paquet de poudre en a changé la physionomie, mais s'il avait été seul il n'aurait rien produit². » La prise d'armes, en effet, n'eut point le socialisme pour motif ; mais l'idée sociale était ancrée dans l'esprit des révoltés, chez beaucoup elle avait pris la force d'une croyance religieuse ; dès que le pouvoir tomba entre leurs mains, ils pensèrent à réaliser l'idéal tant de fois rêvé, ils considérèrent cette victoire comme celle de la République démocratique et sociale.

L'Internationale n'a pas fait la Commune ; rien ne le prouve mieux que les procès-verbaux des réunions tenues par le con-

1. Henry Baüer, *Mémoires d'un jeune homme*, p. 193. Comparer le mot de Caussidière en 1848 sur les journées de juin : « La cause première, c'est la misère, et puis on avait joué au fusil trop longtemps ; le peuple s'en est servi tout de bon. » (*Rapport de la Commission d'enquête sur l'insurrection du 23 juin*, I, p. 255.)

2. *Enquête sur le 18 mars*, II, p. 41. V. les appréciations analogues de MM. Lockroy et Léo Melliet, dans 1871, *Enquête sur la Commune de Paris*, faite par la *Revue Blanche*.

conseil fédéral parisien en janvier, février et mars 1871¹. Le conseil apparaît là très faible et très découragé : impuissant à fonder un organe quotidien ou même hebdomadaire, il accepte les offres d'Armand Lévy, l'ancien confident du prince Napoléon, qui met à sa disposition quelques colonnes d'un journal nullement socialiste, la *Lutte à outrance*. Le 26 janvier on constate la disparition probable de ce journal lui-même, la désertion des adhérents, et Varlin déclare qu'il faut réorganiser l'association. Le 15 mars on lit une lettre de Gambon, demandant l'avis du conseil fédéral sur l'attitude à prendre vis-à-vis de l'Assemblée de Versailles ; très indécis, le conseil convoque pour le 22 mars, afin de délibérer à ce propos, Félix Pyat, Gambon, Malon, Toinain, Millière, Ranc, Tridon, Rochefort, Langlois ; et un membre de la réunion répond à Gambon le 17 mars, la veille de l'émeute : « le Conseil fédéral de l'Association internationale des travailleurs est comme vous fort embarrassé de l'obscurité de la situation politique ; que faire ? que pense le peuple au fond de sa conscience ? »

Ce fut le Comité central de la garde nationale qui prépara la résistance au gouvernement. Ce Comité s'était formé en dehors du parti socialiste : pendant qu'il se constituait, le conseil fédéral avait résolu de l'aider, mais sans engager l'Internationale elle-même². Dans les délibérations du Comité central on trouve quelquefois l'idée socialiste mentionnée en passant, mais elle ne paraît jamais au premier plan³. Quand la commission préparatoire fait un préambule pour les statuts, elle se borne à dire que, lors des élections législatives, le Comité appréciera la valeur des candidats, « et de façon à ce que l'homme du travail, le producteur, soit également appelé à représenter la Nation » ; il s'agit donc simplement de poser quelques candidatures ouvrières. Il faut arriver au 15 mars pour trouver, dans un rapport d'Arnold,

1. Ces procès-verbaux sont insérés au tome III de l'*Enquête sur le 18 mars* ; ils vont jusqu'au 29 mars. Ceux d'avril et de mai se trouvent dans *Les séances officielles de l'Internationale pendant le siège et pendant la Commune, 1872*. La journée du 22 janvier seule paraît avoir été préparée par l'Internationale. (Du breuilh, *La Commune*, p. 263.)

2. Séance du 1^{er} mars. Pour le Comité central, v. le tome III de l'*Enquête sur le 18 mars*.

3. Varlin lui-même disait, le 25 mars, qu'il s'agissait uniquement de conquérir les franchises municipales de Paris (Guillaume, II, p. 133).

quelques mots sur la fédération, « seule solution possible à la régénération démocratique et sociale ». A la même date, on examine un projet de décret distribuant un million aux familles nécessiteuses de Paris, remettant complètement les termes non payés qui sont inférieurs à 250 francs, dégageant des deux tiers ceux de 250 à 800 francs, et d'un tiers ceux de 800 à 1.500 francs. Mais ce projet, qui paraît n'avoir pas eu de suites, pouvait être considéré comme une mesure extraordinaire et passagère.

Pendant il était impossible qu'une révolution faite par des prolétaires, avec des chefs pris dans leur classe, ne tentât point de faire aboutir quelques réformes sociales. Et parmi les jeunes républicains de toute origine qui s'y associèrent, combien espéraient, souhaitaient ces réformes ! « J'allais donc enfin, a dit plus tard l'un d'eux, voir une révolution sociale, la révolution rêvée, attendue, souhaitée par la jeunesse ardente et pauvre de ma génération, pendant les années fiévreuses de la fin de l'Empire ! » Le drapeau rouge bientôt arboré fut l'emblème de cette idée. Le socialisme n'apparut pas le premier jour ; le Comité central, laissé maître de Paris par le départ du gouvernement et quelque peu embarrassé de sa victoire, décida le 19 mars de ne point mettre dans son programme la révolution sociale ; mais le 21, le *Journal officiel* de la Commune contenait déjà un article socialiste. Montrant la décrépitude de la bourgeoisie, le rédacteur s'écriait : « pourquoi donc persiste-t-elle avec un aveuglement fatal et une persistance inouïe à refuser au prolétariat sa part légitime d'émancipation ? » L'Internationale en même temps se jeta dans le mouvement ; le 23 mars le Conseil fédéral décida, non sans opposition de la part de quelques membres, d'appuyer le Comité central par un manifeste rédigé en vue des élections de la Commune. Ce manifeste, qui fut affiché, montre surtout les inconvénients des gouvernements autoritaires et centralisés, les droits des communes libres. Le paragraphe consacré à la question sociale contient des formules assez vagues : il demande, avec l'instruction gratuite, laïque et intégrale, « l'organisation du Crédit,

1. Barron, *Sous le drapeau rouge*, 1889, p. 2. — Un jeune normalien, dans une brochure passionnée, montrait les beaux rêves de fraternité formés par les ouvriers à l'avènement de la République, et déçus par l'égoïsme des classes dirigeantes. (Benjamin Buisson, *Guerre civile et guerre sociale*, 1871.)

de l'Échange, de l'Association, afin d'assurer au travailleur la valeur intégrale de son travail ». Le manifeste déclare aussi que « l'indépendance de la commune est le gage d'un contrat dont les clauses, librement débattues, feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale ».

Dans la Commune élue le 26 mars, l'Internationale comptait dix-sept membres, presque tous ouvriers, d'opinions fort diverses : il y avait parmi eux des mutuellistes purs, comme Jourde et le vieux Beslay, auxquels se joignit Vermorel; il y avait des communistes comme Varlin et Malon¹. Enfin l'on trouvait dans ce groupe des communistes libéraux tels que Lefrançais qui, unissant les conceptions proudhoniennes au dogme de la propriété collective, désiraient supprimer la centralisation et confier aux communes le soin de socialiser la terre et les instruments de travail; ce socialisme communal, que nous avons déjà vu chez Millière, fut un des traits dominants du groupe internationaliste et ouvrier. Mais il ne formait qu'une minorité dans la Commune; la majorité appartenait à des révolutionnaires bourgeois, hommes de lettres, avocats, orateurs de clubs; pour eux, la réforme sociale était une chose vague, lointaine, qu'on examinerait après l'issue de la lutte engagée contre les Versaillais : tout d'abord il fallait combattre en s'inspirant le plus possible des modèles donnés par les ancêtres de 1793. Le nouveau gouvernement évita les mesures qui auraient pu annoncer un bouleversement social immédiat, et sur ce point la minorité fut d'accord avec la majorité : Jourde maintint l'ordre et la régularité au ministère des Finances; Beslay, l'ami de Proudhon, réussit à faire conserver intactes les réserves de la Banque de France; M. Camelinat, socialiste qui n'appartenait à aucune école particulière, empêcha les déprédations à la Monnaie.

Les manifestes de la Commune contiennent peu de choses sur les problèmes économiques. Celui du 19 avril est simplement un programme d'indépendance communale; il parle aussi de développer le crédit et l'échange, « d'universaliser la propriété »; la

1. Sur les idées sociales de la Commune, v. Arthur Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, 1878; Lefrançais, *Étude sur le mouvement communaliste à Paris*, 1871; Malon, *La troisième défaite du prolétariat français*, 1871.

révolution communale, « c'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des privilèges, auxquels le prolétariat doit son servage, la patrie ses malheurs et ses désastres ». Le manifeste du 28 avril, adressé au peuple des campagnes, insiste sur l'amour de la République et de la liberté, sur la haine contre ceux qui ont livré la France aux Prussiens. Un peu plus tard le ton devient plus vif. Le manifeste aux travailleurs des campagnes a pour but d'exciter leurs passions contre les maîtres du sol. La Déclaration au peuple français, testament de la Commune, manque de netteté parce que l'Assemblée elle-même était dépourvue d'idées claires, et qu'on avait essayé dans ce document de concilier le jacobinisme avec le socialisme, les opinions de la majorité avec celles de la minorité¹.

Après les manifestes, voyons les actes. Quelques mesures furent prises dans l'intérêt de la classe ouvrière, surtout par la commission du travail et de l'échange, où les membres de l'Internationale étaient entrés en grand nombre. Un décret fit remise aux locataires des termes non payés depuis octobre 1870 jusqu'en avril 1871; un autre suspendit la vente des objets qui n'avaient pas été retirés du Mont-de-Piété, un délai de trois ans fut accordé aux débiteurs. Par un autre décret, les biens des congrégations furent déclarés biens nationaux. Le 20 avril on avait fixé le maximum des traitements à 6.000 francs par an, avec défense de cumuler deux traitements. Plus tard la Commune décida que les ateliers abandonnés par les patrons seraient donnés aux ouvriers formés en associations; un jury d'arbitrage devait fixer l'indemnité due aux patrons. Le 20 avril la Commission exécutive supprima le travail de nuit pour les ouvriers boulangers; le 27, un arrêté interdit les amendes et les retenues dans les ateliers comme dans les administrations. Voilà les principaux actes cités par ceux qui veulent saluer dans la Commune le premier gouvernement socialiste; la liste en est vite épuisée. D'ailleurs, ce sont des mesures de secours pour la classe ouvrière plutôt que des actes socialistes; en transformant les biens des congrégations en biens nationaux (mesure beaucoup plus jaco-

1. Malon, *ouvrage cité*, p. 179.

bine que socialiste), l'assemblée n'ajoutait point qu'ils formeraient une propriété collective. Il faut le répéter, les hommes de l'Hôtel de Ville et leurs partisans n'avaient pas de système arrêté sur les réformes économiques¹. Ils étaient plus hardis sur la question de l'enseignement; les membres de la Commune s'efforcèrent d'établir immédiatement des écoles laïques et de supprimer l'enseignement religieux; le délégué à l'instruction publique, M. Vaillant, s'occupa aussi des écoles professionnelles, en déclarant « qu'il importe que la Révolution communale affirme son caractère essentiellement socialiste par une réforme de l'enseignement, assurant à chacun la véritable base de l'égalité sociale, l'instruction *intégrale*...² » On vit aussi apparaître pendant cette période l'idée internationaliste : la Commune valida l'élection du Hongrois Frankel, parce que « le drapeau de la Commune est celui de la République universelle »; plus tard elle justifia le choix du général polonais Dombrowsky, « soldat dévoué de la République universelle³ ». Le décret sur la colonne Vendôme s'explique par les sentiments internationalistes et antimilitaristes, mais aussi par les nombreux écrits où les auteurs libéraux, depuis le comte d'Haussonville jusqu'à Lanfrey, avaient satisfait aux dépens de Napoléon I^{er} leur haine contre Napoléon III.

Les délibérations de la Commune montrèrent plus d'une fois combien l'assemblée, mise en face des difficultés pratiques, hésitait à faire des réformes que tout le monde approuvait en principe. Avrial avait proposé que tous les objets usuels mis au Mont-de-Piété pussent être retirés gratis quand leur valeur ne dépassait pas cinquante francs. Le débat fut très vif; tandis que J.-B. Clément demandait la plus grande générosité, Longuet combattit la « politique d'entraînement » et fit ajourner le vote :

1. « Quand mon frère et moi, dit Élisée Reclus, nous sortions de notre petit appartement pour descendre dans la rue, nous étions assaillis de questions par des gens appartenant aux classes aisées : dites-nous ce qu'il faut faire, nous sommes prêts à nous lancer vers l'avenir, nous disait-on de tous côtés; mais nous, nous n'étions pas préparés à leur répondre. » (Kropotkine, *Autour d'une vie*, p. 413.) Sur les actes de la Commune, v. Georges Bourgin, *Histoire de la Commune*, chap. IV.

2. *Journal officiel* de la Commune, 18 mai. Dans la plupart des numéros il est question d'écoles laïques à ouvrir (par exemple 23 avril et 12 mai).

3. *Journal officiel*, 31 mars et 11 avril.

finalement Jourde, après avoir montré toutes les difficultés de la question, fit adopter la proposition pour les objets au-dessous de vingt francs¹. Quand on discuta un décret sur les marchés à passer avec les corporations ouvrières, Frankel ne réussit point à faire imposer aux adjudicataires la journée de huit heures². Quant aux ouvriers parisiens, ils n'étaient pas en état de seconder la Commune : les grandes fédérations de syndicats, les coopératives, tous ces organismes où s'acquiert et se révèle la compétence administrative ou économique n'existaient pas encore ou débutaient à peine³.

La séparation se fit bientôt, dans la Commune, entre la majorité radicale et la minorité socialiste. La majorité, préoccupée d'imiter la Commune de 1793, songeait volontiers aux mesures dictatoriales qui rappelaient la grande époque. Les vétérans qui la conduisaient, Delescluze, Félix Pyat, connaissaient peu le socialisme ; les blanquistes ne rêvaient qu'arrestations et mesures policières. Tous les membres de la minorité, ouvriers ou bourgeois, s'étaient formés à l'école de Proudhon et se défiaient de l'État autoritaire ; à part Lefrançais et Beslay, tous étaient entrés dans la vie politique après 1851 et ne s'inquiétaient guère des traditions de 1848 ou de 1793 ; ils détestaient les redondances romantiques d'un Félix Pyat, les violences inutiles d'un Raoul Rigault et d'un Ferré. Leur protestation contre le Comité de salut public révéla aux Parisiens ces graves divergences, et le conseil fédéral de l'Internationale approuva leur conduite⁴.

Quittons un instant Paris pour examiner les mouvements survenus en France pendant l'année tragique qui va de juillet 1870 à juillet 1871. Partout nous trouvons une agitation révolutionnaire sans but précis plutôt que des révoltes sociales proprement dites ; cependant, comme à Paris, l'idée socialiste apparaît toujours à l'arrière-plan. Il faut faire exception pour Lyon, la ville tant de fois agitée par les émeutes ouvrières ; mais si les troubles

1. *Journal officiel*, 26 avril et 7 mai.

2. *Ibid.*, 13 mai. A propos du décret sur le travail de nuit dans les boulangeries, Frankel disait : « c'est le seul décret véritablement socialiste qui ait été rendu par la Commune. » (29 avril.)

3. Dubreuilh, *La Commune*, p. 339.

4. Séance du 20 mai, présidée par Bastelica. Quelques sections de l'Internationale montraient d'ailleurs une grande violence, par exemple celles de la gare d'Ivry et de Bercy. (*Les séances officielles de l'Internationale*, annexe 2.)

de septembre 1870 y prirent un caractère particulier, ce fut causé par l'influence et la présence de Bakounine. Celui-ci, dès l'origine et surtout après le 4 septembre, avait désiré la victoire de la France républicaine sur la Prusse monarchique; mais en même temps il jugeait l'occasion bonne d'inaugurer la révolution telle qu'il l'entendait, la révolution sociale faite par la commune contre l'État¹. Lyon lui parut offrir un terrain favorable : l'Alliance de la démocratie socialiste possédait un assez grand nombre d'adhérents dans le Sud-Est, grâce à l'appui de M. Albert Richard et de ses amis. Bakounine vint donc à Lyon pour y établir la dictature collective et invisible des membres de l'Alliance; le mouvement, contrarié par les radicaux, mal dirigé par Cluseret, aboutit à un piteux échec. Bakounine, réfugié à Marseille, n'y fut pas plus heureux; il partit pour l'Espagne en écrivant à un ami : « je n'ai plus aucune foi dans la révolution en France; ce peuple n'est plus révolutionnaire du tout. Le peuple lui-même y est devenu doctrinaire, raisonneur et bourgeois comme les bourgeois...² »

Après le départ de Bakounine, le mouvement lyonnais fut dirigé par les radicaux, sans que le socialisme y tint une grande place. Il n'en fut pas autrement à Marseille, où Esquiros, révolutionnaire exalté, mystique et nuageux, fut en conflit avec Gent, radical pratique et ami de l'ordre. Les autres agitations en province eurent à peu près le même caractère qu'à Paris; avant la Commune elles furent excitées par la bourgeoisie radicale, qui parfois montra le désir de repousser le joug de la capitale; pendant la Commune, ce furent surtout des manifestations de sympathie pour la grande ville républicaine luttant contre une Assemblée monarchiste. Thiers calma ces troubles en promettant de ne pas détruire la République. A peine trouve-t-on parfois, dans les déclarations des groupes radicaux, des formules

1. V. sa lettre ardente à Richard, datée du 23 août 1870 : « levez-vous, amis, au chant de la *Marseillaise*..., car la cause de la France est redevenue enfin celle de l'humanité. En faisant du patriotisme nous sauverons la liberté universelle... » (Guillaume, II, p. 81.)

2. Cité dans l'introduction des *Œuvres* de Bakounine. Sur ces troubles, v. Albert Richard, dans *Revue de Paris* (1^{er} septembre 1896); Nettlau, t. III; Guillaume, II, pp. 96 et 139; Andrieux, *La Commune à Lyon*, 1906. Sur l'ensemble des mouvements en province, v. Georges Bourgin dans *Revue socialiste*, mai 1909.

socialistes; seules les sections de l'Internationale parlent un autre langage, comme celle de Bordeaux qui fait, dans une adresse du 17 décembre 1870, la déclaration suivante : « la classe ouvrière, la seule créatrice des richesses intellectuelles et matérielles, ne rentrera dans la possession intégrale des fruits de son travail que du jour où tous les instruments de production, et par instruments de production nous entendons la terre, le capital monétaire, les usines, etc., seront enlevées des mains des classes qui possèdent pour être restitués aux classes qui produisent¹. » Mais ce langage est rare; les rapports faits à la fin de 1871 par les préfets et les premiers présidents signalent souvent l'agitation démagogique, mais ne parlent guère de socialisme, sauf quand ils emploient ce mot comme synonyme d'esprit révolutionnaire.

II

A l'étranger, au contraire, la Commune apparut dès l'origine aux socialistes comme donnant le premier exemplaire de la révolution attendue par eux. Si Garibaldi voyait là un mouvement purement communal et non communiste², la *Liberté*, journal socialiste de Bruxelles, applaudissait, au contraire, à la rupture accomplie entre les ouvriers et la bourgeoisie³. La Société démocratique de Florence envoyait une adresse glorifiant Paris, « le Spartacus des nations », d'avoir commencé la « rédemption sociale »; même enthousiasme dans une adresse des socialistes hanovriens⁴. L'Internationale genevoise écrivait : « dans la révolution communale du 18 mars nous avons salué l'avènement politique de la classe ouvrière, et nous l'avons considérée comme le commencement de l'ère de la réorganisation sociale⁵. » Mais le principal créateur de la légende socialiste sur la Commune fut le conseil général de l'Internationale. Dès le commencement de l'insurrection parisienne il avait encouragé le conseil fédéral

1. *Enquête sur le 18 mars*, rapport du premier président de Bordeaux (I, p. 462).

2. *Journal officiel* de la Commune, 18 mai.

3. *Ibid.*, 22 avril.

4. *Ibid.*, 28 avril et 2 mai.

5. *Ibid.*, 7 mai.

parisien à s'y joindre; il avait même eu la prétention un peu téméraire de le diriger depuis Londres, en lui envoyant des instructions minutieuses et des agents chargés de le guider¹. A peine l'armée régulière fut-elle maîtresse de Paris que le conseil général publia un manifeste, rédigé par Marx, sur la guerre civile en France; c'est une apologie de la Commune, avec un effort continuel pour la représenter comme un premier essai de révolution sociale². — L'Empire, dit Karl Marx, était l'apogée de l'État bourgeois et centralisé; l'antithèse directe de l'Empire, c'était la Commune. Paris l'inaugura et voulut faire triompher partout la liberté communale. « La Commune était essentiellement le gouvernement de la classe ouvrière, le résultat de la lutte entre la classe qui produit et celle qui exploite, la forme politique enfin découverte grâce à laquelle on arrivera à l'émancipation du travail. Sans cette condition dernière la Commune n'aurait été qu'une impossibilité et une illusion. Le règne politique du producteur ne peut coexister avec la perpétuation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour renverser les fondements économiques sur lesquels repose l'existence des classes et par suite leur gouvernement. » La Commune voulait abolir la propriété capitaliste; elle la sentait condamnée, comme le sentent les membres les plus intelligents de la classe dominante, qui cherchent à la remplacer par la propriété coopérative. La Commune a eu tout d'abord à naître et à vivre : « les travailleurs n'attendaient pas de miracle de la Commune... Ils avaient à dégager les éléments d'un monde nouveau que porte dans ses flancs la vieille société en délabrement. » A côté des ouvriers, une grande partie de la classe moyenne à Paris comprit aussi l'importance de ce régime nouveau : « la grande mesure sociale de la Commune fut son existence même. » Quant aux mesures spéciales, interdiction du travail de nuit pour les boulangers, défense d'infliger des amendes aux ouvriers, remise aux sociétés corporatives des ateliers abandonnés par les patrons,

1. V. *Histoire de l'Internationale par un bourgeois républicain*, 1873. L'auteur, Fiaux, donne le texte des lettres et des instructions envoyées de Londres à Paris depuis le commencement de mars; mais il exagère le rôle de l'Internationale dans le 18 mars.

2. *La guerre civile en France. Adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs*, 3^e édition, s. d.

elles servent seulement à indiquer les tendances de ce gouvernement prolétarien. — Le conseil général, après avoir prodigué les malédictions à la bourgeoisie et aux massacreurs, terminait par cette prédiction qui s'est réalisée : « le Paris des travailleurs avec sa Commune sera à tout jamais célébré comme le glorieux précurseur d'une société nouvelle. »

Voyons maintenant comment les hommes de la Commune eux-mêmes ont expliqué leurs actes. Les vaincus de mai, qui passèrent devant les conseils de guerre, cherchèrent à peu près uniquement à se justifier de toute participation aux assassinats et aux incendies de la dernière semaine; ils évitèrent les professions de foi socialistes, qui auraient été bien mal accueillies par leurs juges; on n'en trouve point, par exemple, dans les débats du procès fait aux membres de l'assemblée qui avait siégé à l'Hôtel de Ville¹. Quant aux prisonniers entassés sur les pontons, ils ne songeaient guère à discuter les questions sociales; un seul sujet les préoccupait : subirait-on la déportation ou bien obtiendrait-on la liberté, soit par des grâces individuelles, soit par une amnistie générale? Ce problème sans cesse discuté, ces espérances toujours déçues et toujours renaissantes énervaient, fatiguaient les captifs, leur enlevaient toute énergie et toute faculté de penser. Une fois à Nouméa, les transportés furent absorbés par leurs souffrances, leurs querelles, les vexations des surveillants, les besoins de la vie quotidienne. On ne cessait pas d'ailleurs de discuter et de déclamer : « celui-là a l'oreille du public, qui exprime les opinions les plus radicales, les plus farouches... Les plus menaçants déclamateurs appartenaient à la bourgeoisie révolutionnaire². » Quant aux ouvriers, la plupart ne savaient pas ce que c'était que le socialisme ou l'Internationale; même les militants les plus connus se révélaient fort ignorants et dépourvus de tout esprit pratique. Plusieurs, agacés par les discours prétentieux de leurs compagnons plus instruits, déclaraient qu'il ne fallait plus accepter de bourgeois dans leurs rangs : si elle arrivait, cette amnistie si ardemment désirée, ne verrait-on

1. Trinquet et Ferré seuls essayèrent d'entamer une grande controverse sociale. (Dubreuilh, p. 484.)

2. Barron, *Sous le drapeau rouge*, p. 234. Sur l'état d'esprit des prisonniers et leur voyage en mer, v. aussi Ballière, *Souvenirs d'un évadé de Nouméa*, 1889.

pas ceux-ci retrouver l'aisance, tandis que le prolétaire n'aurait qu'à regagner aussitôt l'atelier¹? Certes on conservait le désir de la transformation sociale, mais les difficultés présentes la rejetaient dans une lointaine pénombre.

Beaucoup plus libres et plus actifs étaient les Parisiens échappés à la répression et réfugiés à l'étranger. L'Europe gouvernementale et bourgeoise ne s'était pas montrée défavorable aux débuts de la Commune; la joie malveillante qui avait accueilli dans presque toute l'Europe les désastres de la France trouvait encore à se satisfaire dans le spectacle de la guerre civile succédant à l'invasion. Et puis le langage de la Commune fit voir dans le soulèvement parisien une juste revendication des libertés municipales, une révolte contre le régime centralisateur qui étouffait toute vie locale; cette appréciation apparut dans tous les pays à libertés communales, la Belgique, la Suisse, l'Angleterre, et fut même exprimée par Bismarck à la tribune du Reichstag. Mais le caractère socialiste que prêtèrent à la Commune ses apologistes étrangers diminua ces sympathies; puis le massacre des otages, les incendies de mai firent passer dans toute l'Europe un grand frisson d'horreur. Si l'on ne traita point les réfugiés en criminels de droit commun, ainsi que le demandait le gouvernement français, du moins fut-on disposé à les recevoir très mal. Parmi les révolutionnaires des divers pays, plus d'un repoussait toute solidarité avec l'insurrection parisienne : Mazzini, par exemple, blâmait le programme de la Commune comme destructeur de l'unité nationale; dans un manifeste aux ouvriers italiens, il reprochait à l'Internationale de nier Dieu, la patrie, la propriété individuelle, et critiquait Marx, « homme intelligent, disait-il, mais d'un esprit dissolvant comme celui de Proudhon, d'un caractère dominateur et jaloux de toute influence, sans croyances philosophiques et religieuses bien solides, et dont le cœur renferme, je le crains, plus de colère que d'amour de l'humanité² ».

1. Comme le disait un ouvrier désabusé, « dèche avant, dèche encore, dèche toujours ». (Barron, *ibid.*, p. 244.) L'auteur dit aussi que, dans les journaux composés par les transportés, l'article dit socialiste contenait fort peu de socialisme (p. 305).

2. V. Virginie Barbet, *Réponse d'un membre de l'Internationale à Mazzini*, 1871. — La critique du programme communaliste par Mazzini parut dans la *Contemporary Review*, juin 1871.

Les réfugiés arrivèrent dans les villes étrangères avec la résolution de se justifier devant l'Europe comme devant la France. On les accusait d'être des assassins et des terroristes; ils accusèrent à leur tour et voulurent montrer à qui revenait le nom de massacreurs, comment s'était comportée la réaction triomphante. Quelques-uns tentèrent de le faire de vive voix au cinquième congrès de la Ligue de la paix et de la liberté, qui se tint à Lausanne en septembre 1871. Cette Ligue, radicale en majorité, n'éprouvait qu'antipathie pour l'Assemblée nationale, mais elle était indignée par les actes de la Commune et surtout par le meurtre d'un de ses principaux inspirateurs, Gustave Chaudey. Les débats furent donc très animés : l'Internationale, attaquée par Charles Lemonnier, fut défendue par Fribourg, qui justifia l'association telle que lui et ses amis l'avaient comprise avant 1868. Sur la question sociale des opinions très divergentes se manifestèrent, mais le Comité central fit écarter le communisme et adopter un programme radical-socialiste¹. Enfin une femme qui, depuis longtemps, combattait pour la cause socialiste en France, André Léo, se mit à exposer les excès de la répression accomplie à Paris; le tumulte commença, les tribunes protestèrent, et l'on finit par lui retirer la parole. Une autre propagandiste passionnée, Paule Minck, lança également une imprécation contre les Versaillais; puis un orateur nommé Marchand souleva la colère générale en essayant de justifier la mort de Chaudey. Finalement le congrès adopta un ordre du jour qui flétrissait les assassinats et les massacres de Paris, sous quelque drapeau qu'ils eussent été commis².

Plusieurs écrivains cependant prenaient la plume pour racon-

1. D'après le rapport du Comité central, il faut faire jouir tout le monde du droit de propriété, en procédant graduellement et sans violence. Les moyens pour y arriver sont la forme républicaine, la constitution des États-Unis d'Europe, la liberté politique la plus complète, la revision des lois et contrats sur le travail par des jurys de capitalistes et d'ouvriers, l'organisation générale d'une assistance publique laïque, la nationalisation des chemins de fer et des assurances, surtout un système complet d'éducation et d'instruction, dont les frais seront payés par un impôt sur le revenu. (*Ligue de la paix. Résolutions votées par les vingt-et-un premiers Congrès, 1888.*)

2. V. *Indépendance belge*, 29 et 30 septembre, 1^{er} octobre 1871; A. Léo, *La guerre sociale*, 1871; Clémence, membre de la Commune, avait aussi apporté au congrès un long discours qu'il ne put prononcer et qu'il publia. (*De l'antagonisme social*, 1871.)

ter la Commune et la « Terreur versaillaise »; depuis Arthur Arnould et Benoit Malon jusqu'à J.-B. Clément et Bergeret, tous donnent la place principale au récit des cruautés commises par l'armée victorieuse. Un journaliste français venu en Suisse pour échapper à la prison, M. Jules Guesde, publia *Le livre rouge de la justice rurale, Documents pour servir à l'histoire d'une République sans républicains*; il y relève une série d'exécutions et de violences, en empruntant ses citations presque uniquement aux journaux français ou étrangers qui approuvaient la répression. Les malédictions, les cris de vengeance, les menaces de représailles remplirent pendant quelques années une partie de ces pamphlets; Lissagaray, par exemple, un des plus brillants écrivains communalistes, publia une brochure au style fulgurant où il évoquait les fusillés de mai apparaissant à leurs bourreaux et les menant subir à leur tour le dernier supplice dans la plaine de Satory¹.

Plusieurs de ces écrivains, en même temps qu'ils dénonçaient les crimes de la réaction, tâchèrent de préciser le caractère de l'œuvre de la Commune. Or, les socialistes étrangers voyaient en eux les martyrs de l'idée sociale; fallait-il réfuter cette opinion et montrer que le 18 mars avait eu pour causes principales l'indignation contre les « capitulars » et la haine contre une assemblée monarchiste? Les réfugiés arrivèrent à se faire très sincèrement illusion sur l'origine de la révolte parisienne; ils se persuadèrent que la cause de la rénovation sociale avait seule armé leur bras, illuminant ainsi leur défaite d'une auréole glorieuse et justifiant l'apologie adressée par l'Internationale aux prolétaires du monde entier. D'ailleurs les plus notables de ces historiens de la première heure furent précisément des socialistes convaincus. Lefrançais vanta les tendances nouvelles de l'assemblée de l'Hôtel de Ville, sa rupture avec le jacobinisme autoritaire des anciens démocrates; il montra que la Commune seule était capable de mener à bien les réformes nécessaires. Benoit Malon affirma que les journées de 1871 étaient la suite des journées de juin 1848²; en même temps, préluant à son œuvre dog-

1. *La vision de Versailles*, 1873.

2. Un adversaire de la Commune écrivait de même : « Au fond, c'est le socialisme qui, battu une première fois en 1848, a livré en 1871 un second combat, plus acharné et plus sanglant. » (C. Lavollée, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1871.)

matique, il faisait l'exposé de ses théories sociales. En achevant l'histoire de la Commune, il disait : « telles sont nos guerres sociales, et nous ne faisons que commencer »; la bourgeoisie pourrait les terminer en faisant sa nuit du 4 août, mais « puisqu'elle ne veut pas nous recevoir fraternellement dans la cité humaine, nous y rentrerons par la brèche... En philosophie, nous adoptons la science expérimentale; en politique, nous sommes la commune fédéraliste et la fédération des groupes travailleurs; en socialisme, nous voulons la propriété collective des instruments de travail, assurant, par l'égalité du point de départ, le développement intégral de chaque être humain et la liberté de tous ». Mais l'auteur collectiviste ajoute de sages conseils à ses amis; avant tout ils doivent évangéliser les populations des campagnes, qui ne connaissent pas l'idée socialiste, puis organiser le prolétariat; qu'ils sortent donc « des conspirations, des émeutes, des panacées gouvernementales et des procédés autoritaires ». Le socialisme doit devenir le nombre s'il veut triompher¹.

Les réfugiés s'attendaient à rencontrer appui et bon accueil dans les sections de l'Internationale, mais ils la trouvèrent en pleine guerre civile. Pour comprendre ces conflits il faut revenir un peu en arrière. Bakounine avait créé en 1868 l'Alliance de la démocratie socialiste; celle-ci, organisée à Genève, publia dans cette ville le journal *l'Égalité* qui, dès le premier numéro, eut parmi ses collaborateurs Albert Richard, de Lyon, Reclus, Malon, Bourdon, Combault, Varlin, de Paris, c'est-à-dire les principaux membres de l'Internationale récemment reconstituée en France. L'Alliance adhéra bientôt à l'Internationale, mais des conflits éclatèrent à Genève entre les ouvriers de « la fabrique », Genevois d'origine presque tous, et les nombreux prolétaires qui venaient là de tous les pays : les premiers, qui étaient disposés à obéir au conseil général de Londres, formèrent la Fédération romande; les seconds, qui repoussaient une organisation autoritaire, formèrent la Fédération jurassienne favorable aux « Bakounistes ». Les socialistes français entretenaient depuis longtemps des relations avec Bakounine; aussi, quand ils vinrent se réfugier à Genève, leurs sympathies furent-elles naturel-

1. *La troisième défaite du prolétariat français*, p. 523 sqq.

lement acquises à la Fédération jurassienne¹. Cependant ils ne voulurent pas prendre parti pour l'un des deux groupes rivaux, et bientôt ils constituèrent à Genève une section nouvelle, la « Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste » qui s'adressa directement au conseil général de Londres pour se faire affilier à l'Internationale. Cette section, parmi les membres de laquelle on trouve les noms de Guesde, Lefrançais, Malon, Arthur Arnould, Razoua, publia ses statuts, datés du 8 septembre 1871; elle adhère à l'Internationale, en réservant sa liberté d'action « comme conséquence logique du principe d'autonomie et de fédéralité »; elle repousse « tout esprit de doctrinarisme et de parti pris », mais repousse également les palliatifs, les réformes partielles; occupée avant tout de propager les principes du socialisme, de les faire connaître aux classes agricoles, elle appuiera les mouvements révolutionnaires et « pourra s'intéresser à la formation des sociétés corporatives, à l'établissement des cours professionnels pour les travailleurs des deux sexes, sans oublier cependant que ces moyens ne sont efficaces qu'autant qu'ils servent à combattre l'isolement funeste des travailleurs et à propager parmi eux les vrais principes de la réorganisation sociale². »

A Londres le conseil général, qui savait la section nouvelle favorable au parti de Bakounine, laissa sans réponse la demande

1. • A Paris en particulier, presque tous ceux qui étaient à la tête du mouvement international partageaient nos principes, et s'étaient prononcés ouvertement pour nous lors de la scission avec Genève. Nous avions, du reste, avec plusieurs socialistes parisiens, entre autres avec Varlin, des relations intimes sur lesquelles il est inutile de nous expliquer ici, et qui dataient du Congrès de Bâle. A plusieurs reprises, pendant l'hiver de 1869 à 1870, et pendant le printemps et l'été de 1870, une révolution fut imminente à Paris, et cette perspective avait rendu encore plus fréquents et plus sérieux nos rapports avec les Parisiens. Lorsque la fédération parisienne voulut se donner un organe à elle, le *Socialiste*, ce fut dans l'imprimerie de la *Solidarité* et avec la collaboration de son rédacteur que ce journal fut publié. Et lorsque, après le second numéro, le *Socialiste*, saisi par le gouvernement français, dut cesser de paraître, l'administration annonça qu'elle enverrait à ses abonnés, en remplacement du journal supprimé, un journal ami, la *Solidarité*. Nous correspondions régulièrement avec les fédérations de Lyon, de Marseille et de Rouen. • (*Mémoire présenté par la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs à toutes les Fédérations de l'Internationale*. Sonvillier, 1873.) Cf. Guillaume, II, p. 52.

2. Statuts cités par Testut, dans *Paris-Journal*, 6 juin 1872. — Sur les réfugiés à Genève, v. Claris, *La proscription française*, 1872, et Guillaume, II, *passim*.

qu'elle lui avait adressée; les sections genevoises ne lui firent pas meilleur accueil. Pendant la conférence de Londres, convoquée par le conseil général en septembre 1871, avait condamné les groupes séparatistes, et surtout la Fédération jurassienne; celle-ci lui répondit, en novembre 1871, par le congrès de Sonvillier; la section française de propagande y envoya deux délégués dont l'un, M. Jules Guesde, fut secrétaire du congrès. Claris, réfugié français qui venait de fonder à Genève un journal, la *Révolution sociale*, proposa d'en faire l'organe de la Fédération; elle accepta cette offre. La guerre était engagée entre la Fédération et le conseil général; les Français établis en Suisse combattirent presque tous pour la première. Malon, par exemple, collabora au Bulletin de la Fédération, qui remplaça bientôt la *Révolution sociale*; Lefrançais attaqua violemment « le vénérable pontife qui inspirait le conseil général »; un jeune révolutionnaire qui était venu spontanément de France rejoindre les exilés, M. Paul Brousse, lutta contre tout régime autoritaire¹. On se prépara des deux côtés au prochain congrès de l'Internationale, qui fut tenu à La Haye en 1872.

Il y avait à ce moment des Français dans les deux camps : si les réfugiés de Suisse appuyaient Bakounine, ceux de Londres subissaient en majorité l'influence de Karl Marx. Celui-ci, non content d'ouvrir largement sa demeure aux proscrits, avait fait entrer plusieurs d'entre eux dans le conseil général; Dereure, Frankel, Longuet, Serraillier comptaient parmi ses principaux partisans. Les blanquistes, qui formaient à Londres un groupe séparé, marchaient pour le moment d'accord avec lui tout en prêchant la conciliation. Le congrès contenait plusieurs représentants des sections françaises; mais comme celles-ci étaient secrètes et interdites par la loi en France, on pouvait difficilement vérifier les mandats de leurs délégués. La Fédération jurassienne accusa le conseil général d'en avoir profité pour s'assurer des voix fictives, puisque cinq délégués français étaient des membres du conseil, et que sur les six autres un seul, d'après elle, avait un mandat régulier. Le congrès se prononça pour Marx et vota l'exclusion de Bakounine et de son partisan James

1. Mémoire de la Fédération jurassienne; Claris; Testut, dans *Paris-Journal*, 16 avril et 7 mai 1872.

Guillaume, à la grande colère des anti-autoritaires ou « anti-karlistes ». Mais d'autre part il avait accepté le transfert du conseil général à New-York; c'était anéantir les espérances des révolutionnaires. Aussi les blanquistes annoncèrent-ils leur rupture avec l'Internationale, puisqu'elle ne voulait pas devenir « l'organisation insurrectionnelle permanente du prolétariat¹ ».

Les réfugiés cependant s'organisaient pour vivre à l'étranger; la plupart, très misérables, faisaient de leur mieux pour gagner quelque argent comme ouvriers, pour se donner une assistance réciproque. Comme il arrive toujours à des proscrits malheureux, les querelles intestines, les dénonciations, les soupçons parfois justifiés sur l'immixtion des mouchards tenaient une grande place dans leur vie; à Londres, par exemple, Vésinier, le dénonciateur par excellence, était en guerre avec presque tous les hommes de la Commune. Beaucoup passaient aussi le temps en discussions stériles sur le passé, ressassant indéfiniment les fautes de tel ou tel général de l'armée parisienne, les procédés qui auraient assuré le succès de l'Hôtel de Ville; ou bien on parlait de l'avenir chimérique, éblouissant, qui s'ouvrirait après la révolution victorieuse, et alors on discutait violemment les détails du régime à établir, comme s'il s'agissait de le mettre en pratique dès le lendemain. Les contradicteurs ne se retrouvaient d'accord que pour maudire la bourgeoisie victorieuse². Cette colère contre elle explique le ton violent des brochures qui paraissaient fréquemment dans les villes de la Suisse française. Voici un extrait d'une des plus furibondes, *La liquidation sociale* : « L'assassinat est un instrument indispensable par lequel il faut commencer... L'exploiteur, après avoir tué ou emprisonné le soutien de la famille, se plaisait à la faire survivre, mourante de faim; nous, nous devons être plus humains, n'épargnons personne; morte la bête, morte le venin, aux grands maux les grands remèdes³. »

1. *Internationale et Révolution, à propos du Congrès de la Haye, 1872*. C'est signé par Antoine Arnaud, F. Cournet, Margueritte, Constant-Martin, Ranvier, Édouard Vaillant. Sur les incidents du congrès, v. le Mémoire de la Fédération jurassienne, le livre de Fiaux; Paul Strauss, dans le *Temps*, 24 et 26 avril 1884; Guillaume, II, p. 321 sqq.

2. Georges Renard, *Un exilé*, 1893, p. 97.

3. Cité dans un réquisitoire au tribunal de Lyon. (*Gazette des tribunaux*, 22 avril 1874.)

Certains réfugiés plus modérés, plus réfléchis, s'appliquaient à propager leurs idées sociales, et en même temps à étudier les doctrines étrangères, si peu connues en France. En Suisse, par exemple, Pindy travaillait comme menuisier, Lefrançais était comptable à la gare de Lausanne, Benoit Malon essayait à Neuchâtel d'apprendre le métier de vannier; mais tous consacraient leurs loisirs à des réflexions et à des études sérieuses. Un révolutionnaire étranger qui les vit à ce moment admirait « cette absence de haine, cette confiance dans le triomphe final de leurs idées¹ ». A Bruxelles, Aubry et plusieurs autres socialistes travaillaient à la propagande. A Londres, le groupe de la Commune révolutionnaire s'appliquait surtout à entretenir le souvenir des cruautés versaillaises. Partout les réfugiés attendaient le moment de rentrer en France et d'y travailler de nouveau pour le développement du socialisme².

1. Kropotkine, *Autour d'une vie*, p. 290. Sur la vie des réfugiés il y a de nombreux détails dans *Mes cahiers rouges*, par Vuillaume. (*Cahiers de la Quinzaine*, 1909.)

2. Le journal guesdiste l'*Égalité* a bien montré le rôle de la Commune dans l'histoire du socialisme : « c'est surtout dans ses conséquences historiques qui — ne l'oublions pas — plus que le programme et le personnel caractérisent une tentative révolutionnaire, c'est surtout dans son lendemain qui dure encore, dans les espérances et les terreurs qu'il a éveillées d'un bout du monde à l'autre, que le 18 mars a donné sa véritable mesure ouvrière et socialiste. » (18 mars 1880.)

CHAPITRE VIII

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

I

Après la Commune, de même qu'après les journées de juin, un vent de réaction passa sur la France; on voulut écraser à tout prix les révolutionnaires et les socialistes, on voulut détruire l'Internationale. En tout temps l'imagination populaire a conféré à certains groupements plus ou moins secrets une sorte de royauté cachée, de pouvoir inquiétant et sans bornes; l'influence très réelle qu'exercent les associations fortement organisées devient pour le vulgaire une dictature effrayante; les hommes les plus instruits partagent souvent ces préjugés, qui flattent le goût général pour le mystère et le mélodrame. Les ultra-royalistes sous Charles X ont ainsi dénoncé la Charbonnerie et son comité directeur, pendant que les libéraux se racontaient les méfaits de la Congrégation et des Jésuites; la Marianne inspira les mêmes craintes aux conservateurs de 1851. En 1871 ce fut l'Internationale qui devint le bouc émissaire des péchés de la révolution sociale.

Ces attaques partirent de haut. Dès le 7 juin 1871 Jules Favre, ministre des affaires étrangères, envoya une circulaire aux agents diplomatiques de la République sur les causes de la Commune; il indiquait la responsabilité de l'Empire, qui avait créé dans Paris « un vaste foyer de corruption et de désordres »; il signalait celle des « jacobins parodistes », qui avaient provoqué le 31 octobre et le 22 janvier; mais il insistait sur le rôle prédominant de la grande association ouvrière. « L'Internationale, disait le ministre, est une société de guerre et de haine. Elle a

pour base l'athéisme et le communisme, pour but la destruction du capital et l'anéantissement de ceux qui le possèdent, pour moyen la force brutale du grand nombre qui écrasera tout ce qui essayera de résister. » Jules Favre exprimait le désir d'une entente européenne contre cette société¹. L'exemple qu'il donnait fut suivi par divers publicistes ; quelques écrivains monarchistes commencèrent une enquête minutieuse sur l'histoire et les moyens d'action de l'Internationale. Un avocat lyonnais surtout, Oscar Testut, se fit le juge d'instruction de ce procès ; il avait à sa disposition les papiers saisis chez M. Albert Richard en 1870, et les compléta par une étude consciencieuse des documents émanant de l'association, des journaux qu'elle publiait ou qu'elle inspirait hors de France ; plusieurs ouvrages de lui, bourrés de renseignements et de citations, décrivirent les progrès et la puissance de la grande société ouvrière. Citations et renseignements étaient exacts, mais l'auteur en dénaturait quelque peu le sens ; la passion politique lui faisait prendre au sérieux toutes les violences, toutes les rodomontades, toutes les prédictions de bouleversement immédiat qui, pour n'importe quel parti révolutionnaire, figurent dans le langage courant. De là des cris d'alarme, des adjurations permanentes aux conservateurs. Le 10 juin 1871, il déclare que l'Internationale seule a fait le 18 mars, et ajoute : « nous ne déposerons les armes que lorsque l'Internationale n'aura plus droit de cité en Europe². » Le 10 décembre 1871 il renouvelle ses prophéties : tandis que vous endormez, dit-il, Messieurs les bourgeois, l'Internationale prépare une nouvelle levée de boucliers ; « elle s'agite fiévreusement dans toute l'Europe... On se croirait à la veille de cette grève générale tant préconisée au congrès de Bruxelles³ ». Le 2 septembre 1872 il écrit dans un journal : « en France, à l'heure qu'il est, l'Internationale est plus vivace que jamais⁴. » Tout cela était

1. V. cette circulaire dans Jules Favre, *Discours parlementaires*, IV, p. 85 sqq.

2. *L'Internationale*, 1871, préface de la 3^e édition.

3. *L'Internationale et le jacobinisme au ban de l'Europe*, 1872, préface.

4. *Paris-Journal*. Ces articles, qui vont d'avril à décembre 1872, et qui renferment beaucoup de renseignements sur l'œuvre des réfugiés à l'étranger, sont signés « Le numéro 605 » ; c'est une raillerie contre Jules Simon, dont la carte d'adhésion à l'Internationale proudhonienne avait porté le numéro 606.

lu avec componction par les conservateurs ; d'ailleurs, pour des hommes qui s'indignaient de voir parmi les ministres de Thiers un républicain avéré tel que Jules Simon, n'était-ce pas un régal d'apprendre que celui-ci avait fait partie de l'association criminelle ? Des écrivains plus modérés signalaient aussi la toute-puissance de l'Internationale ; le *Journal des Débats* annonça le 3 novembre 1871, d'après une lettre insérée dans le *Times*, qu'elle comptait sept millions de membres, dont un million en France, payant chacun cinq centimes par semaine.

L'Assemblée Nationale, voulant recueillir des renseignements détaillés sur le mouvement révolutionnaire, ouvrit une enquête ayant pour objet les origines du 18 mars ; le gouvernement la seconda en demandant des rapports aux premiers présidents des cours d'appel, aux préfets et aux chefs des légions de gendarmerie. Les réponses de ces fonctionnaires contiennent, avec un certain nombre de faits précis, un nombre plus grand encore d'hypothèses, d'indications vagues, de généralisations hasardeuses tirées d'un ou deux exemples vrais. Presque tous les auteurs de ces rapports semblent avoir partagé l'état d'esprit du premier président d'Amiens qui écrivait : « s'il s'agissait d'une enquête judiciaire destinée à constater d'une façon précise des faits délictueux de manière à pouvoir atteindre ceux qui les ont commis, les résultats obtenus seraient bien insuffisants. Mais l'enquête étant une œuvre politique, comme le pouvoir qui l'a ordonnée, c'est surtout une situation politique qu'il s'agit de constater¹. » Ce même magistrat fait d'un républicain modéré d'Amiens, Frédéric Petit, l'agent le plus actif de l'Internationale. Le premier président de Bordeaux avoue que, pour le nombre des adhérents dans son ressort, les chiffres qu'on lui a donnés varient entre quelques centaines et plusieurs milliers. Celui de Bourges affirme que l'Internationale existe et grandit partout, sans qu'on ait pu la saisir. Celui de Chambéry dit qu'on n'a pu démontrer les relations des internationalistes savoisiens avec la Commune, mais qu'elles sont moralement certaines. Celui de Riom n'a pu découvrir que certains menus faits, mais conclut sans hésiter : « la main de l'Internationale,

1. *Enquête sur le 18 mars*, t. I, rapports des premiers présidents.

bien difficile à saisir, se glisse de tous côtés ». Toute manifestation républicaine, toute explosion de mécontentement chez les ouvriers devient pour les chefs de la magistrature une preuve des agissements de la grande association.

Mêmes tendances chez les préfets. Plusieurs, en hommes habitués à regarder de près les faits politiques, sont moins alarmistes que les premiers présidents ; cependant eux aussi dénoncent le mauvais esprit et le péril social : celui des Pyrénées-Orientales, par exemple, attribue à l'Internationale non seulement la Commune, mais toutes les tentatives de Ligues ébauchées dans le Midi en 1870. Les chefs de la gendarmerie ne sont pas moins empressés à voir l'Internationale partout. Chez eux, comme chez plusieurs préfets, apparaît une affirmation qui demeure un des résultats les plus précis de l'enquête : c'est que l'idée républicaine ou révolutionnaire (pour eux c'est la même chose) compte parmi ses propagandistes les plus actifs les employés de chemins de fer ; les agents qui accompagnent les trains mettent à profit leurs voyages professionnels pour distribuer des journaux de gauche et dire du mal de l'Assemblée Nationale. Sur Paris, les témoignages furent nombreux et contradictoires ; mais il y en eut assez qui insistaient sur la responsabilité de l'Internationale dans le 18 mars pour confirmer la conviction des partis conservateurs à ce propos.

On parla même de combattre cette association par ses propres armes. Deux journalistes conservateurs, MM. Azur, prirent l'initiative de la création d'une ligue appelée la Contre-Internationale. Ils constituèrent un comité général qui tint sa première séance le 15 février 1872, et lui présentèrent tout un plan de propagande avec des journaux, de petites brochures, des circulaires et des voyageurs conférenciers, « voyageurs en honnêteté, faisant l'article pour le salut de la civilisation¹ ». Une autre société, la *Vigilante, union des amis du progrès par l'ordre et le travail*, s'était formée dans un but semblable et soumit ses statuts à l'Académie des sciences morales et politiques ; quelques membres, Giraud, Franck, Odilon Barrot, approuvèrent le projet ; Hippolyte Passy déclara que de pareilles sociétés ne donne-

1. *La Contre-Internationale, 1872. Cf. Projet de statuts de la Contre-Internationale, 1872.*

raient aucun résultat, et l'événement prouva qu'il avait raison¹. D'autres demandaient une ligue générale entre les patrons de tous les pays, pour tenir les ouvriers en respect, pour faire au besoin un *lock-out* universel si une grande grève éclatait quelque part².

Ce que ne pouvaient pas faire des ligues particulières, le gouvernement voulut l'accomplir, et Dufaure présenta un projet de loi répressif contre la redoutable association. A ce propos un grand débat social s'engagea devant l'Assemblée Nationale, du 4 au 14 mars 1872. Deux anciens ouvriers, répudiés par les partis révolutionnaires, mais toujours prêts à revendiquer le titre de républicains socialistes, Corbon et Tolain, montrèrent ce qu'il y avait eu de légitime dans la fondation de l'Internationale. Tolain, qui plaidait *pro domo sua*, raconta comment elle était le produit de facteurs purement économiques; puis, laissant le passé pour le présent, il décrivit la classe ouvrière opprimée, souffrante, mécontente, depuis la naissance d'une grande féodalité industrielle et financière; le droit pour les ouvriers de s'entendre d'un pays à l'autre lui paraissait la contre-partie nécessaire des privilèges réservés aux capitalistes, c'est-à-dire les droits de douane contre la concurrence étrangère et la faculté d'embaucher à bas prix des ouvriers étrangers. Corbon s'attacha surtout à dissiper les terreurs bourgeoises : l'Internationale n'existe presque plus, dit-il, « c'est une plante vénéneuse qui est sèche, qui n'a plus de racines »; les manifestes révolutionnaires n'ont aucune importance pour ceux qui connaissent ces choses-là, « trois ou quatre individus font une proclamation et la mettent sur le compte de plusieurs milliers d'hommes »; d'ailleurs, « dans le monde des ouvriers socialistes, les hommes qui veulent exercer quelque influence au profit des idées libérales sont obligés de faire quelques apparentes concessions et, pour dire le mot brutal, il leur faut un peu hurler avec les loups »; cela ne prouve pas que tous les ouvriers militants soient communistes. A côté des ouvriers, les représentants des deux principaux systèmes

1. *Journal des Débats*, 2-3 novembre 1871.

2. Il en est question chez Ch. Bois (*De la question sociale*, 1872). Villetard disait (*Histoire de l'Internationale*, p. 281) : « l'association qui attaque les patrons est internationale. Que celle qu'ils formeront pour se défendre le soit également. »

socialistes prirent aussi la parole en protestant contre l'atteinte portée à la liberté des doctrines et des opinions : Louis Blanc fit un exposé général des faits et des aspirations qui légitiment le socialisme ; Langlois affirma que, détruire les sections françaises de l'Internationale, c'était assurer dans les futurs congrès l'influence aux réfugiés de la Commune, c'est-à-dire aux plus violents. Les orateurs de la droite s'appliquèrent surtout à montrer combien était dangereuse la puissance de la grande association : les modérés comme Ducarre et de Meaux, les ardents comme Depeyre demandaient également des peines rigoureuses contre elle. Quelques orateurs libéraux, comme Laboulaye et Pressensé, cherchèrent en vain à faire disparaître l'article qui punissait même la propagation des théories ; la loi, énergiquement défendue par Dufaure, adoptée presque sans amendement, fut mise en vigueur le 14 mars 1872¹.

Dans quelle mesure cette loi contribua-t-elle à ruiner le mouvement internationaliste en France ? Il est difficile de le dire, en l'absence de renseignements précis. Si l'on en croyait les écrivains conservateurs, toujours pressés de crier au péril social, l'Internationale aurait continué à s'organiser activement au mépris de la loi. Testut répéta ses adjurations et ses appels ; se tenant soigneusement au courant des publications révolutionnaires parues en Suisse ou à Londres, il citait les menaces, les cris de rage des réfugiés. Les autres organes de la droite faisaient de même. Le *Correspondant*, par exemple, publia un article sur le mouvement ouvrier français dans le numéro du 25 mai 1873. L'auteur cherche à montrer les rapports entre les chambres syndicales françaises et l'Internationale, à mettre en lumière certaines phrases des journaux révolutionnaires étrangers qui, prenant leurs désirs pour des réalités, présentaient ce

1. Rappelons-en l'article principal : « toute association internationale qui, sous quelque dénomination que ce soit, et notamment sous celle d'Association internationale des travailleurs, aura pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la religion ou du libre exercice des cultes, constituera, par le seul fait de son existence et de ses ramifications sur le territoire français, un attentat contre la paix publique. » Pour les simples affiliés, la peine était de 3 mois à 2 ans de prison, de 50 à 1.000 francs d'amende ; pour les fonctionnaires et les propagandistes, elle pouvait monter à 5 ans et 2.000 francs, outre 5 à 10 ans de surveillance de la haute police.

mouvement comme inspiré par eux ; mais il est obligé de se démentir lui-même en citant les écrits où les socialistes reprochent aux chambres syndicales d'oublier l'émancipation générale des travailleurs et de se laisser absorber par des essais coopératifs.

Il est cependant certain que l'Internationale n'était pas morte en France avec la Commune. Au début surtout, avant la loi du 14 mars 1872, la propagande continua dans la classe ouvrière ; les réfugiés de la Commune conservaient des relations avec leurs amis de l'intérieur. D'après l'exposé, peut-être tendancieux, fait par le conseil général de l'association, le congrès de La Haye fut informé que des sections s'étaient constituées dans plus de trente départements¹. La loi Dufaure n'avait pas arrêté complètement ces progrès. Le conseil général tâchait de continuer la propagande en remettant des instructions verbales à ceux qui s'en chargeaient². Comme en 1822, comme en 1835, comme en 1850, l'association interdite par la loi tenta de vivre sous forme de société secrète. Il en résulta en 1873 et en 1874 des procès dont les débats jettent quelque jour sur ces groupements révolutionnaires. Serrailier, ancien membre de la Commune, avait reçu du conseil général de Londres le titre de secrétaire correspondant auprès des sections françaises. Le difficile était de trouver des agents sûrs ; il crut les découvrir au congrès de La Haye dans deux délégués venus de France, Dentraygues envoyé sous le nom de Swarm par la section de Toulouse, et van Hedeghem qui représentait, sous le nom de Walter, la section de Paris ; ce dernier reçut bientôt un mandat du conseil général pour le district de Paris. Parmi les autres correspondants de Serrailier, un des plus actifs était Larroque à Bordeaux, le vieux tapissier Calas à Pézenas, Salvan à Béziers, bien d'autres encore l'aidaient à recruter des adhérents. La police était en éveil, et bientôt des arrestations eurent lieu. Le 4 février 1873 le tribunal correctionnel de Lisieux jugea un petit groupé d'affiliés habitant cette ville et condamna le principal d'entre eux, l'ouvrier Pignol, à huit mois de prison et cinq ans de surveillance³. Quelques semaines plus

1. *L'Alliance de la démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs*, 1873, p. 49 sqq.

2. V. ces instructions dans Fiaux. *Histoire de l'Internationale par un bourgeois républicain*, p. 35.

3. *Gazette des tribunaux*, 8 février 1873.

tard, van Hedeghem fut condamné à son tour par le tribunal de la Seine¹. Enfin le 10 mars un grand procès commençait contre les prévenus de Toulouse; les révélations de Dentrygues, les documents saisis chez lui permirent de condamner les meneurs les plus actifs du mouvement révolutionnaire dans le Midi². Quelle était la valeur, la sincérité de ces hommes en qui le conseil général avait mis sa confiance? Van Hedeghem, jeune homme élégant, instruit, qu'un de ses amis qualifiait de « très cher et très bouillant bonapartiste », avait joué un rôle assez douteux; d'ailleurs il confessa devant les juges son repentir, le dégoût que lui inspiraient les intrigues de l'association, et promit d'aider le gouvernement à la punir. Dentrygues, personnage besogneux, bientôt soupçonné par les autres affiliés de Toulouse, puis formellement dénoncé comme mouchard, avait remis au commissaire de police avec un empressement bien significatif des documents compromettants; devant le tribunal ses coaccusés, puis leur défenseur Floquet affirmèrent qu'il était un instrument de la police. Les sociétés secrètes, cette fois comme toutes les autres, voyaient venir à elle des individus équivoques, prêts à soutenir les conspirations si elles devaient réussir, à les livrer au gouvernement si elles n'offraient aucune chance de succès.

Les groupes dont nous venons de parler suivaient la direction du conseil général, de Karl Marx; d'autres voulaient développer l'association en la rattachant au parti de Bakounine. Ils l'essayèrent surtout dans le Sud-Est, dans cette région voisine du Jura, qui a toujours eu quelques tendances autonomistes, et dans cette ville de Lyon qui a si souvent combattu la centralisation parisienne. Les sections autonomes, telles que les préconisaient les Bakounistes, offraient d'ailleurs plus d'avantages pour une société secrète obligée de se dissimuler autant que possible³. Les réunions commencèrent vers la fin de 1872 : à la Croix-Rousse et à la Guillotière se formèrent deux groupes « de propagande et de lecture », qui firent venir de Genève plusieurs bro-

1. *Gazette des tribunaux*, 5 mars 1873.

2. *Procès de l'Internationale*, 1873, in-12.

3. V. les débats du procès de Lyon dans *Gazette des tribunaux*, 22-26 avril 1874.

chures violentes, à la fois socialistes et athées. A Saint-Étienne un personnage très actif, Gillet, correspondait avec les villes voisines et les pays étrangers, surtout avec les révolutionnaires de Suisse tels que Bakounine, Pindy et M. James Guillaume. A Lyon le mouvement fut bientôt activé par le canut révolutionnaire Camet, un des meneurs de la journée du 28 septembre 1870. Après divers conciliabules tenus à Saint-Étienne, un congrès général des délégués du Sud-Est se réunit en août 1873, à Lyon, dans un sous-sol de cabaret, sans lumière; une trentaine de membres y prenaient part. Le programme des Lyonnais, comportant une certaine centralisation, fut écarté; on adopta le programme de Saint-Étienne qui établissait l'autonomie absolue des groupes; chaque groupe nommerait un délégué pour former le comité départemental, puis viendrait le conseil régional, dans chacune des quatre régions françaises, le Centre, l'Ouest, l'Est, le Midi. Le conseil régional stéphanois, où Gillet faisait presque tout, fut représenté au congrès que les internationaux anti-marxistes avaient convoqué à Genève pour le 1^{er} septembre. C'est dans cette assemblée qu'on examina un moyen d'action destiné à devenir plus tard populaire chez les militants français, la grève générale¹. Ce congrès encouragea les socialistes lyonnais; avec les illusions habituelles des révolutionnaires, ils crurent le succès prochain et méditèrent sur ce qu'il y aurait à faire à Lyon le lendemain de la victoire. On prépara un programme imprimé, rédigé par le Comité d'action révolutionnaire des travailleurs : Lyon devenait une commune libre et autonome; on promettait l'abolition de la police, l'abolition de la magistrature qui ferait place à un tribunal populaire, l'abolition des impôts remplacés par une taxe sur la propriété, l'abolition des cultes, celle de l'armée permanente. Ces beaux projets furent interrom-

1. Voici comment la décrivait un journal anarchiste publié à Barcelone, *la Solidarité révolutionnaire* : « à jour fixé, l'immense machine du travail s'arrête; les mines n'ont plus d'ouvriers, les fabriques et les ateliers sont vides, les chemins de fer s'arrêtent le long de leurs rails, les rues sans éclairage, le commerce sans postes, le gouvernement sans télégraphe, les boulangeries sans pain, les boucheries sans viande, le peuple entier est dans la rue et répond à ses maîtres anéantis : je ne recommencerai le travail que lorsque la propriété sera transformée, que lorsque les instruments de travail seront dans ma main, dans la main des travailleurs. » (*Gazette des tribunaux*, 23 avril.) Sur ce congrès, v. Guillaume, III, p. 108 sqq.

pus subitement par l'arrestation des principaux affiliés. Comme il y avait là beaucoup plus de chimère et de vain parlage que de conspiration, le ministère public abandonna l'accusation de complot et fit condamner Camet, Gillet avec leurs amis pour société secrète, pour affiliation à l'Internationale et propagation de ses doctrines. En somme, tout ce mouvement révolutionnaire était sans importance; la propagande essayée dans l'armée, qui provoqua une circulaire du ministre de la guerre en juin 1873, n'eut pas plus de résultats. La répression gouvernementale n'aurait pas suffi à faire avorter ces mouvements; l'Internationale elle-même s'était frappée à mort par ses divisions, ses luttes intestines et l'émigration du conseil général à New-York¹. Sur ce point les hommes de l'Assemblée Nationale obtinrent gain de cause plus vite qu'ils n'auraient pu l'espérer en 1871².

Le gouvernement conservateur étouffa également sans grande difficulté une autre propagande, commencée par le parti bonapartiste pour gagner la classe ouvrière. Prêcher un socialisme napoléonien, c'était continuer la tradition du prince Napoléon et de ces impérialistes de gauche qui avaient longtemps pris leur mot d'ordre au Palais-Royal; mais cette fois, l'idée fut approuvée par les chefs les plus notables du parti, Rouher entre autres, et fut directement encouragée par la petite cour de Chislehurst. Le principal agent de ces tentatives, le journaliste Jules Amigues, avait contribué pendant la Commune à former une commission qui, au nom de l'Union nationale (union des chambres syndicales patronales), essaya de conclure un accord entre Paris et Versailles; puis il avait pris l'initiative d'une démonstration à Versailles pour obtenir la grâce de Rossel. De telles démarches lui permirent de s'adresser aux vaincus de mai pour les ramener à l'Empire³. Contre les royalistes, il employait les mêmes argu-

1. Ces conflits violents entre partisans et adversaires français de Marx ont été racontés en détail par Guillaume, II, 263 et 313; III, 23, 37, 61, 90.

2. Il y eut encore après 1873 une propagande révolutionnaire fort mal connue. Le préfet de police, Léon Renault, signalait au commencement de 1875 l'existence d'un parti prenant le mot d'ordre à Genève, Londres et Bruxelles, et entretenant des correspondances avec Nouméa (v. sa déposition au *Journal officiel*, 5 mars 1875).

3. Sur ces tentatives, v. la déposition de Léon Renault (*Journal officiel*, 2-5 mars 1875) et le livre de Jules Amigues, *Les aveux d'un conspirateur bonapartiste*, 1874.

ments que les républicains, opposant la souveraineté du peuple à la légitimité invoquée par le comte de Chambord ; contre les républicains il excitait la classe ouvrière en les montrant ennemis de l'appel au peuple, hostiles au progrès social, unis avec les conservateurs pour la dominer. La connivence d'un gardien permit à Jules Amigues de faire des offres aux communeux détenus dans le fort de Quélern, condamnés à la déportation simple ou à la détention dans une enceinte fortifiée ; beaucoup de ces malheureux, à qui l'on promettait un adoucissement de peine ou l'amnistie, s'empressèrent d'adhérer au principe bonapartiste. La propagande s'adressait aussi à d'autres révolutionnaires ; elle gagna, par exemple, M. Albert Richard, l'ami de Bakounine, l'ancien chef du mouvement ouvrier à Lyon. Une brochure signée par lui et Gaspard Blanc, *L'Empire et la France nouvelle*, parut en 1872. Nous nous sommes trompés, disent-ils, en nous fiant aux républicains, en poussant le peuple aux armes, en demandant à un bouleversement général les améliorations qui sont réalisables seulement par des réformes pratiques et progressives. Ces réformes, c'est l'Empereur qui les fera, l'Empereur, chef démocratique et responsable de la nation. Le gouvernement impérial instituera dans toutes les communes des caisses de solidarité, sorte d'assurance mutuelle contre les vicissitudes sociales ; le droit de coalition, qui est mauvais, fera place à des jugements rendus par des assemblées mixtes, renfermant des représentants du capital et du travail.

Cette politique réformiste et bonapartiste, Amigues cherchait aussi à la faire accepter par les industriels ; l'*Union nationale du commerce et de l'industrie*, journal de l'association qui portait le même nom, publia quelques articles inspirés par lui, mais plusieurs membres protestèrent, et le syndicat général désavoua cette campagne commencée dans un journal professionnel au profit d'un parti politique¹. Amigues obtint alors de Napoléon III les fonds nécessaires pour créer un journal, *l'Espérance nationale*, qui parut le 14 juillet 1872. Amigues y publiait ses Lettres au peuple ; d'après lui, tout gouvernement consenti par le peuple, quelque nom qu'il porte officiellement, est une république.

1. *République française*, 24 mars et 19 mai 1872.

Le rédacteur veut surtout, pour satisfaire les ouvriers, le développement des sociétés corporatives ; il ne tarit pas sur la situation malheureuse des prolétaires, sur l'abondance de travail avant 1870 comparée à ce qui existe depuis. Savinien Lapointe, l'ancien poète cordonnier si populaire en 1848, écrit les « Dimanches d'un prolétaire », afin de rétablir la confiance et l'accord entre l'Empereur et la classe ouvrière qu'on a su exciter contre lui. Le journal montre de la sympathie pour les vaincus de 1871 ; « assez mangé du communard », s'écrie plusieurs fois Amigues. Il signale la formation d'une société de proscrits à tendances bonapartistes, l'Union française des Amis de la paix sociale¹.

Napoléon III mourut sur ces entrefaites. Quand ses funérailles furent célébrées à Chislehurst, on vit marcher en tête du cortège funèbre une délégation ouvrière de trente-cinq membres, conduite par Amigues : elle renfermait peut-être, à vrai dire, plus d'un pseudo-ouvrier. Peu après, comme Paris devait élire un député, l'*Espérance nationale* proposa, le 8 mars 1873, la candidature d'un ouvrier ; un ancien révolutionnaire devenu bonapartiste, Coindat, fut employé à former un comité électoral. Mais on arrêta les membres du comité, qui furent condamnés pour société secrète². Le gouvernement surveillait Amigues et l'avait vu avec inquiétude aller à la place de Grève pour causer avec les ouvriers ; il tua l'*Espérance nationale* en lui retirant la vente sur la voie publique. La propagande continua cependant : le 15 août 1873, une nouvelle délégation ouvrière se rendit à Chislehurst pour saluer le prince impérial ; le journal fut remplacé par des brochures à moitié socialistes, imprimées en Italie, en Suisse, en Belgique, et souvent très violentes ; les préfets des frontières du Nord et de l'Est signalèrent maintes fois l'introduction de ces brochures en France. « Les républicains, disait l'une d'elles, sacrifiaient le socialisme pour avoir la République ; nous avons sacrifié la République pour avoir le socialisme » ; il

1. C'étaient Albert Richard et G. Blanc qui formaient cette société. Ils cherchèrent des recrues chez les réfugiés de la Commune ; mais ces tentatives n'obtinrent aucun succès, au dire de Lefrançais. (*Temps Nouveaux*, 2-8 juin 1900.) Cf. Guillaume, II, 256 ; III, 89, 160. Bastelica pourtant se laissa entraîner.

2. *Rappel*, 2 mai et 16 juin 1873. V. des détails sur cette affaire dans *Procès de J. Barberet contre le Prolétaire*, 1880.

s'agissait d'ailleurs, d'après une autre, d'un « socialisme pratique et rationnel¹ ». En somme, cette propagande bonapartiste, qui fut signalée au public en 1875 par une déposition du préfet de police et un rapport à l'Assemblée nationale, n'eut que des résultats insignifiants; elle vint échouer contre le républicanisme résolu de la classe ouvrière.

II

Que faisait cependant l'Assemblée qui domina la France pendant quatre années entières? La majorité de l'Assemblée Nationale était conservatrice à propos des questions ouvrières comme de toutes les autres; ces conservateurs, amis de la liberté politique, approuvaient aussi la liberté économique et, fidèles à la doctrine orthodoxe, repoussaient tout ce qui pouvait ressembler au socialisme d'État. Un de leurs principaux orateurs, qui arriva au ministère après le 24 mai, avait fait en 1870 une déclaration qui résume leur opinion : « tant que la liberté et la responsabilité, disait Batbie aux disciples de Le Play, n'auront pas été remplacées par l'égalité dans le communisme, le problème social consistera uniquement à donner aux individus la plus grande somme de liberté possible, afin que chacun d'eux fasse sa position d'après la nature de ses aptitudes et l'énergie de ses facultés². » D'autre part, la haine contre la Commune, l'aversion pour tout ce qui pouvait favoriser une renaissance de l'Internationale, rendaient l'Assemblée peu favorable aux groupements ouvriers. Dès le début de la législature une proposition fut déposée par quelques députés pour faire abroger la loi de 1864 sur la liberté des coalitions. Elle répondait au vœu secret de beaucoup de membres, et l'enquête ouverte à ce sujet montra que nombre d'industriels désiraient la voir voter³; mais les tendances libérales de l'Assemblée, la crainte de pousser définitivement la masse ouvrière dans les rangs de l'opposition décidèrent la ma-

1. Déposition Léon Renault, dans *Journal officiel*, 4 mars 1875.

2. *Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, t. III, p. 275.

3. V. Lexis, *Gewerkvereine*, p. 95 sqq. En 1870 déjà les chambres syndicales patronales du bâtiment avaient adressé une pétition au Sénat pour la révision de la loi de 1864.

majorité à conserver la loi de 1864. Du moins ne voulait-elle rien faire de plus pour les sociétés ouvrières; on le vit quand elle discuta, en mai 1872, la proposition Tolain tendant à proclamer la liberté d'association. Certains membres du centre droit, comme d'Haussonville, n'avaient pas voté sans quelque regret la loi contre l'Internationale et voulaient faire preuve de libéralisme; d'autres étaient favorables à la proposition parce qu'elle rendrait service aux ordres religieux; mais un membre de la majorité, Acloque, la fit écarter en montrant qu'elle profiterait surtout aux sociétés ouvrières: « le droit d'association que vous accorderez à l'ouvrier, disait-il, serait une arme dangereuse entre ses mains, qui ne sont pas faites ni préparées encore à son maniement¹. » D'après lui, les travailleurs n'avaient qu'à se louer du progrès des sociétés anonymes, où le conseil d'administration « est une garantie plus sûre et plus impartiale pour la situation de l'ouvrier que la volonté absente et despotique d'un patron seul ».

Toutefois l'Assemblée ne voulait point paraître indifférente aux problèmes sociaux. En 1872 le duc d'Audiffret-Pasquier proposa et fit voter l'ouverture d'une grande enquête sur la condition des classes laborieuses. La commission d'enquête, laissant de côté les employés de commerce, de banque et des transports, écartant aussi les ouvriers agricoles, borna ses études à l'industrie; elle distingua les industries extractives, la grande industrie et la petite. De nombreux questionnaires furent envoyés, mais on ne demanda point aux intéressés de venir déposer devant la commission; les ouvriers, peu disposés à fournir des documents écrits, s'abstinrent donc presque complètement de répondre. L'enquête comprit surtout les rapports des préfets et les renseignements des patrons; elle traîna longtemps pour aboutir enfin au rapport de Ducarre qui, publié au *Journal officiel* en novembre 1875, ne fut jamais discuté par l'Assemblée². Le rapporteur

1. Séance du 15 mai 1872. Tolain répondit (séance du 17) : « je dis que, si pour vous l'usage de la liberté consiste à pouvoir, au détriment des travailleurs nationaux, nés sur le sol français, aller chercher des travailleurs jaunes ou des travailleurs chinois, pour faire baisser le prix du salaire, vous n'avez pas le droit de refuser aux travailleurs nationaux le droit de se coaliser pour défendre leur salaire et de faire des grèves au besoin. »

2. Le rapport, publié dans les numéros des 15-26 novembre 1875, a été réimprimé en volume par la Société d'économie politique de Lyon (1877, in-8).

était un industriel lyonnais : ancien ouvrier devenu patron, il savait par expérience que le travailleur peut quelquefois réussir à faire fortune ; son rapport est donc un éloge perpétuel du régime économique existant. L'introduction historique montre les inconvénients de l'ancien régime corporatif, les bienfaits de l'œuvre accomplie par Turgot et la Constituante. Quelles réformes propose-t-on ? La création des syndicats ouvriers ? Mais le mouvement syndical n'a pris hors de Paris aucune extension ; à Paris même il est purement factice et causé par la politique : « ce mouvement tout à fait local, beaucoup plus théorique que pratique, a trouvé des partisans chez ceux qui sont étrangers aux questions pratiques et techniques du travail. » Il consiste à grouper les individus pour les soumettre à des collectivités : « organisées comme instrument de défense, elles finissent toujours par devenir oppressives à leur tour ». Pour justifier les syndicats, on dit que les ouvriers ont besoin de se défendre contre les patrons ; mais les industriels français, anciens ouvriers pour la plupart, ont conscience de leurs devoirs vis-à-vis des salariés et cherchent à entretenir avec eux de bons rapports : tout intermédiaire, syndicat ou tribunal d'arbitrage, ne fera que nuire à l'entente et semer la défiance. Les corporations purent avoir jadis une raison d'être pour empêcher la surproduction, à une époque où la consommation était insuffisante ; mais, avec le développement que celle-ci a pris de nos jours, la surproduction n'est plus à craindre, sauf à de rares moments que les industriels doivent prévoir. D'ailleurs, l'ouvrier n'est point parqué dans sa condition ; la petite industrie, quoique plusieurs théoriciens l'oublient, est plus développée en France que la grande, ce qui permet aux hommes laborieux et persévérants de devenir patrons. Dans la grande industrie, le bon ouvrier s'élève en quittant le travail à la journée pour le travail aux pièces, qui lui procure une véritable indépendance, tout en laissant à sa disposition les machines et les capitaux fournis par l'usine. Au contraire, le système syndical tel que le préconisent les délégués à l'Exposition de Vienne réduirait bientôt les ouvriers à un véritable servage vis-à-vis du syndicat. Le rapport de Ducarre se termine par cette déclaration solennelle :

« La liberté du travail formulée par Turgot, décrétée par la

grande Constituante, est la raison d'être de notre prospérité industrielle.

« Elle laisse à tous les citoyens français, ouvriers ou patrons, le soin de régler leurs rapports professionnels comme ils l'entendent.

« Elle interdit à toute collectivité, quels que soient son nom, sa forme ou son origine, de se substituer à leur initiative personnelle.

« Les lois actuelles n'interviennent que pour protéger et faire exécuter les conventions librement consenties par eux et entre eux.

« Perfectibles, comme toutes les œuvres humaines, ces lois doivent être tenues au courant, au niveau du progrès et de la civilisation. Mais elles doivent respecter, avant tout et de la manière la plus absolue, *la liberté individuelle du travail.* »

L'optimisme est presque aussi grand dans le rapport d'un autre député, sur la situation matérielle et économique des ouvriers¹; c'était le comte de Melun, frère du philanthrope chrétien célèbre par son activité charitable. Il ne dissimule pas les maux existants, mais n'y voit qu'une exception. La santé de l'ouvrier, dit-il, s'est beaucoup améliorée dans les nouvelles usines; ce sont l'alcoolisme et les excès de tout genre qui lui portent le plus de préjudice. Le logement s'est assaini, malgré l'échec des cités ouvrières; la loi de 1851 sur les logements insalubres a été utile, bien qu'on ne l'exécute point partout. L'alimentation est souvent très chère; mais les grandes Compagnies font, pour donner les denrées à meilleur compte, des essais fort louables, malheureusement contrariés par la défiance de ceux qui en profitent; quant aux coopératives de consommation, elles réussissent peu, dédaignées par les ouvriers qui donnent tout leur temps à des rêves de transformation sociale. Les caisses d'épargne, les sociétés de secours mutuels offrent de grands avantages à la prévoyance; les crèches et les salles d'asile doivent être multipliées. Mais en somme les progrès sont incontestables: « nous n'avons pas à proposer à l'Assemblée de mesures nouvelles. Les lois actuelles suffisent dès que chacun en sait tirer parti dans

1. *Journal officiel*, 14 août 1875.

l'intérêt général. » Ce qu'il faut, c'est répandre le sentiment moral, le sentiment de la fraternité chrétienne « par une sage et religieuse éducation » ; alors « les mœurs feront rapidement ce que les lois sociales ne sauraient obtenir ».

L'optimisme des deux rapporteurs trouva sa contre-partie et parfois sa réfutation dans d'autres exposés faits devant la même commission¹. Ainsi le secrétaire de la commission, L. Favre, vante comme Ducarre la liberté du travail ; mais il constate le développement du chômage, le progrès des idées subversives, la décadence de la petite industrie, et se plaint de l'immoralité de la classe ouvrière. Dans un autre rapport, concernant les relations entre patrons et salariés, il avoue que nulle part elles ne sont très satisfaisantes. « Dans les provinces où les industries sont les plus favorisées, dans celles où l'harmonie paraît régner, où jamais il n'y a eu ni grève ni lutte, on constate cependant un sentiment de défiance, presque inconnu il y a trente ans, qui s'accroît chaque jour davantage, et on est fondé à dire que si les luttes, les grèves sont le plus souvent locales, l'esprit d'antagonisme semble, en quelque sorte, passé dans les mœurs. » Il affirme, d'après les dépositions recueillies de toutes parts, que la loi de 1864 a été funeste, que les coalitions, presque toujours violentes, ont pour causes habituelles les excitations des meneurs étrangers ou les crises politiques. Le rapporteur invite les industriels à s'acquitter sérieusement des devoirs du patronage ; il admet les commissions mixtes, les tribunaux d'arbitrage comme parfois utiles ; mais « ces institutions doivent rester libres, et leur permanence légale ramènerait des résultats complètement opposés à la conciliation, susciterait fatalement les antagonismes et les haines ». — Ces rapports indignèrent les ouvriers, surtout celui de Ducarre, auquel le syndicat des mécaniciens prépara une réponse en règle ; le délégation ouvrière à Vienne, dans son rapport d'ensemble, juge ainsi l'œuvre de la commission d'enquête : « l'incompétence dont elle a fait preuve se révèle à chaque page de son rapport, et dénote une ignorance absolue des besoins et des aspirations des travailleurs, de même que des

1. V. les annexes au rapport de Ducarre, dans *Journal officiel*, 20 novembre 1875 sqq. Les réfutations de ce rapport ont été résumées et discutées par Ducarre dans l'édition de son rapport parue en 1877.

besoins de l'industrie et des conditions de sa prospérité¹. »

Tous les hommes de la droite n'étaient pas aussi hostiles que Ducarre au mouvement syndical; plusieurs monarchistes libéraux jugeaient nécessaire de faire sur ce point une concession à la classe laborieuse, en ajoutant qu'il fallait choisir entre le syndicat libre et la société secrète². Quant à l'intervention de l'État, ils n'en voulaient pas et, comme presque tous les partis à l'Assemblée, ils la jugeaient à la fois mauvaise et irréalisable. Cependant il y eut quelques questions pour la solution desquelles la majorité conservatrice elle-même croyait devoir se servir de la loi. Certains membres, pour des motifs religieux, voulaient imposer le repos du dimanche. Ainsi un député proposa en 1874 le rétablissement de la loi de 1814 qui le rendait obligatoire; ce fut repoussé par l'ordre du jour pur et simple. Par contre, on parvint à réformer la loi de 1841 sur le travail des enfants dans les manufactures. Cette loi, nous l'avons vu, n'était pas appliquée, faute d'inspecteurs chargés de surveiller les manufactures; aussi le gouvernement impérial avait-il fait élaborer un nouveau projet par le Conseil d'État en 1868. La question était donc mûre quand un industriel, Joubert, présenta une proposition de réforme. On la discuta longuement, et plusieurs membres parlèrent d'étendre beaucoup la protection de l'État; un économiste renommé, Wolowski, la demanda non seulement pour les enfants, mais pour les femmes; ce fut repoussé. Quant aux enfants, tout le monde reconnut que la loi antérieure ne leur servait à rien, et M. Lefébure, invoquant un rapport de M. de Freycinet sur les manufactures anglaises, démontra la nécessité d'une inspection spéciale. Elle fut organisée par la loi du 29 mai 1874. Les enfants étaient admis au travail industriel à douze ans, sauf dans certaines industries désignées par des règlements d'administration publique, où l'âge minimum serait de dix ans. De dix à douze ans, la journée de travail ne devait pas excéder six heures; de douze à seize ans, le maximum de douze heures était admis, avec des repos intermédiaires. C'était un progrès sur la loi de 1841 qui

1. *Délégation ouvrière française à l'Exposition de Vienne, Rapport d'ensemble*, 1876, p. 502.

2. V. *Société d'économie charitable. Commission d'enquête sur les Chambres syndicales. Exposé préliminaire*, par Fernand Desportes, 1873.

admettait le travail à huit ans. Plus importante encore était la création des inspecteurs : l'État devait créer quinze inspecteurs divisionnaires; dans les départements, les conseils généraux nommeraient et rétribueraient des inspecteurs départementaux, et les préfets désigneraient, sur des listes présentées par ces conseils, des commissions locales pour assister les inspecteurs. Enfin le contrôle général appartenait à une commission supérieure de neuf membres, nommée par le Président de la République¹.

Tout en adoptant cette réforme, l'Assemblée Nationale ne voulait pas trop demander à l'État. C'est à la religion surtout qu'elle faisait appel pour assurer la bonté chez les supérieurs, la résignation chez les inférieurs, et pour résoudre ainsi la question sociale. C'est d'elle aussi qu'on espérait l'écrasement des systèmes révolutionnaires. « Il faut aujourd'hui choisir entre le catholicisme et le socialisme », avait dit Montalembert en 1850; c'est ce que pensaient les conservateurs de l'Assemblée. Le clergé, catholique ou protestant, ne refusait point de les aider. Le pasteur Abelous, dans un rapport adressé à la Conférence nationale évangélique du Midi en 1872, accablait sous une même flétrissure les communistes et les mutuellistes, en leur opposant la vertu pacificatrice du christianisme². Le clergé catholique essaya maintes fois d'opposer aux théories subversives des réfutations péremptoires. Voici, par exemple, le résumé des conférences faites sur ce sujet en 1872 par un prédicateur renommé, le P. Félix³. Le socialisme dérive du *Non serviam* de l'ange révolté : il a comme sources l'orgueil et la concupiscence. Nombreux ont été ses précurseurs; Luther a dit « plus de pape! », Voltaire « plus de Christ! » Mirabeau « plus de roi! » Maintenant c'est à la société qu'on s'attaque. La propagande socialiste comprend trois phases : la réforme, la transformation, la destruction. Dans la première on prêche l'amour de l'humanité, en l'opposant à l'égoïsme. Dans la seconde on attaque la religion, la famille, la

1. C'est en 1874 aussi que l'Assemblée vota la loi du 7 décembre, sur la protection des enfants employés dans les professions ambulantes, et celle du 23 décembre, sur la protection des enfants du premier âge.

2. Abelous, *Le christianisme et le problème social*, 1872, in-12.

3. V. *Quatrième conférence du R. P. Félix sur le socialisme, à Toulouse, le 21 mars 1872*. Cf. P. Félix, *Le socialisme devant la société*, 1878.

propriété. Dans la troisième on exalte, au lieu de l'amour, la haine de tout ce qui existe. Le socialisme a pour base une erreur doctrinale. Étant donnée l'existence incontestable du mal, le catholicisme dit : le mal est dans l'homme, par suite du péché originel. Le socialisme dit : l'homme est bon, le mal est dans la société, c'est elle qu'il faut transformer. Même différence dans la recherche du bien qui doit succéder au mal : le paradis est dans le ciel, dit le catholicisme ; le paradis est sur la terre, dit le socialisme, qui enlève ainsi l'espérance à l'homme.

III

Liberté du travail, répression des menées révolutionnaires, tel était donc le programme que les conservateurs présentaient aux ouvriers. Mais tout un groupe catholique le jugeait insuffisant et réclamait, au nom de la religion, une action mieux définie en faveur des classes laborieuses. Ces opinions n'étaient pas nouvelles ; sans remonter jusqu'aux économistes chrétiens du temps de Louis-Philippe, à Morogues et Villeneuve-Bargemont, on peut les trouver exprimées quelquefois sous l'Empire. Un écrivain gallican, Huet, les soutenait dès 1853 ; au moment où l'on proclamait l'opposition irréductible du christianisme et du socialisme, de l'Église et de la Révolution, Huet affirma que les deux doctrines aboutissent aux mêmes conclusions : « l'Église et la Révolution, disait-il, loin de s'exclure, s'appellent mutuellement et ne peuvent désormais régner l'une sans l'autre... Il est temps qu'au-dessus des fausses utopies et des stériles imitations du passé apparaisse enfin le socialisme vrai, spiritualiste, religieux, le *socialisme chrétien*¹. » Un autre gallican, le P. Gratry, dénonça dans plusieurs ouvrages les abus de la spéculation, du capitalisme, et demanda une intervention de l'Église en faveur des pauvres². Un écrivain ultramontain, M. Keller, admettait de la part de l'État une réglementation modérée, pour faire appliquer les lois contre l'usure et contre les spéculations à long terme ;

1. Huet, *Le règne social du christianisme*, 1853, p. 4 et 6. L'ouvrage avait d'ailleurs été écrit avant le 2 décembre.

2. V. Chauvin, *Le P. Gratry*, 1901, p. 299 et 324.

mais il demandait surtout une liberté illimitée pour le catholicisme, liberté des congrégations et des œuvres charitables, liberté de toutes les associations à caractère religieux¹. Des idées beaucoup plus hardies furent soutenues en 1867 par un autre écrivain catholique, J. Bourgeois, dans un livre sur *Le catholicisme et les questions sociales*. Avec une vigueur et une précision remarquables il montra aux catholiques la faute qu'ils avaient commise depuis 1848 en se faisant les défenseurs du libéralisme économique, les fidèles d'Adam Smith et de Malthus ; le triomphe de l'économie politique, disait-il, a produit l'anarchie industrielle avec ses résultats, concurrence effrénée, réduction des salaires, despotisme des compagnies puissantes ; il a engendré la perversion des mœurs, le progrès de l'agiotage, la prodigalité, les mariages mercantiles et le malthusianisme. Le mouvement socialiste a été une réponse naturelle à ces doctrines corruptrices. Entre les deux écoles, les chrétiens doivent chercher leur voie, en se rappelant que la propriété n'est pas le droit d'user et d'abuser ; le propriétaire est un intendant chargé d'administrer des biens dont il rendra compte à Dieu. Les catholiques doivent le dire et l'enseigner, combattre la spéculation financière, étudier de près les questions sociales, et donner l'exemple de la vie sérieuse et utile.

Des idées analogues étaient soutenues par l'école de Le Play. Le mouvement de réaction religieuse qui suivit la Commune donna aussitôt à sa doctrine un regain de force et d'autorité ; les prédictions sinistres qu'il avait faites au milieu de la quiétude béate de l'Empire lui assuraient le prestige d'un prophète. Le nombre de ses disciples s'accrut rapidement, et beaucoup de ceux qui désiraient travailler à la paix sociale, à la restauration de la société par la foi, s'adressèrent à lui. Ainsi naquirent les Unions de la paix sociale qui, ébauchées dès le mois de mai 1871, reçurent leur organisation définitive en 1874. En même temps la Société d'économie sociale reprit ses études et ses délibérations avec une activité nouvelle. La tendance dominante y était conservatrice, et les jugements sur la classe ouvrière assez durs ; un membre, Antonin Rondelet, soutenait, avec de nombreux

1. *L'Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789*, chapitre xvii.

exemples à l'appui, que « la prospérité réelle et la moralité sont en raison inverse de l'augmentation des salaires » ; un autre, Gausсен, revenait fréquemment sur le danger des associations ouvrières, la puissance de l'Internationale, les progrès du socialisme¹. Toutefois d'autres adhérents beaucoup moins craintifs, comme Devinck, plaidèrent la cause des chambres syndicales ; et ce qui rendit les discussions fort intéressantes, c'est qu'on y invita plusieurs fois des personnes compétentes du dehors, voire même des ouvriers ou d'anciens ouvriers, en les priant de donner leur opinion. C'étaient des ouvriers modérés, comme Tartaret, Fribourg, Limousin, mais qui ne craignaient pas de se proclamer républicains socialistes. Ils purent défendre les hommes de leur classe contre le mépris de ceux qui les croyaient bons seulement à subir les bienfaits d'un patronage quelque peu autoritaire. Ce patronage demeurait d'ailleurs le dogme fondamental de l'école de Le Play.

Mais le groupe catholique le plus actif, le plus bruyant, le plus remarqué par la nouveauté de ses doctrines, fut celui qui fonda l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Deux officiers qui avaient pris part à la guerre contre la Prusse et à la répression de la Commune, qui avaient assisté avec douleur à la semaine sanglante de mai 1871, MM. de Mun et de La Tour du Pin Chambuy, voulurent se consacrer à la rénovation de la France par le christianisme. Ils rencontrèrent l'abbé Maignen, qui depuis plusieurs années avait fondé, avec l'aide d'Augustin Cochin, un cercle catholique d'ouvriers au boulevard Montparnasse ; de cette rencontre sortit l'œuvre nouvelle, créée dans la nuit de Noël 1871. Elle grandit rapidement ; son secrétaire général, M. de Mun, parcourut la France, remuant la société catholique par son ardente éloquence, prêchant la régénération des classes ouvrières par l'Église, annonçant que le relèvement national et militaire suivrait le relèvement religieux. Pour résumer ces

1. *Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, IV, p. 2 et 433. « A l'heure actuelle encore, disait Gausсен en 1874, le corps social est infesté du venin socialiste ; et si pour le moment il prend un caractère plus bénin en apparence, cela tient à une seule cause : c'est que, se croyant bien près d'être maîtres, par le nombre, du terrain politique, beaucoup de socialistes sont persuadés qu'ils peuvent tout attendre de l'exercice régulier du suffrage universel. » (IV, p. 438.)

idées, citons, par exemple, le discours prononcé par lui le 22 mai 1875¹. Dans tous nos écrits, dit-il, « vous trouverez tout d'abord un cri de guerre contre la Révolution ». Celle-ci n'est que la suite de la Réforme protestante : « la Révolution n'est pas seulement le crime d'un jour ou d'une époque ; elle est une idée dont les sources sont anciennes, et qui s'appuie sur des racines aussi vieilles que le monde ; elle est l'esprit de négation qui repousse toute doctrine, l'esprit d'indépendance et d'orgueil qui refuse toute obéissance, et sa devise est : *Non serviam*. » A la Révolution il faut opposer le *Syllabus*, qui sera le fondement doctrinal de l'action catholique. Reste à s'occuper spécialement des classes ouvrières : « le bon sens et l'observation des faits m'ont appris qu'il y a des classes supérieures aux autres, et que cette inégalité même est une condition nécessaire de l'ordre social ; mais la religion m'enseigne que la supériorité des uns leur crée envers les autres des devoirs particuliers, que ceux qui sont en haut ont charge de ceux qui sont en bas : charge de leur âme, charge de leur intelligence, charge de leur corps. » Le but de l'Œuvre est « le dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière ».

La société s'organisa fortement². Le Comité de l'Œuvre en devint la tête, sous la surveillance d'un cardinal-protecteur désigné par le pape ; les résolutions étaient exécutées par le secrétariat général. Des rouages nombreux s'y ajoutèrent peu à peu, tels que le conseil de Jésus-ouvrier, chargé de formuler la doctrine. Dans toutes les villes notables des comités locaux, formés d'hommes des classes élevées, devaient créer les cercles d'ouvriers ; pour entrer dans un cercle il fallait être ouvrier manuel, âgé de seize ans, présenté par un membre du cercle ou une personne honorable ; chaque cercle avait son aumônier, sa chapelle. On attirait les prolétaires par divers avantages, des bibliothèques, des logements garnis à bon marché, des institutions économiques, des distractions variées ; tout cela était surveillé avec soin par le groupe dirigeant, auquel le groupe ouvrier devait soumission et déférence. On pensait préparer ainsi des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers, aboutissant à de véri-

1. *Discours du comte de Mun*, t. I, 1888, p. 90 sqq.

2. Pour cette organisation, v. Arvède Barine, *L'œuvre de Jésus ouvrier*, 1879. Sur les origines de l'œuvre, v. de Mun, *Ma vocation sociale*, 1908.

tables corporations; celles-ci comprendraient les patrons d'un côté, les ouvriers de l'autre, avec une commission mixte pour traiter les questions communes ou litigieuses. La corporation fondée au Val-des-Bois, dans la Marne, par un patron catholique, M. Léon Harmel, était le modèle proposé aux industriels chrétiens; l'esprit de l'Église devait inspirer, vivifier toutes ces institutions.

L'Œuvre grandit très vite; en 1876, quand parut l'*Association catholique*, revue destinée à propager son action et ses idées, M. de Mun put annoncer qu'il existait 200 associations d'ouvriers affiliées, avec autant d'associations de personnes dirigeantes. Les représentants de l'Œuvre combattaient vivement le libéralisme économique des autres conservateurs: ainsi l'*Association catholique* débuta par une critique sévère du rapport de Ducarre et de son optimisme excessif. Ce n'est pas qu'elle témoignât de la sympathie aux associations ouvrières dégagées du patronage chrétien; elle en parlait, au contraire, avec une défiance marquée. La corporation chrétienne, voilà son but. C'était également celui que proposait, dès 1865, le comte de Chambord; aussi en 1872, quand celui-ci parut près d'arriver au trône, plusieurs brochures de propagande rappelèrent aux ouvriers que Henri V demandait pour eux la liberté d'association¹. Sur le terrain social comme sur le terrain politique, l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers se rencontrait avec le prétendant légitimiste.

L'activité de cette Œuvre, le talent de ses chefs, ne doivent pas faire oublier une association plus générale destinée à grouper toutes les sociétés catholiques s'occupant des classes ouvrières. Le projet d'une semblable union avait été formé sous l'Empire; un modeste curé de Beaufort-en-Vallée dans l'Anjou, l'abbé Le Boucher, avait eu cette idée; il réussit à réunir le congrès d'Angers en 1858; deux congrès postérieurs, à Paris, puis à Versailles, reprirent la question sans arriver à un résultat décisif. Au contraire, après la Commune on résolut d'aboutir aussitôt. Les anciens membres du congrès de Versailles s'entendirent, l'évêque de Nevers les accueillit, et le congrès de Nevers, en septembre 1871, créa l'Union des associations ouvrières catholiques

1. V. *Le comte de Chambord vis-à-vis des classes ouvrières*, 1872; *La vérité sur la question ouvrière*, s. d. (1872). Un théoricien légitimiste, Blanc de Saint-Bonnet, tient le même langage (*La légitimité*, 1873).

de France. Les 75 membres du congrès déclarèrent fonder une union « dont le but est la propagation des idées chrétiennes parmi les masses¹ ». Un Bureau central devait mettre les diverses œuvres en rapports et leur fournir les renseignements ou les conseils qu'elles lui demanderaient. Un prélat plein de talent et d'activité, Ségur, assura le succès de cette fédération en acceptant la présidence du Bureau central, qu'il conserva jusqu'à sa mort. L'Union tint des congrès annuels, dont le nom même indique le caractère; ce sont les « congrès des directeurs et protecteurs des associations ouvrières catholiques »; la classe ouvrière n'y joue aucun rôle actif, et doit recevoir les instructions et les bienfaits de la classe dirigeante. Dans cette Union, les clercs avaient une prééminence marquée sur les laïques; chaque congrès se réunissait dans une ville épiscopale, sous la présidence d'honneur et le patronage de l'évêque; et l'on s'efforça d'organiser dans chaque diocèse un bureau diocésain, au moyen duquel l'évêque dirigerait et centraliserait toutes les forces catholiques. Les questions économiques, traitées avec soin dans ces congrès, passaient toujours après la propagande religieuse. Ainsi le congrès de Nantes, en 1873, exprima le vœu que « les directeurs des associations ouvrières catholiques s'attachent à développer en elles *l'esprit catholique* militant, parallèlement et au même degré que *l'esprit de piété...* » Au congrès de Lyon en 1874 domina également « le catholicisme militant et intégral² ». L'Union se trouvait donc en harmonie avec l'Œuvre des cercles; celle-ci prenait part à ses congrès, en revendiquant un poste d'avant-garde: « nous sommes les zouaves de l'Union », disait à Lyon M. de La Tour du Pin Chambly.

Ains l'Église et le parti catholique tentaient un grand effort estiné à ressaisir la direction des classes ouvrières; mais celles-ci, peu soucieuses de se plier à ce patronage, repoussaient leurs offres et cherchaient de nouveau à se donner une organisation indépendante.

1. V. l'article du P. Marquigny, dans les *Etudes religieuses*, publiées par les jésuites, août 1874. Sur les origines de l'Union, v. le compte rendu du congrès qu'elle tint à Clermont-Ferrand en 1895. Chacun des congrès annuels depuis 1871 a publié le compte rendu de ses travaux.

2. Marquigny, dans *Etudes religieuses*, septembre 1874, p. 404. V. dans cet article l'entente de l'Union avec l'Œuvre des cercles.

CHAPITRE IX

LE MOUVEMENT SYNDICAL

I

Au lendemain de la Commune les ouvriers ne pouvaient plus guère songer à l'activité politique. A Paris comme en province ils avaient porté le fardeau de la guerre, et bientôt des impôts nouveaux allaient peser sur eux ; de plus, les militants parisiens étaient, pour la plupart, morts, prisonniers ou en fuite. Tout le monde employa ses forces à réparer les pertes subies depuis un an, à combattre la misère menaçante. Heureusement pour les prolétaires, la vie reprenait partout ; la nation, sortie de l'épouvantable crise, se remettait à l'ouvrage, et tous ceux qui manquaient de travail furent bientôt occupés. Certains patrons parisiens contribuèrent même à faire modérer les poursuites contre la Commune, pour que leurs ateliers ne fussent point privés du personnel indispensable¹. Dégoutés de la politique, les ouvriers voulurent au moins utiliser la reprise du travail pour défendre ou faire augmenter leurs salaires ; aussi vit-on se produire quelques grèves, même pendant l'extrême compression qui suivit la Commune. Dès le mois de juillet 1871 il y eut à Paris une grève de cochers ; en novembre, ce fut le tour des bijoutiers du Palais-Royal. Puis vinrent les grèves des mineurs à Brassac et à Sainte-Florine en décembre, à Castres, à Ronchamps et à Saint-Étienne au commencement de 1872. La plus importante eut lieu dans les

1. Barberet, *Le travail en France*, I, p. 15.

bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais ; Thiers la réprima énergiquement, craignant qu'elle ne nuisit à l'emprunt qui allait avoir lieu pour la libération du territoire¹.

Le mouvement révolutionnaire était écrasé, le mouvement gréviste inopportun et dangereux ; alors eut lieu une renaissance du mouvement syndical. Les militants ouvriers, quand la politique leur est interdite, vont, comme l'a dit un de leurs chefs, « se terrer dans les syndicats² ». Cette tendance fut encouragée par plusieurs écrivains, dont quelques-uns étaient issus de la classe ouvrière. L'influence des livres de Proudhon, les résultats médiocres des lois ouvrières essayées par l'Empire les rendaient hostiles à l'intervention de l'État. La grève ne leur plaisait pas davantage : ils se rappelaient combien les coalitions multipliées entre 1864 et 1870 avaient produit de misère sans grand profit. La coopération, au contraire, leur semblait digne d'éloges ; si elle avait échoué en 1868, c'était par la maladresse des directeurs, par l'apathie et l'ignorance des ouvriers ; il s'agissait de la ressusciter avec un esprit plus pratique. Mais, pour constituer la coopération, il fallait commencer par former la chambre syndicale ; l'association ouvrière fut donc le premier objet de leurs efforts. Une pensée politique les guidait aussi : dans la lutte ardente et incertaine engagée depuis 1871 sur le choix du gouvernement définitif de la France, les monarchistes invoquaient sans cesse le péril social, accusant la République de conduire à l'anarchie ; si les ouvriers s'habituèrent aux réunions professionnelles pacifiques, s'ils abandonnaient la voie révolutionnaire, la droite allait perdre l'argument le plus souvent répété par elle devant les électeurs des campagnes. Le mouvement syndical devint donc le remède social préconisé par tous les républicains. Parmi les journalistes qui l'encourageaient, MM. Barberet, Pauliat, Trébois furent des plus actifs ; la *République française*, fondée à la fin de 1871 par Gambetta, leur prêtait son appui, et toute la

1. Ces grèves sont énumérées dans le rapport de Ducarre, p. 112. A propos de la grève des houillères, Thiers télégraphiait en juillet 1872 au préfet du Pas-de-Calais : « ce sont des ennemis de la libération du territoire que ceux qui, dans ce moment, inquiètent les esprits et menacent le crédit de la France. Il faut donc tout de suite les réduire par la force et par la justice. » (*Ibid.*, p. 113.)

2. Vaillant, dans *Almanach de la question sociale*, juin 1897, p. 200 sqq.

presse radicale fit campagne pour les syndicats, soit au nom de la liberté, soit au nom du progrès démocratique.

Les chambres syndicales à Paris n'avaient jamais entièrement disparu; ainsi aux élections législatives du 2 juillet 1871 elles avaient fait un manifeste modéré en faveur de la République et recommandé sans succès quelques candidatures ouvrières¹; mais elles n'osaient guère se réunir sous le régime de l'état de siège. Le 1^{er} janvier 1872, M. Barberet commença, dans le journal radical *La Constitution*, un « Bulletin du travail »; « jusqu'à présent, disait-il en débutant, à cause des malheureux événements de mai dernier, la *Constitution* n'a pas cru pouvoir traiter utilement la question du travail. La chambre fédérale et les chambres syndicales des différentes corporations ouvrières de Paris ayant été désorganisées, les ouvriers ont dû suspendre leurs réunions périodiques. Ils attendent que le calme soit rétabli pour se réorganiser... Le moment est venu de reprendre assidûment l'œuvre interrompue par les rois et leurs courtisans. Le travail doit se garantir contre la tyrannie du capital. » Cet appel d'un journal très lu par les ouvriers parisiens ne tarda pas à être entendu : les imprimeurs en taille-douce, qui s'étaient déjà réunis à la dérobée, s'enhardirent; puis les bijoutiers du Palais-Royal fusionnèrent avec ceux du Temple; la chambre syndicale des marbriers, qui n'avait pas entièrement disparu, se remit à l'œuvre. Chez les imprimeurs-lithographes, divisés en trois groupes rivaux, une fusion s'opéra également et fit naître l'Union lithographique, société de secours mutuels. Enfin les ouvriers des cuirs et peaux, appartenant à onze spécialités différentes, se rendirent à une réunion qui résolut de fonder une coopérative de production. Tout cela s'était fait du 1^{er} au 21 janvier; le branle était donné, les essais d'associations commencèrent de divers côtés, souvent sans résultat. Le *Rappel*, reparu après une suspension de quelques mois, contribua de son mieux à propager ce mouvement; il attendait beaucoup de commissions mixtes choisies par les patrons et les salariés en cas de litige : « la chambre syndicale, disait-il, c'est la fin de la grève². » Quand la

1. Villetard, *Histoire de l'Internationale*, p. 29. Pour tout ce qui suit, v. Barberet, *Le mouvement ouvrier à Paris de 1870 à 1873, 1874*.

2. 18 avril 1872.

Constitution fut supprimée en vertu de l'état de siège, son héritier le *Corsaire* conserva le Bulletin du travail de M. Barberet. Le mouvement syndical commençait donc, bien timide encore, et dirigé, comme toujours, par une minorité intelligente et remuante; parmi les militants ouvriers qui s'y donnèrent tout entiers, un des plus actifs était le graveur Chabert, vieux révolutionnaire, combattant de juin 48, et doué d'un grand talent de parole. La paresse chez les uns, la crainte chez les autres, paralysaient ces efforts; les corporations les plus avancées, les plus intelligentes, avaient des sociétés de secours mutuels qui, absorbant déjà les cotisations et le temps de leurs membres, nuisaient à la naissance des chambres syndicales. Les promoteurs du mouvement cherchèrent à secouer cette indifférence en fondant la Bibliothèque ouvrière, collection de petits livres destinés à défendre à la fois la politique républicaine et le mouvement syndical. La Bibliothèque avait cette devise : « rien par l'État, tout par l'association, appuyée sur la science et sur l'initiative individuelle et collective¹. » En même temps quelques gérants de coopératives, unis à des hommes politiques et à des théoriciens, formèrent la « Société d'études pratiques pour le développement des associations coopératives »; les deux premières séances furent présidées par Langlois et Tolain. Mais cette société trop bourgeoise n'eut pas grand succès².

Les ambitions du prolétariat parisien ont toujours été grandes; renferme-t-il quelques sociétés organisées, aussitôt ces groupements essayent de s'unir pour donner une direction à tout le mouvement ouvrier. On l'avait tenté en 1850 avec la Fédération ouvrière, en 1869 avec la Fédération des Chambres syndicales; le projet fut repris dès 1872. M. Barberet, avec Chabert et le statuaire Ottin, prépara un programme pour la nouvelle union; elle devait comprendre les délégués élus par les chambres syndicales; elle travaillerait à l'éducation professionnelle d'après un plan d'ensemble, mais avec des écoles et des cours autonomes; elle s'occuperait de l'apprentissage, du placement gratuit, des

1. Dans cette collection, parurent *Les grèves*, par Barberet; *Les Associations et chambres syndicales*, par Pauliat; *Les Associations ouvrières dans le passé*, par C. Pelletan, etc.

2. V. le *Bulletin du mouvement social*, dirigé par Limousin, qui en devint l'organe (1^{er} mars 1873), et le *Rappel*, 13 août 1872.

arbitrages entre patrons et ouvriers; enfin on aborderait les institutions les plus difficiles à fonder, les sociétés de production et de consommation. Les graveurs, les tapissiers et les marbriers furent les premiers à encourager cet essai, parce qu'on leur promettait une école de dessin; puis de nouvelles adhésions arrivèrent, et l'on créa le Cercle de l'Union syndicale ouvrière. Mais la police ne voulait pas d'un tel groupement; les journaux de droite criaient au péril social : « c'est sous le nom d'Union des Chambres syndicales, écrivait Testut, que l'Internationale est destinée à continuer son œuvre¹. » Trois délégués du futur cercle se rendirent chez le préfet de police qui leur énuméra ses griefs : l'assemblée réunie pour adopter les statuts avait souri en votant l'article qui interdisait les discussions politiques et religieuses; on avait exercé une pression sur la Société d'études pratiques pour le développement des coopératives; enfin le Cercle, malgré les bonnes intentions de ses fondateurs, pouvait constituer un danger pour l'avenir. Il demeura donc interdit². Les promoteurs du Cercle tâchèrent de faire autre chose; ils voulurent fonder une société de crédit mutuel destinée à soutenir les coopératives, et ils en rédigèrent les statuts avec le concours juridique du vieil avocat républicain Dupont de Bussac; mais on ne put aboutir. Ils s'appliquèrent aussi à préparer les élections des conseils de prud'hommes en 1873, mais sans vaincre l'indifférence traditionnelle des électeurs.

M. Barberet demeura le principal représentant du mouvement ouvrier, surtout quand il fit, depuis le 7 janvier 1873, le Bulletin du travail au *Rappel*, qui exerçait alors une influence considérable sur les travailleurs parisiens. Dans ce bulletin, il recommande aux ouvriers de se tenir à l'écart des doctrinaires : « loin d'exalter, dit-il, l'excellence de telle école socialiste sur

1. *Paris-Journal*, 12 mai 1872. V. le récit de la tentative dans Barberet; il accuse un membre de la Société d'études pratiques, nommée plus haut, d'avoir dénoncé le Cercle au préfet de police par esprit de rivalité.

2. Dans la dernière réunion, les organisateurs du Cercle firent la déclaration suivante : « bien loin que les soussignés aient l'intention de constituer une force quelconque pour exercer une action politique, ils déclarent qu'ayant, comme citoyens, tous les droits découlant du suffrage universel librement appliqué, ils croiraient nuire à l'œuvre du Cercle en s'y occupant d'une science qui est bien celle qui nous divise le plus. » (*Rapport d'ensemble des délégués de Vienne*, p. 54.)

telle autre école socialiste, nous nous sommes attaché, au contraire, à ne marcher à la remorque d'aucune doctrine¹. » Les grèves lui paraissent toujours funestes, et il rappelle fièrement que, depuis le début de sa campagne, aucune corporation formée en chambre syndicale n'a cessé le travail². Les ouvriers reçoivent de lui de nombreux reproches à cause de leur inertie, de leur indifférence : ils ont négligé les élections des prud'hommes et n'ont pas soutenu la société de crédit mutuel ; les assemblées des chambres syndicales se tiennent trop souvent dans des salles presque vides³. Pour la coopération, il donne des renseignements, des avis, assiste aux réunions préparatoires, et même essaye de joindre l'exemple au précepte en contribuant à fonder une boulangerie coopérative. Quant aux rapports entre patrons et ouvriers, le rédacteur du *Rappel* s'efforce de les rendre courtois et pacifiques, de multiplier les entrevues entre les chambres syndicales respectives ; il déclare que le travail et le capital doivent se réconcilier⁴.

La propagande faite par le *Rappel* obtint quelques résultats, d'ailleurs modestes. Parmi les patrons il y avait désaccord : l'un d'eux, Havard, président de la chambre syndicale du papier, avait pris l'initiative de la fondation du Comité central des chambres syndicales en 1868. Ce qui réussissait aux patrons lui paraissait également bon pour les ouvriers ; il désirait les voir tous encadrés dans leurs groupements professionnels, ce qui permettrait des négociations entre les deux classes : « que les patrons, écrivait-il, abordent les ouvriers avec le sentiment profond des obligations que leur imposent les conditions que leur a faites la civilisation. » Il organisa dans l'industrie du papier un conseil syndical mixte. Dans la bijouterie, la passementerie, la ganterie, les chambres patronales entamèrent quelques négociations avec les chambres ouvrières ; mais cela demeurait à l'état d'exception⁵. Parmi les ouvriers il y eut quelques essais persév-

1. *Rappel*, 7 janvier 1873.

2. 18 mai 1873.

3. 10 septembre 1873 ; 11 juillet, 17 novembre, 10 et 31 décembre 1874.

4. 6 janvier 1874.

5. Havard, *Les Syndicats professionnels. Chambres de patrons*. S. d. (1874). — *Rappel*, 9 et 23 décembre 1873 ; 2, 20 et 24 avril, 1^{er} mai, 29 octobre, 4 novembre 1874.

rants d'association coopérative : les meilleurs furent tentés par des militants qui, obligés de renoncer à la politique, tournaient leur activité vers d'autres conquêtes. Ainsi en 1873 quelques ouvriers illettrés, soldats de la Commune qui avaient pu échapper à la répression, fondèrent une société de consommation qui devait devenir plus tard une des plus prospères de Paris, l'Avenir de Plaisance. Vers la même époque, le syndicat des mécaniciens parvint à se reconstituer en prenant pour but la création d'ateliers coopératifs¹.

La coopération était pourtant combattue par un groupe ouvrier peu nombreux, mais très actif, le Cercle des prolétaires positivistes. Auguste Comte avait cherché de bonne heure des disciples parmi les ouvriers; dès 1848 il en possédait quelques-uns, par exemple Fabien Magnin, ouvrier menuisier d'une remarquable intelligence. Plus tard se forma un groupe de fidèles, qui s'efforcèrent de répandre la doctrine du maître dans leur classe. Il y avait là des hommes réfléchis, sérieux, dignes d'influence, par exemple un imprimeur, M. Keüfer, et un peintre en bâtiments, M. Finance. Fidèles à la parole de Comte, les positivistes attendaient le progrès, non pas d'une organisation économique nouvelle, mais d'une réforme dans les mœurs. Ils reprochaient à la coopération d'enlever à la classe ouvrière ses membres les plus actifs et de faire perdre à ceux-ci l'avantage si précieux que le maître constatait chez les prolétaires, celui de négliger les préoccupations mercantiles et administratives. Dès 1864 le successeur d'Auguste Comte, Pierre Laffitte, avait publié une circulaire contre les nouvelles tendances coopératives; après 1870 les positivistes renouvelèrent ces attaques, non sans soulever des colères très vives; on s'étonnait aussi de les voir louer la grève, alors impopulaire. La défiance générale pour les doctrinaires nuisait au positivisme dans l'esprit des ouvriers; enfin leur prétention de fonder une religion nouvelle déplaisait à la masse anticléricale².

1. *Mouvement socialiste*, t. II (1899), p. 300 sqq.; IV (1900), p. 740. — A la même époque, il y eut quelques tentatives, sans grand succès, pour ranimer le compagnonnage. Agricola Perdiguiet lança un *Appel aux compagnons* en 1873.

2. V. Dubuisson, dans *Revue occidentale*, 1878, t. I, p. 133 sqq : « la fraternité fut telle que, pendant un certain temps, il y eut quelque courage à ne pas être coopérateur » (p. 170). — M. Barberet critiqua maintes fois les positivistes (par exemple dans le *Rappel*, 10 janvier 1874).

Ce mouvement ouvrier demeurait surtout parisien; les prolétaires de province étaient encore timides et trop surveillés pour oser prendre de semblables initiatives. Toutefois, dès les premiers temps, quelques villes firent exception. A Reims il y eut dès 1871 un comité ouvrier se donnant pour mission « la formation d'une liste démocratique et républicaine, et comme but principal de rechercher et appuyer par tous les moyens légaux les candidats ouvriers¹ ». A Lyon, comme une exposition devait avoir lieu en 1872, les corporations de la ville nommèrent des délégués pour y assister et y participer². A Carcassonne, des grèves importantes amenèrent un essai de coopération³. Les employés de commerce de Dijon, faisant une tentative prématurée, voulurent s'entendre avec tous les syndicats de leur corporation en France⁴. Mais l'indifférence des journaux de province pour les questions syndicales et ouvrières laissait les travailleurs sans guides et sans conseils; à peine quelques feuilles leur donnaient-elles des renseignements, comme la *Tribune* à Bordeaux, l'*Alliance républicaine* à Mâcon, la *Démocratie franc-comtoise* à Besançon⁵.

Les ouvriers parisiens n'oubliaient pas les rapports faits par les délégués de 1862 et de 1867; aussi voulaient-ils en envoyer d'autres aux nouvelles Expositions. Quand celle de Lyon s'ouvrit en 1872, les chambres syndicales étaient encore trop faibles, trop peu connues pour songer à s'y faire représenter; il n'y en eut que trois à Paris qui payèrent le voyage de délégués, celles des tailleurs, des marbriers et des menuisiers en bâtiment. Mais quelques mois plus tard on s'était enhardi; et de nombreuses corporations se préoccupèrent de participer à l'Exposition universelle de Vienne en 1873. Tolain proposa d'abord à l'Assemblée Nationale de voter un crédit pour cet objet; mais il suffit au rapporteur, Target, d'agiter le fantôme de l'Internationale pour faire échouer la proposition; le 24 mars 1873 elle fut rejetée par 387 voix contre 218. Le Conseil municipal, malgré les efforts de MM. Lockroy et Cantagrel, ne fut pas plus généreux. La

1. *Comité des ouvriers. Règlement.* Reims, 1871.

2. *Rappel*, 6 avril 1872. Il y eut en même temps plusieurs grèves à Lyon. (*Ibid.*, 16 mars, 24 avril 1872.)

3. 6 et 18 avril 1872.

4. 14 juin 1872.

5. 6 janvier 1874.

presse radicale, le *Corsaire* en tête, ouvrit alors une souscription ; comme il s'agissait de protester contre une décision de l'Assemblée, de soutenir des ouvriers républicains, ce fut une véritable manifestation politique, et l'on réunit une somme importante ; le gouvernement issu du 24 mai eut beau suspendre le *Corsaire*, les délégués purent aller à Vienne. Nous avons les rapports qu'ils publièrent¹. Rappelons-nous que ces délégués, pas plus que leurs devanciers, ne jouissaient d'une liberté complète ; en 1862 et 1867 le patronage officiel, en 1873 l'état de siège les empêchaient de dire toute leur pensée ; les colères soulevées par la répression de 1871 ne purent se faire jour. Mais certaines idées dominantes reparaissent dans tous les rapports, surtout la confiance dans l'association et l'antipathie contre la grève. Celle-ci leur paraît nuisible pour les salariés comme pour les patrons ; l'association, au contraire, d'abord sous la forme simple de la chambre syndicale, puis sous la forme perfectionnée de la coopérative, sera la source de tous les progrès. Plusieurs déclarent qu'il ne faut point compter sur l'État. Les plaintes sur le sort des ouvriers sont moins amères qu'auparavant : cela tient avant tout à la modération voulue de ces rapports, mais aussi aux comparaisons que leurs auteurs ont pu faire à Vienne ; tandis que les délégués français de 1862 avaient trouvé leurs camarades anglais plus heureux et plus libres qu'eux, ceux de 1873 virent en Autriche des prolétaires moins avancés, habitués à une vie passive par une surveillance étroite. Le rapport d'ensemble, paru plus tard, quand on pouvait parler haut, contient les mêmes idées que les rapports particuliers ; s'il fait davantage appel au concours de l'État, c'est cependant sur l'association coopérative qu'il compte le plus : « le capital-travail d'une main, le bulletin de vote de l'autre, ils (les ouvriers) peuvent, quand ils le voudront, rétablir l'équilibre nécessaire au fonctionnement de l'organisme social². »

1. *Rapports de la délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Vienne*. Ils ont paru par fascicules séparés en 1874 et 1875, avant le *Rapport d'ensemble* qui est de 1876.

2. P. 533.

II

Jusqu'en 1876 la politique, pour les ouvriers, consista uniquement à soutenir le parti républicain¹; bourgeoisie républicaine et prolétariat marchaient d'accord, unis par des passions communes contre la monarchie, contre le cléricalisme, contre la réaction. « Le temps n'est plus, écrivait un philosophe républicain, où quelques socialistes, bourgeois eux-mêmes, en général, ou disciples de bourgeois, étaient assez mal inspirés pour diviser dans leurs écrits la France en deux camps ennemis, celui des travailleurs et celui des détenteurs de l'instrument de travail. Cette division simpliste, qui fut et sera toujours fautive, dans une société libre, devrait en tout cas disparaître, aujourd'hui que la question politique, autrefois résolue, à ce qu'il semblait, dans ses points essentiels, nous revient plus vive et plus ardente que jamais, et prime nécessairement toutes les autres; aujourd'hui que nous voici tous contraints, capitalistes et travailleurs, à combattre pour nos droits, pour nos libertés les plus élémentaires et pour nos consciences mêmes : *pro aris et focis*² ». Un des plus brillants publicistes républicains, Charles Bigot, signalait la décadence des classes dirigeantes, l'hostilité croissante des classes ouvrières contre elles, et concluait en disant : « une seule espérance reste, la réconciliation de la bourgeoisie et du peuple³. » Gambetta, aux funérailles d'Edgar Quinet, déclara que la démocratie nouvelle avait comme devise : *Alliance de la bourgeoisie et du prolétariat*. Plusieurs associations républicaines tenaient le même langage⁴.

1. Les travailleurs, écrivait M. Barberet, supportent leur misère avec calme, parce que le gouvernement s'appelle la République : « le mot est magique sur l'esprit des travailleurs. Ce mirage les fait espérer. » (*Rappel*, 4 janvier 1874.) — Un révolutionnaire parisien se plaignait de ces tendances : « Depuis 1872, écrivait-il, par absence d'entente plus que par manque de convictions socialistes, les ouvriers parisiens ont été les dupes du radicalisme... Ce n'est pas bien difficile à comprendre quand on songe que Paris, qui lit chaque jour 50.000 exemplaires du *Rappel* parce qu'il passe pour être le plus démocratique de ses journaux, ne possède pas un seul journal socialiste. » (Guillaume, III, p. 262.)

2. Renouvier, dans *Critique philosophique*, 1873 (t. II), p. 355.

3. *Les classes dirigeantes*, 1875, p. 310.

4. V., par exemple, le rapport sur l'Internationale, lu en 1872 à la Société républicaine du progrès social et politique. — Vacquerie écrivait, en réponse

Le parti républicain promettait à ses alliés ouvriers trois choses ardemment désirées par eux : l'instruction primaire gratuite, laïque et obligatoire; la libre constitution des chambres syndicales; l'amnistie pour les hommes de la Commune. Le désir d'instruction, souvent exprimé par les prolétaires avant 1870, devint plus vif que jamais après la guerre, et tous les organes de la gauche, dans la presse et à la tribune, l'approuvèrent et l'encouragèrent. L'instruction universelle leur apparaissait comme la base d'un régime républicain, comme la meilleure défense contre le cléricalisme et comme la condition du relèvement national; on répétait volontiers le mot connu sur le maître d'école prussien vainqueur à Sadowa. Le cercle parisien de la Ligue de l'enseignement organisa un pétitionnement pour faire aboutir cette réforme : le 19 juin 1872 on put déposer à l'Assemblée des pétitions portant 847.000 signatures. La liberté syndicale ne rencontrait pas non plus d'opposants parmi les républicains; les chambres syndicales devaient être à la fois des points d'appui pour leurs progrès politiques et des instruments de paix sociale, aidant à remplacer la grève par l'arbitrage. Les journaux radicaux de 1872 et de 1873 reprochent souvent aux ouvriers de ne pas s'associer, de ne pas mettre à profit, en attendant une loi, la tolérance accordée par l'Empire et maintenue par le gouvernement nouveau. La *République française* leur présente un programme complet d'organisation : d'abord les chambres corporatives se formeront isolément, puis viendront les fédérations des divers métiers dans la même ville et des métiers similaires dans toute la France¹. Le journal de Gambetta prédisait ainsi, vingt-cinq ans à l'avance, l'œuvre que cherchent à réaliser aujourd'hui les Bourses du travail et les Fédérations nationales.

Quant aux résultats possibles de ce mouvement d'association, ils sont envisagés d'une manière différente par les deux principaux organes de la gauche, le *Rappel* et la *République française*. Le *Rappel*, nous l'avons vu, considérait la chambre syndicale comme une étape nécessaire avant d'arriver à la coopérative;

au *Journal des Débats* : « Nous nous efforçons, nous les démocrates, de trouver les moyens de concilier le capital et le travail..., et tout à coup, voilà un journal de *conservation* qui viendrait faire du capital une menace au travail! » (*Rappel*, 5 mai 1873.)

1. V., par exemple, 13 août et 26 octobre 1872.

la *République française*, peut-être sous l'influence des positivistes, n'attribue à la coopération qu'une efficacité restreinte, parce que les coopératives sont corrompues trop souvent par le mercantilisme¹; si elle n'approuve pas les grèves, elle considère la faculté de faire grève comme le principal motif de créer des chambres syndicales, comme la principale garantie des ouvriers contre les abus de pouvoir des industriels². Les deux journaux s'accordent à recommander les commissions mixtes, les arbitrages, les concessions réciproques. L'homme le plus écouté par les républicains à propos des questions ouvrières, l'ancien maçon Martin Nadaud, profite de son long séjour en Angleterre pour faire connaître et proposer comme modèles aux ouvriers français les Trade Unions, avec leur belle organisation, leur forte discipline et leur prévoyance financière³. Il n'y a qu'un domaine où la *République française* désire l'accroissement des pouvoirs de l'État : elle veut lui attribuer la possession des transports. Toutes les feuilles républicaines d'ailleurs prenaient la protection des employés de chemins de fer, et parfois réclamaient pour leur rendre justice une nouvelle section dans le conseil des prud'hommes; le journal de Gambetta en particulier signalait sans relâche les abus des grandes Compagnies et dénonçait la féodalité financière⁴. Non pas qu'il réclamât le retour immédiat des chemins de fer à l'État, puisque le public français n'était point préparé à cette idée; mais cette solution lui apparaissait comme devant être un jour le régime nécessaire de la France républicaine⁵.

Pour l'amnistie, la gauche la considérait comme une satisfaction due à ces ouvriers parisiens qui la soutenaient sans relâche, à ces révolutionnaires qui s'étaient levés pour défendre la République. Si les divers groupes de gauche différaient d'avis sur l'opportunité d'un débat parlementaire à ce propos, tous, même le centre gauche, repoussaient une répression excessive, blâmaient les exécutions capitales; la plupart souhaitaient la fin

1. 28 mai, 13 août 1872.

2. 10 avril, 13 août 1872.

3. Ces articles ont été réimprimés à la suite des *Discours de Martin Nadaud*, I, 1884.

4. 7 et 12 novembre, 14 décembre 1871; 3 et 9 janvier, 11 février 1872, etc.

5. 8 janvier, 4 mars 1872.

de l'état de siège et encourageaient les souscriptions faites pour secourir les familles des détenus politiques¹. La *République française*, dans son premier numéro, montrait que parmi les soldats de la Commune arrêtés ou tués, il y avait presque autant de bourgeois que d'ouvriers : « c'est cette union dans le malheur, disait-elle, qui, malgré les horreurs de la lutte et les fureurs des derniers jours, sauvera la République de son plus mortel danger, la haine des classes, qui empêchera l'abîme de se creuser plus profondément entre les ouvriers et la bourgeoisie républicaine. »

Les républicains de l'Assemblée Nationale proposent, en somme, des réformes pratiques et immédiatement réalisables; pas plus que la droite, ils ne veulent une intervention excessive de l'État; le socialisme communiste ou révolutionnaire ne leur inspire qu'aversion et dédain. La *République française*, répondant au *Moniteur universel* qui signalait dans le socialisme la grande cause de faiblesse pour la gauche, disait le 10 novembre 1871 : « le *Moniteur universel* ne veut pas parler sans doute des sectes, des écoles, des systèmes, quelle qu'en soit la dénomination, dont des gens qui n'étaient pas tous des républicains ont amusé, depuis quarante ou cinquante ans, la misère du peuple. Qui a jamais cru que ces choses-là fussent un danger sérieux? Un gouvernement n'a rien à faire avec elles; il ne lui convient ni de les ignorer ni de s'en préoccuper. » L'opposition républicaine insistait là-dessus pour rassurer les masses contre le péril sans cesse annoncé par les monarchistes. Gambetta surtout s'efforça de dissiper les préventions de ce genre; d'ailleurs les systèmes vagues, les bouleversements sociaux déplaisaient à son esprit positif. En 1871, invité au congrès que la Ligue de la paix et de la liberté allait tenir à Lausanne, il refusa par une lettre qui re-

1. Rappelons ce qu'un futur éducateur républicain, Élie Pécaut, écrivait après la Commune sur les insurgés : « ils vivaient côte à côte avec nous, au sein de la même ville; nous les voyions, chaque jour, construire nos maisons, façonner nos meubles, ciseler nos bijoux, servir à nos besoins de commodité ou de luxe; mais entre eux et nous qu'y avait-il de commun? Quel intérêt prenions-nous à leur vie intime? Quand avons-nous essayé de la mêler à la nôtre et de partager avec eux le meilleur de notre subsistance spirituelle, notre expérience, notre savoir, nos jouissances d'art, notre idéal moral, enfin tout ce qui fait vivre? » (*Congrès international de l'éducation sociale*, 1901, p. 455.)

poussait le cosmopolitisme¹. Lors de sa grande tournée politique à travers la France en 1872, il tint le langage d'un démocrate ardent, mais opposé à tout socialisme. Son discours du Havre, le 18 avril 1872, contenait des explications très précises. Le but à poursuivre maintenant, dit-il, c'est de faire la nation armée et la nation instruite. La génération qui suivra pourra « poursuivre les conséquences les plus extrêmes du principe de la solidarité humaine »; mais le moment n'est pas venu. « Tenons-nous en garde contre les utopies de ceux qui, dupes de leur imagination ou attardés dans leur ignorance, croient à une panacée, à une formule qu'il s'agit de trouver pour faire le bonheur du monde. Croyez qu'il n'y a pas de remède social, parce qu'il n'y a pas une *question sociale*. Il y a une série de problèmes à résoudre, de difficultés à vaincre, variant avec les lieux, les climats, les habitudes, l'état sanitaire, problèmes économiques qui changent dans l'intérieur d'un même pays; eh bien! ces problèmes doivent être résolus un à un, et non par une formule unique... Il n'y a pas, je le répète, de panacée sociale, il y a tous les jours un progrès à faire, mais non pas de solution immédiate, définitive et complète. »

Cette formule si catégorique, « il n'y a pas une question sociale », souleva les protestations de Louis Blanc. Il y a une question sociale, écrivait-il au *Rappel*, « la question suprême de savoir si la loi des transformations sociales est accomplie..., s'il n'est pas conforme à la justice qu'il y ait place pour tous au banquet de la vie..., si le prolétariat n'est pas la dernière forme de l'esclavage, et enfin si ceux qui ont cessé d'être esclaves, puis d'être serfs, ne doivent pas un jour cesser d'être prolétaires ». Certes, le remède n'est pas trouvé, ajoutait Louis Blanc; mais il ne faut pas décourager les recherches sous prétexte d'utopie, surtout il faut rappeler à la bourgeoisie l'existence de ce problème : autrement, si elle s'endort dans une indifférence égoïste, le prolétariat ne songera aussi qu'à lui-même en préparant son émancipation². — D'ailleurs le vieux doctrinaire, tout en réser-

1. « J'aime trop mon pays pour sacrifier une partie quelconque de sa prospérité ou de sa force à un système, si généreux qu'il soit ou qu'il paraisse. » (*Indépendance belge*, 2 octobre 1871.)

2. *Rappel*, 24 avril 1872.

vant l'avenir, s'accordait avec Gambetta sur la politique présente. Une conférence écrite par lui en 1872 expose le programme du parti radical : on y voit figurer l'amélioration physique, intellectuelle et morale du sort de tous, l'instruction primaire gratuite, l'impôt unique, la protection pour tout effort tendant à garantir au prolétariat le droit de propriété. Mais après ces formules un peu vagues il recommande la modération, la soumission à Thiers, en un mot une politique républicaine conservatrice tout à fait semblable à celle de Gambetta¹. Le langage de celui-ci rencontra de nombreuses adhésions. M. Yves Guyot, à propos de ce débat, disait de Louis Blanc : « il croit au miracle social, il croit au pontificat politique... Quant à nous, nous ne rêvons pas le bonheur du Paraguay sous la domination des jésuites². » Renouvier approuvait le discours du Havre et ajoutait : « si, en constatant l'existence de la question sociale, on veut quelque chose de plus que de faire appel à la liberté, soit pour produire de nouvelles et plus justes associations que dans le passé, sous le régime légal commun, soit pour modifier ce régime en ce qui touche des faits sociaux déterminés, et des droits qui manquent, c'est qu'on pense toujours au fond à la transformation de la société, du jour au lendemain, par acclamation ou par décrets³. »

En somme, la question politique dominait tout : républicains bourgeois et ouvriers ajournaient les questions irritantes pour fonder le gouvernement de leur choix⁴. Leur sagesse fut récompensée par la victoire ; l'Assemblée Nationale organisa la République, et la nouvelle Constitution fonctionna en 1876, quand on élut pour la première fois le Sénat et la Chambre des députés. A ces élections, le pays était appelé à se prononcer pour ou contre le régime nouveau ; c'était le problème essentiel, qui fit

1. L. Blanc, *Le parti qu'on appelle radical*, 1872, in-8.

2. V. le *Radical*, 25 et 29 avril 1872. Il trouvait d'ailleurs Gambetta un peu trop timide.

3. *Critique philosophique*, I, p. 216. — Un des rares discours théoriques sur la question sociale prononcés à l'Assemblée Nationale fut celui de M. Naquet, le 28 janvier 1875 ; il la disait résolue pour les campagnes depuis 1789, et voyait dans l'association le moyen de la résoudre pour les ouvriers des villes.

4. D'après Kropotkine (*Autour d'une vie*, p. 399), Gambetta et M. Clemenceau, pour prévenir une restauration, avaient couvert la France de comités où figuraient beaucoup de membres de l'Internationale. Je n'ai rien trouvé qui confirme cette assertion.

laisser de côté les questions ouvrières. Aussi les candidatures de classe n'eurent-elles aucun succès. On les avait essayées à Paris depuis 1871; Ottin s'était présenté au Conseil municipal en 1872, on avait parlé d'une candidature ouvrière contre Charles de Rémusat en 1873, mais tout cela ne comptait pas. Quand il s'agit de former le Sénat, Vacquerie proposa dans le *Rappel* que sur les cinq sénateurs de la Seine il y eût un prolétaire. L'idée parut d'abord bien accueillie, et plusieurs candidats ouvriers se présentèrent devant les délégués sénatoriaux : un seul, le typographe Coutant, se déclarait nettement socialiste et laissait de côté les questions politiques. Mais Tolain, qui avait dit : « suis-je ouvrier ou homme politique? je n'accepte pas la division », fut élu avec M. de Freycinet, Hérold, Victor Hugo et Peyrat; il eut 136 voix, tandis que le plus favorisé des candidats de classe en obtenait 32¹.

On pouvait s'attendre à un résultat différent pour la Chambre. Le suffrage universel ferait-il triompher des candidatures ouvrières ou communistes? Les journaux de droite l'annonçaient, le souhaitaient presque, tant ils mettaient d'ardeur à dénoncer le péril d'extrême gauche. A Belleville, un candidat ouvrier, Donnay, se présenta contre Gambetta : son programme comportait d'ailleurs surtout les réformes politiques demandées par les radicaux intransigeants, avec l'impôt sur le capital; l'échec fut complet². Aux élections complémentaires, Chabert, si connu du monde syndical, se porta dans le XVII^e arrondissement avec l'appui des intransigeants contre Pascal Duprat, et ne réussit pas mieux. Un autre ouvrier, Habay, soutenu par plusieurs hommes politiques dans le XIII^e arrondissement, échoua grâce aux prolétaires, toujours pleins de défiance contre un camarade qui voulait s'élever au-dessus d'eux³. Un peu plus tard, une candidature ouvrière fut posée à Bordeaux; quelques-unes des principales chambres syndicales de France, par une initiative toute nouvelle, s'entendirent pour l'appuyer et fournir de l'ar-

1. *Rappel*, 29 octobre 1875; 2, 23 et 28 janvier 1876.

2. V. les *Droits de l'homme*, 13 février 1876. Gambetta eut 11-589 voix, Donnay 1-490. Quelques réfugiés de Genève adressèrent en vain aux électeurs des lettres publiques. (Guillaume, III, p. 315.)

3. Barberet, *Le travail en France*, V, p. 111.

gent; le résultat ne répondit point à leurs espérances¹. Les candidatures de socialistes bourgeois ne rencontraient pas un meilleur accueil. La principale fut à Paris celle d'Accolas à une élection partielle dans le VI^e arrondissement, avec un programme qui réclamait l'abolition des armées permanentes, l'impôt unique et progressif, le « remaniement de nos lois de propriété en vue de ramener la propriété individuelle à sa seule source légitime, le travail »; il n'eut qu'un petit nombre de voix. La nouvelle Chambre comprenait, à côté des républicains modérés, divers groupes appelés radicaux; les radicaux « intransigeants » qui différaient d'avis sur l'opportunité de l'amnistie, avec les radicaux désormais qualifiés d'opportunistes, n'avaient presque pas abordé la question sociale dans leurs professions de foi. Les ouvriers, comme en 1863 et en 1869, avaient donné leurs voix aux candidats avant tout républicains.

Cela ne les empêchait pas de déployer à ce moment-là même une grande activité. Les grèves redevenaient fréquentes, malgré la campagne menée contre elles par les coopérateurs. Et deux questions, à Paris surtout, préoccupaient les chambres syndicales : l'élection des prud'hommes et la délégation de Philadelphie. Elles présentèrent des listes pour le renouvellement des prud'hommes, sans réussir à diminuer le nombre des abstentions. A Philadelphie, l'Exposition universelle fournissait l'occasion d'envoyer une nouvelle délégation ouvrière. Dès le 20 février 1875, le *Rappel* invitait les ouvriers à s'y préparer sans rien demander à l'État. Une commission ouvrière se forma, secondée par les députés et les journaux républicains : la souscription qui fut ouverte rencontra peu de générosité chez les travailleurs; il faut dire à leur décharge que la souscription faite à la même époque pour les inondés du Midi recueillait dans les faubourgs des sommes très élevées. Pour ranimer le zèle des prolétaires, Victor Hugo et Louis Blanc donnèrent au Château-d'Eau une grande conférence, où Louis Blanc fit un discours purement pratique sur la nécessité de suivre le progrès industriel et commercial. Les dons particuliers ne suffisant pas, on s'adressa aux corps élus; le Conseil municipal, qui avait refusé une subvention pour

1. Trente villes avaient ainsi participé aux frais de l'élection. (*Mot d'ordre*, 20 août 1877.)

Vienne, donna 30.000 francs sur la proposition de M. Clemenceau. Puis la nouvelle Chambre vota 100.000 francs; c'était le don de joyeux avènement de la majorité républicaine à ceux qui l'avaient soutenue, c'était aussi une promesse de reconnaissance officielle pour les chambres syndicales. Mais le Parlement, tout en acceptant que les délégués fussent désignés par leurs camarades, avait confié au ministre de l'agriculture et du commerce leur nomination définitive. Cette réserve causa une grande émotion dans les chambres syndicales : on attendait à leur liberté, à leur dignité. Quand le gouvernement eut promis de ratifier les choix faits par elles, deux partis se formèrent parmi les ouvriers, si bien qu'il y eut deux délégations, l'une approuvée et subventionnée par le ministère, l'autre complètement libre. Cela montrait combien l'esprit d'indépendance et de défiance demeurerait vif chez les militants, que le gouvernement fût républicain ou non.

Les rapports faits par les deux délégations contiennent les vœux habituels déjà formulés antérieurement; seulement les auteurs, n'étant plus retenus par les mêmes motifs que leurs devanciers, ne craignent pas d'exprimer des idées plus hardies; on y voit l'esprit syndical modéré, qui dominait depuis 1872, faire place aux tendances révolutionnaires qui allaient bientôt s'afficher partout; il y a des rapports modérés et d'autres presque violents. La délégation lyonnaise réclame tout d'abord les réformes politiques, droit de réunion et d'association, liberté municipale, liberté de la presse, séparation de l'Église et de l'État, instruction primaire gratuite; tous les rapports faits par elle recommandent les chambres syndicales, les efforts vers l'association et l'enseignement professionnel. C'est donc le langage habituel des syndicaux. Tout autre est le ton de la délégation libre des mécaniciens de Paris¹. Elle explique fièrement le refus de l'argent de l'État : « vous avez repoussé, dans la plénitude de votre volonté, toute idée de participer à ce crédit, parce que vous aviez compris que l'intervention de l'État en ces matières implique constamment, et quoiqu'on en use, une tentative d'absorption et des attaches officielles... » Elle réclame pour l'avenir

1. V. *Exposition de Philadelphie. Rapports de la délégation ouvrière lyonnaise*, 1877, in-8; *Délégation ouvrière libre. Mécaniciens*, 1877, in-8.

la disparition complète du salariat. Mais le rapport, comme ceux de Vienne, déclare les grèves inefficaces, approuve les essais coopératifs, et reconnaît que l'ouvrier américain n'a pas une situation supérieure à celle de l'ouvrier d'Europe. Cette dernière constatation, faite par tous les délégués, devait en pousser plusieurs vers les idées révolutionnaires, en leur montrant que le régime républicain ne suffisait point à guérir les maux du prolétariat. Quant aux derniers rapports sur Philadelphie, composés deux ans plus tard, nous verrons qu'ils portent déjà la marque du collectivisme récemment importé en France.

Tandis que les délégués ouvriers se préparaient à partir pour Philadelphie, la Chambre était saisie d'une proposition de M. Lockroy sur les chambres syndicales; le moment lui paraissait venu de les soustraire au bon plaisir administratif, de leur assurer la reconnaissance légale. La tolérance promise en 1868 n'empêchait pas leur existence d'être toujours précaire : ainsi un arrêt de la Cour d'appel de Lyon, le 28 mai 1874, avait condamné l'Union des ouvriers sur métaux¹. Et le gouvernement, s'il permettait la formation des chambres syndicales dans chaque corporation, interdisait le plus souvent les réunions de plusieurs corporations ensemble². M. Lockroy, dans son projet, leur assurait la liberté légale, à condition que les syndicats (c'est vers ce moment que ce dernier terme commence, dans l'usage courant, à remplacer les « chambres syndicales ») feraient une déclaration et donneraient la liste de leurs membres. Cette proposition, qui émut beaucoup les milieux ouvriers, rencontra des adhésions et des critiques également passionnées.

Un autre sujet vint absorber l'attention des prolétaires militants. Le journal *La Tribune*, fondé en 1876 par un des apôtres de l'association coopérative, M. Trébois, s'était donné pour double mission de combattre le cléricisme et de favoriser le mouvement ouvrier; le rédacteur chargé de suivre ce mouvement était M. Pauliat, aussi connu que M. Barberet dans les groupes syndicaux. Le 19 juin 1876, après le départ de la dél-

1. Paul Pic, *Traité élémentaire de législation industrielle*, 2^e édit., 1903, p. 224.

2. On interdit aux délégués revenant de Philadelphie de se réunir pour faire le rapport d'ensemble, et aux corporations de se réunir pour leur offrir un banquet. (*Association catholique*, t. II p. 462 sqq.)

gation pour Philadelphie, la *Tribune* proposa de convoquer à Paris un congrès ouvrier. L'idée fut bien accueillie, et les syndicats parisiens constituèrent bientôt un comité d'initiative. Celui-ci, dans ses circulaires, exprima les idées qui allaient dominer au congrès. Il écarta la politique : « il n'y sera question que des intérêts immédiats du Travail. » Il écarta les membres de la bourgeoisie : « le prolétariat sera sûr, au Congrès, d'être en famille et chez lui. » Enfin il écarta l'intervention de l'État : « dégagés de la tutelle de l'État, les travailleurs entendent faire eux-mêmes leurs propres affaires et ne réclament que la liberté de réunion et d'association comme le seul moyen d'équilibrer, dans la production et la consommation, les rapports entre le capital et le travail¹. » Comme les violences possibles des orateurs excitaient les craintes des républicains et les menaces des monarchistes, on prit diverses mesures pour assurer le calme ; le prolétariat se défiait encore tellement de lui-même qu'on résolut de supprimer toute discussion improvisée : il n'y aurait sur chaque question que des rapports écrits. La séance d'ouverture se tint le 2 octobre à la salle d'Arras : 360 délégués présents, dont 255 de Paris et 105 des départements, représentaient, d'après les rapports, 1.100.000 travailleurs. Les délégués occupaient le milieu de la salle : sur les côtés siégeaient à gauche les invités du congrès, à droite les journalistes venus en foule à une assemblée telle qu'on n'en avait jamais vu en France. On entendit le rapport du comité d'initiative, qui affirma encore une fois la résolution des ouvriers d'agir seuls : « tous les systèmes, disent-ils, toutes les utopies qu'on a reprochés aux travailleurs ne sont jamais venus d'eux ; tous émanaient de bourgeois, bien intentionnés sans doute, mais qui allaient chercher les remèdes à nos maux dans des idées et des élucubrations, au lieu de prendre conseil de nos besoins et de la réalité². »

Il y avait huit questions au programme : le travail des femmes, les chambres syndicales, les conseils de prud'hommes, l'enseignement professionnel, la représentation ouvrière au Parlement,

1. V. *Séances du Congrès ouvrier de France. Session de 1876, 1877*, p. 10, et 22. La souscription ouverte pour les frais du congrès marcha bien, grâce à l'appui de Crémieux.

2. *Séances...*, p. 42. MM. Barberet et Desmoulins, délégués par des groupes syndicaux, faillirent être exclus du congrès parce qu'ils n'étaient pas ouvriers.

les coopératives, les caisses de retraites et d'assurances, les associations agricoles; sur toutes on présenta des rapports sérieusement préparés. A propos du travail des femmes, les rapporteurs signalent surtout, avec une âpreté où l'on sent bouillonner les colères anticléricales, la formidable concurrence faite au travail libre par les couvents, les ouvriers religieux, qui amènent la dépréciation des salaires. Les chambres syndicales sont approuvées par tous comme un instrument nécessaire de défense; on les veut libres, débarrassées des attaches officielles, et le projet Lockroy est condamné presque unanimement, parce qu'il fait intervenir le gouvernement et la police. Les conseils de prud'hommes sont populaires; on demande pour eux une extension de pouvoirs, une rétribution fixe, et le choix des présidents et des vice-présidents par les conseils eux-mêmes. La question de l'enseignement professionnel occasionne des attaques nouvelles contre le clergé, contre l'éducation donnée dans ses écoles et ses couvents; presque tous réclament d'abord l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque, ensuite un enseignement professionnel qui remplacera l'ancien apprentissage; on insiste pour que le premier soit encyclopédique (on dira plus tard « intégral ») et le second polytechnique. La représentation du prolétariat au Parlement paraît nécessaire, parce que la classe ouvrière n'a pas les mêmes intérêts que la bourgeoisie; seulement les rapporteurs, avec leur défiance accoutumée, rappellent qu'on se corrompt vite dans les assemblées politiques, et ils exigent de tous les candidats une démission en blanc. Sur d'autres questions, comme les caisses de retraites ou l'assurance agricole, on ne présente rien de précis ni de pratique.

Tous les rapports sont généralement pessimistes, et montrent sous le plus triste jour la situation de la classe ouvrière; mais presque tous présentent comme un remède souverain, assuré, l'association ouvrière; autant ils détestent la grève, autant ils recommandent la coopération, sur laquelle plusieurs donnent des renseignements et des conseils minutieux. Un rapporteur, Nicaise, vante également les trois formes de la coopération, en exposant la nécessité de choisir, à côté de bons ouvriers, de bons gérants doués d'aptitudes commerciales; d'autres veulent que l'on commence par la coopération de consommation. Les

chambres syndicales doivent servir de berceau à ses sociétés. La coopération rencontra pourtant un rude ennemi dans M. Finance; il déclara qu'elle transformait les meilleurs des ouvriers en bourgeois uniquement préoccupés de leurs gains et de leurs échéances. La coopération fut quand même reconnue par le congrès comme le but véritable du mouvement ouvrier.

On vanta généralement l'esprit pacifique du congrès, son mépris pour la politique; mais cette indifférence pour les questions qui intéressaient la bourgeoisie dévoilait un esprit d'isolement farouche plutôt qu'une tendance amicale. Souvent les orateurs parlent de l'égoïsme, de la cupidité de la bourgeoisie et tiennent à dire qu'il y a des classes distinctes. Ils ne prêchent pas la révolution violente; quand un délégué bronzier, Hardy, affirme « qu'il importe peu que la France soit petite et l'Allemagne plus grande », on proteste énergiquement; seulement les ouvriers les plus modérés ne comptent que sur eux-mêmes, et non sur la bienveillance des classes riches. On loua aussi chez eux la tendance à écarter l'intervention de l'État. En effet, la défiance contre lui apparaît dans tous les rapports; mais quand les orateurs, abordant une question précise, cherchent une solution réalisable, ils sont toujours obligés de recourir finalement à la loi. Comme le disait le *Temps*, « la nécessité de cette intervention se retrouve au fond de la plupart de leurs plans; mais ils font de continuels efforts pour se le dissimuler à eux-mêmes, tant a été grande l'influence de Proudhon sur le personnel socialiste¹ ». Ainsi l'instruction primaire doit devenir obligatoire; à propos de l'apprentissage, un orateur dit : « si je ne redoutais l'ingérence du gouvernement, quel qu'il soit, à l'égal d'une épidémie », la loi devrait fixer le rapport du nombre des apprentis à celui des ouvriers². Un autre, à propos des retraites ouvrières, demande une caisse nationale, en s'empressant d'ajouter qu'il la propose pour des raisons purement financières, et en réclamant un prélèvement sur le salaire, « pour sauvegarder la dignité de tous³ ».

L'effet du congrès sur le public fut assez grand, mais passager. Les journaux de droite, qui avaient témoigné à l'avance d'une

1. 5 octobre 1876.

2. *Séances...*, p. 221.

3. *Séances...*, p. 465.

frayeur tantôt sincère, tantôt affectée, se montrèrent quelque peu désappointés devant ces délibérations pacifiques; ceux de gauche vantèrent la sagesse et les progrès de la classe ouvrière. Cette sagesse exaspéra les révolutionnaires proscrits. Depuis longtemps ils suivaient avec une inquiétude chagrine le mouvement coopératif, l'essai de rapprochement tenté après 1871 entre la bourgeoisie et le prolétariat. Le journal *L'Internationale*, publié à l'étranger, avait blâmé les projets coopératifs et reproché à M. Barberet de renier les anciennes théories socialistes : « il est vraiment regrettable, écrivait-elle le 29 juillet 1872, de voir les bohèmes du journalisme profiter de l'état de siège pour insulter ceux qui ont planté le drapeau de l'émancipation ouvrière¹. » En 1876 les blanquistes de Londres publièrent une violente brochure, *Les syndicaux et leur congrès*². « Dans la ville de la Révolution, s'écriaient-ils, cinq ans après la lutte de la Commune, sur la tombe des massacrés, devant le bagne de Nouméa, devant les prisons pleines, il semble monstrueux que des hommes aient pu se trouver osant prendre le caractère de représentants du prolétariat pour venir en son nom faire amende honorable à la bourgeoisie, abjurer la Révolution, renier la Commune. » Les communeux reconnaissent l'utilité des chambres syndicales, pourvu que ce soit le commencement d'une organisation de combat, et non un but, une solution. Après quelques sarcasmes contre l'idée coopérative, la brochure concluait ainsi : « le prolétariat français n'est pas désarmé; il sait qu'il n'est, avec la bourgeoisie, ni conciliation, ni trêve possible; un abîme de sang et d'iniquités les sépare. La force décidera. »

Le congrès fut suivi d'un mouvement assez actif d'organisation syndicale; les délégués, à Paris et en province, tinrent des réunions pour résumer les séances et rendre compte de leurs actes. Le ministère Dufaure laissa faire, en interdisant pourtant les réunions de délégués de corporations diverses : il ne faut pas, disait M. de Marcère, « de petits parlements à côté du grand », ni de « représentations de classes³ ». L'arrivée de Jules Simon à

1. Cité par le *Correspondant*, 25 mai 1873.

2. Elle est reproduite en appendice dans Mermeix, *La France socialiste*, 1886.

3. Réponse à une question de M. Lockroy dans la séance du 18 novembre 1876.

la présidence du Conseil parut pleine de promesses ; on prépara la nouvelle assemblée ouvrière décidée en 1876 ; en même temps le congrès de la boulangerie, tenu en avril 1877, inaugurait la série des congrès corporatifs. Mais un mois plus tard, questions syndicales, mouvement coopératif, tout fut oublié : le 16 mai remettait la République en danger. Le ministère de Broglie fit son possible, suivant l'immuable tactique de la droite, pour obtenir des élections conservatrices en invoquant le péril social. Lui et ses partisans se montraient hostiles au mouvement ouvrier. L'Œuvre des cercles catholiques, si favorable aux syndicats mixtes, ne manifestait que défiance pour les syndicats indépendants¹ ; à Lyon, le préfet du Rhône prononça en août 1877 la dissolution de toutes les chambres syndicales. Mais c'étaient là détails secondaires : la question constitutionnelle et surtout le cléricalisme demeurèrent les grands objets du conflit. Le mouvement syndical se ralentit, le futur congrès ouvrier fut ajourné. Thiers écrivait dans le manifeste retentissant qui parut quelques jours après sa mort : « on ne parle plus du socialisme, et on fait bien. On pouvait et on devait parler du socialisme lorsque tous les jours, en France, on discutait le droit de propriété, le droit au travail, l'impôt progressif, l'égalité des salaires, le crédit gratuit et illimité. Ces mots sont à présent oubliés chez nous. » Lors des élections du 14 octobre, les ouvriers socialistes votèrent en masse pour les républicains. A peine connut-on un manifeste publié, à Paris, par la « Démocratie républicaine socialiste de la Seine » ; il contenait, outre les revendications habituelles des républicains radicaux, plusieurs formules révolutionnaires² ; malgré les efforts des journaux de droite, le public n'y fit pas attention.

Quand la nouvelle Chambre se réunit, Fourtou, le ministre vaincu, voulut justifier la candidature officielle en parlant du danger révolutionnaire et socialiste. Il n'eut guère à citer que ce

1. Ainsi en 1876 l'*Association catholique* (t. I, p. 765 sqq.) disait que la délégation de Philadelphie ferait faire aux ouvriers des « comparaisons coupables » entre leur sort et celui des Américains ; elle souhaitait que la Chambre lui refusât le crédit de 100.000 francs. — En 1877, elle approuva le « courage » du préfet du Rhône (IV, p. 255 sqq.).

2. V. ce manifeste dans L. Favre, *Histoire politique de l'année 1877*, p. 634 sqq.

manifeste, ainsi qu'une émeute faite à Montluçon au cri de « Vive la Commune ! ». Cette dernière affirmation fut démentie par le député de Montluçon ; quant au manifeste, les signataires en étaient si peu connus dans le monde politique de gauche que Jules Ferry put déclarer qu'il y avait là une manœuvre policière imitée de l'Empire¹. Le jour où Mac-Mahon se soumit à la majorité républicaine, personne ne se doutait qu'un parti socialiste révolutionnaire allait de nouveau se former en France, et qu'il possédait depuis quelques semaines un organe dans le journal collectiviste *L'Égalité*.

1. Séance du 14 novembre 1877. Parmi les signataires, il y avait de vrais socialistes militants, et l'*Égalité* protesta en leur nom dans son premier numéro ; cependant Jules Ferry n'avait pas complètement tort, puisque la *République démocratique et sociale* cita plus tard (23 février 1879) un agent de la police qui avait signé le manifeste.

CHAPITRE X

LE COLLECTIVISME

I

Nous avons vu que les syndicaux et leurs inspireurs mettaient quelque affectation depuis 1871 à répudier les anciennes doctrines socialistes. Les représentants de ces théories s'en plaignaient avec amertume. Louis Blanc, dans un discours prononcé après le congrès ouvrier, disait que, si les hommes de 1876 avaient réellement perdu la foi de 1848, l'idée de la solidarité, ce serait un énorme labeur intellectuel à recommencer : « est-il nécessaire, ajoutait-il, qu'une idée soit étroite pour être pratique, et manque d'élévation pour être raisonnable¹? » Les ouvriers cependant gardaient leur défiance pour les idées générales. Les anciennes écoles socialistes françaises n'avaient pas tout à fait disparu, mais elles se mouraient lentement; capables encore d'inspirer des réformes, de maintenir autour d'elles quelques disciples tenaces, elles n'avaient plus la force nécessaire pour prêcher une doctrine.

Le saint-simonisme n'existait plus comme école distincte; seuls quelques fidèles conservaient la foi religieuse que leur avait enseignée Enfantin. Un des plus connus, Guérault, s'était, selon la tradition du groupe, rallié à la République en 1870; il lui demanda, comme il l'avait demandé à l'Empire, de faire des

1. *Bulletin du mouvement social*, 15 décembre 1876. Limousin attribuait l'échec des candidats ouvriers en 1876 à l'absence de programme, d'idée; or « les foules ne se groupent qu'autour d'une idée générale à la fois simple et compréhensible ». (*Ibid.*, 15 avril 1877.)

réformes sociales, surtout des travaux publics et des écoles primaires¹. Un autre, le financier Isaac Pereire, voulut consacrer ses dernières années à montrer les améliorations possibles. Dans ses brochures, dans son journal *La Liberté*, il préconise de grands travaux accomplis au moyen d'emprunts, la suppression des octrois, des droits sur les denrées nécessaires, et de tout ce qui gêne la circulation; les pertes que va subir ainsi le budget seront compensées par la conversion des rentes, par les excédents de recettes et quelques mesures provisoires. Pereire fonda quatre prix destinés à récompenser des études sur l'extinction du paupérisme, le meilleur système d'instruction publique, l'organisation du crédit et la réforme des impôts; cette dernière devait aboutir à une taxe sur le capital ou bien à l'impôt unique sur le revenu. Le vieux saint-simonien n'oubliait pas la question morale; fidèle aux enseignements de ses maîtres, il s'adressait à la religion et conviait le nouveau pape Léon XIII à réconcilier l'Église avec la civilisation moderne². Le concours ouvert par lui suscita nombre de travaux intéressants, inspirés par des idées fort diverses, mais ils ne rencontrèrent qu'indifférence dans le grand public³.

Si le saint-simonisme après 1870 était défunt, il y avait encore une école phalanstérienne, mais peu nombreuse et peu prospère. Le fouriérisme orthodoxe était en pleine décadence : le congrès tenu par les phalanstériens pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de Fourier le prouva d'une façon évidente. « L'École sociétaire, qui jeta autrefois un si vif éclat, est maintenant un souvenir, écrivait Limousin; elle a été, mais n'est plus⁴. » L'activité subsistait plus grande chez quelques membres dissidents, qui avaient renoncé au système intégral de Fourier pour essayer seulement des associations réalisables. Les uns voulaient organiser « l'association composée », compre-

1. *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1870.

2. Pereire, *Budget de 1877. Questions financières*, 1877; *Budget des réformes*, 1877; *La Question religieuse*, 1878. V. *la Liberté*, 14 mai et 20 juin 1876.

3. Coste (*Les questions sociales contemporaines*, 1886) a résumé tous ces travaux. « Ce que je n'aurais jamais supposé, écrivait un des lauréats, c'est l'indifférence avec laquelle la presse en général et la presque universalité du public accueilleraient les travaux inspirés par ce concours. » (P. 139.)

4. *Bulletin du mouvement social*, 15 novembre 1875. — Cf. *Critique philosophique*, I, p. 49.

nant de nombreuses familles, avec toutes les gradations d'âge, de fortune et d'aptitude; les autres, qui s'appelèrent les garantistes, voulaient créer des banques rurales, ne logeant plus les familles, mais leur fournissant du travail et mettant à leur disposition un magasin de provisions et un restaurant coopératif¹. Les plus actifs parmi ces dissidents furent Godin et Limousin. Godin, sa fortune faite dans l'industrie, avait créé le familistère de Guise, avec un régime savamment organisé pour donner aux ouvriers les avantages matériels et moraux de l'association et pour réaliser tout ce qu'il y avait de possible et d'ingénieux dans la conception du phalanstère; établi en 1859, le familistère ne fut complet qu'après 1870. Godin, élu député à l'Assemblée nationale, prit quelquefois la parole, par exemple pour défendre la loi sur le travail des enfants; d'autre part il publiait de nombreux ouvrages pour exposer les réformes nécessaires. Le régime démocratique, selon lui, devra être complété par le vote des femmes, le renouvellement annuel de la moitié des corps élus et, dans un avenir lointain, le referendum populaire; l'État démocratique fondera l'instruction publique, donnera la liberté aux associations, surtout aux syndicats professionnels, et organisera la mutualité nationale, c'est-à-dire l'assurance mutuelle, dans chaque commune, contre la maladie, la vieillesse ou l'incapacité de travail. Pour subvenir à ces dépenses, Godin réclame l'hérédité de l'État: celui-ci recueillera la succession de ceux qui n'ont pas d'héritiers directs ou testamentaires; aux autres, il demandera une part déterminée selon la valeur de l'héritage, ce qui revient en somme à un impôt progressif sur les successions. Godin soutint ces idées jusqu'à sa mort, tout en recommandant aussi la réforme des mœurs et la lutte contre l'égoïsme².

Limousin, ancien ouvrier qui avait un instant figuré parmi les premiers membres de l'Internationale, fonda le *Bulletin du mouvement social*; ce fut de 1873 à 1875 le seul organe périodique entièrement consacré aux questions ouvrières. L'écrivain

1. *Association catholique*, III, p. 580 sqq.

2. Godin, *Le gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être*, 1883. Une revue rédigée au familistère, *Le Devoir*, a publié jusqu'en 1906 de nombreux documents biographiques sur Godin, réunis aussi en volumes.

se déclare socialiste, le socialisme consistant pour lui à repousser le « laisser faire, laisser passer », à réclamer l'intervention de l'État¹. Le congrès ouvrier de 1876 lui paraît pousser beaucoup trop loin la défiance envers le gouvernement. Par contre, les révolutionnaires tels qu'il les voit dans les derniers congrès de l'Internationale ne lui inspirent que dédain. Grand partisan de la coopération, il tâche de la rendre pratique et utile; son but, dira-t-il plus tard, est d'imiter en économie politique ce que Gambetta fait en politique, d'inaugurer un « opportunisme socialiste² ». Les réformes que doit faire la République, d'après lui, se rapprochent de celles que désirait la gauche; elles furent énumérées dans le programme que les socialistes garantistes, c'est-à-dire ses amis et lui-même, rédigèrent avant les élections législatives de 1876. C'étaient l'abolition de la loi de 1791, l'institution des invalides du travail, la réorganisation des prud'hommes, le développement de l'arbitrage, l'extension aux ateliers des lois sur les logements insalubres, et diverses réformes politiques³.

Modération, réformes pacifiques, développement des associations ouvrières, voilà ce que recommandaient surtout les partisans des vieilles écoles; les disciples de Proudhon, Langlois et Tolain, parlaient dans le même sens, et la plupart des républicains politiques se trouvaient d'accord avec eux. Les radicaux avancés ou intransigeants repoussaient, eux aussi, l'intervention excessive de l'État; dans le journal qui représenta leurs opinions en 1876, *Les Droits de l'homme*, Sigismond Lacroix, soutenant une candidature ouvrière, écrivait : « quel meilleur moyen de détourner l'esprit des ouvriers des utopies, que de les appeler sur le terrain pratique? Comment mieux les convaincre que l'État est impuissant à faire le bonheur de tous, si ce n'est en leur faisant une place dans l'État⁴? » Les plus hardis songeaient

1. « La société a-t-elle des devoirs autres que ceux de la protection des personnes et des biens vis-à-vis de ses membres? Ceux-ci ont-ils des droits vis-à-vis de la société? — Oui, répondent les socialistes. Non! répondent les économistes. » (*Bulletin du mouvement social*, 15 août 1876.)

2. *Ibid.*, 1^{er} novembre 1877. Il tenait le même langage aux disciples de Le Play, en déclarant se placer à égale distance des satisfaits et des révolutionnaires. (*Bulletin de la Société... d'économie sociale*, février 1877.)

3. *Bulletin du mouvement social*, 15 février 1876.

4. 12 avril 1876.

à une modification sérieuse de l'impôt; quelques-uns préconisaient l'impôt sur le revenu; un député radical qui était en même temps un grand industriel, Menier, inspiré par M. Yves Guyot, présenta un projet d'impôt sur le capital.

En face de ces théories modérées apparut la nouvelle doctrine communiste venue de l'étranger. L'idée communiste subsistait dans l'esprit des ouvriers français; mais ils étaient incapables de la formuler à eux seuls, puisque les militants la mettaient à l'écart, et le mépris pour toute espèce de théorie la fit oublier pendant quelques années. C'est dans les autres pays que les Français réfugiés l'étudièrent et se convertirent au « collectivisme ». Ce mot, inventé par Colins, entra dans l'usage courant vers la fin de l'Empire; Bakounine l'employa au congrès de Berne en 1868, pour l'opposer au communisme autoritaire d'un Cabet. Un économiste en 1869 désignait sous ce nom le système d'après lequel la production serait confiée aux communes ou paroisses¹. Les socialistes anti-autoritaires, disciples de Bakounine, conservèrent assez longtemps ce terme pour désigner leur doctrine; la section du Locle fut une des premières à l'employer². Mais peu à peu, surtout à partir de 1878, les marxistes, partisans d'une dictature du prolétariat, se servirent du mot « collectivisme » pour opposer le socialisme scientifique, dont ils étaient fiers, au vieux communisme utopique si dédaigné par eux; et ils jetèrent aux successeurs de Bakounine l'épithète d'*anarchistes*³. Ces derniers l'acceptèrent, en ayant soin d'écrire « an-archie » avec un trait d'union, comme l'avait fait leur maître Proudhon; puis ils laissèrent tomber le trait d'union, acceptant volontiers le

1. Bénard, *Le socialisme d'hier et celui d'aujourd'hui*, 1870. D'après lui, le collectivisme a pour modèles le *mir* russe et la tribu arabe (p. 66). Le sens du mot est à peu près le même dans Malardier, *République et socialisme*, 1870.

2. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 31.

3. « Jusqu'à environ 1878, les anarchistes se qualifièrent de *collectivistes*, pour ne pas être confondus avec les communistes autoritaires; mais vers cette époque, la clique marxiste s'empara du mot *collectivisme* et, bruyamment, le fit sien. » (Émile Pouget, *Variations guesdistes*, 1900, p. 3.) — « A ce moment (en 1877), il y avait utilité à distinguer le communisme scientifique sorti de la savante critique de Marx, du vieux communisme utopique et sentimental français... Maintenant, nous écrivons collectivisme ou communisme indifféremment. » G. Deville, *Aperçu sur le socialisme scientifique* (en tête d'un abrégé du *Capital*, de Marx), 1883, p. 9-10. Cf. un article de 1869 cité par Guillaume, I, p. 259.

mot d'anarchie comme une déclaration de guerre à l'état de choses existant¹.

La lutte se poursuivait, en effet, à l'étranger entre les deux partis séparés depuis le congrès de La Haye. Bakounine continua vainement ses efforts pour développer l'Alliance de la démocratie socialiste. Le conseil général de l'Internationale d'un côté, la Fédération jurassienne de l'autre publièrent des écrits pour raconter, chacun à son point de vue, les causes de la rupture; des deux côtés on entreprit de nouveaux congrès. A la fin de 1872 la Fédération jurassienne, soutenue par de nombreuses adhésions dans la Suisse française et dans les pays latins, convoqua le congrès de Saint-Imier, qui formula les principes anarchistes². En 1873 il y eut deux congrès rivaux à Genève; le congrès anti-autoritaire adopta les nouveaux statuts de l'Internationale, qui accentuaient le caractère fédéraliste et l'autonomie des groupes nationaux; il reconnut que pour le moment on ne pouvait pas « donner une solution complète à la question de la grève générale » et recommanda aux travailleurs l'organisation internationale des unions de métier. Le congrès opposé fut si mal préparé que ses patrons naturels, Engels et Karl Marx, ne tardèrent point à s'en désintéresser complètement³. Ce fut le dernier congrès de l'Internationale fidèle aux inspirations de Marx. Les anarchistes, au contraire, maintinrent quelque temps encore leurs sections organisées et continuèrent la propagande. M. Paul Brousse, par exemple, montrait les vices incurables de l'État autoritaire; il faisait aussi la critique du suffrage universel et concluait à l'abstention politique⁴. Des théories aussi absolues mécontentèrent bon nombre de socialistes qui avaient résisté à l'autoritarisme du conseil général, mais qui voyaient dans la conquête des pouvoirs publics un moyen d'action au moins transitoire. Au congrès de Bruxelles en 1874, qui se composait

1. Kropotkine, *Paroles d'un révolté*, p. 99.

2. V. Guillaume, III, p. 4 sqq. Les Français membres de ce congrès étaient Camet, Pindy et Lefrançais.

3. Sur ces deux congrès, v. Guillaume, III, p. 108 sqq. Il y avait cinq délégués français, parmi lesquels Paul Brousse, au congrès libertaire, un au congrès marxiste.

4. Brousse, *Le suffrage universel et le problème de la souveraineté du peuple*, 1874. Sur l'activité anarchiste de M. Brousse dans la Suisse française vers 1876, v. Kropotkine, *Autour d'une vie*, p. 405.

de quelques délégués à peine, le collectiviste belge César de Paepe lut un rapport très étudié sur les services publics; mais le congrès de Berne en 1876 écarta ses vues. Les anarchistes restaient les maîtres dans l'Internationale, mais celle-ci depuis quatre ans n'était plus qu'un fantôme¹. Les marxistes et les anarchistes ou, comme on le disait encore à ce moment, les communistes et les collectivistes, se retrouvèrent en présence en 1877 au congrès international de Gand. Le conflit habituel recommença entre les premiers, dirigés par les Social-Démocrates allemands, et les seconds entraînés par M. Kropoktine. Ceux-ci voulaient que la propriété des instruments de travail passât aux corporations, ceux-là qu'elle revint à l'État; les uns n'admettaient que le procédé révolutionnaire, les seconds y ajoutaient l'emploi du bulletin de vote. Mais les uns et les autres affirmaient la nécessité de la révolution sociale².

Ce rapprochement favorisa le progrès des idées de Karl Marx; les révolutionnaires qui l'avaient combattu au nom de la liberté furent conquis par la puissante logique de sa doctrine. Rappelons en quelques mots l'idée essentielle développée dans le *Capital*. L'histoire de l'humanité, selon Marx, a pour loi dominante la lutte des classes, la guerre de ceux qui possèdent et de ceux qui ne possèdent pas. Cette lutte est plus vive que jamais au dix-neuvième siècle, depuis que les machines ont fourni l'instrument nécessaire à la naissance du régime capitaliste. Ce régime se forme par la concentration industrielle; les capitalistes, maîtres des instruments de production, les prêtent aux prolétaires en imposant à ceux-ci non seulement le travail nécessaire pour leur subsistance, mais du surtravail; ce travail supplémentaire fournit la plus-value qui sans cesse alimente et grossit le capital. Le remède unique est dans le retour des instruments de travail à la collectivité; ce retour se fera par la révolution sociale.

Ce système vigoureux et bien construit avait conquis les ouvriers d'Allemagne; il bénéficia du prestige que donnait à la social-démocratie allemande sa lutte contre Bismarck. Les plus

1. Brousse, *Le marxisme dans l'Internationale*, 1882. Sur ces dernières années, v. Guillaume, t. III et IV.

2. *Bulletin du mouvement social*, 15 octobre 1877. Kropoktine dit que les quelques anarchistes présents à Gand réussirent à déjouer le plan de centralisation des social-démocrates allemands. (*Autour d'une vie*, p. 417.)

instruits et les plus réfléchis des réfugiés français ne tardèrent point à s'en pénétrer. Benoit Malon, si hostile à Marx pendant longtemps, mais déjà collectiviste avant 1870, compléta en exil ses études et ses théories; bientôt il les exposa dans une revue française fondée à Lugano, le *Socialisme progressif*. Plusieurs des Français venus à Londres connurent le penseur allemand et subirent l'influence de cette nature grave et puissante. M. Brousse, l'ancien bakouniste, expulsé de Suisse et venu en Angleterre, noua des relations amicales avec lui. M. Jules Guesde, autre adversaire militant, devint le plus convaincu des disciples¹; c'est lui qui alla porter la doctrine collectiviste en France.

Il fut pourtant précédé par un groupe français ou plutôt franco-belge, celui des collectivistes colinsiens. En 1875, Fr. Borde, élève de Colins, fonda une revue, *La Philosophie de l'avenir*, qui, autorisée d'abord à traiter seulement de questions philosophiques et morales, attendit la fin de l'état de siège en 1876 pour aborder les problèmes économiques. Les colinsiens, qui étaient quelques-uns à peine, entreprirent aussi une propagande orale au quartier latin et fondèrent dans la rue Mouffetard le Cercle d'études philosophiques et sociales. Borde comme son maître veut que la propriété collective et la propriété individuelle coexistent. La première comprendra le sol avec tous les immeubles qui s'y trouvent; la propriété individuelle sera formée par le produit intégral du travail et par l'héritage testamentaire ou direct. Le sol ne sera pas mis gratuitement à la disposition de tous, mais adjugé par enchère aux cultivateurs qui offriront à la collectivité, seule propriétaire, les fermages les plus élevés; les terres fertiles paieront ainsi un fermage plus fort que les autres. Le budget, destiné aux dépenses d'intérêt général, trouvera les ressources nécessaires dans ces redevances et dans un impôt sur les héritages testamentaires².

D'autre part quelques étudiants parisiens, dans des réunions tenues au café Soufflet, discutaient sur les questions sociales et,

1. Sur ses idées anarchistes antérieures, v. les citations de Guillaume, III, p. 40 et 91.

2. V. la comparaison entre ce système et le marxisme, dans une brochure de Borde, *Le collectivisme au Congrès de Marseille*, 1880.

avec l'ardeur de leur âge, allaient droit au socialisme révolutionnaire; parmi eux se trouvaient MM. Gabriel Deville, Marouek, Labusquière, Massard, Émile Gautier¹. Ils furent les promoteurs de la candidature socialiste d'Accolas en 1876; de ce groupe sortit également un manifeste destiné à faire souscrire les ouvriers pour un monument à Michelet : « il y a trop longtemps, disaient les jeunes auteurs, que nous sommes parqués, sinon en droit, au moins en fait, en castes fermées et antagoniques... Il faut affirmer hautement que le travail intellectuel et le travail manuel ont les mêmes intérêts; il faut proclamer effectivement l'équivalence des fonctions; il faut que le prolétariat et la jeunesse républicaine des écoles fassent cause commune². » Mais ces étudiants ne connaissaient pas encore le marxisme. La première réunion peut-être, où cette doctrine fut à Paris l'objet d'un débat régulier, se tint chez les conservateurs. En mars 1876, dans une séance de la Société d'économie sociale, Le Play annonça que ses correspondants d'Autriche demandaient une réfutation de ces théories, à cause de la faveur croissante qu'elles rencontraient dans les pays allemands; ce fut un économiste d'origine étrangère, très au courant des publications allemandes, Funck-Brentano, qui présenta le résumé, puis la critique des principales idées de Karl Marx³. Quant aux révolutionnaires, c'est par M. Jules Guesde qu'ils apprirent à connaître le marxisme.

Le nouveau champion du collectivisme avait collaboré en 1871 avec M. Paul Brousse à un journal de Montpellier; condamné pour un article favorable à la Commune, il avait quitté la France pendant cinq ans jusqu'à ce que sa peine fût effacée par la prescription. A son retour, les *Droits de l'homme*, puis le *Radical* le comptèrent parmi leurs collaborateurs. Il y soutint la politique intransigeante et réclama l'amnistie, sans pouvoir encore exposer d'une manière suivie ses idées socialistes. Écrivain vigou-

1. V. Paul Strauss, dans le *Temps*, 1^{er} mai 1884; Mermeix, *La France socialiste*.

2. *Rappel*, 25 juin 1876. — La même année on trouvait affiché à Roanne un placard anarchiste contenant ces mots : « nous abolirons l'autorité dans l'État, dans l'Église, dans l'argent, dans la terre. » (Cité par l'*Association catholique*, I, p. 412.)

3. *Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, t. V.

reux, orateur éloquent, nature d'apôtre et de lutteur à la fois, M. Guesde allait jouer dans l'histoire du socialisme français un rôle prépondérant. Un publiciste, qui assista en 1880 à l'une de ses conférences, le décrivait en ces termes : « il porte de grands cheveux châtain foncé, une grande barbe de même couleur, ce qui lui donne une allure d'étudiant allemand ; un lorgnon posé sur le nez, quand il parle, complète cette physionomie... Sa voix claire et métallique vibre comme un clairon de bataille, son éloquence est entraînant ; il gesticule en parlant et se penche à la tribune pour magnétiser son auditoire ; il s'exprime dans une langue claire, aux allures scientifiques, en même temps que poétique et imagée¹. » M. Guesde fut bientôt rejoint à Paris par M. Paul Lafargue ; celui-ci déjà connu sous l'Empire, orateur révolutionnaire au congrès des étudiants à Liège en 1865, fondateur d'une section de l'Internationale à Bordeaux en 1870, était devenu le gendre de Karl Marx et considérait le *Capital* comme la Bible des temps nouveaux ; très violent dans ses écrits ou ses discours, mais très versé dans toutes les sciences sociales, il ne tarda pas à devenir le collaborateur habituel de M. Guesde. Les groupes socialistes parisiens allaient recevoir d'eux ce qui leur manquait, une doctrine². C'est pour exposer celle-ci que M. Guesde fit paraître le journal *L'Égalité* en novembre 1877, au moment où la France entière était absorbée par le conflit entre Mac-Mahon et la majorité républicaine réélue en octobre.

II

L'Égalité déclare en commençant qu'elle n'a pas voulu attendre la fin de cette lutte, parce que la classe ouvrière, dont la bourgeoisie libérale demande l'appui, doit poser ses conditions au lieu de se borner à tirer les marrons du feu pour quelques politiciens. Le nouveau journal sera républicain, athée, mais so-

1. Limousin, dans la *Revue du mouvement social* (qui avait succédé à son *Bulletin*), juillet 1880.

2. Un socialiste allemand était venu à Paris avec M. Guesde et contribua de son mieux à préparer cette propagande nouvelle (Mermeix, *La France socialiste*, p. 76). M. Deschanel a parlé d'un émissaire allemand venu à Paris dès 1875 (discours à la Chambre, 20 novembre 1894).

cialiste avant tout : il veut l'égalité, « l'égalité positive des faits et non plus seulement l'égalité fictive et métaphysique des codes ». Pour cela il faut transformer la propriété : « nous croyons, avec l'école collectiviste à laquelle se rattachent aujourd'hui presque tous les esprits sérieux du prolétariat des deux mondes, que l'évolution naturelle et scientifique de l'humanité la conduit invinciblement à l'appropriation collective du sol et des instruments de travail. » Le collectivisme est international et veut unir les ouvriers de tous pays ; donc l'*Égalité* s'intéressera au sort du prolétariat dans le monde entier.

Tous les numéros du journal sont consacrés à l'apologie du collectivisme. Celui-ci, nécessaire pour une juste répartition, l'est à peu près autant pour la production. L'agriculture, par exemple, si peu productive quand elle est pratiquée par les petits propriétaires avec des procédés surannés ou insuffisants, prendra tout son développement par la transformation collectiviste¹. Pour le moment, ce qu'il faut surtout inculquer aux prolétaires, c'est la nécessité de la révolution. La loi des salaires fait que dans le régime actuel toute réforme, fût-elle entreprise avec les meilleures intentions, demeure stérile ou retombe sur les pauvres ; d'ailleurs la bourgeoisie ne veut pas faire de concessions, quoi que pensent beaucoup d'hommes sincères que l'expérience va désabuser². En dehors de la révolution, qu'est-ce qu'on offre aux ouvriers ? La coopération ? elle est parfois dangereuse, souvent impossible, toujours faite pour une minorité seulement³. Le syndicat ? il est nécessaire pour préparer la révolution, et l'on doit travailler à l'organiser ; mais ce n'est qu'un moyen, non un but⁴. La grève ? elle ne mérite pas les anathèmes qu'on lui prodigue, et souvent il convient de la faire, mais sans y attacher une importance trop grande ; elle servira surtout à réveiller les prolétaires, à faire naître chez eux le sentiment de la solidarité. Le travailleur, dira-t-on, possède le suffrage universel. Mais celui-ci n'a pas rendu aux classes laborieuses les services qu'elles en attendaient ; trop souvent la politique élec-

1. *Égalité*, 16 et 23 décembre 1877.

2. 23 décembre 1877 ; 27 janvier, 7 avril 1878.

3. 13 janvier 1878.

4. 30 juin 1878.

torale n'a servi qu'à les duper en les détournant de leur vrai but. On ne saurait nier pourtant que l'ouvrier tient à son droit de suffrage et le considère comme une conquête précieuse; aussi le socialisme doit-il user des élections comme d'un instrument de propagande; l'abstention serait une duperie¹.—Tout en développant ces idées, l'*Égalité* signalait et justifiait les grèves qui se produisaient en France²; elle dénonçait les vices de la société actuelle et encourageait les groupements ouvriers. Le gouvernement de Dufaure ne voulut pas laisser vivre ce journal révolutionnaire; une forte condamnation le contraignit à disparaître en juillet 1878.

Cependant les syndicats ouvriers tenaient à Lyon leur deuxième congrès, que le 16 mai avait fait retarder. L'ordre du jour comprenait à peu près les mêmes questions qu'en 1876, et le congrès les résolut dans le même sens; heureux d'avoir contribué à vaincre la réaction, les délégués témoignèrent de leur attachement pour la République et de leur antipathie contre le clergé, surtout contre ses écoles et ses ouvriers. Ce qui indiqua des tendances nouvelles, c'est l'apparition dans l'assemblée d'une minorité collectiviste fort énergique, avec deux orateurs principaux, Dupire et Ballivet. Dupire, secrétaire de l'association des tailleurs parisiens, blâmait depuis longtemps la défiance des ouvriers contre l'intervention de l'État; au congrès de 1876 il avait présenté un rapport à ce sujet; dans un article publié vers la même époque il indiquait le principe des collectivistes : « ne laisser à l'initiative individuelle que ce qui ne peut être entrepris par l'État³. » A Lyon, Dupire montra combien étaient vaines les espérances fondées sur la coopération: les trois quarts des coopératives ont échoué, dit-il, les autres ont formé de nouveaux bourgeois; le seul remède, c'est que l'outillage et le sol deviennent « les propriétés collectives et inaliénables de la masse ». C'est exigé par la science et par ses lois; car de même qu'il y a des lois physiques et naturelles, il existe des lois sociales, et la science sociale nous les enseigne. « Les prin-

1. 13 janvier, 2 mars 1878.

2. Elle essaya de fonder une souscription permanente pour les grèves, en reprochant aux coopérateurs de les abandonner (24 mars 1878).

3. *Bulletin du mouvement social*, 15 octobre 1876. — V. son rapport au premier Congrès dans les *Séances*, p. 158 sqq.

cipes de collectivisme que je viens de vous exposer, concluait Dupire, ne sont nulle part en discussion, sauf peut-être en France où la confession empêche la vérité de se produire et de se répandre¹. » — Ballivet, mécanicien de Lyon, soutint d'une façon moins doctrinale et plus vive le collectivisme révolutionnaire. Il aborda la question à propos de l'enseignement : « cette grande réforme de l'éducation, dit-il, cette institution de l'enseignement intégral qui doit faire de tout homme un producteur et de tout producteur un homme instruit, ne pourra devenir une réalité que dans une société où règnera l'égalité économique, c'est-à-dire basée sur la propriété collective; et la condition préalable pour l'organisation d'une telle société, c'est la destruction de l'état politique, juridique, militaire et bourgeois par la Révolution sociale². » Ballivet d'ailleurs inclinait vers l'anarchisme et combattait les candidatures ouvrières, approuvées par le congrès presque tout entier. L'intervention dans les luttes électorales, disait-il, nécessitera des compromis, des alliances avec les partis bourgeois, et diminuera l'énergie révolutionnaire; l'important est de former des syndicats, des cercles d'études sociales, puis de fédérer les uns et les autres, « en un mot, de provoquer dans le sein même de la société actuelle l'organisation de la société libre de l'avenir³. » Ce qui devait faire plus d'effet encore, c'était l'adhésion de Chabert, un des principaux militants du prolétariat parisien : « que dans l'avenir, dit-il, la seule doctrine appliquée soit le collectivisme. Je puis en parler par expérience, car j'ai longtemps combattu cette donnée. Mais maintenant que je me suis rendu compte du danger de l'individualisme, je dis avec confiance : le collectivisme, c'est l'avenir⁴. » Néanmoins la majorité resta fidèle aux opinions du congrès précédent; elle manifesta maintes fois l'antipathie contre l'État, l'aversion pour le collectivisme, et vota des résolutions analogues à celles de 1876.

L'*Égalité* avait suivi avec attention les séances du congrès, blâmant les tendances de la majorité, sa sympathie pour des

1. *Séances du Congrès ouvrier de France. Deuxième session, 1878*, p. 431 sqq.

2. *Ibid.*, p. 254.

3. *Ibid.*, p. 339.

4. *Ibid.*, p. 399.

réformes partielles qui ne pouvaient avoir aucun résultat ; mais elle nota les opinions de la minorité, annonça pour elles une victoire prochaine, et termina en disant que le congrès de Marseille en 1879 enregistrerait peut-être le décès du système coopératif¹. Un procès fournit peu après au groupe collectiviste l'occasion de se faire entendre du public ouvrier. Le congrès de Lyon avait résolu de convoquer un congrès international ouvrier à Paris en 1878 pendant l'Exposition universelle ; d'autre part les socialistes, et parmi eux les hommes de l'*Égalité*, voulaient réunir un congrès international socialiste. Le groupe qui organisait ce dernier, déconcerté par quelques arrestations et voyant qu'il ne pouvait se passer des prolétaires, fusionna bientôt avec le premier groupe et fit adopter le titre de « congrès international ouvrier socialiste ». Le gouvernement laissa faire pendant quelques mois les réunions préparatoires du comité d'initiative, puis le 31 juillet 1878 le préfet de police les interdit. Les modérés voulurent un moment renoncer au congrès ; les violents les décidèrent à passer outre, et l'ouverture du congrès fut annoncée pour le 5 septembre, ce qui amena une intervention de la police chez M. Finance et des poursuites contre trente-neuf prévenus². Au procès du 21 octobre, M. Guesde présenta une défense collective qui fut un réquisitoire et un exposé de principes. Le gouvernement, dit-il, vient de montrer clairement qu'il n'y a pas égalité entre les bourgeois et les prolétaires ; on a interdit le seul congrès ouvrier, tandis que « toutes les variétés de la France capitaliste » ont pu librement tenir des congrès internationaux. Voilà donc un point acquis : « nous savons que l'égalité, je ne dis pas économique, je ne dis pas politique, mais simplement civile, que la bourgeoisie n'a cessé de nous donner pour la conquête la plus précieuse de son 89, ne dépasse pas la limite de la classe dirigeante et possédante ». On a voulu frapper le socialisme révolutionnaire ; voyons donc ce qu'il réclame. Il veut un 89 ouvrier : tout ce que le tiers état disait au XVIII^e siècle, le quatrième état peut le dire maintenant ; aujourd'hui comme alors il

1. 17 février 1878. V. aussi le numéro précédent. Elle publia des lettres de Dupire (5 mai, 9 juin 1878).

2. V. *Le Congrès ouvrier international socialiste devant la dixième Chambre*, 1879.

y a privilège parmi les individus, privilège dans les classes, privilège dans les communes, privilège dans les professions. Les socialistes sont accusés de combattre la famille, la propriété, la religion. La famille, au contraire, ils veulent la délivrer; ce ne sont pas eux qui enferment la femme et l'enfant dans les fabriques, ce n'est pas contre eux qu'on a eu besoin de faire la loi de 1874. La propriété, ils veulent la détruire en l'universalisant, comme on a détruit en 1848 le droit privilégié de suffrage, comme on a étendu à tout le monde le service militaire en 1872. La religion, les socialistes la condamnent et font profession d'athéisme. — Peu importaient à M. Guesde et à ses amis les peines que le tribunal infligea aux prévenus; le plaidoyer fut lu dans les ateliers parisiens, leur faisant connaître le nom et le programme du collectivisme.

L'interdiction du congrès avait d'ailleurs causé une vive colère chez les ouvriers d'avant-garde, comme on put le voir dans le premier numéro du *Prolétaire*. Ce journal fut créé, conformément aux décisions du congrès de Lyon, par une société ouvrière, l'Union des travailleurs, qui émit des actions souscrites par les ouvriers; les rédacteurs aussi étaient des ouvriers, auxquels se joignirent quelques actionnaires. Le numéro spécimen parut le 23 novembre 1878. Les fondateurs y annoncent que le journal ne sera pas l'organe exclusif d'une doctrine : « la vérité scientifique, en matière sociale, n'appartient aujourd'hui à aucune école. Des études à peine ébauchées ne peuvent résoudre une pareille question; mais la solution peut naître des recherches faites en commun par les partisans des différents systèmes. » Le caractère révolutionnaire du journal est aussitôt indiqué par un article violent de Prudent-Dervillers contre le projet Lockroy sur les chambres syndicales; puis M. Lavy montre que les ministres, en faisant le procès récent, ont pris nettement la défense de la classe bourgeoise contre la classe inférieure.

Le journal, conformément à sa promesse, accueillit les théories les plus diverses. Les opinions modérées n'y sont pas absentes : C. Deville, par exemple, recommande souvent le mouvement syndical pacifique et les études sérieuses sur des sujets pratiques¹. Le collectivisme agraire est défendu par le colinsien

1. *Prolétaire*, 11 décembre 1878; 10 mai 1879.

Delaporte; « un rédacteur de l'*Égalité* » lui répond en réclamant le collectivisme complet¹. Le positivisme prend aussi la parole avec Boudeau et surtout M. Finance, mais rencontre des adversaires déclarés qui reprochent aux comtistes leur dogmatisme hautain². L'anarchisme a ses champions, Desmars et Lemale, qui veulent l'affaiblissement progressif du pouvoir et l'abstention électorale³. Les rédacteurs les plus notables et les plus actifs du journal, M. Lavy et Prudent-Dervillers, ne sont pas non plus d'accord. Le premier, ancien instituteur, préconise, dans un langage qui peut faire illusion par la violence des mots, des réformes acceptables pour les simples radicaux; il veut que le prolétariat élise des députés bien à lui, qui ne seront pas forcément des ouvriers manuels, car le socialisme ne doit pas écarter les « têtes de colonne », les hommes qui savent parler et penser; prenant encore le mot « socialisme » dans le sens général que lui donnaient les théoriciens français, il demeure partisan de la propriété individuelle; si la bourgeoisie accorde la liberté de réunion, d'association, la liberté de la presse, et les autres réformes politiques nécessaires, « nous marcherons pacifiquement et sans violence, dit-il, vers un avenir économique meilleur⁴ ». Tout autres sont les opinions du tailleur Prudent-Dervillers, le principal défenseur du marxisme dans le *Prolétaire*. Avec un réel talent d'écrivain, il s'applique à montrer que la bourgeoisie, ayant des intérêts contraires à ceux du peuple, ne lui fera pas de bien. « Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que, pour faire un civet, il faut avant toute chose un lièvre, et pour nous affranchir de la tutelle de la classe dirigeante, qui prenons-nous? Des dirigeants⁵. » Le socialisme pratique et pacifique est une puérité digne de prolétaires épuisés par la saignée de 1871⁶. « Obtenir l'égalité sociale sans secousse, sans choc, quel

1. 25 décembre 1878 sqq.; 11 et 15 janvier, 10 mai 1879. Ce rédacteur était M. Guesde.

2. 25 janvier, 26 avril, 4, 11 et 25 octobre, 15 et 22 novembre 1879.

3. 1^{er} janvier, 1^{er} février, 6 décembre 1879.

4. 18 décembre 1878. Un autre rédacteur écrit : « j'ai la chair de poule » en pensant à un régime collectiviste où les chefs pourront venir dire au bout de l'année : le revenu a été faible, vous en supporterez les conséquences (6 mars 1880).

5. 7 décembre 1878.

6. 21 décembre 1878.

doux rêve ! mais aussi quelle absurdité !... L'histoire est là qui nous apprend que jamais les classes privilégiées n'ont abandonné sans résistance une parcelle de leur pouvoir, si minime fût-elle¹. » Et l'écrivain cite maintes fois Karl Marx et M. Guesde à l'appui de ses affirmations. — Cette extrême variété d'opinions rendait les querelles fréquentes et les discussions très vives. Ainsi dans une assemblée générale de l'Union des travailleurs, il y eut un débat passionné au sujet de la propriété collective. M. Lavy la critiqua, soutenu par une minorité qui reprochait aux collectivistes leur esprit sectaire ; mais la majorité entraînée par Chabert, Deynaud et Prudent-Dervillers, adopta le programme collectiviste².

Divers événements favorisaient ce mouvement révolutionnaire. L'année 1878 fut féconde en grèves, et le socialisme trouva là un terrain favorable pour sa propagande ; vers la fin de cette année commença une crise industrielle qui réduisit beaucoup d'ouvriers au chômage : ce furent des recrues toutes prêtes pour un parti d'agitation sociale. Enfin la politique suivie par le gouvernement fournissait de graves sujets d'irritation. Depuis 1871 les ouvriers avaient mis toutes leurs espérances dans le futur triomphe de la République : la République venait de vaincre la réaction, et le ministère de 1878 envoyait comme ses prédécesseurs des soldats pour surveiller et au besoin réprimer les grèves. On pouvait répondre, il est vrai, que le parti républicain n'était pas libre dans son action, avec un Sénat réactionnaire et un président conservateur ; mais au début de 1879 les élections triennales changèrent la majorité du Sénat et Mac-Mahon céda la place à Grévy. Or le nouveau gouvernement ne toucha pas aux questions sociales, et surtout il refusa l'amnistie aux communeux. L'amnistie, voilà la demande répétée sans relâche par tous les républicains avancés depuis la victoire électorale de 1876 ; socialistes et radicaux, tous ceux qui luttèrent contre l'opportunisme en avaient fait leur cri de ralliement ; le ministère consentit à multiplier les grâces, mais refusa l'amnistie plénière. On ne cessa de la réclamer pendant toute l'année 1879. Les partis d'avant-garde aiment à se compter sur le nom

1. 1^{er} janvier 1879.

2. *Prolétaire*, 22 novembre 1879.

d'un personnage populaire, qui apparaît comme le porte-drapeau de leurs revendications; ce personnage fut Blanqui, le vieux martyr de la révolution sociale; on voulut l'arracher à la prison en l'envoyant siéger à la Chambre. Sa candidature échoua d'abord à Paris, puis à Marseille; mais à Bordeaux un groupe révolutionnaire très actif, entraîné par un jeune graveur, M. Ernest Roche, fit élire Blanqui député en avril 1879; si l'élection fut invalidée par la Chambre, elle obligea le ministère à gracier le vieux conspirateur. La joie fut grande chez les militants; le *Prolétaire* célébra la « première élection socialiste » obtenue depuis la Commune¹.

Pendant le collectivisme ne mordait que lentement sur les ouvriers, peu capables de comprendre tout de suite le nouveau système; Paris, décimé par la répression de 1871, parut même quelque temps plus réfractaire que la province². Le mot de socialisme lui-même avait peu d'écho; l'ouvrier parisien disait encore en 1878 : « un socialiste, c'est un blagueur qui nous expose de belles théories et qui n'est plus là quand il faut les appliquer³. » Un ouvrier ébéniste, Chausse, avait posé en 1878 sa candidature au Conseil municipal dans le quartier Sainte-Marguerite, avec un programme qui pour la première fois portait l'en-tête « parti ouvrier » et pour la première fois aussi contenait les revendications collectivistes⁴; il n'eut qu'un nombre de voix insignifiant. Rien ne prouvait mieux cette indifférence que le peu d'empressement des ouvriers à lire le *Prolétaire*. Sans cesse les rédacteurs du journal doivent les gourmander, les supplier pour qu'ils fassent vivre la feuille qui défend leurs droits; si le journal succombe, écrit l'un d'eux, on pourra dire qu'il n'y a pas en France de prolétariat, qu'il n'y a que des valets⁵. Pru-

1. *Prolétaire*, 26 avril 1879. L'*Égalité* avait fait campagne aussi pour Blanqui. Même la *République démocratique et sociale*, journal beaucoup plus modéré, qui continuait la politique de la *Tribune*, se loua de l'élection de Bordeaux (27 avril 1879).

2. V. Chausse, dans le *Prolétaire*, 12 avril 1879. Sur les débuts de la propagande socialiste chez les ouvriers, v. Labusquière, *La troisième République*, pp. 132 et 171.

3. *Prolétaire*, 11 décembre 1878.

4. V. l'*Égalité*, 6 janvier 1878.

5. *Prolétaire*, 25 janvier 1879. Cf. 21 décembre 1878; 29 janvier, 8 février, 20 décembre 1879, etc. — Une autre publication périodique, paraissant par fascicules, les *Cahiers du prolétariat*, ne réussit guère mieux.

dent-Dervillers accuse de cette inertie la propagande syndicale, qui a poussé depuis huit ans les diverses corporations à défendre leurs intérêts particuliers, sans idée générale et sans programme d'ensemble¹.

Les révolutionnaires firent de leur mieux pour secouer cette indifférence. Parmi eux s'étaient glissés, comme toujours, quelques personnages suspects qui avaient des accointances avec la police. L'ardent champion du collectivisme au congrès de Lyon, Dupire, fut signalé comme mouchard et s'empressa de quitter le parti². Les militants qui fondèrent en 1880 un nouveau journal, *La Révolution sociale*, ne se doutaient pas que les capitaux nécessaires venaient pour une part de la préfecture de police³. Quant aux révolutionnaires sincères, leur nombre était si petit que tous marchaient d'accord, quelles que fussent leurs divergences; M. Guesde et ses amis se rencontraient volontiers avec M. Kropotkine et quelques ouvriers anarchistes⁴. Ils employaient tour à tour la parole et la plume. Les conférenciers multipliaient leurs efforts, bien heureux au début quand ils pouvaient réunir une centaine d'auditeurs⁵. Des brochures courtes, faciles à comprendre, servaient aussi la propagande; il y eut même des essais prématurés de brochures spécialement écrites pour les paysans⁶. Nul ne dépassa en activité M. Jules Guesde, le *Deus ex machina* de ce mouvement, comme l'appelait un recueil catholique⁷. Conférences et brochures, tout lui était bon. Un de ses écrits montre que la République est la préface nécessaire de la Révolution, mais n'apporte par elle-même aucune amélioration économique, témoin l'emploi des troupes contre les grévistes : « le prolétariat français finira-t-il par ouvrir les yeux, par comprendre qu'il ne doit compter que sur lui-même, et par s'organiser en conséquence, c'est-à-dire en parti distinct, sur le terrain de la République, bien entendu, mais loin des républicains de la classe dirigeante et contre eux⁸ »? Une autre bro-

1. 8 février 1879.

2. *République démocratique et sociale*, 23 février 1879.

3. Andrieux, *Souvenirs d'un préfet de police*, t. I, p. 340 sqq.

4. Kropotkine, *Autour d'une vie*, p. 419.

5. Kropotkine, *ibid.*

6. V., par exemple, *Socialiste et paysan*, par Maria, 1879.

7. *Association catholique*, VIII, p. 686.

8. *La République et les grèves*, 1878.

chure du même auteur, après avoir exposé les avantages du collectivisme, proclame la nécessité de la Révolution, de la force mise au service du droit : « quant à cette force, il se peut, quoique rien ne permette de l'espérer, qu'elle soit le bulletin de vote, comme il se peut qu'elle soit le fusil » ; d'ailleurs toutes les innovations, tous les progrès se sont faits par la force¹. — Son écrit sur la loi des salaires explique, par des raisonnements minutieux et des chiffres, l'existence de cette loi que Turgot, Ricardo, Say ont reconnue exacte ; dans le régime actuel, toute augmentation de salaire fait hausser les prix, toute amélioration faite par voie budgétaire fait hausser les impôts, toute réforme partielle du salariat est condamnée d'avance². Enfin, dans un *Essai de catéchisme socialiste*, l'écrivain prétend justifier le collectivisme par une étude psychologique de l'homme, de ses facultés et de ses besoins.

M. Guesde entrait en même temps au journal fondé en 1879, *La Révolution française*. La République est victorieuse, disait ce journal en débutant, la forme est acquise ; il reste à remanier le fond, l'organisation sociale. Mais la plupart des rédacteurs écartaient la pensée d'une révolution nouvelle et montraient peu de goût pour l'étatisme : « le minimum d'État et le maximum de liberté », voilà la formule adoptée par le rédacteur chargé du mouvement social³. M. Guesde ne pouvait donc faire l'exposé complet de son système ; il se bornait à glorifier le socialisme d'une manière générale, tout en faisant observer que le parti socialiste français, saigné à blanc après la Commune, était en retard sur les partis semblables formés à l'étranger⁴. Un autre socialiste, Longuet, soutenait des idées contraires et louait le régime fédéraliste, en constatant d'ailleurs le manque de doctrines précises chez les socialistes parisiens : « tant que le socialisme, disait-il, restera à l'état confus, inorganique, il doit redouter la victoire autant que la défaite⁵. »

La propagande incessante des révolutionnaires commençait pourtant à porter ses fruits. Qu'on lise le rapport d'ensemble

1. *Collectivisme et Révolution*, 1879.

2. *La loi des salaires et ses conséquences*, 1881 (daté de 1878).

3. 13 janvier 1879.

4. 25 mai 1879.

5. 4 avril 1879 (sous le pseudonyme de La Rive).

publié par la délégation ouvrière libre de Philadelphie en 1879, et l'on verra la différence avec les rapports datés de 1877. Ce n'est qu'un long cri de guerre contre la bourgeoisie, avec deux refrains, le souvenir de la semaine sanglante et l'appel à la révolution sociale : « le prolétariat, est-il dit dans la conclusion, doit voir dans la bourgeoisie l'ennemi commun ; qu'il ait toujours présente à ses yeux la boucherie humaine de mai 1871¹. » Cet esprit de révolution pénétrait dans les syndicats, provoquant déjà chez quelques-uns des divisions profondes : ceux qui voulaient aller contre ces tendances étaient dits vendus aux patrons ou à la police, et même exclus bruyamment de certains syndicats². La colère causée par l'interdiction du congrès international en 1878 favorisait les violents ; ce fut elle qui prépara leur succès dans le troisième congrès ouvrier tenu à Marseille en 1879.

Marseille a toujours offert un milieu favorable aux idées avancées. La commission d'organisation du congrès s'y trouva composée de révolutionnaires ; un des plus actifs était Jean Lombard, ouvrier bijoutier qui, après s'être formé tout seul, aspirait à devenir homme de lettres ; c'était le type de ces déclassés dans lesquels Blanqui voyait les plus précieux auxiliaires de la révolution³. La commission lança un manifeste significatif. Nous avons, disait-elle, conquis la République, mais sans rien obtenir pour nous : « n'est-il pas temps cependant qu'après avoir mis en déroute les partis déchus, nous constituions le nôtre ? » Le quatrième état doit s'affirmer, puisque la bourgeoisie s'est séparée de lui : « appuyée sur un militarisme effroyable, sur un agiotage insensé, sur une féodalité financière écrasante, sur un système immoral qu'une science fausse, l'économie politique, prétend légitimer, elle rend de plus en plus impossible cette précieuse indépendance des hommes, l'autonomie de leur personne... » Il est temps de s'éveiller pour la résistance : « après la dissolution du congrès international ouvrier de Paris, il est bon de donner par nos délibérations raisonnées aux

1. *Rapport d'ensemble*, 1879, p. 155.

2. Barberet, *Le travail en France*, I, p. 28.

3. V., sur cet ouvrier qui devint romancier, la *Revue socialiste*, août 1891, et Bellot, *Jean Lombard*, 1904.

hostiles, aux indifférents comme aux sceptiques, une de ces leçons sévères dont se souviennent longtemps les peuples et leurs chefs¹. »

Le congrès s'ouvrit le 20 octobre 1879, au milieu de l'agitation qui se poursuivait en faveur de l'amnistie. Les orateurs révolutionnaires étaient des jeunes gens pleins de passion, de colère et d'espoir. M. Ernest Roche, qui avait fait élire Blanqui, arrivait de Bordeaux en triomphateur. M. Fournière, ouvrier bijoutier venu de Paris, commença par reprocher aux Marseillais d'avoir bien accueilli Louis Blanc, le renégat ennemi de la Commune en 1871. L'adresse, d'ailleurs confuse et peu claire, envoyée de Londres par quelques réfugiés augmenta encore l'enthousiasme pour la grande insurrection populaire. Les syndicaux n'avaient pas la même ardeur : « la foi coopérative a en partie disparu », disait l'un d'eux². Le collectivisme rencontra pourtant de nombreux adversaires. Le plus habile, M. Finance, déclara que le droit d'user et d'abuser, dangereux entre les mains de l'individu, serait pire quand la collectivité en disposerait; les sectes collectivistes ne feraient-elles pas bien de se mettre d'accord entre elles avant de proposer une doctrine³? Mais l'antipathie qu'inspirait le positivisme rendait l'intervention de cet orateur nuisible pour sa cause. D'autres combattirent le nouveau parti révolutionnaire. Un délégué de Bordeaux repoussa le collectivisme comme contraire aux sentiments humains : « tel qui se dit prêt à céder aujourd'hui à la collectivité le peu qu'il possède, serait d'un tout autre avis lorsqu'il s'agirait de mettre en pratique le projet proposé⁴. » Deux délégués de Clermont-Ferrand déclarèrent que, former un parti ouvrier, c'était diviser le grand parti républicain et faire le jeu de la réaction⁵.

Mais les collectivistes révolutionnaires ne se lassaient pas. Jean Lombard, dans de longs rapports à l'allure scientifique, bourrés de citations, montra l'insuffisance de tous les remèdes

1. Pour tout ce qui concerne ce congrès, v. *Séances du Congrès ouvrier de France. Troisième session*, 1879. On y trouve un grand nombre de notices intéressantes sur la situation des ouvriers dans les principales villes de France.

2. *Ibid.*, p. 347.

3. *Ibid.*, p. 618 sqq.

4. *Ibid.*, p. 352.

5. *Ibid.*, p. 542 sqq.

partiels : l'épargne individuelle est impossible ; l'épargne collective ou coopération est insignifiante ; la participation aux bénéfices laisse l'ouvrier à la merci du patron ; le contrat d'apprentissage n'est jamais respecté ; les tarifs des salaires, tout comme les grèves heureuses, amènent la hausse des prix ; la liberté de réunion et d'association n'empêche pas le paupérisme. Le collectivisme seul fournira la solution : pour le faire triompher, il faut « une guerre de classe », qui doit « se poursuivre sur le terrain à la fois intellectuel, économique, juridique et politique¹ ». Les discours de M. Fournière contiennent moins de discussion et plus de passion ; les députés ouvriers, d'après lui, ne devront se proposer d'autre but que la propagande révolutionnaire ; renouvelés tous les ans, ils seront toujours révocables. Comme la propriété individuelle engendre la débauche, la prostitution, le vol, la faim, il faut la propriété collective, que la révolution seule pourra établir ; alors on dira au riche : « rentre dans les rangs, il y a place pour toi au banquet de la vie, mais si tu ne veux pas y apporter ton écot de production, crève². » M. Roche insiste également sur la nécessité de l'action révolutionnaire : « les chambres syndicales, à mon avis, dit-il, n'ont qu'un rôle à jouer : être le foyer de l'idée révolutionnaire, le groupe d'études où s'élaboreront les questions sociales » ; si elles restent soumises et timides, « elles seront un instrument de servitude au lieu d'être une arme d'affranchissement ; dans ce cas elle s'étaleront misérables, inaperçues, méprisées et méprisables³ ». La majorité suivit ces ardents orateurs ; les résolutions favorables à la propriété collective obtinrent 73 voix contre 27. Le collectivisme révolutionnaire pouvait désormais invoquer l'adhésion officielle des militants du prolétariat français.

Restait à former le nouveau parti, le parti de classe qui propagerait cette doctrine ; le congrès l'appela Fédération du parti des travailleurs socialistes de France. Il devait comprendre six régions, Paris ou le Centre, Lyon ou l'Est, Marseille ou le Midi, Bordeaux ou l'Ouest, Lille ou le Nord, Alger ou l'Algérie. Chaque région avait ses congrès à elle et s'administrait elle-

1. *Ibid.*, p. 512.

2. *Ibid.*, p. 605.

3. *Ibid.*, p. 249.

même ; le congrès annuel de la Fédération tout entière nommait un comité exécutif demeurant en fonctions jusqu'au prochain congrès. Les militants se mirent à l'œuvre dans toute la France pour constituer cette organisation. Les conférenciers utilisèrent le droit de réunion, qui existait déjà en fait, et que la loi devait bientôt sanctionner. Les collectivistes parisiens guidaient ce mouvement. Le parti ouvrier avait son nom et ses cadres ; ils voulurent lui donner son programme. L'*Égalité* avait déjà montré deux ans auparavant combien un programme politique serait nécessaire au parti nouveau : « il doit, disait-elle, discuter ce programme en plein jour, le défendre par toutes les armes de la science contre ses adversaires, le propager jusqu'au dernier atelier et jusqu'au dernier hameau, et, le cas échéant, l'exécuter avec tout ce qu'il peut présenter de dévouement, de rapidité et d'énergie¹. » M. Guesde, qui rédigea ce programme, alla consulter à Londres les prophètes du socialisme, Engels et Marx ; il obtint l'adhésion de Malon et revint avec ce document considéré par lui comme une charte presque intangible. Restait à le faire adopter ; il voulait, selon son expression, « le faire avaler jusqu'à la garde » par les socialistes français. L'Union fédérative du Centre, constituée à Paris conformément aux décisions de Marseille, tint un congrès régional en juillet 1880 ; c'est là qu'il présenta le nouveau programme qui fut adopté. Il comportait, en attendant le triomphe du collectivisme, une série de revendications immédiates : pour la partie politique, c'était surtout la liberté la plus complète, la suppression du budget des cultes avec la confiscation des biens des ordres religieux, la suppression de la dette publique, l'abolition des armées permanentes, l'extension des pouvoirs de la commune ; pour la partie économique, elles comprenaient, entre autres articles, un jour de repos sur sept, la journée de huit heures, un minimum légal de salaire fixé annuellement par une commission de statistique, l'égalité du salaire pour les deux sexes, l'intervention des ouvriers dans tous les règlements d'atelier, le retour des banques, des chemins de fer et des mines à l'État, le remplacement des impôts directs par un impôt progressif sur le revenu, la suppression de l'héritage

1. 10 février 1878.

en ligne directe pour toute somme supérieure à 20.000 francs¹.

Le congrès de Marseille avait désigné Le Havre comme siège du congrès national de 1880. Celui-ci allait de nouveau mettre aux prises les révolutionnaires et les syndicaux; ces derniers n'acceptaient pas leur échec, parce que la majorité de Marseille, d'après eux, était factice, composée de membres délégués par des « cercles d'études » purement bourgeois ou par des groupes fictifs où l'on s'était mutuellement conféré des mandats. Le comité d'organisation havrais, avec son secrétaire, M. Lyonnais, appartenait au parti syndical modéré; il résolut, contrairement aux décisions adoptées en 1879, d'admettre seulement les délégués des groupes ouvriers : encore chaque groupe devait-il compter au moins 25 membres pour nommer un mandataire. Si le désir de faire disparaître les groupes imaginaires était légitime, le comité, en cassant de son chef les résolutions du congrès précédent, allait fournir à ses ennemis un sujet naturel de plaintes. En effet, dès la première séance les révolutionnaires protestèrent contre les mesures prises et quittèrent la salle; il y eut donc deux congrès au Havre, le congrès modéré où siégeaient les syndicaux purs et les positivistes, et le congrès collectiviste, qui exagéra sa violence par antipathie contre ceux qu'il venait de quitter. Il invita ses amis à prendre part aux élections muni-

1. V. Guesde et Lafargue, *Le programme du parti ouvrier*, 1883; Malon, *Le programme de 1880 (Revue socialiste, t. V)*.

Voici les considérants du programme, rédigés avec le concours de Marx :

« Considérant,

« Que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de race;

« Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production (terres, usines, navires, banques, crédit, etc.);

« Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir;

« 1^o La forme individuelle, qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel;

« 2^o La forme collective dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste;

« Considérant,

« Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive — ou prolétariat — organisée en parti politique distinct;

« Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation. »

cipales et législatives de 1881, en faisant présenter aux électeurs par tous les candidats le programme officiel apporté de Londres.

III

Le parti ouvrier venait de rompre avec ceux qu'il appelait dédaigneusement les coopérateurs : son nouveau programme le mit aussi en lutte avec les anarchistes. Ceux-ci avaient marché depuis deux ans d'accord avec les collectivistes pour faire prévaloir l'idée révolutionnaire; mais s'ils détestaient l'État bourgeois, ils ne voulaient pas non plus de l'État socialiste, qui serait également oppresseur et corrompu; ils repoussaient l'action électorale, source d'intrigues et d'ambitions personnelles; enfin, au nom de la liberté ils protestaient contre un programme uniforme, imposé à tous. Quelques-uns d'entre eux avaient quitté le groupe de l'*Égalité* quand M. Guesde y eut fait adopter le programme marxiste; au congrès de l'Union fédérative du Centre, plusieurs, M. Jean Grave entre autres, avaient renouvelé leurs critiques. Néanmoins divers groupes anarchistes participèrent au congrès du Havre; ils contribuèrent à la rupture avec les syndicaux et, dans le congrès dissident, ils firent proclamer que le régime collectiviste était une étape vers le communisme libertaire. Mais la trêve dura peu et la guerre commença bientôt entre partisans et adversaires de l'action électorale. L'*Égalité*, reparue le 21 janvier 1880, combattit les idées anarchistes. L'abstention est impossible, disait-elle; qu'on le déplore ou qu'on l'approuve, l'ouvrier tient à voter; en lui offrant partout le même programme, nous faisons l'éducation de la classe ouvrière : « à l'aide de ce qu'elle conçoit, nous l'amènerons à ce que nous concevons¹. » L'*Égalité* accuse les anarchistes d'être des conservateurs pareils aux économistes libéraux et de vouloir amollir le prolétariat par une longue abstention²; mais elle leur répond avec quelque timidité, en s'y déclarant contrainte et forcée par eux³. Le conflit ne se passait pas seulement en paroles et en écrits; les réunions

1. 21 juillet 1880.

2. 11 août 1880.

3. 25 août 1880.

publiques furent troublées par de nombreux pugilats, et bientôt il n'y eut plus d'anarchistes dans le parti ouvrier.

Celui-ci crut pouvoir compter en 1880 sur un précieux renfort. L'amnistie plénière était enfin conquise, et, le 14 juillet 1880, les faubourgs parisiens acclamèrent le retour des proscrits, des martyrs de la République sociale¹. Les hommes de la Commune revenaient fiers de leurs combats et de leurs souffrances, persuadés qu'ils allaient reprendre, par droit d'ancienneté, la première place à la tête du parti rouge. C'est d'ailleurs une illusion habituelle chez les proscrits de croire que rien n'a changé dans leur pays depuis le jour où ils l'ont quitté; le nouveau système devait donc déplaire à beaucoup d'entre eux. Les communeux se divisèrent. Les fantaisistes, les littérateurs à l'humeur indépendante, refusèrent de prendre place dans aucun parti : Félix Pyat essaya de lancer divers journaux peu durables; M. Rochefort créa l'*Intransigeant*, ouvert à des révolutionnaires de toutes les nuances, et retrouva chez les lecteurs parisiens son habituel succès. Certains amnistiés, comme MM. Allemane, Dumay, Joffrin, allèrent au parti ouvrier, où leur influence contrebalança bientôt celle de M. Guesde. Parmi les modérés de la Commune, plusieurs se rattachèrent à l'extrême gauche parlementaire et soutinrent M. Clemenceau; d'autres fondèrent l'Alliance socialiste-républicaine, dont le programme parut le 26 octobre 1880². « En présence de l'état de division, disaient-ils, qui réduit actuellement à l'impuissance le parti socialiste tout entier et fait la joie et le jeu de ses adversaires », il faut faire appel à tous les hommes de bonne volonté qui veulent s'unir pour mener à bien des réformes pratiques : « il s'agit de 1881, non de l'an 2000. » Suivait un programme identique à celui des radicaux pour la partie politique, et peu différent pour la partie économique. Pendant ce temps les violents de la Commune, les blanquistes, fondaient aussi un groupe distinct, le Comité révolutionnaire central; leur journal, *Ni Dieu ni maître*, créé par Blanqui en novembre 1880, montra une certaine réserve à l'égard du parti ouvrier. Habités par leur chef à ne pas séparer le prolétariat de la bourgeoisie révo-

1. Georges Renard, *Un exilé*, p. 255.

2. Il est dans l'*Intransigeant* du 5 novembre. Parmi les signataires figuraient Jourde, Longuet, Arthur Arnould, Theisz, Lucipia et Pichon.

lutionnaire, ils se défiaient d'un parti exclusivement ouvrier; un rédacteur notait avec regret, dans les deux assemblées rivales tenues au Havre, « la préoccupation de séparer les intérêts du prolétariat de ceux de la nation, ce qui équivaut à reconnaître comme légitime la prétention pareille des privilégiés à former une classe distincte¹ ». L'amnistie était donc pour le parti ouvrier une source de force, parce qu'elle lui amenait des révolutionnaires actifs et populaires, mais aussi une source de faiblesse, parce qu'elle provoquait des conflits de personnes et de doctrines. Les collectivistes montrèrent leur volonté de rester indépendants vis-à-vis des revenants de la Commune. Les fondateurs de l'Alliance socialiste-républicaine, les « alliancistes », furent accusés de trahison, d'abdication devant les partis bourgeois. L'*Égalité* louait les communeux, mais en ajoutant dédaigneusement : « entre eux et nous, il y a toute la différence des vagissements du nouveau-né à la parole humaine² ». Elle reprochait à Rochefort de nier la distinction des classes³, et décida quelque temps Malon à refuser de traiter les questions ouvrières dans l'*Intransigeant*.

Les efforts des collectivistes étaient dirigés surtout contre le parti radical. C'était lui qui possédait les sympathies et les suffrages des ouvriers, à Paris surtout; c'était lui qui formait le lien entre la bourgeoisie et le prolétariat, lien qu'il s'agissait de rompre; il détenait la clientèle dont le socialisme voulait s'emparer. Les radicaux indignaient aussi les socialistes par leur mépris pour le nouveau dogme apporté d'outre-Rhin. Déjà en 1877 le *Mot d'ordre* avait signalé dans le collectivisme une de ces utopies inventées par des docteurs qui ne connaissent pas les conditions et les procédés du travail; il le comparait au projet de grandes casernes agricoles imaginé par l'auteur de l'*Extinction du paupérisme*⁴. Les socialistes n'étaient pas hommes à laisser de pareilles attaques sans réponse. Le *Prolétaire* invita maintes fois ses lecteurs à se séparer des bourgeois radicaux⁵. M. Guesde prit part à des conférences contradictoires et courtoises avec

1. *Ni Dieu ni maître*, 20 novembre 1880.

2. 31 mars 1880.

3. 4 août 1880.

4. 21 août 1877.

5. 14 juin et 5 juillet 1879, 14 avril 1880, et *passim*.

quelques radicaux notables, comme Talandier et Tony Révillon; il opposa la précision du socialisme révolutionnaire aux vagues promesses du vieux communisme français¹. Dans l'*Égalité* il écrivit que l'opportunisme gambettiste, avec les projets de loi présentés par Martin Nadaud, faisait à la classe ouvrière des offres plus sérieuses que le radicalisme². Le chef de l'extrême gauche surtout, M. Clémenceau, était le point de mire des attaques socialistes; mais il s'en préoccupait assez peu. Le discours-programme prononcé par lui au Cirque Fernando, le 11 avril 1880, ne parlait que de réformes politiques, loi municipale, instruction primaire, suppression de la présidence de la République et du Sénat. Un auditeur lui demanda ce qu'il ferait pour le prolétariat; il répondit que ce serait à examiner ensuite, car « la réformation politique est l'instrument de la réformation sociale ». Un collectiviste vint lui demander, en termes injurieux, s'il acceptait les résolutions du congrès de Marseille. Le leader radical répondit au milieu d'applaudissements unanimes : « quant à me prononcer pour votre appropriation collective du sol, sous-sol, etc., je réponds catégoriquement : non ! non ! Je suis pour la liberté intégrale, et je ne consentirai jamais à entrer dans les couvents et dans les casernes que vous entendez nous préparer³. » A la suite de ce discours, les rédacteurs du *Prolétaire* et de l'*Égalité* sommèrent l'orateur d'ouvrir avec eux un débat contradictoire sur le socialisme; il accueillit ce défi par un silence dédaigneux⁴. Mais dans un discours prononcé à Marseille il réclama « la liquidation des grandes compagnies de chemins de fer, canaux et mines, et l'exploitation de ces industries par l'ensemble de ceux qui les mettent en œuvre et à leur profit ».

En somme, vers la fin de 1880, le nouveau parti s'était constitué plus rapidement que ses fondateurs n'auraient pu l'espérer. La propagande réussissait, au risque d'épuiser ceux qui s'y donnaient tout entiers et qui devaient grouper, diriger les nouveaux adhérents⁵. Un recueil de droite, assez disposé d'ailleurs à exa-

1. V. la description et le résumé d'une de ces séances dans la *Revue du mouvement social*, juillet 1880; plus d'un millier de personnes ne put y assister, faute de place dans la salle.

2. 18 décembre 1881.

3. *Justice*, 13 avril 1880.

4. *Égalité*, 14 avril 1880; *Prolétaire*, 17 avril 1880.

5. Malon, *Le nouveau parti*, t. II, 1882, p. 3.

gérer les succès des révolutionnaires, écrivait avec quelque emphase : « jamais peut-être, dans l'histoire de l'esprit humain, aucune doctrine n'a fait en si peu de temps, au milieu de tant de difficultés de tout genre, un chemin aussi rapide¹. » Le socialisme essayait même de fonder, à côté de ses journaux de combat, une revue doctrinale. Malon, reprenant la tentative déjà faite par lui à Lugano, publia en 1880 la *Revue socialiste*, où il faisait appel à tous les groupes, à toutes les écoles, et recommandait la discussion sérieuse et modérée². Mais ces progrès apparents cachaient une faiblesse réelle ; ce parti bruyant, hardi, aux prétentions colossales, n'existait pas en dehors de quelques groupes restreints³. On s'en aperçut lorsqu'il aborda les luttes électorales en 1881. Aux élections municipales de janvier, ses candidats menèrent à Paris une vive campagne contre les alliancistes, mais ne réussirent qu'à favoriser ainsi le succès des radicaux ; à peine y eut-il quelques rares succès dans les départements, à Roubaix dans le Nord, à Comentry et Montluçon dans le Centre. Aux élections législatives le résultat ne fut pas plus brillant. M. Lavy dans le *Prolétaire* avoua la défaite des siens et l'abaissement de la plupart des travailleurs ; d'après lui, les socialistes avaient obtenu aux élections municipales 15.000 voix à Paris et 25.000 dans les départements ; aux élections législatives, 20.000 dans la Seine et 30.000 en province⁴. Il était démontré que le nouveau parti ne pouvait rien à lui seul.

Cette défaite causa un grand mécontentement à ceux qui avaient espéré un prompt succès. C'était avec le programme de 1880 que les socialistes avaient marché au combat ; plusieurs attribuèrent leur échec à ce programme, à son uniformité, à ses formules dogmatiques peu accessibles pour les ouvriers. De plus,

1. *Association catholique*, X, p. 703.

2. Elle dura de janvier à juin 1880 ; il ne faut pas la confondre avec la *Revue socialiste* qui a commencé en 1885 et qui paraît toujours. Sur le rôle de Malon à cette époque, v. sa correspondance, publiée dans la *Revue socialiste* depuis décembre 1907.

3. M. Lafargue écrivait dans une lettre particulière, le 18 avril 1881 : « vous avez cru, parce que nous parlions à tue-tête de notre Parti, du Parti ouvrier, que c'était arrivé, que le Parti était une réalité et avait tous ses organes au complet, pieds et bras, ventre et tête ; le Parti n'a encore qu'une gueule, et celle-là en vaut quatre ; le Parti ouvrier n'existe pas. » (*Compte rendu du VI^e Congrès national*, 1882, p. 55.)

4. 27 août 1881.

les élections avaient formé une majorité nettement républicaine et modérée, qui représentait sans conteste l'opinion du pays; certains socialistes se demandèrent si, au lieu de se cantonner dans la doctrine révolutionnaire intransigeante, on ne pourrait pas chercher à obtenir quelques réformes utiles et immédiates. Ces idées furent adoptées par les deux hommes qui vinrent prendre position en face de M. Guesde, Benoît Malon et M. Brousse. Malon était un révolutionnaire déclaré, qui exposait dans un langage violent les méfaits que le prolétariat pouvait reprocher à la bourgeoisie¹. Mais il demandait qu'on songeât aux résultats pratiques : « nous nous sommes assez nourris, écrivait-il, de phraséologie et de dogmatisme impuissant; il faut entrer dans le cœur de la situation et voir les choses, non pas comme nous voudrions qu'elles fussent, mais comme elles sont². » S'intéressant de plus en plus aux études théoriques, il enseignait une doctrine semblable à celle de Marx pour la partie économique, mais songeait à la compléter par une doctrine morale puisée chez les vieux socialistes français. M. Brousse, qui était plus porté vers l'action, avait abdiqué ses anciennes opinions anarchistes, mais en conservant une grande défiance contre tout sectarisme autoritaire. Les questions personnelles se joignirent aux questions de programme et tinrent peut-être plus de place dans les querelles qui allaient commencer : M. Guesde, nerveux, cassant, avait créé par trois ans d'efforts le groupe collectiviste révolutionnaire et possédait un pouvoir qu'il ne voulait pas abandonner; ses deux adversaires, le premier plus connu, le second plus habile et plus actif, se complétaient l'un l'autre et ne voulaient pas subir son joug³.

Le conflit commença au congrès national de Reims en 1881. Cette assemblée prouvait cependant l'accord de plus en plus grand des groupes révolutionnaires sur la doctrine; à part un délégué positiviste, il n'y avait plus de membres hérétiques. On

1. V. *Le nouveau parti*, II, 1832.

2. *Revue socialiste*, 1880, p. 269.

3. Les querelles personnelles avaient commencé dès 1880, quand les trois socialistes collaborèrent au journal *L'Émancipation*, de Lyon, qui disparut au bout d'un mois. Puis on attaqua vivement M. Guesde parce qu'il s'était présenté aux élections législatives à Roubaix en 1881, malgré une promesse antérieure (v. le *Prolétaire*, 27 août 1881).

avait mis au programme, entre autres questions, « la société au lendemain de la Révolution »; la commission put constater que tous les rapports envoyés étaient « dans les larges voies du socialisme scientifique », et se féliciter « de l'entente théorique de l'ensemble des militants du Parti¹ ». Mais il n'en fut pas de même à propos de la tactique politique; le congrès prit trois décisions contraires aux désirs de ceux que l'on commençait à nommer les « guesdistes » ou « marxistes ». On résolut de créer, au-dessus des fédérations régionales, un Comité national où la majorité, chacun le savait, appartiendrait à leurs adversaires; puis le congrès jugea insuffisant le programme de 1881 et mit à l'étude la rédaction d'un programme nouveau; enfin il déclara que, tout en conservant une doctrine commune, on laisserait, vu la diversité des régions françaises, les divers groupes socialistes insister sur les réformes immédiates qui avaient le plus de chances d'émouvoir et d'intéresser les habitants de leur circonscription.

M. Brousse précisa dans le *Prolétaire* la tactique nouvelle qu'il recommandait. « Il est nécessaire, écrivait-il, que chacun renonce désormais au fol espoir de voir entrer tout le prolétariat dans le cadre étroit de sa pensée, de le fondre tout entier dans le moule étriqué d'une doctrine particulière² ». A ces paroles, qui visaient directement le chef du groupe de l'Égalité, l'écrivain ajouta : « je préfère abandonner le *tout à la fois* pratiqué jusqu'ici et qui généralement aboutit au *rien du tout*, fractionner le but idéal en plusieurs étapes sérieuses, immédiatiser en quelque sorte quelques-unes de nos revendications pour les rendre enfin possibles, au lieu de me fatiguer sur place à marquer le pas, ou, comme dans le conte de Barbe-Bleue, de rester perché sur toutes les tours de l'Utopie et de ne jamais rien voir venir de concret et de palpable »; cette politique pratique, fondée sur l'histoire et l'observation, c'est « la politique des possibilités³ » — Presque en même temps les socialistes de Montmartre se permirent les premiers d'abandonner le programme de 1880; quand la candidature de Joffrin au conseil municipal fut posée par eux,

1. V^e Congrès national tenu à Reims..., 1882; rapport de Balin. Il ajoutait encore que « le communisme libertaire est la société de l'avenir » (p. 23).

2. 12 novembre 1881.

3. 19 novembre 1881.

ils rédigerent un programme où les considérants de l'Internationale étaient substitués à ceux du programme guesdiste, où le vieux communisme français reparaisait à la place du collectivisme marxiste.

Ces conseils et cet exemple exaspérèrent les guesdistes. L'*Égalité*, qui avait suspendu pour la seconde fois sa publication, reparut une troisième fois en décembre 1881. La première *Égalité*, disaient les rédacteurs, a préparé la rupture du parti ouvrier avec les partis bourgeois et le triomphe du collectivisme; la seconde a fait acquérir au parti son organisation politique et opéré la rupture avec les anarchistes; la troisième veut faire rompre le parti avec le fédéralisme, appelé aujourd'hui communalisme ou autonomie, dernière forme du bourgeoisisme. Elle fait appel aux « révolutionnaires entiers », mais à eux seuls : « il n'y a place, dans nos rangs, pour aucun genre d'opportunisme¹. » Le journal, dans ce numéro de début, se bornait à blâmer discrètement les résolutions du congrès de Reims; bientôt il signala en termes amers l'indiscipline des socialistes de Montmartre, et la guerre commença entre les guesdistes et ceux qu'ils appelèrent dédaigneusement les *possibilistes*. Ces derniers avaient pour eux le *Prolétaire*; entre lui et l'*Égalité* la lutte devint chaque jour plus violente. Le *Prolétaire* dénonçait les idées dominatrices du groupe marxiste, l'*Égalité* protestait contre la dictature du Comité national; le *Prolétaire* se glorifiait de mériter son nom et repoussait les prétentions de ces bourgeois déclassés qui voulaient régenter le socialisme; l'*Égalité* lui répondait que jamais une classe opprimée n'a pu s'affranchir sans l'appui des transfuges de la classe dominante. Les injures pleuvaient de part et d'autre. L'Union fédérative du Centre, où dominaient les possibilistes, vota l'exclusion du groupe de l'*Égalité*; le journal guesdiste répondit en se félicitant de cette rupture avec les « embourgeoisés ». Tandis que les groupes de province prenaient parti pour l'un ou l'autre journal, ou bien les suppliaient de mettre fin à cette lutte fratricide, les deux partis se préparaient en vue du sixième congrès national, qui se réunit à Saint-Étienne le 25 septembre 1882. Les possibilistes y obtinrent une forte majorité, unie

1. 11 décembre 1881.

beaucoup moins par l'adhésion à la tactique nouvelle que par l'antipathie contre l'orgueil des guesdistes. Ceux-ci, menacés de se voir infliger un vote formel de blâme ou d'exclusion, prirent les devants et quittèrent le congrès, procédé qu'ils devaient employer plusieurs fois encore jusqu'en 1900. Retirés à Roanne, ils y tinrent un congrès séparé. Chacune des deux assemblées fulmina contre l'autre : à Saint-Étienne, MM. Brousse, Allemane, Paulard, Joffrin, Chabert, J.-B. Clément rivalisèrent de violence contre M. Guesde; Clovis Hugues se moqua de ce « Torquemada en lorgnon »; à Roanne on flétrit les compromissions et l'opportunisme du parti opposé. En même temps chacun des deux congrès adoptait un plan d'organisation. Celui de Roanne conserva le nom de Parti ouvrier; à la base étaient les groupes, de 15 membres au moins; puis venaient les fédérations locales, comprenant les groupes d'une même ville et des localités voisines sous la direction du conseil local; puis la fédération régionale (on en forma six) avec le conseil régional, désigné par le congrès annuel régional ou par la majorité des groupes; enfin le conseil national, de cinq membres, siégeant dans la ville désignée par le congrès national annuel, ville qui devait être choisie successivement dans chacune des régions. Ce conseil national, nommé par les groupes de la ville choisie, n'était pas rééligible deux années de suite. Le congrès de Saint-Étienne constitua le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire français; il distinguait les groupes, les fédérations et le Parti; chaque groupe était libre, chaque fédération autonome. Le Comité national, composé de cinq délégués par région, élu pour deux ans et renouvelé par moitié tous les ans, devait siéger à Paris, à moins que la majorité des régions en décidât autrement¹.

Il serait inutile et peu intéressant de répéter les injures que se prodiguèrent les deux partis opposés². Ils avaient d'ailleurs la même théorie, puisée dans les conversations ou les écrits de l'au-

1. Pour le congrès de Saint-Étienne, v. le *Compte rendu* publié par le Comité national; pour celui de Roanne, v. l'*Égalité*, 1^{er} et 8 octobre 1882.

2. Elles se renouvelèrent avec violence contre M. Guesde quand il posa sa candidature à Belleville pour la succession de Gambetta (v. le *Prolétaire*, 24 février, 3 et 10 mars 1883). Il eut beaucoup moins de voix que le candidat possibiliste, M. Dumay; ce fut un radical qui passa.

teur du *Capital*. Les meneurs du parti formé à Roanne, fiers de leur nom de marxistes, s'appliquèrent à résumer les idées du Maître sous une forme intelligible pour le public français : M. Deville publia un abrégé du *Capital*, précédé d'un *Aperçu sur le socialisme scientifique* ; la même année 1883, MM. Guesde et Lafargue firent leur livre sur le *Programme du parti ouvrier* qui renfermait, avec une attaque en règle contre les possibilistes, un exposé doctrinal. Indiquons leurs principaux raisonnements, puisqu'ils ont été les deux plus notables vulgarisateurs du marxisme en France.

Les sociétés humaines, disent-ils, débutent par la possession en commun ; la propriété individuelle ne s'est fortifiée que peu à peu, et même aujourd'hui on voit subsister en France un vaste domaine collectif ; le collectivisme n'est donc pas une pure utopie. Quant aux biens possédés individuellement, les propriétaires en ont fait longtemps un usage personnel ; cet usage subsiste encore dans la petite culture et la petite industrie, chez le paysan labourant son lopin de terre, chez le tisserand maniant son métier à bras ; ceux-là sont des propriétaires réels, qui jouent un rôle utile. Mais il n'en est pas de même dans la grande propriété foncière ou industrielle ; le propriétaire n'y joue plus qu'un rôle nominal, l'usage de ces instruments de travail passe à des salariés qui seuls produisent et fournissent au propriétaire une forte plus-value ; celui-ci n'est qu'un voleur de profits, et l'on peut sans inconvénients le remplacer par une société d'actionnaires, où les titres changent sans cesse de propriétaires légaux. Les machines développent cette concentration, ce collectivisme d'actionnaires ; c'est ainsi que se préparent les éléments matériels du collectivisme futur. Les ateliers renferment beaucoup d'hommes pratiquant bien leur métier, tous nécessaires au travail d'ensemble ; le directeur d'usine est, au même titre que le simple manoeuvre, un salarié ; ces travailleurs d'élite fourniront au collectivisme ses éléments intellectuels. Avec la propriété individuelle, les producteurs ne reçoivent que leurs frais d'entretien et de reproduction. Les propriétaires cherchent toujours à augmenter leurs profits au détriment des salariés : ils allongent les journées de travail, prennent les femmes et les enfants qu'on paye moins, perfectionnent les machines pour substituer le manoeuvre à l'ouvrier qua-

lifié, pour diminuer le nombre des bras employés; c'est le moyen de garder à leur disposition une masse de meurt-de-faim, une armée de réserve où ils pourront toujours puiser. L'instruction professionnelle, en permettant aux ouvriers de produire autant en moins de temps et avec moins de bras, ne fera que leur nuire; tout progrès tournera contre les travailleurs tant qu'ils ne posséderont pas les instruments de production. Donc ils devront exproprier les capitalistes. Cette expropriation est-elle sans précédents? Le progrès industriel a successivement exproprié les artisans de leurs outils mis au rebut, de leur habileté manuelle devenue inutile, de leur foyer ruiné par l'usine. Le temps est venu de faire « l'expropriation des expropriateurs »; elle sera d'autant plus facile que les capitalistes, les actionnaires, ne sont même plus les directeurs de la production. Cette expropriation économique aura pour condition préalable une expropriation politique, et celle-ci également sera plus facile qu'on ne le croit. La petite bourgeoisie, autrefois associée à la haute bourgeoisie contre le prolétariat, se rapproche de lui parce qu'elle est en partie dépossédée. En juin 1848 elle soutint les gouvernants, mais en 1871 elle refusa de combattre la Commune. Dans l'armée, les ouvriers s'instruisent, apprennent à la fois la discipline et le maniement des armes. Ainsi la Révolution se prépare. Au début, elle expropriera seulement ceux qui possèdent les moyens de production d'un usage collectif; elle laissera subsister la petite agriculture et la petite industrie, en les débarrassant des usuriers et des intermédiaires qui les dépouillent; elle les protégera jusqu'à ce que l'exemple prouve à ces petits propriétaires la supériorité de la production collective sur la production isolée. Cette révolution ne peut être hâtée par la dynamite ou par des prises d'armes partielles, ni retardée par des réformes bourgeoises. Aucun homme, aucun parti ne peut la précipiter ni la conjurer, mais un parti conscient de la transformation économique nécessaire pourra en prendre la tête; voilà le rôle qui revient au Parti ouvrier. Le 24 février, le 4 septembre, les ouvriers laissèrent la bourgeoisie prendre le gouvernement; quand ils réclamèrent leur dû en juin 1848, en mars 1871, c'était trop tard. Le prolétariat n'avait d'ailleurs ni programme ni organisation : « son arrivée au pouvoir n'eût eu d'autre résultat

que de faire éclater son impuissance. Il n'eût triomphé que passagèrement. Le difficile en période révolutionnaire n'est pas de s'emparer du pouvoir, mais de le conserver. » Il faut que le parti se développe, que dans tous les centres industriels les militants connaissent les transformations immédiates à réaliser. Voilà ce qui rend nécessaire un programme précis et unique; le parti qui le répand « n'est et ne peut être qu'une espèce de *sergent instructeur et recruteur*, recrutant et instruisant par tous les moyens, propagande parlée (réunions et conférences), propagande écrite (livres et journaux), propagande *agie* (grèves, pétitions, scrutins, etc.)¹ ». Il participe aux élections, non pour gagner quelques sièges « qu'il abandonne aux hémorroïdes des bourgeois de tout acabit », mais parce que les périodes électorales sont excellentes pour l'éducation politique; si quelques membres du Parti deviennent députés, ce ne sera que pour continuer de plus haut leur propagande.

Les chefs du Parti ouvrier, dans leurs exposés, se réclament sans cesse de la science et de l'histoire; ils répéteraient volontiers pour leur compte le mot de Lassalle : « je suis armé de toute la science de mon temps. » Ils mettent une sorte d'affectation à écarter ce qui peut rappeler le socialisme sentimental de 1848. M. Deville surtout s'y attache : « quelle que puisse être, dit-il, la valeur subjective de la morale, du progrès et autres grands principes mirobolants, cette belle phraséologie n'influe pas sur les fluctuations des sociétés humaines. » Racontant les événements de 1789, il ajoute : « guerre de classe, il n'y a pas eu autre chose sous les sentiments à panache, les formules pompeuses, les majestueuses apparences et les immortels principes des Constituants et des Conventionnels. » La société future laissera d'ailleurs une place à l'esprit de dévouement, « qui existe chez l'homme comme chez le chien, par exemple² ».

D'accord sur la doctrine, les marxistes et les possibilistes différaient, nous l'avons vu, sur les questions de tactique et de méthode. M. Brousse, tout en louant l'œuvre de Karl Marx, voit en lui non pas le représentant du socialisme scientifique, mais

1. P. 53.

2. Deville, p. 11, 25, 35.

« le plus savant doctrinaire du communisme utopique¹ ». Ce qui caractérise, en effet, d'après M. Brousse, le socialisme scientifique, c'est le rôle donné à la commune pour la création des services publics. Ce rôle avait été mis en relief par César de Paepe, fils d'une nation chez laquelle la vie communale a toujours été intense; le socialiste belge avait montré dès 1874 dans la formation des services publics le moyen d'améliorer le sort des travailleurs et d'évoluer pacifiquement vers le collectivisme. Son continuateur français entreprit de justifier cette théorie². Aux premiers temps de l'histoire, dit-il, la vie économique est d'abord concentrée dans la famille; ensuite naît la concurrence, qui engendre l'association; le triomphe des associations les plus fortes crée le monopole de quelques privilégiés; celui-ci amène l'intervention de l'État qui institue le service public. Si plus tard le besoin qu'avait motivé l'effort de l'État disparaît, le service public se désagrège et les entreprises particulières le remplacent de nouveau; c'est ce qui va se produire pour les cultes. Au contraire, l'exploitation de la houille, celle des transports en sont au stage du monopole; les voilà mûres pour le service public, et déjà l'on parle du rachat des chemins de fer. Le type du service public le plus perfectionné se trouve aujourd'hui dans la poste; plus le service se développe et se perfectionne, moins il coûte cher; on arrivera ainsi au moment où « le contrôle coûtant plus cher qu'il ne sert sera supprimé »; il sera gratuit, comme le sont aujourd'hui les routes, l'éclairage public et l'instruction. Quand tous les services publics seront devenus gratuits (l'auteur sous-entend sans doute le développement correspondant des impôts), le communisme sera réalisé. Divers services publics sont aujourd'hui en voie de se constituer; faut-il en entraver ou en accélérer la formation? C'est un problème complexe, qui ne comporte pas « une de ces solutions immuables et uniques comme en trouvent les esprits simplistes et étourdis ». Il faut examiner chacun des cas particuliers, encourager ces innovations quand elles donnent des produits moins chers ou des conditions de tra-

1. Brousse, *Le marxisme dans l'Internationale*, 1882. — M. Jaurès a dit aussi : « le *Manifeste communiste* de Marx et d'Engels fait encore partie de la période d'utopie. » (Introduction aux *Études socialistes*, 1901, p. xx.)

2. *La propriété collective et les services publics*, 1883.

vail meilleures, les combattre quand elles tendent seulement à fortifier le pouvoir. Le prolétariat, une fois maître du gouvernement, devra par tous les moyens accélérer la formation des services publics. En attendant il appartient aux communes d'y travailler avec les moyens actuels; voilà pourquoi le parti possibiliste considère la conquête des municipalités comme une de ses tâches les plus importantes.

M. Guesde réfuta cette théorie¹. Il admettait comme son adversaire que, dans la société collectiviste, les services publics seraient organisés partout, mais il niait qu'on dût encourager le développement des services existants. Ceux-ci, disait-il, ne sont pas nés de la nature des choses, mais de simples expédients gouvernementaux; ils ne peuvent servir de base au régime futur. Au contraire, les monopoles privés engendrés par la concurrence, une usine comme le Creusot, un magasin comme le Bon Marché, sont vraiment issus des faits économiques, et un système socialiste peut se fonder sur de telles institutions. Le développement actuel des services publics, loin de servir le prolétariat, l'affaiblit en séparant les ouvriers d'État des ouvriers restés libres, en consolidant le gouvernement bourgeois par les nombreux intérêts qui s'y rattachent; leurs avantages mêmes sont fâcheux, puisqu'ils suppriment dans une certaine mesure les désordres et les crises qui pousseront les masses à faire la Révolution.

En somme, le trait dominant du socialisme vers 1883, c'est l'esprit révolutionnaire dans toute sa violence. La plupart des militants sont pénétrés de l'idée *catastrophique* et pensent que l'émancipation sera facile après le triomphe de la force populaire. Mais quelques hommes réfléchis se détournent de cette conception et pensent arriver au même but par des changements progressifs, par le perfectionnement des institutions existantes. Ces deux tendances, qui reparaissent toujours dans l'histoire de l'humanité, allaient se trouver sans cesse aux prises dans le développement du socialisme français.

1. *Services publics et socialisme*, 1883.

CHAPITRE XI

RÉPUBLICAINS ET SOCIALISTES

I

La naissance et les premiers pas des nouveaux partis révolutionnaires laissèrent assez longtemps indifférents les républicains devenus les maîtres de la Chambre. Toutes les fractions du parti gouvernemental repoussaient l'intervention économique de l'État; le centre gauche surtout, qui domina dans les ministères jusqu'en 1880, pensait avoir assez fait pour les classes ouvrières s'il leur donnait l'instruction gratuite et obligatoire. En 1876 un député bonapartiste connu comme industriel et comme philanthrope, Laroche-Joubert, interpella le gouvernement sur les études qu'il faisait pour procurer l'amélioration morale et matérielle du sort du plus grand nombre; Dufaure lui répondit, aux applaudissements de la majorité, que le pouvoir devait au pays l'instruction, la liberté, la sécurité¹. Le 20 août 1876 M. de Marcère, ministre de l'intérieur, dans un discours prononcé à Domfront, demandait aux Français d'apprendre à se passer du gouvernement, et montrait que la République ne peut effrayer aucun intérêt. « On a fait grand bruit, ajoutait-il, à une certaine époque de ce qu'on appelle la question sociale. Ce n'était déjà plus le socialisme, les conceptions philosophiques d'un autre temps, c'était la question sociale, mot vague et complexe qui, par cela même, ne comportait pas de solution précise. On n'a pas tardé, dès qu'on a eu fixé les regards sur ce problème présenté sous cette forme énigmatique et dangereuse, on

1. Séance du 23 juin 1876.

n'a pas tardé à voir que ce problème, comme les autres, serait résolu par la liberté même¹. »

Devenus définitivement les maîtres du pouvoir en 1879, les républicains s'attachèrent à réaliser leur programme. En 1880 ils promulguèrent la liberté de réunion; en même temps l'application des décrets contre les ordres enseignants soulevait de telles passions qu'on ne remarqua point la naissance du parti ouvrier². L'année 1881 donna au pays la liberté de la presse; la loi de 1882 assura enfin à tous l'instruction primaire. Les collectivistes, résolus à blâmer tout ce qui venait du gouvernement bourgeois, soutinrent que cette loi se traduirait pour les ouvriers par un supplément d'impôts, et profiterait seulement à la bourgeoisie en lui fournissant des salariés plus intelligents et plus habiles³; malgré ces critiques la loi devint aussitôt populaire, parce qu'elle répondait à l'un des vœux les plus constants du prolétariat. Sur les questions ouvrières, une partie de la nouvelle majorité républicaine allait plus loin que le centre gauche; Martin Nadaud, après les élections de 1881, exposa son plan de réformes: c'étaient l'abolition du livret obligatoire, une caisse de retraites ouvrières, la responsabilité des patrons pour les accidents survenus à leurs ouvriers dans le travail; avant tout il réclamait la liberté des syndicats professionnels. Ce programme de réformes pratiques fut considéré comme reflétant la pensée de Gambetta⁴.

Le chef de la majorité conserva jusqu'au bout, à propos des questions ouvrières, les idées qu'il avait exprimées en 1872. Dans un discours adressé aux marchands de vin de la Seine, il indiqua une des tâches les plus importantes qui s'imposaient au parti républicain: « c'est ce que j'appelle, ajoutait-il, la solution des problèmes économiques et industriels, et ce que je me refuserai toujours à appeler la question sociale »; l'observation prouve, en effet, « qu'on ne peut résoudre ces problèmes qu'un

1. *Journal des Débats*, 22 août 1876.

2. L'*Association catholique* disait: « la campagne entreprise par le gouvernement contre les congrégations religieuses et contre la liberté d'enseignement n'est qu'un expédient pour détourner les masses électorales de la question sociale. » (IX, p. 975.)

3. *Égalité*, 26 mars 1882.

4. *Ibid.*, 11 décembre 1881.

à un, à force d'études et de bonne volonté, et surtout à force de connaissances et de labours¹ ». Un an plus tard, Gambetta prononça un de ses derniers discours lors du banquet offert au mécanicien Grisel qui venait d'être décoré. La passion qui m'a toujours animé, dit-il, c'est de faire « l'alliance du prolétariat et de la bourgeoisie ». Il faut que ceux qui travaillent « sachent abjurer ce qu'il y a de faux et de chimérique dans leurs ambitions »; il faut que ceux qui possèdent « sachent supporter la liberté d'association dans sa plénitude ». La science sociale « a une solution pour chaque problème, et non pas une solution unique pour tous les problèmes. C'est dans ce sens que je dis, que je répète, que je répéterai toujours, parce que c'est la vérité, qu'il n'y a pas la question sociale : il y a des questions sociales² ».

Ennemis du collectivisme et de la révolution, les gouvernants républicains étaient les amis du mouvement syndical et coopératif; ils cherchèrent à l'encourager en appelant auprès d'eux un des hommes qui l'avaient longtemps dirigé, M. Barberet. L'influence de celui-ci, très grande auprès des ouvriers depuis 1872, était battue en brèche par les radicaux et les révolutionnaires. En 1879 la *Lanterne* l'accusa d'être payé par la police; il trouva la meilleure des justifications en convoquant pour le 27 mars 1879 une réunion générale des chambres syndicales parisiennes; celles-ci, qui avaient invité en vain les accusateurs à venir justifier leurs dires, déclarèrent par un vote à peu près unanime qu'il ne restait rien de l'imputation portée contre lui³. Cela n'arrêta pas les attaques des socialistes, et pour y mettre un terme il dut faire au *Prolétaire* un procès en diffamation⁴. Pendant ce temps le ministère de l'intérieur avait créé le bureau des sociétés professionnelles, dont M. Barberet devint le chef; on espérait ainsi recueillir des renseignements statistiques, développer le mouvement coopératif et rallier autour du pouvoir les syndicats modérés, plus nombreux à ce moment que les

1. Discours du 20 janvier 1881. (*Discours politiques*, IX, p. 122.)

2. *Discours politiques*, XI, p. 9 et 11.

3. Barberet, *La bataille des intérêts*, 1879, appendice. Les membres qui refusèrent de s'associer à ce vote déclarèrent qu'ils ne suspectaient point M. Barberet, mais que la question ne les regardait pas.

4. *Procès de J. Barberet contre le PROLÉTAIRE* (supplément au *Prolétaire* du 1^{er} juin 1880).

syndicats révolutionnaires. Le nouveau bureau débuta en envoyant un questionnaire aux syndicats pour en dresser le tableau d'ensemble; les réponses arrivèrent nombreuses, malgré les efforts des socialistes qui mettaient en garde les ouvriers contre les avances du pouvoir et contre les syndicats « barbetistes¹ ».

Ces derniers demeurèrent quelque peu désemparés après la scission de 1880. Le congrès modéré du Havre avait fixé la prochaine réunion à Paris, et le « cinquième congrès national ouvrier socialiste » s'ouvrit, en effet, le 27 novembre 1881. Mais les syndicats parisiens chargés de le préparer s'étaient montrés au-dessous de leur tâche; la veille de l'ouverture, le comité d'organisation n'avait pas encore de local assuré; faute de propagande, il y eut un nombre infime d'adhérents à ce congrès, qui demeura d'ailleurs fidèle aux tendances coopératives. Même insuccès au sixième congrès, tenu à Bordeaux en septembre 1882; à part vingt-trois délégués bordelais, il n'y avait que deux membres venus de Paris, un du Nord, un d'Algérie². Aussi n'y eut-il plus de nouvelles assemblées de ce genre; les « coopérateurs », troublés par les attaques et les accusations des révolutionnaires, ne savaient pas s'organiser pour la résistance. Pourtant les syndicats modérés parisiens avaient plus d'initiative; persuadés qu'ils tenaient encore la majorité dans la capitale, ils s'entendirent pour créer l'Union des chambres syndicales ouvrières : celle-ci, après divers efforts infructueux, parvint à fonder en octobre 1882 un journal, *Le Moniteur des syndicats ouvriers*. Ce journal « républicain socialiste » réclama énergiquement les réformes que nous avons vues proposées par Martin Nadaud; il mena surtout une vive campagne en faveur de la loi sur les syndicats, pour dissiper les craintes et les préventions du Sénat. *Le Moniteur* signalait au besoin la dureté de certains patrons, ou leur prétention d'imposer aux ouvriers les pratiques religieuses; mais en même temps il combattait les grèves, recommandait les discussions pacifiques entre employeurs et employés dans des commissions

1. *Prolétaire*, 13 et 27 mars, 17 avril 1880, et *passim*.

2. Notice manuscrite à la bibliothèque du Musée social. La *Revue occidentale* en 1882 (rapport de Deschamps) insista sur l'incurie des organisateurs du congrès de Paris.

mixtes, et s'amusaient à reproduire les aménités échangées par les deux partis révolutionnaires; bientôt il put montrer que les possibilistes, autrefois si intransigeants, revenaient peu à peu à la tradition des syndicats modérés. Le gouvernement, qui favorisait cette Union, la chargea de désigner des délégués ouvriers pour l'Exposition universelle d'Amsterdam en 1883; ceux-ci, dans un rapport consacré surtout aux questions techniques, manifestèrent leur attachement à la République et leur aversion pour les violences révolutionnaires¹.

Pendant le Parlement s'était mis à l'œuvre. Bientôt il aborda sérieusement la question des syndicats, posée depuis 1876 par le projet Lockroy. Après de longs débats, la Chambre vota un texte libéral, qui autorisait les syndicats et les unions de syndicats. Le Sénat se montra beaucoup moins favorable; la cause des syndicats fut pourtant bien défendue par le ministère avec Tirard, et par Tolain qui invita l'assemblée à prendre confiance dans la liberté, à ne pas rendre les ouvriers responsables de théories émises par les bourgeois révolutionnaires. Mais les adversaires du projet, acceptant la légalisation des syndicats séparés, combattaient les Unions comme dangereuses pour la paix publique; les fédérations révolutionnaires formées à la suite du congrès de Marseille leur fournissaient un argument topique, et ils obtinrent gain de cause². La loi revint donc devant la Chambre en juin 1883, sous le ministère Ferry; sur le principe de la liberté syndicale, tous les républicains se trouvèrent d'accord, et le ministre de l'intérieur, Waldeck-Rousseau, devint le champion déclaré de l'association ouvrière. Un radical, M. Lockroy, déclara comme lui que le parti violent avait peu d'adhérents parmi les travailleurs manuels. Un ancien ouvrier de Lyon, Brialou, affirma que l'organisation des syndicats rendrait les grèves moins fréquentes et moins précipitées. Langlois, conformément aux idées de Proudhon, approuva la liberté d'association et condamna le droit de coalition; il reprocha aux ouvriers français d'écarter le travail à la tâche, vrai moyen d'as-

1. *Délégation nationale ouvrière à l'Exposition d'Amsterdam*. — Rapport d'ensemble, par Chalain et Gruhier, 1885.

2. Séances des 16 et 17 mai, du 9 juin 1881 à la Chambre, du 1^{er} au 17 juillet, du 31 juillet et du 1^{er} août 1882 au Sénat.

ension vers le patronat pour les travailleurs énergiques, et de préférer le travail à la journée, qui favorise la paresse. Martin Nadaud répondit à Langlois, en invoquant l'exemple de l'Angleterre, que les coalitions pouvaient être pour les ouvriers une source de progrès. En somme tout le monde voulait donner la liberté aux syndicats plus largement que ne l'avait fait le Sénat. Le principal débat porta sur l'amendement présenté par M. de Mun en faveur des syndicats mixtes. A ce propos, l'orateur catholique fit l'éloge des anciennes corporations et glorifia l'action sociale de l'Église; le représentant de l'économie politique, M. Frédéric Passy, lui répondit en prouvant la misère des ouvriers sous l'ancien régime, puis Floquet et M. Clemenceau lui reprochèrent de maintenir la distinction des classes, de vouloir faire peser lourdement le joug des protecteurs sur les protégés¹.

Revenue au Sénat, la loi fut l'objet de deux délibérations, en janvier et février 1884. Le débat, très chaud, porta sur deux points, l'abolition de l'article 416 du Code pénal et la création des unions de syndicats. Une grande partie du Sénat redoutait la puissance de ces groupements, et MM. Bérenger, Lalanne, Jouin, Marcel Barthe se firent les interprètes de ces craintes; le dernier surtout prit la parole à plusieurs reprises pour montrer le grand nombre de grèves suscitées par des meneurs révolutionnaires, la tyrannie des commissions exécutives de grèves, la toute-puissance de certaines sociétés ouvrières, telle que celle des chapeliers, celle des ouvriers en bronze et la fédération typographique française. Il cita des exemples d'ouvriers ou d'ateliers mis à l'index; le développement possible de ce « despotisme corporatif » lui apparaissait comme la préface d'un périlleux socialisme d'État. Ces arguments furent combattus par deux sénateurs issus de la classe ouvrière, Tolain et Corbon. Ils supplièrent l'assemblée de ne pas laisser croire aux ouvriers qu'on les considérerait comme une classe inférieure, de se rappeler que les anciennes lois prohibitives n'avaient pas empêché les associations, mais les avaient forcées à devenir clandestines et d'autant plus dangereuses. Corbon affirma que les syndicats étaient nécessaires pour modifier le désastreux état moral de la classe industrielle :

1. Séances du 12 au 19 juin 1883.

« l'amour du travail s'en va de part et d'autre, dit-il; l'amour de la profession disparaît. Pour l'ouvrier, le travail de la profession, c'est la corvée de la vie; il n'a plus l'amour du métier comme autrefois. Le patron, lui, ne connaît pas le métier qu'il dirige, ou il ne le connaît que par exception¹. » Les syndicats, selon Corbon, rendraient à l'ouvrier l'intérêt pour sa besogne quotidienne. Tolain et Corbon trouvèrent un puissant auxiliaire dans Waldeck-Rousseau; il plaida plusieurs fois la cause des unions, en donnant comme exemple celle qui publiait le *Moniteur des syndicats ouvriers*; il railla les craintes chimériques inspirées par un futur « syndicat des syndicats », dont la dictature s'étendrait sur tous les prolétaires de France. Le ministre eut gain de cause, non sans peine; l'article 416 fut aboli, et les unions de syndicats, d'abord interdites encore une fois, furent autorisées en seconde délibération par une majorité de 7 voix. La Chambre s'empessa d'adopter sans modifications la nouvelle loi, qui fut promulguée le 21 mars 1884².

L'Union des chambres syndicales ouvrières fêta cette conquête par un banquet où fut invité Waldeck-Rousseau. Dans son toast, le ministre déclara que la Constituante avait dû « disperser les éléments du capital et du travail... dans un but d'émancipation ». Mais l'équilibre entre ces deux forces avait été détruit par l'association des capitaux; il fallait donc autoriser l'association des travailleurs, qui pouvait être si féconde en résultats

1. Séance du 21 février.

2. En voici les principales dispositions :

• ART. 2. — Les syndicats ou associations professionnels, même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, des métiers similaires, ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement.

• ART. 3. — Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

• ART. 4. — Les fondateurs de tout syndicat professionnel devront déposer les statuts et les noms de ceux qui, à un titre quelconque, seront chargés de l'administration ou de la direction...

• ART. 5. — Les syndicats professionnels régulièrement constitués, d'après les prescriptions de la présente loi, pourront librement se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

• ART. 7. — Tout membre d'un syndicat professionnel peut se retirer à tout instant de l'association, nonobstant toute clause contraire, mais sans préjudice du droit pour le syndicat de réclamer la cotisation de l'année courante... »

utiles¹. Ces résultats attendus furent indiqués dans une circulaire aux préfets. Ceux-ci, dit le ministre, ne doivent pas se borner à autoriser désormais les syndicats : « il vous appartient de favoriser l'essor de l'esprit d'association, de le stimuler, de faciliter l'usage d'une loi de liberté, d'en rendre la pratique aisée, d'aplanir sur sa route les difficultés qui ne sauraient manquer de naître de l'inexpérience et du défaut d'habitude de cette liberté. » Les syndicats pourront créer des caisses de retraites, de secours, de crédit mutuel, des cours, des bibliothèques, des coopératives, des bureaux de renseignements, de placement, de statistique des salaires. Les préfets trancheront toutes les difficultés dans le sens le plus libéral, en imposant le moins de formalités possible. — Cette circulaire montre combien le ministère espérait, non sans quelque illusion, un développement à la fois rapide et pacifique des sociétés ouvrières.

Pendant que le Sénat finissait la discussion sur les syndicats, un grand débat s'engageait à la Chambre où Langlois interpellait le gouvernement sur la question ouvrière ; l'interpellation, à vrai dire, s'adressait plus à l'extrême gauche qu'au ministère, dont Langlois était partisan². Ce débat fait bien connaître l'état d'esprit du monde politique à ce moment : aucun parti ne défend le socialisme d'État ou le collectivisme, tous reconnaissent qu'il y a des réformes partielles à réaliser. L'interpellateur proudhonien réclama l'apprentissage polytechnique et surtout l'organisation de la mutualité, pour accroître le salaire réel par la baisse des prix sans élever le salaire nominal, ce qui ruinerait l'industrie. Freppel et M. de Mun vantèrent le régime corporatif et l'action bienfaisante de l'Église. La question douanière fut mise en jeu par Lechevallier qui attaqua le libre-échange, par M. Frédéric Passy qui en fit l'apothéose. De Roys et Hugot se plaignirent des grands travaux multipliés à Paris, au détriment des campagnes et de la France entière. Deux anciens ouvriers se mêlèrent au débat : Martin Nadaud réclama la réforme de l'assistance publique, celle des prud'hommes, des lois sur les retraites

1. Ce discours du 13 juillet 1884 et la circulaire du 25 août sont réimprimés dans Waldeck-Rousseau, *Questions sociales*, 1900. Sur l'œuvre sociale de ce ministre, v. Henry Leyret, *Waldeck-Rousseau et la troisième République*, 1908.

2. Séances du 24 au 31 janvier 1884.

ouvrières, sur les accidents du travail, enfin la réduction de la journée; Brialou, qui n'était partisan « ni de l'État-Providence, ni de l'État-abandon », recommanda la participation aux bénéfices, l'impôt sur le revenu, des économies, et des mesures contre l'afflux des ouvriers étrangers; tous les deux firent observer, comme autrefois Proudhon, que les hommes toujours prêts à déclamer contre l'intervention de l'État s'adressaient volontiers à lui pour qu'il protégât leurs monopoles ou leurs privilèges. Le socialisme, si dédaigneusement traité par tous les orateurs, fut défendu par l'unique député qui eût adhéré au parti ouvrier, le poète Clovis Hugues. Il insista sur la misère des travailleurs parisiens et affirma que la nouvelle doctrine révolutionnaire était fondée sur des études sérieuses et des faits scientifiques; d'ailleurs lui aussi repoussait le socialisme d'État. L'intérêt de cette discussion un peu académique se concentra sur les discours de Jules Ferry et de M. Clemenceau. Le président du conseil se félicita de voir tous les partis renoncer à invoquer sans cesse le gouvernement; il recommanda les lois sur les caisses de retraites, sur les accidents du travail, sur les enfants abandonnés. L'État devait aux citoyens l'instruction et la liberté; l'instruction était acquise, mais il fallait compléter cette œuvre en organisant l'apprentissage polytechnique; la liberté allait grandir par la loi sur les syndicats. L'État, disait Jules Ferry, doit aussi encourager toutes les institutions de prévoyance, « à la condition que la prévoyance reste libre, que l'assurance ne devienne jamais obligatoire »; l'État, en somme, est « le surintendant naturel de la prévoyance sociale ». — M. Clemenceau déclara vaine la recherche d'une panacée unique et repoussa, lui aussi, l'assurance obligatoire; il demandait toutefois, en termes assez peu précis, que l'État encourageât toute œuvre sociale. Surtout il montra d'une manière saisissante que l'intervention du pouvoir serait bientôt exigée par le suffrage universel. « A mesure que les masses s'émanciperont, à mesure qu'elles auront une influence plus grande sur les assemblées et sur le gouvernement, elles vous demanderont d'intervenir en leur faveur... Oh! alors, soyez-en sûrs, vous ne pourrez pas, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, invoquer les bienfaits du régime de la liberté. Vous le faites encore aujourd'hui, mais c'est peut-être pour la

dernière fois. » Comme mesures immédiates, l'orateur proposait la réduction des dépenses, l'impôt progressif sur le revenu, l'impôt progressif sur les successions, la réduction des frais de justice. La Chambre vota un ordre du jour approuvant les déclarations ministérielles, mais en même temps elle décida, conformément au projet de résolution de l'orateur radical, de nommer une commission qui ferait une enquête sur la crise parisienne en particulier, sur la crise industrielle et commerciale en général.

La commission des Quarante-quatre, comme on l'appela, prit sa tâche au sérieux; au lieu d'envoyer seulement un questionnaire, elle voulut entendre et interroger elle-même tous les témoins qui se présenteraient; l'enquête fut résumée ensuite dans le rapport du président Spuller¹. Celui-ci, en ouvrant les séances de la commission, avait été heureux de constater le progrès des connaissances économiques et des idées pratiques dans toutes les classes; après la fin des dépositions il dut en rabattre et déclara que l'éducation économique de la France était à faire presque en entier. Comme il arrive ordinairement dans ces enquêtes où l'on fait appel aux doléances de tous, chacun exagérait ses plaintes; les récriminations des patrons contre la négligence, la paresse et le peu de conscience des ouvriers furent égalées par celles des ouvriers contre la dureté, l'égoïsme et l'ignorance des patrons; l'antagonisme des classes apparaissait ainsi d'une manière inquiétante. Il se révéla sur d'autres points encore : la plupart des industriels recommandaient le travail aux pièces, comme précieux pour les bons ouvriers; la plupart des salariés le condamnaient comme contraire à l'égalité, à la solidarité. Les syndicats se plainquirent des persécutions patronales; tout le monde fut unanime à constater la décadence de l'enseignement professionnel. Quant aux réformes possibles, les divers théoriciens proposèrent les leurs, depuis les partisans de la coopération, MM. Barberet et Lyonnais, jusqu'aux révolutionnaires possibilistes, MM. Brousse, Allemane, Joffrin, Labusquière et d'autres, qui tinrent un langage parfois violent. L'existence d'une

1. Ce rapport a paru au *Journal officiel* comme annexe au procès-verbal de la séance du 11 mars 1884. Pour les dépositions, v. *Annales de la Chambre des députés* (nouvelle série). *Documents parlementaires*, t. XII, 1885.

crise du bâtiment à Paris ne fut contestée par personne ; quant à la crise industrielle en général, on différait beaucoup sur le degré de gravité qu'elle atteignait. En somme, à part quelques témoignages optimistes, cette enquête laisse une impression décourageante.

Une autre enquête avait commencé avant celle des Quarante-quatre ; le ministre de l'intérieur, secondé par M. Barberet, voulait s'informer de l'état des sociétés coopératives. Une commission fut chargée en 1883 de recueillir tous les renseignements utiles et de proposer les mesures qui pourraient aider au développement de ces associations¹. Dans la séance d'ouverture Waldeck-Rousseau déclara qu'on devait se défier de « l'alchimie sociale », mais qu'il fallait résoudre les questions ouvrières ; « cette solution, ajoutait le ministre, il me semble qu'on ne la trouvera qu'à la condition d'amener les travailleurs à demander la rémunération de leurs efforts de moins en moins au louage d'ouvrage et de plus en plus à l'association ». La commission, après avoir beaucoup travaillé, suspendit ses séances pendant l'enquête des Quarante-quatre, puis elle les reprit au commencement de 1885. Ces études, arrêtées par les crises politiques, aboutirent plus tard au décret du 4 juin 1888 qui autorisait les sociétés ouvrières à soumissionner pour les adjudications de l'État, en les affranchissant de toute formalité gênante. La commission avait aussi recueilli des documents sur la participation aux bénéfices, qui lui inspirait beaucoup de sympathie. L'enquête montra combien était petit le nombre des sociétés de production vraiment florissantes et vraiment démocratiques. Il n'y avait pas là une force capable d'agir sur la masse ouvrière et d'arrêter le mouvement collectiviste².

Mais les questions ouvrières ne se posaient pas encore devant l'opinion publique. La Chambre ne s'en occupait qu'à de rares intervalles, quand une grève causait des troubles sérieux ; elle applaudissait le ministre de l'intérieur quand il annonçait la

1. *Enquête de la commission extra-parlementaire des associations ouvrières*, 1883, 2 vol.

2. Ces associations ne purent même pas toujours profiter de la bienveillance ministérielle. Quand le directeur de l'enseignement secondaire offrit à quelques-unes d'entre elles la fourniture du mobilier des lycées, il fut accueilli par un refus.

résolution de protéger les travailleurs contre « ceux qui ont élevé la qualité d'ouvrier sans travail à la hauteur d'une profession¹ ». Ce qui passionnait le pays, c'étaient les questions coloniales, c'était la lutte acharnée engagée par la droite et l'extrême gauche contre le ministère Ferry. On le vit aux élections législatives de 1885 ; il y fut question du Tonkin et des lois scolaires, presque pas de la révolution sociale. Les socialistes révolutionnaires de Paris, faisant trêve à leurs incessantes querelles, avaient réussi à dresser une liste d'union, adoptée par 163 groupes divers, où les noms de MM. Guesde et Lafargue figuraient avec ceux de MM. Rochefort et Vaillant, Malon et Fournière. Le résultat de l'entente fut médiocre ; aux élections de la Seine, cette liste eut 46.000 voix en moyenne, tandis que les quatre listes principales recueillaient des moyennes de 147.000, 136.000, 105.000 et 87.000 voix. Il fallut se retirer au second tour devant les radicaux, malgré les conseils de M. Guesde². Le radicalisme triompha, tandis que le socialisme restait à l'arrière-plan.

Néanmoins la majorité de la nouvelle Chambre avait fait un pas à gauche. Dans la précédente législature Clovis Hugues était le seul à se dire socialiste ; en 1885 plusieurs députés se joignirent à lui aussitôt ; c'étaient MM. Prudhon (Saône-et-Loire), Boyer (Bouches-du-Rhône) et deux députés de la Seine, MM. Basly et Camelinat. Ce dernier d'ailleurs était le seul qui eût passé par les anciennes écoles socialistes : il proposa dans une des premières séances que la France entamât ses pourparlers avec les autres pays en vue d'une législation internationale du travail³. Les radicaux proprement dits ne pouvaient non plus demeurer indifférents à ces prolétaires qui avaient assuré leur succès. Le 24 décembre 1885 M. Clemenceau, combattant une fois de plus à la tribune l'occupation du Tonkin, lui reprocha de diviser le parti républicain et de le rendre impuissant à faire aboutir les lois sociales : « Faisons des lois de fabriques, disait-il,

1. Séance du 5 février 1885.

2. *Cri du Peuple*, 14 septembre, 13 et 14 octobre 1885.

3. *Revue socialiste*, 1885, II, p. 1121. Un manifeste du 12 mars 1886 fut signé par ces députés, auxquels se joignirent Planteau (Haute-Vienne) et Brialou (Seine). V. *Revue socialiste*, III, p. 351. — Sur le radicalisme et le socialisme en 1885, v. l'introduction des *Discours parlementaires* de Jaurès, 1904.

une bonne loi d'assistance publique, de bonnes lois de crédit, réduisons les frais de justice, faisons une meilleure répartition de l'impôt, favorisons l'initiative individuelle dans toutes ses manifestations, au lieu de l'entraver. » En 1886 le parti radical sembla prêt à élaborer des réformes importantes, quand M. Lockroy devint ministre du commerce et du travail. Auteur de la première proposition relative aux syndicats, très populaire dans la classe ouvrière qui avait fait de lui en 1885 le premier élu de Paris, le nouveau ministre annonça l'intention d'étendre la compétence des prud'hommes, d'organiser le crédit populaire et de développer l'enseignement industriel; bientôt parurent ses premiers projets de loi, l'un qui organisait la représentation commerciale et industrielle, l'autre concernant l'arbitrage entre patrons et ouvriers; mais les incidents de la vie politique empêchèrent les Chambres d'examiner sérieusement ces lois. D'ailleurs tout ce que le public pouvait donner d'attention à la question ouvrière fut absorbé en 1886 par la grève de Decazeville. Cette longue grève de mineurs, avec ses incidents multiples et parfois tragiques (un ingénieur fut assassiné par la foule furieuse), causa une grande émotion; tandis que le ministère hésitait, faible et menaçant tour à tour, les socialistes faisaient campagne dans la France entière en faveur des grévistes; M. Jules Guesde publiait dans le *Cri du peuple* une série d'articles révolutionnaires, allant jusqu'à justifier le meurtre de Watrin comme un simple fait de guerre, de guerre sociale¹. Mais les socialistes ne purent décider les radicaux à soutenir avec eux la candidature législative de M. Ernest Roche, un des meneurs de la grève.

Un certain nombre d'hommes politiques en venaient à comprendre la nécessité de donner plus d'attention à ces problèmes un peu négligés auparavant. Dans le débat relatif aux droits sur les blés en 1887, un jeune député jusque-là considéré comme membre du centre gauche, M. Jaurès, demanda que le bénéfice du droit fût assuré aux fermiers, aux métayers et aux ouvriers agricoles; un autre député, venu du parti radical, M. Millerand, parla dans le même sens. « Encore beaucoup de débats comme

1. Ces articles se trouvent dans le recueil intitulé *Le socialisme au jour le jour*, par Guesde, 1899.

celui-ci, disait la *Revue socialiste*, et le socialisme, même en dehors du groupe socialiste existant déjà, deviendra un parti parlementaire¹. » En 1888 se constitua un groupe de députés socialistes, où entrèrent non seulement les collectivistes, mais tous ceux qui réclamaient, entre autres réformes, l'arbitrage international, la gratuité de l'enseignement à tous les degrés, la transformation des monopoles en services publics gérés par les corporations ouvrières sous la surveillance de l'État, la nationalisation croissante de la propriété, l'impôt progressif, les institutions de bienfaisance mises à la charge de la société². Un peu plus tard des députés appartenant à diverses fractions républicaines, MM. Jamais, Hanotaux, Millerand, Jaurès, Poincaré, proposèrent que deux séances par semaine fussent exclusivement consacrées à la discussion des lois sociales. Toutefois on n'abordait pas encore ces questions avec une méthode ferme et des solutions prêtes. Dans un discours prononcé vers la fin de la législature, le 24 mai 1889, M. Jaurès fit un résumé de l'œuvre accomplie. On n'a pas encore, dit-il, touché au cœur du problème social; cependant les premières mesures votées procurent aux ouvriers des bénéfices immédiats et permettent pour l'avenir « toutes les conquêtes ultérieures qui sont contenues dans le seul mot de justice ». En somme, les tendances interventionnistes faisaient des progrès à la Chambre, mais se heurtaient contre l'opposition du Sénat et les craintes du gouvernement.

II

Que devenait pendant ce temps le parti ouvrier, ou plutôt les partis ouvriers que nous avons laissés en pleine discorde? Ils continuaient à faire une propagande active dans les villes industrielles de France; ils continuaient à se déchirer entre eux et à combattre leurs adversaires de droite et de gauche, c'est-à-dire

1. V. p. 297. L'auteur de l'article, M. Rouanet, disait à M. Jaurès : « sur quelque banc que vous siégiez, soyez le bienvenu dans Elsenour! » (P. 293.)

2. *Ibid.*, VII, p. 87 sqq. Les adhérents à ce programme étaient MM. Basly, Antide Boyer, Brialou, Calvinhac, Camelinat, Daumas, Franconie, Gilly, Clovis Hugues, Laguerre, Laisant, Michelin, Millerand, Planteau, Prudhon, Simyan, Susini, Théron.

les « barberetistes » et les anarchistes. Ces derniers, séparés des autoritaires depuis 1880, déployèrent une grande activité après le congrès international de Londres (juillet 1881), congrès purement révolutionnaire, destiné à rivaliser avec le congrès international socialiste qui se réunissait la même année à Coire. Leurs groupes à Paris étaient peu nombreux, mais toujours prêts à se battre contre les socialistes; un de leurs orateurs, M. Émile Gautier, doué d'un vrai talent, tenait tête à M. Guesde et à ses amis. L'anarchisme fit plus de progrès dans la région du Sud-Est, qui avait auparavant suivi Bakounine; la Fédération révolutionnaire lyonnaise, empruntant son programme à la Fédération jurassienne, réussit en 1882 à mettre la main sur un journal avancé de Lyon, le *Droit social*. La même année eurent lieu dans la région lyonnaise, à Montceau-les-Mines surtout, des attentats anarchistes; il en résulta un procès qui attira pour la première fois l'attention publique sur la secte et ses doctrines¹. M. Émile Gautier, qui figurait parmi les prévenus, se fit remarquer par son éloquence; mais le plus en vue des accusés était le prince russe Kropotkine. Échappé aux prisons de son pays, ce compatriote de Bakounine avait achevé de former ses croyances anarchistes au milieu des Jurassiens; il s'efforça de les répandre à Genève, où il fonda le *Révolté*, puis à Londres, puis en France. Le procès de Lyon fournit à lui et à ses amis une tribune où ils affirmèrent leur haine contre l'État; le retentissement de cette affaire contribua aux progrès de l'idée anarchiste². A Paris celle-ci était répandue par quelques militants infatigables; ainsi la « grande citoyenne » Louise Michel, revenue de Nouméa, faisait de nombreuses conférences et prenait part en 1883 au meeting anarchiste de la place des Invalides, qui se termina par le pillage d'une boulangerie. Le peuple parisien l'aimait pour son courage et ses ardentes convictions; la mort de sa mère en 1885 fut l'occasion d'une manifestation de sympathie populaire telle qu'on n'en avait pas vu depuis les funérailles de Blanqui. Les anarchistes, malgré leur petit nombre, inquiétaient les collectivistes; ceux-ci éprouvaient quelque gêne devant ces contradicteurs qui ne les trouvaient pas assez révolutionnaires.

1. V. le compte rendu de ce procès dans le *Temps*, 10 janvier 1883.

2. Kropotkine, *Autour d'une vie*, p. 469.

En face des barberetistes ils n'avaient pas les mêmes hésitations; toutes les attaques étaient bonnes contre ces « coopérateurs » qui dominaient encore un grand nombre de syndicats importants. Ceux-ci demeuraient groupés autour de l'Union des chambres syndicales, qui résistait de son mieux aux calomnies et aux injures. Elle fit une tentative sérieuse pour étendre son action sur les groupements syndicaux en les engageant à utiliser la loi de 1884. Les syndicats modérés de Lyon, d'accord avec elle, convoquèrent pour 1886 dans cette ville un congrès purement syndical; le gouvernement, qui désirait les voir réussir, accorda aux congressistes plusieurs avantages, tout en leur laissant une liberté complète¹. Mais les révolutionnaires n'entendaient pas laisser le champ libre à leurs rivaux; la bataille fut chaude. Le principal organisateur de l'Union à Paris, M. Veysier, défendit vigoureusement ses idées modérées, montra dans la loi de 1884 une grande conquête ouvrière, et condamna comme utopique et dangereuse la limitation légale de la journée de travail à huit heures. D'autres délégués prirent une position intermédiaire; le plus distingué d'entre eux, le mécanicien Delahaye, présenta des rapports substantiels et bien faits sur les réformes qui, réalisées dans d'autres pays, pouvaient être imitées en France. Mais l'avantage fut pour les révolutionnaires: M. Blondeau attaqua la loi de 1884, « qui assimile les ouvriers aux femmes de trottoirs »; M. Heppenheimer déclara la guerre à la bourgeoisie; M. Dumay signala les pièges dissimulés derrière les réformes bourgeoises. Beaucoup de délégués venus au congrès sans idées arrêtées suivirent les violents. Une résolution fut votée contre la loi Waldeck-Rousseau; l'Assemblée décida de créer une Fédération des chambres syndicales qui « se déclarait sœur de toutes les Fédérations socialistes ouvrières existantes, les considérant comme une armée tenant une autre aile de bataille » contre l'ennemi commun; un vote presque unanime approuva la socialisation des moyens de production. Ce congrès, qui termina ses séances en arborant le drapeau rouge, procurait une brillante victoire aux socialistes révolutionnaires.

Voyons ce que faisait chacun des partis organisés par eux.

1. V. *Congrès national des syndicats ouvriers, 1887.*

Outre les deux partis séparés depuis 1882, il y avait la fraction blanquiste¹. Les anciens membres du groupe de la « Commune révolutionnaire » à Londres avaient collaboré avec Blanqui à *Ni Dieu ni maître*; après la mort du Vieux en 1881, ils fondèrent en vue des élections législatives le Comité révolutionnaire central, composé des délégués des comités de Paris et de la banlieue; un des premiers soins de ce comité fut de prendre part, avec les anarchistes, au congrès international de Londres. Un groupe blanquiste se forma aussi dans le Cher, autour de M. Vaillant, qui était venu après l'amnistie se fixer à Vierzon, sa ville natale; bientôt se joignit à lui M. Baudin, propagandiste convaincu, chaleureux, aimé des ouvriers. Mais c'est de Paris surtout que les blanquistes s'occupaient, pour y préparer la révolution, comme le leur avait enseigné l'éternel conspirateur. Ils ne répudiaient pourtant pas l'action électorale, et M. Vaillant fut élu au Conseil municipal dès 1884. Les blanquistes recommandaient aussi aux prolétaires une organisation économique entièrement distincte de l'organisation politique : les syndicats devaient demeurer en dehors de tous les partis, pour attirer à eux tous les ouvriers de leur profession. Aux diverses fractions révolutionnaires les blanquistes prêchaient l'union et la tolérance réciproque; de même qu'à La Haye, en 1872, ils avaient voulu modérer la lutte de Marx contre Bakounine, on les vit demeurer neutres depuis 1882 entre les deux partis collectivistes, avec une sympathie plus grande pour l'intransigeance des guesdistes.

Ces derniers continuaient sans relâche la propagande orale ou écrite. Leurs deux principaux meneurs, MM. Guesde et Lafargue, avec d'autres missionnaires derrière eux, ne perdaient pas une occasion d'aller porter la bonne parole dans toute la France. Quelquefois des poursuites judiciaires en résultaient pour eux; une conférence faite dans l'Allier leur valut en 1883 six mois de prison, qu'ils mirent à profit pour écrire *Le programme du parti ouvrier*. Sortis de prison, ils tâchèrent de réorganiser le parti marxiste en convoquant le congrès de Roubaix en 1884. Ce con-

1. V. Chauvière, *Le Comité révolutionnaire central* (*Revue socialiste*, t. IV et V); Feline, *Le socialisme dans le Cher* (dans l'*Almanach de la question sociale pour 1891*, par Argyriadès).

grès affirma ses tendances internationalistes en invitant à ses séances tous les partis socialistes d'Europe; il maintint le programme de 1880 comme programme minimum, en permettant seulement d'y faire des additions. Le rôle du Parti ouvrier fut encore une fois précisé : avant la Révolution, il a pour objet la propagande et le groupement, par l'emploi de tous les moyens d'agitation, y compris l'action électorale; pendant la Révolution, les groupes affiliés au Parti doivent s'emparer du pouvoir et organiser la dictature socialiste, sans faire appel au suffrage universel; après la Révolution, le Parti ouvrier disparaîtra, de même que l'État. Le congrès ne comprenait que 26 délégués représentant 60 groupes; on renonça donc pour quelque temps aux congrès annuels, afin de consacrer toutes les forces des militants à la propagande et à l'organisation locale. Tous recommandèrent leurs tournées; en 1886 un procès intenté à MM. Guesde, Lafargue et de Susini, à propos de la grève de Decazeville, se termina devant le jury de la Seine par un acquittement triomphal. Les guesdistes mirent aussi la main sur la nouvelle Fédération des syndicats issue du congrès de Lyon. Enfin ils commencèrent à constituer dans le département du Nord un groupe nombreux et bien discipliné¹.

Au moment de la rupture accomplie à Saint-Étienne, la grande majorité du parti révolutionnaire avait suivi les possibilistes; aussi purent-ils continuer quelque temps leurs congrès annuels. Le septième congrès national, réuni à Paris en 1883, prit soin d'accentuer le caractère ouvrier du parti, en obligeant chaque membre à s'inscrire dans une chambre syndicale ou un groupe corporatif; il augmenta l'autonomie des régions et laissa chaque Fédération régionale choisir son sous-titre, mais en maintenant le titre commun, « Fédération des travailleurs socialistes de France ». La même année les possibilistes organisèrent à Paris une conférence ouvrière franco-anglaise. Le congrès de Rennes en 1884 s'occupa de la réforme des prud'hommes, exigea des candidats prud'hommes l'adoption de son programme politique et s'efforça d'organiser la propagande. Mais ensuite la désagrégation commença; comme les chefs du parti poussaient leurs adhé-

1. V. Zévaès, *Aperçu historique sur le parti ouvrier français*, 1899; pour le congrès de Roubaix, Léon Blum, *Les Congrès ouvriers et socialistes*, t. I, 1901.

rents à conquérir les conseils municipaux, la plupart des groupes se laissèrent bientôt absorber par la politique locale. L'Union fédérative du Centre, à Paris, qui demeurait la portion la plus vivace du parti, entreprit de forcer les portes de l'Hôtel de Ville. Joffrin le premier fut élu et parla désormais au Conseil municipal comme mandataire de son parti. Puis Chabert et M. Vaillant vinrent le rejoindre, et s'habituaient à présenter sur toutes les questions importantes des projets soigneusement étudiés; ils désarmèrent ainsi la défiance qui avait accueilli les représentants de doctrines presque ignorées. M. Faillet, qui les suivit, eut comme Joffrin l'attitude d'un délégué se bornant à exécuter le mandat impératif de son parti¹. Leur présence décida certains conseillers radicaux, soucieux de ne pas se laisser dépasser, à mettre dans leur programme de nouvelles réformes et à prendre le titre de radicaux-socialistes. Ainsi en 1885 il y eut un vif débat sur la journée de huit heures; un rapport de Cernesson conclut à la limitation légale. Mais le 9 décembre 1885 plusieurs autonomistes radicaux, ennemis de l'intervention de l'État, se joignirent à la droite et aux républicains modérés pour faire échouer ce vœu². Les élections municipales de 1887 récompensèrent enfin à Paris les efforts des possibilistes; à côté du blanquiste Vaillant ils eurent neuf élus, entre autres les notables du parti, MM. Brousse, Lavy, Dumay. Parmi les autonomistes, qui formaient encore la majorité, beaucoup renoncèrent au libéralisme économique; désormais l'Hôtel de Ville devint le point de mire des socialistes et la terreur de la bourgeoisie modérée; de là partirent à la fois les manifestations tapageuses et les résolutions pratiques en faveur des ouvriers.

Le socialisme néanmoins avait contre lui, outre l'indifférence des masses, les irrémédiables divisions des militants. Joffrin disait dans une réunion de grévistes : « nous ne sommes qu'une cohue sans boussole; il y a des anarchistes, des possibilistes, des guesdistes qui ne s'entendent pas; aussi sera-t-on toujours, dans la classe ouvrière, vaincu, non pas par ses adversaires di-

1. « Nous ne les (nos élus) avons jamais laissés assez libres pour qu'ils pussent se croire nos dirigeants, nos maîtres, et non nos camarades, nos serviteurs. » (Lavy, *Le parti ouvrier à l'Hôtel de Ville*, 1887.)

2. *Revue socialiste*, III, p. 59 sqq.

rects, mais, hélas ! par les siens¹. » Disputes et accusations mutuelles continuaient toujours ; les journaux socialistes en étaient remplis. Le *Prolétaire*, puis son successeur, le *Prolétariat*, consacrèrent de longs articles à ces luttes écœurantes. Le *Citoyen*, fondé par des spéculateurs, fut tour à tour pris et repris par les différentes fractions. La *Bataille*, où faisait campagne le bouillant Lissagaray, le plus vigoureux écrivain du parti, fut troublée par des conflits entre le rédacteur en chef et ses collaborateurs. Il y eut bien quelques tentatives d'union ; Jules Vallès, qui avait le même dédain que M. Rochefort pour les querelles de sectes, parvint par son autorité personnelle à grouper des rédacteurs d'origine diverse dans le *Cri du peuple*, et ce journal eut quelque temps un succès pareil à celui de l'*Intransigeant*. Mais après la mort de Vallès les divisions reparurent ; l'approbation donnée aux partisans de la propagande par le fait amena les guesdistes à quitter le journal ; finalement le *Cri* fit faillite, et la directrice qui le quittait, Mme Séverine, l'annonça dans une lettre où elle disait : « tant que les chefs du socialisme n'auront pas senti le péril de ces divisions qui, comme la gangrène, envahissent peu à peu tout le parti, tant qu'ils n'auront pas abdiqué leurs haines, comme jadis les nobles abdiquèrent leurs privilèges dans la nuit du 4 août, tant qu'ils mettront leur individu au-dessus de leur idée, leur intérêt personnel au-dessus de l'intérêt commun, leur « moi » au-dessus du « nous », l'état social restera le même, les pauvres resteront sans espoir — et sans pain². »

Plusieurs socialistes étaient las de ces intrigues et de ces injures. Benoit Malon avait mené la campagne contre M. Guesde jusqu'à la scission de 1882 ; mais ensuite le parti possibiliste lui déplut par sa discipline tatillonne et ses violences. La réflexion le ramenait vers la méthode évolutionniste ; ses goûts l'attiraient depuis longtemps vers les recherches historiques et théoriques. Reprenant la tentative de 1880, il fonda en 1885 une nouvelle *Revue socialiste*, destinée à vivre beaucoup plus longtemps ; il y faisait appel aux novateurs de toutes les écoles : « n'est-il pas nécessaire, écrivait-il dans le premier numéro, d'offrir à tous les

1. Cité par la *Réforme sociale*, 1884, VII, p. 155.

2. Cité par la *Réforme sociale*, 1888 (2^e série, t. VI), p. 365.

chercheurs actuels du socialisme, qu'ils soient modérés ou violents, autonomistes ou autoritaires, pacifiques ou révolutionnaires, mutuellistes ou communistes, possibilistes ou collectivistes, leur part de champ et de soleil dans une revue d'élaboration collective?... D'excommunications en excommunications, de subdivisions en subdivisions, on en arrive à démoraliser et à disperser l'avant-garde de la révolution occidentale. » Malon fut secondé surtout par deux disciples, deux jeunes militants revenus de leurs premières violences, MM. Rouanet et Fournière, qui tous deux avaient attiré déjà sur eux les foudres du parti possibiliste à cause de leur indiscipline¹. Ils donnèrent à leurs collaborateurs l'exemple des études sérieuses et approfondies par lesquelles la *Revue socialiste* acquit bientôt une réelle autorité. C'est là que se forma le groupe des socialistes qui, demeurant à l'écart des sectes anciennes, s'appelèrent plus tard les « indépendants ». Les fondateurs de la *Revue* créèrent aussi la Société républicaine d'économie sociale, qui examina une à une les réformes socialistes réalisables ; pour éviter les déclamations sans portée, on terminait chaque débat en votant un projet de loi précis².

Mais la politique vint encore une fois entraver les progrès du socialisme ; l'agitation boulangiste, qui grandissait depuis 1887, absorba bientôt l'attention de tous. Elle ne rencontra pas le même accueil chez tous les partis socialistes. C'était un mouvement d'opposition qui, appuyé surtout par la droite, prenait, cependant un aspect démocratique et presque révolutionnaire ; les meneurs boulangistes promettaient volontiers les réformes ouvrières que le parlementarisme, d'après eux, ne pouvait pas réaliser. Aussi plusieurs socialistes notables se prononcèrent-ils pour le nouveau parti ; Eudes, l'ancien général de la Commune, entraîna de ce côté un assez grand nombre de blanquistes ; l'influence personnelle de M. Rochefort, si grande chez les ouvriers parisiens, agissait dans le même sens ; bon nombre d'ouvriers, comme jadis les prolétaires de 1848, saluèrent le nouveau dictateur populaire qui allait écraser la bourgeoisie raisonneuse et

1. Ils avaient reçu tous les deux un blâme au congrès du parti possibiliste réuni à Paris en 1883.

2. Pour la fondation de la Société, v. *Revue socialiste*, II, p. 1040 sqq.

libérale. Mais le gros du parti possibiliste, accoutumé à la vie politique, aperçut derrière le boulangisme la réaction menaçante et, selon la tradition des militants ouvriers, s'unit aux partis de gauche contre les ennemis de la République; Joffrin fut un des premiers à entrer, avec MM. Clémenceau et Ranc, dans le « comité de la rue Cadet », qui organisa la résistance contre le comité boulangiste de la rue de Sèze. Lissagaray fonda un nouveau journal, *La Grande Bataille*, pour combattre les menées césariennes. Quant aux guesdistes, continuant à observer le principe de la lutte des classes, ils prirent comme devise : « ni la rue de Sèze, ni la rue Cadet. » Inutile de dire qu'on ne songeait plus aux réformes sociales; tous les regards étaient tournés vers le grand duel engagé entre parlementaires et plébiscitaires, duel qui se termina aux élections de 1889.

CHAPITRE XII

SOCIALISTES ET ANARCHISTES

I

Au moment où la crise boulangiste paraissait absorber toutes les pensées de la nation, le socialisme français profita de l'Exposition de 1889 pour réaliser le projet déjà conçu en 1878, pour tenir un congrès international à Paris. A cette occasion apparut une fois de plus l'esprit de division des partis rivaux ; malgré les efforts de leurs coreligionnaires étrangers pour amener un compromis, guesdistes et possibilistes ne purent se mettre d'accord ; il y eut donc deux congrès internationaux. Le congrès possibiliste de la rue de Lancry, organisé par le Comité national, réunit, outre 91 étrangers, 521 Français, qui représentaient 227 chambres syndicales et cercles d'études ; ce fut le congrès syndical. Le congrès guesdiste, à la salle Pétrelle, fut le congrès politique : à 221 délégués français vinrent se joindre les principaux socialistes étrangers, surtout les représentants de cette Social-démocratie allemande que tous les partis avancés d'Europe admiraient pour sa discipline et sa résistance victorieuse à Bismarek. Si des rivalités personnelles séparaient les deux congrès, l'esprit et les décisions y furent les mêmes. Tous deux répétèrent les résolutions habituelles qui contenaient les principes du collectivisme ; toutefois, ce qui leur donna un caractère particulier, ce fut l'importance qu'ils attachèrent à demander une législation internationale du travail, à en indiquer les principaux articles. Voici les demandes principales du congrès possibiliste : journée de huit heures ; un jour de repos par semaine ; abolition du travail de nuit, presque toujours pour les hommes, et sans aucune excep-

tion pour les femmes et les enfants; protection du travail des enfants, de 14 à 18 ans; inspecteurs du travail élus par les ouvriers; salaire égal pour les travailleurs nationaux ou étrangers, pour les femmes et pour les hommes; minimum de salaire; éducation intégrale; abrogation des lois contre l'Internationale. Passons aux vœux du congrès guesdiste : journée de huit heures; travail des enfants interdit au-dessous de 14 ans, borné à six heures entre 14 et 18 ans; suppression du travail de nuit, sauf dans certains cas exceptionnels; interdiction du travail féminin dans les industries qui nuisent à l'organisme de la femme; trente-six heures de repos continu par semaine; prohibition de certains produits industriels nuisibles à la santé de ceux qui les manient; suppression du marchandage; suppression de la paie en nature et des coopératives patronales; suppression des bureaux de placement; surveillance des ateliers par des inspecteurs que les ouvriers éliront, pour moitié au moins; salaire égal pour les deux sexes; liberté absolue d'association et de coalition. Les deux programmes se ressemblent beaucoup; c'est que la Suisse venait de convoquer les gouvernements à la conférence de Berne, pour examiner la possibilité d'une législation internationale du travail; et tous les partis socialistes, même les plus intransigeants, reconnurent la nécessité de s'intéresser à cette première tentative¹.

C'est également dans ces congrès que prit corps l'idée d'une manifestation internationale en faveur de la journée de huit heures². Dès 1888 la Fédération nationale des syndicats, réunie à Bordeaux, avait résolu d'organiser une démonstration dans toute la France pour la journée de huit heures et le minimum de salaire : le 10 février 1889 tous les groupes corporatifs devaient envoyer aux préfets, aux sous-préfets et aux maires des délégués qui présenteraient ce double vœu, et le 24 février les délégués, suivis par de nombreux ouvriers, iraient chercher la réponse. Les choses se passèrent ainsi, en effet, à Paris et dans plus de soixante villes, sans attirer beaucoup l'attention. Au congrès

1. V. pour le congrès possibiliste, *Compte rendu du Congrès international ouvrier socialiste*, 1891; pour le congrès guesdiste, *Protokoll des Internationalen Arbeiter-Kongress zu Paris*, s. d.

2. V. Deville, dans le *Devenir social*, 1896, p. 289 sqq.

guesdiste ce fut M. Lavigne, l'actif secrétaire du Parti ouvrier à Bordeaux, qui proposa de rendre la manifestation internationale ; on adopta son projet. Le 1^{er} mai 1890 fut dans la plus grande partie de l'Europe une journée de pétitionnement et de chômage ; ce grand mouvement mondial, accompli partout à la même heure, ébranlant des millions d'hommes qui demandaient plus de loisir et de liberté, ne manqua pas d'exalter les forces et les espérances du socialisme international. En France, la manifestation, sans être aussi générale que l'avaient espéré les promoteurs, mit en mouvement assez de groupes ouvriers pour causer une grande émotion. L'année suivante une manifestation semblable recommença, plus chaleureuse et plus convaincue encore, mais ensanglantée malheureusement par la fusillade de Fourmies.

La conférence de Berlin, réunie par l'empereur Guillaume II en 1890, avait eu un résultat négatif, mais prouva que les gouvernements ne pouvaient plus se désintéresser de ces problèmes autrefois abandonnés à la libre décision des particuliers. On y travailla dans tous les pays. Le Parlement français, délivré des agitations du boulangisme, put se mettre à étudier avec soin diverses questions ouvrières posées dans les législatures précédentes ; mais les divergences entre le Sénat et la Chambre des députés sur ces questions retardèrent les votes définitifs. L'interventionnisme rencontrait d'ailleurs peu de faveur dans le gouvernement, où siégea pendant trois ans M. Yves Guyot, le champion résolu du « laissez faire, laissez passer ». Cependant on commença des travaux importants. Le ministère Freycinet, par l'organe de M. Constans, présenta en 1891 un projet de retraites ouvrières qui demandait à l'État un crédit annuel de 30 millions. Le même ministère institua en 1891 le Conseil supérieur du travail qui, recruté en portions à peu près égales parmi les patrons, les ouvriers et les fonctionnaires, devait préparer les réformes possibles en tenant compte des divers intérêts en présence. Ainsi la Chambre, même avec une majorité modérée, s'orientait vers les réformes sociales. Mais ce qui absorbait le plus alors l'attention du monde politique, c'étaient les questions douanières ; la discussion et le vote du tarif promulgué en 1891 dominèrent la première partie de la législature. Libre-échangistes et protec-

tionnistes invoquèrent également le bien-être des classes ouvrières à l'appui de leurs systèmes; les premiers réclamaient la vie à bon marché pour les pauvres, les seconds la protection des industries qui faisaient vivre des millions de travailleurs, tandis que les collectivistes proclamaient le socialisme indifférent à ces querelles entre deux catégories opposées d'intérêts bourgeois.

Ainsi le calme était rétabli dans le pays. La modération grandissait aussi chez les socialistes, puisqu'ils adhéraient maintenant aux réformes accomplies ou préparées par les gouvernements bourgeois; les possibilistes surtout, malgré la fin de l'alliance conclue avec l'extrême gauche contre le boulangisme, demeuraient sur le pied de paix vis-à-vis de la classe dirigeante. Cette conduite mécontenta les révolutionnaires ardents, qui voyaient la lutte des classes toujours prêchée en théorie, mais abandonnée en fait. Comme toujours, des questions personnelles vinrent envenimer le conflit; les élus du parti possibiliste, membres de la Chambre ou du Conseil municipal de Paris, siégeaient également dans le Comité national du parti; ce pouvoir presque sans contrôle, puisqu'ils avaient cessé depuis plusieurs années de convoquer les congrès nationaux, fit beaucoup de mécontents. L'Union fédérative du Centre, ce groupement parisien qui demeurait actif et militant, reprocha aux élus de s'endormir dans l'optimisme béat des gens arrivés; elle constata, non sans raison qu'ils ne faisaient presque plus rien pour la propagande. Un des membres les plus influents de cette Union, M. Allemane ancien combattant de la Commune, attaquait M. Brousse, toujours très écouté dans le Comité national; son journal quotidien *Le Parti ouvrier*, s'était fondé en opposition avec l'organe hebdomadaire officiel du possibilisme, le *Prolétariat*. La crise éclata en 1890; le Comité national, sommé de convoquer un congrès fixa brusquement, quelques jours à l'avance, la date du congrès national de Châtelleraut pour le mois d'octobre; l'Union fédérative du Centre protesta contre cette surprise. Les deux partis arrivèrent à Châtelleraut fort animés l'un contre l'autre et bientôt la majorité du congrès, entraînée par M. Brousse prononça l'exclusion des trois principaux dissidents, MM. Allemane, J.-B. Clément et Faillet. Ceux-ci opposèrent alors à la Fédération des travailleurs socialistes le « Parti ouvrier socialist

révolutionnaire », qui gagna les éléments les plus énergiques des syndicats parisiens ; Clément lui fit obtenir aussi l'appui de la Fédération des Ardennes. Le nouveau parti, par réaction contre l'autre, eut soin de remettre en honneur les formules violentes, les imprécations contre la bourgeoisie, qui remplirent de nouveau les réunions publiques ; il dressa aussi, comme tous ses prédécesseurs, un programme détaillé de revendications politiques ou économiques. En face des » broussistes » il y eut donc « les allemanistes » ; c'était une petite chapelle de plus dans la grande église socialiste¹.

II

Cette nouvelle scission avait passé à peu près inaperçue du public ; les attentats de 1892 et de 1893 obligèrent, au contraire, tout le monde à s'occuper de l'anarchisme, de son personnel et de ses idées. L'anarchisme, prêché par Bakounine et ses disciples, se répandait lentement en France depuis 1880 ; il employait surtout la propagande orale, faite de prolétaire à prolétaire, facile entre des malheureux qui s'excitaient réciproquement par le spectacle de leur misère. A cela venaient s'ajouter les conférences, précieux moyen d'action quand l'orateur était un Émile Gautier ou une Louise Michel ; de petites brochures simples et violentes, coûtant un ou deux sous, étaient vendues dans les ateliers : toutes enseignaient la haine de la société actuelle et la nécessité de la révolution. Les anarchistes employèrent aussi le journal ; M. Brousse, à l'époque où il figurait dans leurs rangs, avait rédigé en Suisse l'*Avant-Garde* ; quand elle eut disparu, M. Kropotkine fonda le *Révolté* qui, transporté plus tard à Paris, se nomma la *Révolution*. C'était un journal de discussion, qui s'adressait à la raison ; le *Père Peinard*, fondé par un autre militant, M. Pouget, s'adressa aux passions populaires ; ce *Père Duchêne* de l'anarchie, qui affectait l'emploi de l'argot, fut un pamphlet permanent et d'une violence prodigieuse.

Pour connaître les idées de la *Révolution*, on n'a qu'à lire le recueil

1. V. le programme, avec commentaire, dans Allemane, *Notre programme*, 1895. Pour la scission, v. Faillet, *Le parti ouvrier français* (1894).

d'articles de M. Kropotkine qu'Élisée Reclus publia sous ce titre, *Paroles d'un révolté*, pendant que son ami subissait la peine infligée par le tribunal de Lyon. Les faits essentiels qui se manifestent depuis vingt ans, dit le révolutionnaire russe, sont le réveil du peuple, la décadence et la décrépitude des classes dirigeantes. Aussi tous les hommes de bonne volonté doivent-ils travailler à la Révolution qui sauvera le monde civilisé. Les jeunes gens y sont appelés, ceux des professions libérales comme les autres : le médecin verra des malades pauvres succomber faute de bon air et de bonne nourriture ; le savant ne pourra faire connaître ses découvertes qu'à une poignée de privilégiés ; l'avocat reconnaîtra que le Code consacre toutes les injustices ; l'ingénieur constatera que les grandes inventions techniques servent seulement à enrichir quelques hommes. Quant aux jeunes gens du peuple, pour eux le devoir élémentaire est de se consacrer au triomphe du socialisme. « Nous tous qui souffrons et qu'on outrage, nous sommes la foule immense, nous sommes l'océan qui peut tout engloutir. Dès que nous en aurons la volonté, un moment suffira pour que justice se fasse¹. »

L'anarchisme avait ses théoriciens qui cherchaient à le justifier devant la raison du philosophe. Ils avaient d'abord adopté le collectivisme : Bakounine et ses amis craignaient qu'un système individualiste de production et de distribution ramenât les monopoles économiques. Mais leurs successeurs, voyant que ce régime conduisait à la puissance de l'État, puisqu'il faudrait une autorité chargée d'assurer à chacun le produit intégral de son travail, finirent par aller plus loin et formulèrent l'idéal du « communisme libertaire² ». Un anarchiste doctrinaire, qui était aussi un militant issu de la classe ouvrière, M. Jean Grave, essaya de présenter un exposé complet des théories anarchistes ; c'est d'après lui que nous allons les résumer³.

L'anarchie, dit-il, a pour objet le communisme ; cependant la question sociale n'est pas seulement la question du ventre, bien qu'elle soit sortie du problème économique. La théorie anarchiste forme un tout, et il faut l'expliquer, le faire comprendre à

1. *Paroles d'un révolté*, p. 75.

2. Bakounine, *Œuvres*, 1895, introduction (par Nettlau).

3. *La société mourante et l'anarchie*, 1893.

tout. « Les travailleurs ont toujours fait des révolutions, mais s'en sont toujours laissé escamoter le profit, parce qu'ils ne *savaient* pas. Le rôle des propagandistes est donc *d'apprendre* aux travailleurs, et pour leur apprendre, il faut leur *démontrer*. L'affirmation fait des croyants, mais non des conscients. » L'homme peut s'améliorer, puisqu'il possède l'instinct de sociabilité : la brute qui, pour avoir sa part de gibier, se battait avec ses semblables, est devenue un être capable de justice et de solidarité; l'homme évolue donc sans cesse et pourra faire de grands progrès quand le milieu social l'y aidera. C'est la révolution qui nous donnera ce nouveau milieu. Quelles sont les forces qui s'opposent à la révolution? La religion? elle a été frappée à mort par la science bourgeoise. La propriété? la critique socialiste a démontré qu'elle se concentre dans la main de quelques riches. La famille? elle s'est modifiée plusieurs fois, et se transforme encore, comme le prouve l'institution du divorce; nous marchons vers l'union libre, ce qui n'empêchera pas les couples qui le voudront de passer ensemble toute leur vie. Le gouvernement démocratique? Mais le suffrage universel donne toujours des maîtres, choisis de préférence parmi les plus intrigants, les plus bruyants, les plus vides. On nous oppose la loi? Elle est faite par quelques hommes, le plus souvent à leur profit; et des lois bonnes pour les générations passées ne conviennent plus aujourd'hui. On nous oppose la justice? Étrange absurdité : alors qu'il nous est si difficile de discerner les mobiles de nos propres actes, on charge les juges de trancher toutes les questions, de décider sur le sort d'individus qu'ils ne connaissent pas. D'ailleurs ces individus ne sont jamais entièrement responsables, puisque, la science l'a démontré, ils subissent l'influence des milieux ambiants. On nous oppose l'idée de patrie? Mais peu nous importe le sol, dont nous n'aurons jamais une parcelle : « il n'y a pas de patrie pour l'homme vraiment digne de ce nom, ou du moins il n'y en a qu'une : c'est celle où il lutte pour le bon droit, celle où il vit, où il a ses affections, mais elle peut s'étendre à toute la terre ». Sous ce mot sonore de patriotisme, la bourgeoisie cache la défense de ses intérêts : au nom de la patrie, elle a établi le service militaire obligatoire, source d'abêtissement et de crimes; elle inaugure maintenant les conquêtes

coloniales, avec leurs innombrables forfaits dissimulés sous l'étiquette de « civilisation ».

Tous ces legs du passé doivent disparaître, continue l'auteur anarchiste. On nous supplie de les détruire sans violence, comme si c'était possible. L'eau mine lentement une falaise ou une montagne, mais un jour la montagne, la falaise croulent avec fracas; de même les idées minent lentement la société, mais l'organisation sociale forme une barrière qu'on doit faire crouler violemment. « Ce serait faire le jeu des exploités que de prêcher la résignation aux exploités, nous laissons ce rôle au christianisme. » Nous ne poussons pas aux violences : « mais nous sommes convaincus aussi que les idées bien comprises doivent multiplier, dans leur marche ascendante, les idées de révolte. » Ces actes, on ne peut les apprécier qu'en examinant isolément chaque cas particulier. Le vol est peu estimable : « le voleur n'est qu'un bourgeois sans capitaux qui, ne pouvant nous exploiter légalement, cherche à le faire illégalement. » La propagande par le fait, qui n'est pas condamnable en principe, conduit souvent à des excès. Incendier sans raison sérieuse une usine en pleine activité, c'est exaspérer les ouvriers contre les incendiaires : tuer pendant une grève un patron féroce, haï des salariés, en marquant sur un écriteau qu'on l'égorge pour ce motif, c'est faire un acte auquel tous applaudiront. Trop d'anarchistes voient dans la révolution un but, quand elle n'est qu'un moyen d'obtenir une organisation meilleure. Des vengeances individuelles l'accompagneront : tant pis. L'essentiel est de la préparer par la propagande, par l'appel constant à la logique et à la raison : « au lieu de chercher des *croyants* nous voulons faire des *convaincus*. »

Quel sera le régime établi après la révolution¹? Il est impossible de l'indiquer d'une façon complète : « nous ne pouvons certainement pas dire ce qui sera, mais nous devons dire ce qui ne se fera pas, ou du moins ce qu'il faut empêcher de se faire. » Il ne faut pas une révolution telle que la préconisent les socialistes. Leurs commissions de statistique seraient le germe d'une bureaucratie nouvelle, d'un gouvernement plus absolu que l'État pré-

1. Grave, *La société au lendemain de la Révolution*, 1893.

sent¹. Ils parlent d'une dictature de classe : elle sera confiée à quelques hommes qui deviendront des bourgeois et seront tentés de former une aristocratie nouvelle. Ils veulent une autorité pour assurer la production ; mais quand il n'y aura plus d'armée, de bureaucratie, de domesticité, que de gaspillages évités ! que de travailleurs rendus à la production ! Le gouvernement sera remplacé par les particuliers ; il se forme aujourd'hui des sociétés privées pour faire un canal ou un chemin de fer ; il s'en formera pour d'autres objets encore. Chacun travaillera, parce que l'homme a besoin de développer ses forces, parce qu'un travail restreint et sain l'attirera : « le travail rendu attrayant dans la société future, au lieu d'être un esclavage comme dans la société actuelle, deviendra un délassement. » S'il y a encore des fainéants, leur présence causera moins de préjudice qu'un nouveau gouvernement, créant une classe de fainéants pour les surveiller. Cette révolution, dit-on, sera empêchée par les gouvernements étrangers : « mais comme la révolution sociale ne peut vaincre qu'à condition qu'elle soit internationale », des soulèvements les occuperont chez eux. Il faudra, dit-on encore, une époque de transition. Mais cette transition se fera pendant la révolution elle-même qui, étant donnée la résistance probable de la bourgeoisie, durera « plusieurs années et, qui sait, peut-être plusieurs générations ». Pendant cette période le peuple ira prendre directement aux magasins, et s'habitue par le fait au communisme ; les individus ne devront compter que sur eux-mêmes pour produire ce qui leur est nécessaire, et ils se grouperont pour y arriver. Dans chaque groupe on s'entendra pour se répartir le travail. Il y aura des tâtonnements et des conflits, mais, grâce à l'instinct de sociabilité, l'accord se fera entre les divers groupes et entre les individus composant chaque groupe.

Avec l'union libre, que deviendront les enfants ? Il y a des gens qui ne les aiment pas ; d'autres, qui les aiment et veulent s'y consacrer, se grouperont pour cela. D'autres s'associeront pour donner l'instruction : pourquoi les parents voudraient-ils faire de leurs enfants des ignorants ? Toutes les forces jusqu'ici

1. Elles pourraient, par exemple, refuser l'emploi de l'imprimerie à leurs adversaires, en disant que pour le moment la consommation dépasse la production.

consacrées au combat entre les hommes seront employées à la lutte contre la nature ; ce sera là, comme l'a montré Buchner, la vraie lutte pour la vie. En somme, la révolution est inévitable, les travailleurs commencent à le comprendre ; aux anarchistes d'achever la démonstration, de leur prouver que les machines procureront le bien-être à tous dès qu'ils voudront et sauront s'en rendre maîtres¹.

Dans ces théories de Jean Grave on retrouve bien des idées formulées par les premiers novateurs français, tels que Proudhon et Fourier. Cet anarchisme idéaliste amena vers la secte nouvelle nombre de bourgeois instruits, de littérateurs qui trouvaient la conception généreuse. Mais d'autres puisaient surtout dans l'anarchisme de nouvelles forces pour haïr la bourgeoisie : les violents que leur tempérament disposait à la lutte, les misérables exaspérés par le malheur s'inquiétaient peu d'un système. Plus d'un reprochait aux penseurs anarchistes leur mollesse dans l'action ; ils demandaient seulement à la doctrine de justifier les actes vers lesquels les poussait leur instinct. Le vol rencontra plus d'un approbateur² ; l'assassinat fut ennobli sous le nom de propagande par le fait. Cette pensée de répandre la théorie par l'attentat était née chez quelques proscrits, comme Déjacque, poussés à bout par la misère ou l'exil, et surtout chez les Russes rendus furieux par un despotisme oriental. Les procédés de mécontents vivant sous le régime autoocratique, certains anarchistes français voulurent les appliquer dans un pays libre de l'Occident. Il y avait eu déjà divers actes isolés de ce genre³ ; l'année 1892 vit une série d'attentats éclater coup sur coup à Paris ; des explosions de bombes se produisirent, tantôt devant des casernes, tantôt dans les maisons de magistrats qui avaient condamné des anarchistes. L'arrestation d'un des principaux criminels, Ravachol, ne mit pas fin à ces actes ; la nuit précédant son procès, le restaurant où il avait été arrêté sauta aussi ; quelques mois

1. Un des exposés les plus complets et les plus brefs de la théorie anarchiste se trouve dans une plaidoirie qui devait être prononcée devant le tribunal de Versailles en juillet 1892 et qui, sur le refus que firent les juges de l'entendre, fut imprimée plusieurs fois. V. *Un anarchiste devant les tribunaux*, par Étievant (Bibliothèque des *Temps Nouveaux*, 1895).

2. V. les *Temps Nouveaux*, où cette polémique fut reprise en 1896 (31 octobre-6 novembre et 28 novembre-4 décembre).

3. Ils sont énumérés par Félix Dubois, *Le péril anarchiste*, 1894.

plus tard, nouvelle explosion dans un commissariat de police. La journée du 1^{er} mai 1892 avait passé presque inaperçue au milieu de ces émotions.

Il se produisit un instant, à Paris et dans toute la France, une panique générale. De pareilles terreurs amènent souvent une réaction; plus d'un conservateur fut disposé à sacrifier certaines libertés pour étouffer la secte, à confondre socialistes et anarchistes dans une même réprobation. Les socialistes, fort peu satisfaits d'une pareille solidarité, combattirent les projets de répression qui surgissaient de toutes parts, mais désavouèrent hautement les attentats individuels. Plusieurs le firent à la tribune : M. Ferroul, parlant de son parti à la Chambre, disait le 8 novembre 1892 : « jamais vous ne le trouverez complice de ces actes que nous réprouvons autant que vous »; et M. Ernest Roche répétait le 17 novembre : « il n'y a pas d'adversaires plus irréconciliables que les anarchistes et les socialistes. » Un blanquiste, M. Chauvière, exposa dans un journal combien ces attentats étaient dangereux pour son parti; les foules, disait-il, veulent se venger de ces crimes, elles s'en prendront non seulement aux coupables, mais à leurs doctrines, et réclameront même la répression contre les socialistes et les radicaux. Nous aimons, ajoutait-il, la révolution faite par le peuple, au grand jour, un 14 juillet, un 10 août; mais « nous haïssons le despotisme anonyme lançant la bombe, comme le despotisme connu lançant sur nous ses agents, ses gendarmes et ses soldats¹ ». Ce mécontentement contre les anarchistes allait souvent jusqu'à la plus violente colère; plus tard un député marxiste dira : « au jour de leur triomphe, le premier soin des guesdistes sera de fusiller les anarchistes, parce qu'ils sont des réactionnaires². »

III

Cependant le mouvement syndical, que nous avons perdu de vue depuis la loi de 1884, se développait avec lenteur, au milieu

1. Article paru dans un journal toulousain, et cité par la *Revue socialiste*, t. XV (1892), p. 500.

2. Cité par Pouget, *Variations guesdistes*, 1900.

de conflits continuels entre patrons et ouvriers. Petit fut le nombre des patrons qui acceptèrent de bonne grâce ou avec résignation la loi Waldeck-Rousseau ; petit fut le nombre des syndicats ouvriers qui cherchèrent dès l'origine à engager des négociations amicales avec les patrons. Le *Moniteur des syndicats ouvriers*, organe des groupes modérés et conciliants, constata plus d'une fois la dureté des patrons, leur intolérance à l'égard des salariés qui s'associaient : un grand nombre de patrons, écrivait-il en 1887, « continuent à mettre à l'index les ouvriers appartenant aux syndicats professionnels... Il faut, nous l'avons dit et nous le répétons, une loi pour faire respecter la loi, ou plutôt un complément à la loi du 21 mars 1884 pour assurer le respect qui lui est dû¹ ». Les Compagnies minières du Nord firent de grands efforts pour empêcher la formation des syndicats. Dans l'arrondissement de Valenciennes, des métallurgistes fermèrent leurs ateliers pendant quelques jours, puis les rouvrirent en disant aux ouvriers qu'on les recevrait s'ils remettaient leurs livrets de syndiqués ; un industriel ayant ainsi recueilli ces livrets les fit brûler en un tas dans la cour de l'usine. La chambre syndicale des tisseurs lyonnais, dans une déposition de 1889, signalait à Vizille, à Voiron et dans tout le Sud-Est des faits du même genre². Quelques patrons blâmèrent cette conduite ; Havard par exemple, qui encourageait depuis vingt ans l'association professionnelle chez les fabricants et les commerçants, les invitait à ne pas l'entraver chez les ouvriers. Mais ils restaient récalcitrants, les uns parce qu'ils voulaient conserver l'ancien régime autoritaire de l'usine, les autres parce qu'ils voyaient l'esprit révolutionnaire grandir dans les syndicats les plus remuants, les plus en vue.

Les syndicats ne combattaient pas seulement les patrons ; ils entraient aussi en conflit avec les ouvriers qui refusaient de se joindre à eux ou de souscrire à leur volonté. Cette guerre entre travailleurs eut souvent l'âpreté d'une guerre civile, les syndiqués reprochant aux réfractaires leur trahison, et ceux-ci accusant les syndicats de tyrannie ; des procès eurent même lieu

1. 26 juin-10 juillet 1887. Cf. 25 mai-8 juin 1890.

2. Séance de la Chambre, 17 mai 1889, discours de MM. Bovier-Lapierre et Basly. D'autres faits du même genre sont mentionnés dans le livre de M. Barthou, *L'action syndicale*, 1904.

entre les syndicats et certains ouvriers exclus par eux des ateliers sous peine de mise à l'index¹. Enfin les syndicats luttèrent contre le gouvernement; la plupart s'obstinaient à ne pas se mettre en règle avec la loi de 1884 : ils craignaient, en livrant les noms de leurs administrateurs, de les désigner aux persécutions de la police et des patrons, et puis c'était un parti pris chez eux de braver l'autorité bourgeoise. Ces conflits de tout genre devaient pousser les groupements syndicaux vers les partis révolutionnaires.

Certains militants, parmi les plus avancés, ne voyaient dans le syndicat isolé qu'une première étape; leur désir était d'unir ces groupements, soit dans une fédération unique et gigantesque, soit dans des fédérations nationales pour chaque métier, soit dans des fédérations locales comprenant tous les syndicats d'une ville. Le plus étendu de ces projets avait, comme toujours, attiré en premier lieu l'attention des ouvriers français; il semblait réalisé depuis que le congrès ouvrier de Lyon en 1886 avait créé la Fédération nationale des syndicats. Celle-ci pendant quelques années, avec ses congrès périodiques et ses nombreux manifestes, réussit à faire illusion sur sa faiblesse. Mais elle n'aurait pu se développer qu'en rendant aux syndicats des services tangibles; elle n'en rendit aucun. De ses trois commissions, celle de propagande ne fonctionna jamais; celle du bulletin ne sut pas réunir de renseignements utiles; celle de statistique ne fit pas d'enquêtes sérieuses. En réalité, la Fédération n'était qu'une annexe du parti guesdiste, et ce parti, absorbé par l'action politique, mettait peu d'ardeur à développer les syndicats. Les congrès de la Fédération, toujours tenus dans les mêmes villes et aux mêmes dates que ceux du Parti ouvrier français, accusaient sa dépendance vis-à-vis de cette fraction, qui depuis la rupture de 1882 renfermait peu d'ouvriers. Cette association fédérale au nom si pompeux n'eut jamais qu'une existence apparente².

Les fédérations locales de syndicats habitant la même ville s'appelèrent les Bourses du travail. Dès 1845 un économiste, M. de Molinari, avait proposé de créer des établissements de ce

1. *Moniteur des syndicats ouvriers*, 30 juillet-13 août 1892.

2. Pelloutier, *Histoire des Bourses du travail*, 1902, p. 60 sqq.

nom, c'est-à-dire des locaux où la marchandise appelée travail serait offerte et demandée. Cette idée, formulée ensuite par le préfet de police Ducoux en 1848, prit corps dans plusieurs propositions faites au Conseil municipal de Paris depuis 1875; en 1886, peu après la mise en vigueur de la loi sur les syndicats, M. Mesureur la soutint dans un rapport présenté au Conseil. « Sans la Bourse du travail, écrivait-il, l'existence des Chambres syndicales sera toujours précaire, les charges qu'elles imposent éloignant d'elles le plus grand nombre des ouvriers... La libre et permanente disposition des salles de réunion permettra aux travailleurs de discuter avec plus de maturité et de précision les questions multiples qui intéressent leur industrie et influent sur les salaires¹. » Le Conseil municipal inaugura l'annexe de la rue Jean-Jacques-Rousseau en 1887; la Bourse centrale du Château-d'Eau fut ouverte en 1892. Comme les syndicats parisiens les plus actifs étaient révolutionnaires, ils virent dans la Bourse une forteresse ouvrière où l'on pourrait organiser les grèves et préparer l'assaut contre la bourgeoisie; le parti possibiliste y exerça longtemps une vraie dictature, fermant la porte aux syndicats modérés; mais la Bourse rendit aussi aux ouvriers des services effectifs, parce qu'elle organisa des bureaux gratuits de renseignements et de placement. Aussi l'exemple fut-il suivi dans d'autres villes, ordinairement avec le concours des municipalités; en 1892 il y avait déjà quatorze Bourses. Alors un projet de congrès fut lancé par les possibilistes parisiens, qui désiraient créer une organisation rivale de la Fédération des syndicats, puisque celle-ci obéissait à leurs ennemis les guesdistes. Le congrès de 1892 donna naissance à la Fédération des Bourses du travail.

En même temps apparut une idée qui devait bientôt séduire les fondateurs des Bourses du travail, celle de la grève générale². Nous avons vu que les congrès de l'Internationale anti-autoritaire avaient fini par l'abandonner. Quelques ouvriers anarchistes la prêchèrent de nouveau dans les ateliers parisiens, mais les socialistes politiques ne la prenaient guère au sérieux. Le congrès

1. Cité par Pelloutier, p. 74.

2. V. Pelloutier, ouvrage cité, *passim*. D'après les *Temps Nouveaux*, il fut question depuis 1886 d'une manifestation internationale pour la grève générale (11-17 mai 1895).

du Parti ouvrier français en 1890 admit seulement la possibilité d'une grève internationale des mineurs pour imposer la journée de huit heures. L'idée fut reprise par deux hommes de talent, deux bourgeois qui soutenaient ensemble une politique d'extrême gauche à Nantes et à Saint-Nazaire, Fernand Pelloutier et M. Aristide Briand¹. Le 4 septembre 1892, Pelloutier fit voter par le congrès régional ouvrier de Tours une résolution en faveur de la grève générale; M. Briand préconisa ce procédé quelques jours plus tard à Marseille, au congrès de la Fédération des syndicats; les guesdistes, qui ne voyaient là qu'une motion révolutionnaire sans portée, ne firent pas d'objections; les délégués ouvriers de la Fédération acclamèrent le projet, dans lequel beaucoup de syndicats, fatigués des querelles entre socialistes, pensèrent trouver le moyen d'unir toute la classe ouvrière².

Les partis socialistes étaient peu nombreux et très divisés; les syndicats ne renfermaient qu'une minorité de travailleurs; et pourtant l'idée sociale grandissait chaque jour. Elle s'insinuait lentement dans le peuple, favorisée par les crises industrielles, par les chômages fréquents; la lutte silencieuse des patrons contre la loi de 1884, contre toutes les lois sociales, fortifiait ces tendances. Les attentats anarchistes, condamnés par les meneurs du socialisme, rencontraient chez les ouvriers une appréciation plus indulgente³. Dans la bourgeoisie aussi, le socialisme recrutait peu à peu de nombreux adeptes. Le boulangisme était mort, et par suite le danger politique disparu, les craintes de guerre conjurées; la visite de l'escadre française à Cronstadt préparait l'alliance franco-russe, autre garantie de paix; les questions coloniales, presque entièrement réglées, ne soulevaient plus de passions; la lutte contre le cléricalisme sommeillait depuis que le pape avait invité les catholiques à reconnaître la République. Les questions ouvrières se trouvèrent donc, vers 1892, être les seules pressantes et actuelles; les attentats anarchistes le rappelèrent à ceux qui ne s'en doutaient pas. Le socia-

1. V. la notice de Dave sur Pelloutier en tête de l'*Histoire des Bourses du travail* par celui-ci.

2. V. *Le congrès corporatif de Marseille en 1892*, procès-verbal publié par Lagardelle, 1909.

3. L'attentat de Vaillant à la Chambre fut bien accueilli dans les faubourgs de Paris. (Leyret, *En plein faubourg*, 1895, p. 253 sqq.)

lisme pénétrait dans la jeunesse des écoles; quand le premier congrès international d'étudiants socialistes eut lieu à Bruxelles en 1892, des étudiants parisiens y participèrent. Dans le Parlement, l'idée d'une politique nouvelle, franchement orientée vers les réformes sociales, gagna des partisans. La première manifestation notable dans ce sens avait été un programme publié par la *Petite République française*, le 28 novembre 1891, et signé par MM. Goblet, Lockroy, Sarrien, Peytral et Millerand. « Nous croyons, disaient-ils, que le moment est venu de reparler politique... La République a mis aux mains du peuple le bulletin de vote; elle lui a donné l'instruction. Il veut aujourd'hui user de ces armes pour conquérir plus de bien-être et de bonheur. Il faut être avec lui ou contre lui... Pour accomplir les réformes sociales qui, de l'aveu de tous les partis, s'imposent à notre temps, nous faisons plus qu'accepter, nous réclamons le concours de tous les républicains, de tous les socialistes — si hardies que paraissent leurs théories, si éloignée qu'en puisse être la réalisation — pourvu qu'ils ne demandent qu'à des moyens pacifiques et légaux le triomphe de leurs idées. » Outre la réforme générale des impôts et de nouvelles lois sur les rapports avec l'Église, les auteurs du programme demandaient la limitation légale de la journée de travail, la protection des femmes et des enfants, des lois sur l'hygiène des ateliers, sur l'arbitrage, sur les accidents du travail, sur les retraites ouvrières, la réforme de l'assistance publique, une sanction garantissant la liberté des syndicats professionnels. Ce fut le commencement d'une campagne politique destinée à former un grand parti d'extrême gauche par l'union entre les radicaux et les socialistes.

Ce qui pouvait le plus contribuer à fonder ce nouveau parti, c'était une rencontre, une alliance entre le mouvement politique et le mouvement syndical; divers incidents, surtout des grèves, amenèrent ce rapprochement. Une grève très étendue éclata en 1891 chez les mineurs du Nord, poussés par la misère et d'ailleurs entraînés par l'agitation qui avait suivi la sanglante bagarre de Fourmies. M. Paul Lafargue, après un discours violent prononcé en faveur des grévistes, fut poursuivi et condamné par le jury. M. Millerand était venu le défendre, faisant ainsi acte d'adhésion au socialisme; et peu après, comme une élection

législative partielle avait lieu dans le Nord, les socialistes prirent le condamné comme candidat; soutenus ouvertement par les radicaux, appuyés en secret par certains monarchistes qui voulaient faire échec au gouvernement, ils réussirent à le faire nommer. L'entrée à la Chambre d'un des principaux théoriciens du collectivisme révolutionnaire causa une certaine émotion, qui ne dura guère; le nouveau député, isolé dans l'assemblée, n'y joua qu'un rôle insignifiant.

L'événement qui fit enfin conclure l'alliance entre politiques et syndicaux fut la grève de Carmaux en 1892, parce qu'elle eut une cause politique. Dans une ville ouvrière, le syndicat devait chercher à faire entrer ses représentants et ses membres au conseil municipal, pour augmenter sa force; tel ouvrier pouvait ainsi être dans l'usine un simple travailleur soumis à la discipline générale, dans le syndicat un administrateur occupé à lutter contre le patron, et dans le conseil municipal un maire ou un adjoint possédant l'autorité sur ce patron qui lui donnait des ordres à l'atelier. Pour peu que la bonne volonté réciproque fit défaut, il y avait là bien des sources de conflits. A Carmaux, ville de mineurs et de verriers, un des administrateurs de la Compagnie minière avait obtenu le mandat de député en 1889, non sans faire usage de son pouvoir économique; mais le secrétaire de la chambre syndicale des mineurs, M. Calvignac, fut élu maire, puis conseiller d'arrondissement. La Compagnie saisit bientôt le premier prétexte pour le congédier; la désignation d'un ouvrier par le suffrage universel lui faisait donc perdre son gagne-pain¹. La classe ouvrière en France a prouvé plus d'une fois que les questions de salaire ont pour elle moins d'importance que le respect de sa dignité, de ses droits; et le droit de vote lui apparaît comme le plus précieux de tous. Les mineurs de Carmaux se mirent en grève, demandant que la Compagnie reprit M. Calvignac; comme le principe seul était en jeu, celui-ci promettait de quitter l'atelier dès le lendemain de sa réintégration. Dans toute la France, les syndicats vinrent au secours de Carmaux. Les socialistes ne furent pas cette fois les seuls à parler en faveur de la grève; les chefs des radicaux se joignirent à

1. V. Paul de Rousiers, *Carmaux* (*Science sociale*, t. XIV, p. 317 sqq.).

eux pour défendre le suffrage universel menacé. Dans la franc-maçonnerie, que les socialistes dédaignaient à cause de son caractère bourgeois, le Grand-Orient de France ouvrit une souscription en faveur des grévistes; finalement un arbitrage mit fin au conflit par une transaction. Peu après, la circonscription de Carmaux eut à élire un député en janvier 1893; le candidat d'extrême gauche, M. Jaurès, achevant l'évolution commencée dès 1887, avait passé au collectivisme; il fut élu avec l'appui de tous les partis radicaux.

C'était la première fois depuis vingt ans que le socialisme franchissait les limites étroites de quelques groupes convaincus, pour s'imposer à l'attention de tous; alors on s'aperçut des sympathies qu'il avait conquises chez les prolétaires. De nombreux journaux, souvent pauvres et menacés par la faillite, mais toujours renaissants, contribuaient à le faire connaître¹. Ils progressaient plus encore par la propagande orale continue à laquelle se livraient ses représentants, sans épargner leur temps ni leur peine. Pour en donner un exemple, résumons une conférence faite à Dijon par MM. Guesde et Lafargue quelques mois avant les élections de 1893². L'entrée de la salle où ils vont parler est libre, sauf paiement de cinquante centimes pour les frais; l'auditoire est en majorité composé d'ouvriers, en minorité de bourgeois curieux d'entendre des orateurs connus. A la porte les ennemis habituels, les anarchistes, distribuent des placards montrant que l'État collectiviste vaudra l'État bourgeois comme dureté, comme oppression. M. Lafargue prend la parole, en s'intitulant lui-même « commis-voyageur en socialisme »; il glorifie l'énergie de la classe ouvrière, son esprit de solidarité prouvé par les grèves récentes; puis il commence le procès de la classe rivale, effondrée dans le Panama. Il décrit les scandales révélés par cette triste affaire, les spéculations par lesquelles on vole en un jour des millions: « savez-vous ce que c'est qu'un million? Si pendant un an vous mettez chaque semaine vingt francs de côté, vous aurez 1.000 francs; il vous faudrait continuer cela pendant 1.000 ans. Voilà ce que c'est qu'un mil-

1. V. la liste donnée par Argyriadès, *Almanach de la question sociale pour 1891*.

2. C'est une conférence à laquelle j'ai assisté.

lion. » L'orateur continue, semant la haine, faisant toute la bourgeoisie complice de pareilles hontes. Après lui un assistant, membre du parti catholique social, venu à la réunion avec un groupe d'amis, demande la parole et, aussi sévère que son prédécesseur pour le parti gouvernemental, pour l'opportunisme, il repousse les accusations portées contre le clergé. Enfin c'est le tour de M. Guesde, et la note change ; après une brève réfutation du catholicisme social, il commence le tableau de la société future, du paradis collectiviste, où chacun recevra le fruit de son travail. Les auditeurs bourgeois sont visiblement intéressés par cet exposé attachant ; les auditeurs ouvriers écoutent avec passion, dans un silence religieux. La parole a porté ; plus d'un, jusque-là indifférent, sortira de cette réunion convaincu des beautés du collectivisme.

Ces progrès du socialisme allaient-ils se révéler aux élections législatives de 1893 ? On y travailla de deux manières, en essayant la réconciliation des divers groupes socialistes et l'alliance entre socialistes et radicaux. Les partis collectivistes portaient encore les mêmes noms qu'en 1890, mais leur importance respective n'était plus la même. La Fédération des travailleurs socialistes, si puissante pendant longtemps, si influente au conseil municipal de Paris, se trouvait en pleine décadence. Elle avait perdu à Châtellerault ses éléments les plus énergiques ; sa modération la faisait désertier par les prolétaires, qui prenaient un intérêt médiocre aux conférences d'hygiène ouvrière organisées par M. Brousse avec l'aide de médecins notables. Possédant encore des partisans à Paris et quelques groupes en province, elle n'était plus qu'un débris de l'ancien parti possibiliste. Le Comité révolutionnaire central ou parti blanquiste demeurait sans changements, ainsi que le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire ou fraction allemaniste, que suivaient beaucoup de syndiqués parisiens.¹ Au contraire, le Parti ouvrier français ou fraction guesdiste avait repris une vigueur nouvelle, grâce à une discipline très forte et à la propagande infatigable menée par ses chefs. Le succès du congrès international de 1889

1. Au congrès international de Bruxelles en 1891, il y eut deux rapports sur le socialisme français, l'un présenté par les allemanistes, l'autre par les guesdistes.

l'avait encouragé à recommencer en 1890 les congrès nationaux annuels, interrompus depuis six ans; depuis 1890 il avait son journal officiel régulier, le *Socialiste*¹; en 1891 il rédigea un programme municipal, qui obtint déjà quelques succès aux élections communales de 1892; en 1892 il dressa un programme agricole, étendant ainsi chaque jour son rayon d'action et ses moyens de propagande. Peu nombreux à Paris, ce parti possédait ses principales forteresses dans le Nord et le Centre.

Enfin de nouveaux groupes socialistes, indifférents aux querelles passées, rebutés par l'autoritarisme des sectes, s'étaient formés en dehors d'elles; plusieurs s'entendirent à Paris, en prenant le nom d'Indépendants, et constituèrent une fédération. Ici plus de *Credo*, plus d'organisation despotique; il suffisait d'avoir adhéré au collectivisme. Un manifeste fut publié par la Fédération: « elle a pour objet, disait-il, de grouper les socialistes qui ne veulent pas enfermer leurs affirmations doctrinales dans une formule dont l'étroitesse ne pourrait contenir les aspirations multiples du monde moderne en plein essor de développement économique, politique, mental et moral². » L'union entre ces groupes était réclamée par nombre de socialistes; les blanquistes, selon leur coutume, prêchaient la concorde, et bientôt plusieurs membres des autres écoles parlèrent de même³. Sans doute les querelles n'étaient pas finies; on le vit au 1^{er} mai 1893, où les divers groupes se disputèrent encore sur la façon de manifester; mais les idées conciliantes faisaient du chemin. Une nouvelle association, la Ligue d'action révolutionnaire pour la conquête de la République sociale, put se former à Paris en accueillant des délégués de tous les groupes; ce fut, pour quelque temps au moins, la fin des injures entre socialistes.

Quant à l'alliance entre socialistes et radicaux, ce fut le journal *La Petite République française* qui se chargea de la faire aboutir, surtout sous l'impulsion de M. Millerand. Ce député, passé du radicalisme au socialisme, avait gagné les sympathies des militants par son plaidoyer en faveur de M. Paul Lafargue,

1. Quelques guesdistes inaugurèrent aussi en 1893 une revue théorique, l'*Ère nouvelle*, qui dura dix-huit mois.

2. *Revue socialiste*, t. XVII, 1893, p. 366.

3. V. les articles de Vaillant, dans l'*Almanach de la question sociale pour 1892*, de Dumay dans celui de 1893.

mais il n'avait adhéré à aucune secte; républicain socialiste, comme il s'intitulait, refusant l'épithète de révolutionnaire, son attitude était propre à désarmer les défiances de beaucoup d'hésitants, ouvriers modérés ou bourgeois désireux de progrès pacifique. La crise du Panama et les révélations scandaleuses qu'elle amena devaient favoriser le parti qui dénonçait depuis longtemps les vices du capitalisme. Dans la *Petite République*, dont il fut le collaborateur assidu, puis le rédacteur en chef depuis le 19 juillet 1893, M. Millerand ne cessait de prêcher l'union, la propagande et le calme; l'union devait se faire avec les radicaux-socialistes qui suivaient Goblet, même avec les radicaux pour obtenir une revision constitutionnelle qui diminuerait les pouvoirs du Sénat, principal obstacle aux réformes sociales. M. Millerand demanda « une campagne d'éducation et d'explications plus encore que d'enthousiasme et de passion¹ »; il souhaita au parti des travailleurs manuels de faire des recrues nombreuses parmi « les travailleurs du cerveau² ». Il ne devait plus y avoir de concentration entre opportunistes et radicaux, mais une coalition des partis de gauche contre tous les partis conservateurs en matière sociale³. Enfin l'écrivain conseillait à la bourgeoisie de faire les réformes nécessaires pour éviter les révolutions sanglantes. Ces réformes, il commençait à les indiquer à la Chambre dans un ordre du jour demandant « la reprise sur la haute finance des propriétés nationales qui sont la Banque de France, les mines et les chemins de fer⁴ ».

Cette politique nouvelle, prudente et hardie à la fois, rencontra des adhésions nombreuses. Les radicaux-socialistes répondirent à l'appel qu'on leur adressait; Goblet ne cessa de répéter que le but désirable était « l'alliance de toutes les forces progressives, radicales, socialistes, sur le terrain de la légalité, pour le triomphe de leurs idées communes⁵ »; partisan de la propriété individuelle, un accord lui paraissait légitime avec les collectivistes, « pourvu qu'ils répudient nettement la violence⁶ »;

1. *Petite République française*, 11 janvier 1893.

2. 25 janvier.

3. 15 février.

4. 18 février 1893.

5. 19 juillet 1893.

6. 23 mai 1893.

un autre membre notable du groupe radical-socialiste, M. Pelletan, prit une part active à la tournée de conférences qui fut faite depuis Calais jusqu'à Marseille. Les néo-socialistes reconnaissaient leurs idées dans le langage tenu par la *Petite République française*; le nouveau député de Carmaux, M. Jaurès, écrivit qu'il fallait « annexer au programme économique du socialisme le programme politique des radicaux¹ ». Les anciens socialistes acceptaient l'appui des nouveaux venus, tout en le prenant d'un peu haut avec eux; M. Lafargue déclara, dans un discours à Calais, que la bourgeoisie honnête et républicaine, personnifiée par M. Millerand, pouvait compter sur eux pour nationaliser la banque, les mines et les chemins de fer, mais qu'ils se réservaient d'aller plus loin². Le nouveau rédacteur en chef de la *Petite République* annonça que son journal n'était réservé à aucune coterie : « les militants de toutes les fractions du parti socialiste trouveront ici une tribune pour y dire, sous leur signature et leur responsabilité, les paroles qu'ils croiront utiles³. »

Cette politique était vivement combattue par les républicains du centre et par la droite, chez laquelle commençait le ralliement conseillé par le pape. Le ministère Dupuy en 1893 tenta de combattre les deux mouvements qui venaient de se rejoindre, le mouvement socialiste et le mouvement syndical. La Bourse du travail à Paris comptait, sur 270 syndicats, 120 qui n'étaient pas en règle avec la loi de 1884; le ministre les somma de se soumettre et, comme cette injonction n'avait été accueillie que par des menaces et des cris de guerre, il profita de troubles survenus à Paris pour fermer la Bourse. L'émotion fut considérable dans le monde ouvrier; le congrès syndical de 1893, qui se réunissait précisément à Paris quelques jours après, vota d'enthousiasme et sans opposition le principe de la grève générale, mais quand il s'agit de passer à l'acte, vingt-cinq délégués demandèrent en vain qu'elle fût proclamée immédiatement. Le plaidoyer de M. Millerand pour les syndicats poursuivis manifesta l'alliance conclue entre syndicaux et socialistes politiques.

Peu après survinrent les élections législatives d'août-sep-

1. 12 février 1893.

2. 7 mars 1893.

3. 19 juillet 1893.

tembre 1893. Tout en donnant une grande majorité au parti républicain modéré, qui s'appela désormais « progressiste », elles furent un triomphe pour le socialisme. Dès le premier tour il eut 18 élus, dont 6 à Paris et 12 dans les départements¹; le second tour accentua le succès à Paris plus qu'en province. Il y avait en somme environ 50 élus socialistes, presque tous dans les grandes villes, et parmi eux la plupart des notabilités du parti : les plus brillants des indépendants, MM. Millerand et Jaurès, étaient réélus; si l'un des chefs du marxisme, M. Lafargue, restait sur le carreau, l'autre, M. Jules Guesde, était pour la première fois nommé à Roubaix. Les journaux du centre cachèrent mal leur surprise, qui allait chez quelques-uns jusqu'à l'effolement; les socialistes célébrèrent leur succès avec enthousiasme; M. Guesde arrivait presque au lyrisme en remerciant ses électeurs²; M. Millerand, plus calme, disait aux siens : « vous avez approuvé la politique à la fois ferme et prudente, pacifique et résolue, que votre député n'a cessé de préconiser. » Désormais le socialisme allait devenir au Parlement une force avec laquelle tous les partis devaient compter.

1. A Marseille, Jonzac, Bourges, Lectoure, Cette, Roubaix, Albi, Maubeuge, 2 à Béthune, 2 à Saint-Étienne (*Petite République*, 24 août 1893).

2. « D'un bout à l'autre de la France du travail on crie, et on crie : Vive Roubaix! » Roubaix « est devenue la commune modèle — j'allais dire la ville sainte — pour les prolétaires de partout » (*Petite République française*, 30 août 1893).

CHAPITRE XIII

LE SOCIALISME PARLEMENTAIRE

I

Les socialistes arrivaient à la Chambre fiers de leur succès, pleins d'espoir, d'entrain, de combativité. Ils se mêlèrent à tous les débats, bruyants, actifs, toujours prêts à prendre la parole ou à couper d'interruptions les discours de leurs adversaires. « On n'aperçoit qu'eux, on n'entend qu'eux, écrivait plus tard un député de droite. Du talent, presque tous, et de la gueule à défaut de talent¹... » Leur activité s'étendait au pays tout entier : ils allaient fréquemment dans les grandes villes faire des conférences de propagande, et surtout ils intervenaient dans les grèves. Dès qu'une grève importante avait éclaté, un ou plusieurs députés socialistes arrivaient, haranguaient les ouvriers en leur conseillant l'union et la persévérance, allaient parfois négocier avec les patrons ; puis, de retour à la Chambre, ils interpellaient le gouvernement, faisant un récit favorable aux grévistes et critiquant l'action de la police ou des troupes envoyées sur le lieu du conflit.

La formation de ce nouveau parti fit reparaitre les grands débats théoriques sur les questions sociales, à peu près laissés de côté par les Chambres depuis l'interpellation Langlois en 1884. M. Jaurès inaugura ainsi la législature, le 21 novembre 1893, par un discours qui fit grand effet. Le socialisme, dit-il, progresse dans tous les pays à cause de la concentration indus-

1. E. M. de Vogüé, *Les morts qui parlent*, p. 210. Il avait déjà dit : « Leur pesée est constante, violente : on la subit en s'indignant, mais on la subit. » (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1894.)

truelle; en France, d'autres motifs encore le favorisent. La fondation de la République a fait l'ouvrier souverain en politique, alors qu'il demeure asservi dans l'usine; elle a donc institué, entre les deux parties de sa vie, une intolérable contradiction. L'instruction primaire laïque a fait savoir aux hommes que la raison suffit pour se conduire : de cette manière « vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine, et la misère humaine s'est réveillée avec des cris, elle s'est dressée devant vous ». Enfin la loi sur les syndicats a poussé les travailleurs à l'association : après s'être unis pour les grèves, qui procurent de faibles améliorations partielles, les voilà qui se concertent pour la conquête des pouvoirs publics, autrement féconde en résultats.

Ce fut ordinairement M. Guesde qui exposa devant la Chambre les principes du collectivisme. Il le fit une première fois en 1894, sur la demande du centre¹. Mais la question revint le 15 juin 1896, pendant qu'on examinait le projet sur la protection du travail des femmes et des enfants. Ce fut M. de Mun qui interpella, pour ainsi dire, le parti socialiste en saisissant l'occasion de se séparer de lui. Le socialisme a tort, dit-il, de ne vouloir récompenser que le travail, sans tenir compte ni de l'intelligence directrice ni du capital. Les bénéfiques coupables de l'agiotage ne doivent pas être confondus avec ceux de l'industrie, qu'on a d'ailleurs exagérés : dans beaucoup d'établissements on travaille à perte, et le capital se consume à nourrir les ouvriers; il est donc injuste de généraliser à l'excès la théorie de Karl Marx sur la plus-value. Quant à la révolution sociale, personne ne voit comment elle pourrait s'accomplir : les socialistes l'annoncent comme un bouleversement total; or la révolution de 1789 n'a réussi qu'en empruntant beaucoup de matériaux au passé pour construire le nouveau régime. Au lieu de la révolution il faut des réformes; dans tous les pays ce sont les partis modérés ou les gouvernements qui en ont pris l'initiative; elles ne peuvent être qu'entravées par la crainte du socialisme. On ne saurait se passer de l'intervention de la

1. Ce discours du 20 novembre 1894 et ceux du même orateur pendant la législature sont réunis dans *Quatre ans de lutte de classe à la Chambre*, par Guesde, 1901.

loi; mais un de ses principaux effets doit être un appel à la conscience des industriels et un éveil de l'opinion publique.

M. Guesde se chargea de la réponse. Les réformes proposées, dit-il, nous les acceptons; si d'ailleurs on songe à les faire, c'est à cause de l'agitation dirigée par nous. Quant aux maux actuels, que personne ne conteste plus, il faut en attribuer la responsabilité au régime lui-même ou aux individus. Les modérés les attribuent aux individus; ils poussent donc à la haine, aux vengeances individuelles contre les mauvais patrons, et fournissent des arguments aux anarchistes. Les socialistes attribuent la responsabilité de ces souffrances au régime; ils veulent changer ce régime inique, où une part notable du profit revient à des actionnaires qui ne font rien. On les invite à exposer en détail le régime futur, mais ils sont heureusement sortis de la période de l'utopie et se bornent à observer les faits. Or ce qui se passe maintenant justifie leurs prévisions: la propriété individuelle disparaît dans les sociétés coopératives; elle disparaît presque dans les sociétés d'actionnaires, préparant ainsi le collectivisme qui sera « une immense coopérative ». On a longtemps dit que le peuple ne pourrait point exercer sa souveraineté politique, et il l'a fait; il exercera plus facilement encore sa souveraineté économique: « sur le terrain de la production, du travail, les travailleurs en savent aujourd'hui autant que le patron et, en tout cas, beaucoup plus que les actionnaires. »

Le débat théorique fut repris le 23 juin par M. Paul Deschanel, qui s'était posé depuis 1892 comme l'antagoniste le plus résolu du collectivisme¹. Il proclama nettement la rupture avec l'école du « laissez faire, laissez passer », cette école vieillie dont les exagérations avaient donné naissance aux théories socialistes. Il faut, dit-il, des lois sociales, reposant sur une étude attentive de chaque catégorie de faits, mais non un bouleversement total qui est chimérique. Les socialistes ne songent à rétribuer que le travail présent et nient le rôle du travail antérieur, ce qui serait la prompte ruine des capitaux; les modérés veulent une répartition équitable des profits entre les deux, et pour cela il faut, non pas une solution, mais des solutions. Le collectivisme n'a pas de base historique, puisque son premier

1. V. ses discours dans Deschanel, *La question sociale*, 1898.

précurseur est Babeuf, un des plus médiocres esprits de la Révolution; ses arguments ne portent pas contre la société actuelle puisque le plus solide, la loi des salaires, a été reconnu sans valeur. C'est par les réformes qu'on doit le détruire. — M. Guesde répondit par un nouvel exposé du collectivisme et une justification des théories de Marx.

L'école économique libérale, si dédaigneusement traitée par M. Deschanel, protesta par l'organe de M. Aynard. Les libéraux, dit-il, ne veulent qu'un minimum d'intervention légale; prêts à l'admettre pour les enfants, ils la repoussent pour les adultes. Ces lois prétendues sociales sont difficiles à faire, étant donnée l'impossibilité d'une législation internationale, pour la journée de huit heures, par exemple; elles sont dangereuses pour l'industrie; aussi ne les rédige-t-on que pour flatter l'opinion publique, par crainte de ne point paraître assez avancé. Les socialistes se plaignent de la surproduction? mais sur 1.500 millions d'hommes que porte la terre, 300 millions à peine mangent du pain; pour le reste c'est à l'avenant. Développons l'industrie, la production; c'est par là qu'on arrive à diminuer la journée de travail et à réaliser la baisse de l'intérêt, source de tous les bienfaits économiques; les lois ouvrières ne font que retarder ces progrès. « Cette sorte de persécution industrielle » affaiblit le sentiment du devoir, si développé en France chez les patrons; il y a là un vrai péril, puisque la question sociale est avant tout une question morale.

Nous ne résumerons pas tous les discours prononcés dans ce grand tournoi; cependant, après les orateurs catholiques, socialistes et modérés, il faut encore citer un député radical, M. Gustave Rivet. Il accepte l'épithète de socialiste, mais en lui donnant le sens où l'on prenait ce terme en 1848 : « être socialiste, c'est souffrir de toutes les injustices, c'est protester contre toutes les iniquités sociales..., c'est être philanthrope. Ce n'est pas un socialisme scientifique, mais un socialisme de sentiment. » Ce socialisme repousse l'expropriation; il diffère du collectivisme, qui choque l'amour de la liberté comme celui de la propriété. Si tous les hommes étaient bons, il ne faudrait pas de lois sociales; mais « la loi doit être conscience de ceux qui n'en ont pas ». D'accord avec M. Deschanel sur la nécessité d'étudier

ces lois une à une, l'orateur radical lui reprocha d'ajourner toujours les moyens de les voter. Il est inutile d'insister davantage sur cette discussion, qui montra les progrès accomplis dans tous les partis par les idées interventionnistes, et la répugnance que soulevait le collectivisme dans les groupes les plus radicaux.

Plus grand encore fut le retentissement d'un discours théorique prononcé hors de la Chambre, à Saint-Mandé, par M. Millerand, le 30 mai 1896; l'orateur y présenta un programme qui allait devenir célèbre, parce qu'il renfermait un minimum de revendications propre à gagner de nouveaux adhérents et à rallier toutes les fractions socialistes. Le collectivisme, dit-il, se développera chaque jour davantage, parce qu'il est « la sécrétion du régime capitaliste »; il grandit par la formation d'immenses propriétés « qui, sous leur rayonnement, dessèchent et tuent la petite propriété, la propriété individuelle »; à mesure qu'elles se forment, l'État doit y substituer la propriété sociale. C'est chose admise déjà par les radicaux-socialistes pour les chemins de fer, les mines, les banques; mais la socialisation doit s'étendre à d'autres domaines, à l'industrie sucrière, par exemple, qui est concentrée dans quelques mains. Au contraire, on ne touchera pas à la petite propriété agricole, où le possesseur du sol réunit dans sa main l'instrument de production et le produit intégral du travail. Pour réaliser le collectivisme, point n'est besoin de recourir à la force, à la révolution: « nous ne nous adressons qu'au suffrage universel... Il est nécessaire et suffisant au parti socialiste de poursuivre par le suffrage universel la conquête des pouvoirs publics ». Enfin le socialisme prêche l'entente internationale des travailleurs, mais sans nier la patrie: « jamais nous n'avons eu l'idée impie et folle de briser, de rejeter loin de nous cet incomparable instrument de progrès matériel et moral, forgé par les siècles, qui s'appelle la patrie française ». En somme « trois points essentiels sont nécessaires et suffisants pour caractériser un programme socialiste: intervention de l'État pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine national les diverses catégories des moyens de production et d'échange au fur et à mesure qu'elles deviennent mûres pour l'appropriation sociale; — conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel; — entente internationale des travail-

leurs ». Le parti socialiste a donc à la fois un noble idéal d'émanicipation et un programme de réformes pratiques justifiées par l'expérience. « Pour être invincible, il lui suffit d'être uni. » — Voilà le résumé du « programme de Saint-Mandé »; en faisant *socialisme* synonyme de *collectivisme*, il souleva les protestations de quelques députés rangés auparavant parmi les socialistes¹; mais tous les autres l'approuvèrent.

Les débats théoriques étaient rares; le plus souvent le groupe socialiste fut absorbé par la politique courante. Au commencement de la législature un nouveau ministère, présidé par Casimir Périer, rencontra bon accueil à l'extrême gauche à cause du ton courtois de sa déclaration inaugurale. Mais bientôt survint l'attentat de Vaillant, qui lança une bombe à la Chambre; l'émotion générale fit voter sans délai des lois répressives contre les menées révolutionnaires. Dès lors le combat s'engagea entre le ministère et le groupe socialiste, que soutenaient tous les partis radicaux. Le gouvernement arrêta de nombreux anarchistes, fit des perquisitions chez eux et poursuivit leurs journaux; il se défendit contre les interpellations continues de l'extrême gauche, et décida la Chambre à autoriser des poursuites contre un député socialiste qui était allé dans la Loire-Inférieure encourager une grève. Mais le ministère fut renversé à propos d'une interpellation sur les droits des employés de chemins de fer; il y avait plus de vingt ans que les républicains de toute nuance protégeaient ce personnel, entièrement dévoué à leurs idées, contre l'esprit réactionnaire des grandes Compagnies, et cette sollicitude s'étendait maintenant aux ouvriers des chemins de fer de l'État; comme on leur refusait le droit de se syndiquer, la majorité jugea cette prohibition contraire à la loi de 1884, et le ministère se retira. Peu après, l'assassinat du président Carnot par Caserio réveilla la colère générale contre les anarchistes; le ministère Dupuy présenta contre eux des lois sévères, par exemple celle qui enlevait au jury, pour les confier aux tribunaux correctionnels, toutes les causes concernant les écrits inspirés par la secte. Les partis d'extrême gauche furent indignés par ces lois, qu'on nomma les « lois scélérates »; les socialistes présentèrent amendement

1. V. le *Rappel*, 3, 4, 6, 13 juin 1896.

sur amendement, tentèrent l'obstruction parlementaire au nom de la liberté violée, sans pouvoir empêcher le vote définitif; mais ce long débat venait de rendre les nouvelles lois si impopulaires que l'application en fut rare et les résultats insignifiants. Le parti socialiste exaspéré entama une lutte sans merci contre le ministère et surtout contre le président de la République, Casimir-Périer, qui lui apparaissait comme le promoteur d'une réaction bourgeoise; injures personnelles, attaques politiques, rien ne fut épargné; un journaliste condamné pour insultes au président de la République, M. Gérault-Richard, devint député de Paris. La démission du ministère, suivie de celle de Casimir-Périer, satisfit les opposants (1895); l'élection d'un candidat modéré à la présidence, Félix Faure, leur déplut, mais le nouveau ministère fit voter une amnistie générale qui apaisa pour quelque temps les passions politiques. D'ailleurs l'activité des socialistes fut absorbée quelque temps par les grèves, très nombreuses pendant une partie de l'année 1895. L'avènement du premier ministère radical, celui de M. Léon Bourgeois, fit entrer ces opposants dans la majorité parlementaire; avec un esprit politique inattendu, les socialistes ajournèrent les revendications extrêmes, renoncèrent même à demander l'abrogation des « lois scélérates » pour ne pas créer de difficultés au gouvernement. Celui-ci leur accorda une concession réclamée depuis longtemps, la réouverture de la Bourse du travail à Paris. Sous le ministère Méline ils reprirent leur place dans l'opposition, mais avec un ton plus modéré, moins violent qu'auparavant : cette opposition eut parfois des succès inattendus, soit quand M. Jaurès faisait décider, malgré le ministre des colonies, l'abolition de l'esclavage à Madagascar, soit quand la majorité votait l'affichage d'un discours de M. Viviani sur l'affaire de Panama.

Élus par les ouvriers des villes, les socialistes commençaient à organiser la propagande chez les paysans; dans un pays comme la France la victoire définitive appartient à celui qui a pour lui les campagnes. Le Parti ouvrier français l'avait compris et, dès 1892, il rédigeait à Marseille un programme spécial destiné aux ruraux, c'est-à-dire aux petits propriétaires, aux métayers, aux fermiers, aux journaliers. A peine les élections

de 1893 finies, la *Petite République française* déclara nécessaire de songer aux paysans¹; M. Jaurès, élu par une circonscription à moitié rurale, ajouta que les succès obtenus à Carmaux, à Lectoure, à Lodève, montraient combien les préjugés des campagnards seraient faciles à dissiper². On parla de faire des enquêtes sur leur sort, de leur tenir des discours simples et pratiques, de répandre chez eux le programme de Marseille³. Bientôt le Parti ouvrier français, dans son congrès de Nantes en 1894, compléta et modifia ce dernier programme : destiné à la masse des petits propriétaires, c'était un manifeste modéré, où l'on écartait les formules menaçantes, les réformes trop difficiles, telles que la journée de huit heures, où l'on ajournait à une époque lointaine la socialisation des petits immeubles. Ces tendances opportunistes mécontentèrent le patriarcat du marxisme, Engels, qui reprocha aux socialistes français de faire des promesses contradictoires : on ne devait pas, disait-il, chercher à séduire le paysan du premier coup, en lui promettant de travailler au maintien de la petite propriété; il faut seulement lui dire qu'on ne sera pas contre lui et le gagner progressivement. Mais le *Socialiste*, journal officiel du Parti ouvrier français, justifia le programme de Nantes et montra quelle utopie ce serait de réclamer la journée de huit heures pour les ouvriers agricoles⁴.

La question paysanne, déjà portée à diverses reprises devant la Chambre, fut traitée surtout dans l'interpellation que M. Jaurès adressa au ministère en juillet 1897. L'interpellateur déclara que les prolétaires ont besoin de deux réformes pour commencer, une représentation agricole et des tribunaux de prud'hommes semblables à ceux de l'industrie; les métayers réclament une loi sur le remboursement de la plus-value donnée à la terre par leur travail. Quant aux petits propriétaires, on n'a rien fait pour eux : les tarifs douaniers ne les ont pas protégés contre la transformation économique du monde; ils sont ruinés par l'invasion des produits des pays neufs, par l'accroisse-

1. 8 septembre 1893.

2. 12 septembre.

3. 24 septembre, 7 et 30 novembre.

4. V. *Mouvement socialiste*, t. IV, 1900, p. 391.

ment de la dette hypothécaire, par les exigences des intermédiaires, et contraints de se soumettre aux industriels. Le socialisme arrivé au pouvoir donnera aux ouvriers agricoles un salaire minimum, fixé par régions, et une caisse des retraites; aux fermiers et métayers il assurera la plus-value incorporée à la terre par eux; aux petits propriétaires il conservera leurs biens pour un temps encore long, en améliorant immédiatement leur sort par la suppression de l'impôt foncier, la réduction du service militaire, la transformation de la dette hypothécaire ou chirographaire en dette d'État, grevée d'un intérêt bien moindre. La nationalisation des terres doit être ajournée à un avenir lointain; c'est par des réformes complexes et multiples que la propriété agricole se transformera¹.

M. Deschanel, qui répondit le 10 juillet à l'orateur socialiste, s'appliqua surtout à montrer l'extrême division du sol; le phénomène de concentration que les socialistes donnent comme certain est démenti, selon lui, par toutes les statistiques: « le Code civil, cette machine à hacher le sol, ne cesse de transformer la grande propriété en propriété moyenne et la moyenne en petite. » Les hypothèques n'ont pas davantage opéré cette concentration. De plus en plus le salarié agricole devient un propriétaire ou un associé de la propriété; avec le socialisme, il ne sera plus qu'un sous-propriétaire, soumis au domaine éminent de l'État. Au contraire, « la doctrine d'un droit de propriété indépendant de la volonté de l'État, c'est la doctrine moderne, c'est la doctrine de la Révolution française ». La vraie source du progrès rural est dans l'association libre, dans le développement chaque jour plus marqué des syndicats agricoles. — Le débat se poursuivit longtemps: ainsi MM. Gabriel Deville, au nom des socialistes, et Méline, président du Conseil, opposèrent les statistiques aux statistiques, les chiffres aux chiffres. Enfin une majorité écrasante, à laquelle s'étaient joints les radicaux, vota le 20 novembre 1897 un ordre du jour d'après lequel « la transformation de la propriété individuelle en propriété collectiviste serait la ruine de l'agriculture ».

Préoccupé surtout des questions intérieures, le groupe socia-

¹ 1. Ce discours, prononcé dans les séances des 19, 26 juin et 3 juillet, a été publié en brochure (*Socialisme et paysans*, 1897).

liste ne pouvait cependant pas négliger entièrement la politique extérieure. Déclamer contre les rois et les empereurs, prêcher la suppression des patries, annoncer la révolte générale des prolétaires contre les gouvernements bourgeois, c'était bien pour des congrès ouvriers ou des discours de réunions publiques¹; ce langage ne convenait point à un parti qui voulait tenir sa place dans le Parlement. Les chefs parlementaires s'appliquèrent même à le désavouer, à répéter que leur internationalisme se conciliait avec le patriotisme. M. Millerand disait dans un banquet : « les socialistes français sont patriotes, profondément patriotes, patriotes de sentiment et de raison »; et après ces paroles, qui soulevèrent des applaudissements répétés, il montrait que la France vaincue ne peut prendre l'initiative du désarmement : « c'est, dans une telle situation, un devoir impérieux pour tous les socialistes d'accepter, quoiqu'ils en aient, en dépit de leurs sentiments intimes, la double charge du service militaire obligatoire pour tous et du lourd budget de la guerre². » L'alliance avec la Russie, fêtée avec tant d'éclat quand les marins russes vinrent à Paris en 1893, trouva en eux des juges peu enthousiastes, légèrement ironiques, mais ils reconnurent qu'elle était nécessaire et surtout que le peuple français la voulait. Ils blâmèrent, avec des hommes de tous les partis, la politique turcophile du gouvernement à propos des affaires d'Arménie et de Crète. Sur la question d'Alsace-Lorraine leur embarras était grand; ils repoussaient toute pensée de guerre, mais plusieurs d'entre eux déclaraient que la France ne devait point se résigner au triomphe du droit de conquête sur les bords du Rhin. « Seule la paix, disait M. Fournière, seule la République sociale dans les deux pays pourra régler ce conflit selon la justice et rendre l'Alsace-Lorraine à ses destinées, à ses volontés³. » M. Jaurès, qui écrivait en 1887, « il est impossible à la démo-

1. Une résolution du congrès national possibiliste de Paris en 1883 commençait par ces mots : « Attendu que l'idée de patrie est une idée bourgeoise et surannée ». Ce langage avait déjà maintes fois soulevé des protestations; pour n'en citer qu'une, M. Rouanet disait en 1889 : « Pas plus que l'amour de la patrie ne dispense de l'accomplissement des devoirs de père, de fils ou d'époux, l'amour de l'humanité ne dispense de l'accomplissement des devoirs du patriote. » (*Revue socialiste*, X, p. 388.)

2. *Petite République française*, 3 octobre 1893.

3. *Ibid.*, 28 novembre 1893.

cratie française d'accepter cette mutilation », répétait en 1895 que la solution n'est pas dans une guerre de revanche, mais que la question demeure ouverte; « ni haine ni renoncement! Voilà notre devise¹. » M. Millerand, à propos de l'envoi d'une escadre française aux fêtes de Kiel, disait à la Chambre, le 10 juin 1895 : « nous voulons la paix; mais dans la paix elle-même, il est permis, il est possible, par notre habileté, par notre sagesse, de hâter le moment des réparations nécessaires... Il faut s'écarter avec un égal scrupule et d'une politique de provocation dont nous ne voulons à aucun prix, et d'une politique de résignation qui n'est pas moins redoutable. » M. Guesde lui-même, admirateur passionné de la social-démocratie allemande, fit appel au sentiment national quand il blâma le gouvernement d'avoir expulsé M. Bebel, député de Strasbourg, venant rendre compte de son mandat sur le territoire français². Toutefois le parti socialiste n'abordait pas avec aisance les questions de politique étrangère, si nouvelles pour lui.

II

A la Chambre ce parti n'était qu'une minorité, qui faisait seulement des discours : dans beaucoup de communes la majorité socialiste possédait le pouvoir et dut passer aux actes. Les possibilistes avaient depuis 1887 acquis une réelle autorité à l'Hôtel de Ville de Paris. Les guesdistes, si longtemps dédaigneux de l'action communale, revinrent de cette indifférence, et le congrès du Parti ouvrier à Lyon (novembre 1891) rédigea un programme municipal. La même année, Benoît Malon exposait le sien dans la *Revue socialiste*. L'Union fédérative du Centre, sous l'impulsion de M. Allemane, exposa également ce que devaient faire les municipalités socialistes³. Laissons de côté la partie générale et révolutionnaire de ces programmes, pour examiner seulement les articles pratiques et réalisables : voici les principales demandes formulées à Lyon : cantines sco-

1. Jaurès, *Action socialiste*, 1899, I, p. 335 et 404.

2. Séance du 20 février 1897.

3. Ces programmes sont analysés dans Stehelin, *Essais de socialisme municipal*, 1901.

lares pour le repas de midi; journée de huit heures et minimum de salaire pour les travaux municipaux; les syndicats maîtres de la Bourse du travail; suppression de l'octroi, exemption de l'impôt pour les petits loyers; assainissement des maisons insalubres aux frais des propriétaires; suppression des bureaux de placement; création de maternités, d'asiles pour vieillards, d'asiles de nuit; soins médicaux gratuits et produits pharmaceutiques à prix réduit pour les pauvres; bains et lavoirs gratuits; sanatoria pour les enfants d'ouvriers; consultations judiciaires gratuites pour les travailleurs; rétribution des fonctions municipales au taux minimum des salaires; rétribution des prud'hommes ouvriers; publication d'un bulletin municipal officiel et affichage des votes du conseil.

En 1892, les élections municipales, sans être un véritable succès pour les socialistes, leur avaient donné la majorité dans plusieurs villes importantes, surtout à Roubaix, la ville de M. Guesde qu'ils appelèrent bientôt la Ville Sainte. Les élus du parti voulurent se mettre en rapport les uns avec les autres, et le premier congrès des conseillers municipaux socialistes de France fut tenu en septembre 1892 à Saint-Ouen; il y avait là 65 communes représentées, outre les minorités socialistes de Paris, de Lyon et de Marseille. On y fit surtout des vœux politiques d'un caractère révolutionnaire: on réclama l'indépendance des communes, l'établissement de services publics municipaux; on décida la création d'une Fédération des communes collectivistes, qui devint celle des conseillers municipaux de France; les questions pratiques furent à peine abordées. Mais un parti qui prend sa part du gouvernement ne peut se contenter longtemps de la phraséologie révolutionnaire; les congrès suivants, à Saint-Denis en 1893 et à Paris en 1895, montrèrent qu'on se mettait à étudier sérieusement les réformes possibles. On chercha le moyen pratique d'organiser les services publics municipaux; sur les octrois, sur l'hygiène, sur l'assistance publique, il y eut des rapports et des discussions où les faits tenaient une grande place¹. Le congrès de 1895 contribua, par

1. V. *Fédération des conseillers municipaux socialistes de France. Compte rendu du 1^{er} Congrès, 1895; Compte rendu du second Congrès, s. d.; Compte rendu du troisième Congrès, s. d.* Il y a eu depuis beaucoup de congrès du même genre.

le programme qu'il avait préparé, au grand succès électoral de 1896. Maîtres d'une partie des grandes villes, les nouveaux conseils municipaux se mirent à l'œuvre avec l'intention de prouver qu'ils savaient diriger leurs communes. Du reste, M. Millerand, dans le discours de Saint-Mandé, leur conseilla d'administrer en appliquant leur programme et leurs idées, « mais sans acception de personne, avec la seule préoccupation d'être impartiaux et équitables ».

Pour donner des exemples de cette politique municipale, voyons ce que les socialistes ont fait de 1896 à 1900 dans une grande ville et dans une commune moyenne, à Lille et à Dijon¹. La nouvelle municipalité de Lille s'occupa surtout d'améliorer l'assistance publique et les écoles. Le budget de l'assistance sociale, de 585.000 francs à son arrivée, passa dès 1897 à 740.000 francs, puis à 990.000 en 1898, à 1.049.000 en 1899; un adjoint fut spécialement chargé de la diriger; on s'efforça d'améliorer les services et en même temps de les laïciser. Pour l'enseignement primaire, le conseil établit la gratuité des fournitures scolaires; il institua des bourses d'enseignement secondaire et supérieur, des conférences populaires d'enseignement supérieur, encouragea un enseignement des beaux-arts, un enseignement industriel, agricole et commercial, subventionna plusieurs sociétés d'éducation; voulant aussi faire au peuple sa part dans les distractions intellectuelles, il exigea des places gratuites au théâtre et fournit un certain nombre de spectacles gratuits. On s'occupa de l'hygiène et de la propreté; les conditions introduites dans les travaux communaux, concernant la durée et le salaire de la journée, améliorèrent le sort des ouvriers.

À Dijon le conseil créa des cantines scolaires, gratuites pour les enfants dont les parents gagnaient normalement moins de 4 francs par jour avec un enfant, moins de 4 fr. 50 avec deux enfants, moins de 5 francs avec trois enfants; les autres payaient 20 centimes par repas dans les écoles primaires, 15 dans les

1. Sur Lille, v. les articles de Ghesquière, dans le *Mouvement socialiste*, 1^{er} février, 1^{er} mars, 1^{er} avril, 1^{er} mai, 15 juillet, 1^{er} octobre 1899; sur Dijon, v. Marpaux, dans le *Mouvement socialiste*, 1^{er} et 15 avril, 1^{er} mai 1900. Sur le socialisme municipal, v. Bouvier, *Les régies municipales*, 1910.

écoles maternelles. On augmenta les crédits pour achat de vêtements aux enfants pauvres et pour la gratuité des fournitures scolaires. On appliqua la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite, et l'on obtint des pharmaciens un tarif réduit. Pour les ouvriers, le conseil augmenta la subvention à la Bourse du travail et les secours de chômage, tout en constatant leur indifférence et leur inertie. Voilà ce que les conseils municipaux réalisaient; ce n'était rien à côté de ce qu'ils comptaient faire pour l'hygiène et l'alimentation. Quant aux services publics municipaux, ils ne purent guère les organiser, entravés partout par des traités, par des concessions de longue durée ou par les lois en vigueur. Roubaix, qui avait donné l'exemple depuis plusieurs années aux communes du parti, s'était efforcé d'instituer des pharmacies municipales; mais le préfet annula cette délibération, et le ministère Dupuy, interpellé à ce sujet, lui fit donner gain de cause par la Chambre¹. On annula également la décision du même conseil qui instituait un service de consultations judiciaires gratuites. En somme, c'est dans la création des cantines scolaires que consistait, de l'aveu de tous les partis, la réforme la plus appréciable accomplie par les municipalités socialistes. Mais elles venaient toutes se heurter à la même pierre d'achoppement : la réalisation, même partielle, de leur programme, coûtait des sommes considérables, qu'il fallait s'assurer par des impôts nouveaux, et le projet de supprimer les octrois, en les remplaçant par des taxes nouvelles sur la propriété bâtie, offrait de telles difficultés qu'il devait causer la défaite électorale des socialistes à Dijon en 1900, puis à Roubaix en 1902.

Les socialistes parvenus au Parlement et aux conseils municipaux conservaient presque tout le programme révolutionnaire, ils en répétaient les formules à tout propos; mais l'entrée dans la politique pratique les amenait à examiner surtout les réformes réalisables sous le régime actuel. Plusieurs commençaient à partager l'opinion de M. Millerand disant que le parti devait montrer de la modération et renoncer à un langage pré-

1. Séance du 20 novembre 1894. Sur la municipalité de Roubaix, v. le *Mouvement socialiste*, 1^{er} mai 1900. Sur Romilly, v. Osmin, *Quatre années de gestion socialiste à Romilly-sur-Seine*, Arcis-sur-Aube, 1903.

tentieux et démodé¹. M. Jaurès écrivait qu'on ne peut rester « dans l'attente énervante de ce que j'appellerai les hypothèses historiques² ». Un socialiste qui figurait encore parmi les fidèles du marxisme, M. Gabriel Deville, avouait en 1895 qu'il avait trop escompté autrefois les résultats d'un coup de force heureux; il ajoutait que ceux qui « croient à l'efficacité immuable des vieux procédés révolutionnaires » sont des « attardés³ ». L'orateur le plus âpre du parti, M. Guesde, cachait sous des formules violentes une modération pareille : « assez de saignées, disait-il à la Chambre le 22 novembre 1895; c'est votre propre légalité qui vous tuera; elle nous suffit contre vous⁴. » La réforme sur laquelle il insistait le plus, la journée de huit heures, était applicable en régime capitaliste. Certains ouvriers commençaient aussi à employer des procédés pratiques, donnant l'indice du même état d'esprit : le syndicat des ouvriers de chemins de fer, très combatif cependant, parla d'acheter des actions pour pénétrer dans les conseils d'administration des grandes Compagnies⁵; toutes les sociétés ouvrières, sur l'appel de M. Jaurès, contribuaient à fonder une usine dont nous parlerons plus tard, la Verrerie ouvrière d'Albi.

Une pareille politique devait accentuer la séparation entre les socialistes parlementaires et leurs ennemis révolutionnaires, les anarchistes. Déjà en 1893 le congrès international socialiste de Zurich, malgré les conseils de quelques délégués français, avait prononcé l'exclusion des anarchistes parce qu'ils n'acceptaient pas comme légitime l'action électorale; à ce moment d'ailleurs les socialistes européens n'étaient pas fâchés de répudier toute solidarité avec les dynamiteurs. Les anarchistes français, quelque temps réduits au silence par la répression de 1893-1894, ne tardèrent pas à reprendre leur propagande. Le journal qui s'était appelé le *Révolté*, puis la *Révolution*, reparut en 1895 sous le nom de *Temps Nouveaux*; il devait désormais pour-

1. *Almanach de la question sociale* pour 1895, p. 190.

2. *Cosmopolis*, janvier 1898. Dans ce même article il affirmait que le parti socialiste pouvait espérer obtenir le pouvoir avant une dizaine d'années.

3. *Principes socialistes*, p. 239.

4. Dans son discours du 24 juin 1896, il dit aussi que le suffrage universel donnera bientôt la majorité aux socialistes.

5. *Revue d'économie politique*, t. IX, 1895, p. 514.

suivre sa carrière sans interruption, toujours talonné par le manque d'argent, toujours sauvé au dernier moment par ceux que touchaient les appels des rédacteurs. Ceux-ci affirmèrent, dans le premier numéro, que toute loi humaine est mauvaise : même si elle représente, quand elle promulguée, la moyenne de l'opinion générale, bientôt elle ne répond plus aux besoins présents, et pourtant il est difficile de la changer; le progrès doit venir des individus se développant librement. C'était donc juste le contraire de ce que disaient les socialistes, cherchant à multiplier les lois sociales. Le nouveau journal leur reprocha vivement de se laisser absorber par l'action électorale et politique; voilà pourquoi, écrivait M. Kropotkine, le socialisme est à un moment d'arrêt, car les masses, pénétrées par sa propagande, demandent aujourd'hui en vain où l'on va, comment s'accomplira la transformation nécessaire¹. Les anarchistes revendiquaient le titre de socialistes, puisque leur idéal était le communisme; seulement ils opposaient le socialisme libertaire au socialisme autoritaire, dont ils dénonçaient les allures opportunistes : « le socialisme, écrivait M. Kropotkine, doit devenir anarchiste, ou se noyer dans le bourgeoisisme »; et M. Jean Grave ajoutait : « ce sont les anarchistes seuls qui sont les héritiers directs du socialisme d'autrefois². » Aux réformes lentes faites par un Parlement ils opposaient les bienfaits immédiats d'une révolution allant dès le premier jour au bout de sa tâche : « nous affirmons, écrivait l'ancien prince russe, que si demain la Commune est proclamée à Paris ou n'importe où, et que si deux jours après cette proclamation il se trouve un seul habitant qui soit forcé de coucher sous les ponts, faute de logis, ou un seul qui marche encore en guenilles, il n'y a rien de fait.³ »

L'hostilité entre les deux partis révolutionnaires éclata au congrès international de Londres en 1896. Les anarchistes y vinrent, comme à tous les congrès antérieurs, décidés à réclamer leur place dans le socialisme, résolus aussi à combattre encore une fois les tendances autoritaires mises à la mode par la

1. *Temps Nouveaux*, 25-31 mai 1895.

2. 7-13 septembre et 28 septembre-4 octobre 1895. Sur l'opportunisme des socialistes, v. 8-14 février 1896.

3. 24-30 août 1895.

Social-démocratie allemande. La plupart des délégués européens se trouvaient d'accord pour les exclure, mais les Français se divisèrent. Les socialistes parlementaires, marxistes ou indépendants, virent avec surprise et inquiétude que les syndicats soutenaient les anarchistes. La majorité des délégués français vota pour leur admission; la minorité, pour ne pas être submergée, dut se faire accorder par le congrès la permission de former une « nation » distincte. Après ces débats orageux, les anarchistes se plaignirent de l'exclusion prononcée contre eux et flétrirent « les ignominies, les petites saletés policières de ce congrès¹ »; les socialistes s'applaudirent d'une séparation qui les débarrassait de voisins gênants².

III

Ce qui augmentait encore la confiance de l'extrême gauche, c'étaient les progrès de l'entente survenue entre les diverses « organisations ». A la Chambre, guesdistes, blanquistes, broussistes, indépendants marchaient le plus souvent d'accord. Cet esprit conciliant gagnait les groupes départementaux; ceux-ci d'ailleurs demeuraient souvent indifférents aux querelles qui passionnaient les états-majors socialistes : « qu'importe, disait en 1896 un militant de Nîmes, qu'importe au laboureur qui trace son sillon à l'ardeur du soleil ou à la rigueur du froid, à l'ouvrier de l'usine, de la mine ou du bureau, soumis aux durs règlements d'atelier ou au bon plaisir patronal, ces discussions de doctrine ou de tactique particulière, auxquelles il leur sera bien difficile de se familiariser, étant données les affinités fondamentales qu'il y a entre ces doctrines³. »

Toutefois on n'était pas arrivé à l'union complète. Un groupe surtout, plus particulièrement révolutionnaire et ouvrier, le groupe allemaniste, évitait de se laisser absorber, de devenir trop parlementaire. En septembre 1894, il publia un manifeste violent contre les guesdistes⁴; en 1895, on se disputa, comme tous

1. *Temps Nouveaux*, 19-25 septembre 1896.

2. *Revue socialiste*, t. XXIV (1896), p. 1 sqq. et 191 sqq.

3. Bruguier, *L'Action ouvrière*, 1900, p. 44.

4. Daniel, *L'année politique*, 1894, 28 septembre.

les ans, sur la façon d'organiser la journée du 1^{er} mai¹. En 1896, le groupe fut affaibli par une scission : deux députés de Paris, voulant se soustraire à la discipline rigoureuse imposée par M. Allemane, donnèrent leur démission, furent réélus et constituèrent avec leurs amis l'Alliance Communiste, qui adhéra au groupe socialiste de la Chambre. Le parti allemand alors publia une brochure violente contre les parlementaires socialistes² : elle dénonçait leurs changements fréquents, la faiblesse de leurs convictions socialistes, leur antipathie pour la grève générale. D'autres groupes encore étaient en conflit. En 1897, il y eut bataille entre MM. Millerand et Guesde pour la direction de la *Petite République* ; le journal échappa au premier pendant quelques jours, passa aux marxistes, et lui revint ensuite³. L'opposition entre guesdistes et indépendants reparaisait d'ailleurs fréquemment, non pas encore dans la politique journalière, mais dans les controverses théoriques. M. Deville, au nom des marxistes, signalait avec dédain la faiblesse intellectuelle de Benoit Malon et ses prétentions puériles ; un indépendant, le directeur de la *Revue Socialiste*, M. Georges Renard, lui répondit en montrant les lacunes du système de Marx, qui avait oublié de couronner son matérialisme économique par une doctrine idéaliste et morale⁴. D'autre part certains socialistes pratiques refusaient d'adhérer au collectivisme ; le conseiller le plus écouté des mineurs du Pas-de-Calais, M. Basly, leur disait de chercher à obtenir un certain nombre de réformes utiles, sans donner dans des rêves chimériques⁵. Malgré ces dissensions, le succès grandissait ; l'avenir semblait aux socialistes lorsque l'affaire Dreyfus vint, à la fin de 1897, bouleverser toute la politique française.

1. *Revue socialiste*, t. XXI, p. 632.

2. Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Secrétariat général. *La vérité sur l'Union socialiste*, 1897. Cf. Lagardelle dans *Mouvement socialiste*, septembre et octobre 1909.

3. *Revue socialiste*, t. XXV, p. 235.

4. Deville, *Principes socialistes*, préface. — *Revue socialiste*, t. XXIII, p. 560 sqq. Les marxistes attaquèrent vivement l'école de Malon dans le *Devenir social* (1895-96).

5. « Il vaudrait mieux, disait-il le 6 septembre 1896, s'attacher à rendre au pays un ministère radical que de prêcher des doctrines qui paraîtront encore fantaisistes en l'an 2700. » (Cité par Bracke, *Leur congrès à la salle Wagram*, 1901.)

Cette affaire, qui troublait et divisait tous les partis, causa des divergences pareilles parmi les socialistes. M. Millerand, cherchant comme toujours à combattre le ministère Méline, l'accusa au début d'avoir encouragé Scheurer-Kestner. Le groupe tout entier signa ensuite le manifeste du 19 janvier 1898¹ : sur le fond de l'affaire, disait-il, nous n'avons pas à nous prononcer; d'ailleurs c'est une guerre entre deux partis bourgeois, les opportunistes et les cléricaux, tous les deux habitués à mentir; nous avons à combattre le capitalisme, le cléricalisme, l'oligarchie militaire. — Bientôt quelques membres protestèrent contre les illégalités commises, contre l'antisémitisme; celui-ci prit tout son développement lors du procès Zola, et la droite l'encouragea. Les socialistes modérés, MM. Millerand, Viviani, Lavy, conseillaient l'abstention; les révolutionnaires, MM. Guesde et Vaillant, voulaient seulement se servir de l'Affaire pour lutter contre le militarisme. M. Jaurès, au contraire, se lança tête baissée dans la bataille, tandis que le parti allemaniste, voyant là, comme au début du boulangisme, une campagne menée contre la République, se joignait également aux adversaires du nouveau parti nationaliste. Longues furent les hésitations des autres groupes socialistes, d'autant plus qu'ils craignaient, à l'approche des élections, de perdre des voix en défendant une cause impopulaire.

Les anarchistes n'avaient pas les mêmes préoccupations électorales; cependant eux aussi hésitèrent. Comme les socialistes, ils pensaient n'avoir pas à se compromettre dans une querelle entre bourgeois, pour la défense d'un officier; l'antisémitisme les avait longtemps séduits par ses menaces violentes contre les agioteurs. Mais les anarchistes idéalistes, comme M. Sébastien Faure, déclarèrent bientôt qu'on devait soutenir la cause du droit : les anarchistes, disait-il, « ne sont-ils pas ce qu'il y a de plus conscient, de supérieur dans l'humanité? » L'occasion était belle d'ailleurs de combattre leur mortel ennemi, le militarisme. Et puis l'Affaire soulevait les passions populaires, faisait descendre la foule dans la rue; c'était pour l'anarchisme, pour le parti de la rue, le moment de se mêler à cette foule et de lui prê-

1. *Petite République*, 20 janvier. V. les arguments de G. Deville contre l'intervention dans l'Affaire (*Devenir social*, 1898, p. 785 sqq.).

cher l'idéal libertaire¹. Beaucoup évitaient de prendre parti pour le prisonnier de l'île du Diable, mais tous voulurent montrer qu'il fallait en finir avec les conseils de guerre, avec le respect superstitieux qu'inspirait l'armée. Quant aux questions sociales proprement dites, elles étaient presque oubliées au milieu du tumulte causé par ce grand conflit.

Sur ces entrefaites survinrent les élections législatives de 1898. La plupart des socialistes, en critiquant le militarisme et l'antisémitisme, évitèrent de se poser en défenseurs de la revision; quelques-uns même s'engagèrent à la combattre. Ce fut la question sociale qui forma le fond de leurs programmes : idéal collectiviste, description des maux causés par le capitalisme et, pour le présent, réformes pratiques, impôt sur le revenu, diminution des heures de travail. Le député qui était demeuré le plus étranger à l'Affaire, M. Millerand, proposait de concentrer l'effort immédiat sur deux réformes essentielles, le service de deux ans et les retraites ouvrières². Sur la lutte contre le ministère au pouvoir, les socialistes marchaient d'accord avec les partis radicaux et avec certains progressistes dissidents. Les élections donnèrent au socialisme un nombre de députés égal à celui de 1893, avec une légère augmentation dans le nombre des électeurs. Le fait dominant peut-être, c'est que ses progrès étaient plus marqués dans les campagnes que dans les villes; battu dans quelques grandes villes, comme Roubaix et Lyon, peu fortifié à Paris, le parti gagna plusieurs circonscriptions rurales. La cherté du pain, après la mauvaise récolte de 1897, n'était pas étrangère à ce résultat qui pourtant révélait chez les paysans des tendances nouvelles. En somme, étant donné le petit nombre des conquêtes, la défaite de MM. Guesde et Jaurès, deux des orateurs les plus retentissants du parti, les élections de 1898, sans être un échec, ne répondaient point aux rêves ambitieux formés après le triomphe de 1893.

Ces élections paraissaient faites contre la campagne revisionniste, et la nouvelle Chambre ne se souciait pas de la soutenir. Quand elle vota l'affichage du discours où M. Cavaignac affirmait la culpabilité du capitaine Dreyfus, les socialistes figurèrent en

1. Sébastien Faure, *Les anarchistes et l'affaire Dreyfus*, 1898.

2. Millerand, *La plate-forme électorale*, 1898.

grand nombre dans la majorité. Si M. Jaurès reprenait plus ardemment que jamais ses démonstrations dans la *Petite République*, si le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire envoyait des orateurs à toutes les réunions publiques organisées par les révisionnistes, les plus notables des chefs, M. Guesde comme M. Millerand, continuaient à se tenir à l'écart. Mais la découverte du faux Henry mit fin aux incertitudes, et toutes les fractions du parti encouragèrent le ministre Brisson à faire la révision. Il s'y décida, soulevant ainsi une agitation nationaliste qui apparaissait maintenant comme un danger pour la République; un moment, lorsque la grève des terrassiers amena de nombreuses troupes à Paris, des bruits de complot militaire coururent. Les ouvriers, cette fois comme dans toutes les grandes crises, étaient résolus à défendre le parti républicain; s'inspirant de cet esprit, les groupes socialistes et anarchistes parisiens formèrent à la hâte, avec l'appui des journaux de leur opinion, un comité de vigilance, qui devait parer au danger possible. Ce comité, constitué sans le concours officiel des organisations socialistes, demanda leur appui et prépara ainsi la naissance du Comité d'entente. Il y avait à Paris quatre organisations anciennes, le Parti ouvrier français ou guesdiste, le Parti socialiste révolutionnaire ou blanquiste (auquel s'était jointe l'Alliance communiste), le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire ou allemaniste et, n'ayant plus qu'un souffle de vie, la Fédération des travailleurs socialistes ou groupe broussiste; de plus les indépendants s'étaient unis autour de leur principal journal, la *Petite République*. Il fut convenu que chacune des cinq organisations serait représentée au Comité d'entente par sept membres. C'était la première fois que le parti socialiste réussissait à pousser aussi loin ses tentatives d'union.

A la nouvelle Chambre, le groupe socialiste avait fait ses débuts dans la politique générale, le 13 juin 1898, par un discours de M. Millerand, devenu son principal *leader*. Celui-ci déclara que ses amis ne voulaient pas s'enfermer « dans je ne sais quel sectarisme étroit et obstiné »; il les défendit de vouloir dépouiller les petits propriétaires ou négliger la patrie: « il n'y a en France, disait-il, de l'extrême droite à l'extrême gauche, pas un parti qui ne place au premier rang de ses préoccu-

pations, au-dessus de toutes les considérations personnelles, de toutes les questions de théorie et de tactique qui le peuvent solliciter, l'honneur, la grandeur et la sécurité de la patrie. » Après une attaque vigoureuse contre l'antisémitisme, l'orateur demandait l'achèvement des lois sur les retraites, sur la journée de travail, sur l'hygiène et la protection des travailleurs, le service de deux ans, l'impôt sur le revenu. « Nous n'éprouvons, disait-il en finissant, nous socialistes, aucun embarras à promettre publiquement et sans conditions notre concours à un ministère de gauche qui affirmera sa volonté et qui prouvera par les faits sa résolution de mener à bien les réformes républicaines. » Le groupe collectiviste se joignait donc à tous les partis de gauche pour combattre l'antisémitisme et le « mélinisme » ; une fois de plus, la nécessité de défendre les idées républicaines contre la réaction avait rejeté au second plan les questions ouvrières et le programme particulier de ce parti d'avant-garde.

CHAPITRE XIV

LE CONFLIT SOCIALISTE

I

L'entente qui subsistait depuis 1893 entre les groupes socialistes, la ressemblance de leurs doctrines, l'aversion des nouvelles recrues pour les sectes fermées firent naître la pensée de créer un grand parti unifié, pareil à ceux de Belgique et d'Allemagne. Dès 1896 M. Millerand écrivait que, l'union étant un fait acquis, on devait travailler à l'unité, au moins sous la forme fédérative¹. Ce fut plus tard M. Jaurès qui tâcha de faire aboutir ce projet. Après l'avoir présenté, dans un meeting au Tivoli-Vauxhall, devant un auditoire enthousiaste, il l'exposa dans le premier numéro d'un recueil fondé au commencement de 1899, le *Mouvement socialiste*. Il reconnaissait les services rendus par les anciennes organisations, le blanquisme avec son activité révolutionnaire, le guesdisme avec sa forte doctrine, l'allemanisme avec sa propagande ouvrière et syndicale; mais il était temps d'aller plus loin. A la place de ces organisations figées dans leur routine devait se former un parti puissant, avec des congrès annuels qui lui assureraient la vie et le progrès. « La pensée d'un grand parti ne peut s'immobiliser sans périr... Il ne suffit pas de prononcer toujours les deux ou trois formules essentielles, pour résoudre les problèmes. L'adaptation de ces formules au mouvement de la vie, leur confrontation incessante avec les faits, supposent un perpétuel éveil de pensée. » M. Jaurès affirmait d'ailleurs que l'unité désirée ne pourrait aboutir « qu'avec l'assentiment et par le concours des organisations elles-mêmes ».

1. *Almanach de la question sociale* pour 1897, p. 57.

Ainsi au commencement de 1899 on croyait l'unité possible ; quelques mois plus tard, les faits prouvèrent qu'on en était plus éloigné que jamais. Le ministère Waldeck-Rousseau, formé en juin 1899, comptait parmi ses membres un socialiste, M. Millerand. A cette nouvelle l'émotion fut générale dans la bourgeoisie conservatrice, que l'avènement d'un collectiviste surprenait, troublait beaucoup ; elle fut plus grande encore dans le parti socialiste, qui se divisa aussitôt. Pendant que M. Jaurès félicitait son collègue d'avoir pris la responsabilité du pouvoir, tandis que les indépendants approuvaient M. Millerand, les guesdistes et les blanquistes abandonnaient le groupe d'union socialiste formé à la Chambre, en expliquant leur conduite par un manifeste au prolétariat : « il s'agissait, dirent-ils, d'en finir avec une politique prétendue socialiste, faite de compromissions et de déviations, que depuis trop longtemps on s'efforçait de substituer à la politique de classe, et par suite révolutionnaire, du prolétariat militant et du parti socialiste¹. »

Le débat s'engagea de tous les côtés entre socialistes. Les partisans de M. Millerand, les « ministériels » disaient : le socialisme ne peut s'isoler de la vie politique ; il doit, sans perdre de vue son idéal, chercher à obtenir les réformes possibles et les lois utiles aux classes ouvrières ; de là résultent des alliances nécessaires avec les éléments les plus avancés de la démocratie. Cette tactique a été maintes fois employée, soit aux élections législatives ou municipales, soit à la Chambre, où les socialistes ont soutenu le ministère Bourgeois dans tous ses actes. Pourquoi la logique de cette conduite ne mènerait-elle pas le parti à prendre sa part du gouvernement ? Puisque la conquête des pouvoirs publics est son but, pourquoi, en attendant la victoire totale qui paraît bien éloignée, ne pas tâcher d'accomplir par des mains socialistes quelques réformes importantes ? De plus le ministère nouveau s'est constitué pour la défense républicaine ; la République est le milieu nécessaire au développement du socialisme ; le triomphe de la réaction militariste et nationaliste serait un désastre pour la cause du prolétariat ; un socialiste a donc bien fait de seconder le ministère dans sa tâche. De

1. Ce manifeste est du 14 juillet 1899.

plus en plus, ajoutaient les ministériels, on reconnaît la puérité de la théorie « catastrophique », on ne croit plus qu'il soit possible de révolutionner un pays du jour au lendemain; travaillons donc à préparer progressivement la transformation future en créant un milieu favorable¹.

Antérieurement à la formation du ministère, les chefs guesdistes, sans faire aucune personnalité, avaient déjà combattu les prétendus socialistes qui s'intitulent « réalistes », qui proposent au socialisme « de changer de peau comme un serpent », d'abandonner les vieilles formules d'où il tire sa force; ils avaient rappelé la « superbe réponse » du général des jésuites, *Sint ut sunt aut non sint*². Leur langage fut le même, avec plus de vivacité, après la nomination de M. Millerand. Le parti, disaient-ils, a dans son programme deux articles essentiels, la lutte de classe et la conquête des pouvoirs publics : la lutte de classe empêche l'entrée d'un des siens dans un ministère bourgeois; la conquête des pouvoirs publics ne signifie pas la collaboration avec un gouvernement chargé de défendre la classe capitaliste. Voilà pour les principes. Quant à la tactique parlementaire, le groupe qui était si puissant dans l'opposition, qui a vaincu les Dupuy et les Casimir-Périer, va perdre de son énergie en devenant ministériel. Enfin s'associer à un ministère où se trouve le général de Galliffet, odieux au prolétariat pour sa dureté envers la Commune, c'est provoquer, chez les ouvriers socialistes, la surprise, la désaffection et le scepticisme. M. Lafargue reconnut que l'arrivée de M. Millerand au pouvoir avait eu en Europe un retentissement considérable et prouvé au monde entier la force du socialisme; la future révolution, dit-il, deviendra ainsi plus facile, parce qu'elle aura pour chefs des hommes déjà connus du public, et non, comme en 1871, des gens entièrement ignorés; mais les ministériels devraient former un parti à part, le parti réformiste, que les socialistes appuieront souvent sans se confondre avec lui³.

La polémique entre les deux écoles socialistes fut d'abord

1. Le meilleur exposé de ces théories est dans Sarraute, *Socialisme d'opposition, socialisme de gouvernement et lutte de classe* (paru dans la *Revue socialiste* en 1900, puis à part).

2. *Le Socialiste*, 26 mars, 9 avril, 21 mai 1899.

3. Paul Lafargue, *Le Socialisme et la conquête des pouvoirs publics*, 1899.

courtoise; entre la *Petite République* et la *Lanterne* d'un côté, le *Socialiste* de l'autre, on échangea surtout des arguments. A la Fédération des travailleurs socialistes, qui suppliait les deux partis de ne pas engager une lutte fratricide, le *Socialiste* répondit par la promesse d'éviter les injures et les violences; le *Mouvement socialiste*, favorable aux ministériels, s'appliquait aussi à prévenir l'irréremédiable scission. M. Jaurès, fort de l'autorité qu'il avait conquise par son initiative dans l'affaire Dreyfus, lia sa cause à celle de M. Millerand, déclara que son alliance avec les revisionnistes et celle de son ami avec Waldeck-Rousseau étaient les résultats de la même nécessité politique; il unissait ainsi le « cas Jaurès » et le « cas Millerand », tandis que ses adversaires distinguaient le cas Jaurès, où tout le monde était maintenant d'accord, du cas Millerand, sur lequel les socialistes les plus notables de tous les pays se divisaient. M. Jaurès en même temps, poursuivant son projet d'unité, proposa de soumettre la question à un congrès général du parti; les guesdistes y consentirent, et l'on finit par se mettre d'accord sur les conditions dans lesquelles cette assemblée serait convoquée. Voici la formule imposée à tous les groupes qui voulaient y participer : « entente et action internationale des travailleurs, organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste ». Étaient admis à envoyer un délégué chacun : les groupes constitués au 1^{er} janvier 1899 et représentés au Comité d'entente, c'est-à-dire faisant partie des cinq organisations; les groupes isolés, formés à la même date, qui adhéreraient à l'une des organisations, puis les groupes affiliés à une fédération régionale ou départementale constituée au 1^{er} janvier 1899. On admettait également les syndicats et les coopératives socialistes; enfin l'on accordait aussi des représentants aux circonscriptions où le parti avait présenté des candidatures législatives en 1898 et obtenu un certain nombre de voix. De tous côtés on se prépara au grand congrès : chaque parti fit appel à ses adhérents, donna des conférences, tint des réunions préparatoires. On arriva ainsi à la date de l'ouverture, le 3 décembre 1899 : ce n'étaient plus les

délégués de quelques groupes révolutionnaires inconnus qui allaient se réunir, comme en 1880 ou en 1882, c'était le congrès d'un grand parti actif, puissant, devenu un organe important de la vie politique en France¹.

L'ordre du jour était le suivant : « 1^o La lutte des classes et la conquête des pouvoirs publics. *a)* Dans quelle mesure, et conformément au principe de la lutte de classe, base même de l'organisation du parti, celui-ci peut-il participer au pouvoir dans la commune, le département et l'État? *b)* Voies et moyens pour la conquête du pouvoir. Action politique (électorale et révolutionnaire). Action économique (grèves, grève générale, boycottage, etc.). — 2^o De l'attitude à prendre par le parti socialiste devant les diverses fractions bourgeoises. Lutte contre le militarisme, le cléricisme, l'antisémitisme, le nationalisme, etc. — 3^o De l'unité socialiste; ses conditions théoriques et pratiques. Direction et contrôle par le parti des divers éléments d'action, de propagande et d'organisation. » La question ministérielle dominait toutes les autres; elle fut discutée à fond, avec beaucoup de vigueur et d'éclat. Les ministériels s'appliquèrent surtout à montrer que l'entrée d'un socialiste dans le gouvernement n'était pas une nouveauté sans précédent, mais la conséquence logique d'une politique inévitable, d'une politique à laquelle les révolutionnaires les plus intransigeants s'étaient prêtés maintes fois. M. Jaurès montra qu'il serait trop facile de se borner à répéter les formules socialistes en se dérochant aux responsabilités de l'action effective : « on a été obligé, dit-il, de renoncer à l'hypothèse fautive de la loi d'airain des salaires, qui aurait empêché les travailleurs de lutter pour l'amélioration immédiate de leur condition; on sera obligé de renoncer à la loi d'airain gouvernementale, et, tout en se dressant en révolutionnaires contre l'État bourgeois, ce n'est pas de loin qu'on combattra, c'est en s'installant, autant qu'on le pourra, au cœur même de la citadelle. » Si l'on était certain d'une date prochaine pour la victoire du socialisme, il serait inutile de s'attarder à des réformes; comme personne ne peut indiquer cette date, « il nous faut obtenir un rendement maximum de tous les champs que

1. V. *Congrès général des organisations socialistes françaises, tenu à Paris du 3 au 8 décembre. Compte rendu sténographique officiel, 1900.*

nous cultivons¹ ». L'orateur, décidé à justifier le fait accompli, proposait cependant une concession pour l'avenir : on devait déclarer qu'un socialiste ne pourrait plus devenir ministre sans demander le consentement et accepter le contrôle du parti. — M. Viviani fit observer que des maires socialistes, comme ceux de Lille et de Marseille, étaient obligés d'obéir aux ordres du pouvoir capitaliste, et que personne pourtant ne voulait plus interdire au parti la conquête des municipalités. M. Briand, dans un discours très mordant, énuméra toutes les concessions faites à l'opportunisme par les intransigeants. Après avoir condamné la lutte électorale, dit-il, ces « purs » se sont donnés tout entiers aux élections ; pour cela ils ont mis dans leurs manifestes, à côté des formules générales sur lesquelles on glisse très vite, un programme minimum qu'on développe avec complaisance ; enfin demander la journée de huit heures et le minimum de salaire, c'est-à-dire des réformes applicables en régime capitaliste, c'est transiger avec ce régime. « Si nous avons glissé sur la pente, ajoutait l'orateur, jusqu'au point où nous sommes arrivés, c'est peut-être parce que vous aviez pris soin de la savonner vous-mêmes². »

Les antiministériels répondent en invoquant les principes fondamentaux du socialisme. M. Vaillant déclare qu'un parti qui s'est constitué lentement, difficilement, qui a trouvé peu à peu la tactique nécessaire, ne doit pas l'abandonner du jour au lendemain pour une tactique nouvelle : « la classe ouvrière serait désorientée, sa force dispersée, elle perdrait toute confiance au socialisme³. » Celui-ci ne doit pas se perdre dans les compromissions qui ont rabaissé le radicalisme. MM. Guesde et Lafargue voient dans la formation du ministère actuel un exemple de l'habileté bourgeoise : Ledru-Rollin appela Louis Blanc et Albert pour couvrir le gouvernement provisoire ; Trochu fit entrer Rochefort dans le gouvernement de la Défense nationale, en disant qu'il serait moins dangereux dedans que dehors ; de même Waldeck-Rousseau a pris M. Millerand dans son cabinet pour le compromettre et l'employer à la défense du

1. *Congrès...*, p. 60 et 63.

2. *Ibid.*, p. 155.

3. *Ibid.*, p. 91.

capitalisme. Oui, disait M. Guesde, l'espoir a été grand dans tout le monde ouvrier à l'avènement de Millerand : « mais la suite, la suite de ces espérances sans lendemain, comment l'envisager sans terreur ? » Si cela continue, les prolétaires nettement révolutionnaires, dégoûtés du socialisme, iront à l'anarchie, à la propagande par le fait ; les autres, découragés par cette abdication du parti, rentreront chez eux, « décidés à se désintéresser de tout et de tous » ; ils ne défendront plus ni le socialisme, ni la République. D'ailleurs l'avènement d'un ministre socialiste, obligé de s'associer à la politique bourgeoise et aux guerres coloniales, c'est la ruine de l'internationalisme : « vous représentez-vous un Millerand anglais, un Millerand italien, un Millerand allemand s'ajoutant au Millerand français et engageant les prolétaires les uns contre les autres dans ces brigandages capitalistes¹ ? »

Ces luttes ne se passaient guère qu'entre les politiques du socialisme ; les syndicats, peu soucieux de se mêler aux querelles des parlementaires, s'étaient presque entièrement abstenus de participer au congrès². Ceux qui avaient fait exception à cette règle se montrèrent presque tous favorables à M. Millerand. « La classe ouvrière, disait M. Salembier, le chef du syndicat des tullistes de Calais, a besoin de ne pas être toujours la classe vaincue³. » M. Heppenheimer affirma que le mouvement syndical, jusque-là si médiocre, allait gagner les timides, qui n'osaient pas auparavant s'inscrire dans les syndicats, et les réalistes, sensibles seulement aux résultats matériels. Un des plus actifs militants de la région jurassienne, M. Ponard, déclara que l'entrée d'un socialiste au ministère avait été utile aux œuvres syndicales et coopératives, jusque-là menacées, traquées par les agents du pouvoir⁴.

On vit aussi apparaître dans ces discussions l'éternel conflit entre les vieux et les jeunes, entre les fondateurs d'un parti, obstinément fidèles aux principes qu'ils ont fait triompher avec peine, et les nouveaux venus, désireux de s'émanciper et d'obte-

1. *Congrès...*, p. 184-88.

2. Il y avait 252 syndicats représentés sur 2.362, et 51.712 syndiqués sur 419.761. (Barthou, *L'action syndicale*, p. 46.)

3. *Ibid.*, p. 174.

4. *Ibid.*, p. 195.

nir des conquêtes plus brillantes. « Nous, les vieux militants, disait amèrement M. Lafargue, nous sommes des encroûtés, des mystiques, incapables de rien comprendre au nouveau socialisme élargi, embelli et intégralisé » ; certains nouveaux convertis, venus au parti parce qu'il est devenu fort, « n'ont rien fait pour l'organiser, et ils veulent l'exploiter »¹. Un orateur du parti opposé répondait : « il ne faut pas d'intolérance, et il ne faut pas, surtout, que les anciens, les vieux militants, soient effrayés de la montée des générations nouvelles, il ne faut pas que les vieux militants veuillent constamment nous imposer leur manière de voir². » M. Briand, montrant la nécessité de renoncer à l'intransigeance pour gagner des recrues, ajoutait : « où voulez-vous prendre vos recrues, si ce n'est dans le public³? »

Cependant la commission nommée par les deux partis pour chercher une formule transactionnelle finit par adopter la motion présentée par le Parti ouvrier français : « tout en admettant que des circonstances exceptionnelles peuvent se produire dans lesquelles le parti aurait à examiner la question d'une participation socialiste à un gouvernement bourgeois, le congrès socialiste déclare que, dans l'état actuel de la société capitaliste et du socialisme, tant en France qu'à l'étranger, toutes les forces du parti doivent tendre à la conquête dans la commune, le département et l'État, des seules fonctions électives, étant donné que ces positions dépendent du prolétariat organisé en parti de classe qui, en s'y installant avec ses propres forces, commence légalement et pacifiquement l'expropriation politique de la classe capitaliste qu'il aura à terminer en révolution. » Dans ce texte les antiministériels voyaient surtout la règle générale posée pour l'avenir; les ministériels étaient rassurés par la première partie, propre à justifier le passé. Mais avant qu'on votât cette résolution, M. Guesde, pour en bien préciser le sens et pour marquer sa victoire, fit mettre aux voix, malgré d'ardentes protestations, la question suivante : « la lutte de classe permet-elle l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois? » 818 voix contre 634 répondirent *non*; après

1. *Ibid.*, p. 111-2.

2. *Ibid.*, p. 151.

3. *Ibid.*, p. 154.

quoi la formule transactionnelle fut adoptée par 1.140 voix contre 240.

La question ministérielle était le vrai motif de la réunion du congrès. Il ne resta que peu de temps pour traiter l'autre question, aussi importante au moins, celle de l'unité socialiste. Ici encore on put remarquer deux tendances opposées : les vieilles organisations désiraient subsister, en offrant seulement de participer à un comité d'entente où chacune s'efforçait de tenir la plus grande place ; les socialistes provinciaux, fatigués des querelles d'écoles, désiraient la fin de ces organisations, qui feraient place à des fédérations départementales. M. Ponard le demandait, en rappelant que les Jurassiens, voisins de la Suisse, lui ont emprunté l'esprit fédéraliste et décentralisateur ; M. Marpeaux, parlant au nom du Conseil municipal de Dijon, déclara que les Dijonnais faisaient appel aux orateurs de toutes les sectes, conformément à leur idéal de communisme fédéraliste et libertaire ; M. Poulain, venu des Ardennes, disait aux vieilles organisations : « nous vous demandons de regarder l'heure de votre mort¹. » La commission présenta un projet adopté par tous ses membres : le parti comprenait les cinq organisations, les fédérations départementales et régionales, les groupes acceptés par le consentement unanime du comité général, les syndicats ouvriers adhérant à la formule générale du congrès, les coopératives acceptant cette formule et consacrant une partie de leurs bénéfices à la propagande socialiste ; le parti était gouverné par les congrès nationaux annuels et administré dans l'intervalle des congrès par un comité général renouvelable tous les ans. Ce projet fut adopté par le congrès à l'unanimité. Cet accord succédant aux discussions orageuses des jours précédents causa dans la salle un enthousiasme général : au bureau étaient venus s'asseoir, comme de glorieux précurseurs, les anciens membres de la Commune ; au-dessus d'eux flottaient les drapeaux rouges, pendant que tous entonnaient le chant révolutionnaire de Pottier, l'*Internationale*. Beaucoup de socialistes crurent que l'unité du grand parti était définitivement réalisée. Parmi leurs adversaires, quelques

¹ Congrès..., p. 198, 309, 350.

organes modérés cachèrent mal leur inquiétude¹; un anarchiste, qui connaissait mieux que les modérés le monde ouvrier, Fernand Pelloutier, avoua sa crainte de voir les syndicats se laisser entraîner dans l'orbite du parti si puissamment constitué².

II

En réalité, la formule transactionnelle sur laquelle on s'était mis d'accord ne terminait rien. Les deux partis demeuraient en présence avec leurs idées opposées, les meneurs avec leurs antipathies accrues; le Comité général devait être pendant une année le champ clos où l'on se disputerait la victoire. Cette année fut très mouvementée, bien que le jugement du conseil de guerre de Rennes et la grâce du capitaine Dreyfus, accordée peu après, eussent apaisé l'Affaire pour quelque temps. La question politique dominait tout; le nationalisme allait grandissant, et les élections sénatoriales de 1900 marquèrent son apogée. Aux élections municipales, survenues quatre mois plus tard, il remporta une nouvelle victoire à Paris; en province il fut battu, grâce aux efforts combinés des républicains, des radicaux et aussi des socialistes que la nécessité engagea de nouveau dans des alliances avec les partis bourgeois. Ces alliances étaient pratiquées également par les députés socialistes à la Chambre; il en résulta bientôt une lutte très vive entre eux et le Comité général du parti. Ces députés soutenaient presque tous M. Millerand tandis que les guesdistes et les blanquistes avaient dans le Comité général une petite majorité. Ce comité, fort des pouvoirs que lui avait remis le congrès, prétendait parler en maître; ses allures autoritaires, ses ordres conçus en termes peu courtois blessèrent bientôt les députés qui, au nom des pouvoirs à eux conférés par le suffrage universel, refusèrent d'obéir. Ils ne voulurent pas se laisser imposer un ordre de marche, un roulement régulier, pour les conférences de propa-

1. *Le Temps*, 11 décembre 1899.

2. Pelloutier, *Le congrès général du parti socialiste français*, 1900; v. la Lettre aux anarchistes, qui précède ce compte rendu. V. une intéressante description de la séance finale dans Halévy, *Essais sur le mouvement ouvrier en France*, 1901, p. 241 sqq.

gande; ils s'abstinrent souvent de paraître aux séances du Comité, quand celui-ci les convoquait. Certains de leurs votes surtout provoquèrent de vraies batailles. Parmi les grèves très nombreuses de cette période, celles de la Martinique et de Chalon-sur-Saône firent grand bruit par leurs incidents tragiques; des coups de fusil furent tirés par la troupe ou la gendarmerie, et des grévistes frappés à mort. De pareils faits émeuvent toujours la classe ouvrière tout entière; les ennemis du cabinet Waldeck-Rousseau les exploitèrent aussitôt; les députés socialistes, au contraire, ne voulurent pas faire le jeu de la droite et du centre en votant contre lui. A propos de la Martinique ils acceptèrent un ordre du jour qui renfermait une phrase défavorable au socialisme; à propos de l'affaire de Chalon ils firent échouer l'ordre du jour qui flétrissait le ministère; à propos du Creusot ils repoussèrent la demande d'enquête présentée par le député guesdiste Zévaès et appuyée par la droite. Chaque fois le Comité général votait un ordre du jour de blâme aux députés. Les séances du Comité se passaient en querelles: en arrivant à la porte, les membres des deux partis rivaux causaient encore familièrement; une fois dans la salle, « les physionomies changeaient, les regards devenaient aigus, les bouches mauvaises¹ ». Mêmes divisions dans la presse. La *Petite République* et la *Lanterne* continuaient leur campagne ministérielle et refusaient de se soumettre au contrôle du Comité général; les revues, le *Mouvement socialiste* et la *Revue socialiste*, ne montraient pas plus de sympathie ou de docilité à son égard; mais un nouveau journal fondé par un financier, M. Edwards, *Le Petit Sou*, après avoir accueilli des socialistes de toutes les nuances, devint l'organe des antiministériels et fit rude guerre aux députés.

Ces conflits nuisirent au développement du parti: « cette année a été complètement perdue pour la propagande », disait un orateur au congrès de 1900². On ne songeait qu'à se préparer pour ce congrès et pour la bataille décisive qui devait s'y livrer. Le Parti ouvrier français groupait ses fidèles; son conseil national publiait le recueil des principaux manifestes émanés de lui

1. Discours de Briand au congrès national de 1900.

2. *Deuxième Congrès général...* Compte rendu officiel, 1901, p. 69.

depuis onze ans, pour montrer qu'il avait toujours maintenu les principes et repoussé l'alliance avec les partis bourgeois¹. Par contre, les indépendants sentaient grandir le désir de se débarrasser des vieilles organisations et du joug des politiciens. Le militant jurassien que nous avons déjà cité, M. Ponard, exprima cette opinion avec beaucoup d'énergie : « en ce moment, écrivait-il, les vieilles organisations despotiques et exclusives n'existent moralement plus ; » le régime dictatorial imposé par les guesdistes est possible chez les ouvriers de la grande industrie, pliés depuis longtemps par leurs patrons à une discipline de fer ; mais il ne s'implantera jamais dans l'Est libre ni dans le Midi agricole et vigneron².

Lequel des deux partis aurait la majorité au prochain congrès ? c'était celui qui mettrait en ligne le plus grand nombre de groupes et de fédérations ; de part et d'autre on s'efforça de multiplier les groupements amis. La tentation était grande de créer des groupes factices pour s'assurer des voix favorables. Après le congrès de 1899 les récriminations à ce propos avaient déjà commencé ; les indépendants reprochaient au Parti ouvrier français de s'y être procuré par des moyens peu scrupuleux une majorité imaginaire ; dans le département du Nord, par exemple, chaque rue d'Armentières avait son groupe guesdiste et par conséquent son mandat³. Le parti opposé tâcha de lutter contre les organisations autoritaires en créant des fédérations départementales, en faisant appel à cet esprit d'indépendance provinciale, de réaction contre Paris, qui s'éveillait de plus en plus dans le parti socialiste comme dans tous les autres. Quant aux anarchistes, ils avaient essayé d'opposer au congrès des politiciens un congrès international purement révolutionnaire, qui se réunirait à Paris en 1900⁴ ; mais le gouvernement l'interdit.

Le congrès international socialiste, selon la décision prise à Londres en 1896, se réunit à Paris le 23 septembre 1900⁵. Con-

1. *Onze ans d'histoire socialiste. Aux travailleurs de France. Le conseil national du Parti ouvrier français*, 1901.

2. *Mouvement socialiste*, t. IV, 1900, p. 321 sqq.

3. *Mouvement socialiste*, IV, article de Jean Longuet (p. 467 sqq.).

4. V. la circulaire de Domela Nieuwenhuis, Pelloutier et Pouget, dans les *Temps Nouveaux*, 1^{er}-7 avril 1899.

5. *Cinquième Congrès socialiste international... Compte rendu analytique officiel*, 1901.

formément aux résolutions des assemblées antérieures, on avait imposé aux adhérents une formule qui excluait les anarchistes hostiles à l'action politique. Les plus notables représentants du socialisme dans tous les pays étaient venus. Dès le premier jour les deux partis français manifestèrent leur hostilité réciproque devant les étrangers mécontents et légèrement ironiques ; mais ensuite ils eurent le bon goût de s'entendre pour ajourner leurs débats et pour nommer dans chaque commission deux délégués, un de chaque parti. Le congrès international avait à discuter, lui aussi, la conquête des pouvoirs publics et les alliances avec les partis bourgeois. Cette question, sans passionner alors les étrangers au même point que les Français, les intéressait aussi. Un ministre socialiste, voilà ce qu'on ne pouvait guère voir que dans un pays républicain ; le député allemand Auer disait que son parti voudrait bien avoir à discuter un cas Millerand ; mais dans tous les pays se posait la question de la tactique politique, des alliances et par conséquent des transactions avec les partis de gauche. Comme le faisait observer M. Enrico Ferri, les discussions entre socialistes allemands sur le projet de prendre part aux élections censitaires du Landtag de Prusse, ou entre socialistes italiens sur la « tactique autonome », avaient quelque analogie avec les débats des Français. Les étrangers ne voulaient pas prendre parti dans une querelle intérieure et condamner une moitié du socialisme français ; ils conseillaient aux camarades de Paris l'union, la formation d'un parti si bien organisé qu'un de ses membres ne pourrait plus accepter le pouvoir sans autorisation. La plupart votèrent la motion présentée par M. Kautsky ; repoussant en principe l'alliance avec les partis bourgeois, elle ajoutait : « l'entrée d'un socialiste isolé dans un gouvernement bourgeois ne peut pas être considérée comme le commencement normal de la conquête du pouvoir politique, mais seulement comme un expédient forcé, transitoire et exceptionnel. Si, dans un cas particulier, la situation politique nécessite cette expérience dangereuse, c'est là une question de tactique et non de principe ; le congrès international n'a pas à se prononcer sur ce point... » Cette résolution, semblable à celle du congrès de 1899, maintenait le principe de la lutte de classe, tout en autorisant des dérogations exceptionnelles, ce qui

excluait toute idée de blâme pour le passé; voilà pourquoi M. Jaurès l'accepta, non sans railler les partis socialistes qui, forcés de pratiquer des alliances, reculaient devant le mot en acceptant la chose; voilà pourquoi M. Guesde la combattit, en invitant le congrès à ne pas « se réfugier derrière l'excuse des exceptions », en montrant encore que le socialisme international serait perdu si chaque pays avait son Millerand. La résolution Kautsky fut votée par une forte majorité.

Les autres décisions du congrès montrèrent combien le socialisme, tout en affirmant son principe révolutionnaire, devenait pratique et modéré. On recommanda aux prolétaires de célébrer partout la journée du 1^{er} mai, sans toutefois déclarer cette fête obligatoire. Pour le minimum de salaire, on décida qu'il n'était pas applicable sans des syndicats organisés fortement, et qu'il varierait selon les pays. La grève générale, malgré les efforts de son champion M. Briand, fut jugée impossible pour le moment; le but immédiat à poursuivre était l'organisation syndicale. Une des principales décisions du congrès fut de créer un comité international permanent, avec un secrétaire général et un budget de 10.000 francs; le siège en fut fixé à Bruxelles. C'était, dans l'espoir du congrès, le germe d'une Internationale nouvelle, mais autrement puissante que l'ancienne puisqu'elle unissait des partissolides, appuyés sur des groupements ouvriers considérables.

Le congrès international finissait le 27 septembre; le 28 s'ouvrit le second congrès national. Celui de l'année précédente avait été une assemblée sérieuse, avec des discussions approfondies et parfois élevées; celui de 1900 ne fut qu'une bruyante réunion publique, agitée par des cris de colère et des insultes jusqu'à la rupture finale. Dès la première séance les injures furent telles qu'un délégué disait : « si nous commençons à nous traiter de menteurs et de faussaires, nous commençons mal notre travail¹. » Les cris des guesdistes, « à Chalon! Galliffet! », revenaient comme un refrain; d'un côté on lançait, en les flétrissant, les noms de Waldeck-Rousseau et de Millerand, de l'autre celui d'Edwards. Les deux partis s'accusaient, non sans raison peut-être, d'avoir multiplié les faux groupes afin de s'assurer des

1. *Deuxième Congrès général...*, p. 32.

voix¹. Le conflit à ce sujet commença aussitôt : il s'agissait de voter sur les conclusions de la commission chargée de vérifier les mandats ; les indépendants, qui avaient plus de délégués présents, obtinrent le vote par tête ; le Parti ouvrier français les accusa d'avoir violé le règlement en refusant le vote par mandats, et ses membres, ne voulant plus reconnaître aucune validité aux actes de l'assemblée, s'abstinrent presque entièrement dans les votes suivants. La lecture des rapports n'offrit rien qui pût apaiser les esprits : ceux de MM. Dubreuilh au nom du Comité général, Bracke au nom de la commission de contrôle, et Andrieux au nom de la commission de propagande, étaient de longs réquisitoires contre la mauvaise volonté, l'inertie, la trahison des députés socialistes ; ceux-ci furent énergiquement défendus par le rapport de M. Rouanet, puis par un discours de M. Briand qui reprocha au Parti ouvrier français de manier les principes « comme un coup-de-poing américain ». Un délégué frappa un des rapporteurs guesdistes ; ce fut l'incident qui amena le départ en masse du Parti ouvrier français : la scission était accomplie. Au contraire, le parti blanquiste ou Parti socialiste révolutionnaire, malgré son alliance avec les guesdistes, participa aux séances jusqu'au bout. Chacune des vieilles organisations demeura ainsi fidèle à ses habitudes : les guesdistes abandonnèrent le congrès où ils se trouvaient en minorité, comme à Saint-Étienne en 1882 et à Nantes en 1894 ; les blanquistes prétendirent jouer le rôle de conciliateurs, comme à La Haye en 1872 et à Londres en 1896.

Le congrès ainsi mutilé continua ses délibérations. Il entendit les plaintes véhémentes des délégués de Saône-et-Loire sur l'affaire de Chalon et sur d'autres grèves survenues dans le département. M. Turot finit par présenter une résolution qui justifiait les députés socialistes ; M. Vaillant, au nom de son parti, en proposa une qui flétrissait le massacre de Chalon-sur-Saône. On s'entendit pour joindre les deux et présenter un ordre du jour qui fut adopté². Il ne pouvait être question, après de

1. V. les arguments des indépendants (Rouanet, dans *Revue socialiste*, t. XXXII, 1900, p. 460 sqq.) et ceux des guesdistes (Bracke, *Leur congrès à la salle Wagram*, 1901.)

2. « Le Congrès, — Attendu qu'il résulte du débat que, si des tactiques différentes ont été suivies, tous les membres du Parti socialiste ont agi avec

tels orages, de procéder séance tenante à l'unification du parti; on résolut de l'ajourner à une nouvelle assemblée, qui serait convoquée avant six mois au plus tard. En somme les congrès de 1899 et de 1900, réunis pour faire l'unité socialiste, aboutissaient à la plus grave des scissions. De plus ils laissaient des rancunes profondes chez ceux qui venaient de se combattre avec tant d'acharnement : « vraiment, écrivait M. Rouanet, quand ma mémoire évoque toutes les ignominies qui se sont faites et dites au cours de ces derniers mois, dans un parti qui a la prétention de représenter une forme de civilisation supérieure, d'apporter au monde une moralité plus haute avec la justice économique dont il est l'annonciateur, je me sens étreint d'une douloureuse angoisse¹. »

Les grands chefs pourtant ne renonçaient pas encore aux débats courtois sur la question qui les divisait. En novembre 1900 une conférence contradictoire fut faite à Lille par MM. Jaurès et Guesde². — La lutte des classes, dit le premier, doit rester la base de la politique socialiste, mais ce principe ne peut indiquer la tactique à suivre dans tous les cas particuliers; alors il faut examiner l'intérêt du prolétariat. Son intérêt n'est-il pas de se joindre aux bourgeois qui veulent combattre le retour offensif des forces du passé? Dans tous les pays les socialistes ont été obligés de faire des concessions à la politique pratique; loin de retarder la révolution, cette politique la rend plus facile : « toutes les grandes révolutions ont été faites dans le monde, parce que la société nouvelle, avant de s'épanouir, avait pénétré par toutes les fissures, par toutes ses plus petites racines, dans le sol de la société ancienne. » — La lutte des classes, répondit M. Guesde, n'est pas une de ces vaines formules qu'on affirme théoriquement pour les négliger ensuite; elle doit toujours déterminer la conduite du prolétariat organisé. Prendre parti pour un officier d'état-major, laisser entrer un socialiste dans un gouvernement bourgeois, c'est remplacer la lutte des classes

une entière bonne foi et avec la seule préoccupation de servir leur parti, — Et flétrissant les auteurs du massacre de Chalon et leurs complices, passe à l'ordre du jour. »

1. *Revue socialiste*, article cité, p. 477.

2. Les deux discours sténographiés parurent dans la *Petite République*, 29 et 30 novembre.

par la collaboration des classes; c'est détourner le prolétariat de l'idéal vers lequel ses yeux doivent rester obstinément fixés; enfin c'est créer un opportunisme nouveau, qui tuera le grand parti socialiste, comme l'opportunisme de Gambetta ruina le grand parti républicain. Le prolétariat n'a qu'une chose à faire, couler « le vaisseau qui porte la classe capitaliste et sa fortune ».

Le congrès annoncé à la salle Wagram se réunit à Lyon le 26 mai 1901. Les deux mêmes questions revenaient sur le tapis, le cas Millerand et l'unification du parti; aussi n'entrerons-nous pas dans le détail des discussions. Le débat principal porta sur la proposition de la Porte, d'après laquelle M. Millerand, par son entrée au ministère, s'était placé hors du parti; les ministériels acceptaient une résolution dégageant la responsabilité du parti des actes accomplis par le ministre, mais ne voulaient pas d'une formule paraissant condamner M. Millerand, et par conséquent ceux qui l'avaient soutenu depuis deux ans; la proposition fut repoussée par 910 voix contre 286. Alors un délégué lit, au nom du parti blanquiste et des groupes qui s'y rattachent, une déclaration constatant que le congrès n'a pas su mettre fin à l'équivoque ministérielle : dans ces conditions le Parti socialiste révolutionnaire se retire, croyant bien agir dans l'intérêt de sa cause. Ce départ, qui achevait la scission commencée en 1900, permit du moins au congrès d'instituer pour les socialistes ministériels une organisation d'ensemble. On adopta un projet qui augmentait l'autonomie des fédérations et fixait les bases du futur congrès et le rôle du comité général¹.

Nous poursuivrons rapidement jusqu'aux élections législatives de 1902 l'histoire des deux partis socialistes rivaux. Les révolutionnaires ne restaient pas inactifs. Le congrès du Parti ouvrier français, réuni à Roubaix en 1901, affirma de toutes manières son opposition au gouvernement : fier de déclarer qu'il avait 20.000 adhérents dévoués, outre les syndicats, les coopératives et 500.000 électeurs, il flétrit « l'aplatissement » du ministère devant le tsar, dénonça « le néant, le péril et l'escroquerie » du projet de retraites ouvrières présenté à la Chambre, et proclama

1. L'organisation ne fut pas entièrement unitaire, parce qu'on voulut conserver l'adhésion du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, qui entendait garder son autonomie.

que le terrain de la lutte des classes est le seul qui convienne aux travailleurs¹. En même temps les groupes révolutionnaires s'entendaient pour former, eux aussi, un parti unifié. Le 3 novembre 1901 fut ratifié à Ivry le pacte d'alliance conclu entre le Parti ouvrier français, le Parti socialiste révolutionnaire, et un certain nombre de fédérations et de groupements. Ils formaient le « Parti socialiste de France », qui devait s'appeler aussi « Unité socialiste révolutionnaire ». Ce parti rejetait les alliances avec les partis bourgeois, tout en acceptant les réformes « susceptibles d'améliorer les conditions de lutte de la classe ouvrière ». Le règlement déterminait le rôle des groupes, des sections, des fédérations, le mode d'élection au congrès national et au comité central; les anciennes organisations subsistaient provisoirement².

L'autre parti socialiste, organisé à Lyon, se réunit au congrès national de Tours en mars 1902. L'esprit modéré y prévalut. Un des membres les plus anciens et les plus instruits du parti, qui avait depuis quelque temps quitté les guesdistes, M. Gabriel Deville, proposa même d'effacer dans la déclaration de principes le mot « révolutionnaire ». Mais la plupart des orateurs en demandèrent le maintien, les uns pour ne pas inquiéter le prolétariat en le supprimant, les autres pour éviter de nouvelles scissions; quelques-uns avouèrent d'ailleurs que c'était un boulet pénible à traîner. M. Jaurès s'efforça de justifier le maintien de ce mot. Les grands changements démocratiques, dit-il, se sont accomplis, tantôt par la réforme pacifique, tantôt par la révolution; le suffrage universel, par exemple, a été conquis en France par le peuple en armes, concédé en Allemagne par une monarchie toute-puissante, préparé en Angleterre par une série de réformes successives; le parti socialiste, qui ne sait pas si son programme se réalisera pacifiquement ou par la force, ne doit répudier aucun des deux modes d'action, tout en reconnaissant que depuis trente-deux ans il n'y a pas eu en France « un geste réel de révolution ». La fondation d'un journal du parti fut reconnue impossible pour des raisons matérielles. La question ministérielle cette fois ne causa pas de débats, et l'on adopta

1. *Mouvement socialiste*, VI, p. 681 sqq.

2. Le texte complet du projet se trouve dans le *Temps*, 5 novembre 1901.

par un vote unanime la résolution suivante : « le Congrès, en exécution de la résolution votée par le Congrès socialiste international de Paris sur la participation d'un ou plusieurs socialistes au pouvoir bourgeois, décide qu'à partir de la prochaine législature aucun socialiste ne pourra entrer dans une combinaison ministérielle tant qu'un congrès du parti n'en aura pas décidé autrement. »

Quant à l'organisation du parti, elle fut définitivement réglée sur des bases fédératives ; on réduisit au minimum les pouvoirs du Comité général, qui prit le nom de Comité interfédéral. Chaque fédération fut déclarée autonome, posséda le contrôle de ses élus et de ses militants, sauf certains cas particuliers ; elle devait surveiller les manifestes de ses candidats, pour qu'ils fussent conformes au programme du parti. La fédération n'était plus subordonnée au Comité interfédéral, qu'on chargeait seulement de l'administration et de la propagande, mais au Congrès national ; celui-ci comprenait, pour chaque fédération, un délégué de droit par département, plus quelques délégués selon le nombre des membres cotisants et des voix socialistes obtenues aux dernières élections législatives.

Ainsi le parti socialiste modéré se formait en face du parti intransigeant. Son *leader*, M. Jaurès, tout en conservant l'idée d'une révolution possible, s'appliquait à combattre dans la presse l'idée de la révolution nécessaire. Il approuvait la politique des progrès successifs et l'appelait, après Karl Marx,

« l'évolution révolutionnaire ». Les révolutions, disait-il, ne peuvent réussir qu'avec l'adhésion de la majorité ; il faut les préparer par des œuvres pratiques : « c'est seulement par des transactions nuancées et précises, où leur intérêt sera pleinement sauvegardé, qu'on amènera les moyens et petits possesseurs à consentir à une transformation de la propriété capitaliste en propriété sociale. » Le rédacteur de la *Petite République* faisait observer aussi que le suffrage universel, en révélant sans cesse la force respective des partis, a diminué l'action des minorités révolutionnaires¹. Les polémiques d'ailleurs ne cessaient pas entre les frères ennemis : polémiques sérieuses entre la

1. Ces articles de M. Jaurès, parus dans la *Petite République* en 1901, ont été réunis en volume (*Études socialistes*, 1902).

Revue socialiste, qui soutenait la politique d'évolution, et le *Mouvement socialiste* qui, rallié au parti révolutionnaire, invitait ses anciens amis à se joindre au parti radical-socialiste, à laisser « le socialisme aux socialistes¹ »; polémiques violentes et haineuses entre la *Petite République* et le *Petit Sou*. Plusieurs partisans du collectivisme s'attristaient devant ce débordement d'insultes : M. Ponard stigmatisait « des polémiques écœurantes, que les militants de province n'ont même pas voulu lire »; le principal chef du parti ouvrier belge, M. Vandervelde, montrait qu'en Belgique et en Allemagne, où les divergences des socialistes étaient les mêmes, on n'assistait pas à un spectacle aussi répugnant².

Cependant la France était agitée depuis trois ans par un nombre considérable de grèves. Les époques de prospérité industrielle et de grande production sont propices aux grèves; les ouvriers, sentant qu'on a besoin d'eux, veulent en profiter et garder par la hausse des salaires une partie des bénéfices exceptionnels que perçoivent leurs patrons. L'année 1899 fut dans l'Europe entière une période d'activité industrielle, accentuée en France par l'approche de l'Exposition. La politique aussi excitait les ouvriers : les uns, depuis l'avènement d'un ministre socialiste, croyaient tout permis au prolétariat; les autres étaient poussés par les ennemis du ministère, qui voulaient créer des difficultés à M. Millerand. L'automne de 1899 fut donc très mouvementé; la région de Belfort et de la Haute-Saône, par exemple, vit des grèves nombreuses, presque révolutionnaires, qui durèrent assez longtemps. Au Creusot commença une grève considérable, nouvel épisode de la vieille guerre entre patrons et syndicats; une sentence arbitrale de Waldeck-Rousseau, qui confirmait les droits du syndicat sans rendre son intervention obligatoire pour les deux parties en présence, mit fin au conflit et fut bien accueillie des deux côtés. En 1900 le département de Saône-et-Loire demeura encore un des plus agités. A Montceau-les-Mines surtout le despotisme paternel de la Compagnie minière, son intervention dans tous les actes de la vie matérielle et morale des ouvriers avaient fini par soulever chez eux une

1. VI, p. 1 sqq.; VII (1902), p. 435.

2. *Mouvement socialiste*, V, p. 577; VI, p. 516.

véritable fureur. Après une première lutte en 1899, la grève de janvier 1900 causa la démission du gérant qui représentait l'esprit conservateur et autoritaire; puis, malgré les efforts d'un directeur conciliant, de nouveaux conflits amenèrent la longue grève de 1901, une des plus violentes et des plus révolutionnaires qu'on eût encore vues. Celle de Marseille à la même époque fut également signalée par des passions combatives et même par un essai de grève générale. Parmi les autres batailles économiques de cette période, une de celles qui attirèrent le plus l'attention fut la grève de Calais, car les tullistes la firent pour imposer l'observation stricte d'une loi sociale aux patrons. Cette grève de principe, où les prolétaires étaient soutenus par le ministre du commerce, où les patrons avaient pour eux les sympathies secrètes ou avouées des opposants politiques, se prolongea pendant trois mois et finit par l'échec des ouvriers.

Le ministre du commerce, tout en poursuivant l'œuvre législative dont il sera bientôt question, cherchait à évoluer au milieu de ces difficultés; il s'efforçait aussi de faire prévaloir de plus en plus l'esprit réformiste dans le socialisme. Le discours de Firminy, prononcé peu de temps avant les élections, le 13 janvier 1902, précisa ses idées et son programme : dans une République de suffrage universel, dit-il, on doit accepter la loi de la majorité, au lieu « d'attendre de je ne sais quel hasard de la force le triomphe des idées de justice et de paix ». Un parti ne peut se payer de mots : « il court à la banqueroute, s'il entend s'acquitter avec des phrases vides et des formules creuses; il n'échappera pas aux réalités qui le pressent. Si notre idéal ne doit jamais être absent de notre pensée, il faut pourtant d'abord garantir la sécurité de la maison qui abrite, avec l'idéal du lendemain, la réalité du jour. » L'orateur avait soin d'ailleurs de revendiquer le titre de « ministre socialiste ».

Mais le grand combat politique, celui qui passionnait alors tous les partis, se livrait à propos des associations religieuses. Sur les questions sociales on put constater, à l'approche des élections de 1902, une sorte d'accord entre les groupes les plus divers. Tous les républicains ministériels demandaient quelques grandes réformes, telles que les retraites ouvrières et l'assistance obligatoire aux vieillards; les socialistes réformistes voyaient

dans ces lois une préface au collectivisme; les radicaux et les radicaux-socialistes les soutenaient tout en conservant la propriété individuelle¹. Dans le camp des antiministériels les divergences étaient grandes sur tout, excepté sur les réformes de ce genre. Les royalistes se vantaient de les avoir proposées depuis longtemps². Les nationalistes reprochaient à l'extrême gauche de tromper les ouvriers et d'ajourner les véritables améliorations. Les républicains progressistes affirmaient la nécessité d'aboutir au sujet des retraites ouvrières. Les élections ne se firent pas sur la question sociale, mais sur la question constitutionnelle, sur celle de l'enseignement, sur celle des congrégations.

Les ministériels remportèrent la victoire. Le succès fut grand surtout pour les radicaux et les radicaux-socialistes, qui promettaient plusieurs réformes désirées par l'opinion publique sans l'effrayer par des projets d'expropriation collectiviste. Quant au socialisme, il obtint, comme en 1898, un léger accroissement plutôt qu'une victoire éclatante. Il recueillit environ 900.000 suffrages; les élus appartenant au socialisme modéré furent plus nombreux que ceux des révolutionnaires. La *Revue socialiste* disait que son parti avait réuni 600.000 suffrages, contre 300.000 aux dissidents; le *Mouvement socialiste* faisait des calculs minutieux pour montrer que le parti révolutionnaire avait 480.000 voix contre 406.000 aux opportunistes, et que les élus socialistes représentaient moins de 400.000 voix sur 900.000³.

III

Après les élections le ministre socialiste quitta le pouvoir en même temps que Waldeck-Rousseau. Mais le problème de la

1. Le congrès du parti républicain, radical et radical-socialiste, réuni à Paris en 1901, décida qu'il fallait faire « rentrer dans le domaine de l'État certains monopoles et services publics, au fur et à mesure que l'exigeront les intérêts de la défense nationale et de la production agricole et industrielle... Ce qui nous sépare à cet égard des socialistes collectivistes, c'est notre attachement passionné au principe de la propriété individuelle, dont nous ne voulons ni commencer ni même préparer la suppression. »

2. V. leur brochure de propagande, *Les royalistes et les questions ouvrières*, 1901.

3. *Revue socialiste*, t. XXXV, 1902, p. 513. *Mouvement socialiste*, t. VII, 1902, pp. 879 et 1057.

tactique subsistait et fit durer pendant plus de deux années encore la guerre entre le « Parti socialiste français » ou parti modéré, et le « Parti socialiste de France » ou parti révolutionnaire. Le parti modéré se trouva bientôt divisé. Beaucoup de ses membres craignaient de le voir s'embourgeoiser tellement qu'il se confondrait avec les radicaux; d'autres voulaient qu'il accentuât son évolution réformiste. Parmi ces derniers M. Millerand prit de nouveau l'initiative. Un de ses votes surtout fit scandale : le ministre de la guerre avait annoncé l'intention de poursuivre le *Manuel du soldat*, pamphlet antimilitariste où les Bourses du travail encourageaient les soldats à la désertion; M. Millerand se joignit à la majorité de la Chambre pour voter un ordre du jour de confiance. Là-dessus la Fédération socialiste de la Seine demanda qu'il fût exclu du parti. C'était au congrès national à prononcer en dernier ressort, et ce débat remplit les séances du congrès de Bordeaux en 1903.

MM. Gustave Hervé et Renaudel conduisirent l'attaque¹. Le premier ne tenait pas encore le langage violent qu'il devait adopter plus tard; mais, tout en admettant l'utilité du réformisme, il reprocha au député de Paris de vouloir entraîner trop loin le parti, de creuser le fossé entre les deux fractions du socialisme français. Le second montra qu'il y avait deux conceptions en présence, celle du socialisme et celle d'un seul homme : pour demeurer fidèle à ses traditions, le congrès devait exclure M. Millerand. L'ancien ministre déclara que, depuis qu'il était venu au socialisme en 1892, il s'était efforcé de lui donner le sens plus juste des réalités et de faire du parti socialiste l'aile gauche du parti républicain; le pays acquerrait par là « cette situation inestimable d'une démocratie où il n'y aurait pas à redouter de parti révolutionnaire ». Les socialistes ont suivi cette politique de 1893 à 1898; après une hésitation, ils ont accepté l'entrée d'un des leurs au ministère. Il faut choisir entre la « conception miraculeuse et catastrophique » et celle de la transformation progressive; mais si l'on adopte la seconde, il faut savoir l'appliquer.

Entre les deux tendances contraires M. Jaurès se posa en

1. V. les discours prononcés au congrès dans *Revue socialiste*, mai 1903.

représentant du juste milieu. Les deux théories extrêmes, dit-il, sont toutes les deux trop simplistes. Les réformistes oublient que le parti, en s'associant aux autres groupes républicains, doit conserver son caractère distinct comme défenseur du prolétariat, comme gardien de l'idéal socialiste; les révolutionnaires oublient que l'État démocratique ne peut être considéré comme un ennemi, comme le défenseur exclusif du capitalisme. Il faut suivre une politique intermédiaire, complexe, malaisée, mais indispensable. M. Jaurès combattit d'ailleurs le projet d'exclure M. Millerand. Profitant de quelques déclarations conciliantes faites par ce dernier, il présenta un ordre du jour qui lui épargnait toute censure, mais qui affirmait le caractère particulier de la politique socialiste. Le souvenir des services rendus par l'ancien ministre du commerce à la classe ouvrière contribua beaucoup à faire adopter par le congrès ce texte transactionnel¹.

Les décisions de ce genre ont l'avantage d'éviter des ruptures; elles ont l'inconvénient de ne pas mettre fin aux querelles². Un certain malaise, une opposition sourde entre les deux tendances persista dans le Parti socialiste français. Ses représentants à la Chambre associaient résolument leur politique à celle de la majorité républicaine; ils faisaient partie du « bloc » sur lequel s'appuyait le ministère Combes, et leurs élus siégeaient à la délégation des gauches. M. Jaurès exerçait, auprès du ministère comme auprès de la majorité, une influence reconnue par tous; il fut même vice-président de la Chambre pendant la session ordinaire de 1903. Mais le comité interfédéral qui dirigeait le parti reprocha aux députés leur modération excessive, et ces débats mesquins remplirent le congrès de Saint-Étienne en

1. « Le Congrès... déclare qu'il est du devoir étroit des élus socialistes de maintenir par leurs votes la tradition du Parti socialiste relative à la séparation des Églises et de l'État et d'assurer toujours le libre développement de la classe ouvrière organisée par la lutte nécessaire contre la classe capitaliste; — Déclare, en outre, que le Parti socialiste est un parti de pensée libre et de perpétuelle enquête scientifique, mais que son devoir envers le prolétariat est d'exiger de tous ses élus l'observation disciplinée des décisions collectives du Parti réuni en congrès, — Et prend acte des déclarations faites en ce sens par le citoyen Millerand. »

2. V., sur le vote de Bordeaux, les appréciations opposées de Longuet et de Lagardelle (*Mouvement socialiste*, 1^{er} juin 1903).

1904¹. La plus ardente des fédérations départementales, celle de la Seine, exclut définitivement M. Millerand, puis M. Gabriel Deville, pour des votes contraires à l'antimilitarisme. D'autres fédérations, quittant le parti, annoncèrent qu'elles demeureraient désormais autonomes².

Pendant ce temps le Parti socialiste de France avait achevé son organisation. Ses représentants à la Chambre ne suivaient pas une politique très différente de celle des socialistes modérés ; leurs votes furent le plus souvent favorables au ministère Combes. Mais leurs discours étaient plus violents, leurs revendications plus âpres, et ils s'abstenaient de participer à la délégation des gauches. Quant au parti lui-même, les deux organisations guesdiste et blanquiste y conservèrent quelque temps leur existence distincte ; mais la fusion fut accomplie au congrès de Reims (septembre 1903). Ce congrès adopta diverses résolutions qui devaient opposer sa conduite à celle du parti rival. Celui-ci appuyait la politique de M. Combes contre les ordres religieux ; le congrès affirma que l'anticléricisme n'avait aucun rapport avec le socialisme. Il résolut de soumettre au socialisme international le conflit qui divisait les Français. La question de la tactique soulevait alors en Allemagne de vifs débats : les fidèles de la tradition marxiste, dirigés par M. Bebel, combattaient les « révisionnistes » et leur chef Bernstein, partisan des transactions profitables à la classe ouvrière. Le congrès socialiste allemand de Dresde venait de voter une résolution qui repoussait la politique nouvelle et maintenait les principes révolutionnaires. Le congrès de Reims fit sienne la résolution de Dresde, et il décida de la présenter aux votes du prochain congrès socialiste international³.

Celui-ci se réunit à Amsterdam le 14 août 1904. Les délégués, venus de toutes les parties du monde, s'occupèrent principalement de la question qui mettait aux prises les deux groupes

1. V. *Revue socialiste*, mars 1904. « Autant, dit-elle, les discussions à Bordeaux présentèrent de l'intérêt, autant celles qui se sont poursuivies à Saint-Étienne en ont manqué » (p. 317).

2. V. sur ce sujet les renseignements donnés par Dubreuilh dans *Mouvement socialiste*, 1^{er} juillet, 15 novembre, 15 décembre 1903.

3. Avant Amsterdam, le Parti socialiste de France tint un congrès à Lille (9 août 1904). V. *Mouvement socialiste*, août-septembre 1904.

français. M. Jaurès et ses amis s'efforcèrent d'expliquer aux étrangers le caractère particulier de la politique française. Dans ce pays républicain, disaient-ils, la démocratie radicale a conquis le pouvoir et se trouve d'accord avec les socialistes sur un assez grand nombre de réformes pratiques; elle travaille dans une certaine mesure à améliorer le sort du prolétariat. La situation n'est pas la même qu'en Allemagne où le gouvernement appartient à une monarchie militaire, où tous les partis bourgeois sont également conservateurs au point de vue économique. L'alliance des socialistes avec les radicaux français n'a eu que de bons résultats. — M. Guesde contesta les avantages vantés par ses adversaires; il montra les prolétaires déconcertés par le modérantisme du parti socialiste et bernés par une politique où l'anticléricalisme faisait oublier tout le reste; cette politique fortifiait le capitalisme au lieu d'en préparer la ruine.

M. Bebel soutint énergiquement le fidèle disciple de Karl Marx. Il reconnut que la république offrait pour le développement du socialisme des conditions plus favorables que la monarchie; mais l'Allemagne lui parut plus avancée que la France au point de vue des réformes sociales. N'était-ce pas l'empire allemand qui avait inauguré les retraites ouvrières, qui laissait les grèves se développer sans envoyer de soldats contre elles? Puis il rappela brutalement à ses contradicteurs que, cette république dont ils étaient si fiers, ils la devaient à l'armée allemande victorieuse de Napoléon III.

Deux résolutions étaient en présence : l'une d'elles, présentée par MM. Adler et Vandervelde, contenait un avertissement plutôt qu'une condamnation, de manière à ménager l'amour-propre du Parti socialiste français; MM. Guesde et Bebel parvinrent à faire adopter le texte plus catégorique déjà voté à Dresde et à Reims¹. Le congrès invita aussi les socialistes de

1. « Le congrès repousse de la façon la plus énergique les tentatives révisionnistes tendant à changer notre tactique éprouvée et glorieuse basée sur la lutte de classe et à remplacer la conquête du pouvoir politique de haute lutte contre la bourgeoisie par une politique de concessions à l'ordre établi.

« La conséquence d'une pareille tactique révisionniste serait de faire d'un parti qui poursuit la transformation la plus rapide possible de la société bourgeoise en société socialiste — d'un parti, par suite, révolutionnaire, dans le

chaque pays à constituer un parti unique, offrant pour les y aider les bons offices du bureau international et des partis nationaux déjà unifiés. Cette motion, conçue en termes généraux, s'appliquait encore à la France.

Les intransigeants avaient donc triomphé. Les opportunistes allaient-ils se soumettre aux décisions d'Amsterdam? Pendant quelques mois on put croire le contraire. Les députés du Parti socialiste français persistèrent dans leur conduite; ils soutinrent de toutes leurs forces à la Chambre le ministère Combes, très vivement attaquée par les conservateurs, les progressistes et aussi par M. Millerand depuis la publication des fiches maçonniques sur les officiers. Mais ils voyaient les fédérations départementales de plus en plus opposées à cette politique. Le Parti socialiste de France fit deux démarches successives pour engager les pourparlers. Les modérés y consentirent¹. On forma une commission d'unification, dans laquelle étaient représentés, non seulement les deux grands partis, mais le parti allemand demeuré distinct et sept fédérations départementales autonomes. Le 1^{er} janvier fut publiée une déclaration commune. Comme elle prescrivait aux députés le refus du budget, ceux-ci hésitèrent encore : M. Jaurès voulait obéir au nouveau programme, M. Briand fit retarder la décision jusqu'à ce qu'un congrès se fût prononcé. Le dernier congrès du Parti socialiste français, réuni à Rouen (26 mars 1905), accepta les conditions posées pour l'unité; il renonça, malgré MM. Augagneur et Breton, à conserver des élus socialistes dans la délégation des gauches à la Chambre. La politique modérée céda à la politique intransigente². La formation du cabinet Rouvier succédant au ministère Combes n'avait pas été étrangère à ce résultat. Le congrès d'unification, tenu à Paris du 23 au 25 avril 1905,

meilleur sens du mot — un parti se contentant de réformer la société bourgeoise. » Le congrès déclare : 1^o que le parti ne saurait « approuver aucun des moyens de nature à maintenir au pouvoir la classe dominante »; 2^o « que la démocratie socialiste ne saurait rechercher aucune participation au gouvernement de la société bourgeoise... »

La seule concession faite à la minorité fut de remplacer, dans la première ligne, *condamne* par *repousse*.

1. V. les détails sur ces négociations dans le rapport présenté pour la France au congrès socialiste international de Stuttgart en 1907.

2. Sur le congrès de Rouen, v. Albert Thomas dans *Revue socialiste*, avril 1905.

mit fin au conflit qui durait depuis 1899. Il remplaça le « Parti socialiste français » et le « Parti socialiste de France » par le « Parti socialiste, section française de l'Internationale ouvrière¹ ».

1. Les affiches du parti portent souvent en abrégé S. F. I. O.
-

CHAPITRE XV

LE SYNDICALISME

I

C'est depuis 1893, après la fermeture de la Bourse du travail à Paris, que les syndicats se sont généralement soumis à la loi de 1884; ainsi a pris fin un premier conflit, entre les groupements ouvriers qui voulaient s'entourer de mystère, et l'État résolu à leur imposer la publicité légale. Celui-ci, après diverses hésitations, a permis à ses propres ouvriers de s'associer; la Chambre l'a exigé en 1894, par le vote qui renversa le ministère Casimir-Périer; le Sénat en 1895 a essayé de revenir en arrière et voté un projet qui refusait le droit de grève aux hommes travaillant à un grand service public; mais la proposition n'a jamais été présentée à la Chambre, qui l'aurait sûrement repoussée.

Le conflit entre les syndicats et les patrons qui leur refusaient le droit d'exister a duré beaucoup plus longtemps : très aigu après 1884, il s'est continué obscurément depuis, plus ou moins -il selon les régions, et n'a pas entièrement cessé. Ainsi au Creusot la grève de 1899 fut causée par les efforts de la direction pour entraver le groupement syndical. La sentence arbitrale de Waldeck-Rousseau, qui interdisait au patron de gêner la formation du syndicat, fut considérée comme un succès pour la cause ouvrière, comme une confirmation de la loi de 1884; on l'accueillit également bien du côté opposé, parce qu'elle permettait au patron de traiter avec ses ouvriers sans passer par l'intermédiaire du syndicat, s'il ne voulait pas y recourir. Nous avons vu que la loi Bovier-Lapierre, votée plusieurs fois par la

Chambre afin de réprimer les atteintes au droit syndical, avait toujours échoué devant le Sénat; le ministère Waldeck-Rousseau reprit cette idée en 1899, dans un projet de loi qui n'a pas abouti¹.

Après l'État et les patrons, les syndicats rencontrèrent des ennemis dans la classe ouvrière elle-même. Les prolétaires français ont toujours mis beaucoup de lenteur à entrer dans ces associations. Ainsi au congrès ouvrier de 1876 un délégué montrait combien de motifs divers empêchent les adhésions : les indifférents sont les plus nombreux; les peureux attendent que les autres aient commencé; les défaillants se découragent au bout de peu de temps; les satisfaits trouvent qu'il n'y a rien à changer; les égoïstes ne veulent rien faire pour autrui; enfin les deux plus grands obstacles sont l'opposition des femmes et la répugnance à payer des cotisations régulières². Longue et souvent acharnée fut la guerre entre syndiqués et non-syndiqués; la responsabilité en revint tantôt à ceux-ci, tantôt à ceux-là, parfois aux deux groupes. Les non-syndiqués raillaient les militants et voyaient en eux des politiciens ambitieux et bruyants; les syndiqués méprisaient les inconscients, les faux frères qu'ils accusaient d'égoïsme et de trahison. Le syndicat est de sa nature envahissant, dominateur : prétendant travailler pour tous les ouvriers de l'usine ou du métier, il veut leur imposer à tous ses décisions, au risque de soulever contre lui l'esprit individualiste qui caractérise le Français. Nombreux ont été les exemples de « tyrannie syndicale » signalés par les adversaires du socialisme; plusieurs ont même abouti à des procès. Citons seulement un des premiers conflits judiciaires de ce genre, qui fit grand bruit : un ouvrier nommé Joost avait en 1890 quitté le syndicat de Jallieu (Isère); celui-ci pour le punir menaça de grève les patrons qui l'embaucheraient. Poursuivi en dommages-intérêts par Joost, il déclara que de simples menaces de coalition ne pouvaient être assimilées à des fraudes ou à des violences, et il gagna sa cause devant le tribunal de Bourgoin et la cour d'appel de Grenoble; mais la Cour de cassation rendit un arrêt contraire

1. V. la sentence arbitrale du 7 octobre 1899 et le projet déposé le 14 novembre 1899, dans Waldeck-Rousseau, *Questions sociales*, 1900.

2. *Séances du Congrès ouvrier de France*, 1877, p. 451 sqq. (F. Alcan).

à cette thèse, et affirma qu'il y avait eu là usage abusif d'un droit légal. La question s'est posée plusieurs fois depuis lors devant les tribunaux, et la jurisprudence a varié à mainte reprise¹.

Mais c'est dans les syndicats eux-mêmes que se sont trouvés les plus grands obstacles à leur développement. Les syndiqués ont toujours apporté la plus grande négligence à tenir leurs engagements, à payer leur cotisation. Ce vice a depuis longtemps frappé les ouvriers anglais, accoutumés à voir dans la régularité des versements la base de toute action sérieuse². Les cotisations abondaient au moment d'une grève, puis cessaient après; souvent des adhérents sont venus s'inscrire au syndicat, pour l'abandonner la première fois qu'on leur réclamait de l'argent. Une autre cause de faiblesse a été la défiance des syndiqués vis-à-vis de leurs camarades plus intelligents ou plus instruits, qui acceptaient les fonctions administratives dans le groupement. La *Tribune* en 1877 déplorait cet esprit d'opposition et de dénigrement, plus vif peut-être dans le peuple que dans la bourgeoisie, et qui a souvent reparu depuis³. Enfin la politique surtout multiplia les divisions; la plupart des syndicats furent longtemps affiliés aux diverses organisations socialistes, et les conflits entre ces organisations eurent leur écho chez eux. Quelques-uns adhéraient en bloc à la Fédération des travailleurs socialistes ou au Parti ouvrier français, provoquant ainsi la démission de ceux qui avaient combattu cette adhésion; d'autres, qui ne voulaient pas s'annexer à un parti politique, étaient déchirés par les querelles entre guesdistes ou possibilistes. La Fédération nationale des syndicats, fondée en 1886, était une fraction du parti guesdiste; la Bourse du travail, ouverte en 1887, fut longtemps inféodée aux possibilistes. Le syndicat des mécaniciens, un des plus puissants de Paris, avait adhéré au parti broussiste; il en résulta, lors de la rupture entre broussistes et allemanistes en 1890, des déchirements qui le

1. V. Paul-Boncour, *Le fédéralisme économique*, 1900, p. 249 sqq. (F. Alcan). En 1909 le tribunal de Besançon a condamné un syndicat de graveurs à des dommages-intérêts au profit d'un « sarrasin. » (*Action ouvrière*, 1^{er} février 1910.)

2. *Réforme sociale*, VII, 1884, p. 155.

3. « L'ouvrier actif, intelligent, dévoué, qui consacre des journées et des efforts aux intérêts de sa classe et qui prend leur défense en main, ne rencontre pas d'ennemis plus acharnés, plus mortels que parmi ses camarades. » (*Tribune*, 12 février 1877.)

paralysèrent pour quelque temps¹. Il se forma parfois dans la même profession plusieurs syndicats rivaux, dont aucun n'avait assez d'autorité pour négocier avec les patrons au nom de la corporation². En 1896, au congrès corporatif de Tours, M. Guérard cita, dans le syndicat des chemins de fer, une section de 400 membres qui avait été réduite à 80 par l'adhésion à une école politique; un délégué de Toulouse rapporta que la Bourse du travail dans cette ville était menacée de ruine par les querelles entre trois écoles rivales³. Certains ouvriers s'obstinaient à chercher une réconciliation des divers partis socialistes, à poursuivre l'unité : « les efforts faits pour atteindre à cette chimère, dit Pelloutier, quiconque n'a point vécu dans les milieux corporatifs ne peut s'en faire même une idée⁴. » Finalement, dégoûtés de ce labeur infructueux, les groupements ouvriers résolurent de supprimer la principale cause de dissensions. « Pas de politique dans les syndicats ! »; cette devise est devenue le mot d'ordre presque unanime de la classe ouvrière.

Les chiffres officiels montrent que le progrès du mouvement syndical a été presque ininterrompu. Les voici depuis 1893 :

| | | |
|---------------|----------------------|-----------|
| 1893. | 402.125 | syndiqués |
| 1894. | 403.440 | — |
| 1895. | 419.781 | — |
| 1896. | 422.777 | — |
| 1898. | 437.793 | — |
| 1899. | 419.761 | — |
| 1900. | 491.647 | — |
| 1901. | 588.832 | — |
| 1902. | 614.173 | — |
| 1903. | 643.757 | — |
| 1904. | 715.576 | — |
| 1905. | 781.344 | — |
| 1906. | 836.134 | — |
| 1907. | 896.012 | — |
| 1908. | 957.102 ⁵ | — |

1. V. l'histoire de ce syndicat par Coupât (*Mouvement socialiste*, t. IV, p. 736 sqq.).

2. J.-B. Gauthier, *Les chambres syndicales en 1889*, s. d., p. 22.

3. Claverie, dans *Revue socialiste*, t. XXXII (1900), p. 306 sqq.

4. *Temps Nouveaux*, 2-8 novembre 1895.

5. *Annuaire des syndicats professionnels*, seizième année, 1909.

Ces chiffres, enregistrés par le ministère d'après les déclarations des syndicats, ne sont pas toujours sûrs¹; cependant on peut les accepter comme vrais dans l'ensemble, et ils montrent l'impulsion vigoureuse donnée depuis 1900 par le ministère Millerand, puis par l'activité croissante de la classe ouvrière.

L'action spécifique du syndicat est la défense du salaire : empêcher les salaires de trop baisser dans les mauvaises années, obtenir des augmentations dans les bonnes années, voilà le souci principal des groupements ouvriers. Souvent ils ont essayé d'y arriver par des pourparlers avec les patrons; si les négociations échouent, c'est la guerre, autrement dit la grève. On a dit souvent que les syndicats multipliaient les grèves, mais l'expérience ne confirme pas cette opinion : de 1890 à 1899, par exemple, les grèves les plus nombreuses appartiennent à l'industrie textile, c'est-à-dire à celle qui renferme le moins de syndicats². Ces associations dirigent, prolongent les grèves une fois commencées, mais elles n'en sont pas toujours les instigatrices. Quelquefois le syndicat est né de la grève, parce que les ouvriers ont senti le besoin de se grouper; d'autres fois la grève a tué le syndicat, les ouvriers l'abandonnant après la victoire ou voulant le punir de les avoir menés à la défaite.

Les motifs des grèves sont d'ailleurs nombreux : elles ont lieu non seulement au sujet des salaires, mais pour réduire la journée de travail, pour obtenir le renvoi d'un contremaître ou pour empêcher le renvoi d'un ouvrier. Quant aux résultats, ils varient beaucoup selon les circonstances : ils ont été généralement heureux en 1904, et désastreux en 1906³. En étudiant une période de neuf ans, de 1898 à 1906, dans une statistique portant

1. Les syndicats s'attribuent souvent un nombre d'adhérents plus grand qu'il n'est en réalité. A propos du chiffre de 1899, par exemple, la *Voix du peuple* écrivait : « Je n'oserais pas jurer que ce chiffre est rigoureusement exact et que les syndicats n'ont pas exagéré quelque peu leur effectif » (27 janvier-3 février 1901). La valeur des chiffres officiels est également niée par *L'Action ouvrière* (1^{er} novembre 1909). Mais, d'autre part, ces chiffres ne comprennent que les syndicats déclarés, conformément à la loi de 1884; nombre de syndicats n'ont pas accompli cette formalité.

2. Ministère du commerce, *Statistique des grèves de 1890 à 1899, 1900*.

3. En 1904 il s'agissait surtout d'empêcher les patrons de réduire le salaire quand l'application de la loi du 30 mars 1900 fit réduire la journée de travail à dix heures depuis le 1^{er} avril. En 1906 il s'agissait d'imposer la journée de huit heures.

sur 3.135 grèves, on a constaté que 23 pour 100 des grèves ont abouti à une réussite complète pour les ouvriers, 38 pour 100 à un échec total, et le reste à des solutions transactionnelles¹. Mais il est difficile de déterminer les résultats obtenus par les syndicats sans grève, au moyen de pourparlers pacifiques.

II

Les syndicats locaux se sont unis entre eux; on est arrivé ainsi au second stade de la concentration, représenté par les Bourses du travail et les Fédérations nationales.

Nous avons vu les débuts des Bourses du travail. Chacune s'est formée à sa manière, tantôt avec les seules ressources des syndicats, tantôt, comme il est arrivé le plus souvent, avec une subvention municipale². Une Bourse nouvelle crée d'abord un secrétariat, dont le titulaire est la cheville ouvrière de l'organisation; puis viennent les autres organes, trésorerie, archives, bibliothèque, bureau de placement; les Bourses plus puissantes y ajoutent la caisse de chômage, la caisse de secours pour les passants et l'enseignement professionnel. Un conseil d'administration, composé d'un certain nombre de délégués par syndicat, nomme la commission administrative, choisit et surveille les fonctionnaires. Le placement gratuit est le profit matériel, tangible qui attire le plus d'adhérents.

Les Bourses ont beaucoup aidé la classe ouvrière dans ses luttes. Elles ont profité de leurs renseignements statistiques pour soutenir les grèves, en détournant les sans-travail des villes où ils viendraient faire concurrence aux grévistes. Elles ont travaillé sans relâche à la propagande socialiste, non seu-

1. V. la conférence de Picquenard, rédacteur en chef du *Bulletin de l'Office du travail*, dans *Le droit de grève*, 1909. — D'après une autre statistique, fournie par le *Bulletin de l'Office du travail* (novembre 1909), les dix années 1898-1907 donnent la moyenne suivante : réussite 22,72 % des grèves; transaction 39,14 %; échec 38,14 %. L'année 1908 donne : réussite 17,24 %; transaction 30,20; échec 52,56.

2. Au 1^{er} janvier 1905, les dépenses d'installation des Bourses avaient coûté aux budgets municipaux 3.334.217 francs, dont 2.872.379 francs pour la ville de Paris. (*Bulletin de l'Office du travail*, avril 1905.)

lement chez les ouvriers des villes, mais chez les paysans et les marins. Plusieurs ont institué des cours techniques et ne comptent que sur elles seules pour enrayer la décadence de l'enseignement professionnel; d'autres ont fait l'essai d'une instruction à la fois théorique et pratique, destinée à fournir les connaissances utiles tout en répandant l'idéal socialiste¹.

L'essor des Bourses, l'élargissement de leur programme primitif sont dûs pour une bonne part à l'activité persévérante de Pelloutier. Venu de Saint-Nazaire à Paris, en 1895 il devint secrétaire de la Fédération des Bourses créée trois ans auparavant, et garda ce poste jusqu'à sa mort (1901). Grâce à lui le comité fédéral, comprenant un délégué par Bourse, demeura fixé à Paris au lieu de changer chaque année de résidence et de personnel; Pelloutier en fut l'âme et sut d'autant mieux faire accepter son influence par toutes les Bourses qu'il respectait leur autonomie et s'abstenait de faire acte d'autorité. Guidées par lui, la plupart choisirent des secrétaires à peu près permanents et multiplièrent les services qui pouvaient leur attacher les ouvriers. Cette bonne organisation leur permit d'établir en 1900, avec le concours pécuniaire du ministre du commerce, un Office national ouvrier de statistique et de placement; celui-ci atténua beaucoup la crise de chômage qu'on redoutait pour 1901, après la fin de l'Exposition.

Pelloutier avait donc le droit de terminer l'histoire de son œuvre par ces fières paroles : « dénombrez les résultats obtenus par les groupes ouvriers en matière d'enseignement; consultez le programme des cours institués par les syndicats et les Bourses du travail, programme où rien n'est omis de ce qui fait la vie morale, pleine, digne et satisfaite; regardez quels auteurs habitent les bibliothèques ouvrières; admirez cette organisation syndicale et coopérative qui chaque jour s'étend et embrasse de nouvelles catégories de producteurs, cet englobement de toutes les forces prolétaires dans un réseau serré de syndicats, de sociétés coopératives, de ligues de résistance; cette intervention toujours croissante dans les diverses manifestations sociales; cet examen des méthodes de production et de répar-

1. V. Pelloutier, *Histoire des Bourses du travail*, 1902.

tition des richesses; et dites si cette organisation, si ce programme, si cette tendance caractérisée vers le beau et le bien, si une telle aspiration à l'épanouissement parfait de l'Individu ne légitiment pas tout l'orgueil qu'éprouvent les Bourses du travail¹. »

Après la mort de Pelloutier le progrès continua; des Bourses nouvelles se créèrent chaque année, venant grossir la puissance de la Fédération. Toutefois celle-ci a changé quelque peu de caractère. Le travail administratif et statistique, le développement normal des services réguliers ont été sacrifiés depuis 1904 à la propagande révolutionnaire et antimilitariste². L'Office national ouvrier ne servait plus à rien et disparut au bout de quelques années³. Une organisation fort difficile, exigeant des soins très grands, était celle du *viaticum* ou secours de route pour les ouvriers qui vont d'une ville à l'autre chercher du travail. Elle était ébauchée vers 1904; la conférence des Bourses, réunie à Amiens en 1906, n'a pas su nettement décider si le *viaticum* serait obligatoire ou facultatif. La conférence de Marseille en 1908 a été moins féconde encore. Trois questions y figuraient à l'ordre du jour, le perfectionnement du *viaticum*, la création d'écoles syndicales, l'achat du matériel nécessaire pour les « soupes communistes » : la première a été ajournée, la seconde a été abandonnée, pour la troisième on s'en est remis à l'initiative des Bourses⁴. Mais tout cela est compensé, pour les militants ouvriers, par l'élan révolutionnaire des Bourses; elles n'ont pas cessé de se multiplier. Elles étaient 14 au congrès de 1892; au 1^{er} janvier 1908 on en comptait 142 formées conformément à la loi⁵. Au congrès tenu à Marseille par la Confédération générale du travail en octobre 1908, le rapport indiquait

1. *Histoire des Bourses du travail*, p. 170.

2. C'est constaté par le secrétaire de la Fédération, M. Yvetot (*Mouvement socialiste*, avril 1907). V. ses articles sur l'histoire et le développement des Bourses (*Mouvement socialiste*, 15 janvier et 1^{er} février 1905, avril et mai 1907, février 1909).

3. V., sur cet Office, *Revue socialiste*, février 1905; la discussion d'Amiens dans *Mouvement socialiste*, mai 1907.

4. Yvetot, *La troisième conférence des Bourses du travail* (*Mouvement socialiste*, mars 1909).

5. Le *Bulletin de l'Office du travail* (juin 1909) en donne la liste, avec l'effectif de chaque Bourse et le chiffre des subventions municipales ou départementales.

157 Bourses du travail ou unions locales de syndicats adhérentes à la Fédération¹.

Les Bourses du travail unissent les syndicats de professions différentes dans la même ville; les Fédérations nationales unissent les syndicats de la même profession dans toute la France. Comme les moyens de transport ont supprimé les distances, les syndicats se sont groupés ainsi pour empêcher l'afflux des ouvriers vers une région de déprécier le prix du travail ou de faire échouer une grève. Créée par les syndicats, la Fédération à son tour travaille à former des syndicats nouveaux dans les villes qui n'en ont pas. La naissance des fédérations a été aussi pénible, leur histoire aussi agitée que celle des syndicats particuliers : querelles intérieures, hostilité des patrons, décadence rapide à la suite d'une grève malheureuse, toutes ont connu les mêmes crises, mais la plupart les ont finalement surmontées. Elles appartiennent à deux types différents, la fédération d'industrie et celle de métier. La première unit tous ceux qui transforment une même matière, quel que soit leur métier particulier, comme les fédérations du livre, du bâtiment, des cuirs et peaux; la seconde, plus spécialisée, unit tous ceux qui préparent un même produit, comme celles des mécaniciens, des peintres. Au 1^{er} janvier 1908 on comptait 66 fédérations nationales : 48 parmi elles ont été créées depuis 1900, ce qui montre l'importance du mouvement de concentration ouvrière accompli dans ces dernières années².

tales annuelles. Voici, d'après ce tableau, la chronologie de la fondation des Bourses :

| | | | |
|------|--------------------|------|--------------------|
| 1887 | 2 bourses fondées. | 1898 | 5 bourses fondées. |
| 1888 | 1 — | 1899 | 7 — |
| 1889 | 2 — | 1900 | 11 — |
| 1890 | 2 — | 1901 | 11 — |
| 1891 | 7 — | 1902 | 5 — |
| 1892 | 9 — | 1903 | 13 — |
| 1893 | 10 — | 1904 | 14 — |
| 1894 | 2 — | 1905 | 11 — |
| 1895 | 7 — | 1906 | 7 — |
| 1896 | 6 — | 1907 | 6 — |
| 1897 | 4 — | | |

Au 1^{er} janvier 1909 elles étaient 143 (*Bulletin...*, janvier 1910).

1. Depuis quelques années les Bourses ont commencé aussi à former un certain nombre d'unions départementales ou régionales. Sur l'état présent des Bourses, v. Delesalle, *Les Bourses du travail et la C. G. T.* (1909).

2. *Bulletin de l'Office du travail*, juin 1909. V. dans ce numéro la liste des fé-

Le même nom sert d'ailleurs à désigner des groupements très différents par leur effectif, leur fortune et les services qu'ils rendent¹. Ces fédérations sont beaucoup moins centralisées que celles d'Allemagne ou d'Angleterre : les secours de grève, de chômage, de route, regardent le plus souvent les syndicats locaux et non les fédérations. Pour ne citer qu'un exemple, sur les 64 caisses syndicales de chômage subventionnées en 1906 par l'État, 3 seulement portaient le titre de caisses fédérales². Par contre, ce sont les fédérations qui ont créé les journaux corporatifs, si importants pour développer l'esprit de solidarité parmi les adhérents : la plupart sont mensuels, quelques-uns bi-mensuels ; le Syndicat national des chemins de fer a un organe hebdomadaire. Nous dirons quelques mots de ce groupe et de deux fédérations parvenues comme lui à un grand développement, celle des typographes et celle des mineurs.

Nous avons vu que le syndicat des typographes parisiens possédait depuis 1843 son tarif de salaires et tenait en 1862 le premier rang dans la classe ouvrière³. Mais en 1878 une grève de trois mois épuisa ses ressources : les patrons la firent échouer en appelant des ouvriers de province. Les Parisiens comprirent la nécessité de s'entendre avec leurs confrères de la France entière, et le congrès corporatif de 1881 fonda la Fédération typographique française. Elle eut une vie orageuse pendant dix ans. Trois partis se disputaient le comité fédéral : les coopérateurs demandaient qu'il consacraît ses ressources à former des sociétés de production ; les collectivistes, conduits par M. Allemane, désiraient l'entraîner vers la politique révolutionnaire ; les syndicaux purs voulaient travailler à former une société de résistance nombreuse et bien armée. Ces derniers avaient à leur tête M. Keüfer, un ouvrier positiviste qui mit au service de la

dérations comptant plus de 10.000 membres ou la majorité des ouvriers de la profession. Le *Bulletin* de janvier 1910, réunissant les fédérations nationales et régionales, donne pour le 1^{er} janvier 1909 le chiffre de 184 Unions ouvrières, groupant 3.538 syndicats et 729.822 syndiqués.

1. V. des comparaisons significatives dans Paul Louis (*Histoire du mouvement syndical*, p. 193 sqq.) et L. de Seilhac (*Revue politique et parlementaire*, juin 1907).

2. *Bulletin de l'Office du travail*, mai 1908.

3. V., sur l'histoire des typographes, *Les Associations professionnelles ouvrières*, I ; Radiguer, *Maîtres imprimeurs et ouvriers typographes*, 1903 ; Hamelin dans *Mouvement socialiste*, t. II et III.

Fédération une remarquable intelligence pratique et une activité de tous les instants; les services qu'il rendit finirent par désarmer ses adversaires, et la Fédération pacifiée put organiser avec le plus grand soin des secours de grève, de chômage, de maladie, et même le viaticum régulier. Les rapports courtois et dignes du Comité central avec les patrons lui ont permis de concilier de nombreux différends; les syndicats locaux, ou sections, sachant qu'ils n'obtiendraient pas l'appui du Comité central s'ils engageaient une grève à la légère et sans son consentement, se sont habitués à la réflexion et au sang-froid. Depuis 1904, il est vrai, les attaques ont recommencé contre le secrétaire général; sa méthode prudente, réformiste, a irrité les syndicalistes révolutionnaires qui ont conquis le syndicat typographique parisien. Les deux méthodes se sont trouvées en présence en 1906 : le Comité central, ayant décidé de réclamer dans toute la France le relèvement des salaires et la journée de neuf heures, a obtenu des résultats notables dans un grand nombre de villes de province, et le plus souvent sans grève; à Paris la grève, contrariée par les conflits entre le Comité central et le comité du syndicat parisien, a fini par un échec¹. En 1908 les révolutionnaires ont reproché à M. Keüfer d'avoir empêché une grève générale de la typographie après les bagarres de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges. Le secrétaire général a néanmoins conservé son autorité, renforcée par le congrès typographique international de Paris en 1907. La situation financière de la Fédération du Livre au 1^{er} janvier 1908 montrait d'ailleurs une réelle prospérité².

Beaucoup plus récente a été l'organisation des mineurs. Ils apparurent longtemps comme des sortes de barbares, très en retard sur la majorité des prolétaires³. Les groupements com-

1. V. *Revue socialiste*, août et septembre 1906.

2. *Bulletin de l'Office du travail*, septembre 1908. Une fédération voisine de celle-ci, et qui avait pris en 1906 une attitude nettement révolutionnaire, la Fédération lithographique, semble s'être dernièrement rapprochée des typographes. (V. le « mouvement syndical » dans *Revue socialiste*, juin 1909.)

3. Au congrès de Marseille (1879), le délégué des mineurs de Saint-Étienne parle de « cette obscure corporation inconnue jusqu'à ce jour dans l'ensemble du prolétariat français » (*Séances du Congrès ouvrier... 3^e session*, p. 462). V. sur les mineurs, *Les Associations professionnelles ouvrières*, I, et le *Mouvement socialiste*, octobre et novembre 1908.

mencèrent à la fois dans le bassin de Saint-Étienne et dans celui du Nord et du Pas-de-Calais. Le syndicat des mineurs de la Loire, fondé lors du congrès ouvrier de 1876, ne grandit que lorsqu'il eut comme secrétaire général un militant déjà mêlé aux agitations de la fin de l'Empire, Michel Rondet. Le syndicat du Nord dut le succès à un jeune secrétaire, M. Basly. Celui-ci, mis en relief par la grève de 1884, devait entrer à la Chambre en 1885 et devenir désormais un des représentants les plus autorisés du mouvement syndical au Parlement. Plus tard le Pas-de-Calais trouva, lui aussi, un dirigeant habile, futur député, dans M. Lamendin. Ce n'est pas ici le lieu de suivre l'histoire agitée de ces syndicats et de leurs guerres contre les Compagnies minières. Quant à l'organisation nationale, elle fut essayée dès 1883; mais des luttes intestines et l'abstention des grands syndicats du Nord la firent végéter jusqu'en 1894; depuis lors la Fédération est devenue puissante. Les mineurs ont obtenu beaucoup par l'intervention de leurs défenseurs dans les Chambres : dès 1890 était votée la loi sur les délégués mineurs; plus tard des lois sur la journée de huit heures et sur les pensions de retraites leur ont assuré une situation à part dans le monde ouvrier. Cependant l'esprit révolutionnaire s'est réveillé, chez eux comme chez les typographes, depuis 1900. Le signal partit de Montceau-les-Mines, bouleversé par les grèves de 1901; l'échec de la grève générale tentée en 1902 laissa des ressentiments, des rancunes; en face de la Fédération nationale se forma en 1904 l'Union fédérale, moins nombreuse et plus violente. Dans le Pas-de-Calais surtout le « vieux syndicat », dirigé par M. Basly, vit se dresser contre lui le « jeune syndicat » fondé par un anarchiste, M. Broutchoux; les ouvriers se divisèrent en *baslycots* et *broutchoutistes*. Mais le congrès de Paris (octobre 1906) a réalisé l'unité minière, et la « Fédération nationale des syndicats d'ouvriers mineurs de France » est redevenue très forte¹.

Le Syndicat national des travailleurs des chemins de fer est issu d'un petit groupement formé en 1890; en 1891 cette

¹ 1. Sur sa situation financière, v. *Bulletin de l'Office du travail*, mai 1908. En 1910 le congrès d'Albi a réuni mineurs, carriers, ardoisiers dans la Fédération des travailleurs du sous-sol.

chambre syndicale prit comme secrétaire l'homme qui devait en faire la prospérité, M. Guérard. Celui-ci, tout en s'occupant des mesures législatives favorables à la profession, avait adopté les idées révolutionnaires et songeait à la grève générale. En 1898 il voulut passer à l'action, profiter de la grève des terrassiers à Paris et des difficultés du ministère absorbé par l'affaire Dreyfus; mais le gouvernement fit échouer la tentative, et le syndicat se ressentit quelque temps de cette défaite. M. Guérard, éclairé par cette expérience, fit désormais prévaloir dans l'association la méthode réformiste. Le syndicat, bien organisé, ne cessa de prospérer; il comptait 54.000 membres en 1909 et parvenait à obtenir le vote d'une loi importante sur les retraites des « cheminots ». Mais le secrétaire général, très attaqué, lui aussi, comme les Keüfer et les Basly, par une minorité révolutionnaire, a donné sa démission dans le congrès syndical de 1909¹.

III

Nous arrivons au troisième stade, à une organisation nationale réunissant à la fois les Bourses et les fédérations de métier ou d'industrie. Les premiers essais dans ce sens furent malheureux. Le Secrétariat national du travail, après quelques années d'une vie obscure, disparut sans laisser de traces². La Fédération nationale des syndicats, formée en 1886, n'eut pas un sort meilleur et sombra au congrès ouvrier de Nantes en 1894. Pour la remplacer, le congrès corporatif de Limoges créa la Confédération générale du travail en 1895. Celle-ci eut dès le début de grandes ambitions : ouverte aux syndicats simples, aux Bourses et aux unions nationales, elle devait exercer des fonctions multiples, depuis la propagande socialiste jusqu'à l'étude des cas litigieux de droit ouvrier, depuis le secours aux grèves jusqu'à l'arbitrage dans les conflits naissants entre salariés et

1. V., sur les chemins de fer, *Les Associations professionnelles ouvrières* t. IV; *Mouvement socialiste*, février-juin 1909; *Bulletin de l'Office du travail* octobre 1909.

2. Il a vécu de 1891 à 1896 (*Les Associations professionnelles ouvrières*, I p. 258).

patrons. Qui trop embrasse mal étreint; d'ailleurs la Fédération des Bourses, constituée depuis quelques années sur des bases solides, n'entendait pas se laisser absorber¹. Aussi la nouvelle Confédération modifia-t-elle plusieurs fois ses statuts; elle écarta les Bourses pour n'appeler à elle que les fédérations nationales : comme celles-ci étaient peu prospères, l'organe central n'avait guère plus de vitalité. Cependant les dirigeants espéraient dans l'avenir; ils comptaient sur le progrès du mouvement ouvrier débarrassé des querelles politiques; ils s'intitulaient fièrement, non plus socialistes, mais « syndicalistes ». Le Comité fédéral réussit enfin à créer un journal, *La Voix du Peuple*, en décembre 1900. Dans son premier numéro elle définit le but des associations qu'elle représentait.

« Les Syndicats ouvriers, disait-elle, prennent de plus en plus conscience du rôle prépondérant qu'ils ont à jouer dans les rapports sociaux. Ils savent qu'outre la défense du pain quotidien, ils ont encore à préparer l'avenir. Ils savent que l'organisme corporatif est la matrice au sein de laquelle s'élabore le Monde de demain. Ils savent qu'une société normale, bien équilibrée, où toutes les individualités évolueront en plein accord, ne se conçoit pas autrement qu'avec, pour base, le groupement corporatif. Cette large conception a vivifié les syndicats et étendu leur rayon d'action. C'est pourquoi ils s'habituent à prendre position dans toutes les questions, à ne se désintéresser d'aucune agitation efficace, et il ne sera bientôt plus prétentieux de leur part de proclamer qu'ils sont tout le mouvement social.

« L'action des Syndicats telle que nous venons de la définir est très homogène; quoique cela, elle revêt un double aspect, selon que l'activité se porte sur le présent ou se tourne vers l'avenir : dans le présent, l'action syndicale est pratique, tandis qu'elle est surtout théorique quand l'avenir est en jeu... Dans le présent, les Syndicats combattent pied à pied le patronat. Ils sont revenus de cette sophistique illusion que le mieux est ennemi du bien, et sous prétexte qu'ils rêvent une société communiste, ils ne se font pas faute de revendiquer de partielles améliora-

1. Il y avait hostilité personnelle entre son secrétaire, Pelloutier, et celui de la Confédération, Lagaille. Sur cette période antérieure à 1902, v. Lagardelle dans *Mouvement socialiste*, novembre-décembre 1909.

tions. Avec juste raison ils ne dédaignent pas de défendre le salaire, d'exiger son augmentation, et ne s'arrêtent plus au spécieux prétexte que cette augmentation est stérile parce qu'elle entraîne une hausse correspondante des produits de consommation. Ils poursuivent la réduction de la journée de travail, sans en faire une panacée, simplement pour avoir davantage de loisirs et n'être pas qu'une machine à profits capitalistes. De plus en plus ils se font exigeants, arrachent à l'exploiteur de plus sérieuses garanties, et, par une sorte d'expropriation partielle, ils préludent à la grande expropriation finale. Tel l'Océan, vague sur vague, sape la falaise au pied, jusqu'au moment où la base est assez rongée pour qu'en un jour de tempête le faite s'écroule dans les flots. »

La Confédération ne pouvait prospérer tant que la Fédération des Bourses demeurait à l'écart. Mais des pourparlers s'engagèrent entre les deux organisations : toutes les deux avaient mis de côté la politique pure, toutes les deux ne comptaient que sur l'action syndicale, toutes les deux visaient à préparer la grève générale. Des questions d'amour-propre pouvaient seules retarder l'union. Le secrétaire de la Bourse de Montpellier, M. Niel, fut un des principaux auteurs du pacte adopté en 1902 à Alger par le congrès des Bourses et à Montpellier par le congrès de la Confédération¹.

Le régime établi en 1902 a subsisté à peu près sans changement jusqu'à présent. La Confédération générale du travail comprend deux sections autonomes : la section de la Fédération des Bourses du travail, la section des fédérations de métier ou d'industrie et des syndicats isolés ; ou, pour employer le langage courant, la section des Bourses et la section des Fédérations. Sauf des cas très rares, un syndicat n'adhère pas directement à la Confédération ; il doit faire partie d'une Bourse et d'une fédération nationale. Chacune des Bourses et des fédérations est représentée à Paris par un délégué ; la réunion de ces délégués constitue le Comité confédéral, divisé en deux sections. Chacune des deux sections a également son bureau, dont le membre principal est le secrétaire ; le secrétaire de la section des fédéra-

1. V. Pouget dans *Mouvement socialiste*, 1^{er} et 15 janvier 1903.

tions porte le titre de secrétaire de la Confédération. Les deux bureaux de sections réunis forment le Bureau confédéral, composé d'environ sept membres, véritable pouvoir exécutif et permanent. Il prépare les réunions du Comité confédéral et veille à faire appliquer les décisions prises par lui. Le Comité confédéral nomme trois commissions permanentes, celle du journal, celle des grèves et de la grève générale, enfin la commission de contrôle. Un congrès national se tient tous les deux ans : le Comité confédéral en prépare l'ordre du jour conformément à l'avis exprimé par la majorité des organisations adhérentes. La Fédération des Bourses tient sa conférence particulière à la suite du congrès général¹.

La conclusion du pacte de 1902 a donné une grande force à la Confédération générale du travail ou, selon l'abréviation de plus en plus employée, à la C. G. T. Mais en même temps elle y a mis aux prises deux tendances, deux méthodes opposées. La querelle n'a pas cessé depuis 1902 entre le syndicalisme réformiste et le syndicalisme révolutionnaire².

Réformistes et révolutionnaires s'accordent sur plusieurs points : ils pensent que l'action syndicale doit être l'essentiel pour les ouvriers, que sans elle l'action politique et la loi ne peuvent rien lui procurer d'utile ; l'action syndicale, ajoutent-ils, n'est pas seulement féconde en résultats pratiques, elle développe la valeur intellectuelle et morale des prolétaires. Les deux partis s'accordent également à dire que le temps des syndicats isolés est passé ; il faut des groupements aussi étendus que possible, un progrès toujours plus grand de la solidarité ouvrière. Mais les réformistes poursuivent une politique réaliste, semblable à celle des *Trade Unions* anglaises et des *Gewerkschaften* allemandes. Si quelques-uns d'entre eux approuvent l'idée de la grève générale, la plupart la relèguent dans le lointain pour s'occuper des conquêtes présentes. L'essentiel est de former des

1. La commission des grèves est devenue, depuis le congrès d'Amiens en 1906, la commission des huit heures et de la grève générale. Sur le régime financier de la Confédération, v. *Bulletin de l'Office du travail*, novembre 1908.

2. L'exposé le plus complet des deux théories est donné par Challaye, *Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste*, 1908 ; le résumé le plus précis est dans deux articles de Keüfer et de Griffuelhes (*Mouvement socialiste*, 1^{er} janvier 1905).

syndicats nombreux, comprenant au moins la majorité des ouvriers de la profession; pour cela il faut que les syndicats fassent une propagande continue, qu'ils gagnent des adhérents par des services bien organisés de placement et de secours. Des cotisations élevées leur permettront de subvenir à ces dépenses et d'amasser des réserves pour le cas de grève. La grève est d'ailleurs un pis-aller; des syndicats fortement organisés peuvent souvent la prévenir en négociant avec les patrons. Si les pourparlers échouent, si les circonstances économiques sont favorables, alors, mais alors seulement il faut recourir à la grève. Enfin les réformistes veulent compléter l'action syndicale par l'action politique : les lois de protection ouvrière sont bonnes, les travailleurs doivent donc participer aux élections pour en assurer le vote, et veiller à les faire appliquer lorsqu'elles ont été promulguées.

Le syndicalisme révolutionnaire pousse jusqu'à ses dernières conséquences l'affirmation de la lutte des classes. Il y a deux classes ennemies : les ouvriers doivent comprendre ce fait primordial, s'unir contre la bourgeoisie et contre les institutions fondées par elle. La principale de ces institutions est l'État, qui a pour but le maintien de l'ordre, c'est-à-dire des privilèges capitalistes : il faut combattre l'État. Celui-ci est associé avec la patrie : le prolétaire n'a point de patrie, car il est dépourvu de la propriété, qui attache au sol, et des études, des réflexions qui peuvent former le sentiment patriotique. Le bourgeois aime la patrie qui protège son coffre-fort et ses terres; l'ouvrier doit combattre l'idée de patrie. Enfin l'antipatriotisme a pour conséquence l'antimilitarisme. Les armées permanentes servent à protéger le capital : on astreint les prolétaires à l'odieuse discipline de la caserne, on les force à tirer sur leurs frères dans les grèves. Les guerres coloniales sont faites dans l'intérêt de spéculateurs véreux; les guerres nationales mettent aux prises des pays qui renferment également des oppresseurs et des opprimés. Les ouvriers doivent faire une propagande continuelle contre l'armée auprès des conscrits, organiser la grève des soldats en cas de guerre. La seule guerre légitime est celle des exploités contre les exploités; et les exploités de tous les pays doivent s'entendre et s'unir.

Quels seront les procédés du syndicalisme révolutionnaire? Il poursuit à la fois les réformes partielles et la révolution intégrale. Les réformes partielles, augmentation du salaire, diminution de la journée de travail, fortifient matériellement et moralement la classe ouvrière; il faut donc les conquérir, en mettant au premier rang la journée de huit heures. Est-ce par le bulletin de vote qu'on y arrivera? Mais l'action politique a le défaut de faire oublier la lutte des classes: dans un parti politique les ouvriers voisinent avec les bourgeois; les nécessités électorales, puis la vie parlementaire amènent des compromissions fâcheuses. On fortifie aussi le déplorable prestige de l'État en habituant les foules à espérer de lui des mesures bienfaisantes. Néanmoins il faut réclamer les lois ouvrières et en tirer parti: seulement les ouvriers doivent user d'une pression énergique, d'abord pour forcer les Chambres à voter une loi, puis pour forcer les patrons à l'exécuter.

La véritable arme du prolétaire est l'action syndicale. La grève surtout fait l'éducation des ouvriers: elle montre leurs intérêts contraires à ceux des patrons; elle fait apparaître l'État protégeant le capital avec ses soldats et ses gendarmes. La grève pure et simple, la guerre des bras croisés n'est pas suffisante; il faut la compléter par l'action directe, le sabotage, le boycottage. L'action directe, c'est l'emploi, violent ou non selon les cas, de l'énergie ouvrière contre les patrons qui oppriment les salariés ou qui résistent à leurs justes demandes; des employés qui envahissent bruyamment un magasin pour le forcer à fermer le dimanche, des ouvriers qui cassent les vitres d'un bureau de placement payant font de l'action directe¹. Le sabotage, d'après la *Voix du Peuple*, « consiste à restreindre sa production en même temps que les salaires sont baissés, quand il s'agit de travaux à la journée; il consiste à porter atteinte, autant que faire se peut, avec toute la prudence nécessaire pour n'en pas pâtir soi-même, à la qualité, quand il s'agit du travail aux pièces² ».

1. « Action directe veut dire action des ouvriers eux-mêmes, c'est-à-dire action directement exercée par les intéressés. C'est le travailleur qui accomplit lui-même son effort; il l'exerce personnellement sur les puissances qui le dominent, pour obtenir d'elles les avantages réclamés. » (Griffuelhes, *L'action syndicaliste*, 1908, p. 23.)

2. 17-24 mars 1901. Le journal est revenu continuellement sur cette ques-

Le boycottage est la mise à l'index d'un magasin ou d'une usine. Enfin un autre procédé de défense est le « label », sorte de marqué de fabrique ouvrière. La Fédération du Livre employait le label commercial ou industriel, indiquant les patrons qui payent à leurs ouvriers un salaire convenable; la Confédération emploie le label confédéral, réservé aux syndicats adhérents.

Les syndicats chargés de mener ces luttes continuelles ont une lourde tâche; pour y suffire, ce n'est pas le nombre des syndiqués, mais la qualité qui importe. Mieux vaut un petit groupe d'hommes actifs et courageux qu'une association nombreuse et inerte. C'est bon pour les politiciens d'invoquer le suffrage universel; le syndicalisme écarte les « préjugés démocratiques », il fait appel aux hommes d'avant-garde, aux « prolétaires conscients » qui sauront bien entraîner « la masse amorphe et majoritaire ». Peu importent également les caisses de réserve bien garnies; ce n'est pas avec de l'argent, mais avec de l'énergie qu'on fait réussir une grève.

La guerre contre la bourgeoisie n'a pas seulement pour but la conquête d'avantages partiels. Ceux qui la mènent doivent toujours avoir devant les yeux le but suprême, la grève générale. Les grèves d'ensemble qui se font maintenant sont les « grandes manœuvres » destinées à entraîner le prolétariat en vue de cette bataille décisive. C'est la grève générale, violente, révolutionnaire, qui renversera enfin le pouvoir de la bourgeoisie; les syndicats seront là tout prêts à en tirer profit, à former les cellules de la société nouvelle.

Voilà les principales idées soutenues par le syndicalisme révolutionnaire. Celui-ci est issu de l'anarchisme, et ce sont les anarchistes qui l'ont propagé dans la classe ouvrière. Longtemps ils s'étaient montrés indifférents et dédaigneux à l'égard des syndicats, en les voyant absorbés par la recherche de quelques profits immédiats; depuis une quinzaine d'années ils ont changé de tactique et pénétré dans ces groupes en leur prêchant le mépris du parlementarisme, la beauté de la révolte ouvrière,

tion depuis lors. Il indique, par exemple, dans un récit fictif ce qu'on a fait à un mauvais patron : « Un matin une machine était brisée; un autre, c'étaient des marchandises réduites à néant; le travail était exécuté d'une façon déplorable... » (3-10 avril 1904.)

l'idéal de la grève générale¹. D'abord ils conquièrent la Fédération des Bourses; Pelloutier, qui était un des leurs, fit choisir par plusieurs Bourses, comme délégués au Comité fédéral, des Parisiens partageant ses opinions et ses espérances. Puis ils pénétrèrent dans les fédérations nationales, surtout entre 1899 et 1902. Le dégoût causé aux syndicats ouvriers par les querelles entre ministériels et antiministériels devait les disposer à écouter des hommes qui les détournaient de l'action politique. D'autre part, si les avances de M. Millerand aux syndicats rencontrèrent chez beaucoup d'ouvriers un accueil favorable, elles soulevèrent chez d'autres des colères très vives; des militants habitués à une guerre quotidienne contre la bourgeoisie ne voulaient pas se laisser transformer en auxiliaires du gouvernement. Les antiministériels, guesdistes, blanquistes et autres, favorisèrent ces tendances qui furent ainsi encouragées par des groupes très différents. « Il y eut, a dit plus tard l'un d'eux, une coalition d'anarchistes, de guesdistes, de blanquistes, d'allemanistes et d'éléments divers pour isoler du pouvoir les syndicats. Cette coalition s'est maintenue, elle a été la vie de la Confédération². »

Cet esprit se manifesta déjà dans les grèves si violentes qui remplirent l'année 1900. Elles furent caractérisées aussi par l'usage qui s'établit alors chez les grévistes de faire appel aussitôt à l'appui des corps ouvriers de la même ville ou du même métier³. A Marseille en 1901 le sous-comité de la grève générale commença un essai de suspension concertée du travail qui, à propos d'une querelle entre un entrepreneur et quelques ouvriers, fit chômer un instant 15.000 hommes. Le Comité confédéral écrivait à ce propos : « c'est, en raccourci, l'image de ce que sera la grève générale⁴. » Les syndicalistes révolutionnaires, en effet, avaient pris la direction de la C. G. T. L'un d'eux, ancien anar-

1. Pelloutier (*Temps Nouveaux*, 6-12 juillet et 2-8 décembre 1895) montra aux anarchistes le rôle à jouer dans les syndicats. Cf. la conférence de Delesalle, *L'action syndicale et les anarchistes*, 1901.

2. Discours de Griffuelhes au congrès d'Amiens, cité dans *Mouvement socialiste*, janvier 1907.

3. V. Georges Sorel dans *Science sociale*, 1900, t. XXX, pp. 311 et 417.

4. *Voix du peuple*, 31 mars-7 avril 1901. Cf. le *Temps*, 29 mars 1901. La même année les mineurs, qui songeaient à une grève d'ensemble, demandèrent l'appui éventuel de plusieurs fédérations. (*Revue socialiste*, juillet 1901.)

chiste, autrefois rédacteur du *Père Peinard*, M. Pouget, devint le rédacteur principal de la *Voix du Peuple*. D'autres occupèrent bientôt les fonctions principales, comme M. Yvetot, qui devint secrétaire de la section des Bourses, M. Griffuelhes, secrétaire de la section des fédérations, et M. Lévy, trésorier de la C. G. T¹.

Le Comité confédéral fit de son mieux pour répandre ses idées et pousser les prolétaires à l'action. Pour n'en citer qu'un exemple, la campagne contre les bureaux de placement remplit une partie de l'année 1903. Elle débuta par des actes de violence contre certains bureaux à Paris et par quelques manifestations à la Bourse du travail. A une répression rigoureuse faite par la police, les syndicats répondirent en organisant dans les grandes villes cent meetings tenus le même jour, le 5 décembre 1903². Bientôt fut votée la loi qui permettait aux villes de supprimer les bureaux payants; les syndicalistes montrèrent que c'était l'énergie ouvrière, l'action directe qui avait effrayé la bourgeoisie et remporté la victoire³.

Le syndicalisme réformiste avait cependant quelques défenseurs dans le Comité confédéral. Des fédérations importantes, surtout celle du Livre, avaient adhéré à la C. G. T. et voulaient la détourner de la voie révolutionnaire. Le Bureau confédéral, au contraire, entendait l'y maintenir. Les deux partis se disputèrent la prépondérance au congrès syndicaliste de Bourges en septembre 1904. D'après le règlement adopté en 1902, chaque syndicat possédait une voix au congrès, quel que fût le nombre de ses membres; les grandes fédérations modérées demandaient pour l'avenir la représentation proportionnelle, qui assurerait à leurs syndicats un nombre important de mandats; les révolutionnaires voulaient conserver le régime existant, qui était favorable aux « minorités conscientes ». MM. Keüfer, Guérard, Coupat furent les principaux adversaires du Bureau confédéral : ils lui reprochèrent d'avoir violé les statuts en favorisant les

1. V. la biographie et le portrait des principaux dirigeants dans Pawlowski, *La Confédération générale du Travail*, 1910.

2. « Journée sans précédent, qui restera historique dans les annales du monde ouvrier » (*Voix du peuple*, 20-27 mars 1904).

3. V. le résumé de cette campagne, donné comme type des agitations futures, par Desplanques dans *Voix du peuple*, 12-19 juin 1904.

attaques de certains syndicats isolés contre les fédérations nationales des typographes et des mineurs. Ils l'accusèrent d'avoir transgressé la grande règle syndicaliste, « pas de politique dans les syndicats ! », en faisant de la politique anarchiste et révolutionnaire. MM. Pouget, Latapie et bien d'autres leur répondirent. 825 voix contre 369 approuvèrent le rapport du Comité confédéral; autant repoussèrent la représentation proportionnelle. La victoire du syndicalisme révolutionnaire était complète. Ses représentants firent décider une grande agitation en faveur de la journée de huit heures, qui devait aboutir à une manifestation générale le 1^{er} mai 1906.

Les réformistes se consolait de leur échec en affirmant qu'ils avaient la majorité réelle dans le monde ouvrier, que les syndicats vraiment nombreux, organisés et puissants approuvaient leur méthode¹. Le congrès de Bourges donna quand même au syndicalisme révolutionnaire une forte impulsion que les dirigeants de la C. G. T. allaient mettre à profit dans les années suivantes.

1. V., par exemple, les calculs de Guérard dans *l'Humanité*, 31 mai 1907. Ils sont contestés par les révolutionnaires.

CHAPITRE XVI

SOCIALISME ET SYNDICALISME

I

En septembre 1904 le congrès de Bourges avait décidément orienté la Confédération générale du travail vers le syndicalisme révolutionnaire. Quelques mois après se forma le parti socialiste unifié, avec le programme révolutionnaire indiqué par le congrès d'Amsterdam. L'union des deux semblait facile : n'étaient-ce pas les mêmes hommes qui appartenaient à la C. G. T. comme syndiqués, au Parti comme cotisants ou tout au moins comme électeurs ? La division du travail paraissait également devoir se faire sans peine : l'une des deux organisations se chargerait de l'action politique, l'autre de l'action syndicalé. Mais dans la réalité les choses furent plus compliquées : le Parti voulut diriger les groupes ouvriers, avoir la haute main sur la C. G. T. ; celle-ci, non contente de rejeter ces prétentions, voulut faire de la politique, sa politique à elle, mener une lutte à outrance contre l'État. Deux questions particulièrement, celles de la grève générale et de l'antimilitarisme, soulevèrent des débats passionnés.

La grève générale, nous l'avons vu, déplaisait aux politiques, mais séduisait les syndicaux ; depuis longtemps les allemanistes en faisaient l'éloge, les guesdistes en montraient les dangers. Un théoricien guesdiste insista là-dessus en 1895. Si la grève générale éclate, disait-il, l'exaspération des prolétaires leur fera commettre des violences auxquelles le gouvernement répondra par des massacres ; les premiers échecs décourageront la masse, tandis que les défaites électorales, ne causant pas de souffrances

réelles, aiguillonnent les vaincus pour de nouveaux combats. Et puis le nombre des syndiqués est si faible qu'on ne peut espérer le succès : pour conquérir l'État il faut gagner la moitié plus un des électeurs, tandis que la grève générale ne réussirait qu'avec l'appui presque unanime des ouvriers¹.

La grève générale, malgré les efforts de M. Briand, rencontra mauvais accueil au congrès international socialiste de Paris en 1900. M. Jaurès, il est vrai, adhéra peu après au principe, afin d'obtenir l'appui des syndicats dans sa lutte contre M. Guesde ; mais il présenta bientôt des réserves nombreuses, auxquelles les syndicalistes répondirent dans la *Voix du Peuple*². M. Guesde persista aussi dans ses opinions : au congrès de Lille en 1904, par exemple, il montra le danger de chimères qui éloignaient les ouvriers de l'action politique³. Le congrès international d'Amsterdam ne témoigna pas plus de sympathie pour la grève générale. Mais celle-ci a soulevé tant d'espérances chez les ouvriers français, elle a été si chaudement prônée par la C. G. T. que le parti socialiste unifié a dû la prendre en considération.

Cette question ne se pose que pour l'avenir ; l'antimilitarisme intéresse le présent. L'affaire Dreyfus avait donné à cette idée un essor inattendu : exaspérés par la politique nationaliste, indignés de voir qu'on avait commis des faux ou des illégalités pour sauver « l'honneur de l'armée », la plupart des hommes de gauche se trouvèrent disposés à réagir contre les excès du militarisme. Les socialistes, allant plus loin, attaquèrent l'armée ; de 1899 à 1904 les antiministériels, cherchant à se distinguer des ministériels par leurs formules révolutionnaires, se plurent à insister sur les fautes ou les brutalités des officiers. Les grèves de plus en plus violentes depuis 1900 rendirent de plus en plus

1. Deville, *Principes socialistes*, 1896, p. 187.

2. V. Jaurès, *Études socialistes*, p. 97 sqq., et la réponse de la *Voix du peuple*, 22-29 septembre et 29 septembre-6 octobre 1901.

3. « Actuellement, disait-il, la phrase grève généraliste fait plus de mal au socialisme que le ministérielisme. Celui-ci se discrédite de plus en plus aux yeux des travailleurs, tandis que le fantôme de la grève générale apparaît sous l'espèce d'une forme mystérieuse et miraculeuse qui éblouit et charme les travailleurs. De plus, l'ouvrier qui se détourne du Parti pour passer à la grève générale croit devenir plus révolutionnaire. » (Cité par Mermeix, *Le syndicalisme contre le socialisme*, appendice.)

fréquent l'emploi des troupes; cela irrita les militants contre l'armée « gardienne du capital¹ ». Les syndicalistes se dirent que, pour enlever à la bourgeoisie cette sauvegarde, il fallait faire une propagande continue auprès des conscrits, séparer les soldats de leurs chefs. Les Bourses du travail s'en occupèrent surtout depuis le congrès de 1902; le secrétaire de la Fédération des Bourses, M. Yvetot, dirigea la rédaction du *Manuel du soldat*, tiré à plus de 100.000 exemplaires et distribué surtout au moment du départ annuel des conscrits en octobre.

Ainsi l'antimilitarisme était dans l'air ambiant; comme il arrive toujours, un homme sut traduire les idées courantes en formules précises et les personnifia désormais devant l'opinion publique. Ce fut M. Gustave Hervé. Professeur d'histoire au lycée de Sens, il avait été suspendu de ses fonctions en 1901 par le Conseil supérieur de l'instruction publique pour des articles contre le drapeau et l'armée. Sorti désormais de l'enseignement, il continua la propagande antimilitariste, surtout dans l'Yonne où ses amis avaient fondé le *Piouiou*; des procès de presse ne servirent qu'à répandre son nom. Il voulut gagner à ses opinions le parti socialiste unifié. Au lendemain du congrès de l'unité en 1905, une grande réunion publique fut tenue au Tivoli-Vauxhall pour célébrer la fin des querelles intestines; M. Hervé y déclara que le parti devait renoncer aux timidités anciennes, attaquer la vieille conception du patriotisme et ne plus connaître dans le monde que deux patries, celle des capitalistes et celle des prolétaires.

L'émotion fut vive dans le public, révolté par de semblables théories. Dans le parti socialiste il y eut des protestations chez les uns, des formules hésitantes chez les autres. Quant aux syndicalistes révolutionnaires, ils étaient d'accord avec le nouveau théoricien, et beaucoup le soutinrent de leur sympathie; mais d'autres, habitués à ne compter que sur les ouvriers seuls, se méfièrent bientôt de cet idéologue bourgeois. Celui-ci eut depuis décembre 1906 un organe parisien à lui, la *Guerre sociale*, où sa polémique devint de plus en plus violente; tandis que les syndicalistes répétaient le mot de grève générale, lui parlait plutôt

1. Cela mécontenta également certains officiers d'opinion socialiste; v. *L'armée aux grèves*, par le lieutenant Z. (*Bibliothèque socialiste*, n° 23).

d'insurrection et semblait se faire le continuateur des Barbès et des Blanqui. Quelques syndicalistes se moquèrent de ce « révolutionnaire romantique » et opposèrent à cet anarchisme braillard le caractère constructeur de leur doctrine¹; mais l'*hervéisme* trouva de l'écho dans plusieurs groupes ouvriers et même paysans.

En somme, les rapports du socialisme et du syndicalisme depuis 1905 n'ont été ni franchement amicaux ni ouvertement hostiles : la C. G. T. entend se suffire à elle-même, sans combattre le Parti; celui-ci la défend devant le Parlement et lui fait des avances, tout en essayant de la dominer. C'est ce que nous verrons en suivant séparément l'histoire de chacune des deux organisations.

II

Le parti unifié rédigea en 1905 un règlement qui a subsisté jusqu'à l'heure actuelle. A la base du parti se trouvent les groupes permanents, dont les membres reçoivent une carte, renouvelée tous les ans quand ils paient leur cotisation pour l'organisme central. Les groupes d'une même commune forment une section. Les sections d'un département doivent constituer une fédération, administrée par un comité fédéral. Le parti est dirigé par le congrès national, qui se tient chaque année dans la ville désignée par le congrès précédent. Les congrès des fédérations départementales nomment les délégués au congrès national; ces fédérations sont représentées proportionnellement au nombre de leurs adhérents, avec 1 mandat pour 100 cotisants, 2 de 101 à 300, et un mandat de plus pour chaque nombre supplémentaire de 200.

Dans l'intervalle des congrès, le pouvoir exécutif appartient au Conseil national, composé de trois éléments, les délégués des fédérations départementales, ceux du groupe socialiste de la Chambre, enfin la commission administrative permanente; celle-ci est composée de 22 membres élus au scrutin de liste

1. V. par exemple, le compte rendu d'un livre de Bouglé par Séverac (*Mouvement socialiste*, 15 décembre 1908).

pour un an par le congrès¹. Le Conseil national exécute les décisions du congrès et prépare les rapports en vue du congrès suivant; il règle l'ordre du jour de celui-ci d'après les désirs des fédérations départementales. Il a aussi un rôle de surveillance : tout socialiste relève de sa fédération, mais un conflit peut venir en appel devant le Conseil national; celui-ci exerce un contrôle sur les votes des députés, sur la politique générale défendue par les journaux qui se réclament du parti.

L'ancien « Parti socialiste de France » entra tout entier dans le parti unifié; l'ancien « Parti socialiste français » adhéra en majorité. Cependant quelques députés refusèrent aussitôt de s'y inscrire, parce qu'on obligeait les élus à voter contre le budget; d'autres le quittèrent promptement parce que le Conseil national refusa de désavouer M. Hervé. Un certain nombre de députés sont ainsi demeurés socialistes, sans appartenir au parti unifié; ils ont organisé, avec quelques fédérations et groupes locaux, le « Parti socialiste français », qui a tenu des congrès à Lyon en 1907, à Bordeaux en 1908, à Reims en 1909². Mais comme sa politique le distingue à peine des radicaux-socialistes, ce parti, bien que représenté à la Chambre par un groupe très actif, n'a pas joué dans le pays un rôle particulier. C'est le parti unifié qui pour tous représente le socialisme.

Quand ce parti eut achevé la nouvelle organisation, il tint son premier congrès à Chalon-sur-Saône (octobre 1905). D'après le rapport du Conseil national, les 35.000 membres cotisants formaient plus de 2.000 groupes et 67 fédérations réparties sur 77 départements. Le *Socialiste*, l'ancien journal du parti guesdiste, était devenu l'organe officiel du Conseil national. Le congrès s'occupa surtout des élections législatives qui devaient avoir lieu l'année suivante. Opportunistes et intransigeants se retrouvèrent en présence : allait-on se présenter aux électeurs en évitant les compromis avec tous les autres partis, ou bien

1. Le règlement contient plusieurs dispositions destinées à empêcher que les députés prédominent dans le Conseil national. V. le règlement dans *Revue socialiste*, mai 1905.

2. Sur le congrès de Lyon, v. *Revue socialiste*, avril 1907. Ce parti a voulu envoyer des délégués au congrès international de Stuttgart en 1907, mais on lui a refusé le droit d'y participer. V. l'exposé de la politique du parti dans une brochure de Jacques Prolo, *De la méthode réaliste du socialisme réformiste français*, 1910.

serait-il permis comme autrefois de s'entendre avec les radicaux pour le second tour de scrutin? Finalement tout le monde se mit d'accord sur une transaction : au premier tour il y aurait partout, si c'était possible, des candidats socialistes, choisis par les fédérations départementales et défendant le programme commun du parti; au second tour chaque fédération devait agir comme elle l'entendrait, en songeant à l'intérêt de la République, à la nécessité de maintenir et de développer les libertés publiques. Ce vote permettait de continuer les alliances électorales avec les groupes de gauche, sans que le parti entier prit aucune responsabilité.

Ce fut quelques mois après le congrès de Chalon que se forma le ministère présidé par M. Sarrien; M. Briand qui avait adhéré, non sans hésitations, au parti unifié, accepta dans ce cabinet le portefeuille de l'instruction publique et des cultes. Il n'en résulta pas cette fois une crise pareille à celle de 1899. Le Conseil national déclara que M. Briand, par son entrée au ministère, s'était placé en dehors du parti, et personne ne protesta. Les discussions parlementaires devaient plus tard accentuer la rupture du nouveau ministre avec les socialistes unifiés.

Les élections de 1906 montrèrent, mieux encore que celles de 1902, les progrès des idées interventionnistes. Aucun groupe de droite ou de gauche ne manqua de mettre sur son programme des réformes sociales importantes. Mais ce furent les partis de gauche qui remportèrent un éclatant succès, dû principalement à la lutte soutenue contre le cléricalisme à propos de la séparation de l'Église et de l'État. De cette victoire le socialisme eut sa part : on remarqua au lendemain du vote que les élus du parti unifié passaient de 40 à 54, et que les socialistes indépendants ou dissidents revenaient 22 au lieu de 14. En réunissant les deux groupes, c'était près d'un million de voix que le socialisme pouvait réclamer comme siennes.

Après ces élections le parti socialiste vit se poser devant lui les deux problèmes qui allaient revenir périodiquement, celui de l'antimilitarisme et celui des rapports avec le syndicalisme. Des tendances diverses apparurent : il se forma dans le parti une extrême droite, une droite, un centre et une gauche. A gauche se trouvait M. Hervé : soutenu par un groupe assez peu

nombreux, mais énergique et bruyant, il exposa dans tous les congrès les avantages de l'antipatriotisme, la nécessité d'approuver à l'avance la grève des soldats en cas de guerre. Près de lui, mais sans vouloir se confondre avec les hervéistes, se trouvait le représentant des syndicalistes révolutionnaires, M. Lagardelle. Au congrès de Toulouse en 1908, par exemple, il exposa longuement quel serait le rôle naturel du parti : laissant aux syndicats l'action essentielle, l'action directe, il devait s'occuper des questions générales, défendre les libertés publiques, participer aux lois ouvrières ; mais il devait aussi aider à la révolution future en disloquant l'État, en travaillant à briser la hiérarchie administrative, en revendiquant pour tous les corps d'employés et de fonctionnaires la pleine autonomie dans l'organisation du travail¹.

A l'extrême droite se trouvaient les socialistes modérés, ceux qui regrettaient l'abandon de la politique d'alliance avec les radicaux. Ils n'avaient pas voulu suivre les hommes du « parti socialiste français » dans leur rupture avec le parti unifié ; mais ils défendaient, à l'intérieur de ce parti, l'union des forces démocratiques. Deux députés, MM. Breton et Varenne, furent les champions habituels de cette politique, soutenue dans la presse par le directeur de la *Revue socialiste*, M. Fournière. La principale manifestation de ce groupe eut lieu à la fin de 1907 : dix-huit députés, six conseillers municipaux de Paris et M. Fournière signèrent une déclaration, adressée à tout le parti, pour combattre la politique d'intransigeance et de violences démagogiques. Mais le Conseil national répondit qu'il « regrettait » cette manifestation. En même temps M. Paul Brousse ressuscita son ancien journal, le *Prolétaire*, pour défendre comme autrefois le possibilisme².

Si les modérés formaient l'extrême droite, leurs adversaires guesdistes composaient la droite. C'étaient pourtant les idées

1. V. ce discours dans *Mouvement socialiste*, 15 décembre 1908.

2. Fournière, *La déclaration des dix-huit* (*Revue socialiste*, novembre 1907). Citons encore parmi les signataires MM. Basly, Lamendin, Coutant, Adrien Veber. Cf. Fournière, *La crise socialiste*, 1908, et le recueil d'articles de Breton, *Pour le bloc*, 1908. La participation des socialistes aux ministères bourgeois a conservé des adhérents, témoin le livre de Goulut, *Le socialisme au pouvoir*, 1909.

de M. Guesde qui inspiraient un Lagardelle ou un Hervé : leurs projets révolutionnaires n'étaient que la conséquence extrême tirée du principe de la lutte de classe. Mais les guesdistes protestaient contre la tactique de la gauche. La conquête des pouvoirs publics, voilà, disaient-ils, l'objet principal de nos efforts ; pour cela il faut gagner les électeurs. Or on les éloigne par des violences calculées. M. Guesde montra en 1906, au congrès socialiste de Toulouse, que vouloir l'insurrection en cas de guerre, ce serait préparer la défaite du pays le plus socialiste par son adversaire ; ce serait également soulever la colère légitime de la nation contre les socialistes qui lui proposeraient de s'abandonner elle-même. Le prolétaire a une patrie ; chaque prolétariat doit remplir son devoir national, c'est-à-dire accomplir la révolution dans son pays, avant de pouvoir songer au devoir international. Les guesdistes se défiaient aussi des prétentions du syndicalisme : « les Bourses du travail ont grisé les ouvriers », disait depuis longtemps leur chef. C'était au Parti à diriger l'action socialiste ; dès qu'il s'agissait de politique, les syndicats et par conséquent la C. G. T. n'avaient qu'à suivre l'impulsion du Conseil national. Le groupe guesdiste, pour défendre ses traditions, fonda en 1907 le *Socialisme* juste au moment où les modérés faisaient reparaitre le *Prolétaire*¹.

Entre les hervéistes et les guesdistes, le centre suivit la direction de MM. Jaurès et Vaillant. D'après eux l'antimilitarisme avait sa raison d'être, il était conforme aux traditions socialistes ; la menace d'une grève de soldats en cas de guerre pouvait servir de frein aux gouvernements, toujours disposés à augmenter les charges militaires, à pousser plus loin les entreprises coloniales. Mais il fallait éviter les hyperboles de M. Hervé ; il fallait, dans les circonstances normales, continuer la politique régulière, pratique, parlementaire, tout en réservant les mesures extrêmes pour les cas exceptionnels. Quant au syndicalisme, les chefs du centre lui témoignaient beaucoup plus d'égards que les gues-

1. Il faut distinguer le *Socialisme* du *Socialiste* ; celui-ci, ancien organe du parti guesdiste, est devenu depuis 1905 le journal officiel du parti unifié. La doctrine guesdiste est exposée par Vérecque, *La conquête socialiste du pouvoir politique*, 1909.

distes, mais sans vouloir s'inféoder à lui. Le Parti et la C. G. T. devaient avoir chacun leur domaine; les militants, appartenant aux deux à la fois, devaient assurer l'union entre les groupes socialistes et les Bourses du travail, entre les fédérations départementales et les unions de syndicats. Ce serait donc l'action parallèle, sans confusion. M. Jaurès défendait ses opinions dans le journal fondé par lui en 1904; l'*Humanité*, seul grand journal socialiste quotidien, faillit périr en 1906, mais elle fut sauvée par un vigoureux effort du socialisme français et étranger; depuis lors le Parti exerça sur elle un certain contrôle. Bientôt elle inaugura une « tribune syndicale » où les principaux militants de la C. G. T. purent s'exprimer en toute franchise, et plus d'une fois aux dépens des politiciens socialistes.

Ces tendances opposées apparurent dans les congrès nationaux du parti, surtout dans ceux de Limoges en 1906 et de Nancy en 1907. Les deux fois le centre l'emporta et fit voter de nouveau à Nancy les deux résolutions adoptées l'année précédente à Limoges¹. Le congrès national de Nancy devait servir de préface au congrès international socialiste de Stuttgart. Les guesdistes, vaincus à Nancy, espéraient avec l'appui de la Social-démocratie allemande écraser l'hervéisme à Stuttgart comme ils avaient triomphé du modérantisme à Amsterdam. Ils obtinrent, en effet, l'appui de M. Bebel et de ses partisans; aussi M. Hervé ne se fit-il pas faute de railler l'opportunisme satisfait de « l'empereur » Bebel. Mais le succès des marxistes fut moins grand que dans les congrès précédents de l'Internationale; la résolution de Stuttgart, moins formelle que celles de Nancy,

1. Voici un extrait de la première résolution votée : le congrès rappelle « qu'un gouvernement ne peut menacer l'indépendance d'une nation étrangère sans attentat contre cette nation, sa classe ouvrière, et aussi contre la classe ouvrière internationale »; que la nation menacée a le devoir de se défendre et le droit de compter sur la classe ouvrière des autres pays; « que la politique antimilitariste et uniquement défensive du parti socialiste lui commande de poursuivre, à cet effet, le désarmement militaire de la bourgeoisie et l'armement de la classe ouvrière par l'armement général du peuple ». D'après la seconde résolution, le congrès conseille aux prolétaires « l'organisation ouvrière et socialiste nationale et internationale d'une action préparée, ordonnée et combinée, qui mette en chaque pays... en activité toute l'énergie et tout l'effort de la classe ouvrière et du parti socialiste pour la prévention et l'empêchement de la guerre par tous les moyens, depuis l'intervention parlementaire, l'agitation publique, les manifestations populaires, jusqu'à la grève générale ouvrière et à l'insurrection. »

laisa quand même la porte ouverte à l'action révolutionnaire prônée par les antipatriotes. M. Hervé put joindre son vote à l'adhésion unanime des congressistes¹. Le congrès international adoptait donc une politique semblable à celle du centre socialiste français. Encouragé par cette victoire, celui-ci fit encore adopter au congrès national de Toulouse en 1908 une résolution où M. Jaurès louait à la fois la méthode réformiste et l'idéal révolutionnaire, la conquête électorale et parlementaire du pouvoir politique et l'action directe du prolétariat menée au besoin jusqu'à la grève générale : tous les moyens devaient servir à préparer la grande transformation collectiviste.

III

Pendant ce temps les dirigeants de la Confédération générale du travail avaient marché résolument dans la voie ouverte par le congrès de Bourges. Ils évitaient les rapports avec le parti socialiste : le syndicalisme devait se suffire à lui-même. Ils essayèrent même d'intervenir dans la politique extérieure, d'organiser avec les syndicats allemands une manifestation commune contre tout projet de guerre à propos du Maroc ; M. Griffuelhes se rendit pour ce motif à Berlin en février 1906, mais il rencontra un accueil très froid chez les Allemands qui le renvoyèrent au parti socialiste français².

La C. G. T. s'occupait bien davantage de préparer le mouvement des huit heures pour le 1^{er} mai 1906. Le Comité confédéral publia deux brochures, multiplia les meetings, fit coller d'innombrables papillons portant quelques mots sur l'utilité des huit heures. L'agitation gagna beaucoup d'ateliers ; les ouvriers, disait un militant, étaient « chauffés à blanc » ; des

1. D'après cette résolution, si la guerre menace d'éclater, ouvriers et socialistes doivent « faire tous leurs efforts pour empêcher la guerre par tous les moyens qui leur paraissent les mieux appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale ». Si la guerre éclate néanmoins, ils doivent « s'entremettre pour la faire cesser promptement et utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste ».

2. La C. G. T. a fait une nouvelle tentative de ce genre en 1909, quand elle a demandé au gouvernement espagnol la mise en liberté de Ferrer.

inscriptions mises dans certaines usines (« encore soixante-dix jours et nous serons libres; encore soixante-sept jours et ce sera l'émancipation ») révélèrent une foi naïve dans la catastrophe libératrice¹. Certains faits semblèrent d'ailleurs favoriser le mouvement révolutionnaire : la terrible explosion de Courrières souleva les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais contre les Compagnies qui n'avaient pas su prévenir ce malheur; nombreux furent les conflits dans cette région entre grévistes et soldats. Cependant beaucoup de syndicalistes à tendances modérées s'inquiétaient des illusions répandues chez les ouvriers, et rappelèrent que le vote du congrès de Bourges laissait chaque corporation libre de voir si les circonstances lui permettaient d'engager la lutte avec espoir de succès². Dans une conférence tenue par les secrétaires des fédérations nationales (5 avril 1906) on parla d'un manifeste qui enrayerait le mouvement, et l'on n'y renonça que sur les instances de MM. Grifuelles et Pouget³. Mais la bourgeoisie était épouvantée par les sinistres prédictions de la presse nationaliste et conservatrice. Le 1^{er} mai 1906 fut à Paris une journée de terreur.

Les refus opposés par les patrons aux demandes qu'on leur présenta en ce jour suscitèrent de nombreuses grèves : Paris compta jusqu'à 115.000 grévistes, si bien que l'agitation dura quelque temps encore. Le résultat matériel de ce grand mouvement fut désastreux pour les ouvriers : la corporation la plus modérée, qui avait agi à part, celle des typographes, obtint seule quelques succès. On a pu faire le calcul des pertes et des gains pour 93 grèves du 1^{er} mai : elles ont donné aux ouvriers 6.370.685 francs de pertes contre 1.021.177 francs de gains⁴. Mais le résultat moral fut déclaré satisfaisant par les révolutionnaires : n'avait-on point travaillé à l'éducation de la classe ouvrière? « Pendant dix-huit mois, disait l'un d'eux, la classe ouvrière a été aiguillée sur une propagande. Elle a été familiarisée avec l'idée de la réalisation de la journée de huit heures;

1. L. de Seilhac dans *Revue politique et parlementaire*, mars 1906.

2. V. *Revue syndicaliste*, septembre 1905, mars 1906.

3. Merrheim, *La crise syndicaliste (Mouvement socialiste, novembre-décembre 1909)*.

4. Picquenard dans *Le droit de grève*, p. 172. Cf. A. et Z., *Pour la réduction des heures de travail (Revue socialiste, août-décembre 1906)*.

et il en est résulté un mouvement d'ensemble d'une ampleur qui ne s'était encore jamais vue. Aujourd'hui, dans tous les milieux, l'idée de la réduction des heures de travail a pénétré; les esprits les plus réfractaires se sont ouverts. »

Ces paroles furent prononcées par M. Griffuelhes devant le congrès syndicaliste d'Amiens réuni en 1906, conformément aux statuts, deux ans après le congrès de Bourges. Le syndicalisme révolutionnaire y demeura le maître du terrain. Il n'eut pas d'ailleurs cette fois de bien rudes assauts à soutenir de la part du syndicalisme réformiste; ce fut une autre question qui préoccupa le congrès, celle des rapports entre la Confédération et le parti socialiste unifié depuis un an. La fédération ouvrière du textile, inspirée par les guesdistes, voulait rapprocher les deux organismes : les syndicats, disait-elle par l'organe de M. Renard, ne peuvent se désintéresser des lois ouvrières, ni par conséquent de l'élection de ceux qui les votent; il convient donc d'établir, par des délégations intermittentes ou permanentes, un lien entre le Comité confédéral et le Parti. Mais les réformistes, malgré les attaques de leurs chefs contre les révolutionnaires, ne voulaient pas plus qu'eux subordonner le syndicalisme au socialisme. D'ailleurs un syndicaliste notoire, M. Merrheim, contesta les faits allégués par M. Renard pour montrer les bienfaits de l'action socialiste dans le Nord; il décrivit la ville de Jules Guesde, Roubaix, comme « une cité de misère ». La proposition du textile fut repoussée; l'anarchisme avait encore une fois battu le socialisme¹.

Le Comité confédéral continua son œuvre; les dirigeants révolutionnaires maintenaient leur influence par une activité infatigable, se chargeant des délégations à la propagande qui leur permettaient de porter la bonne parole dans toute la France. L'esprit de lutte se répandait chez les ouvriers; ils produisaient moins, pour diminuer les bénéfices des patrons²; ils apportaient

1. V. les remarques de Pouget sur ce congrès : « Les fins révolutionnaires poursuivies par les syndicats s'identifient avec l'idéal anarchiste. Le fédéralisme économique qu'ils entrevoient comme devant s'épanouir sur les ruines de la centralisation étatiste et capitaliste..., qu'est-il, sinon le communisme libéral-taire? » (*Mouvement socialiste*, janvier 1907).

2. « Aujourd'hui... on se modèle sur celui qui travaille le plus lentement... La conséquence est que, pour les entrepreneurs, il y a diminution de rendement d'environ 20 à 25 %. » (Pouget dans *Mouvement socialiste*, novembre 1907.)

dans les grèves une violence qui produisit plus d'une bagarre sanglante. Dans beaucoup de villes, sans doute, l'échec du 1^{er} mai 1906 avait causé du découragement; la dépression économique produite par la crise financière des États-Unis se fit durement sentir au début de 1908, et la crise de surproduction survenue dans l'industrie de l'automobile aggrava le chômage. Mais les syndicalistes voyaient d'autre part leur action s'étendre : dans le bâtiment surtout une grande fédération d'industrie, absorbant les fédérations de métier, groupa une bonne partie des ouvriers attirés à Paris par la construction du Métropolitain. Elle fut assez forte pour résister au *lock-out* essayé par les entrepreneurs en 1908.

La C. G. T. semblait donc plus prospère que jamais quand survinrent de graves incidents. A Draveil, deux grévistes furent tués par les gendarmes le 2 juin 1908; l'agitation qui s'ensuivit aboutit à une véritable bataille à Villeneuve-Saint-Georges, le 30 juillet, entre émeutiers et soldats. Le gouvernement fit arrêter, comme complices de l'émeute, les principaux membres du Bureau et du Comité confédéral. Le syndicalisme parut devoir répondre à l'attaque. Un nouveau bureau confédéral prit la place de l'ancien. La fédération des mineurs, qui négociait depuis quelque temps avec le Comité confédéral, s'empressa de conclure un accord et fit entrer ses 60.000 membres dans la C. G. T. Les congrès corporatifs réunis dans l'été de 1908 fulminèrent contre les « massacres » opérés par le ministère. Mais en même temps les conflits renaissaient. Chez les typographes, chez les « cheminots », les minorités révolutionnaires accusaient les grands chefs modérés, un Keüfer, un Guérard, d'avoir trahi le prolétariat¹. M. Griffuelhes envoya de sa prison à l'*Humanité* un article affirmant qu'ils étaient « de mèche » avec le ministère². Tous les deux firent des ripostes indignées; les réformistes montrèrent combien la violence nuisait aux ouvriers, en les exposant à des répressions sanglantes et en soulevant la colère de presque tous les Français contre la C. G. T.

1. V. Boudet contre le Comité central du Livre (*Mouvement socialiste*, 15 octobre 1908). Un référendum approuva la conduite du Comité central.

2. L'article, signé Jean-Pierre, parut dans la « tribune syndicale » le 18 septembre.

Ces polémiques n'étaient pas terminées quand s'ouvrit le congrès syndicaliste de Marseille en septembre 1908. Le succès des révolutionnaires y fut d'autant plus facile que beaucoup de délégués peu favorables à leurs opinions tenaient à se solidariser avec les militants emprisonnés par les ministres bourgeois. On vota une fois de plus des résolutions en faveur de la grève générale, en faveur de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme. Les mécaniciens formaient une fédération de métier, réformiste, et les métallurgistes une fédération d'industrie, révolutionnaire; un vote impératif somma les fédérations de métier de se fondre dans « l'unité métallurgique ». Ce congrès tumultueux, sans débats approfondis, laissa aux assistants une impression défavorable. « Ces prolétaires authentiques, écrivait un auditeur, ces hommes qui voient tous les jours le syndicat, entraînés par le jeu séduisant de formules toutes faites, en arrivaient à parler comme le premier orateur venu d'Université populaire. Un *antipatriotisme touche-à-tout* s'était substitué involontairement, dans l'esprit d'un certain nombre, à l'antimilitarisme véritablement ouvrier¹. »

La C. G. T. recouvra bientôt ses principaux militants, mis en liberté par une ordonnance de non-lieu. Mais ils ne retrouvèrent pas leur ancienne autorité; un conflit entre MM. Grifuelhes et Lévy, le secrétaire et le trésorier, tous les deux révolutionnaires, les fit démissionner l'un après l'autre². Le nouveau secrétaire de la Confédération, élu en février 1909, fut M. Niel, le principal auteur du pacte syndical de 1902, un ancien révolutionnaire passé au réformisme. Seulement cette élection inattendue, faite à une voix de majorité, ne donna au nouveau secrétaire qu'une autorité médiocre. Les révolutionnaires allaient découvrir bientôt l'occasion de l'attaquer. Les deux grèves des postes, en mars et en mai, troublèrent profondément le pays. La première aboutit à un succès qui fit luire aux yeux des syndicalistes des espérances illimitées : la grève générale ne serait-elle pas facile quand les syndicats de fonctionnaires

1. Lafont, *Notes sur le congrès syndical de Marseille* (Mouvement socialiste, novembre 1908).

2. Il y eut des discussions prolongées et violentes sur la comptabilité de la Maison des Fédérations où est logée la C. G. T. (V. les articles de Thil dans *L'Action ouvrière*.)

se joindraient aux syndicats de l'industrie pour l'accomplir¹? Mais la seconde grève débuta mal, de sorte que les postiers appelèrent la C. G. T. à leur aide. Allait-on essayer la grève générale? M. Niel venait de déclarer publiquement qu'il la croyait impossible; M. Guérard promit dans un meeting l'appui des cheminots, bien qu'il fût en réalité hostile au mouvement. La grève générale enfin votée par le Comité confédéral avorta aussitôt. Il en résulta des querelles si violentes que M. Niel démissionna². Il fut remplacé en juillet 1909 par M. Jouhaux; les réformistes s'étaient abstenus de participer à l'élection. Les révolutionnaires ont donc repris la direction de la C. G. T., qu'ils possèdent encore à l'heure actuelle.

IV

J'ai laissé à peu près de côté jusqu'ici les rapports du socialisme et du syndicalisme avec le gouvernement. Quand le cabinet Sarrien prit le pouvoir, avec M. Clemenceau comme ministre de l'intérieur, les socialistes lui firent assez bon accueil. Le gouvernement essaya, pendant la grande grève du Nord, d'éviter l'intervention des troupes; mais il fut obligé bientôt d'y recourir, et plus tard mit sur pied des forces considérables à l'approche du 1^{er} mai. Cependant aux élections de 1906 les radicaux et les socialistes marchèrent ensemble contre les partis conservateurs qui venaient de favoriser l'agitation religieuse à propos des inventaires; ils remportèrent ensemble la victoire. Mais ce triomphe même, en supprimant le danger d'une forte opposition de droite, allait faciliter la rupture entre les deux partis alliés. Les radicaux, maîtres du gouvernement, ramenés ainsi à la prudence naturelle chez ceux qui ont des responsabilités à prendre, étaient d'ailleurs partisans de la propriété individuelle et soucieux de la puissance militaire de la France. Les socialistes, obligés par le congrès d'Amsterdam de quitter la majorité, subissaient aussi l'influence du mouvement syndica-

1. Le meeting de l'Hippodrome, le 4 avril 1909, put faire croire que cette alliance révolutionnaire était réalisée.

2. V. sa lettre de démission dans le *Temps*, 28 mai 1909.

liste contre l'armée. L'antagonisme théorique apparut dès le commencement de la législature, dans le débat qui mit aux prises MM. Jaurès et Clemenceau (juin 1906). Le premier revendiqua les droits de la classe ouvrière, montra les progrès inévitables du collectivisme; le second exposa les conditions d'un gouvernement régulier, les mérites d'une politique réformatrice et progressive. L'un proclama la nécessité de changer le milieu social; l'autre déclara qu'il importait d'abord de libérer, de perfectionner les individus. Cependant les deux orateurs constatèrent qu'il y avait bien des points communs dans leurs programmes et qu'on pouvait s'entendre sur de nombreuses réformes.

Pendant l'année 1906 le parti socialiste garda une attitude d'opposition courtoise vis-à-vis du ministère Sarrien, puis du ministère Clemenceau qui lui succéda au mois d'octobre. Cette opposition, dans la politique extérieure, devait se manifester surtout à propos du Maroc. M. Jaurès s'en occupa spécialement pendant toute la législature, interpellant sans cesse pour faire limiter l'intervention française, pour empêcher des envois trop nombreux de soldats, pour assurer un accord franco-allemand qui écarterait tout danger de guerre; il contribua pour sa part à faire maintenir la neutralité de la France entre Abd-ul-Aziz et Moulaï Hafid, puis s'efforça de hâter la reconnaissance officielle du second lorsqu'il eut triomphé.

Mais ce fut la politique intérieure qui multiplia les froissements entre les radicaux et les socialistes, à cause de deux questions sans cesse renaissantes, le syndicalisme des fonctionnaires et l'antimilitarisme. Le gouvernement luttait contre l'hervéisme et contre la propagande de la C. G. T.; il poursuivit plusieurs fois, pour injures à l'armée, des écrits et des discours, en obtenant devant le jury des résultats variables; le parti socialiste blâma toutes ces poursuites. Certains groupes de fonctionnaires, surtout des postiers et des instituteurs, essayaient de former, non plus seulement des associations amicales, mais des syndicats pareils à ceux de l'industrie, et quelques-uns parlèrent de s'affilier aux Bourses du travail. Le gouvernement combattit ces tentatives et promit une loi sur le statut des fonctionnaires, pour leur donner des garanties contre l'arbi-

traire; le parti socialiste réclama pour eux le droit syndical dans toute son extension. La révocation de quelques fonctionnaires syndicalistes en 1907 lui fit engager une lutte ouverte contre le ministère Clemenceau¹; l'hostilité alla croissant pendant toute la durée de ce cabinet. Elle se manifesta dans toutes les occasions, crise viticole du Midi en 1907, bagarres de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges en 1908, grèves des postes en 1909. Cela n'empêchait pas le groupe socialiste à la Chambre d'appuyer certaines réformes proposées par le gouvernement; il vota la loi sur le rachat de l'Ouest, et M. Jaurès soutint fréquemment le ministre des finances, M. Caillaux, dans la longue discussion du projet d'impôt sur le revenu. Néanmoins l'antipathie dominait; le parti socialiste fut d'ailleurs encouragé dans son opposition par des succès électoraux. Si le Sénat lui restait à peu près fermé, diverses élections partielles lui envoyèrent des recrues à la Chambre, grâce à l'appui d'opposants de droite. Le parti devenait « le syndic de tous les mécontentements² ».

Les conflits des radicaux avec le socialisme et le syndicalisme apparurent aussi dans la politique locale. La plupart des Bourses du travail s'étaient fondées et vivaient avec les subventions votées par des conseils municipaux radicaux; lorsqu'elles consacrèrent leur activité à répandre le *Manuel du soldat* parmi les conscrits et à prêcher la grève générale, on hésita dans beaucoup de villes à continuer les subventions. Waldeck-Rousseau déjà pendant son ministère avait recommandé aux municipalités de surveiller l'emploi de l'argent voté par elles. La question devint plus aiguë encore à partir de 1904; les conflits se multiplièrent, non pas seulement à Paris où le ministère intervenait directement dans la gestion de la Bourse, mais dans plusieurs grandes villes : en 1905, par exemple, Lyon supprimait la subvention de la Bourse du travail³. Toutefois on arriva rarement à une rupture : les conseils municipaux ne vou-

1. Le parti se plaignit surtout de la mesure prise contre un instituteur, M. Nègre, qui fut destitué contrairement à l'avis du conseil départemental.

2. Fournière dans *Revue socialiste*, mai 1909. Le groupe unifié de la Chambre compensa ainsi les pertes causées par le départ de quelques-uns de ses adhérents; il comptait 53 membres à la veille des élections de 1910.

3. V. la circulaire du ministre du travail (15 octobre 1908) aux préfets sur les subventions (*Bulletin de l'Office du travail*, novembre 1908).

laient pas s'aliéner des électeurs sincèrement républicains; les Bourses, malgré les attaques des syndicalistes révolutionnaires contre le « subventionnisme », hésitaient à se passer des ressources qui leur permettaient de vivre¹.

On put constater les mêmes alternatives d'hostilités et d'alliances dans les élections municipales. Nous avons vu que, depuis 1896, le socialisme dominait dans bon nombre de communes. Il y eut ensuite un renouvellement des conseils en 1900, en 1904 et en 1908. Les élections municipales ne donnent pas sur l'importance respective des grands partis des renseignements précis; elles sont bien souvent influencées par les affaires locales, les combinaisons de groupes et les questions personnelles; on peut quand même en tirer quelques conclusions générales. Les élections de 1900, où tous les partis de gauche marchèrent unis, leur donnèrent le succès dans presque toute la France; mais ce fut compensé pour les socialistes par une grave défaite à Paris, où le nationalisme conquit l'Hôtel de Ville. En 1904 les radicaux et les socialistes réunis reprirent Paris; en province les pertes et les gains du parti socialiste s'équilibrèrent, on ne put constater ni progrès ni recul: battu, par exemple, à Lille et à Marseille, il triomphait à Dijon, à Troyes, à Brest. En 1908 le parti unifié, au premier tour de scrutin, maintint partout ses positions; au second tour il se ressentit de la lutte engagée sur plusieurs points entre collectivistes et radicaux². Sans être un désastre, les élections marquèrent pour lui un recul: des conquêtes comme celles de Bourges et de Nîmes ne compensaient point les pertes subies à Toulouse, à Brest, à Dijon³.

Le ministère Briand, qui succéda au ministère Clemenceau

1. M. Paul Delesalle, secrétaire-adjoint de la section des Bourses du travail, leur a vivement conseillé de renoncer aux subventions (*Mouvement socialiste*, 15 mars 1908).

2. Le programme municipal du parti comportait: la représentation proportionnelle et l'autonomie communale; le droit syndical pour les employés de la commune; l'introduction dans les cahiers des charges de tous les travaux de clauses réglant les conditions du travail; la participation de la commune aux assurances sociales; la gratuité des fournitures scolaires, des cantines scolaires, l'établissement d'écoles professionnelles et de bibliothèques municipales; la suppression des octrois, les communes choisissant les taxes de remplacement avec participation de l'État; le retour aux communes des monopoles concédés aux sociétés financières et l'extension du domaine communal.

3. Dormoy, dans le *Socialiste* (31 mai 1908), constata « le très réel échec » du parti.

en 1909, comprenait parmi ses membres MM. Millerand et Viviani; c'étaient donc, avec le président du Conseil, trois socialistes qui n'avaient pas désavoué leurs opinions, mais qui depuis longtemps n'appartenaient plus au parti unifié. Plusieurs membres de celui-ci nourrissaient une antipathie violente contre les « renégats »; le Conseil national vota un ordre du jour d'hostilité contre le nouveau cabinet. Cependant la plupart étaient si satisfaits de voir M. Clemenceau renversé que le groupe socialiste de la Chambre garda une attitude assez favorable aux ministres; M. Millerand contribua d'ailleurs à la détente en réintégrant dans l'administration la plupart des postiers révoqués à la suite de la seconde grève. Le congrès socialiste de Nîmes, en février 1910, adopta de nouveau, en vue des élections législatives, la résolution de 1905 laissant aux fédérations départementales la liberté d'agir comme elles l'entendraient pour le second tour de scrutin; c'était rendre possibles une fois de plus les alliances avec les radicaux.

V

Le parti socialiste dans ces dernières années s'est beaucoup préoccupé des paysans. Le temps n'est plus où M. Jules Guesde écrivait : « à qui est-il permis d'ignorer que les ruraux, les *pagani* ou païens d'autrefois, ont toujours et partout été les derniers souteneurs du passé contre le présent et surtout contre l'avenir...? Impossible d'indiquer un seul progrès accompli dans quelque ordre que ce soit, qui ne l'ait été contre la masse paysanne...¹ » Le socialisme est devenu trop puissant pour négliger ceux qui forment la majorité de la population française. Mais quand il s'agit de rédiger le programme agraire du parti, on se trouva en présence de deux périls. Si l'on parlait aux paysans le même langage qu'aux ouvriers, l'échec était certain : le cultivateur se moque volontiers des propagandistes qui dissertent sur les choses de la terre sans les connaître, et il demeure indifférent à certaines théories générales qui trouvent bon accueil

1. *Revue socialiste*, 1880, p. 20.

chez les gens des villes. Mais se mettre à la portée des paysans, n'était-ce pas s'exposer à cacher l'idéal collectiviste, à faire accuser le parti de duplicité? Ces complications expliquent la lenteur avec laquelle le parti élaborait son programme. Le congrès de Toulouse en 1908 s'en occupa sérieusement, à propos du rapport présenté par M. Compère-Morel, sans pouvoir aboutir; le congrès de Saint-Étienne en 1909 y consacra aussi de longues discussions, et chargea une commission de préparer un projet complet¹. Mais le congrès de Nîmes en 1910, absorbé par un autre débat, ne put encore adopter une solution.

Cet autre débat, sur les retraites ouvrières, a mis aux prises le socialisme et le syndicalisme. Quand le projet sur les retraites arriva devant le Sénat, le Comité confédéral de la C. G. T. résolut de le combattre. Les révolutionnaires venaient de reprendre le dessus dans ce Comité; ils repoussèrent l'obligation imposée aux ouvriers de faire un prélèvement périodique sur leurs salaires, alors que beaucoup n'arriveraient pas à l'âge où l'on touche la retraite; ils combattirent aussi le système de la capitalisation, disant que les fonds ainsi accumulés seraient dilapidés par les gouvernements bourgeois. Ce langage fut approuvé dans le parti socialiste par M. Guesde et ses amis; le pessimisme révolutionnaire les rapprochait ainsi de leurs adversaires habituels. Le congrès de Nîmes s'occupa presque exclusivement de cette question: hervéistes et guesdistes unirent leurs efforts contre le socialisme parlementaire². Mais les Jaurès, les Vaillant, les Sembat répondirent que la loi sur les retraites, insuffisante et incomplète, marquait cependant un pas en avant, un gain matériel pour le prolétariat, et qu'on devait l'accepter. Ils l'emportèrent par 193 voix contre 155.

La C. G. T. continua jusqu'aux élections législatives une campagne de meetings contre la nouvelle loi. Mais le Comité confédéral avait une fois de plus contre lui les militants du

1. V. le rapport de Tarbouriech à cette commission dans *Revue socialiste*, octobre et novembre 1909. Cf. la déclaration adoptée par la commission, dans *Revue socialiste*, mars 1910.

2. La vieille antipathie entre guesdistes et jaurésistes reparut: « Dans l'état présent de notre unité, composée d'éléments qui se souviennent trop du temps qu'ils vivaient séparés et opposés, nos grandes assises nationales apparaissent un peu comme des rendez-vous de combat... » (Tanger, dans *Revue socialiste*, mars 1910).

syndicalisme réformiste. Ceux-ci venaient de s'organiser pour tenir tête aux révolutionnaires; sans rompre avec la C. G. T., ils avaient formé en juillet 1909 le « Comité d'Union syndicaliste », qui se proposait, d'après ses statuts, « de réagir contre le syndicalisme anarchiste, de réaliser l'union des travailleurs, en dehors de toute politique, sur le terrain exclusivement économique et professionnel ». Le Comité a fondé, le 1^{er} octobre 1909, un journal bi-mensuel, *L'Action ouvrière*; celui-ci combat depuis lors contre la *Vie ouvrière*, journal des révolutionnaires, et contre la *Guerre sociale*, organe des hervéistes. En même temps il a conseillé aux ouvriers d'accepter la loi sur les retraites, d'élever pour ce motif les cotisations syndicales et de fortifier leur organisation.

Au milieu de ces discussions le parti socialiste s'est préparé par une active propagande aux élections législatives de 1910. Il y a remporté un grand succès. Après le premier tour de scrutin, qui eut lieu le 24 avril, l'*Humanité* put annoncer que les socialistes unifiés passaient de 894.934 suffrages en 1906 à 1.107.369 voix en 1910¹. Au second tour, les radicaux s'entendirent avec les socialistes dans beaucoup de circonscriptions; les socialistes unifiés élus furent 76 au lieu de 53, tandis que les socialistes indépendants gardaient à peu près le même nombre de sièges qu'en 1906. Le succès des socialistes fut-il dû en partie aux suffrages des partis de droite? La chose est incontestable pour certaines circonscriptions; dans plusieurs autres les électeurs semblent avoir passé du radicalisme au socialisme. Un autre fait à noter en 1910, c'est l'élection de trois membres du Comité confédéral de la C. G. T. comme députés socialistes; les conflits entre le Parti et la Confédération s'atténuent en présence des nécessités électorales.

1. *Humanité*, 29 avril 1910.

CHAPITRE XVII

LE MOUVEMENT SOCIAL CHRÉTIEN

I

Parmi les catholiques français qui se sont occupés des questions sociales on doit distinguer trois groupes : les conservateurs, les catholiques sociaux et les démocrates chrétiens¹. Les conservateurs appartiennent, soit à l'école économique libérale, soit à l'école de Le Play. Le libéralisme des Bastiat et des Dunoyer resta longtemps prédominant chez la plupart des catholiques, surtout dans les classes riches; d'après eux, la science économique a dégagé des lois certaines auxquelles l'homme doit se conformer, en adoucissant la rigueur de ces lois par la pratique individuelle de la charité chrétienne. Cette théorie a conservé ses partisans, par exemple M. Joseph Rambaud, professeur à la Faculté catholique de Lyon²; mais beaucoup de catholiques ont abandonné l'école des économistes classiques en lui reprochant son matérialisme excessif.

L'école de Le Play, l'école de la Paix sociale continuait, elle aussi, à vivre et à travailler. Ses adhérents actifs, assez peu nombreux, étaient presque tous des industriels notables, de grands propriétaires, des ingénieurs, en un mot des hommes possédant une influence étendue par leur fortune, leur situation ou leur capacité³. Les unions de la Paix sociale étaient chargées de recru-

1. V. Eblé, *Les écoles catholiques d'économie politique et sociale en France*, 1905.

2. V. sa polémique avec un catholique social, le P. de Pascal, dans *Réforme sociale*, 16 avril 1891. Les mêmes idées apparaissent chez Claudio Jannet, surtout chez M. Joly, l'auteur du *Socialisme chrétien* (1892).

3. La *Revue socialiste* 15 août 1895) montra cette puissance.

ter dans la France entière des adhérents nouveaux; mais ces associations, composées de gens graves et arrivés, demeuraient quelque peu sommeillantes, et plus d'un membre se plaignait qu'on n'y eût point assez appelé la jeunesse¹. L'école prenait une attitude fort nette en face des divers systèmes sociaux. A la coopération elle accordait de la sympathie, mais une sympathie assez défiante, mêlée de scepticisme; son organe, la *Réforme sociale*, mettait grand soin à noter les échecs des coopératives qui n'obéissaient pas à une direction intelligente et forte. L'intervention de l'État lui déplaisait beaucoup; la bureaucratie, la centralisation figuraient pour elle, comme pour Le Play, parmi les principales causes des maux de la France². Quant au socialisme révolutionnaire, c'était l'ennemi qu'elle s'attachait le plus à combattre; elle tenta même, en fondant le Comité de défense et de progrès social, une campagne de meetings populaires antisocialistes qui ne cadrait guère avec ses habitudes et son esprit. En somme cette école, partie de principes opposés à l'école économique libérale, se rencontrait avec elle dans les conclusions pratiques. Seulement elle insistait beaucoup plus que sa voisine sur le patronage, sur l'influence bienfaisante que devaient exercer les « autorités sociales », les hommes riches se succédant de père en fils et considérant leurs subordonnés comme des enfants à gouverner et à soigner. Un pareil patronage peut facilement dégénérer en tyrannie. C'est ainsi qu'un industriel philanthrope célébrait de la manière suivante le bonheur d'une famille ouvrière : « ses dépenses pour plaisirs, jeux, amusements, voyages, lectures, associations, sont absolument nulles. Cette famille échappe donc à toute propagande par le journal, la brochure, le livre, et conserve ses traditions d'ordre, de simplicité et de régularité de mœurs³... »

L'école de la Paix sociale inspirait heureusement des formes plus généreuses de patronage. Le principal des groupes d'industriels catholiques inspirés par les idées de Le Play se trouvait dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ils voulurent faire le bien de

1. Béchaux, *L'école de la paix sociale*, 1901 (rapport présenté au congrès annuel de l'école en juin 1900), p. 25-6.

2. « L'État ne doit jamais intervenir que lorsque l'initiative privée, individuelle ou collective, ne peut ou ne veut pas agir. » (*Ibid.*)

3. Cité par Gide, *Économie sociale*, p. 70.

leurs ouvriers et les organiser d'abord en confréries religieuses, puis en associations économiques, en corporations. En 1887 la première de ces confréries fut inaugurée à Tourcoing; elle comprit les patrons ainsi que leurs employés, ouvriers et ouvrières; entre le patron et les ouvriers il y avait le « dizainier », travailleur d'élite qui dirigeait dix hommes et qui était présenté par le patron au directeur spirituel. A la confrérie s'ajouta la corporation dont les statuts, rédigés en 1888, obtinrent aussitôt l'adhésion de 30 patrons et de 1.800 ouvriers; ce fut la corporation de Notre-Dame de l'Usine¹. Mais certains disciples de Le Play reconnaissaient combien il est chimérique d'imposer le patronage à des hommes comme les ouvriers français, qui entendent ne rien devoir à leurs maîtres². Bientôt un membre de l'école dissidente, celle de la *Science sociale*, montra que la Compagnie de Montceau-les-Mines avait provoqué les grèves de 1900 et 1901 en « écrasant ses ouvriers sous le poids de ses bienfaits³ ».

Les conservateurs avaient pour eux une bonne partie du haut clergé. Les mandements publiés à la veille du 1^{er} mai 1891, par exemple, prirent parti contre toutes les formes du socialisme : l'archevêque de Rouen blâma les projets tendant à fixer un maximum d'heures de travail, un minimum de salaire, et vanta le patronage des grands, le respect chez les petits; l'évêque de Nancy combattit l'intervention du pouvoir central et signala les dangers de l'assurance obligatoire⁴. Les préoccupations politiques se mêlaient d'ailleurs aux débats sociaux. Léon XIII venait de commencer la campagne en faveur du ralliement à la République; les adversaires du ralliement, les « réfractaires », furent généralement conservateurs en matière économique. Leur principal organe, la *Vérité française*, fit rude guerre aux novateurs suspects de socialisme : en 1898 elle conseilla de voter aux élections législatives pour n'importe quel conservateur plutôt que pour « un catholique lancé dans le mouvement qui conduit

1. Fristot, *Une tentative d'organisation ouvrière*, 1889 (extrait des *Études religieuses*).

2. Anatole Leroy-Beaulieu dans *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1895.

3. Paul Bureau dans la *Quinzaine*, 1^{er} avril 1902.

4. Cazajoux, *La question ouvrière d'après les mandements de l'épiscopat catholique* (*Réforme sociale*, 1^{er} mars 1891).

à la ruine, au bouleversement de la société¹ ». Les journaux monarchistes, la *Gazette de France*, l'*Autorité*, attaquèrent « tous ces abbés tapageurs et brouillons » qui se mêlaient aux manifestations publiques².

II

Les catholiques sociaux étaient tous groupés à l'origine dans l'association dont nous avons déjà parlé, l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Celle-ci fut longtemps politique et religieuse plus que sociale : la lutte contre les catholiques libéraux, les décrets de 1880 sur les congrégations, les lois sur l'enseignement primaire tenaient dans ses préoccupations au moins autant de place que les questions ouvrières. De plus elle n'avait pas une doctrine sociale arrêtée : parmi les théoriciens dont elle s'inspirait, Charles Périn et ses élèves belges faisaient appel surtout à l'association libre, Le Play au patronage, Ketteler à la loi ; l'Œuvre des cercles s'efforçait de concilier les trois tendances³.

Cependant peu à peu les idées se précisèrent : les chefs de l'association, partis des opinions de Le Play, se convertirent à celles de Ketteler. Cette évolution se marqua dans les Avis que rédigeait pour l'Œuvre son conseil des études. L'avis de 1881 « sur les principes généraux de l'organisation du travail dans l'industrie » constata que la charité chrétienne ne suffit pas pour sauvegarder l'ouvrier ; il faut y joindre la justice, donc réclamer l'intervention du pouvoir. Sur les mesures pratiques, l'avis ne contenait encore que des indications assez vagues⁴. D'une manière générale, on réclamait surtout le rétablissement

1. *La Vérité*, 28 février 1898.

2. Cité par l'*Univers*, 29 mai 1896.

3. *Association catholique*, XIV, p. 253 sqq. Elle était encore peu favorable aux syndicats. « La reconnaissance des chambres syndicales, disait l'*Association catholique* en 1878, sera peut-être en France la cause de la plus grande révolution économique ; mais celle-ci ne se produira pas sans amener un désastre pour notre industrie nationale. L'exemple de l'état présent de l'industrie anglaise suffit pour le prouver. Que Dieu détourne à jamais de notre pays un pareil malheur ! » (VI, p. 778).

4. *Ibid.*, XI, p. 387 sqq.

des corporations, mais on le demandait à un pouvoir inspiré par les idées religieuses : la solution de la question sociale était donc « le régime corporatif dans l'État chrétien¹ ».

Cette rupture avec le libéralisme économique valut à l'Œuvre l'appui de divers théoriciens venus du clergé, le P. Antoine, l'abbé Blanc, plus tard le P. de Pascal; mais elle lui attira aussi les attaques des conservateurs. En 1881 Keller présentait à la Chambre, sur la limitation de la journée de travail, un projet approuvé par le conseil des études de l'Œuvre; les députés catholiques se divisèrent à ce propos². Un des chefs de l'association écrivait en 1885 : « la plupart des catholiques français sont un peu pires que nuls vis-à-vis de la question sociale³. » La même année un monarchiste libéral, M. d'Haussonville, montra les illusions de l'Œuvre sur les bienfaits passés des corporations comme sur les bienfaits éventuels des syndicats mixtes⁴. M. de Mun fut obligé de désavouer un collaborateur trop audacieux de l'*Association catholique*⁵, et saisit diverses occasions de repousser le titre de « socialiste chrétien » qu'on lui donnait souvent. Ces débats entre catholiques étaient plus vifs que jamais lorsque parut l'encyclique *Rerum novarum*.

Léon XIII avait, dès le début de son pontificat, publié une encyclique dirigée contre le socialisme. Celle de 1891 renouvela les condamnations portées contre la doctrine collectiviste et fit l'apologie de la propriété individuelle; mais en même temps le pape déplorait les progrès de l'*usura vorax*, la concentration des fortunes dans un petit nombre de mains : il reconnaissait aux ouvriers le droit de s'unir, de se défendre, et aux gouvernements le droit, parfois le devoir d'intervenir en leur faveur par des mesures législatives. L'Encyclique eut un grand retentissement dans le monde entier : les catholiques français, plus absorbés à cette date par le problème du ralliement que par la question

1. *Association catholique*, XIII, p. 492 sqq.

2. *Ibid.*, XI, p. 547.

3. Cette phrase de La Tour du Pin-Chambly est dans un article que l'*Association catholique* n'osa pas insérer alors et publia seulement le 15 août 1903.

4. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1885. V. la réponse de l'*Association catholique*, XIX, p. 401 sqq.

5. *Ibid.*, XXI, p. 241.

sociale, ne purent cependant la négliger. Les conservateurs tâchèrent de l'interpréter dans un sens favorable à leurs idées, en insistant sur la condamnation portée contre la doctrine socialiste. Mais la plupart des catholiques reconnurent que le pape blâmait formellement le « laissez faire, laissez passer »; M. Paul Lafargue ne faisait-il pas, le 8 décembre 1891, l'éloge de l'Encyclique devant la Chambre étonnée¹? L'Œuvre des cercles vit dans les paroles de Léon XIII la justification de ses efforts. D'autres catholiques sociaux voulaient aller plus loin que cette association quelque peu vieillie. Un des plus remarquables parmi eux, M. Georges Goyau, exposa leur doctrine dans un livre que nous allons résumer².

La réaction contre le libéralisme en général, dit-il, a pour conséquence la condamnation du libéralisme économique; l'encyclique *Rerum novarum* fait suite au *Syllabus*. L'Église fonde la propriété privée sur le droit de vivre; mais ce droit existe pour le pauvre comme pour le riche. Il comprend la vie physique, ce qui mène à justifier l'établissement d'un minimum de salaire; la vie domestique, ce qui écarte la journée de travail d'une longueur excessive; la vie religieuse, d'où nécessité du repos dominical. Les catholiques disent que le christianisme est le remède au mal social. Cette formule peut être prise dans un sens égoïste : les ouvriers devront se résigner et accepter les misères actuelles en attendant les rémunérations futures; voilà le sens adopté par les conservateurs : « ils envoient les pauvres à Dieu comme ils les enverraient au diable : l'adresse seule est différente³. » Mais la formule signifie, au sens vrai, que l'Église doit s'occuper du peuple, de ses besoins matériels comme de ses besoins moraux; elle doit réclamer pour lui non seulement la bienfaisance, vertu de luxe, mais avant tout la justice.

Pour réaliser la justice, continue l'auteur, l'Église entend recourir à deux forces, l'Association et l'État. L'Association peut se développer de diverses manières; la forme corporative,

1. Après l'encyclique de 1879 déjà, M. Jules Guesde avait félicité le pape de comprendre si bien la question sociale (*Révolution française*, 17 janvier 1879).

2. Léon Grégoire (Georges Goyau), *Le pape, les catholiques et la question sociale*. L'Œuvre des cercles, d'après lui, « fit l'effet d'un bureau électoral au service de la monarchie » (p. 14).

3. P. 117.

telle qu'on a pu l'organiser en Autriche, ne paraît guère appelée à réussir en France; le mieux peut-être, puisque patrons et ouvriers sont forcément rivaux, serait de les grouper séparément, et de placer entre eux des négociateurs pour prévenir la guerre. L'intervention de l'État est nécessaire aussi, pour que les patrons humains et conscients de leurs devoirs ne deviennent pas les victimes de concurrents sans entrailles; ce principe demeurant incontestable, l'application sera question de mesure et de tact, surtout avec un État antichrétien dont les catholiques ont à se défier. Enfin, comme un État juste serait, lui aussi, victime de concurrents plus durs, il faut une législation internationale du travail. L'Église, en adoptant ces idées, regagnera la confiance des masses; « l'ascension parallèle de l'Église et des humbles a commencé¹. »

Les catholiques sociaux continuèrent la propagande doctrinale; en même temps ils s'efforcèrent d'élaborer un programme pratique, ayant pour but essentiel « la réorganisation corporative de la société ». Les membres de chaque profession, dans une circonscription à déterminer, devaient être inscrits d'office sur une liste spéciale par les soins du gouvernement; ils constitueraient le corps professionnel, soumis à des règlements obligatoires. Dans chaque corps professionnel se formeraient librement des syndicats de patrons, d'ouvriers ou mixtes. Un conseil, composé des délégués des syndicats, dirigerait le corps professionnel et ferait les règlements appliquant les lois générales sur le travail; ces règlements devraient être soumis à un *referendum* des membres de la profession, et toujours homologués par le gouvernement. Le conseil aurait aussi quelques attributions judiciaires².

En attendant la réalisation de cet idéal, les catholiques sociaux voulaient participer à l'élaboration des nombreuses lois sociales proposées au Parlement. Ce fut l'objet d'études et de délibérations nombreuses dans les recueils ou les groupements qu'ils inspiraient. Le plus actif de ces groupements fut l'Union

1. P. 276.

2. Ce programme, adopté par la « Réunion des Revues catholiques d'économie sociale » en 1897, fut désormais reproduit en tête de chaque volume de l'*Association catholique*.

d'études des catholiques sociaux : sortie de la « réunion des Revues catholiques », elle s'organisa en 1902 sous la présidence de M. Lorin et poursuivit ses travaux théoriques pendant plusieurs années. Un autre groupement issu de l'Œuvre des cercles était l'Association catholique de la Jeunesse française : formée à l'origine de jeunes gens riches, élevés dans les maisons congréganistes, elle eut d'abord un caractère purement politique et religieux. Mais à partir de 1902 elle se tourna vers les questions sociales : au congrès de Chalon-sur-Saône elle étudia l'organisation du syndicat, au congrès d'Arras l'emploi de la mutualité, au congrès d'Albi la situation de la jeunesse ouvrière. Ses groupes s'ouvrirent à des ouvriers, à des paysans ; beaucoup essayèrent d'organiser des œuvres pratiques, syndicats, sociétés de secours mutuels, caisses de crédit¹. Elle gardait un caractère nettement conservateur et anti-républicain ; voilà pourquoi les hommes de droite la préféraient à l'autre société qui lui disputa désormais la jeunesse catholique, celle du Sillon.

III

Le catholicisme social apparaissait comme dangereux et révolutionnaire aux conservateurs ; il sembla bientôt insuffisant à beaucoup d'autres. Dans le clergé comme chez les laïques, certains esprits hardis se lassèrent de la suprématie de ces classes dirigeantes qui n'avaient pas su défendre leur propre cause, et voulurent conclure l'alliance de l'Église avec le peuple. Ce fut la tentative des démocrates chrétiens.

Cet esprit nouveau se manifesta d'abord par le réveil de l'antisémitisme. L'antisémitisme a toujours eu à la fois un caractère religieux et un caractère social. Le premier apparaît chez tous les peuples passionnément croyants et fanatiques : l'antisémitisme s'est manifesté chez les catholiques romains comme chez les protestants d'Allemagne, chez les orthodoxes de Russie comme chez les musulmans². Le caractère social s'est

1. Sur l'esprit et l'œuvre de l'association, v. le rapport de Zamanski au congrès de Bordeaux en 1907 (*Association catholique*, LXIII, p. 189 sqq.).

2. Il y a eu quelquefois aussi un antisémitisme anticatholique ; ses adeptes attaquent les anciens juifs, parce que Jésus fut un des leurs. Cette tactique re-

manifesté pendant des siècles par la haine contre l'usure et le commerce d'argent, le seul que le moyen âge permit aux juifs de pratiquer. Au XIX^e siècle, au moment où se développa le régime capitaliste, l'habileté héréditaire acquise par eux permit à plusieurs banquiers juifs d'amasser de grandes fortunes; ils provoquèrent ainsi les attaques des socialistes. Lorsque Toussinel, un phalanstérien, stigmatisait sous Louis-Philippe « les juifs rois de l'époque »; lorsque George Duchêne, un proudhonnien, énumérait sous Napoléon III les énormes gains des Pereire et des Mirès; quand M. Auguste Chirac, un révolutionnaire, racontait après 1870 l'histoire des « rois de la République », c'était l'esprit socialiste qui inspirait leurs livres; le nom de Rothschild symbolisait pour eux la toute-puissance et les méfaits de la féodalité financière. Mais ces ouvrages avaient passé à peu près ignorés. Ce qui fit le succès de la campagne antijuive menée depuis 1885 par M. Édouard Drumont, c'est qu'il joignit l'idée religieuse à l'idée sociale; la société catholique applaudit à ses efforts, qui ne déplaisaient point aux révolutionnaires. Selon lui, ce sont les Sémites, avides et durs, qui enveniment en France la question sociale; eux chassés ou écrasés, la bonté naturelle de la race aryenne permettra aux Français de France de mettre fin à tous les malaises sociaux; le gouvernement reprendra sa mission naturelle, qui est de protéger les pauvres; la guerre aux juifs est l'affranchissement du prolétariat.

L'antisémitisme avec son double visage fit donc des recrues de deux côtés différents; il pénétra dans la politique et joua un rôle, secondaire encore, dans le boulangisme qui offrait le même mélange d'idées réactionnaires et révolutionnaires. Le boulangisme vaincu, l'antisémitisme entra seul en scène; une réunion électorale tenue à Neuilly en janvier 1890, pour soutenir la candidature de M. Laur, fut sa première manifestation poli-

monte à Voltaire, qui a été fort sévère pour les juifs et pour la Bible; elle reparut vers 1870 chez quelques révolutionnaires. Ainsi Tridon (*Du molo-chisme juif*, 1884) oppose sans cesse la douceur et la générosité des Aryens à la cruauté monstrueuse des Sémites, la beauté de la religion grecque à l'étroitesse du christianisme. Regnard, ami de Tridon, exposa les mêmes idées (*Revue socialiste*, V. p. 499) et blâma l'article de Rouanet contre l'antisémitisme (XI, p. 348). Mais ce groupe antisémite passa inaperçu.

tique; les discours royalistes de quelques grands seigneurs y alternèrent avec les discours socialistes de M. Laur et du marquis de Morès. Les socialistes furent les premiers à se détourner de ce mouvement, quand ils virent que ses partisans faisaient le jeu de la réaction. M. Rouanet, dans la *Revue socialiste*, en avertit ses amis après la réunion de Neuilly¹. Parmi les catholiques, certains conservateurs entrèrent aussi en défiance; les attaques dirigées contre les capitalistes juifs risquaient d'éclabousser les capitalistes chrétiens; et parmi ces derniers, si plusieurs favorisaient l'antisémitisme pour détourner les fureurs populaires sur un groupe confessionnel, d'autres comprenaient que les haines ainsi excitées chercheraient à s'assouvir sur tous les possédants. Au contraire, les catholiques issus du peuple n'avaient pas les mêmes intérêts ni les mêmes craintes; l'antisémitisme, qui satisfaisait à la fois leurs passions religieuses et leurs idées politiques, rencontra chez ces nouveaux démocrates ses plus chauds partisans.

Plusieurs parmi eux présentèrent bientôt un programme plus large. Ils appartenaient à ce bas clergé qui jadis adhéra aux débuts de la Révolution, qui se recrute dans le peuple et vit près de lui, qui souffre souvent des distinctions de classes et de l'impérieux protectorat des châteaux. En 1888, par exemple, un prêtre journaliste qui habitait l'Oise, l'abbé Fesch, publia une brochure intitulée *De l'ouvrier et du respect*; il y insiste, non pas, comme le faisaient tant d'autres, sur le respect que l'ouvrier doit à ses supérieurs, mais sur le respect dû à l'ouvrier. Cette brochure, qui provoqua un vif mécontentement chez les conservateurs de sa région, lui attira les éloges de la *Revue socialiste*². Vers le même temps l'abbé Garnier, un vigoureux Normand à l'éloquence passionnée, commençait à conquérir une réputation populaire par ses conférences religieuses; il y aborda souvent les questions ouvrières dans un sens résolument démocratique. Un peu plus tard entra en lice l'abbé Naudet, un Gascon spirituel et malin. Chargé de prêcher le carême de 1891 à

1. *Revue socialiste*, février 1890. Cf. l'article de Rouanet, dans la *Revue socialiste* en 1899 (t. XXIX, p. 78 sqq.). Morès fit sans succès des offres à quelques anarchistes pour fonder un journal révolutionnaire et antisémite. (Malato, *De la Commune à l'anarchie*, 1894, p. 270.)

2. Fesch, *Les souvenirs d'un abbé journaliste*, s. d.

Lormont, près de Bordeaux, et mécontent de n'avoir dans son auditoire que des femmes, il convoqua les hommes à une réunion publique sur ce sujet, *Le prêtre et l'ouvrier* ; puis l'abbé Garnier vint faire avec lui une conférence, ouverte aux contradicteurs, sur la question sociale. Chez ces orateurs il n'était plus question de classes dirigeantes ni de patronage, mais de réformes nettement démocratiques, avec une inspiration chrétienne ; ils parlaient plus encore du combat contre les socialistes révolutionnaires, les francs-maçons et les juifs¹.

L'encyclique *Rerum novarum* encouragea les démocrates. Dès 1892 il y eut dans plusieurs églises des conférences sur les questions sociales ; les irruptions de groupes socialistes ou anarchistes et les bagarres qui en résultèrent mirent fin à ces tentatives. Mais les prêtres qui avaient commencé la campagne démocratique avant 1891 déployèrent une grande activité, L'abbé Garnier portait la bonne parole dans toute la France, prêchant la réforme sociale autant que la foi religieuse, et cherchait à organiser partout l'Union nationale, association militante qui devait faire une part à la prière, mais plus encore à l'action électorale et politique ; c'était renouveler, avec un programme républicain, ce que l'Œuvre des Cercles avait tenté au nom de la monarchie et de l'aristocratie. L'abbé Naudet employa tour à tour la parole et la plume ; il multiplia les conférences, recherchant les contradicteurs, se mesurant jusqu'à six fois avec M. Paul Lafargue ; la *Justice sociale*, fondée par lui à Bordeaux en 1893, fut le premier journal catholique entièrement consacré à la défense des ouvriers. L'année suivante, sur le désir du pape, il prit la direction du *Monde*, où il fut secondé par l'abbé Fesch, et la garda jusqu'à ce que le journal disparût. L'abbé Lemire, un prêtre flamand plein d'ardeur démocratique, aimé des paysans du Nord, devint député de Hazebrouck en 1893 ; désormais il fut à la Chambre le représentant du mouvement nouveau, sympathique aux socialistes par son attachement à la cause des prolétaires, et aux républicains par la sincérité de son loyalisme constitutionnel. Son rêve était que chaque famille possédât un bien inaliénable, comprenant une

1. Naudet, *Mes souvenirs*, s. d.

maison avec une petite propriété rurale; pour développer ces idées, l'apôtre du « terrianisme » fonda la Ligue du coin de terre¹. L'abbé Lemire fut rejoint à la Chambre en 1897 par un autre lutteur, l'abbé Gayraud, qui devait également sa réputation à des discours populaires, à des conférences contradictoires avec des socialistes comme Jules Guesde².

Un des groupes les plus actifs parmi ces novateurs fut celui qui fit paraître à Lille depuis 1894 une revue mensuelle, la *Démocratie chrétienne*. Cette revue, dédiée au Sacré-Cœur, proclama son obéissance au pape et sa résolution d'encourager l'initiative des ouvriers, au lieu de toujours compter sur le patronage des maîtres. Un de ses principaux rédacteurs, l'abbé Six, annonçait l'intention de travailler à un ordre social nouveau qui reposerait, comme celui du moyen âge, sur cinq bases : des notions justes concernant la propriété et le travail, l'organisation corporative, la législation sociale, une abondante effusion de l'esprit corporatif, une abondante effusion de l'esprit chrétien³. Cette revue encourageait beaucoup les prêtres à prendre la tête du mouvement réformiste; aussi accueillit-elle avec joie la « réunion d'études sociales » tenue à Saint-Quentin, en septembre 1895⁴. Ce congrès de prêtres émit des vœux nombreux : le clergé devait se donner à lui-même une forte éducation sociale, combattre l'usure moderne, fortifier la famille, enseigner aux adultes un catéchisme social, encourager les associations et en particulier les syndicats professionnels, propager la presse catholique. Un congrès du même genre se réunit à Amiens en 1896.

L'année 1896 révéla au public les progrès du mouvement catholique. L'archevêque de Reims, le cardinal Langénieux, très sympathique aux idées nouvelles, favorisa les nombreuses réunions qui se tinrent dans sa ville pour célébrer le quatorzième centenaire du baptême de Clovis⁵. L'Association catho-

1. V. le *Bulletin* de cette Ligue, qui a commencé en novembre 1897; elle a contribué au vote de la loi du 12 juillet 1909 sur le bien de famille. Les catholiques se sont occupés aussi beaucoup des jardins ouvriers; on en comptait environ 15.000 en janvier 1909.

2. Naudet, *Mes souvenirs*, p. 74.

3. *Démocratie chrétienne*, t. II, p. 891 sqq.

4. *Ibid.*, II, p. 386 sqq.

5. V. les comptes rendus de tous ces congrès dans l'*Univers*. Cf. Dehon, *Nos congrès* (1897).

lique de la jeunesse française invita ses membres à faire campagne contre les francs-maçons et les juifs. Le congrès ouvrier chrétien se réunit ensuite : M. Lemire lui conseilla de prendre la paroisse comme centre de l'action religieuse et sociale. Puis ce fut le parti démocratique chrétien qui s'organisa officiellement : chaque groupe du parti pouvait, à son gré, faire de la politique ou s'en abstenir, mais s'il en faisait, son devoir était de se proclamer républicain. Ce congrès surprit les socialistes : « Avant qu'il soit longtemps, disait la *Petite République*, les soi-disant démocrates chrétiens auront pris, contre nous, la première place dans la bataille sociale¹. »

A la fin d'août s'ouvrit le congrès ecclésiastique de Reims, préparé par l'abbé Lemire. Les huit cents prêtres qui s'y réunirent blâmèrent toute pensée d'hostilité envers les élèves des écoles laïques, affirmèrent la nécessité de comprendre le devoir social. Puis le congrès national catholique, tenu à Reims en octobre, aborda aussi les questions sociales, non sans quelque timidité. Un mois plus tard se réunit à Lyon le nouveau congrès des démocrates chrétiens, organisé par un journal antijuif, la *France libre*. Ce fut l'apothéose de l'antisémitisme. M. Druumont, acclamé président d'honneur, fut le héros du congrès. Les plus notables des catholiques se joignirent à lui : M. Gayraud, par exemple, montra que l'Église avait toujours été antisémite et réclama « l'expulsion de tous les excréments sociaux, et notamment de l'excrément juif² ». Il y eut aussi divers débats sur les questions sociales; le chanoine Dehon présenta un rapport détaillé sur les vues de l'école démocrate chrétienne; MM. Harmel et Naudet vinrent l'appuyer. Enfin à la suite du même congrès se tinrent les séances de l'Union nationale, organisée par l'abbé Garnier, qui accentua son caractère militant et politique.

La Démocratie chrétienne possédait son programme social officiel. Dès 1894 l'abbé Naudet avait publié un programme économique détaillé, qui fit scandale chez les conservateurs parce qu'il acceptait l'impôt progressif; à Reims en 1896 fut

1. 29 mai 1896.

2. *Congrès national de la démocratie chrétiens à Lyon*. Compte rendu (1897), p. 78.

organisé le « parti démocratique chrétien », qui adopta un programme d'ensemble, comportant la personnalité civile complète des syndicats, les commissions mixtes de patrons et d'ouvriers, la protection des petits métiers et du petit commerce, puis une série de réformes partielles. L'abbé Gayraud a résumé les idées du nouveau parti en 1899, dans son livre sur *Les démocrates chrétiens*. La démocratie, dit-il, est un fait, un progrès, un résultat de l'Évangile ; son devoir est de prendre « pour règle fondamentale des institutions politiques et civiles, l'égalité des citoyens devant la loi ; pour base de l'organisation sociale, le respect des droits que l'individu et la famille, éléments constitutifs de la société, tiennent de Dieu, et dont l'État a pour mission de garantir et de faciliter le libre exercice ; pour loi essentielle de l'ordre économique, l'organisation professionnelle des travailleurs, quelle que soit leur fonction dans la vie nationale¹ ». La Démocratie chrétienne demande à l'État de respecter l'Église, de respecter la commune, de faire une législation ouvrière qui sauvegarde la justice, mais sans porter atteinte à la liberté. L'Église, de son côté, doit créer des œuvres utiles, enseigner la morale sociale, et reconquérir ainsi la popularité qu'elle a perdue.

La Démocratie chrétienne trouvait donc des recrues nombreuses dans le bas clergé. Si les grands industriels s'en défiaient, un d'eux fit exception : M. Léon Harmel, l'organisateur d'une véritable « corporation chrétienne » dans son usine du Val-des-Bois, devint le chef de la nouvelle école, du nouveau parti, et se constitua son représentant, son ambassadeur auprès du Vatican. La Démocratie chrétienne eut ses journaux, la *Justice sociale* avec l'abbé Naudet, la *Vie catholique* avec l'abbé Dabry ; l'*Univers* se montrait favorable aussi. D'importantes revues catholiques la soutinrent : la *Quinzaine* la recommandait au grand public, la *Revue du clergé français* la défendait devant les prêtres ; l'abbé Denis dans les *Annales de philosophie chrétienne* s'en faisait l'apôtre. Elle gagna enfin le groupe du Sillon. L'âme de ce groupe était un ancien polytechnicien, M. Marc Sangnier. Lui et ses amis fondèrent des cercles d'études où les jeunes

1. *Les démocrates chrétiens*, p. 74.

ouvriers venaient, non pas subir passivement une direction comme dans les cercles fondés par M. de Mun, mais s'instruire à leur guise et causer entre eux; le Sillon créa pour les prolétaires des distractions artistiques et intelligentes. Les sillonnistes, en agissant ainsi, déclaraient obéir à l'esprit démocratique. La démocratie, disaient-ils, est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun. Pour qu'elle existe, il faut une élite résolue à défendre l'intérêt général; pour former cette élite il faut employer la puissance morale du catholicisme. Le Sillon a donc un but arrêté : « mettre au service de la démocratie française les forces sociales que nous trouvons dans le catholicisme¹ ».

Les démocrates chrétiens étaient loin de marcher toujours d'accord avec les autres groupes catholiques. Dans le Nord, par exemple, ils rencontrèrent l'hostilité déclarée des patrons catholiques si fortement groupés depuis 1870; ceux-ci eurent de fréquents démêlés avec M. Léon Harmel². La *Réforme sociale* signalait sans relâche les excès de l'extrême gauche catholique, son ardeur à prêcher la lutte des classes, enfin sa ressemblance avec l'extrême gauche collectiviste. Les démocrates ne se gênaient point pour riposter aux conservateurs. « Nous avons rencontré nos premiers adversaires, écrivait M. Naudet, dans cette riche oligarchie qui, puissante par le fait de ses richesses, ne veut rien relâcher de ce qu'elle croit son droit à la prééminence, soit dans le parti catholique, soit dans les affaires de l'État³. »

Quant aux catholiques sociaux, ils s'entendaient avec les démocrates chrétiens sur bien des points, et particulièrement sur l'intervention nécessaire de l'État en faveur des ouvriers. Des hommes d'action tels que M. Harmel, des publicistes comme MM. Fonsegrive et Georges Goyau s'efforçaient d'unir les deux groupes⁴. Cependant il subsistait bien des divergences. Les hommes de l'Œuvre des Cercles reprochaient aux nouveaux

1. Marc Sangnier, *Le Sillon, Esprit et méthodes* (1905), p. 17 sqq.

2. Ils affirmèrent que ses ouvriers étaient moins bien payés que les leurs.

3. V. Turinaz, *Les périls de la foi et de la discipline*, 1902.

4. *La démocratie et les démocrates chrétiens*, p. 65.

5. Les principaux démocrates chrétiens firent partie de l'Union d'études des catholiques sociaux.

venus leurs tendances trop égalitaires. « J'ai quelque inquiétude, disait M. de Mun en 1897, au sujet de la direction que nos amis du groupe de la Démocratie chrétienne paraissent vouloir donner au grand mouvement social né de notre œuvre... Il n'y a pas de société viable en dehors de certains principes que les hommes peuvent bien méconnaître, mais qu'il n'est pas en leur pouvoir de renverser. De ce nombre est le rôle social des classes élevées¹. » Bientôt M. de la Tour-du-Pin, répondant au livre de l'abbé Gayraud, montra le contraste des deux conceptions : celle de l'Œuvre des Cereles était hiérarchique et sociale, celle des démocrates était égalitaire et individualiste². Néanmoins les deux écoles demeurèrent toujours en bons termes.

IV

Léon XIII avait jusqu'à la fin de sa vie ménagé les démocrates chrétiens autant que les catholiques sociaux. Même l'encyclique *Graves de communi* (1901), qui blâmait certaines exagérations du parti démocratique, était loin de porter sur lui une condamnation d'ensemble. Avec Pie X les choses changèrent. La période écoulée depuis son avènement est caractérisée, au point de vue qui nous occupe ici, par deux faits : décadence de la Démocratie chrétienne, progrès du catholicisme social. Le nouveau pape, avec ses tendances traditionnalistes, devait désapprouver les idées égalitaires des démocrates chrétiens ; il ne pouvait accepter non plus cet individualisme qui fait partie des « faux dogmes de 1789 » stigmatisés par Le Play. Partisan de l'autorité du clergé, surtout de l'épiscopat, sur les laïques, il fut choqué de l'indépendance affichée par les groupes démocratiques. Enfin son but essentiel était d'écraser le modernisme ; or tous les chefs de la Démocratie chrétienne en France avaient manifesté leur sympathie pour les modernistes. Des écrivains passionnément conservateurs, appartenant au clergé, MM. Maignen, Barbier, Delassus, Delmont, Fontaine, encouragés par le changement de pape, signalaient sans relâche les

1. Cité par la *Réforme sociale*, 16 avril 1897.

2. *Association catholique*, LXVIII, p. 205 sqq.

erreurs des démocrates contre le dogme et la discipline de l'Église¹ ; ils obtinrent gain de cause. Après la condamnation du modernisme, un décret du Saint-Office (13 février 1908) « réprova et condamna » les deux principaux journaux du parti, la *Justice sociale* et la *Vie catholique* ; MM. Dabry et Naudet furent obligés de les supprimer. Quelques mois plus tard la *Démocratie chrétienne* disparaissait à Lille. La *Quinzaine*, abandonnée par la clientèle conservatrice, était morte en 1907 ; *Demain*, la revue lyonnaise qui défendait à la fois le modernisme et la démocratie, avait suspendu sa publication pour prévenir une sentence de Rome. Le Sillon put échapper à une condamnation formelle ; mais de nombreux évêques, dont quelques-uns citaient des entretiens qu'ils avaient eus avec Pie X, ont défendu à leur clergé de s'associer désormais à son œuvre.

Le Sillon a néanmoins profité du silence gardé par le Vatican jusqu'à présent ; il a continué de marcher dans la voie démocratique. Son programme social se trouve exposé d'une manière assez précise dans un rapport lu au congrès de 1908². Il s'agit d'arriver à la transformation du salariat, non pas tant pour rendre les ouvriers propriétaires que pour les rendre libres et autonomes. Cette transformation, les sillonnistes peuvent la préparer par diverses initiatives, et surtout par deux procédés. L'un consiste à favoriser un déplacement d'autorité dans les établissements capitalistes : le contrat collectif de travail, par exemple, contribue à remplacer dans l'atelier la monarchie absolue par la monarchie constitutionnelle. L'autre consiste à créer des organisations nouvelles, démocratiques, c'est-à-dire des coopératives de production, secondées par des sociétés de consommation. Le syndicat, l'action législative ont aussi leur part dans ce mouvement démocratique. Joignant la pratique à la théorie, les sillonnistes ont créé depuis quelques années plusieurs coopératives ; leur neuvième congrès national, tenu en mars 1910 à Rouen, a étudié l'importance et le caractère de ces

1. V. surtout Barbier, *Le progrès du libéralisme en France sous Léon XIII* (1907) ; *Les démocrates chrétiens et le modernisme* (1908) ; Dalbin, *Les erreurs des démocrates de la « Justice sociale »*, 1905. Cf. Georges Weill, *Histoire du catholicisme libéral en France*, 1909.

2. V. le rapport de Georges Renard dans Faraut, *Le VII^e congrès national du Sillon*, 1908, p. 224 sqq.

institutions. Il a répété que l'éducation civique et sociale demeure la tâche essentielle du Sillon¹.

Les catholiques sociaux, encouragés par le Saint-Siège, ont acquis une force nouvelle grâce à l'organisation des Semaines sociales. Ce sont des congrès annuels, où les principaux théoriciens du parti viennent faire de véritables leçons d'économie sociale; cet enseignement ambulant a passé par Lyon (1904), Orléans (1905), Dijon (1906), Amiens (1907), Marseille (1908) et Bordeaux (1909). Partout les congressistes ont rencontré chez les évêques l'accueil le plus empressé; partout les professeurs se sont appliqués à montrer que leurs doctrines sociales découlaient nécessairement de l'Évangile et des préceptes de l'Église². L'économie sociale, disait leur doyen, M. Lorin, ne peut faire abstraction de la morale, c'est-à-dire de la religion. Il y a deux voies pour faire rayonner l'idée de fraternité dans l'ordre économique : la voie de l'association et la voie de la législation. L'association, dans le domaine économique, c'est le syndicat professionnel; la législation est bonne quand elle aide au triomphe de la justice, quand elle produit des œuvres comme la loi de 1906 sur le repos hebdomadaire³. Quelquefois des hommes politiques notables sont venus participer à ces réunions. En 1909, par exemple, M. Étienne Lamy a prononcé à Bordeaux un discours qui eut du retentissement, parce que l'orateur affirmait la nécessité de l'intervention législative dans les questions sociales⁴.

Nous n'avons guère vu en scène jusqu'ici que des membres du clergé ou de la bourgeoisie instruite; mais quel rôle jouaient

1. V. le résumé de ce congrès dans l'*Éveil démocratique*, 27 mars 1910. En même temps le Sillon a recueilli, pour les opposer à ses adversaires, plusieurs témoignages favorables d'évêques.

2. Les catholiques sociaux avaient eu soin d'ailleurs de montrer que l'encyclique *Pascendi*, loin de les atteindre, justifiait leurs idées (v. Savatier dans *Association catholique*, LXXV, p. 7 sqq.). Ils ont répété, à propos de la Semaine sociale de Bordeaux, que leur doctrine est « la vivante antithèse du libéralisme », qu'ils sont « hommes de tradition, de doctrine, d'autorité » (Dargent dans *Mouvement social*, mars 1910).

3. V. la déclaration de Lorin à la Semaine sociale de Marseille.

4. Aux Semaines sociales s'ajoutent les « journées sociales », réunions régionales organisées dans telle ou telle partie de la France par les « secrétariats sociaux ». En 1910 les catholiques, stimulés par l'exemple de l'archevêque de Paris, ont soutenu activement la campagne en faveur de l'abolition du travail de nuit pour les ouvriers boulangers.

dans le mouvement social chrétien ceux qui devaient en bénéficier, les ouvriers? L'Œuvre des Cercles catholiques ne réussit jamais à les attirer beaucoup; leur répugnance pour un patronage autoritaire explique le peu de résultats qu'elle obtint¹. Les démocrates chrétiens s'efforcèrent d'amener les ouvriers catholiques à l'action en leur laissant beaucoup plus de liberté. En 1893 un congrès ouvrier, timide et local, se réunit à Reims où M. Léon Harmel le présida; puis les groupements du même genre se multiplièrent et commencèrent à se fédérer sous le nom d'Unions démocratiques². Le résultat fut médiocre. Les catholiques réussirent mieux dans l'organisation des patronages, qui groupaient les futurs ouvriers, et des cercles d'études sociales où le Sillon attira bon nombre de prolétaires³. Quant aux vrais syndicats d'esprit catholique, il est difficile d'en indiquer le nombre, car les chefs du mouvement ont recommandé longtemps une prudente réserve⁴. Toutefois les syndicats purement catholiques sont peu nombreux: quelques-uns d'ailleurs méritent l'attention par une remarquable prospérité, comme le syndicat parisien des employés du commerce et de l'industrie, appelé communément syndicat des Petits-Carreux⁵. Les syndicats mixtes ont été souvent organisés sous l'influence des chrétiens sociaux. Ils étaient, le 1^{er} janvier 1909, au nombre de 178, avec 34.895 adhérents (dont 12.000 dans la Seine, près de 9.000 dans le Nord, 4.000 dans le Finistère); 12 unions comprenaient 48 de ces syndicats⁶.

Les syndicats *jaunes* ont fait beaucoup plus de bruit. Le pre-

1. L'œuvre, disait M. Naudet en 1900, « paraît avoir échoué complètement » (*La démocratie et les démocrates chrétiens*, p. 127). M. Drumont a la même opinion (*Association catholique*, LXIV, p. 129).

2. V. Paul Renaudin, *Le mouvement ouvrier chrétien* (*Quinzaine*, 1^{er} et 15 juin 1896).

3. Sur les patronages catholiques, v. Turmann, *L'éducation populaire*, 3^e éd.

4. V. les rapports du Comité pour la participation des œuvres catholiques de France à l'Exposition de 1900. Le rapport de Védie, à propos des syndicats ouvriers, contient ces mots: « nous aurions aimé à dire quelle est dans ces totaux la part de l'action catholique; mais dans les temps où nous vivons il est sage de ne point afficher des convictions quand la loi ne l'autorise pas... » (p. 37).

5. Sur les principaux syndicats catholiques, v. les enquêtes publiées par l'*Association catholique* en 1908.

6. *Bulletin de l'Office du travail*, janvier 1910.

mier paraît avoir été celui du Creusot, formé après la grande grève de 1899¹; d'autres le suivirent, sous l'impulsion de M. Paul Lanoir, qui déclarait vouloir établir l'accord avec les patrons, substituer l'état de paix à l'état de guerre. Les Jaunes tinrent leur premier congrès national à Paris en mars 1902; d'après le compte rendu officiel, 203 délégués représentaient là 201.000 adhérents; M. Lanoir annonça qu'on pouvait compter sur les subventions de bienfaiteurs anonymes². Le mouvement se développait, en effet, avec l'appui de plusieurs patrons; les catholiques conservateurs les disciples de Le Play travaillaient à le faire réussir, tandis que certains catholiques sociaux montraient quelque défiance³.

M. Lanoir fut bientôt éliminé, après une lutte ardente, par M. Biétry qui devint le chef du mouvement⁴. Cet ancien révolutionnaire déclara qu'il avait perdu ses illusions sur le socialisme : loin de favoriser la propriété collective, les ouvriers devaient avoir pour but d'obtenir l'accession à la propriété industrielle par une sorte de participation aux bénéfices. Aidé par quelques industriels, surtout par M. Gaston Japy, M. Biétry organisa la Fédération des Jaunes de France, et mena une campagne acharnée à la fois contre le gouvernement républicain et contre les syndicats rouges. Il organisa le congrès de 1904 et parvint à se faire élire député de Brest en 1906. Les syndicats jaunes n'étaient pas confessionnels; mais les chefs du mouvement gardaient l'appui chaleureux des catholiques conservateurs. Les démocrates chrétiens, au contraire, étaient pour eux des ennemis : il y eut des conflits violents entre sillonnistes et jaunes à Brest; M. Dabry dénonça dans M. Biétry un ennemi de la classe ouvrière⁵. Les catholiques sociaux se

1. Le second fut organisé à Montceau-les-Mines; les membres de ce groupe, ayant eu les carreaux de leur salle cassés par les ouvriers grévistes, les remplacèrent par des feuilles de papier jaune. C'est l'origine de leur nom.

2. *Le premier congrès national des Jaunes de France. Compte rendu*, s. d., 12°.

3. La *Réforme sociale* publia divers articles en faveur des Jaunes. Savatier (*Association catholique*, décembre 1902), au contraire, montra qu'ils allaient diviser les syndicats.

4. V. Biétry, *Le socialisme et les Jaunes*, 1906. L'histoire la plus complète de ce mouvement se trouve dans la thèse de droit de Warin, *Les syndicats jaunes*, 1908.

5. Dabry, *Ce qu'est Biétry*, 1906 (extrait de la *Vie catholique*).

montraient moins hostiles, mais cependant peu favorables¹.

En 1908 les Jaunes ont décidé d'avoir deux organisations parallèles, l'une politique, l'autre syndicale. La première est le « parti propriétaire », qui se donne pour programme la contre-révolution; la seconde, la Fédération syndicaliste des Jaunes de France, a tenu à Paris en novembre 1909 un congrès dont les principaux vœux ont pour objet l'extension de la capacité civile des syndicats, la création de conseils consultatifs du travail, l'emploi du contrat collectif, surtout la participation des ouvriers au capital des sociétés industrielles pour lesquelles ils travaillent, des actions de 25 francs leur étant réservées². Quant au nombre des Jaunes, impossible de le préciser, en présence de renseignements trop fantaisistes³.

Le syndicalisme catholique est donc jusqu'ici peu développé. Les catholiques sociaux ont d'ailleurs eu depuis longtemps à discuter une question qui s'est posée, non seulement au sujet des syndicats, mais au sujet des associations de tout genre : faut-il préférer les groupes catholiques purs, nettement confessionnels, ou les groupes ouverts à tous, même aux incroyants, pourvu que le catholicisme y soit traité avec respect? Les deux thèses ont trouvé des partisans convaincus; les démocrates voulaient des groupes non confessionnels; mais, sous l'influence des idées qui dominent au Vatican depuis l'avènement de Pie X, c'est la première thèse, celle du catholicisme exclusif, qui l'emporte de plus en plus⁴.

Quant au grand mouvement syndicaliste qui domine la classe ouvrière, les catholiques sociaux le suivent avec beaucoup d'intérêt. Hostiles au gouvernement qui a fait la séparation de

1. V. *Association catholique*, LXV, 1908, p. 121 et surtout p. 429 (article de Zamanski). Ce même recueil avait publié cependant un article favorable aux Jaunes (janvier-février 1906).

2. V. le compte rendu du congrès dans le journal *Le Jaune*, 6 et 13 novembre 1909.

3. Au congrès de Caen (1904), on donna le chiffre de 600.000 Jaunes, alors qu'il y avait à peine 750.000 syndiqués pour toute la France. *Le Jaune* du 3 mars 1906 parlait de 396 syndicats adhérents à son congrès, mais en nommait seulement 59, dont 10 patronaux et 17 non constitués légalement (Martin Saint-Léon, *Histoire des corporations de métiers*, p. 757). Le pamphlet le plus documenté contre ces groupements est celui de Jean Gauthier (Jules Girard), *Le clergé, les royalistes et les Jaunes*, 1907.

4. V., par exemple, Desbuquois dans *Mouvement social*, janvier 1910.

l'Église et de l'État, ils soutiennent volontiers contre lui les groupes d'extrême gauche. Le syndicalisme des fonctionnaires a trouvé chez eux des sympathies nombreuses. Le syndicalisme réformiste, celui de la Fédération du Livre par exemple, leur est suspect à cause de son programme modeste, surtout à cause de ses bonnes relations avec les pouvoirs publics¹; le syndicalisme révolutionnaire, sans obtenir une approbation déclarée, leur plaît par ses attaques vigoureuses contre la démocratie, contre l'individualisme égalitaire, par ses espérances presque religieuses en l'avenir. Les catholiques sociaux se rencontrent donc avec les royalistes de l'Action française dans une sympathie mal dissimulée pour l'œuvre de la C. G. T.².

Les catholiques sociaux d'ailleurs sont loin d'avoir gagné la masse de leurs coreligionnaires³. Le catholicisme conservateur demeure puissant dans les classes élevées. Il critique les deux idées essentielles de l'autre parti : le goût pour les lois sociales lui paraît funeste, car il aggrave le grand danger du temps présent, le despotisme de l'État⁴; les espérances mises dans l'organisation professionnelle lui semblent chimériques, puisque cette organisation bienfaisante « n'existe et n'a jamais existé en aucun pays⁵ ».

1. V. les articles d'Emmanuel Rivière (*Association catholique*, octobre 1908), de Zamanski (*Mouvement social*, août 1909). Cf. la réponse de Zamanski à Lagardelle, qui avait désigné les catholiques sociaux comme des adeptes du socialisme réformiste (*Mouvement social*, janvier 1910). Le *Guide social de l'Action populaire* pour 1910 a dénoncé des interventions maçonniques tendant à faire échouer la seconde grève des postiers (p. 221).

2. Sur ce caractère de l'Action française, v. Georges Valois, *La monarchie et la classe ouvrière*, 1909. Les royalistes ont fondé la *Revue du syndicalisme français*, qui préconise la formation de syndicats mixtes.

3. Ils ont pu signaler pourtant des progrès attestés par le congrès de l'Action libérale populaire en décembre 1909 et par un article du *Correspondant* de novembre 1909, « Pourquoi nous sommes sociaux » (*Mouvement social*, janvier 1910).

4. V. Louis Rivière, *L'étatisme*, dans *Réforme sociale*, 1^{er} mars 1910.

5. Hubert-Valleroux dans *Réforme sociale* (1^{er} mars 1910), à propos du livre de Duthoit, *Vers l'organisation professionnelle*. Certains catholiques d'ailleurs ne voient dans le socialisme que l'œuvre de la « secte judéo-maçonnique » (v. Hello, *La franc-maçonnerie et l'ouvrier*, 1909).

V

Le protestantisme français n'a formé qu'assez tard quelques groupes confessionnels s'occupant des questions sociales. Les Unions chrétiennes de jeunes gens, fondées en 1852, fédérées en 1867, ont eu longtemps un caractère exclusivement religieux; plus tard elles se sont assigné quelques tâches nouvelles, en particulier la lutte contre l'alcoolisme¹. Ce sont quelques pasteurs, comme dans le catholicisme quelques prêtres, qui ont appelé leurs frères de religion à l'action sociale². Dès 1885 l'un d'eux, M. Comte, affirma que le pasteur ne peut rester indifférent en présence des maux actuels, et bientôt il exhorta ses collègues à porter l'Évangile aux classes ouvrières; à Paris, M. Fallot, reprenant la tradition d'Oberlin, allait au peuple et prêchait l'avènement de la démocratie chrétienne. Les Conférences évangéliques, de même que l'épiscopat dans le catholicisme, virent avec une certaine inquiétude apparaître ces idées audacieuses; mais les novateurs du clergé se trouvèrent d'accord avec quelques laïques, surtout avec les deux chefs de l'école coopérative du Midi, MM. de Boyve et Gide. Ainsi naquit, en 1887, l'Association protestante pour l'étude des questions sociales; la même année paraissait la *Revue de théologie pratique*, animée du même esprit. L'Association tint son premier congrès à Nîmes en 1888, et renouvela désormais ces assemblées presque chaque année. Ce fut une société d'études et de propagande, laissant les œuvres pratiques à la libre action des individus et des groupes; de plus en plus elle s'est orientée vers l'examen de questions précises, repoussant le libéralisme économique, préconisant à la fois l'association libre et l'intervention de l'État. La Revue, qui s'est appelée depuis 1896 *Revue du christianisme pratique* et ensuite *Le Christianisme social*, a cherché aussi des solutions immédiatement applicables, en se proclamant « socialiste individualiste ».

1. V. Merlin, *Les cinquante premières années des Unions chrétiennes de jeunes gens de France* (1902).

2. V. Ducros, *Le mouvement social actuel dans le protestantisme français*, 1901.

Ce mouvement s'est traduit par quelques œuvres pratiques, surtout les Solidarités. Ces maisons, donnant avant tout l'instruction religieuse, sont devenues aussi des centres de réunions ouvrières, de conférences contre l'alcoolisme, de fêtes populaires; elles se sont groupées en fédération, mais sans arriver à un grand développement¹. Les chrétiens sociaux ont continué surtout leur propagande théorique; l'idée de l'intervention de l'État, qui soulevait des polémiques passionnées, a cependant gagné sans cesse du terrain. Quelques novateurs se sont même ralliés franchement au collectivisme; mais la plupart ont préféré, conformément aux idées de M. Gide, l'emploi de la coopération complété par le vote des lois sociales². Deux pasteurs audacieux et actifs, MM. Wilfred Monod et Gounelle, ont pris dans ces derniers temps la tête du mouvement; réveillés par eux, les chrétiens sociaux ont décidé à Livron (1909) d'unir leurs efforts et d'arrêter un programme social au congrès que l'Association protestante devait tenir en 1910 à Besançon³.

1. Cette fédération « est restée presque lettre morte » (Gounelle, dans *Christianisme social*, octobre 1909).

2. Au congrès de l'Association à Genève (1906), la thèse collectiviste a été soutenue par un professeur de droit, Biville, et la thèse coopératiste par M. Gide. M. Paul Passy a pris la défense du socialisme (*Christianisme social*, janvier et février 1909).

3. V. *Christianisme social*, octobre 1909.

CHAPITRE XVIII

LA LÉGISLATION OUVRIÈRE

La législation ouvrière a été réclamée de bonne heure par les socialistes et les catholiques sociaux; elle a mis plus de temps à conquérir l'assentiment des majorités. Le parti républicain avait réalisé avant 1889 les deux promesses faites par lui à la classe ouvrière : il avait organisé l'instruction primaire et donné la liberté aux syndicats professionnels. Quant aux lois de protection ouvrière, elles n'avançaient guère depuis celle de 1874. L'importance prise par les questions politiques, religieuses et coloniales explique en partie cette abstention; mais elle venait aussi des idées régnantes sur l'action forcément limitée de l'État, idées que nous avons vues exposées par Jules Ferry en 1884. Enfin, quand la Chambre se mit à étudier les lois ouvrières, elle rencontra souvent l'opposition du Sénat; celui-ci, choisi par des conseillers municipaux qui étaient déjà aux prises avec les responsabilités administratives, se montra plus prudent, plus soucieux des conséquences budgétaires de ses votes, que l'Assemblée issue du suffrage universel.

La doctrine du laisser-faire dominait d'ailleurs dans l'enseignement économique vers 1889; ses adeptes occupaient de nombreuses chaires dans les Facultés de droit; au Collège de France un théoricien renommé pour sa science, pour son travail assidu, M. Paul Leroy-Beaulieu, combattait « l'étatisme » avec la même ardeur que dans ses livres et ses articles. Les plus importants des recueils consacrés à ces questions, comme le *Journal des Économistes* ou l'*Économiste français*, les revues destinées au grand public, telles que la *Revue des Deux Mondes*, soutenaient la même thèse. Quelques membres de l'école classique la défen-

daient au Parlement; c'étaient un homme politique tel que Léon Say, un doctrinaire comme M. Frédéric Passy, un industriel comme M. Aynard. Le plus actif de tous, M. Yves Guyot, mit tour à tour son talent de publiciste et son influence de ministre au service de la cause libérale; sans relâche il indiqua les effets parfois imprévus des lois de protection sociale, l'impuissance du gouvernement à les faire appliquer, l'oppression qu'elles imposaient aux patrons et à ceux-là mêmes qu'on prétendait protéger; il maintint que la seule source du progrès était dans l'accroissement de la production et dans l'initiative des individus¹. On reprochait au laisser-faire d'être immoral, d'encourager l'égoïsme et le *struggle for life*; l'ardent libéral répondit en célébrant « la morale de la concurrence² ». « Y a-t-il, demandait l'auteur, dans nos civilisations actuelles, une majorité de gens dont la profession consiste à faire du bien à autrui; qui engagent toute leur activité, leur vie, leur force, leur intelligence à cet altruisme; pour qui cet altruisme est obligatoire, car il est doublé d'une sanction effective? » Oui, cela existe à cause de la concurrence; elle engendre l'altruisme professionnel, car l'industriel et le commerçant doivent s'ingénier sans cesse à rendre service, pour attirer les clients; elle engendre l'altruisme patronal, car les industriels ont intérêt, pour vaincre leurs concurrents, à s'entourer de bons ouvriers, à les encourager au travail par des salaires convenables. Ainsi la concurrence fortifie le ressort moral, qui est brisé par le protectionnisme et le socialisme.

Cependant les idées contraires faisaient sans bruit des progrès continuels. Déjà elles apparaissaient dans l'enseignement supérieur; quelques professeurs d'économie politique, parfois inspirés par l'exemple des « socialistes de la chaire » en Allemagne, commençaient à s'écarter de la tradition orthodoxe, à réagir contre l'optimisme de leurs devanciers. A la tête de ces novateurs figuraient deux professeurs enseignant dans les Facultés de droit, MM. Cauwès et Gide. Celui-ci fut un des principaux fondateurs de la *Revue d'économie politique*, en 1887; ce recueil, ouvert aux théoriciens de toutes les opinions, devint pourtant

1. *La tyrannie socialiste*, 1893.

2. Article de la *Nouvelle Revue* (janvier 1896), paru ensuite à part.

l'organe habituel des interventionnistes. Voyons les arguments exposés par l'un d'eux, Saint-Marc, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux¹. Nos sociétés européennes, dit-il, remuées par des révolutions nombreuses, ont des besoins nouveaux que l'initiative individuelle ne pouvait satisfaire. Les sociétés privées ne recherchent que des entreprises lucratives; les échecs des premiers chemins de fer les auraient découragées; les postes n'auraient desservi que les grandes villes. La charité privée ne pouvait suffire non plus; pratiquée sans ordre et sans vue d'ensemble, elle accroît parfois les maux du paupérisme. Donc l'État s'est efforcé de satisfaire les nouveaux besoins; il est, en effet, l'instrument le plus commode — et le plus connu, ce qui a son importance — dont les hommes puissent user pour atteindre à leur idéal économique, c'est-à-dire pour obtenir le maximum de satisfactions avec le minimum d'efforts. La fonction propre de l'État, répète-t-on, est d'assurer l'ordre; mais autrefois c'étaient des particuliers qui assumaient cette mission; puisque l'État les a remplacés, au grand contentement de tous, pourquoi ne ferait-il pas de même pour d'autres services? Cela coûtera cher, dit-on encore. Ce régime, en effet, peut engendrer des abus qu'il faut combattre; c'est une question de pratique et de surveillance : encore doit-on observer que les services civils de l'État coûtent à la France un milliard, tandis que les intermédiaires absorbent sept milliards et demi. Point n'est besoin d'aller jusqu'au socialisme qui, en répudiant l'intérêt individuel, méconnaît la nature humaine; l'action de l'État doit avoir une limite, qui varie selon les époques et selon les pays.

Des idées semblables pénétrèrent aussi dans tous les partis politiques. La droite fut la première à demander le retour au protectionnisme; c'était rompre avec l'école orthodoxe, que les catholiques sociaux combattirent également à propos des questions ouvrières. La majorité du parti républicain modéré, entraînée par M. Méline, se détacha du dogme libre-échangiste; bientôt elle abandonna aussi le principe absolu de la liberté du travail, et l'un de ses principaux représentants à la Chambre, M. Paul Deschanel, rompit délibérément avec l'école classique.

1. *Revue d'économie politique*, t. III, 1889, p. 23 sqq.

Chez les radicaux, même évolution; les radicaux purs, opposés à l'intervention de l'État, furent peu à peu remplacés ou convertis par les radicaux-socialistes, qui la demandaient. Comme l'avait prédit M. Clemenceau en 1884, la démocratie exigeait des améliorations immédiates, et ses élus entendaient ce langage. Le changement qui s'accomplit chez les socialistes favorisa ces tendances; tant qu'ils furent des révolutionnaires furibonds, repoussant avec mépris les présents de la bourgeoisie, leur langage fournit un argument commode aux adversaires des lois sociales; le jour où ils commencèrent à s'intéresser aux améliorations pacifiques, leur compétence et leur activité fournirent une aide précieuse à ceux qui préparaient ces lois. Bien des révolutionnaires, surtout quand ils s'inspiraient d'idées anarchistes, repoussaient en bloc les mesures de ce genre; Pelloutier, par exemple, les condamnait au nom de la science : « convainquons-nous bien, écrivait-il, que ce qui rend les réformes presque toujours dangereuses et le reste du temps inutiles, c'est qu'il existe une loi, dite de l'offre et de la demande, en vertu de laquelle nul ne peut s'enrichir qu'un autre ne s'appauvrisse¹. » Mais cela n'empêchait pas la classe ouvrière d'accepter, de réclamer des lois de protection. La preuve en fut donnée quand la commission du travail nommée par la Chambre ouvrit une enquête en 1890 sur la limitation légale de la journée de travail pour les adultes. Les réponses qu'elle reçut des corps patronaux, chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, conseils de prud'hommes, syndicats de patrons, étaient presque toutes contraires à la réglementation; mais sur 410 syndicats ouvriers consultés, 186 demandèrent la journée de huit heures sans heures supplémentaires, 48 la journée de huit heures avec heures supplémentaires, 2 voulaient même moins de huit heures; 38 seulement repoussèrent la réglementation².

Arrivons maintenant à l'œuvre législative accomplie par le Parlement; il serait inutile et fastidieux d'exposer, à propos de chaque projet de loi, les diverses délibérations, les divergences entre la Chambre et le Sénat, les concessions réciproques des

1. *Temps Nouveaux*, 14-20 septembre 1895; cf. 3-9 août 1895.

2. Yves Guyot, *La tyrannie socialiste*, p. 109.

deux assemblées; nous ne l'indiquerons que d'une manière exceptionnelle, en insistant plutôt sur les résultats de ces longs débats. La première proposition importante qui ait été présentée depuis la loi de 1884 eut pour objet de compléter et de faire observer cette loi. Les industriels cherchaient à empêcher la formation des syndicats en menaçant de renvoyer les ouvriers qui en feraient partie; M. Bovier-Lapierre soumit à la Chambre une proposition punissant d'amende ceux qui auraient congédié leurs employés pour ce motif; ainsi les patrons, exposés auparavant à des responsabilités purement civiles, se trouveraient sous le coup d'une sanction pénale. La proposition, votée par la Chambre en mai 1889, revint devant la nouvelle législature en mai 1890. Plusieurs députés, par exemple MM. Aynard et Balsan, la combattirent en montrant qu'elle serait inefficace ou dangereuse, et en protestant contre la mise en suspicion des patrons; mais d'autres industriels siégeant à la Chambre, MM. Laroche-Joubert et Ouvré, la déclarèrent juste et nécessaire; le gouvernement, qui avait combattu le projet en 1889, l'accepta cette fois et le fit adopter. L'accueil fut tout différent au Sénat, malgré les efforts de Tolain, malgré un amendement qui rendait le projet bilatéral en lui faisant punir les violations de la loi par les ouvriers ou par les patrons; les deux Chambres ne sont jamais arrivées à se mettre d'accord sur ce point¹. On avait réussi beaucoup plus vite à réaliser une réforme déjà promise par l'Empire, l'abolition du livret obligatoire pour les ouvriers; ce fut fait par la loi du 2 juillet 1890.

Tout cela concernait des mesures antérieures qu'il s'agissait de compléter. La première loi inspirée par des conceptions nouvelles fut celle du 8 juillet 1890 sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. D'après ce texte, dans chaque établissement minier les ouvriers du fond élisent au suffrage universel, pour trois ans, un délégué avec son suppléant; ce délégué doit être un ouvrier du fond, ayant travaillé au moins cinq ans dans la mine, ou un ancien ouvrier n'ayant pas quitté cette mine depuis plus de dix ans. Différentes dispositions permettent au délégué

1. A défaut du projet Bovier-Lapierre, la loi du 27 décembre 1890 proclama du moins que la résiliation du contrat de louage de service, faite par la volonté d'un seul des contractants, peut donner lieu à des dommages-intérêts.

de rester mineur en même temps. Ce n'est pas un fonctionnaire, il n'a aucun pouvoir et ne dresse pas de procès-verbal pour les contraventions constatées; il se borne à mentionner sur un registre ce qu'il a vu. C'était la première fois que le législateur appelait les travailleurs à seconder les agents du gouvernement, à surveiller l'application des mesures prises en leur faveur.

Deux ans plus tard, la loi de 1874 sur le travail des enfants dans l'industrie fut remplacée par la loi du 2 novembre 1892. Celle-ci, comme Wolowski l'avait demandé à l'Assemblée Nationale, s'appliquait non seulement aux enfants, mais aux femmes; elle modifia le maximum d'heures, en fixant des chiffres différents selon les catégories et les âges; elle remplaça les commissions locales par des commissions départementales, et augmenta la part de l'élément élu dans la commission supérieure du travail. Mais ce qu'il y avait de plus important, c'était la réforme de l'inspection du travail par la loi nouvelle. L'inspection créée en 1874 était insuffisante. Les inspecteurs divisionnaires avaient reçu en 1883 une tâche supplémentaire, puisqu'on les chargeait d'appliquer la loi du 9 septembre 1848, complètement oubliée depuis trente ans, qui fixait à douze heures le maximum de la journée pour les adultes; aussi ne pouvaient-ils suffire à la besogne, bien qu'on eût porté leur nombre de quinze à vingt et un. Les inspecteurs départementaux n'existaient que dans une petite partie de la France; en 1885, soixante-cinq conseils généraux n'en avaient pas encore créé, de sorte que la commission supérieure du travail, dans ses rapports annuels, renouvelait ses plaintes sur l'impossibilité d'organiser l'inspection. La loi de 1892 décida que tous les inspecteurs, divisionnaires ou départementaux, seraient dorénavant nommés et rétribués par l'État. Celui-ci était amené à fortifier son action, puisque les assemblées locales se dérobaient à leur tâche.

Peu après fut promulguée la loi du 27 décembre 1892 sur la conciliation et l'arbitrage. C'était un premier essai d'intervention, très modéré, dans les différends entre employeurs et employés; n'imposant aucune obligation, elle offrait seulement aux deux parties un moyen de négocier par l'intermédiaire du juge de paix. Celui-ci, quand une des deux parties le lui annonçait, devait avertir l'autre qu'on désirait une entente; il aidait

les contractants à nommer des délégués qui formeraient un comité de conciliation ou, si ce dernier n'avait pas abouti, un conseil d'arbitrage. En cas de grève déclarée, le juge de paix était autorisé à prendre l'initiative d'un appel à la conciliation. Mais tout cela demeurait facultatif, sans autre sanction qu'un appel à l'opinion publique. Enfin la dernière mesure importante qui aboutit pendant la législature de 1889-93 fut la loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels; un des caractères nouveaux de cette loi, c'est qu'elle ne s'appliquait pas seulement aux manufactures ou fabriques, mais aux « chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances »; même les ateliers de famille s'y trouvaient soumis dès qu'on y employait un outillage mécanique. Les inspecteurs du travail étaient chargés de veiller à ce qu'elle fût observée.

Pendant la législature de 1893-98, les discussions ardentes entre le nouveau groupe socialiste et le parti modéré prirent une part du temps qu'on aurait pu consacrer aux lois d'affaires. Parmi ces dernières, les plus importantes qui aboutirent, surtout pendant le ministère Méline furent des lois agricoles. Les lois ouvrières furent plus rares, précisément parce que les revendications des socialistes provoquaient chez leurs adversaires un mouvement de recul; le Sénat, par exemple, vota le 14 février 1896 une loi qui enlevait le droit de grève aux ouvriers occupés dans un service public de l'État; mais ce projet, qui souleva une grande émotion dans les milieux syndicaux, ne fut jamais adopté ni même discuté par la Chambre¹. Par contre, le Parlement sut mener à bien une grande réforme; ce fut la loi du 9 mars 1898 sur les accidents du travail. Il est bon d'en exposer les antécédents pour montrer comment les idées sur le droit ouvrier ont évolué depuis trente ans². Longtemps on avait affirmé que la responsabilité pécuniaire du patron, dans un accident survenu à l'ouvrier travaillant chez lui, ne peut résulter que d'une faute commise par lui; cette faute fournissait donc

1. Parmi les lois votées à cette époque, citons celle du 12 janvier 1895 sur l'insaisissabilité des salaires et des petits traitements; elle est intéressante comme une des premières où l'on ait mis sur le même pied les ouvriers et les employés.

2. V. Bellom, *De la responsabilité en matière d'accidents du travail*, 2^e édit., 1902.

la matière d'un délit, et l'ouvrier devait en faire la preuve. Mais la transformation industrielle, sans augmenter les risques d'accident, retirait à l'ouvrier la liberté de choisir son outil. On constata que, sur 100 accidents, 20 survenaient par la faute du patron, 25 par celle de l'ouvrier, 8 par la faute des deux ou de tiers, mais que 47 se produisaient par des causes fortuites ou inconnues. « Peu à peu, la répétition de faits semblables fit germer et enracina dans les esprits l'idée que l'industrie tout entière est responsable d'accidents inhérents à son exercice, et dont la division du travail et le progrès des machines permet de moins en moins de rechercher les auteurs¹. » L'ouvrier pouvait difficilement faire la preuve de la faute patronale, et d'ailleurs il hésitait à s'engager dans les frais et les complications d'un procès. Pour modifier le régime ancien, la doctrine juridique présentait deux systèmes : l'un établissait le principe de la responsabilité contractuelle, parce que le patron, en faisant le contrat de louage, s'est engagé tacitement à garantir la sécurité de l'ouvrier; l'autre admettait la responsabilité légale, mais en lui enlevant tout caractère subjectif, et lui donnait pour base la notion du risque professionnel, c'est-à-dire « du risque afférent à une profession déterminée, indépendamment de la faute des ouvriers ou des patrons² ». Ce risque devait figurer dans les frais généraux de l'industrie comme élément du prix de revient.

La jurisprudence avait essayé plusieurs fois de faire passer dans les arrêts ces idées nouvelles. Quant à la législation, il fallut longtemps pour la formuler. Dès 1880 Martin Nadaud avait proposé le renversement de la preuve, le patron devant une indemnité s'il ne prouvait pas la faute de l'ouvrier. Le gouvernement déposa en mars 1885 pour la première fois un projet sur la question; il fallut treize ans pour obtenir enfin la loi de 1898. Indiquons-en brièvement les dispositions essentielles³.

1. Fontaine, Rapport au Congrès de l'éducation sociale en 1900 (*Congrès...* p. 55).

2. Cheysson, cité par Bellom, p. 21.

3. Voici le texte de l'article premier : « Les accidents survenus par le fait du travail, ou à l'occasion du travail, aux ouvriers et employés occupés dans l'industrie du bâtiment, les usines, manufactures, chantiers, les entreprises de transport par terre et par eau, de chargement et de déchargement, les magasins publics, mines, minières, carrières, et, en outre, dans toute exploitation ou partie d'exploitation dans laquelle sont fabriquées ou mises

Les accidents survenus dans le travail donnent droit à une indemnité, payée par le patron, quand ils ont causé une interruption de travail de plus de quatre jours. La loi fixe le taux de cette indemnité, du moins pour les salaires ne dépassant pas 2.400 francs. Pour une incapacité absolue et permanente, il est dû à la victime une rente égale aux deux tiers du salaire annuel; pour une incapacité partielle et permanente, une rente égale à la moitié de la réduction que subit désormais le salaire de l'ouvrier devenu plus faible ou moins habile; pour une incapacité temporaire il est dû, à partir du cinquième jour de chômage, une indemnité quotidienne qui égale la moitié du salaire touché au moment de l'accident. Si l'accident a entraîné la mort, viennent les indemnités pour la famille de la victime; le conjoint survivant reçoit une rente viagère égale à 20 pour 100 du salaire annuel; les enfants de moins de 16 ans reçoivent jusqu'à cet âge une rente annuelle de 15 pour 100 du salaire s'il y a un enfant, de 25 pour 100 s'il y en a deux, de 35 s'il y en a trois, de 40 pour 100 s'il y en a quatre ou davantage; ces chiffres sont majorés si les enfants sont orphelins de père et de mère à la fois. En l'absence de conjoint ou d'enfant, il y a des rentes un peu moins fortes pour les ascendants ou descendants à la charge de la victime. Le chef d'entreprise doit payer aussi les frais de médecin et de pharmacien et, en cas de mort, les frais funéraires qui ne peuvent dépasser 100 francs. Les indemnités fixées par la loi peuvent être réduites par le tribunal si l'on prouve que l'accident est dû à la faute inexcusable de l'ouvrier; elles sont supprimées si l'accident a été provoqué intentionnellement par lui. — Voilà les principales dispositions de cette loi qui, malgré ses lacunes, malgré les difficultés que rencontra sa mise en vigueur, devait rapidement devenir populaire⁴.

en œuvre des matières explosives, ou dans lesquelles il est fait usage d'une machine mue par une force autre que celle de l'homme ou des animaux, donnent droit au profit de la victime ou de ses représentants à une indemnité à la charge du chef d'entreprise, à la condition que l'interruption de travail ait duré plus de quatre jours. »

1. V. dans Bellom les dispositions complémentaires prises pour en assurer l'exécution. Elle laissait les patrons libres de s'assurer contre les accidents à une compagnie privée; la loi du 24 mai 1899 leur permit aussi d'utiliser dans ce but la Caisse nationale d'assurances en cas d'accident, qui avait été créée en 1868, mais qui végétait ignorée du public.

Cette grande réforme et la loi du 1^{er} avril 1898 sur la mutualité marquaient par des résultats sérieux la fin de la législature. A la nouvelle Chambre, M. Groussier présenta le 13 juin 1898 au nom du groupe socialiste un projet complet de code du travail. Mais la lutte politique et l'affaire Dreyfus absorbaient alors tous les esprits; presque rien ne fut fait avant l'arrivée au pouvoir du ministère Waldeck-Rousseau. M. Millerand, devenu ministre du commerce, allait travailler pendant trois ans à pousser aussi loin que possible les réformes sociales, avec un double but : favoriser le développement des syndicats, fortifier la protection de l'État sur la classe ouvrière¹.

II

Le don de joyeux avènement du ministre socialiste au prolétariat se trouve dans les trois décrets du 10 août 1899. Le principal concerne les marchés passés entre l'État et les entrepreneurs qui travaillent pour lui; ceux-ci doivent s'engager à observer un certain nombre de conditions nouvelles. On donnera un jour de repos hebdomadaire; on n'embauchera d'ouvriers étrangers que dans une proportion déterminée par l'administration; le salaire normal pour chaque profession et, dans chaque profession, pour chaque catégorie d'ouvriers, sera égal au taux moyen constamment appliqué dans la ville ou dans la région; la journée de travail ne dépassera pas la durée normale en usage dans la ville ou dans la région. Si des circonstances exceptionnelles forcent de déroger à ces règles sur la durée du travail, il faudra obtenir une autorisation administrative et payer d'un salaire plus élevé les heures supplémentaires. Les entrepreneurs ne céderont aucune partie du travail à des sous-traitants, à moins d'y être autorisés; même dans ce cas, ce sont eux qui resteront personnellement responsables envers l'administration, les ouvriers et les tiers. L'administration vérifie les usages locaux à propos du salaire ou de la journée, en se référant aux accords conclus entre les syndicats patronaux et ouvriers

1. V. Lavy, *L'œuvre de Millerand*, 1902.

de la région, ou bien en provoquant l'avis de commissions mixtes et en se renseignant auprès des syndicats et des personnes compétentes. Si l'entrepreneur a donné un salaire inférieur au taux fixé, l'administration indemniserà les ouvriers par des retenues faites sur son cautionnement ou sur les sommes qui lui sont dues.

Les deux autres décrets du 10 août 1899 autorisaient les départements, les communes et les établissements de bienfaisance à imposer aux entrepreneurs, dans les marchés passés avec eux, les mêmes conditions que l'État. Ces trois décrets étaient d'une portée considérable, et par les améliorations de fait qu'ils assuraient aux prolétaires, et par le rôle tutélaire qu'ils assignaient à l'État, et surtout par la mission que recevaient les syndicats devenus les auxiliaires, les alliés du gouvernement. Le développement des groupes syndicaux devait servir, dans la pensée du ministre, à mettre un peu d'ordre dans l'anarchie industrielle et à faire pénétrer dans ces associations l'idée de leur responsabilité, de leurs devoirs envers l'État comme envers la classe ouvrière.

M. Millerand avait tenu à s'entourer de collaborateurs compétents : dès le 1^{er} août 1899 il avait organisé au ministère la direction du travail, que devait suivre plus tard celle de l'assistance et de la prévoyance sociales. A côté de l'organe administratif se plaça l'organe consultatif : le Conseil supérieur du travail, jusque-là nommé par le ministre, subit une transformation réclamée depuis longtemps et fut composé de trois éléments en nombre égal, les élus des patrons, les élus des ouvriers, enfin les représentants du monde politique et administratif choisis par le ministre. Cette introduction de membres élus ne tarda pas à lui insuffler une vie nouvelle ; bientôt il examina de sang-froid, sans préjugé, des solutions qui auraient paru follement téméraires quelques années plus tôt.

Des circulaires et des enquêtes nombreuses eurent pour objet de faire appliquer les lois existantes et de fortifier l'inspection du travail. Ces études révélèrent bien des difficultés, surtout pour l'application de la loi du 2 novembre 1892. Celle-ci fixait le maximum de la journée à dix heures pour les enfants au-dessous de seize ans, à onze heures pour les adolescents de seize à dix-

huit ans et les femmes, à douze heures pour les hommes adultes ; ce régime rendait le contrôle des inspecteurs difficile et ne donnait pas à la famille ouvrière, comme on l'avait espéré, quelques heures de vie commune ; la loi était mal appliquée dans toutes les régions. M. Millerand présenta donc un projet nouveau, qui unifiait le temps de travail en le fixant à onze heures pour tous. Il y avait là une apparence de recul, puisque la journée des enfants se trouvait légalement augmentée d'une heure ; comme compensation, le maximum pour tous devait être réduit à dix heures et demie en 1902, à dix heures en 1904. Cette importante réforme fut adoptée sans beaucoup de difficulté par les deux Chambres ; la loi Millerand-Colliard, comme on l'appela, fut promulguée le 30 mars 1900.

Le gouvernement s'appliquait aussi à fortifier, à développer les syndicats professionnels. Le président du conseil, auteur de la loi de 1884, songeait depuis longtemps à la compléter en accordant aux syndicats la faculté de posséder des biens immobiliers et de faire des opérations commerciales ; comme en 1884, il espérait que les syndicats, devenus plus riches et plus forts, quitteraient la voie révolutionnaire et ne borneraient plus leur action à la défense du salaire contre les patrons. Ces idées inspirèrent le projet de loi présenté à la Chambre en novembre 1899, projet qui étendait la capacité de ces associations et qui, reprenant l'idée autrefois soutenue par M. Bovier-Lapierre, frappait d'une pénalité les atteintes à la liberté syndicale. Peu après le ministre du commerce donna aux syndicats ouvriers une éclatante marque de confiance par la circulaire de janvier 1900, adressée aux inspecteurs du travail. Pour faire appliquer les lois ouvrières il fallait connaître les infractions commises ; jusque-là on avait constaté que 98 dénonciations sur 100 provenaient de patrons qui désiraient nuire à des concurrents. La circulaire ministérielle invita les inspecteurs à se mettre en relations avec les syndicats ouvriers, à demander aux secrétaires de ces groupes des renseignements qu'ils iraient ensuite contrôler dans leurs tournées. Ces associations, autrefois si contestées, mal vues par le pouvoir, étaient appelées ainsi à devenir ses conseils. D'autres circulaires, sur le travail de nuit, sur les besognes interdites pour raison d'hygiène, sur la surveillance de

l'apprentissage, rappelèrent à tous le devoir d'observer et de faire observer toutes les lois sociales.

Le ministre socialiste voulut aller plus loin et entreprit hardiment d'organiser, par des mesures toutes nouvelles, la solution pacifique des conflits entre ouvriers et patrons. Un décret institua les « conseils du travail », composés de délégués élus des deux côtés par les syndicats professionnels; « leur mission principale, disait le rapport accompagnant le décret, doit être d'éclairer le gouvernement et aussi les intéressés, patrons ou ouvriers, sur les conditions réelles et sur les conditions nécessaires du travail, de faciliter par là même les accords syndicaux et les conventions générales entre ces intéressés, de fournir, en cas de conflit collectif, les médiateurs compétents qu'offrent, au point de vue judiciaire, les bureaux de conciliation prud'hommaux, de suivre enfin et de signaler aux pouvoirs publics les effets produits par la législation protectrice du travail¹ ». Ce qui surprit le public, c'est que le décret confiait l'élection des conseils aux syndicats seuls, chose étrange dans un pays où ils ne comprenaient qu'une faible minorité de la classe ouvrière; l'opposition fut telle que, malgré la persévérance du ministre, malgré les élections commencées à Paris en septembre et octobre 1901, la tentative allait demeurer sans résultats. L'émotion fut plus grande encore lorsque parut en novembre 1900, deux mois après le décret sur les conseils du travail, le projet de loi sur le règlement amiable des différends relatifs aux conditions du travail. D'après ce projet, dans les établissements comptant plus de cinquante ouvriers il devait y avoir des délégués permanents, élus par eux, pour présenter leurs réclamations aux patrons; si l'on ne pouvait s'entendre, on désignerait des arbitres; s'ils n'aboutissaient pas, les ouvriers votaient pour ou contre la grève, à la majorité, dans un scrutin secret qui serait renouvelé tous les sept jours au moins. La grève une fois déclarée, les conseils du travail avaient le droit d'intervenir. Cette loi, qui devait d'abord être appliquée seulement dans les usines qui l'accepteraient, représentait, d'après son auteur, un progrès nécessaire dans la voie ouverte par les lois de 1864 et de 1884; c'est,

1. Cité par Lavy, p. 79.

disait-il, « le développement naturel et logique d'idées et d'institutions auxquelles la démocratie est pour jamais attachée¹ ». Mais le projet rencontra une opposition également vive de deux côtés bien différents; la plupart des patrons le repoussèrent comme attentatoire à leur indépendance, tandis que les groupements ouvriers les plus ardents le condamnaient comme mortel pour l'esprit révolutionnaire.

Le ministère travailla également à développer l'outillage national, à encourager la production, à fortifier l'enseignement technique. Le ministre du commerce déclarait, dans un discours, n'avoir jamais séparé les intérêts des industriels de ceux des ouvriers; certains écrivains socialistes lui reprochèrent ces paroles comme un abandon de la doctrine marxiste sur la lutte des classes². Quant à ses projets de législation ouvrière, quelques-uns demeuraient sans résultat : en voulant réserver l'élection des conseils du travail aux syndicats, en voulant préparer l'arbitrage obligatoire et la grève obligatoire, il avait choqué des idées répandues chez la plupart des patrons et chez les plus actifs des prolétaires. Mais les décrets de 1899 sur les conditions du travail, la loi préparant la journée de dix heures, les rapports établis entre les inspecteurs et les syndicats ouvriers, les mesures prises pour faire appliquer toutes les lois ouvrières antérieures constituaient une œuvre considérable, bientôt acceptée par ceux-là mêmes qui l'avaient d'abord combattue. Elle rencontra des approbations nombreuses dans divers groupes de la bourgeoisie. Ainsi le congrès international pour la protection légale des travailleurs, tenu à Paris en juillet 1900, montra une grande sympathie pour la politique de M. Millerand; ce qui prouvait d'ailleurs le progrès des idées interventionnistes, c'est que le comité d'organisation de ce congrès, lançant un appel aux adhérents, avait déclaré le principe de l'action de l'État mis hors de cause, les applications seules demeurant sujettes à discussion³. En octobre 1900 M. Duboin, avocat général à la Cour de

1. Préface du livre de Huret, *Les grèves* (1901), reproduite dans *Le socialisme réformiste français*, par Millerand, 1903, p. 121. V. aussi le discours du ministre à la Chambre de commerce de Paris, le 16 janvier 1901.

2. Sorel, dans *Revue socialiste*, mai 1902.

3. *Congrès international pour la protection légale des travailleurs*, 1901, p. 463 (discours de Millerand à ce propos).

cassation, consacrait son discours de rentrée aux lois sociales achevées ou projetées; il approuva ce qu'on avait déjà fait, mais réclama des mesures plus hardies et plus complètes, surtout en ce qui concernait l'assurance obligatoire. « On prétend en vain, concluait-il, que les lois sont sans effets si l'on ne corrige pas d'abord les mœurs : *quid leges sine moribus?* C'est souvent une erreur; la loi doit être la conscience de ceux qui n'en ont pas... Qu'on ne se laisse donc plus effrayer par le mot socialisme, qui ne signifie aujourd'hui que la recherche de la première solution des questions sociales¹... »

La fin de la législature vit aboutir aussi la loi de février 1902 sur la protection de la santé publique; cette loi, d'un intérêt général, s'appliquait à toutes les classes de la population, mais venait compléter pour les ouvriers la loi du 12 juin 1893. En exigeant un règlement sanitaire pour toutes les communes, un bureau d'hygiène pour toute ville supérieure à 20.000 âmes, en rendant obligatoire la déclaration de certaines maladies, en prescrivant des mesures sévères pour l'assainissement des maisons insalubres, elle assurait à l'État de nouveaux pouvoirs.

III

La législature de 1902-1906, occupée surtout par les questions religieuses, a vu quand même aboutir quelques lois importantes. La loi du 14 mars 1904 sur les bureaux de placement a autorisé les communes à supprimer, moyennant indemnité, les bureaux payants; beaucoup de conseils municipaux, dans les grandes villes surtout, ont usé de cette faculté. Mais la principale mesure votée à ce moment fut la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards. D'après cette loi tout Français privé de ressources et, soit âgé de plus de soixante-dix ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie incurable qui l'empêche de gagner sa vie, a droit à l'assistance.

La législature de 1906-1910 a fait une part plus grande aux questions sociales. Dès le début fut promulguée la loi du 13 juil-

1. Duboin, *La législation sociale à la fin du XIX^e siècle*, 1900, p. 150.

let 1906 sur le repos hebdomadaire, qui interdit d'occuper les ouvriers et employés plus de six jours dans la semaine, et qui prescrit de donner ce repos le dimanche, sauf autorisations particulières. Ces prescriptions dérangeaient beaucoup d'habitudes anciennes et troublaient surtout le petit commerce; elles provoquèrent, sinon des protestations contre le principe de la loi, du moins des demandes si nombreuses de dérogations qu'elles en auraient mis les effets à néant. Socialistes et catholiques sociaux ont travaillé avec une égale ardeur à faire appliquer la loi, les premiers pour conserver une conquête au prolétariat, les seconds pour assurer le respect du jour consacré par l'Église.

Une autre réforme importante aboutit peu après : ce fut la loi organique du 27 mars 1907 sur les conseils de prud'hommes. Tout d'abord elle synthétisait et coordonnait les textes antérieurs; puis elle y ajoutait des dispositions nouvelles, dont la principale fut l'extension de la juridiction prud'homale aux employés de commerce.

Ces lois étaient destinées surtout à protéger les salariés dans l'exercice de leur profession. D'autres ont eu pour objet d'assurer aux familles de condition modeste un logement convenable et, autant que possible, une petite propriété foncière. La loi du 30 novembre 1894, qui avait inauguré les mesures favorables aux habitations à bon marché, a été remplacée par la loi plus complète du 12 avril 1906, qui accorde certaines exemptions d'impôts et permet aux caisses d'épargne, aux bureaux de bienfaisance de consacrer une partie de leur capital à des constructions de ce genre. La loi du 10 avril 1908 a étendu ces avantages aux jardins ou champs n'excédant pas un hectare, et surtout elle a organisé les prêts de l'État aux sociétés régionales de crédit immobilier. La loi du 12 juillet 1909 a introduit en France le *homestead* américain, le bien de famille insaisissable, pourvu qu'il ne dépasse pas une valeur de 8.000 francs au moment de sa fondation. Enfin la loi du 19 mars 1910 a institué le crédit individuel à long terme pour faciliter, non seulement l'acquisition, mais la mise en valeur des petites propriétés.

Cependant la grande réforme qui revenait depuis vingt ans

dans les débats des Chambres, c'était l'institution des retraites ouvrières. Certaines catégories de travailleurs, en particulier les mineurs les avaient déjà obtenues; les employés de chemins de fer, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, ont reçu satisfaction par la loi du 21 juillet 1909. Mais le problème général était beaucoup plus difficile à résoudre. La réforme rencontrait une double opposition : beaucoup de patrons, soutenus par les économistes libéraux, combattaient le principe de l'assurance obligatoire; beaucoup d'ouvriers, encouragés par les syndicalistes révolutionnaires, voulaient que l'on constituât les retraites sans faire aucun prélèvement sur des salaires qui assuraient à peine, d'après eux, le minimum nécessaire à la vie. A part ces questions de principe, il y avait des problèmes techniques non moins discutés, par exemple le choix entre le système de la capitalisation et celui de la répartition. Les mutualistes intervenaient aussi : les uns disaient que les sociétés de secours mutuels pourraient, par leurs propres forces, créer les retraites ouvrières; les autres, acceptant le principe de l'obligation, cherchaient les moyens de le concilier avec le développement de la mutualité. Enfin les projets primitifs n'assuraient les retraites qu'aux ouvriers de l'industrie; on en réclama bientôt le bénéfice pour les salariés de l'agriculture.

Malgré toutes ces difficultés, le Parlement est arrivé à faire une loi votée par 266 voix contre 3 au Sénat, par 531 voix contre 3 à la Chambre. C'est la loi du 5 avril 1910. « Les salariés des deux sexes, dit-elle, de l'industrie, du commerce, des professions libérales et de l'agriculture, les serviteurs à gages, les salariés de l'État qui ne sont pas placés sous le régime des pensions civiles ou des pensions militaires, et les salariés des départements et des communes bénéficieront d'une retraite de vieillesse. » La retraite est constituée par les versements obligatoires et facultatifs des assurés, les contributions des employeurs et les allocations viagères de l'État. Les versements obligatoires des assurés et les contributions des employeurs sont de 9 francs pour les hommes, de 6 francs pour les femmes, de 4 fr. 50 pour les mineurs au-dessous de dix-huit ans. L'État verse une allocation viagère de 60 francs depuis soixante-cinq ans, âge normal de la retraite.

La législation ouvrière s'est ainsi constituée en France par fragments successifs, à mesure que les questions se posaient devant l'opinion publique et devant les Chambres. On devait bientôt songer à mettre de l'ordre dans ce chaos de lois, à composer un Code du travail. Les socialistes l'avaient proposé les premiers; les autres partis ont reconnu l'utilité de ce travail. La Chambre des députés, commençant par codifier sans changement les lois déjà promulguées, a voté en 1905 les cinq premiers livres du Code du travail, adopté par le Sénat en 1910.

La préparation de ces mesures législatives est confiée maintenant au ministère créé en 1906, le ministère du travail et de la prévoyance sociale. Parmi les services qui en dépendent, l'Office du travail continue à faire des enquêtes et à dresser régulièrement la statistique du travail; le Conseil supérieur du travail étudie les réformes possibles et les projets de loi qu'il y aurait lieu de présenter aux Chambres. Le décret qui avait modifié la composition de ce conseil en 1899 a été complété par plusieurs autres, en dernier lieu celui du 30 avril 1909, qui accentuent encore le caractère électif de l'assemblée en réduisant le nombre des membres choisis par le ministère. Le Conseil supérieur est devenu ainsi une sorte de Parlement préparatoire, où les délégués des patrons et des ouvriers discutent ensemble les questions les plus importantes : citons, dans ces dernières années, les débats sur l'enseignement professionnel et l'inspection du travail (1906), sur la protection des salaires (1907), sur la législation des syndicats (1909). Le ministère du travail dirige aussi les inspecteurs du travail dont le nombre, augmenté plusieurs fois depuis 1874, ne suffit pas cependant à la tâche de surveiller l'application de tant de lois nouvelles.

Amis ou adversaires de l'intervention législative sont d'accord pour constater le progrès des idées favorables aux lois de protection ouvrière. Certaines conceptions admises avec peine il y a quelques années sont maintenant acceptées de tous et produisent des conséquences nouvelles. Celle du risque professionnel nous en fournit un exemple. « Il est intéressant, dit le ministre du travail, de constater les progrès surprenants de l'idée du risque professionnel, presque timidement proclamé par le légis-

lateur de 1898, étroitement limité à l'organisation de l'industrie, présenté à sa naissance comme corrélatif au machinisme et à ses dangers particuliers; puis, sous l'action concurrente des interprétations administratives et judiciaires..., prenant la transformation industrielle comme critérium d'application, embrassant bientôt, avec la loi du 12 avril 1906, le champ de l'activité commerciale; enfin, plus récemment, débordant même le terrain des professions industrielles et commerciales, pour s'étendre facultativement à tous les employeurs¹. »

Les groupes les plus divers ont contribué à cette évolution. Les principaux intéressés, les ouvriers, ont de plus en plus réclamé des lois sociales; la plupart des syndicats, surtout les syndicats réformistes, ont accepté de collaborer avec les inspecteurs du travail à l'application de ces lois. Les hommes politiques ont suivi l'impulsion de leurs électeurs; ce changement s'est manifesté surtout au Sénat depuis quelques années. Les hygiénistes ont recommandé les réformes utiles pour la santé des travailleurs; ils ont contribué, par exemple, au vote de la loi du 20 juillet 1909 qui prohibe l'emploi d'un poison industriel, la céruse. Les sociologues, les juristes, les philanthropes se sont rencontrés dans la section française de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, qui élabore depuis 1900 de nombreux projets de réformes. Les juristes purs, qui passaient pour hostiles à toute innovation, ne laissent pas de se montrer favorables aux tendances nouvelles. A propos du centenaire du Code civil, plusieurs d'entre eux ont montré que ce code de la propriété a besoin d'être complété maintenant par le code du travail².

Ce n'est pas seulement la réflexion théorique, c'est bien souvent le spectacle des faits qui a provoqué des conversions. Ainsi des enquêtes nombreuses ont été faites dans ces dernières années sur la situation des ouvriers et surtout des ouvrières travaillant à domicile. Ces ouvrières jouissent de la liberté

1. Rapport cité dans *Association catholique*, août 1908.

2. V. Tissier, *Le Code civil et les classes ouvrières (Livre du Centenaire du Code civil, I, 1904)*. « A vrai dire, écrivait M. Glasson, l'ouvrier a été presque entièrement oublié dans notre Code civil » (*Le Code civil et la question ouvrière*, 1886, p. 6).

idéale vantée par certains économistes : elles travaillent chez elles, quand elles veulent, sans obéir à la discipline pénible de l'atelier. Or elles sont réduites à des salaires de famine, faute de deux appuis, le groupement syndical et la protection de l'État. Cet exemple a désarmé chez beaucoup l'hostilité instinctive contre l'intervention de la loi.

CHAPITRE XIX

LA COOPÉRATION ET LA MUTUALITÉ

I

L'association populaire peut prendre trois formes différentes : le syndicat, la société de secours mutuels, la coopérative. Il a été longuement question du syndicat; voyons maintenant les autres formes, et d'abord la mutualité.

Les sociétés de secours mutuels se sont toujours assigné comme objet principal de fournir des secours en cas de maladie et de payer les frais funéraires pour les sociétaires défunts; leurs progrès, déjà sensibles dans les premières années de l'Empire, continuèrent après 1870. Les sociétés libres demeurèrent à peu près stationnaires de 1860 à 1880, mais ensuite il s'en forma beaucoup de nouvelles; plus rapide fut l'essor des sociétés approuvées qui, au nombre de 2.514 en 1860, étaient 7.943 en 1896. Longtemps ces associations vécurent isolées, sans s'inquiéter de leurs voisines; mais peu à peu les choses changèrent. Le premier congrès des sociétés de secours mutuels se tint en 1883 à Lyon, et désormais les réunions de ce genre se succédèrent presque tous les ans; les mutualistes, fiers de leur initiative et de leurs conquêtes, s'y concertèrent pour obtenir des améliorations légales. Le décret de 1852 leur déplaisait par la surveillance étroite et les formalités inutiles qu'il prescrivait; d'ailleurs l'administration avait pris l'habitude d'imposer aux sociétés approuvées des statuts-types, sans tenir compte de leurs désirs ou de la diversité des régions; quant aux sociétés libres, elles se plaignaient d'avoir à demander une autorisation qui ne leur conférait aucun avantage. On critiquait aussi le peu

de liberté laissé pour le placement des fonds, la défense faite aux sociétés de communiquer entre elles et de se fédérer¹.

Ces réclamations trouvèrent bientôt un écho dans le Parlement. Dès 1881 une proposition de réforme avait été présentée à la Chambre; puis vinrent comme toujours les débats successifs, les modifications, les ajournements. Cependant la mutualité obtenait de l'État quelques nouveaux avantages financiers. Depuis 1894 un crédit annuel fut inscrit au budget pour augmenter les pensions de retraite payées par les sociétés, quand elles étaient inférieures à 360 francs par an. La loi du 20 juillet 1895 attribua aux sociétés possédant des caisses de retraites les trois cinquièmes des comptes abandonnés des caisses d'épargne; celle du 31 décembre 1895 augmenta la part de l'État dans la majoration des pensions. Enfin l'on aboutit à promulguer la loi du 1^{er} avril 1898, véritable charte de la mutualité française. Voici la définition donnée par l'article premier : « les sociétés de secours mutuels sont des associations de prévoyance qui se proposent d'atteindre un ou plusieurs des buts suivants : assurer à leurs membres participants et à leurs familles des secours en cas de maladie, blessures ou infirmités, leur constituer des pensions de retraite, contracter à leur profit des assurances individuelles ou collectives en cas de vie, de décès ou d'accidents, pourvoir aux frais des funérailles et allouer des secours aux ascendants, aux veufs, veuves ou orphelins des membres participants décédés. Elles peuvent, en outre, accessoirement, créer au profit de leurs membres des cours professionnels, des offices gratuits de placement et accorder des allocations en cas de chômage, à la condition qu'il soit pourvu à ces trois ordres de dépenses au moyen de cotisations ou de recettes spéciales. »

La nouvelle loi exige que tous les membres d'une société jouissent des mêmes avantages, que les administrateurs et les directeurs soient des Français, que l'on dépose leurs noms et les statuts de l'association; mais à part cela elle donne la plus grande liberté aux sociétés ou aux Unions de sociétés. Les sociétés libres ne sont plus astreintes qu'à un minimum de for-

1. V. Guillemaut, *La mutualité en France*, 1899.

malités; on leur interdit seulement d'acquérir des immeubles en toute propriété. Les sociétés approuvées peuvent rédiger librement leurs statuts, pourvu qu'elles les fassent conformes aux lois et qu'elles prévoient des recettes proportionnelles aux dépenses; divers privilèges viennent d'ailleurs s'ajouter pour elles aux subventions de l'État. Les sociétés reconnues d'utilité publique demeurent dans une situation à part, qui ne convient qu'à des groupements très riches et comptant des adhérents nombreux. Enfin la loi de 1898 créait un conseil supérieur de la mutualité près le ministère de l'intérieur: sur 36 membres les sociétés en éalisaient 18; ce conseil renfermait une section permanente de 7 membres désignés par le ministre, mais il devait en choisir 4 parmi les élus.

Cette loi donna aux sociétés de secours mutuels le moyen de se développer rapidement. Leurs partisans signalèrent l'année 1898 comme le début d'une ère nouvelle, où les fédérations pourraient accomplir une œuvre singulièrement utile et variée. M. Deschanel disait le 24 décembre 1899: « la société de secours mutuels isolée a fait son temps... Ce groupement de plus en plus étendu accomplira des fonctions de plus en plus savantes et élevées; offices de placements gratuits, mutualité scolaire, maternelle, féminine, caisse de prêts gratuits, pharmacies mutualistes, retraites, assurances, etc. Il faut qu'ainsi la République française devienne une vaste mutualité¹. »

Des groupements nationaux aidèrent au progrès. La Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité avait été organisée dès 1889 par un philanthrope ardent, Hippolyte Maze; la Fédération nationale de la mutualité naquit en 1902. Et puis la mutualité scolaire, constituée autour de l'école primaire, vint s'ajouter à la mutualité des adultes. Le promoteur de cette institution, M. Cavé, souda l'une à l'autre deux sortes de sociétés antérieurement créées, les caisses d'épargne scolaires et les petites sociétés de secours mutuels². L'enfant devait donner dix centimes par semaine: cinq centimes servaient à lui constituer un livret personnel de retraite, accru par les libéralités de l'État;

1. *Quatre ans de présidence*, p. 78.

2. V. Buisson dans le *Siècle*, 4 février 1899.

cinq centimes, conservés dans la caisse de la société, formaient un fonds commun destiné à secourir les familles des sociétaires malades; chaque année les excédents de recettes étaient convertis en un capital inaliénable, qui servirait à payer une rente aux membres anciens, faisant partie de l'association depuis quarante années et âgés d'au moins cinquante-cinq ans. Les « petites Cavé » ont brillamment réussi.

Une statistique récente nous fait connaître l'état de la mutualité française au 31 décembre 1907. Il existait alors 13.890 sociétés approuvées, 3.041 sociétés libres et 2.159 mutualités scolaires. Les sociétés approuvées comptaient 3.013.207 membres participants et 397.596 membres honoraires; les sociétés libres, 411.592 membres participants et 34.866 honoraires; les sociétés scolaires, 716.767 participants et 48.407 honoraires¹. La fortune mutualiste, au total, dépassait un demi-milliard de francs.

Les éloges enthousiastes prodigués à la mutualité dans toutes les cérémonies officielles ont provoqué, par réaction, des critiques sévères. Un observateur perspicace, M. Weber, a montré que les enfants des mutualités scolaires abandonnent généralement les sociétés quand ils ont quitté l'école; les membres honoraires font œuvre de charité pure; il ne reste en somme que 1.500.000 véritables mutualistes environ. Ces mutualistes, continue-t-il, forment des sociétés de plus en plus nombreuses, c'est-à-dire que chacune d'elles devient de plus en plus petite, incapable d'agir par elle-même, sans les dons des bienfaiteurs et les subventions de l'État².

Ce tableau pessimiste contient une part de vérité³; il montre combien certains défenseurs de la mutualité avaient tort quand ils la déclaraient capable de fournir les retraites ouvrières à la majorité des salariés. La mutualité a rendu quand même de grands services; de nouvelles formes apparaissent depuis quelques années, les mutualités maternelles, par exemple, et

1. Rapport du ministre du travail dans *Journal officiel*, 5 janvier 1910.

2. Weber, *A travers la mutualité*, 1908.

3. Le portrait, dit M. Gide, « est peut-être un peu poussé au noir, mais nous avons lieu de croire qu'il est assez ressemblant » (*Revue d'économie politique*, janvier 1909).

prouvent qu'il y a encore de vastes domaines à conquérir pour les sociétés reposant sur l'entr'aide¹.

II

Parmi les diverses formes que prend la coopération, la plus importante est la société de consommation. Elle ne s'est développée que récemment, parce que l'activité des hommes d'initiative en France fut longtemps absorbée par la coopérative de production; c'est cette dernière que l'on prônait en 1848, en 1864, en 1875 comme le véritable moyen de résoudre la question sociale. Sous le second Empire les économistes orthodoxes vantaient les sociétés de consommation, à cause des profits matériels qu'elles réalisaient en supprimant les intermédiaires; ce fut précisément ce caractère mercantile qui les fit dédaigner par les novateurs socialistes. Chaudey affirmait que c'est la forme de coopération la plus médiocre de toutes; Beluze déclarait les sociétés de consommation utiles comme auxiliaires des sociétés de production, mais dangereuses quand elles se développaient seules². Aussi n'y eut-il en France rien de comparable au grand mouvement qui unissait dans des sociétés d'achat les ouvriers d'Angleterre; seules les boulangeries coopératives devinrent assez nombreuses quand le gouvernement impérial eut proclamé la liberté de la boulangerie. Les sociétés de consommation se formèrent isolément, quelques-unes d'ailleurs très prospères, mais sans lien entre elles, sans organe central qui pût les renseigner les unes sur les autres; tout dépendait de l'initiative heureuse d'un homme ou d'un groupe, de l'éducation économique plus ou moins avancée dans telle ou telle ville. Ces sociétés ne songeaient d'ailleurs qu'à réaliser des bénéfices par l'achat en gros des denrées alimentaires, et à les distribuer entre les sociétaires, au prorata des achats, sous forme de bonis annuels.

1. Il y avait 50 mutualités maternelles au 31 décembre 1907; elles ont tenu un congrès national en novembre 1908. Parmi les mutualités d'origine récente, citons les mutualités militaires, et les mutualités ecclésiastiques maintenant groupées dans une fédération nationale.

2. *Les Associations, conséquences du progrès*, deuxième livraison.

C'est à Nîmes qu'apparurent d'autres idées et des projets plus vastes, sous l'influence de trois novateurs, MM. Fabre, de Boyve et Gide¹. Le premier, qui dirigeait une petite filature de soie, faisait partie de la bourgeoisie; la lecture de Fourier lui inspira la résolution de travailler au progrès social. Quittant son atelier, il vint passer un an au familistère de Guise, pour saisir sur le fait les progrès économiques obtenus par l'association, puis il s'établit à Nîmes, cherchant à répandre ses idées sociétaires et mettant à leur service de remarquables qualités pratiques. Les ouvriers nîmois étaient habitués à se grouper en « chambrées » pour lire des journaux et discuter sur la politique; M. Fabre, qui faisait partie d'une de ces chambrées, organisa en 1878 une coopérative de consommation qui portait le même nom qu'elle, la Solidarité. M. de Boyve, appartenant à une riche famille protestante, s'était vite passionné pour la question sociale; d'origine anglaise par sa mère, il se mit au courant de la vie coopérative en Grande-Bretagne, puis fonda en 1883 à Nîmes une société de consommation, l'Abeille. M. Gide, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Montpellier, avait, un des premiers dans l'enseignement supérieur, osé rompre avec le libéralisme économique intransigeant, et bientôt il s'était voué à la cause de la coopération, qu'il servait à la fois par la parole, par la plume et par l'action pratique. L'Abeille et la Solidarité s'entendirent avec une boulangerie coopérative de Nîmes, la Renaissance, pour fonder une Société d'économie populaire; celle-ci commença des discussions qui attirèrent des personnes de toutes les classes de la société. Voilà quelle fut l'origine de l'école de Nîmes. D'après elle les coopératives de consommation ne devaient pas se contenter d'assurer quelques profits annuels aux sociétaires, mais conserver, accumuler leurs bonis pour amasser le capital qui permettrait à la classe ouvrière de fonder un nouveau régime économique.

Les Nîmois, pour réaliser ce programme, voulaient grouper, fédérer les coopératives; ils jugeaient la chose nécessaire aussi pour le succès pratique de ces associations. Une fédération de ce genre peut franchir trois étapes successives : d'abord l'office

1. V. Gide, dans *Revue d'économie politique*, 1893, p. 1 sqq.

de renseignements commerciaux donne aux sociétés des indications sur les fournisseurs et les prix, sans avoir besoin de capital ni de magasin; puis le syndicat de coopératives groupe leurs commandes et achète pour leur compte à des conditions avantageuses; enfin le magasin de gros achète aux producteurs ou fabrique lui-même, revend aux sociétés avec une légère majoration et répartit les bénéfices entre les sociétés qui sont ses clientes. C'étaient ces trois stades qu'il s'agissait de parcourir. M. de Boyve se renseigna sur les coopératives existantes et prépara le premier congrès coopératif, tenu à Paris en juillet 1885; cette assemblée réunit les délégués de 85 sociétés. Malgré quelques tiraillements elle parut aboutir à des résultats sérieux; on y décida de créer une Fédération nationale pourvue de deux organes, la Chambre consultative et la Chambre économique; les coopérateurs devaient tenir, autant que possible, un congrès national par an. Mais la Chambre consultative, qui s'appela ensuite le Comité central, se heurta aux dissidences politiques et religieuses. L'école de Nîmes semblait bourgeoise et rétrograde aux socialistes; elle semblait dangereuse aux disciples du libéralisme orthodoxe ou aux élèves de Le Play. Ces dissidences apparurent quand elle fonda en novembre 1886 un journal de propagande, *L'Émancipation*. Les rédacteurs avaient fait appel à des hommes d'opinions diverses, par exemple à Brelay, un des champions de l'économie classique. Celui-ci fut vite effrayé par l'audace de ses collaborateurs: « *L'Émancipation*, écrivait-il moitié riant, moitié sérieux, est une petite succursale du *Cri du Peuple*¹ ». Les Nîmois n'étaient pourtant pas des révolutionnaires, mais ils repoussaient l'optimisme de Bastiat. « Ni révoltés ni satisfaits », tel fut le titre de l'article publié dans le premier numéro par M. Gide; il montrait que les satisfaits sont aussi dangereux pour la paix sociale que les révoltés: « heureux, concluait-il, si la lecture de ce journal peut apaiser la haine de quelques révoltés, en leur apportant l'espérance, et secouer l'indifférence de quelques satisfaits en leur apprenant leur devoir! » Il essayait de dissiper l'effroi causé par le mot de socialisme: « être socialiste, c'est placer l'intérêt social au-dessus

1. *L'Émancipation*, 15 février 1888.

de l'intérêt individuel¹. » M. de Boyve comparait aux autruches les personnes qui lui reprochaient, à lui et à ses amis, d'encourager l'étude des questions sociales².

C'est au congrès coopératif de 1889 que le professeur de Montpellier fit un exposé complet des espérances fondées par son groupe sur l'avenir de la coopération. Grâce à elle, disait-il, le consommateur, toujours sacrifié au producteur, va reprendre le dessus; la production, étant réglée par les commandes, ne sera plus ni excessive ni insuffisante. Les consommateurs ayant tous les mêmes intérêts, on verra disparaître l'antagonisme entre propriétaires et locataires, entre prêteurs et emprunteurs, entre ouvriers et entrepreneurs. Enfin, les coopératives devenues propriétaires de l'outillage du pays, les classes ouvrières auront ainsi réalisé leur rêve, la prise de possession des instruments de production; l'idéal du coopératisme va donc rejoindre celui du collectivisme. La coopération, en effet, ne doit pas favoriser l'égoïsme collectif d'un groupe, comme le fait trop souvent la société de production; elle ne doit pas se borner à distribuer des bonis ou des retraites, mais travailler pour le bien de tous³.

Ce programme fit éclater les dissidences entre coopérateurs; il amena la démission de Brélay; M. Fougerousse, disciple de Le Play, entra en guerre avec l'école de Nîmes. Cela n'empêcha pas les divers groupes de travailler, chacun de son côté, à former des associations. Celles-ci ne tardèrent point à se multiplier: la cherté des denrées alimentaires, causée par les tarifs douaniers, par les octrois, par la concurrence des petits commerçants, fit rechercher ces sociétés où l'on réalisait des économies appréciables. Une enquête achevée en 1894, et pourtant incomplète, révéla une situation encourageante: elle donnait un chiffre d'environ 300.000 coopérateurs faisant pour 100 millions d'affaires⁴. Mais la fédération nationale avait eu le tort de vouloir brûler les étapes, de transformer trop vite sa Chambre écono-

1. *L'Émancipation*, 15 novembre 1887. En 1892, au moment où les attentats anarchistes soulevaient l'indignation de tous, M. Gide écrivait paisiblement: « l'organisation économique future que rêvent les anarchistes n'est pas très différente de celle que nous rêvons nous-mêmes, les coopérateurs. » (*Ibid.*, 15 avril 1892.)

2. *Ibid.*, 15 juillet 1888.

3. *Revue d'économie politique*, 1889, p. 473 sqq.

4. *Revue d'économie politique*, 1894, p. 730 sqq.

mique en Magasin de gros; ce magasin dut liquider en 1895.

Assagié par cet échec, la fédération se remit à l'œuvre, sous le nom d'Union coopérative qu'elle a conservé. Obéissant toujours à l'influence de l'école de Nîmes, elle tâcha de répandre les idées de solidarité chez les coopérateurs par ses congrès, par son bulletin bi-mensuel et par son almanach. En même temps le travail pratique recommençait progressivement. L'Office coopératif créé par elle en 1900 fut d'abord un office de renseignements commerciaux, puis il devint un syndicat d'achats; enfin, passant au troisième stade, il a fait place en 1909 à la Coopérative de gros des sociétés françaises de consommation. L'Union coopérative s'est complétée depuis 1906 par la Ligue nationale d'éducation et d'instruction coopératives.

En face de l'Union coopérative s'est constituée depuis 1895 une autre fédération nationale, la Bourse des coopératives socialistes de France. Le fondateur de cette œuvre fut un militant socialiste, M. Xavier Guillemin, qui n'a cessé d'y consacrer depuis lors une activité infatigable¹. La Bourse organisa en 1900 le premier congrès des coopérateurs socialistes: on y invita chaque société à créer une caisse de solidarité, à donner de l'argent pour la propagande socialiste, à posséder une Maison du Peuple ou tout au moins une salle pour les réunions du parti. La Bourse, abandonnée ensuite par plusieurs sociétés adhérentes, subit pendant deux ans une crise très grave; elle la surmonta enfin et réussit à créer en 1906 le Magasin de gros qui, sous la direction de M. Héliès, a brillamment réussi².

Une statistique officielle signalait au 1^{er} janvier 1909 l'existence de 2.491 sociétés de consommation: 2.260 d'entre elles avaient ensemble 725.765 membres et faisaient un chiffre d'affaires de 227.645.100 francs³. Beaucoup d'entre elles étaient

1. Je cumule, écrivait-il, « les fonctions multiples de secrétaire général, de rédacteur, de garçon de bureau, d'expéditeur de colis, d'homme de peine, de statisticien, de publiciste, de polémiste, de conférencier, de juriste, de liquidateur, d'administrateur... » (*Revue socialiste*, février 1907).

2. V. un résumé de l'histoire de la coopération socialiste entre 1900 et 1907 par Guillemin dans *Revue socialiste* (juin 1907). A la Bourse est affiliée aussi une société d'assurance ouvrière mutuelle.

3. V. la statistique détaillée dans *Bulletin de l'Office du travail* (août et septembre 1909); il donne aussi la liste des fédérations régionales. Le *Guide social de l'Action populaire* pour 1910 annonce la naissance d'un troisième grou-

groupées en fédérations régionales, dont quelques-unes très puissantes comme la Fédération des sociétés coopératives du Paris-Lyon-Méditerranée, à Grenoble, et la Fédération des sociétés coopératives socialistes de la région du Nord, à Lille. Quant aux deux fédérations nationales, l'Union coopérative donnait en 1909 le chiffre de 380 sociétés adhérentes, et la Bourse socialiste celui de 306. La majorité des associations demeurent donc en dehors des deux groupements nationaux. Cela tient à l'esprit d'individualisme si développé en France, à la vanité des présidents d'associations; cela tient aussi aux querelles de partis et de classes : « on ne veut pas de celui-ci parce qu'il va à la messe; on ne veut pas de celui-là parce qu'il porte un chapeau noir; et si on cherche à constituer l'association avec des personnes de la même condition sociale et de la même couleur politique, la tâche n'en est pas plus aisée, car les gens en France, et notamment les ouvriers, n'aiment pas être gouvernés par leurs pairs¹ ».

Ne pourrait-on pas, du moins, faire fusionner les deux fédérations nationales? La question est posée depuis plusieurs années. En 1900 plusieurs membres du congrès convoqué par la Bourse des coopératives socialistes allèrent ensuite prendre part au congrès organisé par l'Union coopérative; ils se mêlèrent aux débats, présentèrent vainement un ordre du jour tendant à l'abolition prochaine du salariat, mais réussirent à faire accepter un vœu en faveur de la Verrerie ouvrière. En 1902 la Bourse et l'Union décidèrent de former ensemble une Fédération parisienne d'achats; mais les prétentions opposées firent échouer presque aussitôt cet essai d'union. D'ailleurs les divergences théoriques empêchaient le rapprochement. L'école de Nîmes prouvait que l'Union coopérative possède un idéal social, un esprit de solidarité dignes de satisfaire les socialistes; ceux-ci répondaient que la Bourse adhérait au parti socialiste unifié parce que la lutte des classes existe, et que les prolétaires n'ont pas le droit de s'y dérober². Depuis quelques années pourtant

pement national, la *Fédération catholique des coopératives de production et de consommation*; mais il ajoute qu'elle n'a pas encore d'installation (p. 405).

1. Gide, dans *Revue d'économie politique*, 1893, p. 15.

2. V. Gide, *Coopératives jaunes et coopératives rouges*, 1906; Guillemin dans *Revue socialiste*, mars 1906. Il cite l'exemple de la coopérative socialiste d'Avion, qui donna son appui matériel à une grève pendant quinze jours.

l'idée de « l'unité coopérative » a fait des progrès. Certains socialistes ont montré que la coopération, entendue à la façon des Nimois, sert à émanciper la classe ouvrière; ils ont demandé que la Bourse renonce à imposer l'étiquette *socialiste* qui éloigne tant d'associations et qu'elle fasse des avances à l'Union coopérative¹. La question de l'unité se pose maintenant devant tous les groupes coopératifs.

III

La coopération de crédit, qu'on appelle aussi crédit populaire ou crédit mutuel, avait été découragée par la ruine du Crédit au travail en 1868. Les essais recommencèrent dans le Midi, non loin de ces pays lombards et piémontais qui font si bon usage du crédit populaire; ils reprirent aussi dans le Jura, où l'esprit d'association n'a jamais disparu. La Banque populaire de Cannes en 1875, et surtout celle de Menton, fondée en 1883 par un apôtre de ce mouvement, M. Rayneri, donnèrent l'exemple; la société de crédit mutuel agricole établie à Poligny en 1884 montra ce qu'on pouvait réaliser dans les campagnes. Les groupements de ce genre se fondèrent isolément jusqu'à ce que le promoteur du crédit mutuel à Marseille, M. Eugène Rostand, eût fondé en 1889 le Centre fédératif du crédit populaire. Cette association tint des congrès annuels dans les diverses régions de la France pour grouper les hommes de bonne volonté, leur permettre d'échanger des indications pratiques et de faire connaître au public les avantages du crédit mutuel. Plusieurs congrès furent accompagnés par des essais de « chaire ambulante », c'est-à-dire des missions qui allaient faire des conférences dans les villages, et parfois réussissaient à former séance tenante un noyau d'association.

Les organisateurs du Centre fédératif voulaient que le crédit populaire se développât librement, sans intervention de l'État. M. Rostand recommandait aussi la neutralité religieuse, la formation de sociétés ouvertes à des membres de toute croyance; au contraire, les catholiques militants désiraient former des

1. V. les articles de Mutschler, par exemple dans *Revue socialiste*, septembre 1907.

sociétés confessionnelles. Un des fondateurs du Centre fédératif, M. Louis Durand, prit l'initiative d'une sécession en 1893 pour créer des caisses rurales exclusivement catholiques. En 1909 il y avait donc deux fédérations : le Centre fédératif, siégeant à Marseille, groupait 970 sociétés, parmi lesquelles 11 banques populaires urbaines ; l'Union des caisses rurales et ouvrières, siégeant à Lyon, comprenait plus de 800 caisses, la plupart instituées par des curés de village. Au total, les sociétés fédérées ou non comprenaient 16 banques urbaines et 2.636 caisses rurales¹. Ce tableau montre combien les sociétés urbaines étaient inférieures en nombre aux sociétés rurales. Le crédit populaire ne se développait guère dans les villes, où l'on se connaît peu les uns les autres ; d'ailleurs la Banque de France absorbait à peu près tout le crédit urbain. Les sociétés existantes s'adressaient moins à l'ouvrier proprement dit qu'au petit industriel ou au petit commerçant.

A l'action des sociétés libres vint s'ajouter celle du gouvernement. La loi du 31 mars 1899 mit à la disposition du crédit agricole une somme de 40 millions prêtés par la Banque de France, plus la part annuelle de bénéfices que ce grand établissement doit payer à l'État. On a organisé peu à peu 94 caisses régionales, chargées de faire les prêts aux caisses locales rattachées à chacune d'elles, c'est-à-dire (au 1^{er} janvier 1909) à 2.636 caisses locales comptant 116.866 adhérents. En mars 1908 s'est constituée la Fédération nationale des caisses régionales de crédit agricole mutuel². En somme le crédit populaire s'est développé depuis vingt ans, beaucoup moins cependant qu'en Allemagne et qu'en Italie.

C'est la coopérative de production qui est vraiment française d'origine : après l'échec des grands projets de 1875 elle est devenue plus prudente. Elle a renoncé au type de 1848, qui n'offrait aucun avantage pour attirer le capital ni pour récompenser les travailleurs d'élite. Diverses organisations réussissent mieux, en donnant une autorité sérieuse au directeur ou gérant³.

1. *Bulletin de l'Office du travail*, octobre 1909.

2. La loi du 29 décembre 1906 a organisé les avances à long terme aux sociétés coopératives agricoles.

3. V. Gide, dans *Revue d'économie politique*, 1900, p. 1 sqq.

Mais les coopératives ainsi formées ont longtemps souffert de l'isolement; chaque société nouvelle se trouvait exposée aux erreurs, aux illusions qu'aurait pu lui épargner l'expérience de ses devancières. Celles qui prospéraient devenaient souvent des groupements de patrons, fermés aux nouvelles recrues et menant durement les auxiliaires qu'ils employaient¹; loin d'avoir une utilité sociale quelconque, elles rendaient l'exploitation du prolétaire plus complète. C'est afin de parer à ce double danger que se forma en 1884 à Paris la Chambre consultative des associations ouvrières de production. Ce fut une société pratique, qui se préoccupait surtout d'éviter aux sociétés nouvelles les erreurs financières ou commerciales, de leur assurer une bonne comptabilité; mais elle se fit aussi la gardienne de l'idéal coopératif. Aux sociétés qui devaient lui être affiliées elle demandait d'abord des statuts conformes à la loi, et la promesse d'accepter l'arbitrage de la Chambre consultative dans les conflits avec d'autres associations adhérentes; mais il y avait encore d'autres conditions. Aucun actionnaire, d'après ses règlements, ne doit avoir dans les assemblées plus d'une voix par 500 francs de capital souscrits, et jamais il ne possédera plus de cinq voix; les ouvriers de chaque société jouiront d'une part de bénéfices au moins égale à celle qui est attribuée comme dividende aux actions; toute société enfin devra contribuer aux œuvres de solidarité, de propagande coopérative ou d'émancipation sociale que l'assemblée générale de la Chambre consultative aura désignées par une majorité des deux tiers². — La fédération, dirigée par des hommes de talent et de dévouement, fit des progrès assez rapides, qui s'étendirent même hors de Paris; fondée avec 29 sociétés seulement, elle en comptait 218 au 1^{er} janvier 1909, avec 11.000 sociétaires. Il y avait à cette même date en France 431 sociétés, sur lesquelles 422 faisaient connaître un chiffre total de 18.702 sociétaires³.

1. On a souvent cité l'exemple de la société des ouvriers lunettiers, qui était arrivée en 1900 à ne plus compter que 65 associés et 60 adhérents contre 1.300 ouvriers salariés.

2. L'idée dominante est formulée ainsi dans les statuts : « comprendre le bonheur des individus dans le bonheur général et non plus le *chacun pour soi* de la doctrine égoïste qui a prévalu jusqu'ici. » (*Les Associations de production. Compte rendu des Congrès national et international*, 1900, p. 55.)

3. *Bulletin de l'Office du travail*, juillet 1909. La Chambre consultative a

L'État est venu en aide à ces groupes, d'abord par le décret du 4 juin 1888, qui fut appliqué intégralement pour les travaux de l'Exposition universelle de 1900, ensuite par des subventions et des prêts. Enfin ils ont reçu d'importantes libéralités, accordées surtout par des membres de cette école phalanstérienne qui voyait dans l'association libre la base de la réforme sociale ; c'est d'elle que sont sortis Rampal et Moigneu. Déjà sous Louis-Philippe, Marius Rampal avait fourni de l'argent à la première société de production¹ ; Benjamin Rampal, après avoir servi la cause coopérative pendant toute sa vie par des conférences et des livres, voulut la servir de son argent après sa mort. Il légua en 1879 à la ville de Paris 1.400.000 francs pour faire des prêts aux sociétés de production ayant leur siège dans la capitale. Les résultats de cette générosité furent d'abord décourageants : beaucoup d'associations ne songèrent qu'à puiser dans une caisse trop largement ouverte, sans se préoccuper des moyens de rendre l'argent emprunté. Il y eut ainsi, de 1883 à 1886 principalement, des pertes sérieuses qui faisaient mal augurer de l'avenir économique et moral de la coopération. Peu à peu les choses changèrent, la capacité pratique se développa, le sentiment de l'honneur commercial grandit chez les sociétaires, et le fonds Rampal devint plus utile qu'au début. Puis, en 1893, trente-trois associations se réunirent pour fonder la Banque coopérative, société de crédit mutuel qui venait heureusement compléter la Chambre consultative. Inaugurée en 1894, elle reçut la même année 500.000 francs de Moigneu, un ancien compagnon d'efforts de Considérant. Un autre fouriériste, M. Manoury, secrétaire de la Chambre consultative, a contribué à fonder en 1904 l'Association ouvrière de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, qui a déjà tenu quatre congrès successifs.

Ce qui a contribué depuis quelques années aux progrès de la coopération sous toutes ses formes, c'est que tous les partis politiques sont arrivés successivement à l'approuver et quelquefois à lui donner un concours pratique. Le parti catholique s'en est occupé de bonne heure, et des hommes d'action comme M. Louis

depuis quelque temps comme secrétaire général un homme qui avait auparavant joué un grand rôle dans le mouvement syndical, M. Briat.

1. Hubert-Valleroux, *Les Associations coopératives*, 1884, p. 10.

Durand, comme M. Milcent à Poligny, ont obtenu de beaux résultats. D'autres essais furent commencés dans les villes; à Angers surtout, un moine intelligent et actif, le P. Ludovic de Besse, tâcha de multiplier les œuvres coopératives, avec l'intention d'en réserver les avantages aux fidèles de l'Église. Le succès qu'il obtint lui fit recommencer la même entreprise à Paris; mais sa banque populaire catholique s'effondra au bout de quelques années¹. Plus récemment le Sillon a donné des grands éloges à toutes les œuvres coopératives².

Les républicains modérés ont loué la coopération presque autant qu'ils blâmaient l'intervention excessive de l'État. Nous avons vu combien Waldeck-Rousseau avait travaillé, sous le ministère Ferry, à développer les sociétés ouvrières. Plus tard M. Deschanel s'est fait le champion de la coopération et de la mutualité, en s'efforçant de les opposer au collectivisme. Fêté par les coopérateurs pour avoir contribué à la réhabilitation d'une société mise autrefois en faillite, il leur disait : « du mouvement socialiste, de ce grand mouvement qui passionne tous les penseurs, tous les politiques, vous avez pris le bon, c'est-à-dire le respect du travail, le sentiment de l'effort commun, de la solidarité humaine, l'amour ardent d'un haut idéal de justice sociale; et vous avez repoussé le mauvais, c'est-à-dire la violence, l'illégalité et la discorde³. » Le parti radical montra les mêmes sentiments. Ce fut Floquet, un de ses membres, qui signa le décret du 4 juin 1888. M. Doumer fut pendant plusieurs années le défenseur le plus constant et le plus actif des sociétés de production. Plus tard M. Léon Bourgeois, dans un discours prononcé au banquet de la Chambre consultative, le 14 juin 1896, disait à ses auditeurs : « quand vous établissez, grâce aux accords volontaires et libres formés entre vous, entre le capital et le travail une plus équitable répartition des produits du travail, je le demande, que faites-vous, sinon donner une base

1. Au congrès international du crédit populaire en 1900, le P. Ludovic rappela cet exemple pour montrer que les banques populaires des villes ne pouvaient pas, comme les caisses rurales, demeurer strictement confessionnelles. (*Procès-verbaux sommaires* du Congrès, p. 42). V. sa polémique à ce sujet avec M. Louis Durand dans *Études franciscaines*, t. II et III.

2. V. le congrès du Sillon en 1907. Sur les fondations coopératives du Sillon, v. la revue *Le Sillon*, 10 décembre 1909.

3. Deschanel, *Quatre ans de présidence*, 1902, p. 20.

morale à la propriété individuelle, et justifier, sauver ce que nous considérons comme le prolongement et la garantie de la liberté humaine? Oui, ce que vous faites et voulez, ce n'est pas confondre la liberté, la propriété de chacun dans un grand Tout où tout disparaît; c'est au contraire affirmer la liberté de l'individu, la liberté de sa propriété, à la condition qu'il l'ait acquise conformément à la morale et à la justice¹. »

Mais puisque la coopération devait profiter surtout aux classes ouvrières, il était important pour elle d'obtenir l'appui du parti qui menait les ouvriers, du parti socialiste. Celui-ci la tint longtemps en défiance. Depuis 1879 jusque vers 1886 les collectivistes occupés à combattre dans le prolétariat l'influence des syndicaux modérés, des « barberetistes », des « coopérateurs », attaquèrent violemment la forme d'association préconisée par ces derniers. S'appropriant les arguments des positivistes, ils la signalèrent comme une invention bourgeoise, destinée à séparer de la masse ouvrière quelques-uns de ses militants les plus actifs; ceux qui s'occupaient de coopération furent dénoncés comme des traîtres, et l'appui que leur accordait le gouvernement fortifia cette défiance. Mais au bout de quelques années ces idées changèrent : les socialistes avaient sous les yeux l'exemple de la Belgique, où le parti ouvrier possédait de grandes coopératives, source de force et de revenus pour lui; le Vooruit de Gand fut visité, admiré par plus d'un socialiste français. Les modérés du parti, comme Benoit Malon, furent les premiers à montrer que les coopératives pourraient exercer les prolétaires à l'administration²; la coopération, disait l'auteur du *Socialisme intégral*, est impuissante à résoudre le problème social, mais c'est « une école de pratique industrielle et commerciale », « une excellente préparation aux réformes sociales qu'il s'agit d'arracher aux pouvoirs publics³ ».

1. Cité par le *Temps*, 16 juin 1896. A propos de ce discours, M. Gide écrivait : « le parti radical, mis depuis quelque temps en demeure de se séparer des collectivistes sans se rallier à l'ordre économique actuel, a cherché avec angoisse à quelle solution intermédiaire il pût se rallier, qui sauvegardât le principe de propriété individuelle et de liberté, tout en ouvrant de vastes perspectives de transformation économique, et, tout bien pesé, il n'en a pas trouvé d'autre que la solution coopérative. » (*Revue d'économie politique*, 1896, p. 699.)

2. V. Paoli, dans *Revue socialiste*, 1896, t. XXIII, p. 407 sqq.

3. *Le socialisme intégral*, 2^e partie, 1894, p. 31 sqq. L'*Almanach de la*

Plus le parti socialiste se mêlait à la vie pratique, plus il devait apprécier les avantages immédiats que fournit l'association. Il se réconcilia d'abord avec les sociétés de consommation. Quelques-unes d'entre elles, comme la Revendication de Puteaux, comme l'Avenir de Plaisance, fonctionnaient depuis de longues années et rendaient service à leurs membres sans perdre le caractère socialiste. Les idées progressives de l'école de Nîmes, les attaques dirigées contre elle par les économistes classiques devaient aussi calmer bien des défiances. Tous les groupes socialistes arrivèrent donc à louer la coopération. Un membre du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, M. Faberot, la défendit à la Chambre contre le représentant du petit commerce parisien, M. Georges Berry¹. Le Parti ouvrier français, dans son congrès de Paris en 1897, se déclara favorable aux sociétés de consommation². Plus tard M. Jaurès, vantant la Maison du Peuple fondée à Bruxelles, invitait son parti à suivre l'exemple des Belges, à créer des coopératives : « je considère, écrivait-il, pour ma part, que c'est l'œuvre la plus haute, la plus féconde à laquelle puissent se vouer maintenant les militants socialistes. Donner à la classe ouvrière une part de puissance économique, l'habituer à la gestion pratique de grands intérêts ; préparer ainsi les administrateurs de la société de demain, et dès aujourd'hui initier le prolétariat à la vie collective, lui faire une loi morale et une habitude de cœur de consacrer une partie des bénéfices de la coopération à des œuvres d'intérêt ouvrier général, c'est faire du communisme une force concrète et un idéal familial³. » Certains anarchistes parlaient dans le même sens : M. Daudé-Bancel vantait les sociétés de consommation, M. Hamon y voyait l'instrument possible d'une évolution pacifique⁴.

question sociale, par Argyriadès, contient encore en 1891 une attaque contre la coopération ; en 1892, un socialiste belge, Louis Bertrand, la vante comme un excellent moyen d'organisation et d'éducation.

1. A.-D. Bancel, *Le coopératisme devant les écoles sociales*, 1897, p. 93.

2. Blum, *Les Congrès ouvriers et socialistes*, II, p. 162.

3. *Mouvement socialiste*, 1899, t. I, p. 450.

4. D. Bancel, ouvrage cité ; Hamon, dans l'*Almanach* d'Argyriadès pour 1898, p. 125. Il faut ajouter pourtant que les coopératives ont parfois à redouter des conflits avec leurs salariés ; le Syndicat national des employés des coopératives a tenu son premier congrès en 1908 (v. *Revue socialiste*, janvier 1909).

La société de production demeura bien plus longtemps suspecte aux partis d'extrême gauche. Plusieurs syndicats, il est vrai, tentèrent de s'en faire un auxiliaire; ils voulurent créer une usine ouverte à la corporation entière, un atelier de chômage où l'on emploierait successivement pendant un certain nombre de jours les camarades sans travail; ce serait aussi un atelier de résistance, utile pour alimenter la caisse du syndicat pendant une grève. Mais il arriva plus d'une fois que la coopérative créée par un syndicat se brouillait avec lui : elle refusait de subir sa volonté impérieuse, et les hommes qui parvenaient à faire prospérer la nouvelle usine entendaient garder pour eux le fruit de leur persévérance. Pour n'en citer qu'un exemple, la « mine aux mineurs » de Monthieux, fondée par la chambre syndicale des mineurs de la Loire en 1891, ne tarda point à rompre avec celle-ci et devint une coopérative prospère, mais presque entièrement fermée¹. De tels faits devaient entretenir la défiance des socialistes à l'égard des associations de production.

Cet état d'esprit fut modifié par la naissance de la Verrerie ouvrière d'Albi. Pendant la longue grève soutenue par les verriers de Carmaux en 1895, les socialistes qui les soutenaient songèrent à leur procurer un atelier coopératif qui ferait concurrence à l'industriel en guerre avec eux. Un don de 100.000 francs leur permit de travailler à la réalisation de ce projet; un comité composé de membres de toutes les fractions socialistes et anarchistes résolut de créer, non pas la « verrerie aux verriers », c'est-à-dire une coopérative ordinaire, mais la « verrerie ouvrière » qui aurait pour actionnaires toutes les associations ralliées au parti. On inaugura l'usine en 1896, et la fabrication des bouteilles commença le 1^{er} janvier 1897. Les difficultés du début furent considérables : défiance et rareté de la clientèle, opposition sourde des concurrents, mais surtout dissensions intestines. Les ouvriers durent se résigner à des sacrifices, abandonner cinq quinzaines de salaire non payé, renoncer à 40 pour 100 du prix quotidien convenu; il y avait quand même, le 31 décembre 1897, un déficit de 24.000 francs. Alors on fit un appel aux associations socialistes; plusieurs, surtout l'Égalitaire et l'Avenir de

1. *Les Associations professionnelles ouvrières*, I, p. 357.

Plaisance, prêtèrent des sommes importantes. Ce concours financier sauva une œuvre dont le prolétariat français était fier, et augmenta sa sympathie pour les groupements qui venaient de donner un si bel exemple de solidarité¹

La réconciliation qui s'était opérée entre le mouvement coopératif et le mouvement ouvrier se manifesta d'une manière éclatante aux congrès tenus à Paris en 1900. D'abord ce fut le congrès des associations de production, préparé par la Chambre consultative qui avait toujours évité de s'attacher à un parti politique déterminé. Dans cette assemblée on étudia les origines de la coopération : tous les orateurs montrèrent qu'elle était issue des systèmes socialistes français, et le congrès termina cet échange de vues en votant la formule suivante : « Le Congrès international est d'avis que l'histoire de la coopération se lie intimement à celle du socialisme, et que ses attaches philosophiques se rapportent à toutes les théories, plans ou systèmes ayant en vue l'organisation du travail pour le bonheur de l'humanité. Les précurseurs marquants et immédiats de l'idée coopérative sont Saint-Simon, Fourier, Robert Owen et Buchez². » Signalons encore, en dehors des résolutions pratiques, le vœu suivant : « le Congrès préconise l'union effective des associations de production avec d'autres groupements poursuivant un but humanitaire ou d'émancipation³. » Dans le banquet final, le président exprima le désir de dissiper « l'espèce de malentendu qui paraissait avoir surgi entre les syndicats et les coopératives. Puissent mes paroles y contribuer, ajoutait-il, et faire comprendre aux socialistes inquiets que la coopération n'est nullement une manœuvre inventée pour arrêter le prolétariat dans sa marche, mais qu'elle est au contraire la voie commode et sûre pour arriver à la réalisation de ses aspirations ».

1. V., sur la Verrerie ouvrière, Alibert, dans *Mouvement socialiste*, t. II, p. 484 sqq. Elle a continué à prospérer depuis (v. Briat dans *L'Association ouvrière*, 25 mai 1909).

2. *Compte rendu...*, p. 119. Le congrès envoya aussi un salut respectueux à M. Ott, disciple survivant de Buchez.

3. Le congrès conseilla aussi aux associations d'aider à créer des Universités populaires. On peut rapprocher de ce conseil celui de M. Deherme aux sociétés de consommation : « il faudrait que chaque coopérative de consommation eût son U. P., ce seraient des frais généraux utiles; ou bien, que chaque U. P. créât sa coopérative, ce serait une bonne leçon de choses. » (*Almanach de la coopération française pour 1903*, p. 51.)

M. Millerand, en répondant à ce discours, déclara aussi que les syndicats et les coopératives se complétaient¹. Nous avons vu que ce congrès fut suivi, peu après, du premier congrès des coopératives socialistes².

L'intérêt croissant que le parti collectiviste porte aux coopératives l'a conduit à examiner cette question : faut-il favoriser la coopération pour elle-même, en évitant de la gêner par des engagements politiques, ou faut-il la rattacher d'une manière étroite au socialisme ? Nous avons vu le problème posé en France à propos des rapports entre l'Union et la Bourse, mais il existe actuellement dans bien d'autres pays ; voilà pourquoi l'Internationale socialiste l'a mis à l'ordre du jour du congrès de Copenhague en 1910. Les réponses recueillies en vue de ce congrès varient beaucoup. En France les deux thèses ont leurs partisans parmi les socialistes, et deux résolutions opposées ont été présentées en février 1910 au congrès national de Nîmes, qui n'a pas eu le temps de les discuter ; les défenseurs de la coopération neutre semblent avoir pourtant la majorité, sauf dans le Nord qui est influencé par l'exemple des sociétés belges, complètement unies au parti ouvrier³. Ce débat offre d'ailleurs un intérêt pratique. En principe, les coopératives socialistes doivent fournir à la caisse du parti une contribution annuelle ; en fait, celles de France entendent cette obligation dans le sens le plus large⁴, et plus d'une a déclaré qu'elle ne pouvait se mettre ainsi en état d'infériorité vis-à-vis de concurrents commerciaux bien armés.

1. *Congrès...*, p. 77 sqq.

2. Le dernier congrès de la Bourse des coopératives, tenu à Monthermé en 1909, s'est montré peu favorable aux sociétés de production autonomes ; il a préféré la production organisée par les coopératives de consommation, et dans la mesure de leurs besoins.

3. V. la *Revue syndicaliste et coopérative* en 1909, continuée depuis janvier 1910 par la *Revue socialiste* ; v. l'enquête commencée par le *Mouvement socialiste* en novembre-décembre 1909.

4. Le rapport au congrès de Monthermé en 1909, disait : « en ce qui concerne le versement de dix centimes par an et par sociétaire à la propagande socialiste, nous considérons que les œuvres ouvrières, telles que salles de réunion, bureaux de syndicats et groupes d'études, bibliothèques, conférences, brochures, journaux, dispensaires, etc., sont œuvres de propagande socialiste au même titre, sinon mieux que les versements d'argent au parti politique, aux campagnes électorales » (cité par *Revue socialiste*, juillet 1909).

IV

On peut rattacher à la coopération des organismes économiques semblables, mais qui portent d'autres noms. Telle est la participation aux bénéfices. Elle date réellement de Leclaire, qui la jugeait bonne pour les patrons comme pour les ouvriers. Charles Robert s'en fit le principal apôtre depuis 1870 et la présenta comme le remède le plus sûr à l'antagonisme social; la Société pour l'étude pratique de la participation aux bénéfices, organisée par lui en 1879, s'est efforcée de la propager. Mais serait-ce fait par un contrat, donnant un droit aux ouvriers, ou laissé à la bonne volonté du patron? Ce second système l'a emporté généralement, de sorte que ce régime n'est qu'une forme perfectionnée du patronage. Ses adversaires socialistes lui ont parfois reproché de déguiser sous une apparence philanthropique le moyen d'obtenir un surcroît de travail, sans le payer trop cher. L'expérience a montré que cette institution avait bien réussi dans nombre de maisons, mais sans être susceptible d'une extension très grande. Aussi n'a-t-elle guère fait de progrès dans les dernières années¹.

C'est à la coopération qu'appartiennent aussi les sociétés agricoles formées en très grand nombre depuis la loi de 1884. Elles ont pris le nom de syndicats, mais sans présenter aucune ressemblance avec les syndicats professionnels de l'industrie; formées pour des achats en commun, composées d'hommes appartenant aux diverses catégories de la population des campagnes, elles ont bien le caractère coopératif. Leur premier objet fut l'achat collectif d'engrais moins chers et moins falsifiés que ceux qu'on se procurait auparavant; puis sont venus les achats de semences, d'outils, de sels dénaturés. L'acquisition de machines, qui sont ensuite louées ou prêtées gratuitement aux

1. V. Gide, *Économie sociale*, p. 112. Cf. Schloss, *Les modes de rémunération du travail*, trad., 1902, p. 213 sqq. Il est question d'une forme nouvelle de participation aux bénéfices. M. Millerand et d'autres membres du ministère Briand parlent d'imposer à toutes les sociétés qui obtiendront des concessions minières un régime de ce genre (v. le discours de Millerand dans le *Temps*, 25 octobre 1909).

syndiqués, a contribué au progrès de l'outillage agricole; l'achat d'animaux reproducteurs, de fourrages dans les années de disette, a permis l'amélioration du bétail. Les essais de vente en commun ont été moins heureux. Souvent les syndicats ont créé des coopératives agricoles qui leur sont annexées, mais avec une administration distincte; les sociétés de crédit mutuel agricole, dont il a été question tout à l'heure, furent maintes fois organisées par eux. Plusieurs se sont efforcés de populariser d'autres applications du régime coopératif, les assurances mutuelles contre l'incendie, contre la grêle, contre la mortalité du bétail; quelques-uns ont cherché à fonder ou à encourager des institutions de prévoyance et d'assistance¹. La plupart écartent la politique, tout en manifestant une aversion très vive pour le socialisme; d'autres, nettement catholiques, ont organisé leurs caisses rurales et toutes leurs annexes en prenant la paroisse comme centre.

Longtemps les grands syndicats, ceux de département ou d'arrondissement, furent particulièrement en faveur à cause des avantages commerciaux qu'ils présentaient. Plus tard ceux de canton ou de commune se sont mieux développés; comme tout le monde s'y connaît, ils se prêtent mieux aux institutions de crédit et de mutualité. Au-dessus des syndicats se sont multipliées les fédérations, les Unions, dont la plus vivace, l'Union du Sud-Est, a pris l'initiative de quelques œuvres sociales². Il y avait 39 syndicats en 1885, 2.375 (avec 592.000 membres) en 1901; au 1^{er} janvier 1909 on comptait 4.743 syndicats avec 797.832 adhérents; la plus puissante des Unions, le Syndicat général des agriculteurs de France, en groupait 600.000³. Sur la valeur sociale des syndicats agricoles on a présenté diverses opinions. Leurs défenseurs affirment que ces associations développent chez les paysans l'esprit de groupement et d'entente, que les petits syndicats surtout se prêtent fort bien à une véritable action morale et bienfaisante; d'autres juges pensent que

1. V. Rocquigny, *Les syndicats agricoles et leur œuvre*, 3^e éd., 1909.

2. V. Silvestre, *l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles*, 1900.

3. *Bulletin de l'Office du travail*, janvier 1910. Il faut ajouter aux syndicats 2.500 coopératives agricoles proprement dites, dont 1.800 fruitières ou fromageries.

ces sociétés, très utiles au point de vue économique, n'ont qu'un résultat médiocre pour l'éducation sociale, pour le développement des idées généreuses et de la vraie solidarité¹. Mais il est incontestable que ces associations ont fait pénétrer l'esprit coopératif chez les paysans français, jadis attachés à l'individualisme le plus étroit.

Sociétés de consommation et de production, banques populaires, syndicats agricoles ont grandi séparément; ne pourraient-ils pas se rendre des services réciproques? Divers essais ont été inaugurés dans cette voie. On a voulu, par exemple, établir des relations commerciales entre les syndicats agricoles et les coopératives de consommation, qui trouveraient à s'approvisionner chez eux; mais on n'a pas obtenu jusqu'ici de résultats notables. Les diverses coopératives urbaines ont fait, depuis les congrès de 1900, quelques efforts pour sortir de leur isolement. Les banques populaires des villes, conformément au vœu exprimé par le congrès international du crédit populaire, tâchent de s'assurer la clientèle des autres associations. Les sociétés de production n'ont guère de lien possible en France avec les sociétés de consommation; les premières, attirées par les avantages que leur fait le décret de 1888, se sont formées surtout dans l'industrie du bâtiment, tandis que les secondes achètent principalement des denrées alimentaires.

On a songé aussi à mettre en rapports la coopération et la mutualité; le Musée social, fondé en 1894 par le comte de Chambrun, a fait une propagande active pour ces deux formes d'association et tâché de les unir. Comme l'a montré un partisan de ce rapprochement, elles se complètent l'une l'autre²: la mutualité, destinée à secourir les familles éprouvées par la maladie ou la mort, envisage les périodes de crise et de détresse; la coopération tâche d'améliorer la vie matérielle en temps normal. La première est une source de dépenses, la seconde une source de bénéfices; le mieux serait donc de consacrer à la mutualité les bonis coopératifs. Mais l'école de Nîmes s'y oppose,

1. A l'appui de la première opinion, v. le rapport de Rocquigny au congrès international des syndicats agricoles (juillet 1900); à l'appui de la seconde, le rapport de Charles Rist au congrès de l'éducation sociale en 1900.

2. V. le rapport de Cheysson au congrès international de la mutualité en 1900.

voulant réserver ces bonis pour aider à la transformation sociale qui doit, d'après elle, être accomplie par les sociétés ouvrières.

Il faut dire un mot de cet avenir tel que l'entrevoient plusieurs des champions et des organisateurs de la coopération; Nimois et socialistes modérés se rencontrent sur ce point dans leurs espérances¹. M. Gide a montré comment la coopération peut être l'instrument le plus efficace de la solidarité. Celle-ci est faible, dit-il, dans la société de secours mutuels, où l'on se borne à payer une cotisation. Elle est forte dans le syndicat professionnel, mais avec une tendance combative comme celle du clan ou de la cité. Nulle part elle n'est plus développée que dans la société de production; mais pour qu'elle ne devienne pas, là aussi, restreinte et belliqueuse, il faut que la société fasse participer à ses bénéfices les salariés et les clients. Grande aussi est la solidarité dans les associations de crédit mutuel qui reposent sur le principe de la responsabilité illimitée des adhérents; elles suppriment ainsi un des plus graves conflits entre créanciers et débiteurs. Mais la société de consommation, en se développant, est plus capable qu'aucune autre de supprimer les causes de guerre. Le consommateur, devenu son propre vendeur, fait disparaître le vieil antagonisme entre le marchand et le client. Si la société emploie ses bénéfices à créer des ateliers pour produire ce qu'elle consomme, elle devient son propre fabricant; si dans ces ateliers elle emploie comme ouvriers ses sociétaires, voilà fini le conflit entre salariés et capitalistes. Ainsi la coopération « a pour but de constituer un mode nouveau d'entreprise industrielle et commerciale où tout sera fait en vue des *besoins* et non en vue du *profit*. Elle cherche à remplacer la concurrence par la fédération, l'association des capitaux par l'association des personnes, le crédit réel par le crédit personnel, l'hégémonie du producteur par celle du consommateur....² »

Un socialiste réformiste, M. Andler, a cherché à montrer d'une façon précise par quels procédés les coopératives pourront pré-

1. V. Gide, rapport au Congrès de l'éducation sociale; et Andler, *Le rôle social des coopératives* (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier et juillet 1900).

2. *Congrès...*, p. 311.

parer une révolution pacifique. La cause principale de l'inégalité sociale et du chômage n'est pas, comme l'a cru Karl Marx, dans les bénéfices des capitalistes, mais dans ceux des intermédiaires. La coopérative de consommation fait disparaître ces bénéfices; capable de s'étendre indéfiniment, elle pourra gagner toute la clientèle ouvrière, et le capitalisme sera ainsi mortellement frappé, car il ne peut vivre sans acheteurs. Mais comme il tient en main la production, les coopératives ne pourront lui échapper qu'en s'outillant pour produire. Les ateliers créés par elles ne craindront pas le chômage puisqu'ils travailleront pour les besoins d'une clientèle assurée, connue d'avance; ils n'exploiteront pas cette clientèle, puisque celle-ci les contrôlera; ils n'exploiteront pas les ouvriers, puisqu'elle aura intérêt à payer de forts salaires, pour augmenter le pouvoir d'achat de ces travailleurs qui se fourniront dans ses magasins. On verra donc se former une fédération de coopératives d'achat (ou de consommation) outillées pour la production. Pourront-elles abolir le chômage involontaire, fournir du travail à un nombre d'hommes illimité? Oui, car tout homme qui dépense dans les magasins de la coopérative son salaire entier rend nécessaire au moins le travail d'un homme pour produire les marchandises qu'il achète; il rend nécessaire l'embauchage d'un ouvrier, qui pourra être ce consommateur lui-même. Le problème du droit au travail sera ainsi résolu.

Si l'on songe, continue M. Andler, aux possibilités pratiques, on recherchera d'où viennent les grandes masses d'ouvriers qui se disputent aujourd'hui les places dans les usines. Elles arrivent des campagnes, et c'est de ce côté qu'il faut agir. La dépopulation des villages et la concurrence des pays neufs ont réduit presque de moitié la valeur des terres arables, bien que leur rendement soit plus fort; la classe ouvrière peut en profiter pour acquérir ces terres et se réserver la production des denrées comestibles. Donc il se fondera des coopératives agricoles, des sociétés d'achat, vendant seulement aux sociétés de consommation urbaines, qui se fédéreront avec elles; travailleurs urbains et ruraux, liés par des intérêts communs, arriveront ainsi à s'entendre, surtout si la terre où vit la coopérative rurale appartient à la coopérative urbaine. La société agricole arrêtera la

dépopulation des campagnes. La future République sociale pourra débiter ainsi d'une façon modeste, puis grandir avec l'appui de l'État.

Il faut toujours confronter ces grands projets d'avenir avec la réalité présente¹. La coopération est bien loin d'avoir pris en France le développement qu'elle atteint aujourd'hui dans quelques autres pays, en Angleterre surtout. Elle est arrêtée par des obstacles extérieurs et intérieurs. Le petit commerce lui fait une guerre acharnée : il a obtenu depuis 1905 la sujétion des coopératives à la patente ; il a empêché le projet de loi constituant la charte de la coopération d'aboutir jusqu'ici, quoique les deux Chambres l'aient déjà plusieurs fois discuté. Les syndicats agricoles ont été troublés par l'arrêt de la Cour de cassation, du 27 mai 1908, qui déclarait illégale leur entremise pour l'achat ou la vente d'objets quelconques ; la question n'est pas encore résolue, malgré le dépôt de deux projets de loi. Les obstacles intérieurs sont plus graves : la malhonnêteté de certains administrateurs a conduit à la ruine des coopératives prospères ; l'esprit de division multiplie les petites sociétés faibles, incapables d'une action puissante ; les sociétaires aiment à critiquer, à gêner les gérants choisis par eux². Néanmoins la coopération a donné des résultats utiles et demeure une bonne école où beaucoup de prolétaires font leur apprentissage administratif et arrivent à comprendre les bienfaits de l'association.

1. Le meilleur tableau des faits actuels est donné par Gide, *Les sociétés coopératives de consommation*, 2^e éd., 1910.

2. V. la description faite par Cernesson dans *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1908.

CHAPITRE XX

LA LITTÉRATURE ET LES QUESTIONS SOCIALES

I

Sous Napoléon III la littérature d'imagination laissa presque toujours de côté les questions ouvrières. Victor Hugo pourtant doit être mis à part : *Les Misérables* sont une œuvre émue et puissante qui aborde le problème social sous toutes ses faces. Mais des critiques d'art comme Théophile Gautier, des « gendellettres » comme Flaubert et les Goncourt sacrifiaient tout au culte de la forme ; les auteurs de *Germinie Lacerteux* ne voient dans le peuple qu'une matière à littérature ; dira-t-on que Germinie, dans son enfance, était couverte de vermine ou couverte de poux ? voilà ce qui les passionne. George Sand avait renoncé au roman socialiste pour décrire les paysans de la Creuse. Au théâtre, Alexandre Dumas ne s'occupait que des rapports entre les sexes ; à peine lui arriva-t-il une fois, sous l'influence de quelques saint-simoniens, d'effleurer le problème économique ; un personnage de *La question d'argent* proposait que l'oisif eût à payer un remplaçant qui travaillerait à sa place, comme on payait un remplaçant pour le service militaire¹. Émile Augier seul osa présenter dans *Les Effrontés* un personnage qui se déclare « socialiste jusqu'aux moelles » ; Giboyer affirme que nous avons depuis 1789 « une mêlée de tous les égoïsmes, une curée de toutes les convoitises, une ripaille dans une forêt de Bondy » ; le seul remède sera d'achever 89, de reconstruire une

1. Acte III, scène 1.

société en créant une aristocratie intellectuelle en dehors de l'argent¹. Ce défenseur du socialisme est d'ailleurs le confident et le subordonné d'un financier sans scrupules.

Les arts plastiques, occupés à satisfaire la société brillante et futile de l'époque, n'exprimaient guère des pensées élevées. Cependant un des plus grands peintres de cette génération, Millet, a fait une œuvre admirable en décrivant les travailleurs de la terre; il fut d'ailleurs très surpris quand, à propos de *L'homme à la houe* (1863), on lui attribua des idées socialistes. Ces idées inspiraient quelques peintres de la misère populaire comme Tassaert; un critique républicain, Thoré, encourageait les artistes dans cette voie. Gustave Courbet voulut être le peintre du socialisme; toutefois les discussions passionnées soulevées par ses œuvres portèrent seulement sur l'éternel conflit entre l'idéalisme et le réalisme. Proudhon vint se mêler à ces polémiques avec un autre souci; dans un livre posthume il prit la défense de son compatriote franc-comtois en se plaçant au point de vue social. D'après lui, les *Casseurs de pierre* sont une ironie à l'adresse de la civilisation industrielle, qui ne peut affranchir l'homme des travaux les plus grossiers; les *Demoiselles de la Seine* inspirent l'horreur de la jeune poupée bourgeoise, uniquement préoccupée d'argent et de luxe; le tableau tant critiqué par le public, le *Retour de la conférence*, où l'on voit des curés en goguette, fait ressortir l'impuissance de la discipline religieuse à conserver chez le prêtre la vertu sévère qu'on exige de lui. A ce propos l'auteur socialiste condamne la théorie de l'art pour l'art; il veut un art renouvelé par le criticisme, toujours préoccupé de morale, un art rationnel, qui ne sera plus « un fauteur de tyrannie, de prostitution et de paupérisme² ». Ce livre, qui révèle chez Proudhon une complète ignorance de l'art, devait être l'objet d'une vigoureuse réfutation écrite par Émile Zola.

Après 1870 la littérature continua longtemps à témoigner une indifférence dédaigneuse pour la foule. Les maîtres de la nouvelle génération, les Renan et les Taine, étaient aristocrates par

1. Acte III, scènes 4 et 5. V. Gaillard, *Émile Augier et la comédie sociale*, 1910.

2. *Du principe de l'art*, 1865, p. 234.

système et par goût : *noli me tangere*, voilà tout ce que Renan demandait à la démocratie ; Taine avait pour idéal une classe dirigeante comme celle d'Angleterre. Parmi les poètes, Victor Hugo était devenu de plus en plus le chantre du peuple ; en 1872, au moment où retentissaient partout les cris de colère contre les « communards », l'*Année terrible* vint demander le pardon :

Les opprimés refont plus tard des oppresseurs ;

elle montra combien les prolétaires méritaient d'indulgence :

Les avons-nous instruits, aimés, guidés enfin,
Et n'ont-ils pas eu froid ? et n'ont-ils pas eu faim ?

Mais Victor Hugo demeurait, cette fois encore, une exception. Les poètes parnassiens vécurent dans un isolement hautain : leur chef, Leconte de Lisle, l'ancien phalanstérien, était revenu des rêves d'autrefois ; Sully-Prudhomme seul aborda le problème de la justice, pendant que François Coppée se faisait le peintre des « humbles », petits bourgeois plutôt qu'ouvriers. Le symbolisme, réagissant contre les tendances réalistes, invoqua un idéal mystique, religieux ; les raffinements de cette poésie savante la rendaient incompréhensible pour les gens peu instruits. A peine pourrait-on citer un seul poète de race qui se soit jeté en pleine mêlée sociale : Clovis Hugues, reprenant la tradition des Barthélemy et des Méry, fit du feuilleton en vers une arme au service de la cause socialiste ; il annonça l'intention de continuer ainsi jusqu'au jour où la grande transformation serait accomplie :

Et le jour où le Peuple, avec ses bras robustes,
Aura bâti partout l'atelier fraternel ;
Quand la sainte Justice et le Droit éternel,
Superbes, radieux, dépouillés de leurs voiles,
Tresseront pour son front des guirlandes d'étoiles ;
Quand les hommes boiront sous les rameaux épais
Ton vin puissant et doux, universelle Paix !
Ma Némésis, pareille aux filles des mansardes,
Enveloppant ses reins de lumineuses hardes,

Sur ses genoux ployés brisant son fouet d'airain,
 Les cheveux dénoués, l'œil vif, le front serein,
 Reviendra, sous le ciel où l'oiseau libre vole,
 Avec les citoyens danser la Carmagnole¹.

L'écrivain marseillais mis à part, bien rares sont les poètes à qui l'idée sociale a fourni d'heureuses inspirations. En 1891, à propos de la grande manifestation internationale des ouvriers, la *Plume* consacra son numéro du 1^{er} mai à la jeune littérature socialiste; rien de plus médiocre que la plupart de ces poésies; tout au plus éprouve-t-on quelque curiosité à lire des vers signés par des militants comme M. Allemane ou M. Guesde.

Cependant un genre particulier de poésie, la chanson, facile à manier sans longues études, a surgi à toutes les époques pour exprimer les vœux populaires. Les ouvriers de 1830 aimaient Béranger, le héraut de l'épopée accomplie sous le drapeau tricolore; les combattants de 1848 acclamèrent Pierre Dupont et ses œuvres socialistes. Le chansonnier de la Commune a été Eugène Pottier; au milieu de l'insurrection parisienne il écrivait les vers destinés à fournir au prolétariat de tous les pays son chant de ralliement :

C'est la lutte finale,
 Groupons-nous et demain
 L'Internationale
 Sera le genre humain.

Plus tard il ne cessa de célébrer la grande révolte ouvrière, de glorifier les martyrs de Satory, de prédire la renaissance de l'idée communaliste; quand le parti ouvrier, formé au congrès de Marseille en 1879, obtint pour la première fois 15.000 voix aux élections municipales, Pottier chanta cette résurrection :

Salut! c'est le vote de classe,
 Le premier réveil des vaincus,
 La clé pour sortir de l'impasse,
 Le programme de Spartacus;
 C'est la plèbe que tu fusilles,
 Féodalité de bourgeois,
 Qui vient pour raser les bastilles.
 Salut aux quinze mille voix².

1. *Les jours de combat*, 1883, p. 267.

2. Pottier, *Chants révolutionnaires*, 1887, p. 120.

Un membre de la Commune, militant plus souvent que poète, Jean-Baptiste Clément, a consacré de nombreuses chansons à prêcher l'union de tous les opprimés contre les oppresseurs :

Avec la terre, paysan,
 Il te faut la machine,
 Donne la main à l'artisan,
 Au prolétaire de la mine
 Et de l'usine.
 En avant, paysan!

Parmi les poètes montmartrois, Jules Jouy surtout a célébré la révolution sociale. Bien d'autres encore ont plaidé la cause populaire, chansonniers artistes comme M. Boukay ou chansonniers ouvriers répandus dans toute la France¹.

Après la ruine du boulangisme, quand l'attention publique se porta vers les questions ouvrières, quelques écrivains se laissèrent entraîner par ces tendances. Un jeune romancier, M. Georges Beaumais, lançait dans la *Revue socialiste* un manifeste en faveur de l'art nouveau : « le peuple qui passe, qui besogne et qui pâtit, considère comme des étrangers, comme des ennemis peut-être, ces écrivains enveloppés d'encens et de mensonges, dans leurs tours d'ivoire... Une création se prépare. On ne sait quelle terre va surgir, mais ce sera une terre plus féconde et plus douce. Le peuple une fois de plus sera Dieu. Assisterons-nous comme des pierres à ce profond réveil? Non. Nous voulons tromper notre idéal aux angoisses communes et dispenser par le verbe, par le livre, par l'art, la religion de l'humanité². » Un groupe de jeunes gens, critiques, artistes et poètes, publia depuis 1892 un recueil purement littéraire, *L'Art et la Vie*. Mais dès la fin de 1893 le fondateur de cette Revue, M. Maurice Pujo, déclarait le moment venu de chercher le remède au mal économique : il pensait le trouver non dans le socialisme ouvrier, mais dans le retour à la terre³. Cet esprit nouveau

1. V. Livet, *La chanson rouge au XIX^e siècle* (*Revue socialiste*, novembre 1902).

2. *Revue socialiste*, XIV, 1891, p. 731-2. A la fin de 1889 déjà, MM. Robert Bernier, Cladel, Fèvre, Georges Renard, Tabarant et Rosny avaient fondé le club de l'Art social (*Revue socialiste*, X, p. 626; XI, p. 101).

3. *L'Art et la Vie*, t. III, p. 1 sqq.

devait se manifester surtout dans le roman et le théâtre, les deux genres qui se prêtent le mieux à défendre des thèses, à mettre en lumière des idées politiques ou philosophiques.

Le roman, comme la poésie, s'était abstenu de traiter ces sujets après 1870. On ne peut compter Jules Vallès parmi les romanciers; les livres saisissants de Jacques Vingtras ne sont que des fragments d'autobiographie écrits par un prolétaire intellectuel. Pendant longtemps on ne put citer qu'un seul romancier démocrate, Léon Cladel, l'écrivain connu par ses descriptions champêtres. Il publia plusieurs livres passionnés, déclamatoires, qui sont pleins de l'esprit révolutionnaire : dans *Kerkadec le garde-barrière* (1883), son héros, ancien combattant de 1848, personnifie le prolétariat doué de toutes les vertus, accablé de toutes les souffrances, et ne cesse de fulminer contre la bourgeoisie égoïste et corrompue, contre les militaires et le clergé; *Raca* (1888) est un recueil de nouvelles qui tantôt montrent les maux de la caserne, tantôt racontent le martyre des soldats de la Commune. Mais les romanciers en renom appartenaient à l'école réaliste ou naturaliste; l'impassibilité, l'indifférence qu'ils s'imposaient au nom de la vérité littéraire les empêchaient de s'intéresser à la cause du progrès ou des réformes. Le plus sentimental de tous, Alphonse Daudet, s'est contenté d'esquisser (dans *Jack*, par exemple) quelques jolies silhouettes d'hommes du peuple. Émile Zola, au contraire, voulut décrire toutes les classes, mais surtout les classes populaires; il s'efforça de montrer leurs misères physiologiques ou morales, de faire ressortir la part considérable d'animalité qu'il y a chez tous les hommes. L'écrivain arrive d'ailleurs par ce procédé à des œuvres d'une grande portée sociale : *L'Assommoir* dépeint l'ouvrier honnête, laborieux, peu à peu dégradé, abruti par l'alcool; *Germinal* met en scène des mineurs exaspérés par la souffrance et la pauvreté, qui finissent par un soulèvement sauvage, cédant aux incitations des révolutionnaires anarchistes. Bientôt l'auteur des *Rougon-Macquart* ne se borne plus à décrire ce qu'il a vu, il s'intéresse aux transformations possibles. Déjà *L'Argent* (1891) nous fait voir, au milieu des spéculations et des luttes furieuses de la Bourse, un disciple de Karl Marx prédisant la ruine du capitalisme. Quelques années après, *Paris*

(1898) est une œuvre presque socialiste, où tout un groupe de travailleurs s'applique à édifier la cité future; un inventeur démocrate, plein de haine contre la société bourgeoise, veut un instant imiter les attentats anarchistes, mais finalement il ne songe plus qu'à utiliser sa découverte pour le progrès pacifique et la suppression de la guerre. Enfin *Travail* marque la conversion définitive de Zola au socialisme. La cité dont il décrit la naissance et les progrès, c'est la grande association conçue par Fourier, qui se fonde librement et fait leur part au capital, au travail, au talent; c'est une vaste coopérative qui englobe sans cesse des foules nouvelles, préparant pacifiquement la république de l'avenir au milieu de la société corrompue du présent. Le romancier montre la révolution triomphant ailleurs par d'autres moyens, tantôt par la victoire du collectivisme autoritaire et bureaucratique, tantôt par les attentats multipliés des anarchistes, ou bien par le désarmement simultané des peuples fatigués de se battre; et partout s'établit le même régime, une sorte de communisme libertaire fondé sur la science, affranchi de la religion. C'est contre la religion également, source d'ignorance et de tyrannie, qu'est dirigée la dernière œuvre de Zola, *Vérité*. Le peintre impassible des laideurs humaines est devenu ainsi un apôtre de la réforme sociale et un prophète du communisme.

Bien d'autres écrivains ont suivi la même évolution. Elle est frappante chez M. Anatole France : l'ironiste élégant, amoureux de belle littérature et de style raffiné, qui avait écrit *Le crime de Sylvestre Bonnard*, a fait place à un socialiste presque militant, s'appliquant surtout à critiquer la société actuelle : *Crainquebille*, par exemple, contient une satire impitoyable de la justice bourgeoise¹. MM. Gustave Kahn et Camille Mauclair, bien d'autres encore ont abandonné le souci exclusif de la forme pour en venir à la défense du socialisme. Quelques-uns ont varié maintes fois, suivant l'impulsion un peu capricieuse de leur esprit. M. Paul Adam, par exemple, tour à tour naturaliste et symboliste en art, césarien et libertaire en politique, avait combattu pour le boulangisme en 1889; plus tard, éccœuré par les

1. Ces articles ou brochures au caractère politique ont été réunis dans les *Opinions sociales*, d'Anatole France, 1903-4, 2 vol.

scandales du Panama, il glorifia Ravachol : « en ce temps de cynisme et d'ironie, écrivait-il, un Saint nous est né. Son sang sera l'exemple où s'abreuvèrent de nouveaux courages et de nouveaux martyrs. La grande idée de l'Altruisme universel fleurira dans la flaque rouge au pied de la guillotine¹. » Bientôt l'écrivain abandonna ces idées extrêmes; dans *Les cœurs nouveaux* (1896) il exposait, non sans découragement, les efforts et les échecs d'un novateur occupé à fonder un phalanstère. Citons encore les romans où MM. J.-H. Rosny ont, les premiers, étudié le monde ouvrier socialiste : *Le Bilatéral* (1887) donne, avec une description curieuse de mœurs ouvrières, de séances de clubs, quelques exemples des discussions engagées entre un socialiste d'opinions modérées et un anarchiste passionné; *Marc Fane* (1888) dépeint la bataille entre les possibilistes et les guesdistes. Enfin une œuvre de M. Rosny aîné, parue en 1909, *La Vague rouge*, contient des pages saisissantes sur le syndicalisme révolutionnaire et l'antimilitarisme; il a évoqué les combats entre « jaunes » et « rouges », les espérances naïves suscitées par le 1^{er} mai 1906, les progrès du sabotage dans les ateliers. Il ne saurait être question de dresser ici un catalogue de tous les romans consacrés aux questions sociales; la mode s'y est mise et a fait écrire sur ces sujets beaucoup de livres de valeur diverse². Bornons-nous à noter que certains militants du socialisme ont recouru au roman comme à un moyen de propagande : M. George Renard, dans *La Conversion d'André Savenay* (1892), raconte comment un jeune bourgeois à l'âme haute se dégoûte peu à peu de la vie factice qu'il mène, des préjugés qui l'entourent, et parvient au socialisme; M. Clemenceau, dans *Les plus forts* (1898), a montré les financiers, les prêtres, toutes les puissances de la société d'aujourd'hui coalisées contre les idées nouvelles.

Quelques écrivains se sont donc ralliés au socialisme; plus nombreux sont les adeptes de l'anarchisme, qui plaît mieux

1. *Critique des mœurs* (1893), p. 310. *Les Temps Nouveaux*, à leur début en 1895, citaient Paul Adam parmi les futurs collaborateurs; bientôt ils signalèrent ses variations (11-17 avril 1896).

2. Un des plus curieux est *Le Ferment* (1899) où M. Estaunié montre la misère des prolétaires intellectuels, surtout des ingénieurs, destinés à devenir le ferment qui fera lever la pâte, qui remuera la masse ouvrière.

que la régularité collectiviste à l'esprit d'indépendance, à l'individualisme capricieux des littérateurs français¹. D'autre part les romanciers conservateurs n'ont pas négligé le problème social : M. Maurice Barrès, qui avait loué l'anarchie dans *L'Ennemi des lois* (1892), a glorifié le nationalisme agrarien dans *Les Déracinés* (1897); M. de Vogüé, dans *Les Morts qui parlent* (1899), opposait à la vanité du socialisme parlementaire la rénovation de la France par un coup d'État militaire et antisémite; M. Paul Bourget, dans *L'Étape* (1901), a combattu les idées collectivistes, critiqué l'imprudence des catholiques sociaux et recommandé, conformément aux idées de Le Play, le retour à la monarchie aristocratique, à la hiérarchie sociale fondée sur le catholicisme; M. Henry Bordeaux a préconisé dans tous ses romans le retour à la terre et aux traditions provinciales.

Le théâtre, lui aussi, est demeuré longtemps étranger aux idées nouvelles; lui aussi, comme le roman, leur a fait accueil depuis une quinzaine d'années. L'exemple lui vint d'Allemagne; la représentation des *Tisserands* de Gérard Hauptmann à Paris en 1893 fut un véritable événement intellectuel. Quelques auteurs dramatiques ont entrepris d'exalter le socialisme. Dans *La Cage* (1898), M. Descaves montre un couple de pauvres gens réduits par la misère au suicide; leur fils et leur fille, au lieu de les imiter, se décident à vivre pour travailler à la Révolution : « nos parents, dit l'un d'eux, sont tombés où leur premier effort les condamnait à mourir : sur la brèche de la propriété. A nous d'élargir cette brèche; ceux qui viendront après donneront l'assaut. » Dans *La Clairière* (1900), MM. Descaves et Donnay présentent le tableau d'une petite colonie communiste s'élevant au milieu de la société actuelle, mais bientôt ruinée par de mesquines jalousies de femmes et par les passions d'individus incapables de s'adapter à la vie solidaire. Le plus vigoureux des dramaturges révolutionnaires a été un écrivain anarchiste, M. Octave Mirbeau : *Les Mauvais Bergers* (1897) ont pour principal personnage un ouvrier, Jean Roule, réfractaire à toute sujétion, non moins dur pour les politiciens qui mènent le parti socia-

1. V. Gros, *Le mouvement littéraire socialiste depuis 1830*, s. d. (1904); Marius-Ary Leblond, *La société française sous la troisième République*, 1905; Charles Brun, *Le roman social au dix-neuvième siècle*, 1910.

liste que pour les représentants du capital; en face de lui apparaissent Hargand, patron énergique, laborieux, capable de bonté pourvu qu'on lui obéisse, et le jeune Robert Hargand, partisan d'un humanitarisme sentimental. Une grève éclate et se termine par une fusillade; l'ouvrière qui aimait Jean Roule, blessée à mort, exprime le vœu que son fils vive pour combattre la société bourgeoise.

Des idées opposées dominent l'œuvre de M. de Curel : *La Nouvelle Idole* (1899) raille la faiblesse de la science et lui oppose la religion; *Le Repas du lion* (1897) proclame, contrairement à la doctrine égalitaire, les droits de l'individu puissant, meneur d'hommes, créateur de richesses, qui a besoin de prendre sa large part de profits pour continuer à faire vivre la foule des médiocres et des incapables. M. Paul Bourget, dans *La Barriade* (1910), proclame la nécessité de l'antagonisme des classes; il veut que la bourgeoisie, au lieu de rechercher la paix sociale par l'abdication, résiste énergiquement au péril révolutionnaire. M. Brieux, sans prendre parti pour aucune école, a successivement abordé les problèmes les plus divers : *Blanchette* (1892) expose les dangers d'une instruction qui fait des déclassés; *Résultat des courses* (1898) dépeint la misère d'une famille d'ouvriers ruinée par le jeu; *La Robe rouge* (1900) critique la magistrature impitoyable pour les miséreux, funeste à leur bonheur même quand elle les acquitte. Mais ici encore il faudrait faire un long catalogue si l'on voulait citer, avec MM. Jean Jullien, Émile Fabre, Ancy, Gabriel Trarieux, tous les auteurs de pièces consacrées aux questions sociales¹.

Que les œuvres théâtrales et autres, que les œuvres d'art en général aient ou n'aient pas le caractère social, ne convient-il pas du moins que le peuple puisse les connaître et en jouir? Après 1830 déjà, républicains et saint-simoniens avaient proclamé la nécessité de mettre l'art à la portée des foules; de nos jours Tolstoï a montré, dans un langage saisissant, que les pauvres ont droit à leur part d'idéal et de beauté. Quelques essais récents ont été faits pour réaliser le théâtre populaire, à Paris surtout².

1. V. Kahn, *Le théâtre social en France de 1870 à nos jours*, 1907.

2. Pour les tentatives et les études concernant cette question, v. Romain Rolland, *Le théâtre du peuple*, dans les *Cahiers de la quinzaine*, novembre 1903.

Les uns proposent de jouer, dans des salles à bon marché, les pièces déjà représentées sur les grands théâtres que leur prix ne rend accessibles qu'à la bourgeoisie; les autres veulent des œuvres nouvelles, pièces de combat contre la société régnante et pièces d'une haute valeur morale ou historique. En province on a essayé d'intéresser les foules à des drames tirés des légendes populaires; M. Maurice Pottecher l'a entrepris avec succès au théâtre de Bussang. La musique paraît aussi bien faite que le drame pour intéresser, pour faire vibrer à l'unisson de grandes masses; M. Charpentier s'est efforcé d'en répandre le goût et le sens dans la jeunesse ouvrière. Plusieurs Universités populaires se sont appliquées à donner à leurs auditeurs les plaisirs du théâtre et du concert; un poète, M. Maurice Bouchor, est arrivé à des résultats brillants dans cette voie. C'est lui qui met en scène la Muse conviant l'ouvrier à chercher avec elle la science et la beauté :

Chaque soir, à travers les peuples et les âges,
 Tu feras avec moi de merveilleux voyages,
 Car je t'emporterai d'un coup d'aile puissant;
 Tu verras, malgré tant de larmes et de sang,
 L'homme se dégager lentement de la brute;
 J'évoquerai pour toi l'histoire de ses luttes;
 Tu connaîtras les mœurs, les croyances, les lois
 Des hommes disparus, tes frères d'autrefois...
 Puis sous la lampe amie, à ces heures muettes,
 Je tournerai pour toi les pages des poètes.
 Le pauvre cœur humain, si changeant, si divers,
 Tu le retrouveras tout entier dans leurs vers;
 Ils te révéleront tes secrètes pensées;
 Ils donneront un charme à tes douleurs passées...
 De temps en temps, par un dimanche pluvieux,
 Nous irons réjouir notre esprit et nos yeux
 Chez les magiciens du marbre et de la toile;
 L'immortelle Beauté t'apparaîtra sans voiles;
 Et tu retrouveras dans l'hymne des couleurs
 Toute la vie, avec ses rires et ses pleurs!¹

1. *La Muse et l'ouvrier*, 1900. Citons aussi quelques vers d'une pièce de M. Fernand Gregh, lue à l'inauguration de la première Université populaire, le 9 octobre 1899 :

Amis, venez ici, la maison est à vous.

Venez : à deux battants nous vous ouvrons la porte;

Les arts plastiques sont demeurés, bien plus que la littérature, étrangers au peuple. Parmi les peintres actuels M. Eugène Carrière est un des seuls chez qui l'on aperçoit la trace d'une idée sociale; Dalou, le sculpteur qui lutta pour la Commune et fut l'ami de Blanqui, n'en a presque rien laissé paraître dans ses œuvres. Ces arts cherchent à se mettre maintenant à la portée des masses; leurs représentants veulent surtout qu'on habitue le prolétaire à bien regarder ce qui l'entoure, à discerner ce qu'il y a de beau dans le spectacle quotidien de la nature et de la vie. M. Bartholomé a montré que la sculpture pourra intéresser l'ouvrier à la matière qu'il travaille; M. Carrière demande qu'on lui fasse observer la rue, qu'on n'abuse pas des visites aux musées, ennuyeuses pour des hommes peu préparés à recevoir l'impression esthétique¹. Les tentatives des Gallé, des Grasset pour relever l'art décoratif, pour mettre de la beauté dans les moindres objets, contribueront peut-être à ce rapprochement de l'art avec la foule; c'est ce que pensait, après Ruskin, l'artiste socialiste William Morris, un des initiateurs de ce mouvement en Angleterre. Mais les maîtres les plus désireux de procurer les joies artistiques au prolétariat croient qu'il y aurait danger à vouloir faire un art pour le peuple, art banal et médiocre où le souci pédagogique et moral ferait tort à la beauté. M. Pottecher demande que le théâtre populaire soit moral et non moralisateur². M. Carrière conseille d'éviter la naissance « d'une imagerie socialiste pareille à l'imagerie religieuse et très loin du sens de l'art chez l'homme³. » De son côté, Catulle Mendès trouve-

Celui qui peut payer son écot, qu'il l'apporte,
 Pour qu'elle soit vraiment notre maison à tous.
 Nous sommes entre égaux, entre frères, entre hommes.
 Nous ne vous tendons pas un piège comme ailleurs;
 Nous ne distinguons pas maîtres et travailleurs;
 Nous aimons de tout cœur le peuple : nous en sommes.

Bâtissons la Maison du Peuple, en attendant le jour où le peuple aura pour maison toute la terre,

La Terre à tout jamais libre sous le ciel bleu,
 Où s'étreindront ceux-là qui se tuaient naguère,
 La Terre sans faux dieux, sans pauvres et sans guerre,
 Maison du Peuple immense et seul Temple de Dieu.

(Revue de Paris, 1^{er} novembre 1899.)

1. V. leurs rapports au congrès de l'éducation sociale en 1900.
2. Rapport au même congrès.
3. Congrès international de l'éducation sociale, p. 151.

rait fâcheux que le poète « dût désormais se résigner à n'être qu'une espèce héroïque de Roger Bontemps, qu'une façon de Fanfan la Tulipe socialiste¹ ».

Les socialistes belges se sont beaucoup préoccupés du rôle de l'art; ils ont été fiers de compter parmi leurs adhérents le grand sculpteur Constantin Meunier; ils ont encouragé tout ce qu'on a fait pour embellir la rue². Les socialistes français paraissent moins s'intéresser à ces tentatives. Pourtant quelques-uns d'entre eux engagent les artistes à se tourner vers la classe ouvrière, à ne plus craindre que le triomphe de la démocratie sociale soit l'avènement de la laideur et de la vulgarité; le peuple une fois initié à la beauté leur fournira le plus impressionnable des publics³. M. Jaurès a montré l'art de plus en plus pénétré par la pensée socialiste, un Victor Hugo, un Zola, un Wagner inspirés par elle, tandis que Puvis de Chavannes célèbre la joie sereine de l'humanité réconciliée avec elle-même⁴. Beaucoup d'artistes d'ailleurs semblent obéir à une idée sociale; c'est frappant chez un Carrière ou un Degas. Des réalistes vigoureux comme Bastien-Lepage, Lhermitte, Roll, ont étudié avec une sympathie visible les travailleurs de la terre ou de l'usine. C'est le socialisme qui inspire souvent les dessins de Steinlen ou les tableaux de Jules Adler⁵.

II

Laissons maintenant les genres qui s'adressent à l'imagination et au sentiment; disons quelques mots de l'histoire, du droit, de la philosophie, des études qui s'adressent à la raison. L'histoire n'a pas été sans ressentir l'influence des idées am-

1. *Rapport sur le mouvement poétique français*, 1902, p. 199.

2. V. Destrée, *Art et socialisme*. Bruxelles, 1896; Vandervelde, *Essais socialistes*, 1906.

3. Deshairs, dans *Mouvement socialiste*, I, p. 355 (et dans les volumes suivants); rapport de Gustave Geffroy au congrès de l'éducation sociale. Cf. Jean Lahor, *L'art pour le peuple* (1902); Couyba, *L'art et la démocratie*, 1902; Louis Lumet, *L'art pour tous*, 1904.

4. *Mouvement socialiste*, III, p. 513 sqq.

5. V. Coulin, *Die sozialistische Weltanschauung in der französischen Malerei* (dissertation présentée à l'Université de Berne, 1909).

biantes. Rien ne le prouve mieux que le soin apporté à l'étude de l'histoire économique : l'antiquité classique, par exemple, où Fustel de Coulanges voyait surtout l'évolution d'une croyance religieuse, a découvert à ses successeurs des institutions économiques assez avancées où le travail libre existait à côté du travail servile¹. Les livres sur les ouvriers et les paysans français, assez rares il y a trente ans, se sont multipliés beaucoup. D'autre part la théorie de Marx, ramenant tous les faits historiques à des faits économiques, a rencontré un grand succès, avant de provoquer une réaction inévitable. Quelques socialistes ont entrepris de l'appliquer dans toute sa rigueur : M. Paul Lafargue, par exemple, dans plusieurs études historiques, a poussé le principe du maître jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes. Les socialistes idéalistes, sans nier l'importance capitale de l'interprétation économique de l'histoire, ont prétendu faire leur part aux facteurs moraux ; c'est ce qu'on voit dans *l'Histoire socialiste* où plusieurs écrivains, sous la direction de M. Jaurès, ont raconté au prolétariat français les péripéties de son développement depuis 1789².

La philosophie sociale a produit de nombreux systèmes depuis 1870. Nous avons déjà vu l'action exercée par trois d'entre eux : celui de Karl Marx, commenté en France par des disciples fidèles ; l'anarchisme, rajeuni par Bakounine et Kropotkine, importé dans notre pays par les Reclus et les Jean Grave ; le catholicisme social, inspiré de Ketteler et propagé par l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Deux autres doctrines sont de date plus récente : la philosophie réformiste, qui s'appelle aujourd'hui le solidarisme, a conquis l'enseignement universitaire en même temps qu'elle était appliquée par le parti radical ; la « philosophie de la violence », formulée depuis quelques années, correspond aux conceptions du syndicalisme révolutionnaire.

Les précurseurs du solidarisme sont Renouvier et M. Fouillée. *La Science de la morale*, publiée par Renouvier en 1869, mais

1. V. Paul Guiraud, *La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce*, 1900.

2. V. la conférence contradictoire de Jaurès et Lafargue sur les lois historiques, en 1895 (*Idéalisme et matérialisme dans la conception de l'histoire*, 1901).

connue et commentée plus tard seulement, expose une doctrine complètement individualiste. D'après Renouvier, les individus seuls existent et importent; l'État, la société ne possèdent pas d'existence réelle ni de droits propres. Tous les individus ont droit à la liberté, condition essentielle de la dignité comme du bonheur; les rapports entre eux ont la justice pour règle. La justice est la base du droit et du devoir; elle seule fait la morale, et suffit à faire une morale complète; on ne saurait lui préférer l'amour, qui est toujours capricieux, tyrannique, injuste, comme le prouve l'exemple du moyen âge, fondé sur le règne de l'amour. « Si le règne de la justice nous semble insuffisant pour le bonheur des hommes, c'est que nous sommes malheureusement privés de ce spectacle que la terre n'a jamais contemplé. Jamais les hommes n'ont pu se rendre compte, et même de bien loin, de ce qui arriverait dans un monde où chacun ferait son devoir, je dis seulement à peu près, et en supposant qu'il ne le ferait que par devoir, tous sentiments exclus, si c'est possible¹. » Seulement la justice complète ne pourra dominer que dans l'état de paix; la société actuelle vit dans l'état de guerre; la guerre sévit partout, entre les individus, entre les classes, entre les nations. Elle envenime surtout les relations économiques. La propriété individuelle fournit la garantie essentielle de la liberté, de tous les droits, et la plupart des hommes en sont privés. Comment résoudre cette antinomie? Le communisme ne serait qu'un régime de servage; on doit conserver la propriété actuellement existante parce que, dans l'état de guerre présent, elle représente le droit de défense. Toutefois l'État pourra intervenir, pourvu que son intervention ne soit jamais tyrannique; il peut employer deux procédés, les restrictions du droit de propriété, les garanties pour les non-propriétaires. Parmi les mesures restrictives, la plus pratique, la plus légitime en principe est l'impôt progressif; mais il est difficile de l'appliquer sans léser bientôt la justice. Les mesures de garantie comportent surtout un système d'assurances qui comprendra le droit au travail, l'éducation assurée à tous, les secours matériels donnés sans condition à ceux qui ne peuvent se suffire.

1. *Science de la morale*, I, p. 165.

Mais l'État n'arrivera jamais à faire triompher complètement la justice ; il faut espérer davantage de l'association libre qui, sous la forme coopérative ou mutualiste, offre le meilleur moyen de mettre fin à la guerre des classes.

Dans cette doctrine on reconnaît l'esprit de liberté d'un contemporain de Proudhon et la défiance qu'inspirait l'État napoléonien aux républicains de 1869 ; Renouvier d'ailleurs est demeuré fidèle à ces idées jusqu'au bout. Le laisser-faire lui déplait ; l'idée sociale, dit-il, ne doit pas être « exténuée à ce point que tout associé, renfermé dans son propre, ne soit généralement obligé à rien vis-à-vis d'autrui, n'étant tenu qu'à l'exécution de ses contrats personnels et positifs¹ ». Seulement la contrainte par l'État l'effraye. « Il faut donc poser le principe socialiste, on y est obligé par l'idée rationnelle de société, et il faut l'infirmier en même temps comme organisateur d'autorité dans l'application, quand l'autorité ne peut être que de contrainte et d'ailleurs confiée à des agents dont on n'a pas lieu de préjuger nécessairement la dignité². »

Les idées de Renouvier ont rencontré de nombreuses adhésions dans la philosophie contemporaine. Pour ne citer qu'un de ses disciples, Henry Michel, étudiant les systèmes de philosophie politique et sociale conçus en France au XIX^e siècle, les a montrés tous contradictoires ou insuffisants, excepté celui de Renouvier. Il oppose l'individualisme étroit, égoïste, formulé par les libéraux de 1830, à l'individualisme large, déjà pressenti par les philosophes du XVIII^e siècle, qui respecte la dignité de tous, et qui charge l'État de garantir cette dignité à ceux qui n'en possèdent pas les conditions. Cet individualisme lui apparaît à la fois comme la négation et la synthèse du socialisme et de l'individualisme vulgaire : négation de la tyrannie socialiste et de l'égoïsme libéral, mais synthèse de ces idées, puisque « cette même doctrine qui tient pour indispensables, comme le font les économistes eux-mêmes, la liberté, la responsabilité, l'initiative, proclame avec les socialistes, mais sans leur emprunter les moyens qu'ils préconisent, le droit égal de tous

1. *Science de la morale*, II, p. 160.

2. *Ibid.*, II, p. 156. V. Picard, *La philosophie sociale de Renouvier*, 1908.

les membres de la cité à vivre et à devenir des personnes¹ ». Le même écrivain, précisant plus tard sa pensée, a déclaré que la démocratie a pour objet de rendre l'homme plus homme; or il faut que l'État intervienne pour assurer à tous un minimum d'indépendance économique : « l'homme qui n'a pas de quoi manger et de quoi s'abriter, l'homme qui ne sait pas si, même en voulant travailler et en cherchant du travail, il en trouvera demain; l'homme qui se sent à la merci de tous les hasards, qui d'un instant à l'autre, pour ne pas mourir de faim et condamner au même supplice sa femme, son enfant, peut se trouver réduit à *vendre son âme* selon la forte expression populaire..., cet homme-là n'est pas proprement un homme. Il est une chose, un outil, qu'un autre homme prend ou laisse, à sa convenance. Le premier souci d'une démocratie doit être de faire de cet outil un homme². » Les idées renouviéristes ont passé aussi chez quelques hommes politiques : M. Paul Deschanel, par exemple, les invoquait pour combattre à la fois les économistes orthodoxes et les socialistes³.

Renouvier appartient à l'école du contrat, celle de Rousseau et de Proudhon; il combat sans merci l'école historique et l'école naturaliste, celles qui admettent un droit ou une réalité en dehors des individus. M. Fouillée, moins exclusivement individualiste, cherche une conciliation entre les deux systèmes et, tout en acceptant le déterminisme, reconnaît que les idées-forces donnent à l'humanité le moyen de progresser par sa libre volonté. Comme Renouvier, il refuse de sacrifier la justice à la charité : « bien loin, dit-il, que la justice tende à s'absorber dans la fraternité, comme le croient tout ensemble les sectes chrétiennes, les sectes socialistes et, dans une certaine mesure, les sectes positivistes, c'est au contraire la fraternité qui, au sein des sociétés modernes, doit tendre et tend réellement à s'absorber dans une forme importante de la justice...⁴ » Cette forme, c'est la justice réparative, que doivent exercer également l'indi-

1. *L'idée de l'État*, 1895, p. 636.

2. *La doctrine politique de la démocratie*, 1901, p. 36.

3. Deschanel, *La question sociale*, 1898, introduction.

4. *La science sociale contemporaine*, 2^e édit., 1885, p. 356. — Cf. une conférence de Gide, « Justice et Charité », dans le recueil intitulé *Morale sociale* 1899.

vidu et l'État. Les actes individuels de charité sont de simples actes de justice à l'égard de l'association, car chacun doit contribuer « à la réparation de la commune injustice¹. » L'État qui, de l'aveu de tous, possède une fonction réparative dans l'ordre civil, doit l'exercer aussi dans l'ordre politique et social. « Dira-t-on que la grande société civile et politique doit réparer toutes les injustices excepté les siennes?... Toute société qui réforme ses propres injustices dans sa législation civile et surtout politique ne devrait pas se contenter de ces réformes passives, qui ne sont encore qu'une justice d'abstention; elle devrait réparer le mal par une justice active et bienfaisante². » On accepte les bénéfices et les charges de l'association dans laquelle on entre; la justice réparative est une de ces charges. Certes l'État ne saurait accomplir toutes les réparations justes, et dans bien des cas il y a prescription; c'est une affaire de mesure dans la pratique, mais le principe demeure entier.

Ce même esprit de transaction et de juste milieu, M. Fouillée l'apporte dans l'étude de la propriété³. L'individualisme absolu est inexact : le droit du premier occupant est limité par le droit du dernier occupant; l'homme qui s'est approprié une terre profite, même pour les outils qu'il emploie, du travail accumulé par de nombreuses générations. Le socialisme absolu n'est pas plus juste : impossible à réaliser pour la consommation, dangereux et insuffisant pour la production, il ne réalise même pas la justice distributive; car le calcul des heures de travail est une mesure bien grossière pour déterminer les profits. Ici encore il faut arriver à des solutions moyennes : l'assurance obligatoire contre les accidents, contre la vieillesse, contre la maladie est juste; plus juste encore est cette idée que l'État doit assurer à chacun sa part de puissance politique par le suffrage et sa part de connaissances par l'instruction universelle⁴.

Quelles que soient les différences de théorie entre les deux philosophes, tous les deux reconnaissent le droit imprescriptible de l'individu; tous les deux admettent l'intervention légitime

1. *La science sociale contemporaine*, p. 362.

2. P. 367-8.

3. *La propriété sociale et la démocratie*, 1884.

4. M. Fouillée a développé récemment encore ses théories de juste milieu; v. *Le socialisme et la sociologie réformiste*, 1909.

de l'État, en laissant aux praticiens politiques le soin d'en fixer les bornes; tous deux emploient, pour expliquer les rapports entre les hommes, un terme destiné à faire une fortune éclatante, celui de *solidarité*. Ce mot avait déjà été employé par Pierre Leroux et Secrétan avec un sens plus large que l'acception purement juridique usitée jusque-là; mais ce sont Renouvier et M. Fouillée qui l'ont fait entrer dans l'usage courant. Le premier a montré l'existence d'une solidarité morale entre les hommes : un de ses disciples, Marion, a consacré une étude complète à ce phénomène; il a exposé l'influence du tout sur les parties, de la société sur les individus, l'influence des parties sur le tout, de l'individu sur la société, enfin la solidarité entre les générations successives, créant la responsabilité de chacun envers ses descendants¹. M. Fouillée a souvent signalé dans la solidarité sociale une des lois fondamentales de l'humanité. Plus tard un autre philosophe, M. Durkheim, a repris cette notion pour en préciser le caractère et en faire la base d'une morale scientifique. D'après lui, la solidarité mécanique ou par similitude, qui domina d'abord dans l'humanité, fait place peu à peu à la solidarité organique, fruit de la division du travail. Avec la première, les idées et les tendances communes à tout un groupe dominent les idées personnelles; la seconde forme des individus plus variés, plus différents les uns des autres, et pourtant bien liés entre eux. « A mesure qu'on avance dans l'évolution, les liens qui attachent l'individu à sa famille, au sol natal, aux traditions que lui a léguées le passé, aux usages collectifs du groupe se détendent... L'homme ne serait plus suffisamment retenu; il ne sentirait plus assez autour de lui et au-dessus de lui cette pression salutaire de la société, qui modère son égoïsme et qui fait de lui un être moral. Voilà ce qui fait la valeur morale de la division du travail. C'est que, par elle, l'individu reprend conscience de son état de dépendance vis-à-vis de la société; c'est d'elle que viennent les forces qui le retiennent et le contiennent. En un mot, puisque la division du travail devient la source éminente de la solidarité sociale, elle devient du même coup la base de l'ordre moral². »

1. *De la solidarité morale*, 2^e édit., 1883. (Paris, F. Alcan.)

2. *De la division du travail social*, p. 450. (Paris, F. Alcan.)

Par une curieuse rencontre, en même temps que ce mot de solidarité se retrouvait de plus en plus fréquemment chez les philosophes, il était devenu populaire chez les ouvriers. Nous l'avons lu plusieurs fois dans les rapports des délégués de 1862 et de 1867. Des délégués revenus de Philadelphie en 1876 invoquaient dans leur rapport les bienfaits de la solidarité : « pourquoi, disaient-ils, n'en pas faire l'enseignement de préférence à cette rêverie creuse qui a nom fraternité¹ ? » La solidarité impliquait pour les prolétaires une conception plus démocratique et plus rationaliste que la charité chrétienne, un lien social entre individus égaux et non l'aumône faite par le supérieur à l'inférieur. Mais si le mot de solidarité a été redit partout depuis quelques années, c'est parce qu'un homme politique notoire, M. Léon Bourgeois, l'a employé pour résumer toute une théorie politique². Il déclare, au début de son livre, qu'entre l'économie orthodoxe et le socialisme « une opinion s'est formée lentement, non pas intermédiaire, mais supérieure ». Tous ceux qui la soutiennent, en désaccord sur divers points, pensent également qu'il y a « entre chacun des individus et tous les autres un lien nécessaire de solidarité ». Cette notion est sortie à la fois de la méthode scientifique et de l'idée morale. La science a constaté la loi de la lutte pour l'existence, mais aussi la loi de la dépendance réciproque des êtres. La conscience donne à l'homme l'idée du bien et du mal, l'idée de la loi morale devant laquelle tous doivent s'incliner; mais comme la définition de cette loi varie selon les temps, les conflits actuels viennent de ce que nos institutions ne sont plus en harmonie avec nos idées. Il n'y a pas d'homme isolé, pas plus que d'État isolé, supérieur à lui³. Chaque individu restera libre, mais toutes ces libertés « doivent se composer en résultantes ». L'homme ne pouvant se passer de la société se trouve être son débiteur. Il naît débiteur des générations antérieures; dette est pour l'enfant sa nourriture,

1. *Délégation ouvrière libre. Relieurs*, 1879, p. 177.

2. *Solidarité*, 1896. Le livre est inspiré des doctrines de M. Fouillée, que l'auteur cite plusieurs fois (Cf. Fouillée, dans *Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1904, p. 112).

3. « Le droit supérieur de l'État sur les hommes ne peut donc exister; il n'y a pas de droits là où il n'existe pas un être, dans le sens naturel et plein du mot, pouvant devenir le sujet de ces droits » (p. 88).

son langage ; dette est pour l'homme fait le livre ou l'outil dont il se sert. Cette dette, chacun doit l'acquitter envers ses contemporains et envers les générations futures. Les hommes vivants sont liés par un contrat plus ancien qu'eux : puisque leur volonté n'a pu en déterminer préalablement les conditions, « la loi qui fixera entre eux ces conditions ne devra être qu'une interprétation et une représentation de l'accord qui eût dû s'établir préalablement entre eux s'ils avaient pu être également et librement consultés ». C'est ce que le droit civil admet sous le nom de *quasi-contrat*. « L'idée de la dette, née du quasi-contrat d'association, conduit nécessairement à l'idée de la sanction désormais légitime¹. » Ainsi se trouve justifiée l'intervention de l'État, qui assurera l'application du principe de solidarité.

Le livre de M. Bourgeois fut bien accueilli par divers théoriciens. M. Andler montra dans la doctrine du quasi-contrat une conception d'importance capitale : faisant disparaître la notion d'un État réel, contre lequel l'individu a besoin de se défendre, elle effaçait la distinction entre le droit public et le droit privé ; « mais la doctrine qui efface cette distinction, par cela seul qu'elle réclame le contrôle de tous sur le bénéfice que chacun retire de l'association humaine, n'est pas autre chose que ce qu'en langue vulgaire on désigne du nom de socialisme » ; seulement c'est un socialisme libéral².

La théorie complète du solidarisme a été présentée par M. Bouglé³. Cette doctrine a des bases scientifiques : elle invoque la biologie, qui nous fournit de nombreux exemples d'entr'aide ; mais comme la nature nous présente également des spectacles de barbarie et de lutte, le solidariste fait place à la conscience à côté de la science. La doctrine a aussi des bases juridiques ; la sociologie du XIX^e siècle, abandonnant le système artificiel de Rousseau, reconnaît que les sociétés sont antérieures à toute convention réfléchie, mais elle ajoute que les sociétés se maintiennent par un accord tacite, par une entente des volontés inexprimées ; voilà qui justifie le quasi-contrat. Le solidarisme réagit contre l'individualisme négatif d'un Bastiat, mais en

1. P. 132 et 141.

2. *Revue de métaphysique et de morale*, 1897, p. 520 sqq.

3. *Le solidarisme*, 1907.

conservant le respect de la personne humaine ; il réagit contre le principe de la lutte des classes, mais en accordant aux socialistes une large intervention de l'État. C'est un système de juste milieu¹.

A cette doctrine de conciliation s'oppose une doctrine de combat, présentée par un groupe d'écrivains qui s'intitule lui-même la « nouvelle école ». Non pas qu'ils prétendent faire œuvre entièrement originale. Au contraire, ils veulent continuer Karl Marx, non pas en commentateurs asservis au texte de ses livres, mais en disciples intelligents, complétant sa pensée par l'observation de faits qu'il n'a pas connus ; ils veulent aussi continuer les anarchistes, faire la synthèse des idées de Marx, de Bakounine et de Proudhon. Enfin ils empruntent à M. Bergson sa théorie de la connaissance et les bases métaphysiques de leur système social.

Le principal penseur de ce groupe, M. Georges Sorel, a résumé ses théories dans les *Réflexions sur la violence*. Il part du principe de la lutte de classe ; on doit prendre cette formule au sens absolu, au lieu de l'édulcorer par des essais de pacification. Les ouvriers révolutionnaires le comprennent et considèrent le patron comme un ennemi auquel on fait la guerre. La lâcheté de la bourgeoisie leur facilite la tâche ; cette classe, en effet, n'est plus la bourgeoisie conquérante, insatiable, que Marx avait observée en Angleterre ; elle est devenue timorée, humanitaire. Or les ouvriers ont besoin de trouver en face d'eux une classe vigoureuse, féconde en « capitaines d'industrie », capable de créer des richesses qu'ils lui enlèveront ensuite de haute lutte. La violence prolétarienne montrera aux bourgeois qu'ils ne gagnent rien avec leurs concessions ; elle leur rendra l'énergie combative. Une révolution, pour être utile, doit se produire, comme celle de 1789, en plein progrès économique ; elle avorte si elle survient, comme le triomphe du christianisme sur le paganisme, dans une période de décadence et de ruine.

1. Sur le développement du système, v. les débats du congrès de l'éducation sociale, tenu à Paris en 1900 ; les conférences de l'École des Hautes Études sociales (*Essai d'une philosophie de la solidarité*, 1902) ; Duprat, *La solidarité sociale*, 1908. Le septième congrès de l'Institut international de sociologie, tenu à Berne en 1909, a été consacré à « la solidarité sociale ». V., entre autres critiques dirigées contre le solidarisme, la discussion de Darlu avec Andler dans *Revue de métaphysique et de morale* (1897 et 1898), Cantecor (*ibid.*, 1901), Paul Bureau (*La crise morale des temps nouveaux*, 1907).

Les révolutionnaires, continue l'auteur, doivent combattre l'État. Voilà pourquoi l'antimilitarisme ou, ce qui vaut mieux encore, l'antipatriotisme fait aujourd'hui partie intégrante du véritable syndicalisme. Mais ce qui conserve à celui-ci toute sa valeur, sa pureté révolutionnaire, c'est le mythe de la grève générale. « Les hommes qui participent aux grands mouvements sociaux se représentent leur action prochaine sous forme d'images de batailles assurant le triomphe de leur cause¹ ». Ces constructions de l'esprit sont des mythes. Les premiers chrétiens attendant la ruine prochaine du monde, les protestants annonçant un grand mouvement religieux dans l'Europe du xvi^e siècle, trouvaient une raison d'agir et de combattre dans un mythe auquel ils croyaient de toutes leurs forces². Le mythe de la grève générale fait comprendre aux prolétaires qu'ils préparent une révolution formidable, qu'ils travaillent à une œuvre grave et sublime. La grève générale politique, telle que l'imaginent les politiciens, ne servirait à rien et renforcerait l'État; la grève générale syndicaliste le détruira. Les prolétaires qui s'appliquent à la préparer sont animés d'un sentiment moral semblable à celui qui fit l'héroïsme des soldats français pendant les guerres de la Révolution.

Cette philosophie de la violence est développée depuis plusieurs années dans le *Mouvement socialiste*. MM. Lagardelle et Berth ont fait, comme M. Sorel, l'éloge de la révolution; de la grève, et combattu avec la même ardeur que lui contre tous les artisans de conciliation. Les solidaristes leur inspirent de l'inquiétude ou du mépris³; les socialistes parlementaires sont pour eux un objet d'horreur. Ces conciliateurs se recrutent sur-

1. *Réflexions...*, introduction, p. xxvi.

2. « C'est l'ensemble du mythe qui importe seul... Alors même que les révolutionnaires se tromperaient, du tout au tout, en se faisant un tableau fantaisiste de la grève générale, ce tableau pourrait avoir été, au cours de la préparation à la révolution, un élément de force de premier ordre, s'il a admis, d'une manière parfaite, toutes les aspirations du socialisme et s'il a donné à l'ensemble des pensées révolutionnaires une précision et une raideur que n'auraient pu leur fournir d'autres manières de penser » (p. 94).

3. « Le développement du solidarisme est un des traits les plus inquiétants de l'heure présente » (*Mouvement socialiste*, juillet-décembre 1907, p. 91). — Les solidaristes, dit M. Sorel, « seront regardés par tout le monde comme des échappés de Charenton dans un petit nombre d'années » (*Ibid.*, janvier-juin 1908, p. 194).

tout hors du prolétariat, chez les intellectuels; aussi nos écrivains ne trouvent-ils pas assez d'épithètes outrageuses à leur appliquer. Pour M. Lagardelle, les intellectuels sont les hommes « qui font profession de penser et qui en tirent profit »; ce sont des « marchands de phrases », des « domestiques de plume », des « parasites¹ ». M. Berth réunit dans un égal mépris les marchands, les intellectuels et les politiciens; il leur oppose le prolétariat, mais le prolétariat français, qui se distingue de tous les autres par l'instinct révolutionnaire. M. Griffuelhès au congrès d'Amiens lui a paru symboliser « le génie de notre classe ouvrière française, avec son sens aigu et supérieur, souverain, de l'action, sa nervosité ardente, tout ensemble primesautière et réfléchie, la réflexion étant rapide, ramassant dans le bref raccourci d'un instantané tous les éléments d'un problème, avec la sûreté et la rapidité de l'intuition qui, bien supérieure à l'analyse, ne laisse pas la volonté s'é mousser dans les brumes d'une ratiocination infinie² ». — Personne n'a glorifié l'âme française comme cet écrivain antipatriote.

Les socialistes de 1848 s'appelaient démocrates-socialistes; ceux de l'Allemagne actuelle prennent le titre de social-démocrates. La « nouvelle école », au contraire, oppose le syndicalisme à la démocratie. Cette dernière, c'est le mélange des classes, la confusion des idées, le groupement des hommes en partis politiques unis par le lien électoral et menés par des politiciens qui les trompent ou les endorment; le syndicalisme, c'est la lutte des classes, l'union étroite des prolétaires ne se fiant qu'à eux-mêmes, dominés par une seule idée, celle du combat quotidien contre la bourgeoisie.

L'accueil fait à la philosophie de la violence n'a pas été moins paradoxal que le système lui-même. Elle a été combattue par les deux écoles dont elle prétendait continuer l'œuvre. Les marxistes purs, les guesdistes, ont reproché à ces écrivains de tromper le prolétariat en l'éloignant de l'action politique, en lui faisant illusion sur la réussite de la grève générale; les anarchistes ont accusé le néo-syndicalisme de rétrécir leur idéal, d'oublier l'homme, la personne humaine toujours digne de res-

1. *Ibid.*, février 1907.

2. *Mouvement socialiste*, novembre 1907.

pect, pour ne plus voir que le prolétaire¹. Par contre, le mépris de la nouvelle école pour la démocratie, son aversion pour le régime parlementaire, ses insultes contre les chefs des groupes républicains lui ont valu la sympathie des hommes de la droite; c'est chez les catholiques sociaux, et plus encore chez les royalistes de l'Action française, que M. Sorel a rencontré les plus chaudes sympathies². Quant au prolétariat syndicaliste, s'il a bien accueilli une doctrine qui exaltait ses pratiques, il ne paraît pas s'en être beaucoup occupé.

Malgré ce groupe de doctrinaires, le solidarisme a gagné sans cesse du terrain; de la philosophie théorique il a passé dans le droit. Toute une école de juristes s'est formée, à la suite des Cauwès et des Gide, qui parle de transformer la loi dans un sens démocratique et de socialiser le droit. « Socialiser le droit, dit l'un d'eux, c'est le rendre plus compréhensif, plus large qu'il n'était, l'étendre du riche au pauvre, du possédant au salarié, de l'homme à la femme, du père à l'enfant, pour tout dire, c'est l'admettre au profit de tous les membres de la société³. » Par là s'accomplit une véritable renaissance du droit naturel, tant critiqué au XIX^e siècle par les partisans de l'école historique⁴.

En attendant que la législation nouvelle soit achevée, la doctrine juridique modifie l'interprétation des lois anciennes. Des juristes renommés, les Saleilles, les Gény, combattent l'attachement superstitieux à la lettre de la loi, aux intentions de législateurs qui vivaient à une époque différente de la nôtre. Ces idées apparaissent également chez les représentants des plus hautes juridictions. « Le juge, disait en 1904 le premier président de la Cour de cassation, ne doit pas s'attarder à rechercher obstinément quelle a été, il y a cent ans, la pensée des auteurs du Code en rédigeant tel ou tel article;... il doit se dire qu'en présence de tous les changements qui, au XIX^e siècle, se

1. M. Jean Grave a combattu depuis longtemps les écrivains du *Mouvement socialiste* (v., par exemple, *Temps Nouveaux*, 1^{er} et 6 février, 21 et 28 mars 1908). Ceux-ci lui répondirent dans un journal qui dura quelque temps, *L'Action directe*.

2. Sur les rapports de la nouvelle école et de l'Action française, v. Guy-Grand, *Le procès de la démocratie* (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier-mai 1910).

3. Charmont, *Le droit et l'esprit démocratique*, 1908, p. 39.

4. V. Charmont, *La renaissance du droit naturel*, 1910.

sont opérés dans les idées, dans les mœurs et dans les institutions, dans l'état économique et social de la France, la justice et la raison commandent d'adapter libéralement, humainement, le texte aux réalités et aux exigences de la vie moderne¹. » On tend ainsi à développer le droit d'interprétation du juge : l'initiative prise par un président de tribunal, M. Magnaud, a rencontré beaucoup de sympathies².

C'est le solidarisme qui inspire beaucoup de ces juristes novateurs. L'un d'eux, M. Duguit, fonde le droit tout entier sur le fait de la solidarité³. Un autre, Maurice Bourguin, demande qu'on joigne à l'observation attentive des faits le sentiment social : la première nous apprend à nous défier des solutions trop simplistes⁴ ; le second nous intéresse aux misères d'autrui et nous fait aimer la démocratie⁵. Mais d'autres théoriciens du droit vont puiser leur inspiration dans le socialisme ; ils s'attachent surtout à prouver que le droit actuel lui-même prépare les éléments d'une transformation collectiviste. L'un décrit la propriété individuelle démembrée par l'usufruit, par les droits d'usage et d'habitation, par l'hypothèque, par l'impôt ; l'expropriation avec indemnité préalable faisant place dans les lois à l'expropriation immédiate ; la propriété devenant dans les sociétés anonymes un simple titre, une créance, tellement étrangère à l'actionnaire que celui-ci n'en a de nouvelles que par les journaux⁶. L'autre nous montre cette créance du capital rencontrant devant elle la créance du travail, la créance ouvrière qui grandit sans cesse et finira par l'absorber⁷. D'autres s'appliquent à formuler un « socialisme juridique », à préparer des interprétations du Code favorables aux besoins des collecti-

1. Discours de M. Ballot-Beaupré lors du centenaire du Code civil.

2. V. Henry Leyret, *Les jugements du président Magnaud*, 1900.

3. Duguit, *L'État*, 1901.

4. Bourguin, *Les systèmes socialistes et l'évolution économique*, 1904 : « Aucun système radical, ni l'individualisme absolu, ni le collectivisme intégral, ni le coopératisme généralisé, ne paraît en mesure d'imposer sa solution simpliste à un organisme aussi complexe que celui des sociétés contemporaines » (p. 349).

5. « Il faut l'aimer et la saluer avec joie, parce que c'est elle qui, dans un état de haute civilisation, multiplie le mieux les valeurs individuelles et réalise la plus grande somme de bonheur pour le plus grand nombre » (*Ibid.*, fin).

6. Jaurès, *Études socialistes*, 1901.

7. Emmanuel Lévy, *L'affirmation du droit collectif*, 1903.

vités¹; ils cherchent tout ce que la société actuelle a déjà fait dans ce sens, tout ce qu'elle peut faire sans révolution brusque, sans cataclysme². Un socialiste plus audacieux entreprend de rédiger le Code que le socialisme devra promulguer pour accomplir la révolution complète sans bouleversements dangereux³.

Les philosophes et théoriciens socialistes ou voisins du socialisme ont rencontré de nombreux contradicteurs. Il serait trop long de les citer tous. Un philosophe, par exemple, M. Izoulet, l'auteur de la *Cité moderne*, oppose aux théories égalitaires les droits de l'élite et le rôle prépondérant que doivent jouer les hommes supérieurs. Un disciple du darwinisme, M. G. Le Bon, s'est appliqué à montrer que le socialisme repose sur une erreur psychologique et une erreur économique. Il combat et méprise l'individu isolé, mais vénère les individus réunis à l'état de foule; or la psychologie des foules prouve combien elles sont inférieures en intelligence, en raison, en sang-froid aux hommes qui les composent. L'association des intérêts semblables et la libre concurrence apparaissent comme les nécessités économiques de l'âge moderne; le socialisme tolère à peine la première et veut supprimer la seconde. Sa force vient de ce qu'il inspire à ses adeptes une croyance vraiment religieuse; c'est « un état mental bien plus qu'une doctrine ». Le peuple qui se livrerait au socialisme serait condamné à la ruine; ce danger menace les nations latines plus que d'autres, à cause de leur humanitarisme sentimental⁴.

1. V. André Mater dans *Revue socialiste*, juillet et août 1903, juillet 1904; et Jean Neybour (*ibid.*, avril 1907). M. André Mater s'est fait plus récemment le défenseur du municipalisme, c'est-à-dire de la transformation en services communaux de tous les services d'utilité publique et locale (*Le socialisme conservateur ou municipal*, 1909).

2. Georges Renard, *Le socialisme à l'œuvre*, 1907. Le même auteur avait déjà tracé un tableau de l'organisation future dans *Le régime socialiste* (2^e éd., 1898). Bourguin a répondu à ce livre dans son grand ouvrage, et a critiqué *Le socialisme à l'œuvre* dans *Revue politique et parlementaire*, février 1908.

3. Deslinières, *Projet de Code socialiste*, 1908, 2 vol.

4. *Psychologie du socialisme*, 1898. « Quel service rendrait à l'humanité la divinité bienfaisante qui supprimerait jusqu'au dernier de ses représentants la funeste race des philanthropes et, par la même occasion, celle non moins funeste des rhéteurs! » (p. 464).

III

Les idées nouvelles qui transforment la philosophie ou le droit ont pénétré dans l'enseignement à tous les degrés, en particulier dans l'enseignement primaire. Depuis les lois de 1882 c'était un patriotisme exalté qui faisait le fond de l'éducation morale dans les écoles laïques; depuis une quinzaine d'années on constate chez les instituteurs une tendance à demander surtout « plus de respect pour la personne humaine, plus de justice et de bonté dans les rapports entre tous les hommes¹ ». Adversaires et amis de l'école laïque remarquent cet esprit nouveau : tandis que les premiers accusent les instituteurs de prêcher l'antipatriotisme, les seconds les félicitent d'enseigner à leurs élèves les devoirs de solidarité démocratique. Les socialistes ont généralement témoigné de la sympathie à l'école primaire telle qu'elle existe. Parmi les anarchistes, les uns reconnaissent qu'elle sert la cause de l'émancipation populaire; les autres, et avec eux plusieurs syndicalistes révolutionnaires, la trouvent trop gouvernementale, trop légalitaire, trop démocratique, puisqu'ils opposent le syndicalisme à la démocratie. Quelques-uns ont parlé de créer des « écoles syndicales », sans arriver jusqu'ici à des résultats effectifs².

L'enseignement post-scolaire se prête mieux encore aux essais d'éducation sociale. Tous les patronages, catholiques ou laïques, établis en si grand nombre depuis quinze ans, se préoccupent de gagner l'esprit des enfants qui les suivent. Dans les cours post-scolaires laïques on a fait une grande place aux idées d'association, de mutualité, d'entr'aide. La Ligue de l'enseignement y consacre depuis longtemps ses efforts; le congrès national des « petites A laïques », tenu au Havre en 1909, a fait du

1. Devinat, *L'École primaire française* (dans *Enseignement et démocratie*, recueil de leçons professées à l'École des Hautes Études sociales, 1905, p. 59).

2. V., dans *Mouvement socialiste*, l'article de Laurin (janvier 1909) sur la conférence des Bourses du travail, et l'enquête ouverte sur le monopole de l'enseignement (depuis novembre-décembre 1909). M. Sébastien Faure a créé une école, la Ruche, dans la forêt de Rambouillet.

solidarisme pratique l'objet principal de ses délibérations¹.

L'enseignement social doit s'adresser aussi aux adultes, aux hommes faits; c'est chez eux surtout que l'égoïsme inévitable, résultant de la lutte pour la vie, a besoin d'être combattu par de fréquents rappels aux idées de solidarité. On a tenté pendant quelques années un grand effort pour donner l'enseignement au peuple. L'affaire Dreyfus avait rapproché des ouvriers les nombreux universitaires qui prenaient fait et cause pour la révision; professeurs et prolétaires s'étaient rencontrés dans les réunions publiques. De même que les polytechniciens avaient résolu d'instruire les ouvriers après la victoire commune remportée sur Charles X en 1830, les « intellectuels » voulurent faire profiter les « manuels » de leurs études et de leur science. Une école de ce genre ouverte déjà au faubourg Saint-Antoine par un disciple d'Auguste Comte, M. Deherme, devint le noyau de la première Université populaire; quantité d'autres suivirent à Paris et en province; la France fut un instant couverte d'U. P., selon l'abréviation usitée². Mais cet élan généreux, désintéressé, devait être éphémère: les ouvriers, fatigués par des journées de travail trop longues, ne pouvaient, sauf quelques hommes d'élite, suivre avec fruit ces cours du soir; les éducateurs bénévoles ennuyaient souvent leur auditoire par des leçons trop abstraites ou sans intérêt pour lui. Puis la recrudescence de l'esprit révolutionnaire depuis 1902 rendit cet essai de rapprochement des classes très suspect à beaucoup de socialistes³. La décadence commença dès 1904, et de ce beau mouvement il ne reste plus grand'chose⁴. Quant aux cours créés par diverses

1. V. le rapport général présenté à ce congrès par André Siegfried. Cf. les rapports annuels d'Edouard Petit sur l'enseignement post-scolaire, et ses livres, *Autour de l'éducation populaire* (1908), *De l'école à la cité* (1910).

2. V., dans les *Cahiers de la quinzaine*, les numéros d'octobre 1901, mars 1902, juillet 1902. La *Voix du peuple* vantait les U. P. (23-30 décembre 1900). Elles tinrent un congrès national en 1904.

3. M. Guesde comparait cette œuvre à celle des petits teigneux (*Petite République*, 13 avril 1900). M. Berth se félicite de l'indifférence « providentielle » que les ouvriers témoignèrent (*Mouvement socialiste*, octobre 1907). Un recueil qui avait paru être quelque temps l'organe du rapprochement commencé entre intellectuels et ouvriers, *Pages libres*, exprima de plus en plus, dans les articles de M. Charles Guieysse, l'aversion que lui inspirait « un socialisme bourgeois, un socialisme de gens du monde » (2 juillet 1904).

4. On constate une décadence pareille dans les cercles d'études fondés par les catholiques (*Guide social* de l'Action populaire, 1910, p. 102).

Bourses du travail, ils ne comportent que par exception un enseignement d'une portée générale¹. Le véritable enseignement social, pour les partis d'extrême gauche, c'est la propagande politique et syndicale menée avec tant d'ardeur et de dévouement par les militants sur tous les points du territoire. Ils remettent à plus tard une éducation plus désintéressée. Assez faible également est la part prise par eux à la campagne anti-alcoolique. Plusieurs militants ont signalé cependant les dangers de l'alcool. « L'alcool, écrivait M. Guérard, a maté le peuple en le dégradant... Pour accomplir la Révolution libératrice, il faut des cerveaux intacts; elle ne sera pas l'œuvre d'agités épileptiques, mais de révoltés conscients². » « L'alcoolique, a dit également M. Griffuelhes, est un grand adversaire de l'ouvrier³. » Mais ni le partisocialiste ni la Confédération générale du travail n'ont entrepris ou conseillé une propagande générale contre l'alcoolisme.

L'enseignement social pour la bourgeoisie a maintenant quelques centres prospères, à Paris et en province⁴. On a essayé de créer dans la capitale une école où toutes les théories sociales seraient exposées, comparées, confrontées, où toutes les questions du jour seraient soumises à une controverse libre et sérieuse. L'œuvre a commencé en 1895 au Collège libre des sciences sociales, qui existe toujours; elle est poursuivie maintenant avec un développement plus grand et un succès croissant à l'École libre des Hautes Études sociales. Les catholiques ont organisé, nous l'avons vu, les Semaines sociales, complétées par les « journées sociales ». Les socialistes ont tenté plusieurs fois d'établir un foyer de propagande théorique en plein quartier latin; après divers échecs, une École socialiste s'est ouverte en novembre 1909 avec un personnel de professeurs sérieux et compétents⁵.

1. Pelloutier avait recommandé cet enseignement aux Bourses. Il y a eu quelques essais depuis, à Lyon, par exemple. (V. *Questions pratiques de législation ouvrière*, février-mars 1906.)

2. *Voix du peuple*, 16-23 décembre 1900.

3. *Voyage révolutionnaire*, p. 25. V. les articles de Vignols contre l'alcoolisme dans *Revue syndicaliste*, février et avril 1906. « L'action socialiste anti-alcoolique en France est toute à créer », dit-il. V. sur la même question les *Essais socialistes* de Vandervelde.

4. V. Hauser, *L'enseignement des sciences sociales*, 1903.

5. Cette école a été organisée par le « groupe des étudiants collectivistes ».

La morale sociale est actuellement l'objet de discussions passionnées; il faut remarquer cependant que toutes les doctrines d'avenir prétendent concilier l'individualisme avec la solidarité. Jadis on opposait socialisme et individualisme; aujourd'hui les socialistes déclarent que leur but est l'émancipation de l'individu. Un philosophe demeuré populaire chez les anarchistes par son amour pour la vie individuelle intense et libre, Guyau, a célébré en beaux vers l'époque où tous se sentiront unis par le lien de l'amour :

Une joie ici-bas est d'autant plus profonde
Qu'elle est plus large ; un jour, je le crois, doit venir
Où nul ne pourra seul ni jouir ni souffrir,
Où tout se mêlera, plaisirs, peines, pensées,
Où chantera dans l'âme un éternel écho¹.

1. *Vers d'un philosophe*, 1881, p. 39.

CHAPITRE XXI

LE MOUVEMENT SOCIAL EN 1910

I

l'histoire du mouvement social est surtout celle des efforts tentés par les ouvriers des villes pour améliorer leur condition. Mais il est nécessaire, pour situer le mouvement ouvrier, de considérer d'autres groupes sociaux qui, à l'heure actuelle surtout, formulent des revendications analogues. Parmi ces groupes les uns, ceux des employés de commerce et des fonctionnaires touchent à la bourgeoisie; les autres se recrutent chez les paysans.

Les employés de commerce appartiennent au prolétariat par leurs origines et sont des salariés comme les ouvriers; mais ils prennent souvent, avec le costume, les habitudes et les opinions de la bourgeoisie. Plusieurs fois les militants ouvriers ou socialistes ont cherché à les gagner, sans grand succès¹. Mais depuis quelques années le mouvement syndical a fait de grands progrès parmi eux. Il s'est formé deux fédérations importantes, la Fédération nationale des syndicats d'employés, siégeant à Paris, affiliée à la C. G. T., et la Fédération des employés de France, plus éloignée de la politique, ayant son siège central à Rouen. Après de longs débats, les deux groupements se sont mis d'accord pour défendre en commun les intérêts généraux de la corporation; en 1909 les deux congrès distincts réunis à Rouen se sont rencontrés à la fin dans une séance commune. Cette alliance avait pour objet de faire échec à la Fédération nationale

1. Le *Prolétaire* (30 août 1879) louait une brochure de Victor Gély sur les employés, *Parias parmi les parias*.

des employés, que les congressistes considéraient comme un syndicat « jaune », créé par les patrons¹. Les employés de commerce ont obtenu divers succès : la loi sur le repos hebdomadaire les intéresse particulièrement, et leurs syndicats ont travaillé depuis 1906 à empêcher qu'elle soit réduite à néant par des dérogations trop nombreuses. La loi de 1907, en leur accordant le bénéfice de la juridiction prud'homale, a satisfait un autre désir souvent exprimé².

Le syndicalisme a pénétré aussi chez les fonctionnaires. La jurisprudence avait décidé, aussitôt après 1884, que la nouvelle loi sur les syndicats professionnels ne leur était pas applicable. La Chambre, par l'ordre du jour qui renversa le ministère Casimir Périer en 1894, fit reconnaître aux ouvriers de l'État le droit syndical, mais il resta refusé aux fonctionnaires. Cependant l'esprit d'association, qui grandissait partout, se fit sentir également chez eux ; ils commencèrent à se grouper, tantôt avec le consentement, tantôt malgré l'hostilité de leurs chefs hiérarchiques. Depuis la loi de 1901 ces associations amicales purent se constituer librement, sans autorisation. Les hommes d'action modérés furent satisfaits de cette loi nouvelle : ils voulurent former des « amicales » aussi nombreuses que possible pour lutter contre le favoritisme, pour obtenir certains avantages matériels et surtout des garanties contre les déplacements ou les révocations arbitraires. D'autres, les avancés, trouvaient cela insuffisant : ils entendaient se servir de la loi de 1884, créer des syndicats semblables à ceux des ouvriers. Pour le spectateur désintéressé, le choix entre l'amicale et le syndicat paraissait offrir peu d'importance : tous deux avaient le même caractère et à peu près les mêmes droits. Mais la différence réelle était grande : les partisans des syndicats voulaient pour eux le droit de grève et la faculté de s'affilier aux Bourses du travail ; les promoteurs des amicales ne désiraient ni l'un ni l'autre. L'autorité supérieure montra quelque hésitation : presque tous les mi-

1. V. *L'Action ouvrière*, 15 mars 1910. Le meilleur livre sur les syndicats d'employés est celui d'Artaud, *La question de l'employé en France*, 1910. Un autre personnel, celui des théâtres et des cafés-concerts, est entré depuis peu dans le mouvement syndical en formant la Fédération du spectacle.

2. Depuis 1909 le syndicat des employés parisiens s'efforce d'obtenir par « l'action directe » la fermeture des grands magasins à sept heures du soir.

nistres appelés à traiter la question déclarèrent les amicales permises, les syndicats défendus; mais des représentants du gouvernement assistèrent parfois sans protester à la naissance de syndicats de ce genre. D'ailleurs la plupart des fonctionnaires se contentaient des amicales; mais des minorités actives, ordinairement composées de socialistes, refusaient de s'en tenir là. Deux comités représentaient les tendances opposées: les partisans des syndicats avaient formé le Comité central pour la défense du droit syndical des salariés de l'État, des départements et des communes; les partisans des amicales, dirigés par MM. Demartial et Chardon, constituèrent le Comité d'études des associations professionnelles de fonctionnaires.

Ces divergences apparurent dans deux corps très nombreux et recrutés parmi les enfants du peuple, les postiers et les instituteurs. L'Association générale des agents des postes fut modérée, très nombreuse, et vécut en bons termes avec les chefs administratifs; l'Association générale des sous-agents eut à l'origine le même caractère; mais celle-ci fut abandonnée par une minorité qui forma bientôt le « syndicat national des sous-agents des postes ». Les instituteurs, depuis un congrès tenu en 1899 à Laon, s'étaient mis à organiser d'une manière méthodique des amicales dans chaque département. En 1904 apparut le premier syndicat d'instituteurs, dans le Var, avec l'approbation tacite des chefs administratifs du département; d'autres suivirent, et la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs s'organisa en 1906.

Ce mouvement n'attira l'attention qu'à partir de la grande lutte engagée par le ministère Clemenceau contre le syndicalisme révolutionnaire. Le syndicat des instituteurs du Rhône, en décidant d'adhérer à la Bourse du travail de Lyon (janvier 1907), souleva des attaques et des approbations également passionnées. Ce mouvement syndical, combattu par le ministère, fut appuyé par le parti socialiste et par la Confédération générale du travail: celle-ci reçut en 1909 comme affiliés nouveaux le syndicat national des sous-agents des postes et la Fédération des syndicats d'instituteurs. La même année la France entière fut remuée par les deux grèves des postes. Les débats suscités au Parlement et dans la presse par ces grèves ont montré que tous les partis

sont encore hésitants et incertains sur la nature et les limites de ce nouveau syndicalisme ; du moins ils ont fait sentir la nécessité d'une loi fixant le statut des fonctionnaires. Cette loi n'est pas encore votée ; il a été généralement admis que jusque-là tous les syndicats auparavant tolérés pourraient continuer de vivre, sans qu'il fût permis d'en créer de nouveaux¹.

Ces discussions ardentes sur les syndicats n'ont pas arrêté les progrès des amicales ; celles-ci ont gagné beaucoup d'adhérents, et il s'en est formé de nouvelles. Plusieurs ont proposé alors de passer au stade supérieur, à la fédération des associations ; les promoteurs primitifs du mouvement ont combattu en vain cette idée. En novembre 1909 s'est constituée la Fédération nationale des associations professionnelles des fonctionnaires de l'État, des départements et des communes. Dans sa déclaration de début, elle affirme la volonté de rester en dehors de la lutte des partis, de « ne pas considérer la grève comme un moyen de défense professionnelle » ; outre la sauvegarde des intérêts des fonctionnaires, elle promet de poursuivre la suppression des dépenses inutiles, des formalités gênantes, la recherche des réformes profitables à tous². Le mouvement d'association va donc s'étendant ; mais la différence entre les réformistes et les révolutionnaires apparaît chez les fonctionnaires comme chez les ouvriers.

Plus près de ces derniers sont les marins. Dans tous les grands ports de commerce il s'est formé depuis dix ans des syndicats puissants non seulement chez les ouvriers des docks, mais chez les inscrits maritimes qui sont soumis à une législation spéciale ; inscrits et ouvriers ont bien des fois marché d'accord. De grandes grèves survenues depuis 1901, à Marseille surtout, se sont terminées avec des résultats différents selon les années ; cependant les syndicats ont gagné diverses améliorations, et souvent ils ont fait accepter par les armateurs des contrats collectifs.

1. V. Maxime Leroy, *Syndicats et services publics* (1909) ; il donne la bibliographie du sujet. M. Millerand a récemment organisé la représentation du personnel des postes, soit auprès du ministre, soit auprès des chefs de service, au moyen de délégués élus (*Journal officiel*, 25 janvier 1910).

2. V. le *Temps*, 3 décembre 1909. Le ministre de la justice a déclaré devant la Chambre que cette Fédération était constituée d'une manière conforme à la loi (séance du 17 décembre 1909).

C'est dans l'agriculture surtout qu'il est important de voir si le mouvement ouvrier trouve des appuis; la France est demeurée, bien plus que l'Angleterre et l'Allemagne, une nation paysanne, où la moitié de la population est occupée aux travaux des champs. Se forme-t-il dans cette population, comme dans celle des villes, un prolétariat de tendances révolutionnaires? Nous avons vu la question posée devant le Parlement par l'interpellation de M. Jaurès en 1897. Elle a été souvent reprise depuis, car les statistiques rurales sont difficiles à dresser¹. La défiance paysanne empêche de répondre exactement aux questionnaires administratifs. Un économiste a raconté que, dans un village où tout le monde le connaissait bien, il ne put recueillir de renseignements sincères qu'après avoir promis de les altérer dans son rapport officiel². Cependant le ministère de l'agriculture s'est entouré de précautions minutieuses pour faire l'enquête de 1908; celle-ci a prouvé que la petite propriété, loin de reculer devant la grande, est en progrès. Le nombre des petits propriétaires a augmenté dans quarante-deux départements, diminué dans treize, subsisté sans changement dans dix-sept, diminué et augmenté à la fois (selon les régions) dans quinze. La superficie des petites propriétés s'est accrue dans cinquante-deux départements. Les conclusions optimistes que M. Ruau, ministre de l'agriculture, a tirées de ces faits ont été contestées; l'homme le plus compétent du parti socialiste en ces matières, M. Com-père-Morel, a tracé devant la Chambre, le 6 décembre 1909, le tableau des misères qui subsistent dans beaucoup de campagnes. Mais les constatations matérielles faites par l'enquête de 1908 n'ont pas rencontré de contradicteurs³.

Il s'est formé néanmoins parmi les ouvriers agricoles des syn-

1. Un écrivain socialiste, M. Toubeau, avait longtemps étudié ce qu'il appelait la décadence de la petite propriété. Un écrivain catholique, M. Moustier (*Questions rurales*, 1898), affirmait aussi « qu'un prolétariat agricole immense est en train de se former ». Par contre, M. Jaurès a reconnu depuis que la diminution du prolétariat rural constituait un danger sérieux pour la grande propriété, dépourvue de main-d'œuvre (*Études socialistes*, p. 8).

2. Villermé, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1860.

3. L'enquête a été publiée dans le bulletin de l'Office de renseignements agricoles, puis en volume (*La petite propriété rurale. Enquêtes monographiques*, 1909). Pour l'appréciation des résultats, v. le discours de Ruau au Musée social (14 mars 1909), et l'article d'Augé-Laribé (*Revue d'économie politique*, janvier 1910).

dicats socialistes¹. Ce sont les vignerons du Midi qui ont le plus fait parler d'eux. Leurs syndicats, déjà formés entre 1890 et 1896, avaient disparu très vite; ils recommencèrent à s'organiser après 1900, guidés par les Bourses du travail, d'abord à Béziers, puis dans les arrondissements voisins. Bientôt la mévente des vins et la baisse des salaires produisirent, pendant l'hiver de 1903-1904, une vaste agitation qui, partie de l'Hérault, gagna peu à peu l'Aude, les Pyrénées-Orientales et tout le Languedoc viticole; on compta environ 150 grèves et 50.000 grévistes, dont la plupart obtinrent satisfaction. Les syndicats profitèrent du succès, grandirent très vite, et la Fédération parut assurée de vivre; mais la décadence commença bientôt, jusqu'au jour où le grand soulèvement de 1907 contre la mévente et la fraude, unissant propriétaires et ouvriers dans la « confédération générale des vignerons », acheva la débâcle des syndicats purement ouvriers. Ceux-ci ont subsisté pourtant, mais très peu nombreux, composés de militants révolutionnaires et affiliés à la C. G. T.

Les bûcherons du Centre ont montré plus d'esprit de suite que les vignerons du Languedoc. Ils avaient cependant abandonné les syndicats après les grèves tumultueuses de 1891, 1892 et 1893; mais ils se sont remis à l'œuvre depuis 1901, sous l'impulsion de la Bourse du travail de Bourges. Elle donna l'hospitalité au congrès qui fonda en 1902 la Fédération bûcheronne. Celle-ci a gagné sans cesse du terrain depuis dans le Cher et la Nièvre, grâce aux augmentations de salaires qu'elle a obtenues. Un autre succès pour elle a été le vote de la Chambre, décidant que la loi sur les accidents du travail est applicable aux bûcherons.

Dans bien d'autres parties de la France des grèves récentes ont révélé ou suscité la formation de groupes ouvriers: les jardiniers de la région parisienne ont lutté avec succès en 1906; les ouvriers agricoles de la Brie ont réussi la même année, puis recommencé des grèves moins heureuses en 1907. L'esprit d'imitation, qui ne perd jamais ses droits, a fait surgir ailleurs des syndicats semblables. A côté des ouvriers agricoles les ouvriers d'industries diverses, charrons, selliers, menuisiers, pratiquant

1. Sur l'histoire de ce mouvement, v. Matillon, *Les syndicats ouvriers dans l'agriculture*, 1908. Cf. Ader sur les vignerons (*Mouvement socialiste*, octobre 1908) et Bornet sur les bûcherons (*ibid.*, décembre 1908).

les mêmes métiers que les ouvriers urbains, passant des villes aux campagnes et réciproquement, devaient se montrer fort accessibles à la propagande des Bourses¹. Le mouvement a gagné parfois les métayers, par exemple dans le Bourbonnais, où figure parmi les militants un paysan-romancier, Émile Guillaumin, l'auteur des *Mémoires d'un métayer* et de *Près du sol*. Les meneurs de quelques fédérations paysannes ont entrepris depuis 1905 de passer au stade supérieur; les Fédérations horticole, bûcheronne et viticole ont engagé des pourparlers destinés à créer l'Union fédérative terrienne. Les négociations ont été lentes et pénibles; elles ont eu cependant comme premier résultat de remplacer en 1907 les trois organes corporatifs par un journal unique, *Le Travailleur de la terre*.

Le mouvement ouvrier trouve ainsi des appuis dans certains mouvements parallèles. D'autre part, il rencontre aussi des obstacles plus forts qu'autrefois. Il se heurte aux résistances de la classe moyenne, petits propriétaires dans les campagnes, petits bourgeois dans les villes. Par cela même que la petite propriété rurale ne baisse pas, elle oppose une digue au prolétariat ouvrier. Les syndicats agricoles, c'est-à-dire les syndicats de propriétaires, qui atteignaient au 1^{er} janvier 1909 un effectif de 797.000 membres, ont en général des tendances conservatrices. Il est vrai que les prévisions faites à leur sujet ne se sont pas réalisées; ceux qui craignaient de les voir subir en toutes choses la direction des grands propriétaires et devenir ainsi un instrument commode aux mains des partis de droite ont pu constater que le paysan gardait son indépendance vis-à-vis des châtelains; il vote le plus souvent pour les radicaux, voire même pour les socialistes, comme on l'a vu aux élections de 1910. Toutefois il y a là un élément stable, fixé au sol, distinct du prolétariat, et qui jusqu'ici repousse la socialisation de la terre. Parmi les journaliers eux-mêmes, les propriétaires ont formé un certain nombre de syndicats mixtes, afin de prévenir les conflits par des contrats collectifs².

Quant à la petite bourgeoisie, on prédisait, il y a une trentaine

1. Pelloutier, *Histoire des Bourses du travail*, p. 131 sqq.

2. V. Matillon, 3^e partie.

d'années, qu'elle disparaîtrait bientôt; Karl Marx voyait là une conséquence nécessaire de l'évolution industrielle. Les faits ont démenti ces pronostics; M. Bernstein l'a prouvé pour l'Allemagne; c'est plus vrai encore pour la France. La grande industrie et le grand commerce progressent incontestablement et absorbent une proportion de plus en plus forte de la population ouvrière; mais la petite industrie garde une importance considérable; en 1901 on comptait 748.481 établissements occupant de 1 à 4 employés (en tout, 1.193.649 employés), tandis que 116.707 établissements occupaient plus de 4 employés (en tout, 3.601.757 employés¹). Le chiffre des patentés a augmenté d'une façon continue depuis 1850, par suite du mouvement qui pousse la population des campagnes vers les villes. Cette classe est en proie, en France comme ailleurs, à un malaise réel. La concurrence croissante des grandes usines est désastreuse pour les petits fabricants; beaucoup tombent dans la dépendance de la grande industrie, qui les utilise pour se décharger des responsabilités que les lois récentes imposent aux vastes manufactures; parfois ils deviennent ainsi de simples salariés à domicile, travaillant dans les pires conditions d'hygiène. Les petits commerçants ont à redouter les progrès des grands magasins et ceux des coopératives. Néanmoins la petite bourgeoisie incline peu vers les projets de bouleversement social; ses membres, fiers d'être libres, d'avoir un *chez soi*, d'échapper à la discipline des grandes casernes capitalistes, se distinguent le plus souvent des ouvriers par le costume, par l'éducation, par les habitudes d'épargne. Cette classe a d'ailleurs compris le besoin de s'organiser à son tour; la Fédération des commerçants détaillants a lutté pour obtenir de nombreuses dérogations à la loi de 1906 concernant le repos hebdomadaire; l'Association de défense des classes moyennes, la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France ont aussi pris le parti d'agir contre le syndicalisme ouvrier; les débitants de boissons ont formé des groupements compacts afin de combattre tout projet tendant au monopole de l'alcool. Toutes ces associations défendent l'individualisme économique, la libre concurrence contre

1. Gide, *Économie sociale*, p. 433.

les progrès de l'étatisme ou du collectivisme¹. Cependant la petite bourgeoisie fournit des auxiliaires au mouvement ouvrier; c'est parmi ses fils que se recrutent ces « prolétaires intellectuels » qui vont généralement au parti socialiste.

La haute bourgeoisie, le grand patronat commence depuis quelques années, lui aussi, à se créer une organisation syndicale. L'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis avaient donné depuis longtemps l'exemple de groupements patronaux puissants, disciplinés, capables de préparer un *lock-out* comme les syndicats ouvriers de préparer une grève; la France n'est entrée que plus tard dans cette voie. Les syndicats patronaux se multiplient d'année en année². La Fédération des industriels et des commerçants français a fourni aux patrons le moyen de se rapprocher, de s'entendre, de défendre leurs intérêts communs. Il s'est formé, surtout aux environs du 1^{er} mai 1906, plusieurs sociétés d'assurance mutuelle contre le risque de grève³. Dans la métallurgie, l'organisation est déjà parvenue à son maximum de puissance; dans le bâtiment, l'union patronale est en train de se faire presque aussi vite que l'union ouvrière⁴.

Le féminisme doit-il figurer parmi les mouvements hostiles ou favorables au socialisme ouvrier? Les féministes de 1848 appartenaient aux partis d'extrême gauche, et les plus connues d'entre elles, Jeanne Deroin, Pauline Rolland, furent proscrites après le 2 décembre. Leurs idées reparurent à la fin du second Empire avec une républicaine, Maria Deraismes. Depuis vingt-cinq ans on a vu se former des groupes féministes d'origines et d'opinions très diverses. L'Exposition de 1900 comme celle de 1889 a été accompagnée de deux congrès consacrés aux droits et aux œuvres de la femme, l'un modéré, l'autre socialiste. Le Conseil National des femmes, organisé en 1903, s'est efforcé de

1. La Société d'économie sociale, formée par l'école de Le Play, a décidé de consacrer son congrès de 1910 aux « classes moyennes dans le commerce et l'industrie ».

2. Au 1^{er} janvier 1909 on comptait 4.199 syndicats patronaux avec 340.141 adhérents; 135 Unions groupaient 2.852 syndicats et 312.706 membres (*Bulletin de l'Office du travail*, janvier 1910).

3. V. la conférence de Sayous dans *Le droit de grève*, 1909.

4. V., dans *Mouvement socialiste*, les articles de Merrheim sur la métallurgie (juillet 1908, mars-juin 1909), de Picart sur le bâtiment (février-mars 1909).

grouper toutes les associations féminines, quelles que fussent leurs tendances. Les groupes modérés ont obtenu divers succès. Les femmes commerçantes sont devenues électrices, puis éligibles aux conseils de prud'hommes. Le groupe de l'Avant-Courrière a pu faire voter en 1897 la loi qui admet les femmes comme témoins dans les actes de l'état civil, puis en 1907 la loi plus importante qui assure à la femme mariée la libre disposition du produit de son travail. Les partis républicains ont donné aux femmes la loi sur le divorce, l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire pour les filles. Après quelques hésitations, les catholiques ont admis que plusieurs demandes féministes sont justes¹. Le parti socialiste a mis longtemps à se prononcer; pourtant il a, le premier, fait place à des femmes dans ses comités dirigeants². Puis, le congrès international socialiste de Stuttgart en 1907 s'est prononcé formellement pour le vote politique des femmes. Quant aux prolétaires, ils ne sont pas d'accord sur l'attitude à prendre vis-à-vis de la femme ouvrière. Les uns, fidèles aux conceptions proudhoniennes, veulent que la femme reste avant tout une ménagère; ils voient d'ailleurs dans l'ouvrière une concurrente dangereuse, rebelle au groupement syndical, acceptant le travail à vil prix; les typographes surtout partagent ces idées, aujourd'hui comme à l'époque de la grève de 1862. Les autres, au nom des idées égalitaires et de l'union de tous les exploités, admettent la femme dans l'atelier pourvu qu'elle accepte la discipline syndicale et ne se prête point à l'abaissement des salaires³. Quant aux revendications électorales du féminisme, elles ont trouvé jusqu'ici beaucoup moins d'écho en France qu'en Angleterre⁴.

1. V. Naudet, *Pour la femme*, 1903.

2. En 1881 la candidature de Léonie Rouzade au conseil municipal de Paris fut blâmée par M. Guesde et approuvée par M. Brousse (*Prolétaire*, 10 et 24 décembre 1881). Le Conseil national du parti guesdiste a compté parmi ses membres Aline Valette (v. *Mouvement socialiste*, I, p. 347). Un syndicaliste révolutionnaire, M. Berth, a justifié les théories de Proudhon sur la femme (*Mouvement socialiste*, janvier 1909).

3. V. *La femme dans les organisations ouvrières*, par Mme Compain (1910); cf. Lahy dans *Revue socialiste*, avril 1909, et *l'Action ouvrière*, 15 novembre 1909. Pour le mouvement féministe en général, v. Mme Avril de Sainte-Croix, *Le féminisme*, 1907.

4. V. Mme Compain dans *Revue socialiste*, avril 1910.

II

Revenons au mouvement ouvrier lui-même. Il est de date relativement récente; les groupements qui lui servirent de précurseurs, tels que le compagnonnage, ont disparu ou sont en train de mourir¹. Ce mouvement en France est encore faible. L'ouvrier français ne se plie que difficilement à la discipline syndicale. Un écrivain socialiste en 1900 déplorait « l'indifférence stupéfiante de la plupart des travailleurs français pour l'organisation économique² »; un militant réformiste écrivait en 1909 : « nos syndicats tiennent le triste record des cotisations les plus faibles et des effectifs les plus réduits³. »

Résumons le tableau de la France syndicale tracé dans la même année 1909 par un propagandiste révolutionnaire qui a parcouru tout le pays⁴. L'ouvrier du Nord, déprimé par un travail accablant, suit docilement le prêtre catholique ou le politicien socialiste, qui tous deux le détournent de la lutte économique. Dans les Vosges, en face d'un patronat tout-puissant, le prolétariat est mou, peu organisé; en Meurthe-et-Moselle un effort vigoureux a été suivi d'une lassitude générale. Lyon renferme tous les éléments nécessaires à un grand centre de lutte ouvrière, mais pour le moment l'activité a cessé. A Marseille, on trouve « un mouvement ouvrier pétillant, mais peu profond »; les meneurs des docks ont abusé des grèves. Toulon, très bruyant, est paralysé par la rivalité entre le syndicat de l'arsenal et les travailleurs de l'industrie privée. Les syndicats agricoles du Midi sont en décadence, tandis que les bûcherons du Cher demeurent fidèles à l'active impulsion de la Bourze de Bourges. Le mouvement ouvrier s'est calmé à Montluçon comme à Limoges. La joyeuse Toulouse préfère la politique bruyante et parlante

1. L'aversion des ouvriers d'aujourd'hui pour cette association vieillie apparaît dans le livre de Connay, *Le compagnonnage*, 1909.

2. Verhaert dans *Mouvement socialiste*, IV, p. 713 sqq.

3. *Action ouvrière*, 15 octobre 1909. Pour soutenir la grève générale de Suède en 1909, les ouvriers allemands ont versé près de 1.500.000 francs, les Danois 432.000, les Norvégiens 348.000; la France n'est arrivée qu'au dixième rang, avec 7.000 francs (*Action ouvrière*, 1^{er} janvier 1910).

4. Griffuelhes, *Voyage révolutionnaire*, s. d. (1909).

à l'action syndicale. Dans les Pyrénées on assiste à quelques essais de lutte, stimulés par le contraste entre le luxe des stations hivernales et la misère des travailleurs. A Bordeaux le syndicalisme a subi récemment un désastre complet. A Angoulême les ouvriers, satisfaits par le régime de la participation aux bénéfices, refusent d'agir. Au contraire, la Pallice et la Rochelle s'améliorent, se fortifient de jour en jour. A Nantes, de même qu'à Marseille, les fautes commises par des militants peu recommandables ont causé un recul. La Bretagne, venue tard au syndicalisme, s'est lancée à la bataille avec ardeur, mais se repose maintenant.

Il ne faut pas prendre ces affirmations à la lettre. M. Griffuelhes, conformément à ses idées constantes, veut démontrer que l'influence du parti socialiste est nuisible aux ouvriers, que l'action politique les détourne de l'action syndicale. Ce qu'il qualifie d'indifférence et d'inertie n'est souvent que l'organisation pacifique tentée par des syndicats modérés. Mais cette description montre combien il est faux de se représenter aujourd'hui tous les ouvriers de France comme soulevés par un grand mouvement révolutionnaire. D'ailleurs, le conflit entre les réformistes et les révolutionnaires est une autre cause de faiblesse pour le syndicalisme. Cette lutte se poursuit âprement dans tous les groupes, avec des succès divers. Ainsi les révolutionnaires ont tout récemment pris le dessus dans le Syndicat national des chemins de fer, après le départ de M. Guérard; les réformistes ont vu venir à eux la fédération lithographique, jusque-là hostile à celle du Livre. Les uns et les autres se sont encore mesurés dans la fédération des mineurs, au congrès d'Albi en 1910. Aussi a-t-on parlé depuis 1909 de la crise syndicaliste. Certains militants affirment que cette crise est réelle; d'autres n'y voient qu'un malaise passager déjà terminé¹.

S'il y a là des causes de faiblesse, on peut constater aussi des causes de force pour le mouvement ouvrier. La principale

1. V. les réponses faites à l'enquête ouverte par le *Mouvement socialiste* sur cette crise (depuis novembre-décembre 1909). C'est peut-être à cette crise qu'il faut attribuer la petite diminution constatée en 1908 dans l'effectif des syndicats ouvriers : du 1^{er} janvier 1908 au 1^{er} janvier 1909 on a compté 170 syndicats et 12.341 syndiqués de moins (*Bulletin de l'Office du travail*, janvier 1910).

réside peut-être dans l'activité prodigieuse des militants socialistes ou syndicaux. Ils ont donné un remarquable exemple de ce que peut la propagande orale ou écrite chez un peuple libre. Orateurs du parti socialiste ou de la C. G. T., les uns ont agi dans tout le pays comme chefs de file, les autres se sont renfermés dans le cercle étroit de leur commune ou de leur canton, sans se laisser jamais arrêter par la fatigue, par les attaques ni, ce qui est plus décourageant, par l'indifférence des foules. Dans un pays où l'on reproche à tous les partis de trop compter sur l'État, ils ont montré ce que peut l'initiative individuelle. En même temps, l'esprit syndical s'est développé chez les ouvriers : les cotisations commencent à être payées moins irrégulièrement, et plusieurs corporations en ont relevé le chiffre ; les secrétaires des syndicats sont moins souvent changés. Les non-syndiqués viennent volontiers, en temps de crise, se rallier autour des syndicats. On a vu, dans certains cas, les syndicats rouges et les syndicats indépendants oublier leurs conflits pour défendre les intérêts communs¹. Dans le parti socialiste la discipline devient chaque jour plus grande et mieux acceptée.

Un des avantages principaux que le mouvement social rencontre en France est le développement des institutions et des mœurs démocratiques. Sous la pression du suffrage universel, tous les partis ont accepté peu à peu les mêmes réformes. Ces partis demeurent séparés sur bien des questions ; l'antagonisme religieux, par exemple, est devenu plus vif depuis que Pie X a remplacé Léon XIII ; mais ils se rapprochent dès qu'il s'agit de lois sociales. Le libéralisme économique intransigeant garde encore quelques brillants défenseurs à l'Institut et dans la presse, M. Yves Guyot à leur tête ; mais au Parlement tous acceptent les lois de protection ouvrière, l'intervention de l'État dans le domaine industriel et commercial. A droite, les catholiques sociaux gagnent du terrain sur les catholiques conservateurs².

1. Cette alliance a eu lieu, par exemple, dans la grève soutenue par les ouvriers de l'industrie textile du Nord (octobre 1909). A Mazamet, les meneurs de la grande grève de 1909 ont réussi à concilier le syndicat républicain et le syndicat catholique. (Griffuelhes dans *Mouvement socialiste*, juillet-octobre 1909.)

2. Cette évolution apparaît, par exemple, dans les progrès de la Ligue sociale d'acheteurs, fondée surtout par des catholiques : elle réclame à la fois l'intervention de l'État et celle des consommateurs pour imposer aux patrons le respect de l'hygiène ouvrière et des lois sociales.

Dans le parti modéré, les « républicains de gauche » l'emportent de plus en plus sur les anciens « progressistes »; un des principaux orateurs de ce parti, M. Ribot, a contribué à faire inscrire par le Sénat le principe de l'obligation dans la loi sur les retraites ouvrières. Les socialistes, en proclamant leur idéal collectiviste, collaborent avec les autres partis aux réformes pratiques; ils ont voté, malgré la C. G. T., la loi des retraites. Enfin, si le parti radical a conquis dans les élections de 1902 et surtout de 1906 une prépondérance marquée, s'il a conservé la majorité en 1910, c'est qu'il se propose de concilier la politique démocratique avec les réformes sociales, sans effrayer les masses par la suppression de la propriété individuelle¹.

Le mouvement ouvrier français est en relations étroites avec celui des autres pays. L'internationalisme est d'ailleurs un des caractères de notre époque : tout le monde connaît les progrès de l'internationalisme capitaliste, de l'internationalisme scientifique, le nombre croissant d'associations privées ou d'organismes officiels au caractère mondial qui se sont installés dans les diverses capitales européennes². Nous constatons dans le domaine social des phénomènes semblables. Il y a aujourd'hui une Internationale mutualiste, la Fédération créée par le congrès de Milan (1906); il y a une Internationale coopérative, l'Alliance coopérative inaugurée en 1895 par le congrès de Londres³. Il y a une Internationale socialiste, créée par le congrès de Paris en 1900. Elle a son bureau central à Bruxelles et, après les congrès d'Amsterdam et de Stuttgart, va tenir celui de Copenhague en 1910.

Il y a aussi une Internationale syndicale. D'abord les groupes corporatifs les plus avancés ont uni par un lien fédératif les hommes de la même profession dans les divers pays. Depuis longtemps, par exemple, les mineurs tiennent des congrès internationaux où les questions professionnelles sont traitées d'une manière approfondie. Le congrès typographique international,

1. V. l'exposé des idées sociales de ce parti dans Buisson, *La politique radicale*, et Brouilhet, *Le conflit des doctrines*, liv. II.

2. Ces associations internationales ont tenu leur premier congrès d'ensemble à Bruxelles en mai 1910.

3. V. son histoire par Gide dans *Revue économique internationale* (octobre 1905).

tenu à Paris en 1907 a montré que les ouvriers du Livre sont, à l'étranger comme en France, parmi les mieux organisés. Il existe bien d'autres fédérations ouvrières du même genre, les unes prospères, les autres languissantes; on en comptait vingt-cinq à la fin de 1908¹. Mais au-dessus de ces groupements professionnels un autre plus vaste s'est formé; comme plusieurs pays possèdent maintenant une organisation ouvrière centrale telle que la C. G. T. en France ou la Commission générale des syndicats en Allemagne, ces divers centres syndicaux sont reliés entre eux depuis 1902 par un secrétariat international, siégeant à Berlin. C'est là qu'on organise les conférences qui réunissent, tous les deux ans, les secrétaires des centres nationaux. Ces conférences ont montré que la C. G. T. s'accordait mal avec les organisations ouvrières des autres pays. Celles-ci, réservant la politique aux partis socialistes, veulent étudier seulement des questions corporatives, telles que la création de caisses internationales de secours pour les grèves ou la limitation uniforme de la journée de travail; la C. G. T., résolue à se passer de tout parti politique, veut les entraîner à préconiser l'antimilitarisme et la grève générale. Comme les étrangers ont écarté ces projets de l'ordre du jour, la Confédération française a refusé de participer à la conférence intersyndicale d'Amsterdam en 1905, à celle de Christiania en 1907, et elle a fait approuver son attitude par les congrès syndicalistes français d'Amiens et de Marseille. Quand un réformiste, M. Niel, devint secrétaire de la C. G. T., il voulut mettre fin à cet isolement; grâce aux pourparlers engagés par lui avec le secrétaire international Legien, la conférence de 1909 s'est réunie à Paris. Les révolutionnaires, qui dans l'intervalle avaient repris la direction de la C. G. T., ont fait bon accueil aux délégués étrangers, mais se sont retrouvés en désaccord avec eux. Ils n'ont pu obtenir, par exemple, que les modestes conférences des secrétaires nationaux soient remplacées par de grands congrès ouverts aux débats politiques. « On a fait de vagues concessions de forme au syndicalisme français. Mais, en fait, il n'y a rien de changé. L'axe du mouvement syndical international se situe de plus en plus à droite². »

1. Gustave Hervé, *L'internationalisme*, 1910, p. 153.

2. Griffuelhes, dans *Mouvement socialiste*, février 1910.

Il y a aussi un internationalisme législatif. La conférence de Berlin, convoquée par Guillaume II en 1890, avait indiqué des réformes désirables, mais aucun pays ne donna suite à ces vœux. C'est l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, fondée en 1900, qui a commencé une propagande méthodique; ses diverses sections nationales ont mené des enquêtes, ont élaboré des projets centralisés par l'Office international de Bâle. Après les conférences de Cologne (1902) et de Bâle (1904), l'Association a décidé le Conseil fédéral suisse à faire appel aux gouvernements. Ceux-ci ont répondu à cet appel dans les deux conférences officielles de Berne en 1905 et 1906 : sept puissances ont pris l'engagement d'interdire le phosphore blanc, dangereux pour les ouvriers; quatorze puissances ont décidé de supprimer le travail de nuit des femmes. Encouragée par ce résultat, l'Association pour la protection légale des travailleurs a commencé des études nouvelles dans ses conférences de Genève (1906) et de Lucerne (1908). A côté des accords généraux unissant un grand nombre de pays, on a vu commencer les traités de travail conclus entre deux nations. Le traité franco-italien du 15 avril 1904 ouvre la voie : il admet d'avance les ouvriers d'un pays, travaillant habituellement dans l'autre, au bénéfice des retraites ouvrières qui seraient instituées par ce dernier; la France accorde aux ouvriers italiens travaillant chez elle les avantages de la loi de 1898 sur les accidents; l'Italie s'engage à compléter chez elle l'organisation de l'inspection du travail. Cet arrangement, d'un caractère si nouveau, a rencontré de telles approbations que le gouvernement anglais engageait dès 1907 des pourparlers avec la France pour conclure un traité du même genre¹. D'autre part, l'œuvre commencée à La Haye par les deux conférences de la paix est une victoire du pacifisme, que tous les partis de réforme sociale considèrent comme un allié².

Le mouvement social de la seconde moitié du XIX^e siècle a procuré aux ouvriers français des résultats appréciables. « Bien-être et liberté », dit la devise de la Confédération générale du travail. Le bien-être a augmenté par la hausse des salaires,

1. V. Métin, *Les traités de prévoyance et de travail*, 1908.

2. V. Léon Bourgeois, *Pour la société des nations*, 1909.

hausse incontestablement supérieure à la hausse des prix depuis 1850¹. Cependant le salaire moyen n'est pas encore très fort, puisque l'Office du travail l'évaluait en 1892 à 4 fr. 20 par jour pour les hommes, à 2 fr. 20 pour les femmes; et, d'après une enquête du *Board of Trade*, le coût de la vie chez les ouvriers en 1905 était plus élevé en France qu'en Angleterre². La liberté s'est accrue aussi. Le contrat de travail est devenu plus précis, a déterminé d'une manière plus exacte l'effort que l'ouvrier doit fournir en échange du salaire; les travailleurs ne se bornent plus à enregistrer ou à refuser les conditions proposées par les patrons; ils veulent collaborer à la rédaction du contrat, en s'entourant des renseignements nécessaires³. Le contrat collectif remplace de plus en plus le contrat individuel, le travail aux pièces recule devant le travail à la journée; le contrat collectif conclu à Paris en 1909 entre patrons et ouvriers du bâtiment est un exemple remarquable du nouvel état de choses⁴. Les ouvriers se rencontrent ainsi parfois avec les théoriciens du libéralisme économique: repoussant tout patronage, ils considèrent leur travail comme une marchandise et traitent avec les employeurs comme des commerçants avec des commerçants. Dans l'atelier comme dans la cité, le gouvernement absolu fait place au gouvernement constitutionnel.

Les résultats acquis sont loin de suffire à la classe ouvrière. Si elle a des salaires plus forts, elle constate la formation de fortunes considérables, elle affirme que l'accroissement de la richesse générale a profité au capital plus qu'au travail⁵. « L'écart a augmenté entre les riches, qui sont devenus trois fois plus riches, et les pauvres, qui sont devenus deux fois moins pauvres⁶. » Les avantages obtenus par les prolétaires, loin d'en faire

1. Gide, *Économie sociale*, p. 57 sqq.

2. *Labour Gazette*, mars 1909.

3. V. l'introduction de Charles Rist à la traduction de Schloss, *Les modes de rémunération*, 1902; Paul Bureau, *Le contrat de travail*, 1902.

4. Sur ce contrat, v. Keüfer dans l'*Action ouvrière*, 15 janvier 1910; Picart dans *Mouvement socialiste*, novembre-décembre 1909.

5. V. les statistiques opposées qui sont invoquées par Beauregard (*Revue d'économie politique*, I, p. 165 sqq.) et Guesde (discours du 24 juin 1896 à la Chambre).

6. Vandervelde, cité par Deschanel, *La question sociale*, p. 187. Sur l'énorme inégalité des fortunes en France, v. Brouilhet, *Le conflit des doctrines*, p. 40 sqq.

des satisfaits, les encouragent à demander plus, à poursuivre le succès de leurs revendications¹. Deux méthodes se présentent à eux, la méthode réformiste et la méthode révolutionnaire. Laquelle l'emportera? il serait vain de risquer une prédiction. La méthode révolutionnaire a pour elle des groupes ardents, courageux, pleins de confiance dans leurs forces, pleins de confiance également dans la mollesse et les divisions de la classe bourgeoise; elle a pour elle le caractère de l'ouvrier français, plus capable d'un grand effort momentané que d'un labeur monotone et patient; elle a pour elle l'idéalisme des peuples latins, qui préfèrent à des avantages modestes et immédiats la poursuite d'un but lointain, mais élevé. Le parti socialiste, quoique peu favorable maintenant à la méthode révolutionnaire, ne la désavoue pas; il craindrait de ne point paraître assez avancé, de justifier les attaques des anarchistes et des syndicalistes².

La méthode réformiste a pour elle les progrès accomplis depuis un quart de siècle. Ses deux procédés, l'action politique et l'action syndicale, ont porté leurs fruits. L'action politique a fait entrer au Parlement une majorité radicale socialiste prête aux réformes, une minorité socialiste active et influente; elle a créé dans un temps restreint une législation sociale déjà considérable. L'action syndicale a été utilisée par des groupes modérés, dont quelques-uns sont parmi les plus nombreux et les plus puissants de la classe ouvrière. La méthode réformiste a pour elle aussi la tendance des ouvriers français à ne point se désintéresser de la politique générale, à défendre les idées laïques et la démocratie républicaine contre la réaction et contre le cléricalisme³. On peut donc espérer un accord pacifique : espoir satisfaisant pour

1. « Aucune des institutions qui tendent à relever la condition des ouvriers, à les rendre mieux payés, mieux nourris, mieux logés, plus instruits..., rien de tout cela n'ajourne l'heure des revendications sociales, mais plutôt l'avance. Seulement tout cela donne à ces revendications un caractère plus noble, un but plus précis, tout cela donne chance d'éviter les conflits violents et inutiles, et, même en cas de guerre, met aux mains des combattants des armes plus humaines » (Gide, *Économie sociale*, p. 8).

2. Ceux-ci opposent d'ailleurs le grand nombre des adhérents de la C. G. T. au petit nombre des membres cotisants du Parti, 52,000 en 1909.

3. Les essais faits en 1910 par les anarchistes abstentionnistes pour détourner les ouvriers parisiens de voter n'ont pas réussi.

ceux qui, revenus du laisser-faire, mais défiants à l'égard du collectivisme, désirent voir s'introduire par les efforts combinés des individus, des associations libres et de l'État, plus de justice et d'égalité dans les lois comme dans les mœurs.

BIBLIOGRAPHIE

Les deux meilleurs instruments de travail sont l'ouvrage de Stammhammer (*Bibliographie des Sozialismus und Communismus*, 1893-1909, Iena, 3 v. in-4) et le catalogue manuscrit, alphabétique et méthodique, de la bibliothèque du Musée social à Paris. Pour la bibliographie courante, on la trouve dans la liste trimestrielle publiée par la *Revue d'économie politique*; en 1909 a commencé à paraître périodiquement la *Bibliographie des sciences économiques, politiques et sociales*, par Jean Gautier. Les *Notes critiques*, parues de 1899 à 1907, étaient spécialement consacrées aux sciences sociales.

Les listes qui suivent renferment une bibliographie choisie; je cite seulement les ouvrages les plus utiles, qui dispensent de lire d'autres travaux sur les mêmes sujets, ou qui donnent les renseignements bibliographiques les plus complets. J'indique le lieu de publication quand ce n'est point Paris.

PÉRIODIQUES

JOURNAUX POLITIQUES

Pour la période de l'Empire : *le Siècle* (républicain); *la Presse* (libérale); *l'Opinion nationale* (depuis 1859, réformiste); *le Courrier français* (direction Vermorel, 1866-68, mutuelliste); *la Marseillaise* (depuis 1869, révolutionnaire).

Pour la période de 1870 à 1893 : *le Temps* (républicain modéré); *le Rappel* (radical); *la République française* (organe de Gambetta jusqu'en 1883); *les Droits de l'homme* (1876, radical intransigeant); *la Tribune* (1876-77, organe du mouvement syndical); *l'Égalité* (1877-1882, avec deux interruptions, collectiviste); *le Prolétaire* (depuis 1878, socialiste; remplacé en 1884 par *le Pro-létariat*); *le Cri du peuple* (1883-88, révolutionnaire).

Pour la période de 1893 à 1910 : *le Temps*; *la Petite République française* appelée ensuite *la Petite République* (principal journal socialiste de 1893 à 1904); *l'Humanité* (principal journal socialiste depuis 1904); *le Socialiste* (organe officiel du Parti ouvrier français, devenu depuis 1905 l'organe officiel du parti socialiste unifié); *les Temps Nouveaux* (depuis 1895, anarchiste, faisant suite à *la Révolte*); *la Voix du peuple* (depuis 1900, organe de la Confédération générale du travail); *l'Action ouvrière* (depuis 1909, syndicaliste réformiste).

REVUES (par ordre alphabétique)

Annales des sciences politiques (v. depuis 1902 la chronique annuelle des questions ouvrières, par Festy).

L'Association, 1864-66, recueil coopératif.

L'Association catholique, 1876-1908 : organe de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, puis séparé d'elle; catholique social.

L'Association ouvrière. Depuis 1893 : organe de la Chambre consultative des associations ouvrières de production.

Bulletin du mouvement social (p. p. Limousin), 1873-78.

Bulletin de l'Office du travail, publié depuis 1894 par le ministère du commerce, puis par celui du travail.

Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale (société fondée par Le Play), 1865-1880.

Cahiers de la Quinzaine (p. p. Péguy). Depuis 1900 : socialiste indépendant.

Christianisme social (s'est appelé d'abord *Revue de théologie pratique*, depuis 1887, puis *Revue du christianisme pratique*) : organe du protestantisme social.

L'Émancipation, à Nîmes. Depuis 1886 : coopératif.

Journal des Économistes. Depuis 1842 : organe de l'école économique classique.

Mouvement social. A succédé en 1909 à *l'Association catholique* : catholique social.

Mouvement socialiste. Depuis 1899 : est devenu depuis 1904 l'organe du syndicalisme révolutionnaire.

Musée social. Recueil de circulaires depuis 1896; depuis 1902 il comprend, d'une part, les *Annales*, de l'autre, les *Mémoires et documents* publiés par le Musée social.

Pages libres. Depuis 1901; réuni en 1909 à la *Grande Revue*.

Questions pratiques de la législation ouvrière et d'économie sociale. Depuis 1900.

Quinzaine, 1894-1907 : catholique social.

Réforme sociale. Depuis 1881 : organe de l'école de Le Play.

Revue des Deux Mondes. Depuis 1831.

Revue d'économie politique. Depuis 1887.

Revue de métaphysique et de morale. Depuis 1893.

Revue politique et parlementaire. Depuis 1894 (v. les *Revues* du mouvement socialiste, par Bourdeau, et les *Revues* des questions ouvrières, par L. de Seilhac).

Revue socialiste. Parue en 1880, puis sans interruption depuis 1885.

Revue syndicaliste. Depuis 1885 : syndicaliste réformiste; a fusionné en 1910 avec la *Revue socialiste*.

Science sociale. Depuis 1886 : organe de l'école dissidente de Le Play.

Sillon. Depuis 1894 : organe du groupe de ce nom.

Le texte des discours parlementaires est donné par le *Moniteur universel*, et depuis 1869 par le *Journal officiel*.

Voici les principaux almanachs et annuaires à consulter :

Almanach de la coopération française. Depuis 1893.

Almanach de la question sociale. Fondé par Argyriadès en 1890.

Annuaire des syndicats professionnels. Depuis 1897 : publié par l'Office du travail.

Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage, p. p. l'Office du travail depuis 1891.

L'Année politique, par André Daniel (1874-1905).

L'année politique et sociale, par l'abbé Fesch (1907 et 1908).

L'Année, par Challaye, La Chesnais et Thomas (1908).

Guide social, p. p. L'Action populaire, société catholique de Reims. Depuis 1904 : donne des renseignements, avec bibliographie, sur le catholicisme social et sur toutes les manifestations du mouvement social en général.

LIVRES

Sur le mouvement social en général.

Les Associations professionnelles ouvrières, p. p. l'Office du travail, 1899-1904, 4 vol. in-8.

GIDE, *Économie sociale*, 3^e éd., 1907, 12°. (C'est le rapport fait pour l'Exposition de 1900, complété depuis.)

Il n'existe pas d'ouvrages scientifiques sur l'histoire du mouvement social pendant la période qui est étudiée ici. On peut citer seulement, outre les nombreux ouvrages de Benoît Malon, quelques livres de vulgarisation :

BOURDEAU, *L'évolution du socialisme*, 1901, 12°;

PAUL LOUIS, *Histoire du socialisme français*, 1901, 12°; *Les étapes du socialisme*, 1904, 12°; *Histoire du mouvement syndical en France*, 1907, 12°.

Sur le mouvement ouvrier et socialiste pendant l'Empire.

AUDIGANNE, *Les populations ouvrières et les industries de la France*, 2^e éd., 1860, 2 v., 8°.

BÉNARD, *Le socialisme d'hier et celui d'aujourd'hui*, 1870, 12°.

Brochures ouvrières, 1861-62, 18°.

Commission ouvrière de 1867. Recueil des procès-verbaux des assemblées générales des délégués et des membres des bureaux électoraux..., 1868-1869, 2 v., 8°.

COMPAGNON, *Les classes laborieuses*, 1858, 12°.

FAURE ET FONTAINE, *Le peuple et la place publique*, 1869, 8°.

FRANCE (F.), *La formation de la conscience de classe chez les ouvriers parisiens entre 1852 et 1864* (manuscrit¹).

FRIBOURG, *L'Association internationale des travailleurs*, 1871, 12°.

GUILLAUME (JAMES), *L'Internationale. Documents et souvenirs (1864-1878)*, 1905-1910, 4 v., 8°.

HÉLIGON, *Le mouvement ouvrier de 1848 à 1870* (discours à la loge des Tri-nosophes de Bercy), 1880, 18°.

LEFRANÇAIS, *Souvenirs d'un révolutionnaire* (1902), 8°.

LEMERCIER, *Études sur les associations ouvrières*, 1857, 12°.

LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870*, 2^e éd., 1904, 2 v., 8°.

LEXIS, *Gewerkvereine und Unternehmerverbände in Frankreich*, 1879, 8°.

MARTIN-SAINT-LÉON, *Le compagnonnage*, 1901, 12°. (Cf. sur le compagnonnage, *Les associations professionnelles ouvrières*, I.)

NETTLAU, *Michel Bakounin* (en allemand; ouvrage autographié à cinquante exemplaires, donnés aux grandes bibliothèques du monde).

PUECH, *Le proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs*, 1907, 8°.

1. Je tiens à remercier M. France de m'avoir gracieusement communiqué ce mémoire encore inédit.

Rapports des délégués des ouvriers parisiens à l'Exposition de Londres en 1862, 1862-1864, gr. 8°.

Rapports des délégations ouvrières à l'Exposition de 1867 (1869), 2 v., 4°.

REYBAUD (LOUIS), *Étude sur le régime des manufactures. Condition des ouvriers en soie*, 1859, 8°; *Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du coton*, 1862, 8°.

SIMON (JULES), *L'ouvrière*, 1861, 8°.

TCHERNOFF, *Le parti républicain au coup d'État et sous le second Empire*, 1906, 8°.

TESTUT, *L'Internationale*, 1871, 8°; *Le livre bleu de l'Internationale*, 1871, 8°.
(Cf. *Troisième procès de l'Association internationale des travailleurs*, 1870, 8°.)

THOMAS (ALBERT), *Le second Empire* (t. X de *l'Histoire socialiste*), s. d., 4°.

TOLAIN, *Quelques vérités sur les élections de Paris*, 1863, 12°.

VILLETARD, *Histoire de l'Internationale*, 1872, 12°.

Sur le mouvement ouvrier et socialiste depuis 1870.

LEVASSEUR, *Questions ouvrières et industrielles en France sous la troisième République*, 1907, 8°.

ZÉVAËS, *Le socialisme en France depuis 1871*, 1908, 12°.

1° Sur la Commune :

BOURGIN (GEORGES), *Histoire de la Commune*, 1907, 16°.

DUBREUILH, *La Commune* (t. XI de *l'Histoire socialiste*), s. d., 4°.

Enquête sur le 18 mars, p. p. l'Assemblée Nationale, 1872, 3 v. 4°.

LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871, 1896*, 12°.

2° Sur la période de 1871 à 1893 :

Alliance (L) de la démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs. Rapports et documents publiés par ordre du Congrès de La Haye. Londres et Hambourg, 1873, 12° (à comparer avec l'ouvrage cité de James Guillaume, très riche en documents).

BARBERET, *Les grèves et la loi sur les coalitions*, 1873, 32°; *Le mouvement ouvrier à Paris de 1870 à 1873, 1874*, 32°; *Le travail en France. Monographies professionnelles*, 1886 sqq., 7 v., 8°.

BROUSSE (PAUL), *Le marxisme dans l'Internationale*, 1882, 12°; *La propriété collective et les services publics*, 1883, 12°.

CLARIS, *La proscription française en Suisse*. Genève, 1872, 8°.

DUCARRE, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête parlementaire*, réimpression, 1877, 8° (v. les annexes dans *Journal Officiel*, 20 novembre 1875).

FAILLET, *Le parti ouvrier français (1894)*, 12°.

FIAUX, *Histoire de l'Internationale par un bourgeois républicain*. Londres, Bruxelles, Genève, 1873, 8°.

GUESDE (JULES), *Le socialisme et les grèves*, 1878, 12°; *Collectivisme et Révolution*, 1879, 12°.

GUESDE et LAFARGUE, *Le programme du parti ouvrier*, 1883, 12°.

GUYOT (YVES), *La tyrannie socialiste*, 1893, 12°.

KROPOTKINE, *Autour d'une vie*, 1902, 12°.

MALON (BENOIT), articles historiques dans *Revue socialiste*, IV (1886) et V.
MERMEIX, *La France socialiste*, 1886, 12°.

Rapports de la délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Vienne, 1873, 8° (fascicules séparés); *Rapport d'ensemble*, 1876, 8°.

Rapport d'ensemble de la délégation ouvrière libre à Philadelphie, 1879, 8°.
 SPULLER, *Rapport sur l'enquête de 1884* (annexe au procès-verbal de la séance de la Chambre, 11 mars 1884).

STRAUSS (PAUL), *Les partis socialistes, 1870-1883* (*Temps*, 24 avril-5 mai 1884).

3° Sur la période de 1893 à 1910 :

BUISSON, *La politique radicale, 1908, 12°.*

CHALLAYE, *Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste, 1908, 12°.*

FRANCK, *Les Bourses du travail et la Confédération générale du travail, 1910, 8°.*

GUESDE, *Quatre ans de lutte de classe à la Chambre, 1901, 8°.*

GUYOT (YVES), *Sophismes socialistes et faits économiques, 1908, 12°.*

HALÉVY (DANIEL), *Essais sur le mouvement ouvrier en France, 1901, 12°.*

JAURÈS, *Action socialiste, 1899, 12°.*

LAVY, *L'œuvre de Millerand, 1902, 12°.*

LEROY (MAXIME), *Syndicats et services publics, 1910, 12°.*

MATILLON, *Les syndicats ouvriers dans l'agriculture, 1908, 12°.*

MERMEIX, *Le syndicalisme contre le socialisme, 1907, 12°.*

MILLERAND, *Le socialisme réformiste français, 1903, 18°.*

BONCOUR (PAUL), *Le fédéralisme économique, 1900, 8°.*

PELLOUTIER, *Histoire des Bourses du travail, 1902, 12°.*

SEILHAC (L. DE), *Le monde socialiste, 1904, 12°.*

WALDECK-ROUSSEAU, *Questions sociales, 1900, 12°.*

WARIN, *Les syndicats jaunes, 1908, 8°.*

L'étude des congrès ouvriers et socialistes a une grande importance pour cette histoire. Leurs séances ont été résumées par deux auteurs :

BLUM (LÉON), *Les congrès ouvriers et socialistes, 1876-1900, 1901, 2 v. 16°;*

SEILHAC (L. DE), *Les congrès ouvriers en France, 1876-1897, 1899, 12°; Les congrès ouvriers en France, 2^e série (1893-1906), Reims, 1909, 12°.*

Pour la plupart des congrès, il a été publié un procès-verbal sommaire ou un compte rendu *in extenso*. *Les Associations professionnelles ouvrières* (I, 1^{re} partie, chap. III) donnent la bibliographie de ces brochures jusqu'à 1897. Pour les quatre congrès socialistes de 1899, 1900, 1901 et 1902 (ces deux derniers, du Parti socialiste français), il a paru 4 comptes rendus officiels complets, puis un *Répertoire des questions traitées* (1903, 16°). Chaque congrès du parti socialiste unifié est suivi de la publication d'un compte rendu complet. Il en est de même des congrès socialistes internationaux; le compte rendu de celui de Stuttgart (1907) renferme un rapport important sur la France.

Sur l'anarchisme.

DUBOIS (FÉLIX), *Le péril anarchiste, 1894, 12°.*

ELTZBACHER, *L'anarchisme* (traduction), 1902, 8°.

GRAVE (JEAN), *La société mourante et l'anarchie, 1893, 12°.*

MALATO, *De la Commune à l'anarchie, 1894, 12°.*

NETTLAU, *Bibliographie de l'anarchie, 1897, 12°.*

Sur le mouvement social chrétien.

- BOURGEOIS (J.), *Le catholicisme et les questions sociales*, 1867, 8°.
 DABRY, *Les catholiques républicains*, 1905, 12°.
 FESCH, *Souvenirs d'un abbé journaliste*, s. d., 12°.
 GAYRAUD, *Les démocrates chrétiens*, 1899, 12°.
 GOYAU (GEORGES), *Autour du catholicisme social*, 1897-1909, 4 v., 12°.
 GRÉGOIRE (GEORGES GOYAU), *Le pape, les catholiques et la question sociale*, 12° (je cite la 2^e édition, de 1895).
 MUN (de), *Discours*, 1888-1904, 7 v., 8°; *Ma vocation sociale*, 1908, 8°.
 NAUDET, *Mes souvenirs*, s. d., 12°.
 FURMANN, *Le développement du catholicisme social*, 2^e éd., 1909, 8°.
 VÉDIE, *L'Église et les œuvres sociales en 1900*, 1901, 4° (Comité pour la participation des Œuvres catholiques de France à l'Exposition de 1900).

Les comptes rendus de nombreux congrès catholiques ont été publiés, de même que les Semaines sociales de France depuis 1904.

Sur le mouvement coopératif et mutualiste.

- Associations (Les) ouvrières de production*, p. p. l'Office du travail, 1897, 8°.
Enquête de la commission extra-parlementaire des associations ouvrières, 1883, 2 v., 4°.
 GIDE, *Les associations coopératives de consommation*, 2^e éd., 1909, 12°.
 HUBERT-VALLEROUX, *Les associations coopératives en France et à l'étranger*, 1884, 8°.
 ROCQUIGNY, *Les syndicats agricoles et leur œuvre*, 3^e éd., 1909, 12°.
 WEBER, *A travers la mutualité*, 1908, 8°.

Les congrès coopératifs tenus par les deux fédérations nationales ont leurs comptes rendus insérés, les uns dans *L'Union coopérative*, les autres dans le *Bulletin de la Bourse des coopératives socialistes*. Les congrès tenus pendant l'Exposition de 1900 ont été l'objet de publications complètes : ainsi les congrès de la mutualité (6-10 juin), de la coopération socialiste (7-9 juillet), du crédit populaire (8-11 juillet), des associations de production (8-13 juillet), des coopératives de consommation (15-17 juillet). Il faut voir aussi les comptes rendus des congrès internationaux.

Sur les lois ouvrières.

- JAY, *La protection légale des travailleurs*, 2^e éd., 1910, 12°.
 PIC (PAUL), *Traité élémentaire de législation industrielle*, 3^e éd., 1909 (donne la bibliographie complète de chacune des questions).
Code du travail, p. p. Griollet et Vergé (petite collection Dalloz), 1910, 16°.

Les procès-verbaux du Conseil supérieur du travail et les publications de l'Association française pour la protection légale des travailleurs renferment de quantités considérables de documents.

Sur les doctrines sociales.

Ouvrages d'ensemble :

GIDE et RIST, *Histoire des doctrines économiques*, 1909, 8°.

MICHEL (HENRY), *L'idée de l'Etat*, 1895, 8°.

Ouvrages particuliers :

BAKOUNINE, *Œuvres*, 1907, 2 v., 12°.

BLANQUI, *Critique sociale*, 1885, 2 v., 12°.

BOUGLÉ, *Le solidarisme*, 1907.

BOURGEOIS (LÉON), *Solidarité*, 1896, 12°.

BOURGUIN (MAURICE), *Les systèmes socialistes et l'évolution économique*, 3^e édit., 1907, 8°.

BROUILHET, *Le conflit des doctrines dans l'économie politique contemporaine*, 1910, 12°.

COSTE, *Les questions sociales contemporaines*, 1886, 8°.

DESCHANEL, *La question sociale*, 1898, 12°.

DEVILLE, *Le Capital, de Karl Marx*, résumé, s. d., 1883, 12°; *Principes socialistes*, 1896, 12°.

DUPONT-WHITE, *L'individu et l'État*, 3^e éd., 1865, 8°.

DURKHEIM, *De la division du travail social*, 2^e éd., 1902, 8°.

FOUILLÉE, *La propriété sociale et la démocratie*, 1884, 12°; *Le socialisme et la sociologie réformiste*, 1909, 8°.

HERVÉ, *L'internationalisme*, 1910, 12°.

JAURÈS, *Études socialistes*, 1901, 12°.

LE BON (G.), *Psychologie du socialisme*, 1898, 8°.

LE PLAY, *La réforme sociale en France*, 2^e éd., 1866, 2 v., 12°.

MALON, *Le socialisme intégral*, 1892-1894, 2 v. 8°.

PROUDHON, *Œuvres*, 1868-1876, 33 v., 12°. Pour la bibliographie de ses œuvres, v. H. Bourgin, *Proudhon*, 1902, 16°; et parmi les principaux ouvrages parus depuis, Fournière, *De Babeuf à Proudhon*, 1904, 8°; Berthod, *P.-J. Proudhon et la propriété*, 1910, 12°.

RENOUVIER, *Science de la morale*, 1869, 2 v. 8°.

SIMON (JULES), *La liberté*, 2^e éd., 1859, 8°.

SOREL (GEORGES), *Réflexions sur la violence*, 1908, 8°.

VACHEROT, *La démocratie*, 1860, 12°.

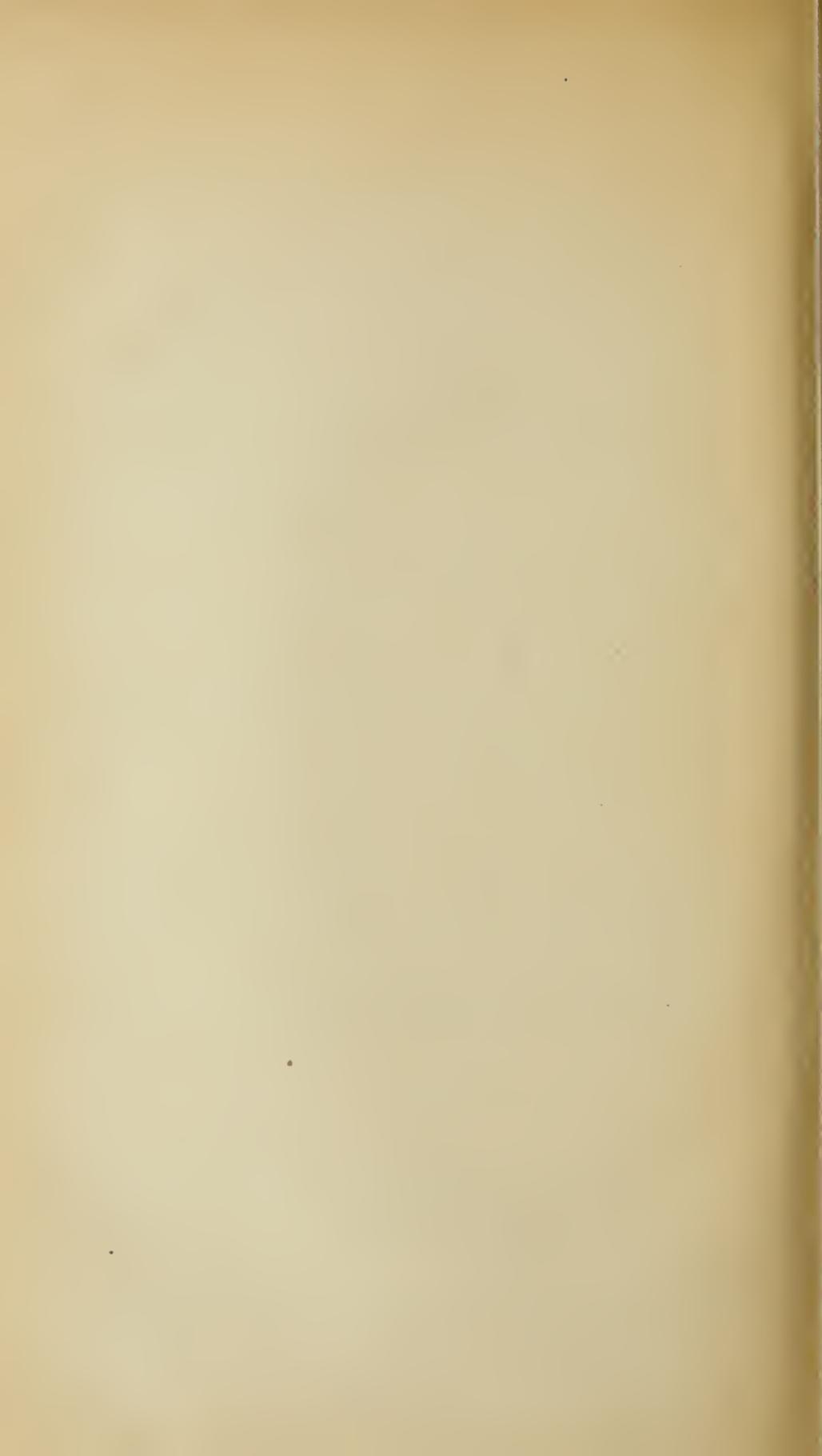


TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|--|-----------|
| PRÉFACE | 1 |
| CHAPITRE I. — Les débuts du second Empire. | 1 |
| I. — L'Empire se pose à la fois en adversaire du socialisme et en protecteur des classes ouvrières. Idées de Napoléon III et de ses conseillers saint-simoniens. Mesures progressives : travaux publics, sociétés de secours mutuels, lois nouvelles. Surveillance très sévère, secondée par la discipline religieuse; indifférence pour l'instruction populaire. | |
| II. — État des classes laborieuses. On parle peu des paysans. Les ouvriers subissent les effets de la transformation industrielle; les grandes usines se multiplient, négligeant les prescriptions législatives, imposant des règlements draconiens. Hausse des subsistances. Accroissement considérable de la classe ouvrière à Paris; sa situation matérielle. Accroissement simultané des grandes fortunes financières. | |
| CHAPITRE II. — Les théoriciens sous l'Empire. | 18 |
| I. — Réaction générale contre le socialisme. Influence et optimisme des économistes libéraux. Appel au patronage des classes dirigeantes : Auguste Comte et Le Play. Progrès du libéralisme économique chez les républicains : Jules Simon. | |
| II. — Les partisans de l'intervention de l'État : Vacherot; Villiaumé; Dupont-White; Walras. Variations d'Émile de Girardin. | |
| III. — Les socialistes. Apparition de l'anarchisme. Le collectivisme : Colins. Influence et activité de Proudhon, violent dans la forme, très modéré au fond; la théorie mutualiste. Les disciples de Proudhon. | |
| CHAPITRE III. — Le réveil de la classe ouvrière. | 43 |
| I. — Compression extrême sous l'Empire autoritaire; les ouvriers ne peuvent guère agir qu'à Paris. Leur misère intellectuelle. Les groupements tolérés : compagnonnage, associations de production. Leurs aspirations : esprit de lutte contre le gouvernement, contre l'Église. | |
| II. — Causes du réveil qui se produit en 1860. Les brochures ouvrières. Tolain et la délégation à Londres. La grève des typographes parisiens. Rapports des délégués revenus de Londres. | |
| III. — Les opinions républicaines des prolétaires s'affirment en 1863. Échec des candidatures ouvrières, malgré le manifeste des Soixante. Le gouvernement, pour regagner ces électeurs, accorde la liberté de coalition (1864). | |

CHAPITRE IV. — **Le mouvement d'association.** 73

I. — Les premières grèves : inexpérience et inquiétude. Nouvelles demandes ouvrières : les articles dans la presse en 1865.

II. — Appui de la bourgeoisie libérale aux ouvriers : la Ligue de l'enseignement ; les sociétés coopératives. Appui de l'école mutuelliste : Vermorel et le *Courrier français*. Appui du gouvernement : l'œuvre de Duruy ; la loi de 1867.

III. — L'Exposition universelle de 1867. Tableau des fondations patronales. Rapports des délégations ouvrières. Conférences du passage Raoul. Concessions faites par l'Empire en 1868.

CHAPITRE V. — **L'Internationale.** 97

I. — Origines de l'Internationale. Sa naissance en 1864. Efforts des correspondants parisiens, combattus par les révolutionnaires. Leur Mémoire au Congrès de Genève (1866).

II. — Premières difficultés avec le gouvernement. Alliance avec les républicains (1867). Les deux procès de 1868 ruinent l'association en France ; le communisme l'emporte sur le mutuellisme au Congrès de Bruxelles.

CHAPITRE VI. — **Le mouvement révolutionnaire.** 117

I. — L'esprit révolutionnaire subsiste chez les vieux, comme Blanqui, et se développe dans la jeunesse des écoles ; admiration pour 1793 ; influence de Bakounine. Cet esprit apparaît dans les réunions publiques de 1868 ; il est favorisé par l'échec de la coopération.

II. — Le socialisme révolutionnaire est battu aux élections de 1869, mais il grandit chez les ouvriers et multiplie les grèves. Il favorise la renaissance de l'Internationale française : Albert Richard, Varlin, Malon. L'Internationale prend comme organe la *Marseillaise*. Le gouvernement veut la réprimer par un troisième procès.

CHAPITRE VII. — **La Commune.** 137

I. — Force du sentiment patriotique pendant la guerre franco-allemande. Après la capitulation, Paris exaspéré se soulève. Rôle incontestable, mais non prédominant, du socialisme dans la Commune.

II. — A l'étranger, la Commune apparaît comme une révolution sociale. Les réfugiés fortifient cette légende. Leur rôle dans l'Internationale ; guerre entre Karl Marx et Bakounine.

CHAPITRE VIII. — **L'Assemblée Nationale.** 161

I. — L'Internationale est accusée d'avoir fait la Commune. Enquête parlementaire ; loi de 1872. Vains efforts des sociétés secrètes révolutionnaires. Échec du socialisme bonapartiste.

II. — Tendances économiques de l'Assemblée Nationale. Enquête sur la condition des ouvriers ; rapport de Ducarre. Loi de 1874 sur le travail des enfants.

III. — Tendances particulières de certains groupes catholiques. Activité de l'école de Le Play. Fondation et caractère de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. L'Union des Associations ouvrières catholiques.

CHAPITRE IX. — **Le mouvement syndical.** 185

I. — Les ouvriers, dégoûtés de la politique, reviennent à l'action syndicale. Aversion pour les grèves, nouvelles espérances fondées sur la coopération : M. Barberet. Les rapports des délégués à Vienne.

II. — Alliance des ouvriers avec les républicains. Ceux-ci leur promettent des réformes importantes, mais combattent le socialisme : discours de Gambetta. Élections de 1876. Délégation de Philadelphie. Congrès ouvrier de Paris. Le 16 mai.

CHAPITRE X. — Le collectivisme. 210

I. — Les vieilles écoles socialistes : saint-simoniens et fouriéristes. Les réfugiés rapportent de l'étranger la doctrine de Karl Marx. Collectivisme marxiste et collectivisme colinsien. M. Guesde fonde l'*Égalité*.

II. — La campagne de l'*Égalité* (1877-78). Interdiction du congrès de 1878 : plaidoyer de M. Guesde. Le journal *Le Prolétaire*. Propagande révolutionnaire ; victoire du collectivisme au congrès de Marseille (1879). Rupture des révolutionnaires avec les syndicaux modérés au congrès du Havre (1880).

III. — Lutttes des révolutionnaires entre eux : querelles entre collectivistes et anarchistes à propos du programme ; conflits causés par le retour des amnistiés. Apparition des idées possibilistes. Combat entre M. Brousse et M. Guesde, entre le *Prolétaire* et l'*Égalité*. Rupture au congrès de Saint-Étienne (1882). La théorie marxiste. La théorie possibiliste sur les services publics.

CHAPITRE XI. — Républicains et socialistes. 249

I. — L'œuvre du parti républicain depuis 1877. La liberté des syndicats : discussion ; loi de 1884. Interpellation de 1884 à la Chambre ; l'enquête des Quarante-quatre. L'enquête sur les coopératives. Tendances interventionnistes plus marquées dans la Chambre de 1885.

II. — Les révolutionnaires depuis 1882. Les anarchistes : procès de Lyon. Révolutionnaires et modérés au congrès de Lyon. Les blanquistes. Les guesdistes. Les possibilistes. Apparition des indépendants. Nouveaux conflits causés par le boulangisme.

CHAPITRE XII. — Socialistes et anarchistes. 271

I. — Les congrès socialistes internationaux de 1889. Le 1^{er} mai. Scission chez les possibilistes en 1890.

II. — L'anarchisme. Ses doctrines ; M. Jean Grave. Attentats de 1892.

III. — Le mouvement syndical : difficultés et progrès ; les Bourses du travail ; idée de la grève générale. Le mouvement socialiste : ses progrès. Alliance des syndicaux et des politiques pendant la grève de Carmaux (1892). Alliance des socialistes et des radicaux : MM. Millerand et Goblet. Élections de 1893.

CHAPITRE XIII. — Le socialisme parlementaire. 294

I. — Le groupe socialiste à la Chambre. Débats théoriques ; programme de Saint-Mandé. Discussions sur la politique intérieure, sur la question agraire, sur la politique extérieure.

II. — Le socialisme dans les conseils municipaux. Son programme, son œuvre à Lille, à Dijon. Sa modération le sépare de l'anarchisme : congrès de Londres.

III. — Rapports des groupes socialistes entre eux ; trouble causé par l'affaire Dreyfus. Élections de 1898. Entente socialiste contre le nationalisme.

CHAPITRE XIV. — Le conflit socialiste. 316

I. — Émotion causée par l'entrée de M. Millerand dans le ministère. Divisions du parti. Congrès de 1899.

II. — Nouvelles polémiques. Congrès international de 1900. Congrès national; scission. Formation de deux partis socialistes. Élections de 1902.

III. — Le cas Millerand au congrès de Bordeaux. La question est portée devant le congrès international d'Amsterdam; triomphe des anti-ministériels. Formation du parti socialiste unifié.

CHAPITRE XV. — **Le syndicalisme** 344

I. — Les syndicats : obstacles qu'ils rencontrent; causes de leurs progrès. Statistique des syndicats et des grèves.

II. — Les unions de syndicats. Les Bourses du travail; rôle de Pelloutier. Les Fédérations nationales; le Livre, les mineurs, les chemins de fer.

III. — La Confédération générale du travail : débuts et organisation. Syndicalisme réformiste et syndicalisme révolutionnaire. Congrès de Bourges en 1904.

CHAPITRE XVI. — **Socialisme et syndicalisme**. 366

I. — Rapports du Parti socialiste et de la Confédération : la grève générale et l'antimilitarisme.

II. — Le Parti : son règlement. Les divers groupes. Les congrès.

III. — La Confédération : mouvement du 1^{er} mai 1906; congrès d'Amiens. Incidents de 1908; divisions intestines.

IV. — Rapports avec le gouvernement. Rapports avec le parti radical.

V. — Préparation du programme agraire du Parti. Les retraites ouvrières. Élections de 1910.

CHAPITRE XVII. — **Le mouvement social chrétien**. 387

I. — Les catholiques conservateurs. L'école de Le Play.

II. — Les catholiques sociaux. L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. L'encyclique *Rerum novarum* et ses commentateurs.

III. — Les démocrates chrétiens. L'antisémitisme; les abbés démocrates. Congrès de 1896. Le Sillon.

IV. — Sous Pie X, décadence de la démocratie chrétienne; progrès du catholicisme social. Le syndicalisme catholique. Les syndicats jaunes.

V. — Le mouvement social dans le protestantisme.

CHAPITRE XVIII. — **La législation ouvrière**. 411

I. — Débats entre libéraux et interventionnistes; progrès de ceux-ci. La législation depuis 1889.

II. — L'œuvre de M. Millerand au ministère; décrets de 1899. Projets sur la conciliation des conflits économiques.

III. — La législation depuis 1902; protection des salariés et des petits propriétaires; retraites ouvrières. Adhésions de plus en plus nombreuses aux lois sociales.

CHAPITRE XIX. — **La coopération et la mutualité**. 431

I. — La mutualité. Loi de 1898. Progrès accomplis depuis lors; critiques adressées à la mutualité.

II. — La coopération de consommation. L'école de Nîmes et l'Union coopérative. La Bourse des coopératives socialistes.

III. — La coopération de crédit. La coopération de production. Appui donné par tous les partis au mouvement coopératif.

IV. — La participation aux bénéfices. Les syndicats agricoles. Essais d'alliance entre les diverses formes de la coopération. Projets d'avenir.

CHAPITRE XX. — **La littérature et les questions sociales.** . . . 457

I. — La littérature et l'art sous l'Empire. La poésie après 1870; la chanson. Le roman. Le théâtre. Essais de théâtre et d'art populaires.

II. — L'histoire. La philosophie réformiste : Renouvier, M. Fouillée. Le solidarisme : M. Léon Bourgeois. La philosophie révolutionnaire : M. Georges Sorel. Les idées nouvelles dans le droit.

III. — Influence de ces idées sur l'enseignement. Essais d'enseignement social pour le peuple, pour la bourgeoisie.

CHAPITRE XXI. — **Le mouvement social en 1910.** 488

I. — Les auxiliaires du mouvement ouvrier : le syndicalisme chez les employés, chez les fonctionnaires, chez les agriculteurs. Les obstacles au mouvement ouvrier : organisation de la petite bourgeoisie, des syndicats patronaux. Le féminisme.

II. — Les caractères du mouvement ouvrier. Causes de faiblesse : un tableau de la France en 1909. Causes de progrès. Rapports avec le mouvement international. Méthode révolutionnaire et méthode réformiste.



INDEX

- Abelous, 178.
Aclocque, 173.
Accolas, 201.
Adam (Paul), 463.
Ader, 493.
Adler, 341.
Adler, 469.
Albert, 18, 321.
Alibert, 449.
Allemane, 236, 243, 258, 274, 275,
304, 311, 353, 460.
Amline, 8, 90.
Amigues, 169, 170, 171.
Ancey, 466.
Andler, 454, 477.
Andrieux, 330.
Andrieux, 148, 228.
Antoine, 391.
Argyriadès, 265.
Arlès-Dufour, 60.
Arnaud, 158.
Arnaud (de l'Ariège), 82.
Arnold, 142.
Arnould (Arthur), 144, 154, 156, 236.
Artaud, 489.
Aubry, 129, 130, 132, 139, 159.
Audiffret-Pasquier (duc d'), 173.
Audiganne, 7, 11, 16, 53.
Auer, 328.
Augagneur, 342.
Augé-Laribé, 492.
Augier (Émile), 457.
Aumale (duc d'), 57.
Avrial, 146.
Avril de Sainte-Croix (Mme), 497.
Aynard, 297, 412, 415.
Azur, 163.
Babeuf, 297.
Bakounine, 82, 120, 121, 130, 131,
134, 148, 155, 156, 157, 167, 168,
214, 215, 263, 265, 275, 276, 470,
478.
Ballière, 151.
Ballivet, 221, 222.
Ballot-Beaupré, 482.
Balsan, 415.
Bancel, 126.
Barberet, 108, 186, 187, 188, 189,
191, 194, 203, 204, 207, 251, 258,
259.
Barbès, 369.
Barbet (Virginie), 152.
Barbier, 402.
Barine (Arvède), 182.
Barrès (Maurice), 465.
Barron, 143.
Barrot (Odilon), 163.
Barthe (Marcel), 254.
Barthélemy, 459.
Bartholomé, 468.
Barthou, 282.
Basly, 260, 262, 282, 311, 355, 372.
Bastelica, 129, 130, 132, 147, 171.
Bastiat, 21, 33, 387, 437, 477.
Bastien-Lepage, 469.

- Batbie, 21, 75, 172.
 Baudin, 265.
 Baudrillart, 19, 21.
 Bäuer, 119.
 Bâzin, 77, 79, 86.
 Beaume (Georges), 461.
 Beauregard, 504.
 Bebel, 304, 340, 341, 374.
 Béchaux, 388.
 Bedouch, 122.
 Bellom, 417.
 Bellot, 230.
 Beluze, 81, 82, 83, 435.
 Bénard, 21, 122, 214.
 Béranger, 460.
 Bérenger, 254.
 Bergeret, 154.
 Bergson, 478.
 Bernier, 461.
 Bernstein, 340, 495.
 Berry (Georges), 447.
 Berryer, 17, 63.
 Berth, 479, 480, 485, 497.
 Beslay, 52, 68, 144, 147.
 Bibal, 125.
 Bienaymé, 15.
 Biétry, 406.
 Bigot (Charles), 194.
 Billault, 71.
 Bismarck, 152, 216, 271.
 Biville, 410.
 Blanc, 391.
 Blanc (Gaspard), 170, 171.
 Blanc (J.-J.), 64, 68, 76, 103.
 Blanc (Louis), 1, 3, 18, 34, 49, 50, 54, 82, 107, 117, 139, 141, 165, 198, 199, 201, 210, 231, 321.
 Blanc de Saint-Bonnet, 183.
 Blanqui (aîné), 1, 21.
 Blanqui (Auguste), 54, 104, 118, 120, 124, 135, 137, 227, 230, 231, 236, 263, 265, 369, 468.
 Blondeau, 264.
 Blum (Léon), 266.
 Bois, 164.
 Boitelle, 64.
 Bonaparte (Louis), 2, 4.
 Bonnechose, 12.
 Bonnin, 76.
 Borde, 217.
 Bordeaux, 465.
 Bornet, 493.
 Bouchor (Maurice), 467.
 Boudeau, 225.
 Boudet, 378.
 Bougeart, 119.
 Bouglé, 369, 477.
 Boukay, 461.
 Bourdon, 104, 105, 155.
 Bourgeois (J.), 76, 93, 180.
 Bourgeois (Léon); 300, 445, 476, 503.
 Bourget, 465, 466.
 Bourgin (Georges), 146, 148.
 Bourguin, 482, 483.
 Bouvier, 306.
 Bovier-Lapierre, 282, 415.
 Boyer, 260, 262.
 Boyne (de), 409, 436, 437, 438.
 Bracke, 311, 330.
 Brelay, 437, 438.
 Breton, 342, 372.
 Breuillé, 104.
 Brialous, 253, 257, 260, 262.
 Briand (Aristide), 285, 321, 323, 326, 329, 330, 342, 367, 371.
 Briat, 444, 449.
 Brioux, 466.
 Briosne, 123, 125, 126.
 Brisson, 107.
 Brissot, 119.
 Brouilhet, 501.
 Brousse (Paul), 157, 215, 217, 218, 240, 241, 243, 246, 247, 258, 267, 258, 267, 274, 275, 289, 372, 497.
 Broutchoux, 355.
 Bruguier, 310.
 Buchez, 49, 50, 449.
 Buchner, 119, 280.
 Buisson (Benjamin), 143.
 Buisson (Ferdinand), 433, 501.
 Bureau, 389, 478, 504.
 Cabet, 1, 34, 54, 81, 117, 214.
 Cahen, 4.
 Caillaux, 382.
 Cailleux, 13.
 Calas, 166.
 Calvignac, 287.
 Calvinhac, 262.

- Camelinat, 52, 70, 102, 104, 112, 144, 260, 262.
 Gamet, 168, 169, 215.
 Cantagrel, 122, 132, 192.
 Cantecor, 478.
 Carnot (Hippolyte), 3, 68.
 Carnot (Sadi), 299.
 Carrière, 468, 469.
 Caserio, 299.
 Casimir-Perier, 82.
 Casimir-Perier, 299, 300, 318.
 Castellane, 49.
 Caussidière, 120, 141.
 Cauwès, 412, 481.
 Cavaignac, 313.
 Cavé, 433.
 Cazajoux, 389.
 Cerfberr, 20.
 Cernesson, 267.
 Cernesson, 456.
 Cernuschi, 83, 122.
 Chabaud, 58, 67, 79, 93.
 Chabert, 188, 200, 222, 226, 243, 267.
 Chalain, 253.
 Challaye, 359.
 Chambord (comte de), 96, 170, 183.
 Chambrun, 453.
 Chaptal, 5.
 Chardon, 490.
 Charles-Brun, 465.
 Charmont, 481.
 Charpentier, 467.
 Chaudey, 101, 111, 121, 153, 435.
 Chausse, 227.
 Chauvière, 265, 281.
 Chauvin, 179.
 Chemalé, 102, 104, 108, 112, 123, 125, 130.
 Chevalier (Michel), 5, 98.
 Cheysson, 418, 453.
 Chirac, 395.
 Chovin, 49.
 Cladel (Léon), 461, 462.
 Clamageran, 88, 122.
 Claris, 156, 157.
 Claverie, 347.
 Clémence, 77, 153.
 Clemenceau, 82, 199, 202, 236, 238, 254, 257, 260, 270, 380, 381, 384, 414, 464.
 Clément (J.-B.), 146, 154, 243, 274, 275, 461.
 Cluseret, 148.
 Cochin (Augustin), 16, 52, 82, 181.
 Cœurderoy, 34.
 Cohadon, 69.
 Coindat, 171.
 Colins, 34, 111, 214, 217.
 Combault, 113, 135, 155.
 Combes, 125.
 Combes (Émile), 340.
 Compagnon, 16.
 Compain (Mme), 497.
 Compère-Morel, 385, 492.
 Comte, 409.
 Comte (Auguste), 21-23, 24, 25, 28, 35, 191.
 Connay, 498.
 Considérant, 34, 54, 444.
 Constans, 273.
 Constant-Martin, 158.
 Coppée, 459.
 Corbon, 45, 70, 103, 164, 254, 255.
 Coste, 211.
 Coulin, 469.
 Coupat, 347, 364.
 Courbet, 458.
 Courcelle-Seneuil, 20, 122.
 Cournet, 158.
 Cournot, 33.
 Coutant, 63, 68, 69, 76, 78, 200.
 Coutant, 372.
 Couyba, 469.
 Crémieux, 204.
 Cucheval-Clarigny, 3.
 Cultin, 104.
 Curel, 466.
 Dubry, 400, 403, 406.
 Dacosta, 104.
 Dalou, 468.
 Daniel, 310.
 Darimon, 42, 55.
 Darlu, 478.
 Darwin, 119.
 Daudé-Bancel, 447. †
 Daudet (Alphonse), 462.
 Daumas, 262.
 Dauthier, 112.
 Davaud, 57, 81, 94.

- Dave, 285.
 Degas, 469.
 Deherme, 449, 485.
 Dehon, 398, 399.
 Déjacque, 34, 280.
 Delahaye, 112, 264.
 Delaporte, 225.
 Delassus, 402.
 Delesalle, 352, 363, 383.
 Delescluze, 147.
 Delmont, 402.
 Deluns-Montaud, 42.
 Demartial, 490.
 Demay, 125.
 Denis, 400.
 Denis (Pierre), 125.
 Dentraygues, 166, 167.
 Depeyre, 165.
 Deraismes (Maria), 496.
 Dereure, 157.
 Deroin (Jeanne), 496.
 Desbuquois, 407.
 Descartes, 35.
 Descaves, 465.
 Deschamps, 252.
 Deschanel, 219, 296, 297, 302, 413,
 433, 445, 473, 504.
 Deshairs, 469.
 Deslinières, 483.
 Desmars, 225.
 Desmoulins, 204.
 Desplanques, 364.
 Desportes, 177.
 Destrée, 469.
 Deville (C.), 224.
 Deville (Gabriel), 214, 218, 244, 246,
 272, 302, 308, 311, 312, 333, 340.
 Devinat, 484.
 Devinck, 90, 94, 95, 181.
 Dombrowski, 146.
 Donnay, 200.
 Donnay (M.), 465.
 Dormoy, 383.
 Doumer, 445.
 Dreyfus, 313, 325.
 Drumont, 395, 399, 405.
 Duboin, 424.
 Dubois, 280.
 Dubreuilh, 142, 330, 340.
 Dubuisson, 191.
 Du Camp (Maxime), 5.
 Ducarre, 165, 173, 174, 176, 177, 183.
 Duchêne, 17, 21, 42, 85, 395.
 Ducros, 409.
 Dufaure, 164, 165, 221.
 Duguait, 482.
 Dumas (Alexandre), 457.
 Dumay, 236, 243, 264, 267, 290.
 Dunoyer, 21, 387.
 Dupanloup, 119.
 Dupin, 72.
 Dupin (Charles), 12, 75.
 Dupire, 221, 222, 223, 228.
 Dupont de Bussac, 189.
 Dupont (Eugène), 114, 138.
 Dupont (Paul), 62.
 Dupont (Pierre), 460.
 Dupont-White, 29, 30.
 Duprat, 478.
 Duprat (Pascal), 26, 200.
 Dupuy (Charles), 318.
 Durand (Louis), 442, 445.
 Durkheim, 475.
 Duruy (Victor), 87.
 Duthoit, 408.
 Eblé, 387.
 Edwards, 326, 329.
 Eltzbacher, 36.
 Infantin, 57, 210.
 Engels, 97, 215, 233, 247, 301.
 Espinasse, 2.
 Esquiros, 148.
 Estaunié, 464.
 Étiévant, 280.
 Eudes, 269.
 Faberot, 447.
 Fabre, 436.
 Fabre (Émile), 466.
 Faillet, 129, 267, 274, 275.
 Fallot, 409.
 Falloux, 343.
 Faraut, 403.
 Faure, 123.
 Faure (Félix), 300.
 Faure (Sébastien), 312, 484.
 Favre (Jules), 72, 85, 96, 111, 126,
 139, 140, 141, 160, 161.
 Favre (L.), 176.

- Favre, 208.
 Féline, 265.
 Félix (P.), 178.
 Fermé, 84.
 Ferré, 147, 151.
 Ferrer, 375.
 Ferri (Enrico), 328.
 Ferroul, 281.
 Ferry (Jules), 126, 209, 257, 411.
 Fesch, 396, 397.
 Fèvre, 461.
 Fiaux, 150.
 Finance, 191, 206, 223, 225, 231.
 Flaubert (Gustave), 457.
 Floquet, 167, 254, 445.
 Flotard, 81.
 Fongrave, 401.
 Fontaine, 402.
 Fontaine, 123.
 Fontaine (Arthur), 418.
 Forcade de la Roquette, 95.
 Fougerousse, 438.
 Fouillée (Alfred), 470, 473, 475, 476.
 Fouquier-Tinville, 119.
 Fourier, 1, 97, 122, 211, 280, 449.
 Fournière (Eugène), 231, 232, 260,
 269, 303, 372, 382.
 Fourtou, 208.
 France (Anatole), 463.
 France (F.), 52.
 Franck, 163.
 Franconie, 262.
 Frankel, 146, 147, 157.
 Freppel, 256.
 Freycinet, 177, 200.
 Fribourg, 46, 59, 98, 99, 101, 102, 103,
 104, 107, 109, 123, 130, 153, 181.
 Fristot, 389.
 Funck-Brentano, 218.
 Fustel de Coulanges, 470.
 Gaillard, 123.
 Gaillard, 458.
 Gallé, 468.
 Galliffet, 318.
 Gambetta, 41, 126, 132, 186, 194,
 195, 196, 197, 199, 200, 213, 250,
 251, 332.
 Gambon, 142.
 Garibaldi, 149.
 Garnier, 396, 397, 399.
 Garnier (Joseph), 19, 20, 21, 98, 122.
 Gausson, 181.
 Gauthier (J.-B.), 347.
 Gautier (Émile), 218, 263, 275.
 Gautier (Théophile), 457.
 Gayraud, 398, 399, 400, 402.
 Geffroy (Gustave), 118, 469.
 Gély, 488.
 Gent, 148.
 Gény, 481.
 Gérault-Richard, 300.
 Ghesquière, 306.
 Gide, 409, 410, 412, 434, 436, 437,
 438, 440, 446, 454, 456, 473, 481,
 501.
 Gillet, 168, 169.
 Gilly, 262.
 Girard, 407.
 Girardin (Émile de), 33, 60, 69.
 Giraud, 163.
 Glasson, 429.
 Goblet (René), 286, 291.
 Godart (Justin), 81.
 Godin, 212.
 Goncourt (les), 457.
 Goulut, 372.
 Gounelle, 410.
 Goyau (Georges), 392, 401.
 Grasset, 468.
 Gratry, 179.
 Grave (Jean), 235, 276, 309, 470, 481.
 Gregh (Fernand), 467.
 Grévy, 226.
 Griffuelhes, 359, 363, 364, 375, 376,
 377, 378, 379, 480, 486, 498, 502.
 Grisel, 251.
 Gros, 465.
 Groussier, 420.
 Gruhier, 253.
 Guérard, 347, 356, 364, 365, 378, 380,
 486, 499.
 Guéroult (Adolphe), 7, 60, 64, 70, 74,
 86, 210.
 Guéroult (Georges), 132.
 Guesde (Jules), 86, 154, 156, 157, 217,
 218, 219, 223, 224, 225, 226, 228,
 229, 233, 234, 235, 236, 237, 240,
 243, 244, 248, 260, 261, 263, 265,
 266, 268, 288, 289, 293, 295, 296,

- 297, 304, 305, 308, 311, 312, 313, 314,
321, 322, 323, 329, 331, 341, 367,
373, 384, 385, 392, 398, 460, 485,
497, 504.
- Guiard, 104.
- Guieysse (Charles), 485.
- Guillaume II, 273, 503.
- Guillaume (James), 100, 111, 158, 168.
- Guillaumin, 494.
- Guillemaut, 432.
- Guillemin, 439, 440.
- Guiraud (Paul), 470.
- Guizot, 120.
- Guyau, 487.
- Guy-Grand, 481.
- Guyot (Yves), 86, 199, 214, 273, 412,
414, 500.
- Habay, 200.
- Halévy (Daniel), 325.
- Hamel, 119.
- Hamelin, 353.
- Hamon, 447.
- Hanotaux, 262.
- Hardy, 206.
- Harmel (Léon), 183, 399, 400, 401, 405.
- Hauptmann (Gérard), 465.
- Hauser, 486.
- Hausmann, 14, 46, 93.
- Haussonville, 146, 173.
- Haussonville, 391.
- Havard, 190, 282.
- Havin, 68.
- Hedeghem (van), 166, 167.
- Héliès, 439.
- Héligon, 53, 102, 107, 112, 135.
- Hello, 408.
- Henry, 95.
- Heppenheimer, 264, 322.
- Héroid, 200.
- Hervé, 338, 368, 370, 371, 374, 375,
502.
- Hess, 115.
- Horn, 21, 79, 82, 88, 122.
- Huber, 82.
- Hubert-Valleroux, 51, 408.
- Huet, 179.
- Hugelmann, 96.
- Hugo (Victor), 34, 131, 139, 200, 201,
457, 459, 469.
- Hugot, 256.
- Hugues (Clovis), 243, 257, 260, 262,
459.
- Huret, 424.
- Izoulet, 483.
- Jaclard, 122, 123.
- Jamais, 262.
- Jannet (Claudio), 387.
- Japy, 406.
- Jaurès, 247, 260, 261, 262, 288, 292,
293, 294, 300, 301, 303, 308, 312,
313, 314, 316, 317, 319, 320, 329, 331,
333, 334, 338, 339, 341, 342, 367,
373, 374, 375, 381, 382, 385, 447,
469, 470, 282, 492.
- Joffrin, 236, 241, 243, 258, 267, 270.
- Joly, 387.
- Joost, 345.
- Joubert, 177.
- Jouhaux, 380.
- Jouin, 254.
- Jourde, 144, 147, 236.
- Jouy (Jules), 461.
- Jullien (Jean), 466.
- Kahn, 466.
- Kahn (Gustave), 463.
- Kautsky, 328.
- Keller, 179, 391.
- Ketteler, 390, 470.
- Keüfer, 191, 353, 359, 364, 378, 504.
- Kolb-Bernard, 71.
- Kossuth, 25, 97.
- Kropotkine, 83, 159, 199, 216, 228,
263, 275, 276, 309, 470.
- Laboulaye, 165.
- Labusquière, 218, 227, 258.
- Lacroix (Sigismond), 213.
- Lafargue (Paul), 86, 120, 219, 234,
239, 244, 260, 265, 266, 286, 288,
290, 292, 293, 318, 321, 323, 392,
397, 470.
- Laffite (Pierre), 191.
- Lafont, 379.
- Lagailse, 357.
- Lagardelle, 285, 311, 339, 357, 372,
408, 479.

- Laguerre, 262.
 Lahor, 469.
 Lahy, 497.
 Laisant, 262.
 Lalanne, 254.
 Lamendin, 355, 372.
 Lamennais, 55.
 Lamy, 404.
 Lanfrey, 146.
 Langénieux, 398.
 Langlois, 42, 122, 125, 130, 132, 137,
 141, 142, 165, 213, 253, 256.
 Lanoir (Paul), 406.
 Lapointe (Savinien), 171.
 Laroche-Joubert, 249, 415.
 Larroque, 166.
 Latapie, 365.
 La Tour du Pin Chambly, 181, 184,
 391, 402.
 Laur, 395.
 Laurin, 484.
 Laveleye, 30.
 Lavergne (Léonce de), 14.
 Lavigne, 273.
 Lavisse, 9, 87.
 Lavollée, 15, 88, 154.
 Lavy, 224, 225, 226, 239, 267, 312,
 420.
 Leblond (Marius-Ary), 465.
 Le Bon, 483.
 Le Boucher, 183.
 Lechevallier, 256.
 Leclaire, 451.
 Leconte de Lisle, 459.
 Ledru-Rollin, 25, 34, 83, 97, 321.
 Lefébure, 89, 177.
 Lefort, 70, 99.
 Lefrançais, 34, 57, 61, 123, 125, 144,
 147, 154, 156, 157, 159, 171, 215.
 Legien, 502.
 Lelubez, 103.
 Lemale, 225.
 Lemercier, 50.
 Lemire, 397, 398, 399.
 Lemonnier (Charles), 153.
 Lemonnier (Elisa), 81.
 Le Nordez, 127.
 Léo (André), 153.
 Léon XIII, 211, 389, 391, 392, 402,
 500.
 Le Play, 21, 23, 24, 28, 89, 90, 172,
 180, 213, 218, 387, 388, 390, 402,
 406, 465.
 Leroux (Pierre), 34, 475.
 Leroy (Maxime), 491.
 Leroy-Beaulieu (Anatole), 389.
 Leroy-Beaulieu (Paul), 124, 411.
 Lévy (Armand), 57, 62, 63, 72, 142.
 Lévy (Emmanuel), 482.
 Lévy, 364, 379.
 Leyret, 256, 285, 482.
 Lexis, 65.
 Lhermitte, 469.
 Limousin, 76, 77, 99, 101, 103, 181,
 188, 210, 211, 212.
 Lissagaray, 154, 270.
 Littré, 119.
 Livet, 461.
 Lockroy, 141, 192, 203, 207, 253, 261,
 286.
 Lombard (Jean), 230, 231.
 Longuet (Charles), 42, 119, 125, 146,
 157, 236.
 Longuet (Jean), 327, 339.
 Lorin, 394, 404.
 Louis (Paul), 353.
 Lucipia, 236.
 Ludovic de Besse (P.), 445.
 Lumet, 469.
 Luther, 178.
 Lyonnais, 234, 258.

 Macé (Jean), 80.
 Mac-Mahon, 209, 219, 226.
 Magnaud, 482.
 Magnin (Fabien), 52, 191.
 Maignen, 181.
 Maignen, 402.
 Malardier, 214.
 Malato, 396.
 Malon (Benoît), 86, 98, 102, 104, 113,
 124, 129, 130, 131, 135, 139, 140,
 142, 144, 154, 155, 156, 157, 159,
 217, 233, 234, 237, 239, 240, 260,
 268, 269, 304, 311, 446.
 Malthus, 124, 180.
 Manin, 111.
 Manoury, 444.
 Marat, 119.
 Marcère, 207, 249.

- Marchand, 153.
 Margueritte, 158.
 Maria, 228.
 Marion, 475.
 Marouck, 218.
 Marpaux, 306, 324.
 Marquigny, 184.
 Marseille, 120.
 Martel, 75. †
 Martin (Henri), 104.
 Martin Saint-Léon, 49, 407.
 Marx (Karl), 97, 100, 103, 106, 115,
 120, 130, 150, 152, 157, 167, 169,
 214, 215, 216, 218, 219, 226, 233,
 244, 246, 247, 265, 295, 297, 311,
 334, 470, 478, 495.
 Massard, 218.
 Mater, 483.
 Matillon, 493.
 Mauclair, 463.
 Maze, 433.
 Mazzini, 25, 34, 97, 135, 152.
 Meaux (de), 165.
 Méline, 302, 413.
 Melliet, 141.
 Melun, 175.
 Mendès (Catulle), 468.
 Menier, 214.
 Ménière, 8.
 Merlin, 409.
 Mermeix, 207, 367.
 Merrheim, 376, 377, 496.
 Mesureur, 284.
 Metin, 503.
 Meunier (Constantin), 469.
 Michel (Henry), 472.
 Michel (Louise), 263, 275.
 Michelet, 218.
 Michelin, 262.
 Mickiewicz, 57.
 Milcent, 445.
 Millerand, 261, 262, 286, 290, 291,
 292, 293, 298, 303, 304, 306, 307,
 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318,
 319, 322, 325, 332, 338, 340, 342,
 363, 384, 420-24, 450, 451, 491.
 Millet, 458.
 Millière, 123, 133, 139, 142, 144.
 Minck (Paule), 124, 153.
 Mirabeau, 178.
 Mirbeau, 465.
 Mirès, 395.
 Moigneu, 444.
 Molinari (G. de), 123, 283.
 Monod (Wilfred), 410.
 Montalembert, 8, 53, 178.
 Moreau, 123.
 Morès, 396.
 Morogues, 179.
 Morris (William), 468.
 Moustier, 492.
 Mouton, 134.
 Mun (de), 181, 182, 183, 254, 256,
 295, 391, 401, 402.
 Murat, 69, 99, 102, 104, 110, 112, 113,
 123, 125, 130, 135.
 Mutschler, 441.
 Nadaud (Martin), 196, 238, 250, 252,
 254, 256, 418.
 Napoléon (prince), 57, 61, 64, 101,
 142, 169.
 Napoléon Ier, 2, 5, 34, 36, 146.
 Napoléon III, 2, 3, 5, 9, 20, 37, 56, 58,
 63, 65, 83, 85, 89, 90, 93, 95, 99,
 126, 146, 170.
 Naquet, 82, 199.
 Naudet, 396, 397, 399, 400, 401, 403,
 405, 497.
 Nauroy, 102.
 Nefftzer, 69.
 Nègre, 382.
 Nettlau, 121, 276.
 Neybour, 483.
 Nicaise, 205.
 Niel, 358, 379, 380, 502.
 Nieuwenhuis (Domela), 327.
 Noir (Victor), 134.
 Oberlin, 409.
 Ollivier (Émile), 68, 71, 72, 75, 126, 135.
 Orsini, 51.
 Osmin, 307.
 Ott, 449.
 Ottin, 188, 200.
 Ouvré, 415.
 Owen, 97, 449.
 Paepe (de), 111, 115, 216, 247.
 Paoli, 446.

- Parent, 95.
 Paris (comte de), 96, 123.
 Pascal (de), 387, 391.
 Passy (Frédéric), 122, 254, 256, 412.
 Passy (Hippolyte), 20, 163.
 Passy (Paul), 410.
 Paulard, 243.
 Paul-Boncour, 346.
 Pauliat, 186, 188, 203.
 Pawlowski, 364.
 Pécaut (Elie), 197.
 Pelletan (Camille), 188, 292.
 Pelloutier, 283, 285, 325, 327, 347, 350, 357, 363, 414.
 Perdiguier, 49, 191.
 Pereire (frères), 5, 395.
 Pereire (Isaac), 211.
 Périn, 390.
 Perrachon, 57, 99, 104, 112.
 Pessard (H.), 107.
 Petit (Edouard), 485.
 Petit (Frédéric), 162.
 Peyrat, 200.
 Peytral, 286.
 Pic (Paul), 203.
 Picard, 472.
 Picart, 496, 504.
 Pichon, 236.
 Picquenard, 349.
 Pie IX, 111.
 Pie X, 402, 403, 500.
 Pignol, 166.
 Pindy, 159, 168, 215.
 Planteau, 260, 262.
 Plée (Léon), 26, 69.
 Poincaré, 262.
 Ponard, 322, 324, 327, 335.
 Pottecher, 467, 468.
 Pottier, 324, 460.
 Pouget, 214, 275, 327, 358, 364, 365, 376.
 Poulain, 324.
 Pouyer-Quertier, 71, 72.
 Pressensé (E. de), 165.
 Primbault, 452.
 Prolo (Jacques), 370.
 Proudhon, 3, 12, 18, 32, 35-40, 51, 52, 53, 55, 61, 68, 69, 70, 79, 83, 84, 85, 101, 103, 106, 107, 111, 115, 120, 121, 122, 124, 134, 147, 152, 186, 206, 213, 214, 253, 257, 280, 458, 472, 478, 497.
 Prudent-Dervillers, 224, 225, 226, 228.
 Prudhon, 260, 262.
 Puech, 98.
 Pujo, 461.
 Puvis de Chavannes, 469.
 Pyat (Félix), 139, 142, 147, 236.
 Quinet (Edgar), 194.
 Radiguer, 353.
 Raffalovich, 16.
 Rambaud (Joseph), 387.
 Rampal (Benjamin), 444.
 Rampal (Marius), 444.
 Ranc, 140, 142, 270.
 Ranvier, 158.
 Raspail, 55, 126.
 Ravachol, 280, 464.
 Rayneri, 441.
 Razoua, 156.
 Reclus (Elisée), 119, 121, 122, 146, 155, 276, 470.
 Regnard, 395.
 Rémusat (Charles de), 80, 200.
 Renan, 8, 459.
 Renard (G.), 403.
 Renard (Georges), 158, 311, 461, 464, 483.
 Renard (V.), 377.
 Renaudel, 338.
 Renaudin, 405.
 Renault (Léon), 169.
 Renouvier, 194, 470, 475.
 Révillon (Tony), 238.
 Rey (Aristide), 122.
 Reybaud, 42, 43, 55, 89, 107, 112.
 Ribot, 501.
 Richard (Albert), 122, 126, 129, 130, 131, 132, 138, 148, 155, 161, 170, 171.
 Rigault (Raoul), 104, 119, 147.
 Rist (Charles), 453, 504.
 Rivet, 297.
 Rivière, 408.
 Rivière, 408.
 Robert (Charles), 6, 9, 451.
 Robespierre, 119.

- Robin, 138.
 Roche (Ernest), 227, 231, 232, 261, 281.
 Rochefort, 126, 132, 134, 137, 139, 140, 142, 236, 237, 260, 268, 269, 321.
 Rocquigny, 452.
 Roll, 469.
 Rolland (Romain), 466.
 Rolland (Pauline), 496.
 Rondelet, 180.
 Rondet, 355.
 Rosny, 461, 464.
 Rossel, 169.
 Rossi, 21.
 Rostand, 441.
 Rouanet, 262, 269, 303, 330, 331, 395, 396.
 Rouher, 108, 169.
 Rouland, 8, 87.
 Rousiers (Paul de), 287.
 Rousseau, 473.
 Rouzade (Léonie), 497.
 Roys (de), 256.
 Ruau, 492.
 Ruskin, 468.

 Saint-Marc, 413.
 Saint-Simon, 1.
 Saleilles, 481.
 Salembier, 322.
 Salvan, 166.
 Sand (George), 457.
 Sangnier, 400.
 Sarcey, 138.
 Sarraute, 318.
 Sarrien, 286.
 Savatier, 404, 406.
 Say (Jean-Baptiste), 19, 21, 61.
 Say (Léon), 82, 139, 412.
 Sayous, 496.
 Scheurer-Kestner, 312.
 Schloss, 451.
 Secrétan, 475.
 Ségur, 184.
 Seilhac, 353, 376.
 Sembat, 385.
 Senior, 53.
 Serrailier, 157, 166.
 Séverac, 369.

 Séverine, 268.
 Seydoux, 71.
 Siegfried, 485.
 Silvestre, 452.
 Simon (Jules), 11, 16, 27, 56, 63, 72, 88, 94, 125, 126, 161, 162, 207.
 Simyan, 262.
 Sismondi, 1.
 Six, 48, 69, 79, 88.
 Six, 398.
 Smith (Adam), 19, 21, 61, 180.
 Sorel, 363, 424, 478, 481.
 Spuller, 258.
 Stehelin, 304.
 Steinlen, 469.
 Strauss (Paul), 158, 218.
 Sully-Prudhomme, 459.
 Susini, 262, 266.

 Tabarant, 461.
 Taine, 459.
 Talandier, 238.
 Tanger, 385.
 Tarbouriech, 385.
 Target, 192.
 Tartaret, 93, 94, 95, 114, 115, 130, 181.
 Tassaert, 458.
 Testut, 110, 138, 161, 165, 189.
 Tchernoff, 42.
 Theisz, 236.
 Théron, 262.
 Thierry-Mieg, 95.
 Thiers, 33, 139, 148, 162, 186, 199, 208.
 Thil, 379.
 Thomas (Albert), 11, 61, 342.
 Thoré, 458.
 Tirard, 253.
 Tissier, 429.
 Tolain, 47, 54, 61, 67, 68, 69, 70, 77, 86, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 107, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 118, 120, 123, 125, 130, 141, 142, 164, 173, 192, 200, 213, 253, 254, 255, 415.
 Tolstoi, 466.
 Toubeau, 492.
 Toussenel, 16, 395.
 Trarieux (Gabriel), 466.

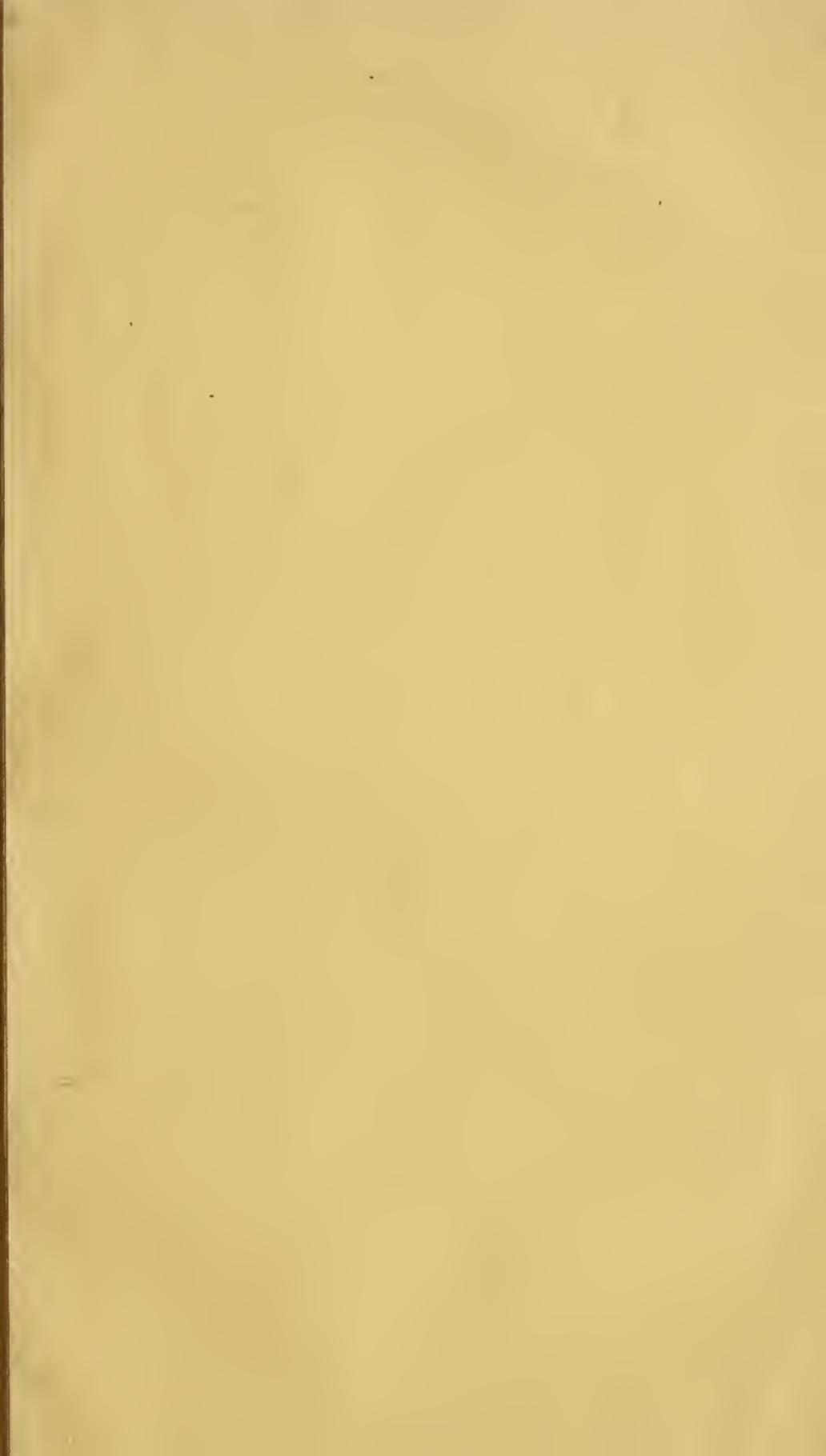
- Trébois, 186, 203.
 Tridon, 42, 104, 119, 120, 139, 140,
 142, 395.
 Trinquet, 151.
 Tristan (Flora), 97.
 Trochu, 138, 140, 321.
 Turinaz, 401.
 Turot, 330.
 Turmann, 405.
- Vacherot, 28, 35.
 Vacquerie, 200.
 Vaillant, 285, 299.
 Vaillant (Edouard), 146, 158, 186,
 260, 265, 267, 290, 312, 321, 330,
 373, 385.
 Valette (Aline), 497.
 Vallès (Jules), 61, 84, 99, 118, 119,
 126, 139, 268, 462.
 Valois, 408.
 Vandervelde, 335, 341, 469, 486, 504.
 Varenne, 372.
 Varlin, 94, 102, 103, 104, 105, 107,
 109, 110, 113, 124, 129, 130, 131,
 132, 135, 140, 142, 144, 155, 156.
 Vasseur, 57, 61.
 Veber, 372.
 Védie, 405.
 Vérecque, 373.
 Verhaert, 498.
- Vermorel, 84, 85, 104, 125, 134, 144.
 Véron, 3.
 Vésinier, 103, 104, 158.
 Veillot (Louis), 8.
 Veyssier, 264.
 Vignols, 486.
 Villeneuve-Bargemont, 179.
 Villermé, 1, 10, 492.
 Villetard, 50.
 Villiaumé, 20, 29, 35, 82.
 Vinçard (Pierre), 15, 83.
 Viviani, 300, 312, 321, 384.
 Vogüé, 294, 465.
 Voltaire, 178, 395.
 Vuillaume, 159.
- Wagner (Richard), 469.
 Waldeck-Rousseau, 253, 255, 256,
 259, 319, 335, 344, 345, 382, 445.
 Walras (Léon), 32, 82.
 Warin, 406.
 Watrin, 261.
 Weber, 434.
 Weill (G.), 403.
 Wolowski, 177, 416.
- Yvetot, 351, 364, 386.
- Zamanski, 394, 407.
 Zévaès, 266, 326.
 Zola, 458, 462, 463, 469.

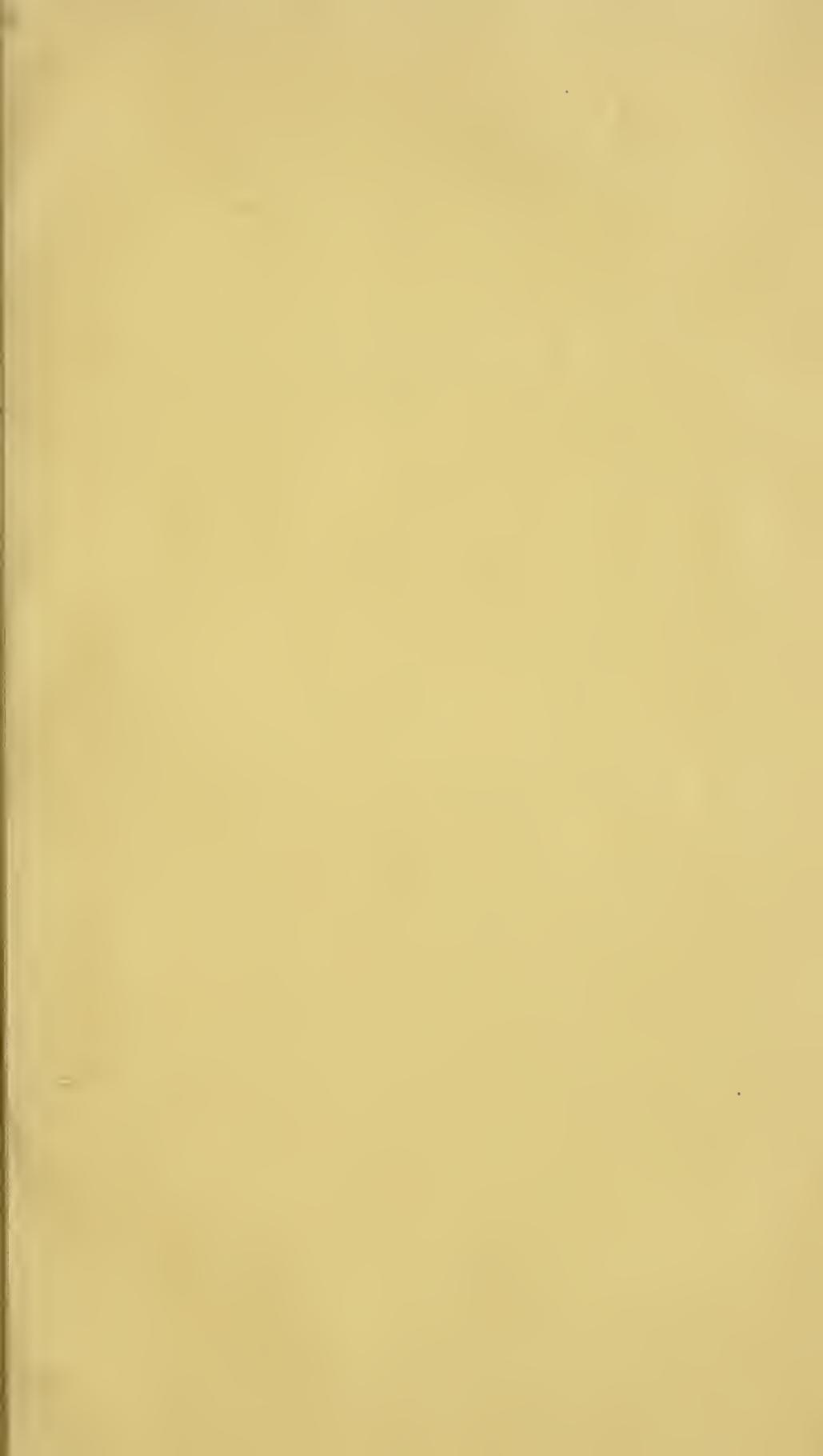
B — 7620. — Libr.-Imprimeries réunies, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

Recentes publications sociologiques.

- L'Année sociologique, publiée sous la direction de M. E. DURKHEIM, professeur à la Sorbonne. 4^e Année (1891-1897) à 5^e Année (1900-1901), chacune 1 vol. in-8, 10 fr. 6^e Année (1901-1902) à 10^e Année (1905-1906), chacune 1 vol. in-8, 12 fr. 50. Tome XI (1906-1907), 1 vol. in-8, 15 fr.
- AUCY (M.). Les systèmes socialistes d'échange, avant-propos de M. A. DESCHAMPS, professeur à la Faculté de droit de Paris, 1 vol. in-16 3 fr. 50
- CHALLAYE (F.). Syndicalisme révolutionnaire et Syndicalisme réformiste. 1 volume in-16..... 2 fr. 50
- DRIault (E.), professeur au lycée de Versailles. Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIX^e siècle. 2^e édition. 1 vol. in-8..... 7 fr.
- EICHTHAL (Ed. d.), membre de l'Institut. La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur. 1 vol. in-16..... 2 fr. 50
- GREFF (de), professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles. La structure générale des sociétés. — Sociologie : Tome I. *La loi de limitation*. 1 vol. gr. in-8, 5 fr. — Tome II. *Théorie des frontières et des classes*, I. 1 vol. gr. in-8. 5 fr. — Tome III. *Théorie des frontières et des classes*, II. 1 vol. gr. in-8..... 5 fr.
- Précis de sociologie. 1 vol. in-8..... 6 fr.
- HERBERT SPENCER. Principes de sociologie. 5 vol. in-8, traduits par MM. CAZELLES, GERSCHEL et DE VARIGNY : Tome I. *Données de la Sociologie*, 10 fr. — Tome II. *Inductions de la sociologie. Relations domestiques*, 7 fr. 50. — Tome III. *Institutions cérémonielles et politiques*, 15 fr. — Tome IV. *Institutions ecclésiastiques*, 10 fr. 75. — Tome V. *Institutions professionnelles*..... 7 fr. 50
- Introduction à la science sociale. 1 vol. in-8, 14^e édit..... 6 fr.
- LAZARD (Max), Master of arts (Columbia University), docteur en droit. Le chômage et la profession. *Contribution à l'étude statistique du chômage et de son coefficient professionnel*. 1 vol. gr. in-8, avec graphiques..... 7 fr. 5
- LEBON (G.). Psychologie du socialisme. 6^e édition, revue et corrigée. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- LEROY-BEAULIEU (P.), de l'Institut. Le collectivisme, examen critique du nouveau socialisme. *L'Évolution du socialisme depuis 1895. Le syndicalisme*. 5^e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8..... 9 fr.
- MARTIN-SAINT-LEON (E.), conservateur de la bibliothèque du Musée social. Histoire des corporations de métiers depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791, suivie d'une étude sur l'Évolution de l'idée corporative de 1791 à nos jours et sur le Mouvement syndical contemporain. 2^e édition revue et mise au courant. 1 fort vol. in-8. *Couronné par l'Académie française*..... 10 fr.
- MERLIN (Roger), bibliothécaire archiviste du Musée social. Le contrat de travail, la participation aux bénéfices. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50
- MILHAUD (Mlle Caroline). L'ouvrière en France, sa condition présente, réformes nécessaires. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50
- NORDAU (Max). Paradoxes sociologiques. Trad. de l'allemand par A. DIETRICH. 5^e édition. 1 vol. in-16..... 2 fr. 50
- PALANTE (G.), agrégé de l'Université. Précis de sociologie. 1 vol. in-18, 4^e édit. 2 fr. 50
- PAUL-LOUIS. L'Ouvrier devant l'État, étude de la législation ouvrière dans les deux Mondes. 1 vol. in-8..... 7 fr.
- Histoire du mouvement syndical en France (1789-1908). 1 vol. in-16..... 3 fr. 50
- Le Syndicalisme contre l'État. 1 vol. in-16..... 3 fr. 50
- Les lois ouvrières 1 vol. in-32..... 0 fr. 60
- PAWLOWSKI (A.), rédacteur au *Journal des Débats*. La Confédération générale du travail. *Ses origines. Son organisation. Ses tendances. Ses moyens d'action et son avenir*. Préface de J. BOURDEAU 1 vol. in-16..... 2 fr. 50
- PIC (P.), professeur de législation industrielle à l'Université de Lyon. La protection légale des travailleurs et le droit international ouvrier 1 vol. in-16..... 2 fr. 50
- POINSARD (L.). La production, le travail et le problème social dans tous les pays au début du XX^e siècle. 2 vol. grand in-8..... 16 fr.
- RENARD (G.), professeur au Collège de France. Le régime socialiste, son organisation politique et économique. 1 vol. in-18, 6^e édition..... 2 fr. 50
- RICHARD (G.), professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux. Socialisme et science sociale. 1 vol. in-18, 3^e édition..... 2 fr. 50
- TARDE, de l'Institut. Les lois sociales. 1 vol. in-18, 5^e édition..... 2 fr. 50
- La logique sociale. 1 vol. in-8, 3^e édition..... 7 fr. 50





UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY



3 9424 02018 5002

